ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ŒUVRES COMPLÈTES

TOME VI

CORRESPONDANCE ANGLAISE

★ ★ ★

LE PRÉSENT VOLUME A ÉTÉ ÉTABLI,
PRÉSENTÉ ET ANNOTÉ
PAR A. P. KERR

nrf

GALLIMARD

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ŒUVRES COMPLÈTES

TOME VI

CORRESPONDANCE ANGLAISE

★ ★ ★

LE PRÉSENT VOLUME A ÉTÉ ÉTABLI, PRÉSENTÉ ET ANNOTÉ
PAR A. P. KERR
IL A ÉTÉ SOUMIS
POUR CONTRÔLE ET APPROBATION
À SEYMOUR DRESCHER,
WILLIAM FORTESCUE ET FRANÇOISE MÉLONIO

Ouvrage publié avec le concours
du Centre national du livre

nrf

GALLIMARD

COMMISSION NATIONALE

Jean-Claude CASANOVA, président
Seymour DRESCHER
Louis GIRARD
Michael HERETH
Guy d'HÉROUVILLE
Stanley HOFFMANN
Douglas JOHNSON
David LEE
Georges LIEBERT
Marceau LONG
Françoise MÉLONIO, secrétaire scientifique
Eduardo NOLLA
James SCHLEIFER
Monsieur l'Administrateur général de la Bibliothèque de France, ministère des Affaires étrangères
Monsieur le Directeur général des Archives de France
Monsieur le Directeur général du CNRS

Édition réalisée avec le concours du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Il a été tiré de l'édition originale de cet ouvrage, le troisième volume du tome VI des Œuvres, Papiers et Correspondances d'Alexis de Tocqueville, un exemplaire sur vélin pur fil des papeteries Malmenayde, hors commerce, marqué A.

© Éditions Gallimard, 2003.

INTRODUCTION

Ce troisième volume de la *Correspondance anglaise* offre bon nombre de documents inédits, comme ceux retrouvés dans la Collection Houghton (29 lettres ou notes de Tocqueville ou de sa femme à Richard Monckton Milnes et 1 à Mrs. Grote), ou dans les Archives Mulgrave (11 lettres de Tocqueville à lord Normanby), ainsi que les 9 lettres de Tocqueville à des correspondants divers, qui proviennent de la bibliothèque Beinecke. On découvre ici l'étendue du réseau des relations anglaises de Tocqueville. À en juger par les lettres reçues par Tocqueville et retrouvées dans ses archives, il est clair pourtant que beaucoup des lettres envoyées par Tocqueville en Angleterre ont été perdues ; celles du statisticien George Richardson Porter (1792-1852), de l'administrateur Herman Merivale (1806-1874), ou du juge sir James Lewis Knight-Bruce (1791-1866), par exemple. De même, quelques-unes des correspondances majeures de ce volume ne nous sont qu'incomplètement parvenues : ainsi la correspondance de Tocqueville avec Mr. et Mrs. Grote ne commence qu'en 1849. On sait pourtant qu'en 1846 celle-ci et son mari séjournèrent au château de Tocqueville[1]. Il manque 4 lettres au moins de Tocqueville dans l'une des correspondances les plus durables, celle avec lord Radnor (qui commença en mai 1835 pour se terminer en juillet 1857), comme en témoignent les lettres de lord Radnor à Tocqueville[2].

Malgré leurs imperfections[3] les travaux de Gustave de Beaumont ont été très utiles pour combler une partie des lacunes : c'est à Beaumont que nous devons 21 copies de lettres de Tocqueville qui ne furent pas toutes publiées dans son édition.

1. Voir la lettre de Tocqueville à sa femme du 19 août 1846 (*O.C.*, T. XIV, p. 498).

2. Les lettres de lord Radnor à Tocqueville des 6 et 19 avril, du 16 mai 1837, et du 19 juillet 1839, qui se trouvent aux Archives Tocqueville, indiquent que celui-ci lui avait écrit le 7 mars, le 14 avril, le 1er mai 1837, et le 13 juillet 1839.

3. Corrections stylistiques ou censure politique. Comparez notamment les 5 lettres de Tocqueville à lord Hatherton publiées par Beaumont et la version originale de celles-ci (116,125,134,138 et 146 de la présente édition).

Au total, le volume comporte — pour les 156 pièces du texte principal (155 lettres et 1 conversation) — 29 pièces provenant de sources imprimées, 115 pièces de sources manuscrites, et 5 qui sont des copies plus contemporaines, faites par Antoine Rédier[1].

La correspondance rassemblée ici est en grande partie celle de Tocqueville pendant sa maturité, de la publication de *De la démocratie en Amérique* en 1835, jusqu'à celle de *L'Ancien Régime et la Révolution* en 1856. Mais elle comporte aussi des aspects plus intimes.

En 1835, Tocqueville avait épousé une Anglaise, Mary Mottley. Pendant vingt ans, il s'occupa des affaires de sa belle-famille. Il intervint à sept reprises soit auprès de ses amis, soit directement auprès des autorités britanniques pour faire avancer la carrière de ses beaux-frères, Henry Mottley le premier, puis à la mort de celui-ci, son frère Joseph Mottley[2] : en 1842, Tocqueville intervint auprès de Peel afin de recommander Henry, avec succès. En 1854, le fils cadet de lord Radnor, Edward Pleydell-Bouverie, fit des démarches en faveur de Mottley au nom de Tocqueville auprès de sir James Graham, alors ministre de la Marine, mais sans succès cette fois.

Si Tocqueville ne répugnait pas à jouer de son influence dans une affaire d'ordre privé, on s'attendrait à plus forte raison à le voir agir de même là où était en jeu un intérêt public. À une époque antérieure à celle des mass media, où le langage écrit et imprimé, ainsi que l'art oratoire jouissaient d'un prestige certain auprès des cercles relativement restreints qui constituaient l'opinion publique cultivée, les observations d'un auteur de l'envergure de Tocqueville ne pouvaient manquer de retenir l'attention. En fait, il se limita à quelques remarques sur la manière dont le gouvernement anglais devait agir à l'égard des Canadiens. De toute évidence, Tocqueville redoutait de compromettre sa carrière politique en France par des interventions publiques à l'étranger et il préféra agir sur l'opinion par l'entremise de lettres à des amis[3] comme Reeve. La lettre que Tocqueville lui écrivit le 7 novembre 1840[4] en est un bon exemple. Il exprimait ses craintes quant à la durée de la monarchie de Juillet, si l'Angleterre persistait à humilier et isoler la France en Orient. Reeve recopia la lettre, la fit passer à Lansdowne qui à son tour l'envoya à Palmerston accompagnée d'une note soulignant le poids du jugement de Tocque-

1. Il s'agit de 5 lettres de Tocqueville à Horace Hammond, consul de Grande-Bretagne à Cherbourg.

2. Les tentatives de 1842, de 1845 et de 1851 se trouvent aux lettres 19, 37 et 71. La lettre de lord Radnor du 19 avril 1837, celle de Edward Pleydell-Bouverie, fils cadet de celui-ci du 26 février 1854, enfin celle de Mottley lui-même, du 22 juillet 1857, qui annonça à Tocqueville sa promotion comme capitaine (cadre de réserve) le 18 juillet, en fournissent les preuves.

3. Il y a dans la *Correspondance familiale* un extrait d'une lettre non datée de Tocqueville à sa femme, copiée par celle-ci, où il lui fait comprendre que Reeve était à son propre insu un intermédiaire indirect très utile pour agir sur l'opinion anglaise, *O.C.*, T. XIV, 212 M, p. 673.

4. *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 62-64.

ville [1]. Les Mémoires de Charles Greville démontrent clairement l'hostilité de Palmerston à l'égard de la France en 1840 et le mécontentement que lui causaient les correspondances entre Anglais et Français comme, précisément, la correspondance entre Reeve et Tocqueville. Selon Reeve lui-même, le Premier ministre, lord Melbourne, lut la lettre de Tocqueville et la jugea d'une grande importance [2], malgré l'irritation de Palmerston.

Tocqueville ne se contentait pas d'échanges épistolaires pour chercher à exercer une influence bénéfique sur les rapports franco-britanniques. Les lettres entrent dans toute une stratégie de rencontres, par lesquelles il entendait favoriser une meilleure compréhension entre les deux monarchies constitutionnelles. Ainsi le 18 décembre 1840, quand les relations entre les deux pays étaient encore difficiles, Tocqueville écrivit à Richard Monckton Milnes, alors à Paris et dont il venait de faire la connaissance, qu'il ferait tout son possible pour lui rendre agréable cette visite non pas seulement par sympathie personnelle, mais « par intérêt pour la chose publique, car la seule chance de paix qui reste encore à nos deux pays, est de se bien connaître [3] ». De fait, malgré la ressemblance au moins superficielle qui existait entre les institutions politiques de la France de 1830 à 1848, sinon de 1814 à 1830, et celles de la monarchie britannique, les Français connaissaient peu le régime anglais. En 1846, Charles de Rémusat, anglophile convaincu, note qu'en France, « les libéraux sont dans l'usage de se peu soucier de ce qui se passe en Angleterre [4] ». Cette indifférence des libéraux de la gauche et du centre gauche en France se comprend : l'entente de 1841 à 1846 entre la France et la Grande-Bretagne fut l'œuvre des conservateurs des deux pays, de lord Aberdeen d'une part, et de Guizot de l'autre, dont l'avènement au pouvoir symbolisait, pour la gauche et pour le centre gauche, l'humiliation de la France. C'est donc pour éviter au pays de nouvelles humiliations que Tocqueville par ses lettres s'efforce de renforcer l'entente franco-britannique, en fournissant des renseignements utiles sur le clergé, sur la commission des monuments anciens, sur la situation des jeunes libérés, les sociétés charitables, etc. Les lettres de Tocqueville constituent de ce fait un véritable cours de politique à l'usage des Anglais. Ceci est particulièrement évident lorsqu'il traite des affaires religieuses et montre avec vigueur le danger de l'alliance du trône et de l'autel, telle qu'elle se pratiquait sous la Restauration. Dans sa lettre du 3 mai 1835 à lord Radnor, Tocqueville alla jusqu'à déclarer que l'hostilité provoquée par cette alliance fut la cause principale de la chute de la branche aînée. De cette expérience française, Tocqueville

1. Palmerston Papers, GC/LA/58 et 59, Hartley Library, University of Southampton.
2. Charles Greville (éd. Henry Reeve), *A Journal of the reign of Queen Victoria from 1837 to 1852*, 3 vol., Londres, 1885, T. I, p. 362-363.
3. Voir lettre 11 de la présente édition.
4. Charles de Rémusat (éd. C.-H. Pouthas), *Mémoires de ma vie*, 5 vol., Paris, T. IV, p. 93. En fait, Tocqueville fut pour Rémusat l'un des rares libéraux à s'intéresser à la réforme économique introduite par Peel.

tire des leçons pour l'Irlande dans sa lettre du 28 août 1835. Pour lui, les problèmes de l'Irlande ont pour origine la division sociale complète entre les Anglais protestants et une population catholique dirigée par le clergé en politique aussi bien qu'en religion. Tocqueville suggéra qu'il fallait « sinon détruire, ce qui serait un grand malheur, mais du moins desserrer le lien étroit qui unit le prêtre au peuple. Je ne pourrais m'empêcher de croire que le plus efficace serait de donner un salaire au clergé [1] ».

Malgré ses efforts pour améliorer l'entente et exercer une influence en coulisse, Tocqueville lui-même se rendit néanmoins vite compte que les intérêts industriels et commerciaux antagonistes des deux puissances leur rendaient impossible une alliance sincère. Tout en voulant la paix, selon lui, l'Angleterre ne voulait pas d'alliée qui fût son égale. La France, qui ne pouvait pas non plus envisager une alliance russe ou allemande, devait donc se contenter d'une attitude expectative jusqu'au moment où serait possible une alliance véritable. Tocqueville jugeait probable à l'avenir une lutte entre l'Angleterre et la Russie, ce qui rendrait possible pour la France une alliance avec l'une de ces deux puissances [2]. Il fallut la révolution de 1848, et ses conséquences, pour qu'une alliance franco-britannique de cette sorte se réalisât pendant la guerre de Crimée de 1854-1856.

Tocqueville lui-même ne réussit pas toujours à éviter les différends avec les Anglais. L'affaire de lord Brougham en fournit un exemple frappant. Le 28 janvier 1843, Tocqueville prit la parole dans la discussion du projet d'adresse, à propos du droit de visite que les Anglais voulaient exercer sur les bateaux français afin de lutter contre la traite des esclaves. Il jugeait certaines conditions d'exercice de ce droit humiliantes pour une opinion française déjà très hostile à l'Angleterre. Le 2 février 1843, lord Brougham lui adressait une réplique cinglante tandis que les journaux anglais s'en prenaient à lui en l'accusant d'être hostile à l'alliance anglaise. Tocqueville se démena alors, écrivant à Reeve le 6 février, le 8 février à lord Radnor, le 9 à J.S. Mill, à Disraeli, enfin à Brougham lui-même avant de publier sur ce sujet un article dans *Le Constitutionnel* du 19 février, qu'il envoya à Reeve pour le faire traduire et publier en Angleterre. Une telle débauche d'activité montre qu'il avait été blessé. On peut s'en étonner. Le discours de Brougham était certes offensant, puisqu'il accusait Tocqueville à la fois d'hostilité à l'Angleterre et d'ignorance, mais Brougham était un vieil enfant terrible de la politique anglaise, connu pour son caractère difficile. Ce qui res-

1. Voir lettre 5 de la présente édition ; cette même idée se trouvait dans la lettre à Milnes du 12 décembre 1843 où Tocqueville observait : « Vous vous proposez un grand objet en voulant salarier le clergé catholique d'Irlande, mais ce clergé entendrait bien mal l'intérêt de sa puissance s'il vous acceptait », lettre 29 de la présente édition. Tocqueville avait exprimé au capitaine Basil Hall des craintes semblables à l'égard de l'Église anglicane dans sa lettre du 19 juin 1836 (lettre 7 de la présente édition).

2. *O.C.*, T. III, vol. 2, « Articles sur la question d'Orient », p. 320-324 ; IV, « Impossibilité d'une alliance intime ».

sort de cette affaire, c'est l'échec de Tocqueville à faire comprendre son point de vue en Angleterre, même parmi ses amis qui ne percevaient pas à quel point une partie de l'opinion publique (dont lui-même) ressentait l'humiliation de la France, depuis le traité du 15 juillet 1840. On conçoit dès lors comment Tocqueville, qui avait critiqué le gouvernement de Guizot pour avoir cédé à la volonté de l'Angleterre dans la question du droit de visite, pût accepter les mariages espagnols, en insistant sur la nécessité de maintenir la dignité et les intérêts de la France, malgré la colère de l'Angleterre[1].

Vient la révolution de 1848 : les lettres que Tocqueville écrit à ses correspondants anglais sont assez nombreuses pour permettre de suivre les différentes situations où il se trouva de 1848 à 1851 : d'abord simple représentant en 1848, puis ministre de juin à octobre 1849, il tombe gravement malade en 1850 avant de partir pour l'Italie et de séjourner à Sorrente de novembre 1850 à avril 1851. Enfin, il fait une dernière tentative, vaine, pour éviter le coup d'État, en essayant de faire réviser la constitution pour permettre la réélection de Louis Napoléon Bonaparte.

En 1848, Tocqueville, très critique à l'égard du régime déchu, ne fut pas hostile à la République. Dans sa lettre à lord Radnor du 26 mai 1848, il admettait la gravité de la situation, mais se fiait au bon sens du peuple et donnait, au passage, quelques conseils aux classes dirigeantes anglaises : « Il n'y a qu'un moyen d'éloigner et d'atténuer cette révolution, c'est de faire avant d'y être forcés tout ce qui est possible pour améliorer le sort du peuple[2]. » Pour Tocqueville donc, aucune nation ne pouvait s'assurer d'être à l'abri de troubles révolutionnaires. La confiance qu'il marquait à l'égard du bon sens populaire ne disparut pas, même après la journée du 15 mai et les journées de juin 1848 : l'élection de représentants républicains mais non révolutionnaires, l'aide fournie par le peuple afin de réprimer le soulèvement des journées de juin manifestaient la sagesse du peuple français et son goût de l'ordre. On sait que ce goût de l'ordre porté à l'excès devait conduire à l'élection à la présidence de la République de Louis Napoléon Bonaparte — ce qui, pour Tocqueville, partisan de la candidature du général Cavaignac, allait infiniment trop loin.

Ministre de ce même Louis Napoléon Bonaparte en 1849, Tocqueville se trouve affronté au problème qu'il avait entrevu dès février 1848 : comment, après des désordres révolutionnaires, faire en sorte que la République résistât d'une part aux révolutions, d'autre part à la réaction ? Comment maintenir une position d'entre-deux ? Ce fut préci-

1. *Écrits et discours politiques*, *O.C.*, T. III, vol. 2, p. 459-461, « Discussion sur l'amendement Dufaure-Billault à l'Adresse enjoignant par un paragraphe additionnel de ne rien céder aux Anglais en compensation des mariages espagnols : le 2 février 1847 ». Voir aussi, *infra*, p. 24, note 4.

2. Lettre 47 de la présente édition.

sément la nécessité où il se trouvait de préserver un juste milieu qui lui valut l'incompréhension anglaise. Tocqueville n'avait pas voulu d'une expédition à Rome pour rétablir le pouvoir temporel du pape ; mais cette expédition une fois entreprise, il tenta de préserver l'indépendance de la France à la fois face aux puissances réactionnaires comme l'Autriche et face aux révolutionnaires d'Italie et de France. Comme par le passé, Tocqueville eut recours une fois de plus à son serviable ami Henry Reeve pour expliquer sa politique à l'opinion anglaise [1]. Il écrivit aussi à Milnes le 18 août et à Normanby le 23 août 1849 [2]. Dans ces deux lettres, Tocqueville se montre manifestement sur la défensive : il se plaint auprès de Milnes du manque de soutien du parti libéral et auprès de lord Normanby, des conseils impertinents de lord Palmerston qui n'étaient pas de mise pour une puissance continentale et catholique comme la France [3]. Ce fut Reeve lui-même qui, vers la fin du ministère de Tocqueville, mit le doigt sur les causes des divergences entre Français et Anglais. Les Français ont une politique étrangère conservatrice par crainte des révolutions : « Vous redoutez l'esprit révolutionnaire parce que vous le connaissez — vous l'avez vu sur les barricades de juin — votre premier devoir est de lui résister, au-dehors comme en France. Le parti libéral ou whig avancé en Angleterre n'a ni cette expérience ni ces justes craintes [...] Il en résulte que les agents anglais à l'étranger sont souvent fort dangereux et ne savent en vérité le mal qu'ils font, parce que nous en sommes séparés nous-mêmes par le camp retranché du principe aristocratique. C'est l'excès de confiance ou de sûreté qui nous rend téméraires ; c'est la grandeur du péril qui rendra tout homme d'État en France sage, pacifique et modéré, dès qu'il sera responsable de l'avenir de son pays et de l'Europe [4]. »

Pour échapper au péril révolutionnaire, la France se livra à un Bonaparte. Après le coup d'État qui priva Tocqueville de la possibilité de jouer un rôle politique, la correspondance change de caractère. Tocqueville écrit davantage : la majeure partie de la correspondance (80 lettres et 1 conversation) est datée de la période d'exil intérieur qui va de décembre 1851 jusqu'à la mort de Tocqueville en 1859. Mais d'acteur sur la scène politique qu'il avait été, Tocqueville fut réduit au rôle passif d'observateur.

1. Voir la lettre de Tocqueville le 5 juillet 1849 et les lettres de Reeve à Tocqueville des 6, 14 et 21 juillet 1849 (lettres 5, 6 et 7 en appendices de la présente édition, p. 334-338). Il s'agissait de préparer le débat à la Chambre des lords du 20 juillet 1849.

2. Lettres 55 et 57 de la présente édition.

3. Selon Françoise Mélonio (« Tocqueville et la restauration du pouvoir temporel du pape [juin-octobre 1849] », *Revue historique*, janvier-mars 1984, n° 549, T. 271), dès la mi-août, Tocqueville n'eut plus d'illusions quant à la possibilité d'obtenir des réformes.

4. Reeve à Tocqueville, le 21 juillet 1849 (lettre 7 en appendice de la présente édition, p. 337-338). On pourra comparer cette analyse posée de Reeve à l'attitude indignée de W.R. Greg au sujet de la politique italienne poursuivie sous l'égide de Tocqueville (voir W.R. Greg, *Literary and Social Judgements*, 2 vol., 4e édition, Londres, 1877, T. II, p. 37).

Le coup d'État de Louis Napoléon fut donc pour Tocqueville une source de déboires personnels et politiques (si tant est que ceux-ci fussent séparables chez lui). Le 21 juin 1851, il avait écrit à Milnes à propos de la réaction en France et en Angleterre à son rapport sur la révision de la constitution de 1848 : « pour moi le monde civilisé ne s'étend guère au-delà de votre race et de la nôtre[1] ». Trois ans plus tard, il avouait à Mrs. Grote que la France ne lui semblait plus participer au mouvement de la civilisation[2]. En France, on ne lisait plus guère parce que le mouvement des idées n'était plus stimulé par l'exercice de la liberté politique[3]. Sous ce rapport, l'opinion de Tocqueville ne semble pas très éloignée de celle professée par Benjamin Constant à l'égard du Consulat et du premier Empire[4].

Le 9 février 1852, Tocqueville écrivit pourtant à Milnes qu'il était personnellement moins à plaindre que d'autres hommes politiques, puisqu'il avait depuis bien des années le projet d'écrire un grand ouvrage[5]. Afin de se consacrer aux recherches indispensables, il aurait voulu se retirer pendant quelque temps de la vie politique. Le coup d'État lui en offrit l'occasion, et la publication en 1856 de *L'Ancien Régime et la Révolution* allait en être le fruit. Malgré cet effort pour faire bonne contenance devant le coup d'État et ses suites, il n'y a aucun doute que Tocqueville en fut péniblement affecté. Son ami Reeve n'était pas dupe ; le 18 décembre 1857, il écrivit à lord Hatherton, dont Tocqueville venait de faire la connaissance : « I admire Tocqueville's philosophical life as much as you do, and it is a part of my own conception of a well-spent life that it should begin and end in contemplation, rather than active pursuits. But though it sits well on Tocqueville, his present position is not voluntary : it cost him a severe struggle to embrace it ; and no man suffered more from his divorce from power, at the moment he had set his hand upon it[6]. » Tocqueville souffrit particulièrement de la prudence de l'opinion anglaise à l'égard de Napoléon III. Dès le coup d'État, il avait déploré l'attitude favorable ou attentiste des hommes politiques anglais et de la presse à l'égard de la France. Pour Tocqueville, qui avait été témoin de l'attitude très peu amène de l'Angleterre pendant la monarchie de Juillet (surtout pendant le passage de Palmerston au ministère des Affaires étrangères), et qui, comme ministre, avait dû souffrir du manque de compréhension des Anglais au sujet de

1. Lettre 70 de la présente édition.
2. Lettre 87 de la présente édition.
3. Voir aussi lettre 115 à Mrs. Grote du 31 mai 1857, où Tocqueville dénonce la bêtise comme l'une des conséquences du régime despotique, qui atrophie la sociabilité.
4. « Assurément, Buonaparte est mille fois plus coupable que ces conquérants barbares qui, commandant à des barbares, n'étaient point en opposition avec leur siècle. Il a choisi la barbarie, il l'a préférée. Entouré de lumières, il a voulu ramener la nuit », Benjamin Constant, *De l'esprit de conquête et de l'usurpation* dans *Œuvres* (éd. Alfred Roulin), Paris, 1964, p. 1584. Voir aussi George Armstrong Kelly, *The Humane Comedy. Constant, Tocqueville and French Liberalism*, Cambridge, 1992.
5. Lettre 72 de la présente édition.
6. *Hatherton Correspondence, 1857*, T. 30, n° 102, Reeve à Hatherton, 18 décembre 1857, lettre inédite, Staffordshire Record Office, D/260/M/F/5/27.

la question romaine, la situation ne manquait pas d'ironie : « On voit qu'il ne s'agit plus du roi de Naples, mais du chef de notre nation et du maître d'une armée de 400 000 hommes. Si comme moraliste j'en ai un peu souffert, ma vanité de Français en a été très flattée[1]. » Néanmoins, quand l'essayiste W.R. Greg lui demanda son avis sur l'alliance franco-anglaise, la réponse de Tocqueville du 16 avril 1854 fut nette : « [...] je vois cette alliance avec bonheur ; je l'ai toujours regardée comme l'événement le plus désirable qui pût avoir lieu. Seule elle peut garantir non seulement les libertés générales de l'Europe [...] mais l'avenir des libertés particulières de chacun des peuples européens. Car la Russie est la pierre angulaire du despotisme dans le monde ; et cette pierre, fût-elle arrachée par la main de despotes, entraînera tôt ou tard dans sa chute tous les gouvernements absolus. Je souhaite donc de tout mon cœur, et comme Européen et comme Français, que l'alliance dure et qu'elle soit triomphante[2]. » Remarquons toutefois que Tocqueville ne favorisait cette alliance que dans l'intérêt de la liberté elle-même dans l'espoir que l'alliance entre la monarchie constitutionnelle anglaise et le despotisme français tournât à la longue au désavantage de ce dernier. En tout cas, il semble avoir été tiraillé entre le cœur et l'esprit. Le moraliste en Tocqueville souffrait de l'hypocrisie[3] de la presse ou des hommes politiques anglais qui étaient capables d'une part de juger sévèrement le despotisme russe, et d'exprimer de l'autre une opinion bien plus indulgente sur celui de la France.

N'en déplaise à Tocqueville, il est difficile de ne pas admettre que, pour assurer l'efficacité d'une alliance dont lui-même se disait partisan, il valait mieux que les deux partenaires fussent à même de s'entendre, malgré leur hostilité réciproque ancienne, et malgré la différence profonde des principes politiques dont ils s'inspiraient. L'appui que Tocqueville donnait donc à l'alliance franco-anglaise était certes nuancé. Il semble avoir pris même un malin plaisir à signaler dans sa correspondance les désavantages de l'alliance pour l'Angleterre. Dans une lettre à Circourt du 26 janvier 1855, il constate la diminution du prestige militaire de l'Angleterre, très inférieure sur ce point à la France qui bénéficiait d'armées entraînées en Algérie depuis la conquête, et il prédit les effets néfastes de l'alliance avec un régime despotique pour la constitution politique anglaise : « Voilà des considérations chagrines que je me donne la joie de faire part à mes amis d'Angleterre toutes les fois que je leur écris. Je doute qu'elles leur rendent mes lettres très agréables[4]. » Politiquement dangereuse, l'alliance était de surcroît fragile. Pendant l'automne de 1856, les rapports entre les deux pays se refroidirent

1. Lettre 72 de la présente édition.
2. Lettre 82 de la présente édition.
3. Selon l'avis de Tocqueville, ce qui était pour les Anglais un pragmatisme louable n'était rien de moins que de l'hypocrisie. Une explication plus positive de ce trait, qui vaut aussi bien pour le XIX^e siècle que pour l'histoire plus récente, se trouve dans John Lukacs, *Five Days in London — May 1940*, New Haven et Londres, 1999, p. 124.
4. *O.C.*, T. XVIII, p. 236.

quelque peu, ce qui provoqua chez Tocqueville la crainte « qu'en voulant être trop intimes, les Anglais et nous pourrions bien devenir moins amis, et que deux peuples si différents et d'humeur si incompatible ne se marient pas impunément[1] ». Vers la fin de sa vie, Tocqueville éprouvait toujours cette même inquiétude. Dans une lettre du 5 novembre 1858 à Cornewall Lewis, il se montre pessimiste sur la possibilité pour les deux pays de parvenir à une entente durable, car il s'attend à voir renaître incessamment en France les sentiments anti-anglais[2]. De toute évidence donc, l'alliance ne réussissait ni à détruire le despotisme, ni à promouvoir une entente véritable — de sorte que les deux objectifs prônés par Tocqueville semblaient s'exclure mutuellement[3].

Les périls que Tocqueville craignait pour les institutions libres de l'Angleterre ne résultaient pas uniquement de l'alliance avec le second Empire. Tocqueville redoutait aussi que l'Angleterre ne finît par adopter la centralisation administrative, dont il découvrait l'origine ancienne en France, bien avant la Révolution. À considérer tout ce que la France avait perdu progressivement selon Tocqueville pendant l'ancienne monarchie : la croyance religieuse, la liberté politique, les libertés municipales et locales, les pouvoirs secondaires, la levée équitable de l'impôt, l'unité des classes et une aristocratie (ou la possibilité d'en avoir une), on peut comprendre l'attitude protectrice qu'il adoptait (de « mère poule », selon l'expression de Seymour Drescher[4]) à l'égard des institutions anglaises. L'exemple le plus frappant de cet état d'esprit se trouve dans la lettre que Tocqueville envoya le 18 novembre 1855 à Cornewall Lewis, alors chancelier de l'Échiquier. Celui-ci avait cherché auprès de Tocqueville des informations sur l'enseignement en France, et tout particulièrement sur le recrutement des enseignants par concours. Tocqueville fournit les détails avec sa serviabilité habituelle tout en exprimant de très fortes réserves à l'idée que l'Angleterre dût emprunter quoi que ce fût au système français. Il craignait en premier lieu que le système d'enseignement français, dont le baccalauréat était la partie essentielle, ne nuisît à l'originalité intellectuelle. Ceci n'était cependant que le moindre désavantage ; selon Tocqueville, le système centralisé des concours était incompatible avec la culture politique anglaise : « Je suis si convaincu que la bureaucratie, la centralisation administrative et toutes les mœurs et toutes les habitudes qu'elle a créées sont presque incompatibles avec la liberté politique, que je tremble [...] quand je vois un peuple libre vouloir transporter chez lui

1. Lettre 112 de la présente édition.

2. Sur cette préoccupation croissante de Tocqueville, voir Seymour Drescher, *Tocqueville and England*, Cambridge, Mass., 1964, p. 179 et suiv.

3. Il est à noter pourtant que la franchise de Tocqueville au sujet de l'alliance franco-anglaise variait selon l'identité de son correspondant. Dans une lettre à Mrs. Phillimore, Tocqueville se consola des maux de la guerre en accentuant le côté positif de l'alliance de deux puissances naguère ennemies (lettre 88). Écrivant à Harriet Grote et à Cornewall Lewis cependant (lettres 89 et 90), Tocqueville exprima la crainte que l'incompétence anglaise ne fût exploitée par le gouvernement français contre l'Angleterre.

4. Voir Seymour Drescher, *op. cit.*, p. 179.

une partie de nos lois. Tout se tient dans la constitution d'un peuple [...] et il y a toujours à craindre, en important un perfectionnement, d'apporter avec lui les vices du système auquel on emprunte[1]. »

Le système des partis politiques en Angleterre n'échappait pas non plus à sa vigilance inquiète. L'existence de deux grands partis bien disciplinés était à son avis un élément indispensable à la santé du corps politique anglais et pour cette raison il appréciait peu le ministère minoritaire Derby-Disraeli, qui se maintenait grâce à l'appui de ses adversaires politiques. Il fit part de ses réserves à son ami Cornewall Lewis, membre de l'ancien cabinet : « Il y a quelque chose qui blesse l'honneur de ces institutions dans le spectacle d'un parti qui s'affermit et qui ne s'y soutient qu'en acceptant la tutelle de ses adversaires les plus fondamentaux[2]. » Tocqueville savait sans aucun doute que cette situation avait perdu la monarchie de Juillet. Le danger existait également pour l'Angleterre, bien qu'à un moindre degré, et Tocqueville tenait à ce que les Anglais ne s'aveuglent point à ce sujet : « Il n'y a pas de lois si bien établies qui ne souffrent pas à la longue par le mauvais usage qu'en font ceux qui les pratiquent. Il est sage de ne pas l'oublier et de ne point agir comme ces hommes robustes qui ruinent leur constitution, comptant trop sur sa force[3]. » Un avertissement de ce genre exprimé à un tel correspondant montre clairement l'inquiétude de Tocqueville. Les Anglais avaient le bonheur sans pareil de jouir de la liberté politique et des institutions qui étaient à même de l'entretenir. Le devoir de ceux qui possédaient ce dépôt précieux était de le garder avec soin afin de pouvoir le transmettre à d'autres en temps opportun. La lecture d'un article de W.R. Greg, intitulé « The state of Parties », publié dans la *National Review* de juillet éveilla pour une dernière fois dans cette correspondance ces mêmes résonances et souvenirs chez Tocqueville. L'article analysait les conséquences du *Reform Bill* de 1832. L'auteur décrivait une situation où les deux partis principaux étaient peu distincts idéologiquement, où l'électorat et les députés eux-mêmes n'acceptaient plus la même discipline que par le passé. Le résultat en était une faiblesse croissante des deux partis majoritaires, et l'existence d'un puissant tiers-parti minori-

1. Lettre 95 de la présente édition.
Cette appréhension tranche singulièrement avec l'opinion que Tocqueville exprima le 15 février 1855 à Senior sur la différence qui existait entre les institutions de l'Angleterre et celles du continent européen : « Les Anglais auraient tort de se croire aussi séparés et en dehors du reste du monde qu'ils ont été jusqu'ici, de telle sorte que ce qui se passerait universellement sur le continent ne dût pas influer sur leurs propres institutions. Je crois que dans l'âge du monde où nous sommes, et surtout dans celui que nous entrons, nul peuple européen ne peut rester longtemps absolument différent de tous les autres ; et que tout ce qui devient la loi générale du continent ne peut manquer d'exercer à la longue une très grande influence sur le sort des lois particulières de la Grande-Bretagne, malgré la mer, et plus qu'elle, les mœurs et les institutions spéciales qui vous ont caractérisés jusqu'à présent » (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 177). Tocqueville affirma ne pas craindre que l'on déposât sa lettre, pour la relire cinquante ans plus tard, mais en fait cent années écoulées auraient mieux justifié cette prophétie. La constante sollicitude que Tocqueville manifesta toutefois pour ces mêmes institutions permet de douter qu'il eût voulu voir la réalisation de sa prédiction.
2. Lettre 154 de la présente édition (voir aussi lettre 153).
3. *Ibid.*

taire qui était à même d'exercer une influence disproportionnée. La conséquence la plus nuisible, selon Greg, était d'accroître le poids des intérêts privés et de l'égoïsme. La réaction de Tocqueville dans l'avant-dernière lettre de cette correspondance (du 1er octobre 1858) fut d'approuver sans réserve l'analyse de Greg. Il n'ajouta à cette analyse qu'une conséquence de plus, l'inconvénient de faire diriger la politique étrangère par la législature. Comme Greg lui-même, Tocqueville ne s'attendait à voir renaître deux grands partis politiques qu'au moment où la division politique se serait exprimée plus nettement entre les partisans de la démocratie d'une part, et ceux de l'aristocratie, de l'autre.

L'attention de Tocqueville s'étendait aussi à l'aristocratie anglaise qu'il regardait comme le rempart des libertés[1]. Le 7 février 1854, Reeve lui écrivit une lettre où il déployait toute son éloquence à louer la bravoure de l'aristocratie anglaise sur les champs de bataille de Crimée[2]. La réaction de Tocqueville fut négative, mais il ne semble pas l'avoir confiée à Reeve ; le 4 février 1855, il l'exprima sans ménagement à Mrs. Grote : « Ce n'est pas seulement par des services militaires qu'une aristocratie se conserve. S'il en était ainsi, la nôtre ne serait pas en poussière[3]. » Une aristocratie valable devait savoir gouverner aussi bien que mourir héroïquement, et sans cette habileté politique, Tocqueville craignait que l'aristocratie anglaise ne connût le sort de la noblesse française. L'intérêt qu'il manifestait pour sa survie ne résultait pas seulement d'une analyse intellectuelle montrant que cette classe était utile aux institutions anglaises. Tocqueville avait pour l'aristocratie anglaise une sympathie de naissance, comme pour l'aristocratie française. Dans ses *Souvenirs*, il décrit celle-ci comme « une sorte de franc-maçonnerie dont tous les membres continuent à se reconnaître entre eux par je ne sais quels signes invisibles, quelles que soient les opinions particulières qui les rendent étrangers ou même adversaires[4] ». Tocqueville avait selon Victor Cousin conservé toute la distinction de l'Ancien Régime : « Il y a [...] quelques hommes qui écrivent aussi bien que Tocqueville, et quelques-uns qui parlent aussi bien que lui, mais personne n'écrit ni ne parle *comme* lui. La beauté exquise, l'harmonie et la finesse de sa conversation et de sa narration sont des reliques de l'Ancien Régime. Elles sont traditionnelles. Elles sont héritées ; elles n'auraient pu être acquises[5]. » Toc-

1. Pour l'opinion que Tocqueville exprima à Senior sur les avantages de garder aussi longtemps que possible une aristocratie en Angleterre, afin de préserver la liberté, voir la conversation du 22 février 1854 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 420) ; voir également celle du 10 avril 1854, où il fit l'analyse des conséquences malheureuses pour la France de la perte de son aristocratie (*ibid.*, p. 429-430).

2. *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 150-151.

3. Lettre 91 de la présente édition ; voir aussi la lettre de Tocqueville à Senior du 22 janvier 1855 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 173-175).

4. *O.C.*, T. XII, p. 222-223. Tocqueville alla jusqu'à affirmer qu'il était beaucoup plus à l'aise avec les gentilshommes dont il ne partageait ni les idées ni les intérêts qu'avec les bourgeois qui les partageaient.

5. *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 422, conversation du 7 mars 1854.

queville évoqua pour lady Thereza d'une manière très émouvante son enfance aristocratique[1]. Plus âgé, par son activité politique en Basse-Normandie, il renoua à l'échelle individuelle avec le rôle de patronage que la noblesse française en tant que classe politique n'avait plus la possibilité de jouer, et que l'aristocratie anglaise avait encore le bonheur de pouvoir remplir, pour peu qu'elle le voulût. Privé de toute fonction politique, après sa démission de la présidence du Conseil général de la Manche le 29 avril 1852[2], exilé de l'intérieur, pour ainsi dire, Tocqueville n'en continua donc pas moins des relations actives avec la population rurale, comme ses amis, aristocrates anglais. Il importa deux cochons d'Angleterre, afin d'améliorer la race porcine locale[3] ; il se renseigna, auprès de lord Hatherton, sur les techniques propres à améliorer une agriculture paysanne, comme celle de la Normandie d'alors (utilisation de l'ivraie italienne, une plante fourragère ; usage du guano ; préparation du fumier de cour de ferme[4]). Ces initiatives démontrent clairement la responsabilité que Tocqueville se faisait un devoir d'assumer dans sa région, malgré le bonapartisme qui florissait en Normandie, et malgré l'isolement politique dont il souffrait amèrement[5].

L'événement le plus considérable des dernières années de Tocqueville fut sans aucun doute le succès retentissant, dès la publication en juin 1856, de *L'Ancien Régime et la Révolution* (dont la traduction anglaise parut peu de temps après), et ce que l'on pourrait voir comme la suite de ce succès, l'apothéose que fut son séjour en Angleterre (juin-juillet 1857).

Que Tocqueville eût des doutes sur le succès de l'ouvrage dans son propre pays, cela se conçoit, car le livre constituait une critique accablante des institutions de l'ancienne monarchie (sauf en ce qui concerne les états du Languedoc[6]). En même temps, l'analyse historique de Tocqueville s'accompagnait d'une critique très pertinente des institutions et de l'esprit du second Empire. La publication fut donc de sa part un acte politique. Ce n'était pas son premier acte d'opposition au régime autoritaire de Louis-Napoléon, puisqu'il avait envoyé au *Times*, par l'entremise de Mrs. Grote, un compte rendu détaillé anonyme du coup d'État, qui parut dans le numéro du 11 décembre[7]. En 1856, Tocqueville n'avait plus besoin de cacher son identité. Le 10 août

1. Lettre 114 de la présente édition ; voir aussi l'analyse que fit Tocqueville de la nature de l'obéissance que la noblesse de France prêtait au roi pendant l'ancienne monarchie (*O.C.*, II, vol. 1, p. 176-177).
2. *O.C.*, T. X, p. 725-726, « À Messieurs les électeurs du canton de Montebourg ».
3. Lettres 129 et 134 de la présente édition.
4. Lettres 132, 141, 145 et 153 de la présente édition.
5. Deux lettres de la présente édition suffiront pour donner un aperçu de cet état d'esprit chez Tocqueville, celles du 18 octobre 1857 à lady Thereza Lewis et du 23 juillet 1858 à Harriet Grote (139 et 148).
6. *O.C.*, T. II, vol. 1, p. 254-258.
7. *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 119-129.

1856, dans une lettre à Mrs. Grote, il présente son livre comme « une protestation contre la servitude et un effort pour relever les mœurs publiques autour de la liberté[1] ». Pourtant, comme Richard Herr le souligne, la conclusion implicite de *L'Ancien Régime* n'était nullement optimiste en ce qui concernait l'avenir politique de la France : l'ancienneté et la puissance de la centralisation administrative semblaient rendre improbable l'avènement de la liberté[2]. L'avant-propos de *L'Ancien Régime* était particulièrement pessimiste[3]. Ce fut cette partie de l'ouvrage en particulier qui incita le critique régulier du *Times* à taxer Tocqueville de fatalisme[4]. Ce pessimisme ou fatalisme ne semblait pas en tout cas devoir blesser le public anglais, car les allusions qu'il fait à l'Angleterre sont positives, et même flatteuses[5]. Tocqueville semble avoir craint pourtant que la critique qu'il avait faite des institutions françaises ne fût mal vue en Angleterre, par sympathie pour Napoléon III, son allié. Tocqueville fit part de cette appréhension à Harriet Grote : « [...] les Anglais ont cette admirable faiblesse non seulement de ne pas approuver, mais pour ainsi dire de ne point voir ce qui ne leur semble pas conforme à la politique actuelle de leur pays. Tout ce qui peut, en réveillant la France, tendre à créer des embarras à un gouvernement allié paraît aisément inopportun ou est pour eux inaperçu[6]. » En fait, le livre de Tocqueville fut en Angleterre comblé d'éloges par les journaux et par les revues, notamment par le *Times*, et par l'*Edinburgh Review*. Ce fut W.R. Greg qui assura les comptes rendus de *L'Ancien Régime* dans ces deux organes, de façon fort élogieuse[7]. Pour Greg, *L'Ancien Régime* était tout à fait digne de *De la démocratie en Amérique*. Greg admirait à la fois l'originalité de la perspective et l'abondance des recherches. Les amis et correspondants de Tocqueville devaient être tout aussi élogieux. Reeve, le 1er mai 1856, indiqua son plein accord avec les thèses de Tocqueville (ce qui n'avait pas toujours été le cas lors de la traduction de *De la démo-*

1. Lettre 103, de la présente édition.
2. Richard Herr, *Tocqueville and the Old Regime*, Princeton, 1962, p. 90-95.
3. *O.C.*, T. II, vol. 1, p. 73-75.
4. Voir Samuel Lewis, « Absolutism in Extremis » dans *Secularia, or Surveys on the Mainstream of History*, Londres, 1862, p. 344-383. Cette accusation de fatalisme lancée contre Tocqueville a du piquant, car celui-ci ne l'admit point comme une optique acceptable pour une philosophie de l'histoire. Voir à ce sujet la lettre 144 de la présente édition à sir James Stephen, où Tocqueville exprima son opposition à une interprétation raciale, qu'il qualifia de fatalisme, afin d'expliquer les libertés politiques anglaises.
5. Citons comme un exemple l'observation de Tocqueville à propos de l'Angleterre au XVIIe siècle : « On y trouvera [...] le système féodal dans sa substance, des classes qui se pénètrent, une noblesse effacée, une aristocratie ouverte, la richesse devenue la puissance, l'égalité devant la loi, l'égalité des charges, la liberté de la presse, la publicité des débats ; tous principes nouveaux que la société du Moyen Âge ignorait [...] L'Angleterre [...] est déjà une nation toute moderne » (*O.C.*, T. II, vol. 1, p. 94). Voir aussi les observations de Tocqueville sur la destruction du système de caste en Angleterre (*ibid.*, p. 148), sur l'unité des classes hautes et moyennes, et la cause de cette unité (*ibid.*, p. 152).
6. Lettre 103 de la présente édition.
7. Pour le texte de ces comptes rendus, voir le *Times* des 3 et 10 septembre 1856, « De Tocqueville's France before The Revolution of 1789 », et l'*Edinburgh Review*, octobre 1856, art. IX (p. 531-561), 1. *L'Ancien Régime et la Révolution* par Alexis de Tocqueville, Paris, 1856 ; 2. *On the State of Society in France before the Revolution of 1789 and on the Causes which led to that Event*, by Alexis de Tocqueville, traduit par Henry Reeve, Londres, 1856.

cratie en Amérique, comme il l'avoua lui-même[1]). Le 20 août 1856, Senior lui exprima tout le plaisir et toute l'instruction que la lecture de *L'Ancien Régime* lui avait procurés. Dès le 10 août, Tocqueville s'agitait pour obtenir l'opinion de Mrs. Grote[2], qu'il obtint par l'entremise de Senior, dans sa lettre du 20 octobre. Encore une fois la réaction fut très positive[3]. Un peu plus tard J.S. Mill, le 15 décembre 1856, exprima une opinion entièrement favorable sur le livre, malgré la différence qu'il reconnut entre la manière de voir de Tocqueville et la sienne. « Envisagé seulement comme un chapitre d'histoire universelle, il me paraît un des plus beaux qu'on ait jamais faits[4]. »

La réaction la plus agréable pour Tocqueville, parce qu'elle était la plus argumentée, fut probablement celle de Cornewall Lewis, avec lequel il échangea 5 lettres du 30 juillet au 3 novembre 1856[5]. Dans sa première lettre du 30 juillet, Lewis déplore la brièveté du livre (une plainte plutôt flatteuse pour l'auteur). Pour Lewis, l'ouvrage de Tocqueville avait le mérite suprême d'être rédigé sans aucun parti pris politique, et d'offrir au lecteur une perspective judicieuse et raisonnée sur les causes et la nature de la Révolution française. La seule réserve d'importance portait sur l'analyse de l'attitude des philosophes du XVIII[e] siècle touchant la religion. Lewis croyait comprendre que, selon Tocqueville, les philosophes avaient eu pour premier intérêt la politique, et en second lieu seulement la religion. L'œuvre de Voltaire, que Lewis connaissait bien, ne lui semblait pas pouvoir être analysée ainsi. La réponse de Tocqueville le 13 août montre à quel point la lettre de Lewis lui avait fait plaisir malgré leur différend. Tocqueville note que l'irréligion avait existé avant le XVIII[e] siècle, mais que seules les passions politiques avaient pu alors la rendre populaire. Voltaire lui-même avait contribué puissamment à fomenter les idées révolutionnaires. S'ensuivit entre les deux hommes un débat sur le caractère révolutionnaire de l'œuvre de Voltaire dont Lewis soulignait le goût, bien peu révolutionnaire, pour le despotisme éclairé[6]. Pour Tocqueville, la correspondance échangée avec Lewis fut d'un grand profit. Son ami lui avait montré la nécessité de remanier dans une édition ultérieure la partie du livre qui traitait de la situation religieuse au XVIII[e] siècle en France.

Somme toute, malgré ses craintes, Tocqueville n'avait pas lieu d'être mécontent de l'accueil que son livre avait reçu en Angleterre.

L'année suivante, il allait avoir la possibilité de mesurer sur place la célébrité que son ouvrage lui avait acquise. Pour la seconde partie de son travail, consacrée à la Révolution, Tocqueville avait besoin de

1. *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 170.
2. Lettre 103 de la présente édition.
3. *O.C.*, T. VI, lettre 91, vol. 2, p. 192 et suiv.
4. *O.C.*, T. VI, lettre 34, vol. 1, p. 350.
5. Voir les lettres 101, 104, 105, 108 et 109 de la présente édition.
6. Il convient de noter que Lewis ne fut pas le seul des correspondants anglais de Tocqueville à relever son opinion négative des philosophes ; voir à ce sujet l'observation de Mrs. Grote et la lettre de J. S. Mill (voir *supra*, notes 3 et 4).

consulter des documents historiques à même d'éclaircir l'état d'esprit qui influa sur les événements, comme il le précisa à Lewis : « Journaux, brochures, lettres particulières, correspondances administratives[1]. » Tocqueville avait déjà pu consulter les fonds de la Bibliothèque impériale. Il souhaitait travailler sur les fonds encore plus importants du British Museum, après s'être assuré auprès de Lewis qu'ils étaient bien catalogués et faciles à consulter (ce qui s'avéra ne pas être le cas). Tocqueville arriva en Angleterre le 19 juin 1857 et semble avoir été de retour en France le 21 juillet suivant. Les douze pièces relatives à ce séjour (11 lettres et 1 conversation) que contient ce volume indiquent assez clairement les côtés positifs et négatifs de ce voyage. Pour ce qui était de ses recherches, les espoirs de Tocqueville furent déçus. Lord Clarendon (ministre des Affaires étrangères et beau-frère de Lewis) accorda à Tocqueville l'autorisation exceptionnelle de consulter les dépêches diplomatiques, et celui-ci put en obtenir ultérieurement les copies dont il eut besoin. Au British Museum, Tocqueville eut moins de succès : le 25 juin 1857, il écrivit à sa femme qu'il craignait de ne pas pouvoir utiliser les fonds qui s'y trouvaient, faute de classement[2]. Ce jugement était un peu sévère, comme il ressort des remerciements que Tocqueville adressa le 17 juillet 1857 à Panizzi[3], le bibliothécaire. Pour être à même de consulter les brochures anonymes, Tocqueville aurait eu besoin d'un catalogue chronologique, qui n'existait pas à l'époque. Du point de vue de la recherche historique, le voyage fut donc un échec. Mais ce fut un succès mondain. L'ouvrage de Tocqueville était le sujet des conversations les plus louangeuses[4]. L'auteur fut donc un hôte très recherché, invité dans d'innombrables déjeuners. Il eut une entrevue avec le prince Albert, à la demande même de celui-ci. À quatre reprises, il quitta Londres pour aller à la campagne, deux fois chez les Grote, une fois chez lord Hatherton (une connaissance nouvelle) et la dernière fois chez son vieil ami lord Radnor. Pour couronner ces hommages, sir Charles Wood, ministre de la Marine, fit droit au désir de Tocqueville de faire avancer la carrière navale de Joseph Mottley, son beau-frère, mais ce fut aussi grâce à la prévenance de Wood que Tocqueville put retourner directement chez lui dans un bâtiment de la marine anglaise.

En ces années d'exil intérieur, se retrouver brièvement au milieu d'une société où il se sentait libre dut être pour Tocqueville un grand soulagement. Il n'était pas pour autant aveugle aux défauts de la société aristocratique anglaise. Il avait bien conscience qu'il était fêté comme écrivain, certes, mais aussi comme aristocrate. Le 2 juillet 1857, il écrivait à sa femme : « Je m'amuse quelquefois à faire causer ici quelques-unes de ces grandes dames que je rencontre et qui me parlent comme à

1. Lettre 108 de la présente édition.
2. *O.C.*, T. XIV, p. 605.
3. Lettre 124 de la présente édition.
4. Pour le compte rendu de ces rencontres flatteuses, voir *O.C.*, T. XIV, lettres 141, 168 M-169 M-170 M (respectivement aux pages 332-333, 604-610).

l'un des leurs et je suis surpris de retrouver précisément les mêmes vanités, les mêmes préjugés qui ont perdu l'aristocratie française. Il faut les entendre parler de tout ce qui n'est pas de leur société naturelle et de ce qu'il y a d'ennuyeux à recevoir des gens comme les Reeve ou les Senior ou même les Grote [...] Pourquoi donc reçoit-on si bien tous ces gens qu'on considère comme inférieurs à soi ? Parce qu'on en a peur. Parce qu'on vit dans un pays où il faut compter avec tout le monde et surtout avec ceux qui parlent, écrivent, ou agissent[1]. » Pour Tocqueville, c'était la liberté seule qui préservait l'aristocratie anglaise des conséquences de ses préjugés nobiliaires. En France, la noblesse s'était constituée en caste fermée — et elle en était morte. En Angleterre, l'aristocratie était contrainte de tenir compte des autres classes qui étaient à même d'exercer de l'influence. Lord Radnor semble avoir incarné pour Tocqueville l'aristocrate idéal qui, même sur ses vieux jours, se consacrait au bien-être de la population locale et lui donnait de bons exemples à suivre[2]. L'Angleterre offrait ainsi à Tocqueville la vision rassurante d'une aristocratie encore capable de jouer son rôle de patronage, et de s'ouvrir aux autres classes éclairées.

Le 9 juin, avant son retour en Normandie, la nouvelle de la révolte des cipayes qui avait éclaté en mai 1857 était arrivée en Angleterre. Tocqueville s'intéressait depuis longtemps à la domination anglaise en Inde. Il avait envisagé d'écrire sur ce sujet un ouvrage qu'il abandonna en décembre 1843[3], mais dont la préparation lui avait permis de conclure au caractère extraordinaire de la conquête anglaise. À l'encontre des conquérants antérieurs de l'Inde, les Anglais avaient réussi à asseoir durablement leur domination. Pourtant la conquête s'était effectuée sans plan préconçu, avec peu de troupes et en dépit des réticences, non seulement du gouvernement anglais, mais aussi de la Compagnie des Indes orientales qui en assuma la responsabilité[4].

Tocqueville n'estimait guère la civilisation indienne, la supériorité de l'Europe étant à ses yeux incontestable. Son peu d'estime pour les Indiens est manifeste dans sa lettre à lady Thereza Lewis du 18 octobre 1857. La révolte des cipayes était à ses yeux une révolte de barbares dont il ne regretta nullement la défaite. Il n'en éprouvait pas moins une déception véritable quant à la politique des Anglais. Un État libre aurait dû faire mieux que de se substituer aux gouvernements antérieurs en employant les mêmes méthodes. Les Anglais étaient tout juste parvenus à gouverner un peu moins mal que leurs prédécesseurs[5]. Pour Tocque-

1. *Ibid.*, lettre 173 M (p. 614).
2. *Ibid.*, lettre 178 M (p. 623-624).
3. Lettre 141 de la présente édition.
4. *O.C.*, T. III, vol. 1, p. 443-446.
5. Voir lettre 141 de la présente édition ; voir aussi *O.C.*, T. III, vol. 1, p. 495, 505 où l'on verra cette même opinion inchangée depuis seize ou dix-sept années.

ville, l'abolition de la Compagnie des Indes était indispensable pour civiliser l'Inde sous l'égide anglaise.

Les correspondants anglais de Tocqueville étaient loin de partager tous cette opinion. De l'avis de Senior, l'empire indien n'était pour l'Angleterre qu'une source d'inquiétude et de fragilité et, pour sa part, il n'aurait pas demandé mieux pour son pays que de pouvoir s'en débarrasser, si une telle opération avait pu se faire sans danger[1]. Tocqueville eut à combattre une idée semblable chez lady Thereza Lewis : il y avait du piquant dans cet échange d'opinions, car Cornewall Lewis, le mari de sa correspondante, avait écrit en 1841 *An Essay on the Government of Dependencies*, qui avait exercé une grande influence sur l'opinion informée en Angleterre. De l'avis de Lewis, la puissance colonisatrice devait accorder l'indépendance à toute colonie susceptible d'en jouir, et le but de n'importe quelle colonisation devait être l'indépendance ultérieure. Cette thèse était en opposition directe à celle de Tocqueville pour qui une puissance coloniale avait l'obligation de maintenir sa domination. Un peuple qui abandonnait ses colonies (sans y avoir été forcé, comme ce fut le cas pour l'Angleterre à la fin de la guerre de l'Indépendance américaine) rendait publique sa décadence. « Tout peuple qui lâche aisément ce qu'il a pris et se retire paisiblement de lui-même dans ses anciennes limites proclame que les beaux temps de son histoire sont passés. Il entre visiblement dans la période de son déclin[2]. » L'attitude européo-centrique de Tocqueville, constante depuis les années quarante, ne se limitait pas à affirmer la nécessité de garder les colonies une fois acquises. Face à la violence de la révolte, Tocqueville considérait que le devoir d'une nation plus civilisée était de donner un exemple de supériorité morale. Il admettait que les Anglais avaient subi des atrocités dans l'Inde, mais à cause du niveau de leur propre civilisation, ils ne devaient point s'abaisser à en commettre à leur tour. Impérialiste, Tocqueville ne jugeait néanmoins une colonisation légitime que si elle était civilisatrice.

Sur un point cependant, Tocqueville semble avoir douté et même changé d'avis. Pendant la monarchie de Juillet, il avait prôné l'importation en Algérie d'une population agricole européenne[3]. En janvier 1858, Henry Reeve fit paraître dans l'*Edinburgh Review* un article intitulé « Prospects of the Indian Empire », où il proposait la colonisation européenne de l'Inde comme l'un des moyens de la faire prospérer. Le 6 mars, Tocqueville écrivit à lord Hatherton à ce sujet. Se fondant sur l'expérience française en Algérie, il disait craindre l'irritation inévitable qui devait naître chez l'indigène pauvre à la vue d'un étranger plus influent et plus prospère que lui-même : « Je ne doute pas qu'en

1. *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 204, Senior à Tocqueville, 7-10 août 1857, et *ibid.*, p. 217-218, Senior à Tocqueville le 2 août 1858.
2. *O.C.*, T. III, vol. 1, p. 214.
3. Voir *O.C.*, T. III, vol. 1, p. 294, intervention de Tocqueville du 9 juin 1846 ; voir aussi son rapport du 2 juin 1847 sur les camps agricoles, *ibid.*, p. 380-408.

Algérie les Arabes et les Kabyles ne soient plus irrités de la présence de nos colons que de celle de nos soldats[1]. » Tocqueville exprima ce même souci à Reeve le 30 janvier 1858 ajoutant que le risque était particulièrement grand quand les colons étaient des Anglais, peuple peu apte à créer des liens affectifs avec une race différente[2].

À côté de ses correspondants permanents, Tocqueville eut aussi des correspondants épisodiques. C'est le cas de sa correspondance avec le marquis de Normanby qui reprend en 1857-1858, après une interruption de huit ans. Tocqueville connaissait Normanby, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris de 1846 à 1852, depuis le début de 1847, et, en tant que ministre des Affaires étrangères de juin à octobre 1849, il eut des rapports officiels avec lui. Dans la grande majorité des lettres, Normanby est pour Tocqueville « mon cher lord » ; en effet, Tocqueville avait eu une très haute opinion de la manière dont Normanby s'était conduit pendant son ambassade — opinion qu'il confia à Senior. « Il était impossible pour un ministre de mieux cultiver la bonne entente entre les deux pays. Il a cherché à connaître les sentiments de la France aussi bien que le lui permettait son devoir envers l'Angleterre[3]. » Normanby avait été nommé ambassadeur à Paris par les soins de Palmerston après la crise des relations franco-anglaises que l'affaire des mariages espagnols[4] avait provoquée. Les rapports de l'ambassadeur avec les députés de l'opposition avaient été bien meilleurs que ceux qu'il avait eus avec Guizot et les membres du gouvernement français. À partir du 20 décembre 1847, Normanby avait tenu pendant une année un journal des événements de 1847-1848. Par la suite, il avait remanié son journal en recourant à d'autres sources contemporaines. Il consulta Tocqueville sur les démarches à entreprendre pour faire traduire l'ouvrage en français tout en en gardant la propriété. Cette initiative de Normanby allait jeter une lumière crue sur la manière d'interpréter sous le second Empire l'histoire de la monarchie de Juillet. Publier soit des journaux, soit des mémoires sur la période contemporaine était alors une affaire épineuse tant sous le rapport de la politique que sous celui des convenances. La situation gouvernementale de la France ne permettait pas une liberté d'expression entière, pour ce qui était de la politique surtout

1. Lettre 145 de la présente édition.

2. *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 252-255 ; pour la réponse flatteuse quoique insouciante de Reeve du 4 février 1858, voir *ibid.*, p. 256-258.

3. *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 265, conversation du 16 mai 1850. Tocqueville exprima des réserves pourtant sur la tentative de l'ambassadeur d'exercer une influence politique sur Louis Napoléon par l'entremise de Miss Howard, la maîtresse de celui-ci.

4. Il s'agit des mariages du 16 octobre 1846 de la reine Isabelle II d'Espagne avec son cousin don François de Bourbon, duc de Cadix, et de l'infante Louise-Fernande avec le duc de Montpensier, fils cadet du roi Louis-Philippe. Ce fut le retour de Palmerston au pouvoir en Angleterre qui les avait accélérés. Ceci assura l'influence de la France en Espagne aux dépens de l'Angleterre, qui avait prôné la candidature de Léopold de Saxe-Cobourg, cousin de la reine Victoria et de son mari. Cette décision prise par le roi Louis-Philippe et par Guizot mit fin à l'entente franco-anglaise. (Voir Roger Bullen, *Palmerston, Guizot and the Collapse of the Entente Cordiale*, Londres, 1974.)

et les convenances interdisaient les jugements trop abrupts sur les hommes. Beaumont lui-même aura à affronter ce problème lorsqu'il publiera son édition des ouvrages et des lettres de Tocqueville, après la mort de celui-ci. La situation différait à peine en Angleterre malgré la liberté politique et celle de la presse ; lord Hatherton, par exemple, blâma le manque de délicatesse dont N.W. Senior avait fait preuve en publiant dans ses journaux les opinions confidentielles de ses amis[1]. Tocqueville lui-même n'envisagea jamais de publier de son vivant ses souvenirs[2] et, le 5 avril, exprima à Reeve sa désapprobation devant l'intention de Guizot de publier des mémoires avant sa mort. Tocqueville fut donc embarrassé lorsque Normanby, à l'instar de Guizot, lui fit part de son intention de publier de son vivant un ouvrage portant sur la politique contemporaine, et lui demanda de servir d'intermédiaire avec un traducteur. À tout le moins Tocqueville s'attendait que l'ouvrage restât dans les limites d'une polémique courtoise. Normanby avait essayé de rassurer Tocqueville à cet égard en précisant, le 9 septembre 1857, que son ouvrage, d'une impartialité rigoureuse quoique plutôt favorable au centre gauche, ne concernait pas le gouvernement actuel de la France, et ne révélait rien de la diplomatie[3]. Tocqueville ainsi rassuré se mit à la recherche d'un traducteur, sans prévoir de difficultés. Celles-ci ne tardèrent pas à se présenter ; dans sa lettre du 25 novembre 1857[4], Tocqueville dut annoncer que Louis de Loménie, son premier choix comme traducteur, croyait devoir refuser d'entreprendre ce travail en raison des attaques contre son ami Guizot, durement critiqué dans l'ouvrage de Normanby[5] (Loménie avait épousé la fille de Charles Lenormand, qui avait été suppléant de Guizot à la Sorbonne de 1835 à 1846). Loménie eut l'obligeance de chercher un autre traducteur. Il proposa le travail à Mme Louise Belloc qui, après avoir lu le premier volume, refusa nettement d'entreprendre la traduction, en raison de l'hostilité marquée qu'elle y avait trouvée à l'égard du roi Louis-Philippe, de la maison d'Orléans, et de ceux qu'elle qualifiait d'acteurs secondaires[6]. Tocqueville, qui jusqu'alors n'avait pas lu le journal, commença alors à s'inquiéter. La différence entre anciens ministériels et anciens opposants s'était amoindrie, au point qu'une critique du régime déchu n'était pas plus acceptable pour les uns que pour les autres. Tocqueville avertit donc Normanby qu'il allait faire face à une réaction défa-

1. Voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, le 14 juin 1857, p. 480, et le 11 juillet 1857, p. 483, où le jugement sur l'action de Senior serait de Tocqueville lui-même.

2. « Je ne suis très friand que des mémoires posthumes ; quand, n'ayant plus rien à espérer ni à craindre, on se donne à cœur joie le plaisir de mordre après sa mort ceux qu'on a été obligé de ménager de son vivant » (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 217).

3. Archives Tocqueville.

4. Lettre 140 de la présente édition.

5. Dans sa lettre du 6 octobre 1857 (Archives Tocqueville), tout en affirmant que rien dans son journal ne dût déplaire à Guizot, Normanby reconnut que dans la première partie de l'ouvrage, où il s'agissait des causes de la révolution de 1848, Guizot et lui-même ne seraient pas de la même opinion.

6. Archives Tocqueville, Mme Louise Belloc à Louis de Loménie, le 15 décembre 1857.

vorable même de la part de ses anciens amis « ceux qui tout en étant de votre avis sur la plupart de vos critiques sont rendus indulgents pour le gouvernement tombé par la vue de vices semblables, mais mille fois plus grands, plus oppressifs et plus corrupteurs qu'on reproche avec raison au gouvernement actuel de la France [1] ». Normanby ne s'attendait nullement, du moins au début, à une réprobation quasi universelle, et Tocqueville dut revenir à la charge pour lui dessiller les yeux, dans sa lettre du 21 décembre 1857 : « [...] l'année 1848 n'est point encore pour nous de l'*histoire*. Les passions qui s'y rattachent sont conjurées, mais ne sont pas éteintes, il s'en faut de beaucoup, malgré l'apparence. En racontant les événements de cette année-là, quelques précautions qu'un étranger puisse prendre, il faut qu'il s'attende à rencontrer ces passions et non pas un jugement impartial[2]. » « Il me paraît donc vraisemblable, conclut Tocqueville, que vous trouverez difficilement un traducteur (non anonyme) parmi ceux qui regrettent les institutions libres, quelqu'imparfaites qu'elles soient et sont fort ennemis du régime actuel, quelqu'habile qu'il puisse être. Or, ces personnes-là forment malheureusement la [presque]-totalité de ceux qui ont une notoriété dans les lettres. Le parti du gouvernement serait ce me semble celui qui vous donnerait le plus aisément un bon traducteur [...][3] » Normanby dans sa réponse du 29 décembre 1857[4] s'étonna du déplaisir avec lequel l'ancien parti libéral envisageait la publication de ce qui n'était pour l'auteur qu'un récit véridique, destiné à détourner les Anglais de leur tendance à encourager partout les révolutions. Normanby était d'ailleurs prêt à atténuer sa condamnation du gouvernement Guizot dans l'édition française, quoiqu'il crût Guizot responsable par ses fautes de la chute du régime. Pour Normanby, le bilan de la monarchie de Juillet n'avait pas changé ; pour les orléanistes, les circonstances politiques avaient forcé un rapprochement que l'ancien ambassadeur n'avait pas compris. Tocqueville lui-même dut s'apercevoir le 24 décembre dans quel guêpier il s'était fourré lorsqu'il reçut une lettre indignée de Reeve — ami personnel de Guizot — à propos de la publication du livre de Normanby, qui avait soulevé une désapprobation universelle en Angleterre. Reeve lui-même déclara que les grandes revues (sans excepter l'*Edinburgh Review* dont il était l'éditeur) ne rendraient pas compte de l'ouvrage. Une lettre de Brougham avait laissé entendre que Napoléon III approuverait fort la traduction du livre de Normanby que Tocqueville serait en train de surveiller. Tocqueville se hâta de démentir ce bruit auprès de Reeve, mais sans nier avoir essayé de trouver pour Normanby un traducteur et un éditeur. Citant à Reeve les assurances que l'ancien ambassadeur lui avait données quant à l'impartialité de son

1. Lettre 140 de la présente édition.
2. Lettre 142 de la présente édition.
3. *Ibid.*
4. Archives Tocqueville.

ouvrage [1], Tocqueville maintint contre son ami qu'une traduction française du livre de Normanby s'imposait et que Guizot avait eu une grande responsabilité dans les malheurs de la monarchie de Juillet. Tocqueville exprimait néanmoins le désir de ne pas attrister la famille d'Orléans, et de ne pas polémiquer avec Guizot ; une mésentente parmi les orléanistes n'eût profité qu'à Napoléon III. Tocqueville fut en fait fort soulagé quand, le 11 janvier 1858, Normanby lui fit savoir qu'il avait réussi à trouver lui-même un traducteur [2]...

L'attentat d'Orsini et ses conséquences immédiates en France et en Angleterre sont moins évoqués dans la correspondance anglaise que l'on n'aurait pu s'y attendre. Parmi ses correspondants anglais, ce fut à Reeve que Tocqueville exprima le plus clairement son inquiétude, car il craignait une répression rigoureuse aux dépens des vestiges de la liberté (de fait l'attentat devait conduire à adopter la loi de sûreté générale, promulguée le 27 février 1858). Tocqueville craignait même pour sa liberté personnelle. Le 2 décembre 1851, il avait été enfermé pendant deux jours ; désormais c'est le secret de ses lettres qui lui paraissait menacé. C'est pour cette raison qu'il se crut obligé d'abréger ses observations politiques — il semble en avoir vivement souffert [3]. La répression fut en fait de courte durée, mais l'attentat eut deux conséquences néfastes durables aux yeux de Tocqueville : le refroidissement des rapports franco-anglais [4] d'une part, et de l'autre la naissance [5] puis la durée artificielles du cabinet Derby-Disraeli, qui était en quelque sorte le produit de l'hostilité ressentie par l'opinion publique anglaise à l'égard de la France. La célébration de fêtes du 4 au 8 août à Cherbourg afin d'inaugurer le chemin de fer Paris-Cherbourg et le Grand Bassin du port qui donna lieu du 4 au 6 août à une rencontre des souverains français et anglais eut précisément pour objectif de remédier, dans la mesure du possible, aux ravages que l'attentat d'Orsini avait infligés à

1. Tocqueville à Reeve, le 24 décembre 1857, *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 250-251 ; pour d'autres opinions de Tocqueville sur Guizot, voir les extraits des *Commonplace Books* de Monckton Milnes, p. 317, 322, 327 de la présente édition.

2. On peut penser que Tocqueville, quoiqu'il n'ait pas exprimé d'opinion sur la critique de Normanby contre Guizot, partageait le sentiment de Beaumont, selon lequel cette critique semblait « devoir être plus utile que nuisible ». Lettre de Beaumont à Tocqueville, le 5 février 1858, *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 540.

3. Citons comme exemple la lettre de Tocqueville du 22 mars 1858, où il exprima à Reeve sa déception de ne pas le voir : « [...] les mêmes circonstances qui empêchent de se voir gênent le libre-échange des idées par la correspondance ; ce qui fera que ma lettre sera courte, bien que j'eusse naturellement bien des choses à vous dire sur ma manière de juger les affaires publiques et en particulier la situation des deux pays », *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 258-259.

4. Voir *supra*, note 4, p. 24.

5. Après l'attentat d'Orsini, il y eut une réaction anti-anglaise assez orageuse, tant officielle (dépêche de Walewski du 23 janvier) qu'officieuse (adresses des colonels au *Moniteur* des 21-31 janvier). Palmerston présenta à la Chambre un projet de loi conforme au vœu du gouvernement français (*Conspiracy to murder Bill*), mais l'opinion publique s'émut et on accusa Palmerston de se plier aux exigences françaises. Son cabinet fut renversé, et il démissionna le 22 février. Il fut remplacé par le cabinet Derby-Disraeli qui se maintint grâce à une entente des radicaux, des peelistes et des conservateurs, mais qui était en effet minoritaire. Palmerston revint au pouvoir en juin 1859. (Voir *supra*, p. 16-17.)

l'alliance franco-anglaise. Tocqueville eut alors le plaisir de recevoir dans son château de nombreux amis, anglais et français, attirés par la grandeur du spectacle [1].

À cette date Tocqueville était déjà gravement malade et crachait le sang. Les lettres qu'il adressa à ses amis d'août 1858 jusqu'à sa mort font alterner les bulletins de santé avec les analyses politiques [2]. C'est peut-être la lettre à W.R. Greg du 1er octobre 1858 qui manifeste le plus brutalement le passage de Tocqueville d'une vie quasiment normale à l'état de malade. Après y avoir discuté l'analyse qu'avait faite Greg de la situation des grands partis politiques, un post-scriptum du 22 octobre coupa court pour annoncer que Tocqueville, malade, devait partir dans le sud de la France [3]. Le 4 novembre, Tocqueville arrivait à Cannes avec sa femme, après un voyage extrêmement pénible.

Grâce à l'initiative de Senior, Tocqueville allait trouver à Cannes un ancien ennemi transformé en ami. Brougham, avec qui Tocqueville s'était brouillé en 1842 [4], était l'un des personnages influents de cette ville. En novembre 1858, Senior lui écrivit que Tocqueville était à Cannes pour des raisons de santé, et lui cita un extrait d'une lettre de celui-ci : « Lord Brougham habite Cannes une partie de l'hiver. Sa conversation, quand je pourrai parler, et ses livres seraient pour moi une immense ressource. Malheureusement, j'ai eu avec lui, il y a quelques ans, une querelle politique qui a donné lieu à une correspondance publique assez aigre de part et d'autre, et depuis ce moment nous nous sommes tenus à distance [5]. » Senior conseilla à Brougham, s'il avait envie de renouveler ses rapports avec Tocqueville, de faire à celui-ci une visite spontanée en sa qualité de confrère académique, sans faire allusion à cette démarche, et Brougham suivit cet avis amical [6].

La santé d'un personnage aussi célèbre que Tocqueville ne pouvait manquer d'attirer l'intérêt public. Au début de décembre 1858, la nouvelle parut dans quelques journaux que Tocqueville était gravement malade à Cannes. Tocqueville essaya de rassurer ses amis, qualifiant de

1. Voir, dans l'ordre chronologique des invitations, ses lettres à Milnes du 28 avril (lettre 146 de la présente édition), à Reeve du 16 juin (*O.C.*, VI, vol. 1, p. 266-267), à Senior du 30 juin (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 212-213), à Gladstone du 13 juillet (*ibid.*, p. 216), à Milnes du 22 juillet (lettre 147 de la présente édition), à Hatherton du 1er septembre, que Tocqueville invita à venir le voir l'année suivante (lettre 153 de la présente édition). Il y a également une lettre à Reeve du 13 août, où Tocqueville regretta que celui-ci n'eût pas pu lui rendre visite (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 269-271). Le 5 septembre enfin, Tocqueville écrivit à Cornewall Lewis qu'il l'aurait invité s'il lui avait supposé le désir de voir les fêtes de Cherbourg (lettre 154 de la présente édition).

2. Voir, par exemple, la lettre du 23 juillet 1858 à Harriet Grote, lettre 148 de la présente édition.

3. Lettre 155 de la présente édition.

4. Voir *supra*, p. 10.

5. Brougham Mss., n° 34266, lettre inédite, Senior à Brougham, le 26 novembre 1858, University College London Library.

6. La preuve de l'amélioration des rapports entre les deux hommes se trouve non seulement dans la lettre de Tocqueville à Brougham de mars 1859 (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 283-284), mais aussi dans les trois courtes lettres de celui-ci à Tocqueville (Archives Tocqueville).

« pur canard[1] » la nouvelle ; jusqu'en mars 1859, il ne semble pas avoir douté d'être en voie de guérison. La dernière lettre de cette correspondance, celle que Tocqueville écrivit le 8 mars au consul Horace Hammond, montre qu'un mois avant sa mort, Tocqueville se souciait encore de politique étrangère. Il craignait que la politique italienne de Napoléon III ne suscitât une coalition contre la France. Ces prédictions ne se réalisèrent que partiellement : après les victoires de Magenta et de Solferino, la campagne militaire prit fin, en partie devant la menace d'une mobilisation prussienne ; la défaite d'une France isolée et la chute de Napoléon III n'eurent lieu qu'en 1870.

La correspondance anglaise de Tocqueville est à bien des égards un tissu de paradoxes. Il est clair qu'il ressentit un véritable enthousiasme pour les institutions anglaises et pour l'esprit qui les régissait. En même temps, il sut créer d'excellents rapports avec ses amis anglais. Mais, comme homme politique, Tocqueville avait forcément une position moins simple. La France et l'Angleterre avaient été des ennemies séculaires, et les dernières hostilités ne remontaient pas plus loin qu'à la bataille de Waterloo. Il y avait par conséquent une méfiance mutuelle. Sous la monarchie de Juillet la France avait bien des raisons de voir en l'Angleterre une voisine peu commode et une alliée arrogante (surtout à l'époque où Palmerston dirigeait les Affaires étrangères). Tocqueville se rendait compte que les intérêts des deux nations s'excluaient, et qu'une alliance étroite était donc impossible. À la fin de la monarchie de Juillet, l'Angleterre était franchement hostile à la France ; la révolution de 1848 avait amélioré les relations, mais Tocqueville devait souffrir comme ministre des Affaires étrangères de l'incompréhension anglaise face aux problèmes que la France, puissance catholique et continentale, dut affronter à propos de la question romaine en 1849.

L'avènement du second Empire mit les deux nations sur un pied d'égalité. Si Tocqueville accepta la nécessité de la nouvelle alliance, ce fut bien malgré lui. Le coup d'État était à ses yeux une honte, car la France, ayant perdu sa liberté, était déchue du rang élevé qu'elle avait eu parmi les nations. C'est pour cette raison que Tocqueville se tourna du côté de l'Angleterre, le pays de l'Europe où la liberté était le plus solidement établie. La correspondance le montre soucieux de la préservation des institutions anglaises, inquiet du discrédit de l'Angleterre comme puissance militaire après l'inefficacité flagrante dont elle avait fait preuve pendant la guerre de Crimée. Cette tendresse à l'égard de l'Angleterre ne voulait pas dire que Tocqueville était indulgent. Le caractère anglais, soit pragmatique, soit hypocrite et altier, ne lui plaisait guère. L'administration anglaise de l'Inde lui semblait peu éclairée. Les sympathies hautement proclamées de Tocqueville allaient en fait moins

1. *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 607. Voir aussi ses lettres à Reeve et Senior, *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 274-280, et *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 218-222.

vers l'Angleterre que vers l'État qui avait le bonheur de jouir de la liberté et d'un gouvernement stable, tandis que, pendant la courte vie de Tocqueville lui-même, la France avait connu six régimes. En même temps, la réception flatteuse de son ouvrage en 1856 et son voyage triomphal de 1857 avaient dû exercer un effet consolateur. Si Tocqueville était isolé dans son propre pays, il n'en était pas ainsi de l'autre côté de la Manche. C'est en ce sens donc que l'Angleterre était devenue, comme il l'avait proclamé dès 1835, mais désormais d'une manière plus profondément sentie, sa seconde patrie intellectuelle.

A.P. KERR
UNIVERSITÉ DE READING

NOTE SUR LE TEXTE

La Commission Tocqueville a voulu que seules les lettres de Tocqueville soient comprises dans ce volume, et non celles de ses correspondants. Je me suis donc bornée à publier les lettres essentielles et pour les autres, là où cela m'a semblé opportun, soit à en faire un résumé, soit à en citer des fragments.

L'orthographe a été modernisée. La ponctuation a été respectée dans la mesure du possible. Après la correspondance proprement dite, des annexes présentent des pages retrouvées de Tocqueville, rédigées de toute évidence vers les années 1840 ; des extraits des *Commonplace Books* de Richard Monckton Milnes qui recueillit au cours des années les observations de son ami ; dix lettres inédites de Henry Reeve à Tocqueville qui auraient dû figurer dans le premier volume du tome VI.

AVERTISSEMENT

La majeure partie des lettres comprises dans ce volume sont des documents inédits, qui proviennent des archives et des institutions suivantes :

Archives Tocqueville
Beinecke Rare Book and Manuscript Library, Yale University
Berkshire Record Office
Bibliothèque publique et universitaire de Genève
Bodleian Library
British Library
Historical Society of Pennsylvania
Holland Archives
Houghton Library, Harvard University
Kent County Archives
Liverpool Record Office
Mulgrave Archives
National Library of Wales
Norfolk Record Office
Princeton University Library
Public Record Office
Representative Church Body Library, Dublin
Staffordshire Record Office
Trinity College Library, Cambridge, Houghton Collection
University of Chicago Library Archives
University College London
University of Toronto

J'ai eu recours également aux ressources des Archives municipales de Toulouse, des Archives nationales, de la bibliothèque de l'Institut, de la British Newspaper Library, de la Reading University Library, et du Museum of English Rural Life, également à l'Université de Reading et de la Hartley Library, à l'Université de Southampton.

En tout premier lieu, je tiens à exprimer ma gratitude très particulière envers le comte d'Hérouville qui a bien voulu me permettre de travailler aux Archives Tocqueville.

Ensuite, je désire exprimer ma reconnaissance à M. Robert Holland, au marquis de Normanby, au comte de Shelburne, ainsi qu'au *Master* et aux *Fellows* de Trinity College Cambridge, pour m'avoir autorisée à publier les lettres originales

de Tocqueville qu'ils conservent dans leurs fonds. Je remercie également le comte de Derby qui a permis la publication du compte rendu d'une conversation avec Tocqueville, rédigée en 1857 par lord Stanley, plus tard quinzième comte de Derby.

Pendant la préparation de la correspondance, j'ai bénéficié des connaissances de M. Vincent Giroud, de la Beinecke Rare Book and Manuscript Library, à l'Université Yale, de M. David McKittrick, de Mmes Alison Sproston et Diana Chardin, de la bibliothèque de Trinity College Cambridge, de M. Ben Zerouk de la bibliothèque de l'Institut, et de M. Jean-Paul Hervieu, des Archives départementales de la Manche. En même temps, MM. Hugh Brogan, John Fryer, Douglas Johnson, Michael Johnson, Andrew Knapp, David Lee et Mmes Joan Switzer et Janet Kerr m'ont encouragée et conseillée d'une manière aussi amicale qu'efficace, ainsi que Mme Françoise Mélonio, secrétaire scientifique de la Commission Tocqueville, dont l'aide, les conseils et l'appui m'ont été très précieux. Mme Angie Southern a dactylographié le texte avec une grande compétence et beaucoup de bonne humeur. Mme Dominique Medley a eu le dévouement et la générosité de corriger et de revoir tout le texte.

Que tous et toutes, qui m'ont apporté leur concours, reçoivent l'expression de ma reconnaissance la plus sincère.

MM. Seymour Drescher et William Fortescue ont accepté de réviser mon travail, et je les remercie des améliorations qu'ils y ont apportées.

Enfin, la Leverhulme Research Fund m'a accordé pour l'année 1996-1997 une bourse de recherches, me permettant de prendre une année sabbatique pendant laquelle la majeure partie de mes recherches ont été effectuées. Je remercie à cette même occasion M. Peter Noble, alors chef de la section des Études françaises, et l'Université de Reading, de m'avoir dispensée de mes obligations universitaires au cours de cette année, me permettant de me consacrer à ces travaux.

A.P. KERR
Université de Reading
Septembre 1999

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

B.L. Add. Mss.	British Library, Additional Manuscripts.
Édition Beaumont	*Œuvres complètes d'Alexis de Tocqueville, publiées par Madame de Tocqueville*, éd. Gustave de Beaumont, 9 vol., Paris, 1864-1866 (voir aussi *infra, O.C.In.*).
F.O.	Foreign Office.
Grote, P.P.	*George Grote, Posthumous papers : comprising selections from familiar correspondence during half a century. Some youthful compositions by the late George Grote, with portions of Mss. Notes and extracts from authors ancient and modern, made by the same at various dates down to 1871*, Londres, 1874.
M.L.R.	*Memoir, Letters, and Remains of Alexis de Tocqueville*, translated from the French by the Translator of *Napoleon's Correspondence with King Joseph* (Minnie Senior, plus tard M.C.M. Simpson), 2 vol., Londres, 1861.
N.L.W.	National Library of Wales.
O.C.	*Œuvres, Papiers et Correspondance d'Alexis de Tocqueville*, Paris, 1951 —.
O.C.In.	*Œuvres et Correspondance inédites d'Alexis de Tocqueville*, éd. Gustave de Beaumont, 2 vol., Paris, 1861. (Ces deux volumes sont aussi compris dans l'édition Beaumont, t. V et VI.)
P.R.O.	Public Record Office.
T.C.L.C.	Trinity College Library, Cambridge.
Yale Tocqueville Mss.	The Beinecke Rare Book and Manuscript Library, Yale University Library, Yale Tocqueville Manuscripts.

I

TOCQUEVILLE PENDANT LA MONARCHIE DE JUILLET

septembre 1833 - septembre 1847

1. À MRS. ELIZABETH BELAM

[4/5 September 1833[1]]

My dear Mrs. Belam[2],

Although I have so many things to do today, being very near to leave this country, however I want to write to you to express all the gratitude I feel for the kindness you have shown to me during my absence. I know that for several times, Mary being not able to go to Etretat to fetch my letters or to bring her own to the post, you have been there yourself and take[n] the trouble to do it. It is indeed a very great service you have rendered to us in that circumstance, and I beg you to receive all my thanks for it.

I expect to leave England in the coming two or three days, and [*sic*] although I confess [to] you confidentially that I like much better the departure than the arrival. There is something which attracts me terribly in France in spite of all my roving dispositions. I leave to your sagacity to fancy what it may be[3]. I will not say more on that subject to you because I know that very probably some other person will see this letter, and it would appear as if it had been written for being seen. The first time I will leave you [*sic*], I must take your word not to show my letters to any body whoever he may be, so I will speak freely about every subject.

1. La date de cette lettre n'est pas indiquée. Tocqueville y écrit qu'il compte quitter l'Angleterre dans les deux ou trois jours à venir. Ses dernières impressions sur l'Angleterre portent la date du 7 septembre (voir *O.C.*, T. V, vol. 2, p. 36-42). On peut donc dater cette lettre du 4 ou 5 septembre 1833.

2. Mrs. Elizabeth Belam (née en 1769, mariée en 1798) était la tante du côté paternel de Mary Mottley (1799-1864), la future Mme de Tocqueville, qu'elle éleva. Les deux femmes habitaient Versailles et firent connaissance avec Tocqueville quand celui-ci était juge-auditeur au tribunal de cette ville.

3. C'est-à-dire Mary Mottley.

I assure you, Madam, if it had not been the desire to come back again in France, my little tour in your native land must have been exceedingly pleasant. The country is generally very pretty, and the inhabitants receive the [*sic*] foreigners with the greatest ease and attention. I was afraid when at first landed, to meet everywhere with the old prejudices against the French ; but I have perceived them very rarely indeed, and I have not been called a single time *chien de français*[1]. You see that I must be full of gratitude, so I am.

I am very sorry, my dear Mrs. Belam, to be obliged to write you so short a letter and in a so bad [*sic*] style. But I hope you will pay attention only to the intention of the writer, which was to assure you of his kindest sentiments.

Archives Tocqueville. Minute de la main de Tocqueville. Lettre inédite.

2. À LORD RADNOR

Londres, [le 3] mai 1835

My lord[2],

Pour répondre aux questions que vous m'avez posées[3], je crois utile d'établir d'abord en droit et en fait ce qu'était la position des ministres de la religion avant la révolution de 1830. Je parlerai ensuite de l'état actuel et de ses résultats.

Lorsque Napoléon rétablit en France l'exercice de la religion catholique, il ne rendit pas au clergé ses biens-fonds ; mais il lui appliqua une partie du budget de l'État. Les prêtres de *propriétaires* devinrent *salariés*. Ce ne fut point la seule atteinte portée à leur indépendance par l'Empe-

1. En français dans le texte.

2. William Pleydell-Bouverie, troisième comte Radnor (1779-1869), homme politique du parti whig. Sa famille était d'origine huguenote, et il reçut une partie de son éducation en France, où il fut présenté à Louis XVI et à Marie-Antoinette. Il assista aux débuts de la Révolution française. Il fut député de Downton en 1801, et représenta la ville de Salisbury de 1802 jusqu'à 1828, date où il entra à la Chambre des lords. Partisan des principes du libéralisme avancé, il appuya des mesures de réforme sociale. Tocqueville avait eu une lettre d'introduction auprès de lord Radnor lors de son premier voyage de 1833, et fit un séjour chez lui à Longford Castle près de Salisbury, du 1er au 4 septembre (voir *Voyages*, *O.C.*, T. V, 2, p. 26-28).

La correspondance entre Tocqueville et lord Radnor, intégralement rédigée en français, manifeste une véritable affection entre les deux hommes qui restèrent liés jusqu'à la mort de Tocqueville.

3. Selon une note de Beaumont (*O.C.*, T. II, p. 44, note 1), au cours d'une conversation avec Tocqueville en mai 1835, lord Radnor lui aurait posé une question sur « le mouvement des esprits en matière religieuse, et l'état de l'opinion publique vis-à-vis du clergé ». La réponse que fit Tocqueville aurait tant impressionné lord Radnor, qu'il lui demanda de la lui écrire. De fait, il y a aux Archives Tocqueville une lettre de lord Radnor à Tocqueville datée du 2 mai 1835, où il écrit : « Si vous pouvez sans trop de peine me donner un petit aperçu de la différence de l'état des ministres de religion en France avant la révolution de 1830 et aujourd'hui, vous me rendriez un grand service. » Le 4 mai Radnor écrit de nouveau à Tocqueville pour le remercier de sa réponse détaillée. Tocqueville a donc dû écrire cette réponse le 3 mai.

reur. Dans l'ancienne monarchie, il existait entre les évêques et les simples prêtres de chaque diocèse un tribunal ecclésiastique qui leur servait d'intermédiaire et qui s'appelait, si je ne me trompe, l'official[1]. Napoléon détruisit ce tribunal d'appel. Il livra le clergé inférieur à la juridiction de l'évêque, contre laquelle il n'y eut plus de recours. L'Empereur pensait à tort ou à raison qu'il aurait toujours bon marché d'un petit nombre d'évêques[2], et que maître de ceux-là il le serait de tout le clergé. Tel était l'état où se trouvaient les ministres de la religion à l'époque de la Restauration.

Les Bourbons revinrent avec l'idée qu'il fallait appuyer le trône contre l'autel ; et la charte de 1814 déclara que la religion catholique était *la religion de l'État*[3]. Mais on n'osa point définir ce qu'il fallait entendre par religion d'État. On ne rendit point au clergé ses biens ; on n'augmenta même pas, à ce que je crois, ses salaires[4]. Mais on le fit pénétrer indirectement dans les affaires. Les curés devinrent en quelque sorte des autorités politiques par le poids qu'obtenaient leurs recommandations. Les places furent souvent données en vue des croyances de ceux qui les demandaient plus qu'en considération de leur capacité. On le crut du moins. À mesure que la Restauration s'établissait, l'union de l'État et de l'Église devenait de plus en plus évidente. On fit une loi pour punir avec la dernière rigueur la profanation sacrilège des vases sacrés et le vol dans les églises[5]. Tous les archevêques et une partie des évêques entrèrent dans la chambre des pairs. La nation fut, ou plutôt se crut gouvernée par les prêtres et aperçut partout leur influence. Ce fut alors qu'on vit renaître ce qu'on appelle chez nous *l'esprit voltairien*, c'est-à-dire l'esprit d'hostilité systématique et de moqueries non seulement contre les ministres de la religion, mais contre la religion elle-même et le christianisme sous toutes les formes. Tous les livres du XVIII[e] siècle furent réimprimés et distribués à bon marché au peuple. Les caricatures, le théâtre, les chansons se remplirent de satires amères

1. Sous l'Ancien Régime, l'official dans son officialité occupait la position de juge ecclésiastique, et rendait des peines dites « spirituelles » telles que l'excommunication, l'interdit, etc. L'autorité de l'official reposait sur celle de l'évêque, et il était en fait inamovible. Il y avait normalement une officialité par diocèse. Quoiqu'il y ait eu aux XVI[e] et XVII[e] siècles une certaine coopération entre les autorités temporelles et spirituelles, il y avait au XVIII[e] siècle des conflits de compétences quand un crime pouvait être du ressort de l'un comme de l'autre, et l'autorité ecclésiastique tendait à décroître. L'officialité fut supprimée en 1790. Le Concordat renforça le pouvoir épiscopal, et il y eut par conséquent un rétablissement partiel d'une officialité plus limitée à partir de 1826. Voir L. Belay dir., *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, 1996, et B. Basdevant-Gaudemet, *Le Jeu concordataire dans la France du XIX[e] siècle*, Paris, 1988.

2. Dix archevêchés et cinquante évêchés en 1802.

3. Dans le préambule du Condordat de 1801 il est déclaré que « la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la grande majorité des citoyens français ». L'article 6 de la Charte de 1814 déclarait par contre que le catholicisme était la religion de l'État.

4. Sur les changements de salaires du clergé introduits pendant la Restauration, voir F. Messner, *Le Financement des Églises, le système des cultes reconnus*, Cerdic Publications, n[o] 13, Strasbourg, 1984, p. 64, 66, 68, 86 et suiv.

5. La loi sur le sacrilège fut promulguée au *Moniteur universel* le 25 avril 1825 pendant le ministère Villèle. Elle définissait le sacrilège comme la profanation des vases sacrés vides, celle des vases sacrés qui contenaient des hosties, et celle des hosties elles-mêmes consacrées. La loi, qui ne fut jamais appliquée, fut abrogée le 11 octobre 1830.

contre la religion. La haine d'une partie de la population contre le clergé prit une violence inconcevable. Je remplissais alors des fonctions analogues à celles de procureur du roi[1], et je remarquais que toutes les fois qu'un prêtre avait le malheur d'être accusé d'un crime ou d'un délit, le jury, en général si indulgent, condamnait presque toujours à l'unanimité. Le clergé qui n'était d'aucun parti sous l'empire devint sous la Restauration un parti. Il se joignit aux absolutistes les plus décidés, et prêcha souvent en chaire en faveur du pouvoir absolu de la couronne.

De là résulta un effet bien funeste, presque tous les libéraux, c'est-à-dire la grande majorité de la nation, devinrent irréligieux par principes politiques. En faisant de l'impiété, ils croyaient faire de l'opposition. On vit souvent alors des hommes très honnêtes entrer en fureur au seul nom de religion, tandis que d'autres connus pour l'immoralité de leur vie ne parlaient que de la nécessité de relever les autels et de faire honorer la Divinité.

Je crois, mylord, qu'aujourd'hui il n'est personne en France, à quelque parti qu'il appartienne, qui ne considère les haines religieuses que la Restauration a fait naître comme la cause principale de la chute des Bourbons. Livrés à eux-mêmes, les princes de la branche aînée auraient eu de la peine à se soutenir ; unis au clergé et exposés aux inimitiés ardentes que le pouvoir politique des prêtres suscitait, ils ne pouvaient manquer de succomber.

Ceci nous reporte jusqu'à l'année 1830. Voyons ce qui s'est passé depuis.

Le clergé avait si bien uni son sort à celui du roi que quand le roi vint à être renversé de son trône en juillet 1830, les prêtres se crurent tous menacés dans leur personne, et plusieurs en effet le furent. Dans quelques grandes villes ils durent quitter les apparences extérieures de leur profession. L'archevêché de Paris fut pillé en février 1831, et l'archevêque obligé de se cacher[2].

1. Tocqueville fait allusion ici au stage qu'il fit au tribunal de première instance de Versailles de 1827 à 1830 en tant que juge-auditeur. Il se démit formellement de ses fonctions le 21 mai 1832, après son retour des États-Unis, et à l'occasion de la révocation, survenue le 16 mai, de Gustave de Beaumont de son poste de substitut au tribunal de première instance de la Seine.

2. L'Église suscita une vive hostilité pendant la révolution de 1830 et au cours des mois suivants. Le 28 et le 29 juillet 1830 l'archevêché fut saccagé sous prétexte qu'on y avait caché des armes, la cathédrale Notre-Dame fut pillée. Les pertes furent alors évaluées à 741 849 F et on hésita quant aux réparations à faire. On envisageait la possibilité de démolir entièrement l'archevêché, d'y substituer un jardin public, et de construire ailleurs un nouveau bâtiment. C'est dans ces circonstances qu'intervint la mise à sac de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois le 14 février 1831, à l'occasion d'une commémoration de l'assassinat du duc de Berry en 1820 organisée à l'insu de l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, qui avait agi pour empêcher un service funèbre du même genre à l'église Saint-Roch. Le lendemain, 15 février, la foule revint afin de mettre à sac l'archevêché lui aussi. La garde nationale ne fit rien pour empêcher cette action violente, et le gouvernement de Jacques Laffitte en fut affaibli ; il fut remplacé le 13 mars 1831 par celui de Casimir Perier. L'église Saint-Germain-l'Auxerrois ne fut rouverte que le 13 mai 1837. Quant à l'archevêché, le bâtiment fut démoli de 1831 à 1833, sans être remplacé durant la monarchie de Juillet. Voir R. Lemouzin-Lamothe, *Monseigneur de Quélen*, 2 tomes, Paris, 1955-1957, et R. Lemouzin-Lamothe, et J. Leflon, *Mgr Denis-Auguste Affre, archevêque de Paris*, Paris, 1971. Voir aussi R. Rémond, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Paris, 1976.

De son côté, la législature se prononçait contre eux. Le mot *religion de l'État* était supprimé de la Charte, et en place on mettait *religion du plus grand nombre des Français*[1]. Tous les évêques promus à la pairie par Charles X perdirent leurs sièges. Les autres se sont toujours abstenus depuis de prendre part aux séances. Le ministère des Affaires ecclésiastiques fut supprimé. De cette manière, le clergé perdit aussi tout représentant dans la chambre des députés.

Un changement encore plus considérable s'opérait dans les habitudes du gouvernement. Les prêtres perdirent toute espèce d'influence directe dans les affaires administratives et politiques. On ne se montra pas en général hostile envers eux ; mais on les renferma avec soin dans les limites de leur ministère. Le taux des salaires fut changé en quelques parties[2]. On dépouilla les évêques d'une partie de leurs appointements pour augmenter le traitement des simples prêtres.

Tel est, je crois, l'état actuel des choses. Il s'agit de savoir maintenant quelles en sont les conséquences. Ici, mylord, il serait peut-être imprudent de m'en croire sur parole. Vous savez qu'en politique, ce qu'il y a souvent de plus difficile à apprécier et à comprendre, c'est ce qui se passe sous nos yeux. Le passé, dans les grandes affaires humaines, apparaît plus clair et plus net que le présent. Tout ce que je puis vous promettre, c'est de vous montrer exactement ce que je vois, et de dire sans arrière-pensée ce que je crois et ce qu'une multitude d'hommes éclairés croient comme moi en France.

Du moment où le clergé eut perdu son pouvoir politique, et dès qu'on crut apercevoir qu'il était plutôt menacé de persécution que l'objet de la faveur du gouvernement, les haines qui l'avaient poursuivi pendant toute la Restauration, et qui du prêtre étaient passées à la religion, ces haines commencèrent à s'attiédir d'une manière visible. Cela n'eut pas lieu tout à coup et en tous lieux. Les instincts irréligieux que la Restauration avait créés ou fait renaître se montrèrent souvent sur quelques points du territoire. Mais en prenant l'ensemble du pays, il fut évident que le mouvement de réaction qui allait retraîner les esprits vers les idées religieuses était commencé. Je pense qu'à l'époque où nous

1. L'article 6 de la Charte de 1830 constate que la religion catholique était « professée par la majorité des Français ».

2. Les changements salariaux qui eurent lieu pendant la monarchie de Juillet furent les suivants :

Cardinaux : suppression de l'indemnité et des frais d'installation par l'ordonnance du 21 octobre 1830 — rétablissement de ces frais, augmentés de 10000 F, par la loi du 18 juillet 1836.

Archevêque de Paris : traitement proposé 40000 F — réduit à 25000 F par la Chambre des députés.

Archevêques ; 15000 F, ordonnance du 25 mai 1832.

Évêques : 10000 F, *idem.*

Grands rabbins, consistoire général : 6000 F — à la charge de l'État (loi du 8 février 1831) ; grands rabbins : 3000 F, *idem.*

Rabbins : 300 à 1000 F (*idem*) augmentés de 200 F par loi du 19 octobre 1847.

Desservants : 800 F à 1000 F suivant l'âge (loi du 8 août 1847).

Pasteurs 2e classe : 1800 F (ordonnance du 12 octobre 1842).

3e classe : 1500 F (*idem*).

sommes arrivés, ce mouvement n'échappe plus à personne. Les publications irréligieuses sont devenues extrêmement rares (je n'en connais même pas une seule). La religion et les prêtres ont entièrement disparu des caricatures. Il est très rare dans les lieux publics d'entendre tenir des discours hostiles au clergé ou à ses doctrines. Ce n'est pas que tous ceux qui se taisent ainsi aient conçu un grand amour pour la religion. Mais il est évident qu'au moins ils n'ont plus de haine contre elle. C'est déjà un grand pas. La plupart des libéraux que les passions irréligieuses avaient jadis poussés à la tête de l'opposition tiennent maintenant un langage tout différent de celui qu'ils tenaient alors. Tous reconnaissent l'utilité politique d'une religion, et déplorent la faiblesse de l'esprit religieux dans la population. Mais le changement le plus grand se remarque dans la jeunesse.

Depuis que la religion est placée en dehors de la politique, un sentiment religieux, vague dans son objet, mais très puissant déjà dans ses effets, se découvre parmi les jeunes gens. Le besoin d'une religion est un texte fréquent de leurs discours. Plusieurs croient ; tous voudraient croire. Ce sentiment les amène dans les églises lorsqu'un prédicateur célèbre doit y porter la parole. Lors de mon départ de Paris, les preuves de la religion étaient exposées tous les dimanches dans la cathédrale par un jeune prêtre doué d'une rare éloquence[1]. Près de cinq mille jeunes gens assistaient régulièrement à ses sermons. Au milieu d'eux siégeait, dans ses habits pontificaux, ce même archevêque de Paris, dont on avait pillé et détruit le palais il y a quatre ans, et qui pendant plus d'une année avait été obligé de se tenir caché comme un proscrit. Jamais pareil spectacle ne s'était vu sous la Restauration, alors que les évêques avaient une place dans la chambre des pairs et dans le conseil du roi, et quand l'influence politique des prêtres passait pour toute-puissante.

Je crois, mylord, que j'ai répondu à peu près à vos questions. S'il n'en était pas ainsi, vous n'hésiteriez pas, j'espère, à me le dire. Je serai toujours prêt à vous répondre sur cette matière et sur toutes autres qu'il vous plairait de choisir. Ce que je viens d'écrire, ayant été fait à la hâte, vous paraîtra peut-être confus. Peut-être aussi aurez-vous de la peine à lire ma mauvaise écriture. Dans tous les cas, je suis à votre disposition, et prêt à éclaircir de vive voix ce que ma lettre aura laissé incomplet.

Agréez, en attendant, mylord, l'hommage de ma respectueuse considération.

P.-S. J'ai oublié de vous dire qu'en 1814 la Restauration, en même temps qu'elle donnait à la religion catholique le nom de *religion de l'État*,

1. Allusion aux conférences de carême de Jean-Baptiste-Henri Lacordaire (1802-1861) à Notre-Dame en 1835. Entré dans l'ordre dominicain en 1839, Lacordaire devait succéder à Tocqueville à l'Académie française en 1860.

ordonnait, sous peine d'amende, de fermer les boutiques le dimanche, et commandait à tous les fonctionnaires d'assister aux cérémonies du culte catholique[1]. Ce furent ces deux ordonnances qui donnèrent le signal de l'opposition irréligieuse. On les a rapportées ou elles sont tombées depuis en désuétude.

Publication dans *O.C. In*, t. II, p. 43-50 et dans l'édition Beaumont, t. VI, p. 41-48. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, t. II, p. 9-15.

3. À HERBERT NORMAN EVANS

Ce vendredi matin [22 mai 1835][2]

Je viens d'aller chez nous, Monsieur[3], afin de vous rendre vos livres et en même temps pour vous exprimer tous mes remerciements ; vous ne m'avez pas seulement guéri d'une maladie qui m'aurait rendu mon séjour en Angleterre tout à la fois pénible et inutile, vous avez de plus trouvé le moyen de me faire passer des heures très agréables dans mon hermitage de Hampstead. Vous voyez que j'ai double raison d'être reconnaissant.

Je joins à cette lettre 3 £ que je vous prie de vouloir bien accepter. Étranger dans ce pays, je ne sais si cette faible somme est un équivalent suffisant pour vos médicaments et pour vos soins, mais j'espère que s'il n'en était pas ainsi, vous n'hésiteriez pas à me le faire connaître.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.-S. Aurez-vous la bonté de m'écrire un mot à Londres pour me donner la petite ordonnance que je vous ai demandée hier.

Mr. Evans. University of Chicago Library Archives. Lettre inédite.

1. La loi du 18 novembre 1814 (*Le Moniteur universel* du 22 novembre).

2. Cette lettre est probablement du 22 mai 1835. Il y a dans la *Correspondance familiale* (*O.C.*, T. XIV, p.180) une lettre de Tocqueville à sa belle-sœur Mme Édouard de Tocqueville de cette date, où il parle de sa guérison, de son départ très prochain de Hampstead, et des conséquences financières de sa maladie. « Si, en effet, je suis guéri, je n'en serai pas beaucoup plus pauvre, parce que la maladie qui me faisait dépenser mon argent d'un côté m'empêchait de l'autre de le dépenser. » Par ailleurs le 22 mai 1835 fut un vendredi.

3. Herbert Norman Evans (1802-1877) médecin à Hampstead Heath, où il exerça jusqu'en 1865, et prit sa retraite en 1868.

4. À LORD LANSDOWNE

Cowes, ce 21 août 1835

My lord[1],

On m'a remis, en passant par Dublin, la lettre que vous avez bien voulu m'y adresser[2]. J'y ai trouvé l'aimable invitation que vous me faites d'aller vous voir à la campagne. Ne pouvant point en profiter, je veux, du moins, avant de quitter l'Angleterre, vous exprimer toute ma reconnaissance.

J'emporte de ce pays, mylord, bien des souvenirs agréables ; mais il n'en est aucun, je vous assure, qui me soit aussi précieux que celui des bontés dont vous m'avez comblé et auxquelles un étranger n'avait pas droit de s'attendre. Si les hommes d'État des autres pays pouvaient apprendre de vous l'art si difficile de rendre le pouvoir et la richesse accessibles, et le secret de rehausser le mérite réel par la simplicité et l'aménité des manières, cela seul, je pense, vaudrait la peine qu'ils vinssent en Angleterre.

Avant de terminer cette lettre, vous me permettrez, j'espère, de vous faire part d'une observation que j'ai recueillie durant mon voyage en Irlande. Dans ce pays si divisé et, je dois le dire, si malheureux, j'ai entendu beaucoup de plaintes s'élever contre la plupart des grands propriétaires, mais j'ai entendu en même temps des hommes de tous les partis se réunir pour louer la conduite et élever le caractère d'un petit nombre de ces riches possesseurs du sol ; à la tête de ces derniers, mylord, j'ai toujours vu placer le marquis de Lansdowne. J'ai visité le comté de Kerry[3] et j'ai trouvé le pauvre faisant son éloge et chacun prêt à reconnaître que si toute l'aristocratie irlandaise suivait un pareil exemple, les plaies de l'Irlande seraient bientôt cicatrisées. J'ai pensé, mylord, que cet extrait de mes notes de voyage ne serait pas de nature à vous déplaire.

1. Henry Petty-Fitzmaurice, troisième marquis de Lansdowne (1780-1863) fut chancelier de l'Échiquier (1806-1807) et *Lord President of the Council* (1830-1841 et 1846-1852). Il siégea sans portefeuille ministériel au cabinet de lord Palmerston en février 1855. Grand seigneur du parti whig, Lansdowne soutenait les réformes politiques et sociales, telles que l'émancipation des catholiques et des israélites, la réforme électorale et l'abolition de l'esclavage. Ce fut d'après les conseils de N.W. Senior, dont Lansdowne était en quelque sorte le patron, que Tocqueville lui fit parvenir un exemplaire de *De la démocratie en Amérique* (voir *Correspondance anglaise*, *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 67) et Lansdowne lui répondit pour le remercier le 9 mars 1835. Ils se rencontrèrent lors du second voyage de Tocqueville en Angleterre, et les rapports entre les deux hommes restèrent sur un ton de cordialité jusqu'à la mort de Tocqueville.

2. Lansdowne dans une lettre non datée faisait part à Tocqueville de ses regrets de ne pas avoir pu le recevoir et l'invitait à Bowood pour l'automne suivant. Il écrivit de Dublin à Tocqueville le 12 octobre 1835 pour lui recommander son fils cadet lord Henry Petty-Fitzmaurice qui allait passer quelques semaines à Paris. Soulignant la tranquillité et le bien-être qui régnaient alors au Royaume-Uni, il concluait « toutes les difficultés nous viennent et nous viendront de la partie du pays d'où je vous écris ». (C'est-à-dire d'Irlande.)

3. Voir pourtant la lettre suivante, n° 5, où il est question du sud et de l'ouest du pays où se trouve le comté de Kerry.

Veuillez, je vous prie, mylord, mettre aux pieds de lady Lansdowne mes respectueux hommages et recevoir l'expression de mon respect et de ma reconnaissance.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

The Marquess of Lansdowne
Lansdowne House
London
Cachets de la poste : FREE 22 AU 22 1835
COWES I of Wt

N. L. W., Ms. 23312E, f° 97. Lettre inédite.

5. À LORD RADNOR

Paris, 28 août 1835

My lord,

Vous avez paru désirer, lors de notre dernière entrevue, que je vous fasse connaître à mon retour l'impression que l'Irlande avait produite sur moi[1].

Je parlerai d'abord de ce qui est tout à la fois la cause et la conséquence de tous les maux de l'Irlande : la pauvreté du peuple. J'ai vu, my lord, en Irlande, le spectacle de misères dont je ne perdrai de ma vie le souvenir, des misères telles que je n'avais rencontrées que parmi les tribus sauvages et à moitié détruites du nouveau monde. J'ai parcouru le littoral de l'Ouest, et là j'ai trouvé des populations entières réduites à *jeûner* dans le sens le plus austère de ce mot, à ne faire qu'un seul repas incomplet chaque jour, afin de pouvoir gagner la récolte prochaine. J'ai vu dans cette partie de l'Irlande des maisons ou plutôt des huttes informes, sans portes, sans fenêtres, sans cheminées, habitées par des familles entières, qui couchaient sur la terre nue, privées de couverture, et qui avaient à peine assez de vêtements pour couvrir leur nudité ! Je puis vous assurer, my lord, qu'il n'y a aucune exagération dans une semblable peinture. Je suis plutôt au-dessous de la vérité. Cet état de misère du midi et de l'ouest

1. Dans la copie manuscrite qu'il fit de cette lettre, Beaumont ne mentionna le destinataire de celle-ci que sous le nom de lord***. Il s'agissait en fait de lord Radnor qui dans une lettre du 23 juin (année non précisée) fit savoir à Tocqueville qu'il aimerait connaître ses vues sur l'Irlande. Le 8 septembre, lord Radnor écrivit de nouveau à Tocqueville pour le remercier de lui avoir envoyé ses impressions de voyage : « Rien ne peut être plus intéressant, et en même temps plus affligeant que votre narration. Je crois que vous avez jugé parfaitement la vraie source de ses malheurs. Mais le remède ! Dans l'humeur où sont les lords (y compris les évêques) il serait bien difficile de donner un salaire aux prêtres catholiques, et il faudrait un siècle pour porter remède à l'égotisme, à l'ignorance et aux préjugés des propriétaires. Il est bien difficile de dire ce qu'on devrait faire, même si on n'avait qu'à désirer pour être sûr d'accomplir. Mais dans l'état actuel des partis je désespère. » Archives Tocqueville.

de l'Irlande tend-il à s'accroître ou à diminuer ? C'est là une question à laquelle je ne me permettrai pas de répondre d'une manière positive. Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai tout lieu de croire que la misère du Sud et de l'Ouest a plutôt une tendance à augmenter. Telle m'a paru l'opinion générale, et quand j'envisage la chose théoriquement, je trouve bien des probabilités pour qu'il en soit ainsi.

La cause première, autant que je puis croire, des misères des basses classes en Irlande doit être attribuée à la singulière division qui a toujours existé entre l'aristocratie et le peuple. Le peuple est resté d'un côté, et l'aristocratie de l'autre, toujours indifférents, souvent ennemis. Il ne s'est point établi entre les deux extrémités du corps social, cette classe moyenne qui a été comme le foyer de la liberté et des lumières dans toute l'Europe. Or, jamais, à ce que je pense, les haines de classes n'ont été si violentes en Irlande qu'elles ne le sont en ce moment. Aujourd'hui les propriétaires irlandais quels qu'ils soient, et je parle des catholiques aussi bien que des protestants, témoignent une insensibilité inhumaine ou une haine ulcérée contre le peuple : sentiments qu'il faut avouer que celui-ci lui rend avec usure quand il en trouve l'occasion. Un intérêt politique avait jadis porté la plupart des riches à diviser leur terre entre un nombre infini de fermiers, afin de multiplier les électeurs. Aujourd'hui que la loi ne fait pas descendre le cens électoral si bas et quand d'ailleurs les petits électeurs eux-mêmes se sont montrés hostiles à leurs maîtres[1], les grands propriétaires chassent le plus qu'ils peuvent les petits fermiers de leur domaine, ce qui augmente la misère publique, et la haine profonde du peuple contre l'aristocratie. Cette haine se manifeste dans tous les discours du pauvre, et j'ai entendu moi-même dans plus d'une cabane retentir des imprécations contre les possesseurs du sol. Je ne crois pas, my lord, que jamais même en France une nation ait été si divisée d'une manière plus redoutable entre ceux qui ont tout, et ceux qui ne possèdent rien. Ailleurs ces deux grandes classes sont plus ou moins unies ; en Irlande elles m'ont paru rangées en face l'une de l'autre comme deux armées en bataille.

J'ai entendu dire en Angleterre que la misère de l'Irlande diminuait chaque jour. Comment voudrait-on, my lord, qu'il en fût ainsi, dans le sud et dans l'ouest de l'Irlande ? La population y augmente ; l'industrie manufacturière y est presque éteinte ; et la terre devenue la seule ressource du

1. Avant l'émancipation des catholiques, le cens électoral n'était que de 40 shillings (2 livres) et les petits fermiers votaient en général selon la volonté de leurs propriétaires protestants. En 1823, Daniel O'Connell fonda l'Association catholique pour soutenir l'intérêt catholique aux élections. Aux élections générales de 1826, les fermiers catholiques se désolidarisèrent des propriétaires, le candidat protestant de Waterford fut battu ; en 1828, O'Connell lui-même fut élu à Clare contre le candidat du gouvernement, Vesey Fitzgerald. En dépit de sa victoire, en tant que catholique, O'Connell n'eut pas le droit d'entrer dans la Chambre des communes. L'émancipation des catholiques, nécessaire pour éviter des troubles en Irlande, devint loi en avril 1829 sous le ministère de Wellington. Tous les postes officiels irlandais sauf ceux de chancelier et de vice-roi furent ouverts aux catholiques. Mais comme on ne voulait pas voir l'influence d'O'Connell et de l'Association catholique dominer les élections à venir, l'Association catholique fut dissoute, et le cens électoral fut élevé à 10 livres. Voir Fergus O'Ferrall, *Catholic Emancipation : Daniel O'Connell and the birth of Irish Democracy*, Dublin, 1985.

peuple devient chaque jour la possession d'un plus petit nombre par suite de cette expulsion des petits fermiers dont je parlais plus haut.

Je m'aperçois, my lord, que si je voulais me laisser aller au courant de ma plume, je vous écrirais un volume. Je ne sais si je n'ai pas déjà abusé de la permission que vous m'avez donnée de vous écrire une lettre. Il faut donc me borner, et parmi tant d'objets, choisir celui que je connais le mieux.

Ce que j'ai eu le plus l'occasion d'étudier en Irlande, c'est la population catholique. La religion dans laquelle je suis né et les opinions politiques que je professe me donnaient un accès très facile auprès d'elle.

Il m'a semblé voir, my lord, dans les catholiques d'Irlande la plupart des germes d'une grande nation, mais je crains que leur éducation ne soit bien pénible. Ils ont encore la plupart des vices des opprimés. Ils craignent la loi et méprisent souverainement la vérité. Ils se montrent souvent serviles devant le pouvoir, et cependant ils ont de leur propre puissance une opinion exagérée, qui les rend souvent fort arrogants, et leur fera commettre bien des fautes. En général, ils sont comme étourdis de l'importance qu'ils ont obtenue depuis quelques années, et l'on voit que la bonne fortune est pour eux un bien nouveau et inconnu dont ils ne savent point encore jouir. Je parle ici, my lord, de catholiques des basses classes et de ceux appartenant aux classes moyennes. Il faut toujours mettre à part l'aristocratie. Les grands seigneurs catholiques m'ont paru ressembler beaucoup plus aux grands seigneurs protestants qu'à leurs coreligionnaires, et être bien plus près de faire cause commune avec les premiers qu'avec les seconds. Et, en général, my lord, ce qui m'a peut-être frappé le plus en Irlande, c'est l'union intime de la démocratie et du catholicisme. Le parti catholique est plus encore peut-être un parti démocrate qu'une faction religieuse. Ce qui tend très fortement à lui donner ce caractère, c'est l'influence du clergé. De tous les objets que j'ai vus en Irlande, my lord, celui qui m'a paru mériter le plus d'attention du gouvernement anglais, c'est le clergé catholique.

J'ai vécu avec un grand nombre de prêtres catholiques en Irlande, my lord, et je vous dirai franchement comme je les ai trouvés. Les prêtres catholiques d'Irlande m'ont semblé appartenir presque tous aux classes inférieures et participer à tous les instincts et à toutes les idées de ces classes, dont ils dirigent les passions sans les modérer. Ce sont des hommes peu instruits, surtout peu au courant du monde, mais pleins d'enthousiasme pour leur religion, pleins de zèle pour les soins de leur troupeau, et je dois dire aussi, pleins de l'idée qu'ils sont appelés à le diriger en matière politique comme toutes les autres. Et par le fait, my lord, à l'heure qu'il est le clergé catholique forme à vrai dire, à lui seul, le gouvernement dans l'ouest et le sud de l'Irlande. Il a, sinon l'apparence, du moins toute la réalité de la puissance. L'aristocratie possède les terres, et le clergé les habitants. Il est bien difficile qu'il en soit autrement. Qui établit et soutient par ses efforts les écoles ? Le curé. Qui parle au peuple de liberté, de droits politiques, de garanties ? Le curé. Qui se dévoue corps et âme aux soins du pauvre ? Qui lui donne des avis

et des secours, quand il est près de mourir de faim ? Le curé. J'ai traversé, sur le littoral de l'Atlantique, des populations prêtes à périr de famine. J'ai vu les prêtres catholiques parcourir les cabanes et faire des efforts extraordinaires pour soulager la misère qu'ils ne pouvaient guérir. Ces cantons appartiennent à my lord***, à sir***, et à quelques autres qui, absents ou enfermés dans leurs châteaux, ne donnent pas une obole au pauvre et le laissent mourir sans le regarder. L'aristocratie irlandaise a l'air de croire qu'il suffit d'être riche pour rester à la tête de la société. Elle pense pouvoir se suffire à elle-même. Je crains qu'elle ne soit tirée de cette erreur par quelque grande catastrophe.

Le clergé catholique est ambitieux comme tous les clergés. Il a ainsi que la population qui l'entoure une idée exagérée de son nouveau pouvoir. Il est plein de haine contre les propriétaires du sol, et il n'aime point les Anglais. Il serait bien à désirer pour ceux qui veulent l'union de l'Irlande et de l'Angleterre et qui craignent une révolution violente dans le premier de ces deux pays, que l'on pût sinon détruire, ce qui serait un grand malheur, mais du moins desserrer le lien étroit qui unit le prêtre au peuple. Je ne pourrais m'empêcher de croire que le plus efficace serait de donner un salaire au clergé. Mais vous savez cela mieux que moi, my lord, et je n'ai pas besoin d'en dire davantage sur ce point.

En somme, my lord, j'ose le dire : je n'ai jamais vu de pays où la haine religieuse et les passions politiques aient paru se combiner d'une manière plus dangereuse qu'en Irlande. L'affreuse misère, l'ignorance et le fanatisme du peuple, l'enivrement que lui cause le succès, les souvenirs encore tout récents d'une odieuse persécution, l'égoïsme sans lumières, l'insensibilité et la violence des hautes classes, la crainte du peuple qui ne les porte jusqu'à présent qu'à l'opprimer et à le haïr, leurs principes d'absolutisme au milieu d'un siècle de liberté, toutes ces choses me font penser chaque jour que l'Irlande est mûre pour la guerre civile, et qu'on l'y verrait demain si l'Angleterre retirait pour un moment la main qui comprime les deux partis. L'Angleterre pourra-t-elle tenir la balance entr'eux ? Existe-t-il des remèdes aux maux actuels tels qu'on les a laissés se produire ? Ce sont là des questions, my lord, dont je ne vois pas clairement la solution, et auxquelles je n'aurais pas la prétention de répondre, quand même je croirais la voir[1].

Agréez...

Archives Tocqueville. D'après une copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Lettre inédite.

1. L'analyse est ici fondée sur les notes du voyage en Irlande que Tocqueville entreprit du 6 juillet au 16 août 1835 (voir *O.C.*, T. V, vol. 2, p. 93-170). Les mêmes thèmes se retrouvent dans l'ouvrage de Beaumont, *L'Irlande sociale, politique et religieuse*, 2 vol., Paris, 1839, où sont signalées la pauvreté du peuple, l'absence de classe moyenne, la haine religieuse, la haine des classes, et l'influence prépondérante du clergé catholique en politique et en religion. Les deux écrivains, malgré l'admiration qu'ils portaient au clergé catholique irlandais, n'acceptaient pas sans réserve cette influence, à l'inverse de Montalembert qui, dans sa *Lettre sur le catholicisme en Irlande*, Lyon, juillet 1831, louait le libéralisme du clergé. Voir S. Clark et J. Donnelly, jun. *Irish Peasants, violence and political unrest 1780-1914*, Manchester, 1983, S.J. Connelly, *Priests and People in Pre-famine Ireland 1780-1845*, Dublin, 1982.

6. À MRS. SARAH AUSTIN

Château de Baugy, 26 November 1835

I should be inexcusable, dear madam [1], not to have answered your charming letter before, but it waited at Paris for my return from a short journey. I now hasten to reply and to say how much I wish to present Madame de Tocqueville [2] to you. I hope with her to enjoy two things not easily found united in this world -— a busy intellectual, and a tranquil calm, home-life. Such is my dream ; and in order to make it a reality, I have had the audacity to choose my wife for myself. Now that the thing is done, a good many people think I acted wisely. But I do not aspire to revolutionise our habits ; many a year will pass by ere marriage, generally speaking, will cease to be anything but an *affaire.*

What you say about M. R. [3] and men of his condition is perfectly true. In France, simple and elegant manners are only found among the scions of old families. Others are either vulgar or too particular and careful. This comes, I fancy, from the state of revolution, which still endures ; it is a crisis we must pass through. In the confusion which subsists, new men do not know how to distinguish themselves. Some conceive that rudeness and pushing will make them remarkable ; others, that minute attention to the smallest detail will cloak their low origin. Both are uneasy about the results of their attempts, and their uneasiness is betrayed by affected assurance. Men who are born and brought up with the habit of being by *right* in the first society, do not think of these things ; they have a natural ease of manner, and, without thinking, attain the goal the others strive for in vain. But I trust that a time will come when a model will be established of good manners and good taste, to which you will see all well-educated people conform, just as among the aristocracy there is a certain code to which all bow without discussion, and I may say, without being aware of it.

You see, dear madam, that I preserve my democratic tendencies in spite of your observations. I am an adherent of democracy without being blind to its defects and its dangers ; I may say I am so because I see them clearly. I am intimately convinced that nothing will prevent its ultimate

1. Sarah Austin (1793-1867), femme du juriste John Austin, écrivain et traductrice de livres allemands. Son ouvrage le mieux connu est *Germany from 1760 to 1814*, Londres, 1854, fruit de son voyage dans ce pays en 1827. En 1836, elle fit une visite à Malte avec son mari qui y avait été nommé commissaire royal, puis elle visita de nouveau l'Allemagne avant de s'installer à Paris. Elle y resta jusqu'en 1848, date où elle rentra en Angleterre. Mrs. Austin était la tante d'Henry Reeve.

2. Tocqueville épousa Mary Mottley (1799-1864) le 26 octobre 1835

3. La lettre de Mrs. Austin n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville. Il n'est donc pas possible d'identifier ce personnage.

triumph, and that it is only by going with the current, and trying to direct it as far as possible toward progress, that the evils may be diminished and the possible good be developed.

I must ask your forgiveness for turning a letter into a dull lecture of political philosophy, but it was you who first started the subject, and you must take the consequences. However, let the world go as it pleases, and let me talk a little of ourselves. You say you are not coming to Paris ; I am sorry and surprised. Do you really mean to spend the winter on the sands of Boulogne ? Do you not know that a provincial town is the most impossible place in the world, and that there is no medium between a capital city and a desert ? The climate of London does not suit Mr. Austin, dullness will drive him from Boulogne, and wherever you go you must pass through Paris. So I shall expect you, dear madam, and hope soon to tell you *de vive voix* that I am always

Yours sincerely

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Traduction anglaise publiée dans Janet Ross, *Three Generations of Englishwomen, Memoirs and Correspondence of Mrs. John Taylor, Mrs. Sarah Austin and Lady Duff Gordon*, 2 vol., Londres, 1888, T. 1, p. 96-97. Yale Tocqueville Mss.

7. AU CAPITAINE BASIL HALL

Château de Baugy, ce 19 juin 1836

Je ne saurais trop vous remercier, Monsieur [1], de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 4 du courant. J'accepte avec beaucoup de reconnaissance tout ce qu'elle contient de flatteur et d'utile. Vos opinions sur l'Amérique et sur l'Angleterre auront toujours un grand poids à mes yeux et j'aime à les connaître, lors même qu'elles ne cadrent pas exactement avec les miennes. La controverse entre gens qui s'estiment ne peut être que très profitable. Je prouverai que votre lettre m'a fait grand plaisir en y répondant fort longuement ; je voudrais que cela vous engageât à continuer une correspondance à laquelle j'attache beaucoup de prix.

1. Après avoir pris sa retraite de la marine anglaise en 1825, le capitaine Basil Hall (1788-1844) voyagea et poursuivit des activités littéraires et scientifiques. En 1829, il publia *Travels in North America*, le compte rendu de ses voyages aux États-Unis de 1827-1828. Cet ouvrage, qui fut traduit en français, souleva une grande indignation aux États-Unis à cause de sa critique des coutumes américaines. Le 9 mai 1836, Hall avait écrit à Tocqueville pour lui demander s'il pouvait lui prêter un exemplaire de la traduction anglaise de *De la démocratie en Amérique*, afin de préparer un article sur l'ouvrage de Tocqueville pour la *Quarterly Review*. La lettre de Tocqueville est une réponse à la seconde lettre de Hall en date du 4 juin 1836 dans laquelle tout en louant l'ouvrage, il n'en faisait pas moins quelques critiques. (Voir ci-dessous les notes 1 et 3 p. 51.)

Vous me reprochez d'avoir dit : *que les intérêts du pauvre étaient sacrifiés en Angleterre à ceux du riche*[1]. Je confesse que cette pensée exposée en aussi peu de mots jetée en passant, sans commentaires est de nature à présenter un sens beaucoup plus absolu que celui que j'entendais lui donner et mon intention a toujours été de la modifier, lorsque je pourrai m'occuper à revoir mon ouvrage. Ce que je voulais dire principalement, c'est que l'Angleterre est un pays où la richesse est le *préliminaire obligé* d'une foule de choses qu'ailleurs on peut obtenir sans elle. De telle sorte, qu'en Angleterre il y a une foule de carrières qui sont beaucoup plus fermées au pauvre qu'elles ne le sont dans plusieurs autres pays. Ceci demanderait encore un grand nombre d'explications pour être bien compris. Je suis obligé de les remettre au moment où j'aurai le plaisir de vous revoir. Quant à présent, je passe à un sujet qui a pour moi un intérêt plus *actuel*, qui est l'Amérique[2].

Vous trouvez que j'ai peint trop en bien le *bonheur domestique* des Américains. Comme il m'importe beaucoup d'éclaircir ce point délicat sur lequel je serai obligé de revenir dans mes deux derniers volumes[3], vous me permettrez, j'espère, de vous soumettre quelques observations : je n'ai pas prétendu qu'il régnât une grande tendresse dans l'intérieur des ménages aux États-Unis, j'ai voulu dire qu'il régnait beaucoup d'ordre et de pureté, condition essentielle à l'ordre et à la tranquillité de la société politique elle-même. J'ai cru que cela venait en partie des principes et du caractère que les femmes américaines apportaient dans l'union conjugale et c'est en ce sens que j'ai dit que les femmes exerçaient une grande influence indirecte sur la politique. Il m'a paru qu'aux États-Unis plus que dans aucun autre pays que je connusse, il était admis et réglé par *consentement unanime* que la femme une fois mariée se devait tout entière à son mari et à ses enfants. Et c'est ce qui m'a fait dire que *nulle part on n'avait connu une idée plus haute et plus juste du bonheur conjugal*[4]. L'extrême pureté des mœurs dans le mariage me

1. Voir *De la démocratie en Amérique, O.C.*, T. I, vol. 1, p. 245, et *Voyages en Angleterre, Irlande, Suisse et Algérie, O.C.*, T. V, vol. 2, p. 63-64, « Privilèges de la richesse ». L'affirmation de Tocqueville était erronée, selon Hall, qui déclarait dans sa lettre du 4 juin qu'en Angleterre les intérêts des classes privilégiées étaient sacrifiés bien plus fréquemment à ceux des classes pauvres qu'inversement.

2. Ceci n'est qu'une réponse négative au vœu exprimé par Hall dans sa lettre, souhaitant que Tocqueville séjourne assez longtemps en Angleterre pour écrire un ouvrage sur la société anglaise, avant de reprendre ses travaux sur les États-Unis.

3. Voir à ce sujet dans la seconde partie de *De la Démocratie en Amérique, O.C.*, T. I, vol. 2, chapitres X et XI (p. 209-222), et les pages 244-245 du chapitre XVIII.

4. Voir *O.C.*, T. I, vol. 1, p. 305 et *O.C.*, V, vol. 1. Conversations avec M. Gallatin, 10 juin 1831, p. 60-62, avec M. Lieber, 22 septembre 1831, p. 93, avec M. Brown, 28 octobre 1831, p. 107. Hall accepta la thèse de Tocqueville selon laquelle la fidélité conjugale existait dans une large mesure aux États-Unis ; il attribuait ce fait à la nature plutôt froide des Américains, à leur indépendance individuelle, à leur désir de richesses, et à leurs préoccupations publiques et politiques. Hall pensait par ailleurs que l'influence des femmes était quasiment nulle aux États-Unis où la femme mariée était plus ou moins la domestique de sa famille. En Grande-Bretagne par contre cette influence prédominait et favorisait ainsi la fidélité conjugale. Pour Tocqueville, la pureté des mœurs américaines provenait effectivement de la nature des Américains, et de leur envie de s'enrichir, mais aussi de l'influence religieuse, de l'éducation rationnelle de la femme, des habitudes de travail des Américains et du fait que les couples se mariaient relativement jeunes. Voir *O.C.*, T. V, vol. 1, p. 245, carnet alphabétique B, *Mœurs*.

semble, après tout, la première de toutes les conditions de ce bonheur, quoique ce ne soit pas la seule, et sur ce point l'Amérique me semble avoir l'avantage même sur l'Angleterre. J'ai prouvé par ma conduite la haute idée que j'avais des femmes anglaises[1] ; mais si la vertu est, comme je n'en doute pas, la règle générale pour elles, cette règle me paraît souffrir encore moins d'exceptions de l'autre côté de l'Atlantique. Voici ma remarque à ce sujet : je n'ai jamais entendu tenir aux États-Unis un propos léger sur une femme mariée ; les livres américains supposent toujours les femmes chastes ; les étrangers eux-mêmes, auxquels l'usage ne lierait pas la langue, confessent qu'il n'y a rien à en dire ; j'en ai même rencontré d'assez corrompus pour s'en affliger et leurs regrets me paraissaient la démonstration la plus complète du fait. La même unanimité ne se fait pas voir en Angleterre. J'ai rencontré de jeunes fats en Angleterre qui n'épargnaient guère l'honneur de leurs compatriotes ; j'ai vu des moralistes qui se plaignaient que la moralité des femmes, principalement dans les classes inférieures, ne fût plus aussi grande qu'autrefois ; enfin vos écrivains eux-mêmes supposent quelquefois que la foi conjugale est violée. Tout cela n'existe pas, à ma connaissance, en Amérique[2]. Mais je m'aperçois que je me suis laissé emporter beaucoup trop loin dans ma démonstration. J'espère que vous ne verrez dans ce qui précède que l'extrême désir de m'éclairer sur un sujet qu'il m'importe infiniment de connaître.

Je ne répondrai presque rien sur ce que vous me dites de l'église anglicane. Je ne connais pas assez l'Angleterre pour pouvoir discuter avec vous le degré d'utilité politique dont peut être votre Église. Ce que je veux dire c'est qu'en général je crois l'union de l'Église et de l'État, non pas nuisible à l'État mais nuisible à l'Église. J'ai vu de trop près chez nous les funestes conséquences de cette union pour ne pas craindre que quelque chose d'analogue n'arrive chez vous. Or c'est là un résultat qu'il faut tâcher à tout prix d'éviter ; car la religion est, à mes yeux, la première de toutes les garanties politiques et je ne vois pas de biens qui puissent compenser pour les hommes la perte des croyances[3].

1. C'est-à-dire en épousant Mary Mottley, de nationalité anglaise.

2. Voir sur cette question Elizabeth K. Helsinger, *et al.*, *The Woman Question. Society and Literature in Britain and America*, 1837-1883, t. 3, *Literary Issues*, New York, 1983, et Erna Olagson Hellerstein, *et. al.* (eds.), *Victorian Women*, Brighton et Stanford, 1981.

3. En ce qui concerne la religion aux États-Unis, la réaction de Hall à l'analyse de Tocqueville fut plus nuancée. Il reconnaissait l'influence de la religion mais l'attribuait à l'habitude et à l'esprit routinier des Américains tout en concédant à Tocqueville l'importance de la séparation de l'Église et de l'État aux États-Unis. (Voir *O.C.*, T. I, vol. 1, p. 306, p. 308-315.) Hall soutenait néanmoins que cette séparation, bénéfique dans une démocratie, ne l'était pas dans une monarchie limitée telle qu'en Angleterre, où l'alliance du trône et de l'autel protégeait la liberté. Hall allait jusqu'à affirmer que la rupture de cette alliance entraînerait à la fois la chute de la monarchie et la destruction de la liberté. Pour Hall le clergé anglican, instruit et vertueux, partageait les intérêts de la société et défendait la liberté en s'opposant sagement aux changements. Il est évident que Tocqueville voulait esquiver la question épineuse de l'église anglicane posée par Hall, car ses notes sur l'Angleterre démontrent une connaissance assez profonde de l'insuffisance absolue de cette Église en Irlande, mais aussi de son insuffisance relative en Angleterre même. Voir *O.C.*, T. V, vol. 2, p. 27, p. 34-35, p. 48, p. 50-51, p. 111, p. 150-151, p. 157-162.

Je vous remercie beaucoup de ce que vous avez pris la peine de me mander relativement à l'idiome des Américains[1]. Ce sujet m'a fort occupé depuis peu et je désire vous en parler plus au long puisque vous m'avez assuré que mes questions ne vous importuneraient pas.

J'ai rencontré aux États-Unis des Anglais très bien élevés qui m'ont fait les remarques suivantes : elles me frappèrent d'autant plus au moment où elles me furent faites que j'avais observé quelque chose d'analogue dans les modifications qu'a subies la langue française depuis cent ans. Ils me disaient donc que les Américains avaient plus de propensité[2] encore que les Anglais à faire des mots nouveaux. Que quand ils faisaient un mot nouveau ils ne cherchaient jamais sa racine dans les langues savantes ; qu'ils l'empruntaient aux langues étrangères ou même à leur propre langue en changeant le sens d'un mot déjà connu ou en faisant passer un mot du sens réel au sens figuré. Ils ajoutaient que la plupart de ces emprunts étaient faits au langage des diverses industries ; qu'ils étaient pris dans le vocabulaire des artisans, des gens d'affaires, des hommes politiques plutôt que dans celui des philosophes ; de sorte que la langue avait une tendance à se matérialiser, en quelque sorte. Je ne sais, Monsieur, si je me fais comprendre. Il faudrait une longue conversation pour expliquer ce que je suis obligé de renfermer dans quelques lignes. Aussi je compte sur votre sagacité plus que sur ma clarté. Ces mêmes personnes disaient encore qu'il arrivait souvent aux Américains de se servir indifféremment des mêmes mots dans des circonstances fort diverses. De telle sorte qu'ils employaient dans une occasion solennelle une expression dont les Anglais ne se seraient servis que dans les cas les plus ordinaires et vice versa.

Tout cela vous paraît-il fondé ? Si ce barbouillage vous suggère quelques idées et que vous soyez assez bon pour m'en faire part, je vous serais très obligé. Et maintenant, Monsieur, il ne me reste qu'à vous prier d'excuser ma détestable écriture que vous déchiffrerez avec peine et d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

1. Hall avait écrit à Tocqueville, à propos de la différence entre les usages américain et anglais : « In conversing with an American, for instance, on the subject of *education*, you must be aware how different the ideas are which the same words convey to persons who merely learn to read and write — and those who carry education to the highest reach of classics or physics. The terms *well-bred, refinement, politeness* are, in the same way, used to express such very different things, that scarcely any agreement can take place between an American and an Englishman on these points — though they use the self-same words. The word *improvement* as applied to land redeemed from the forest — is quite unknown in that sense in England. The word *clever* in America means agreeable, but in England it applies to talents. *Independence, constitutional,* and many other words have shades of difference sufficiently striking to occasion frequent misunderstandings between an American and an Englishman who, if they rightly understood the meaning of the words used, respectively, would be in accord. The word *clever* means, in England, the power of observing quickly and well and of communicating clearly — in America it means being well informed as to the current facts of the day » (Archives Tocqueville).

2. *Sic.*

P.-S. Si votre article paraît dans la Revue[1], je serai fort charmé de la voir, mais croyez, Monsieur, que cette circonstance n'ajoutera rien à la reconnaissance que j'en ressens que vous l'ayez écrit.

Monsieur Hall
N° 9 rue Castiglione
Paris
Cachets de la poste : Compiègne 20
24 juin 1836

Publiée par G. Chinard, « Alexis de Tocqueville et le capitaine Basil Hall, un épisode des relations anglo-franco-américaines », *Bulletin de l'Institut français de Washington*, n° 15, décembre 1942, p. 15-18. Princeton University Library.

8. À LORD LANSDOWNE

Baden, ce 27 août 1836

My lord,

Parcourant en ce moment une partie de la Suisse[2] où les nouvelles n'arrivent guère, je n'ai appris qu'hier en lisant le journal le déplorable événement qui a frappé votre famille dans la personne de my lord Kerry[3]. Vous permettrez, j'espère, à un homme qui a été reçu par vous avec tant de bienveillance de vous exprimer tous les regrets qu'un pareil malheur lui inspire.

Vos bontés, my lord, me sont restées assez présentes pour que je ne puisse rester insensible à ce qui vous arrive de malheureux ; j'ai donc été frappé très péniblement à la nouvelle de la perte que vous venez de faire et j'ai senti le besoin de vous le dire. J'ai pensé qu'une expression sincère de sympathie de la part même d'un étranger ne pouvait pas déplaire à une douleur aussi véritable que la vôtre.

1. L'article de Hall sur la *Démocratie en Amérique* et sur la traduction anglaise parut à la *Quarterly Review*, n° CXIII, en septembre 1836 (p. 132-162). Le ton en est extrêmement élogieux. Hall invite ses compatriotes à lire cet ouvrage, à même de leur procurer une instruction agréable. Pour Hall, Tocqueville est le premier écrivain (qu'il soit américain, ou étranger) à décrire et à analyser sans parti pris la société américaine. Tocqueville a pu éclairer des lecteurs et rectifier bien des idées fallacieuses sur les États-Unis. Il compare *De la démocratie en Amérique*, à *De l'Allemagne*, de Madame de Staël, et soutient que l'ouvrage de Tocqueville est bien plus profond que ce dernier. Hall convient avec Tocqueville que la révolution démocratique est inévitable, et pour lui le but du livre est d'en expliquer la nature et la tendance, et de suggérer les moyens de faire obstacle à ce mal, s'il en est un. Il s'oppose pourtant à l'opinion de Tocqueville selon laquelle le clergé catholique n'est pas l'ennemi naturel de la démocratie, car pour lui le clergé catholique est toujours avide de pouvoir.

2. Tocqueville fit un séjour de deux mois en Suisse durant l'été 1836. Pour les notes de ce voyage, voir *O.C.*, T. V, vol. 2, p. 173-188.

3. Le fils aîné de lord Lansdowne, William Thomas Petty-Fitzmaurice, comte de Kerry, né en 1811, était mort le 21 août 1836. Il avait été député libéral de Calne de 1832 à 1836.

Veuillez, je vous prie, my lord, agréer l'hommage de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

N. L. W., Ms. 23312E, f° 97. Lettre inédite.

9. À HENRY REEVE

Baugy, ce 3 janvier 1838[1]

Je viens de recevoir, mon cher ami[2], votre lettre. J'ai bien réfléchi à ce que vous m'y dites et je me vois forcé, à mon grand regret, de ne pas faire ce que vous désirez. Voici mes raisons que vous approuverez sans doute.

Si je vous écrivais une lettre qui ne dût pas être publiée, le bruit ne manquerait pas de se répandre, votre position étant maintenant officielle, que j'ai fourni des renseignements sur le Canada au gouvernement anglais, ce qui serait mal interprété par bien des gens, attendu surtout que j'appartiens à la race de l'un des deux peuples qui semblent vouloir entrer en lutte.

Je n'aurais donc pu vous envoyer qu'un article de journal. Mais ici, un autre ordre de difficultés se présente. À l'heure qu'il est[3], c'est une

1. Cette lettre devrait se placer entre les numéros 9 et 10 du premier volume de la correspondance anglaise (*O.C.*, T. VI, vol. 1) entre les pages 40 et 41. Malheureusement, il nous manque la lettre de Reeve à laquelle Tocqueville répond ici.

2. Henry Reeve (1814-1895), magistrat et journaliste, fut l'ami le plus intime de Tocqueville en Angleterre. Il fit connaissance avec celui-ci à Paris en 1835. Il avait une connaissance parfaite de la langue française, et traduisit *De la démocratie en Amérique* (première et seconde parties) en 1835 et 1840, puis *L'Ancien Régime et la Révolution* en 1856. Reeve écrivit aussi des articles pour le *Times* de 1840 à 1855, puis fut éditeur de la *Edinburgh Review* de 1855 à sa mort. Voir J.K. Laughton, *Memoirs of the Life and Correspondence of Henry Reeve*, 2 vol., Londres, 1898, et le grand article de Reeve sur Tocqueville, dans *Edinburgh Review*, avril 1861, T. CXIII, n° 230, p. 427-460.

3. Reeve aurait aimé connaître le sentiment de Tocqueville sur le Canada, dont la situation politique était alors instable. En 1791, le *Canada Act* avait divisé le territoire en deux provinces dotées chacune de deux chambres : une chambre haute (conseil législatif) dont les membres seraient nommés à vie soit par le gouverneur, soit par le lieutenant-gouverneur ; une assemblée, aux membres élus par des censitaires avec une propriété d'une valeur annuelle de 5 livres dans les villes et de 40 shillings (2 livres) à la campagne. Mais toute législation émanant des deux provinces pouvait être supprimée par le gouvernement anglais. La législation de 1791, conçue pour éviter des désaccords entre les populations, s'avéra insuffisante à cet égard et ne satisfit pas non plus la demande de toutes les populations pour ce qu'on appelait un « gouvernement responsable ». En 1837, il y eut des troubles dans les deux provinces. Au Canada supérieur (anglophone), une escarmouche menée par William Lyon Mackenzie (1795-1861) fut facilement réprimée le 5 décembre 1837. La rébellion soulevée par Louis Joseph Papineau (1786-1871) fut beaucoup plus difficile à vaincre. Papineau lui-même fut accusé de haute trahison et s'enfuit à Paris, et l'assemblée du Canada inférieur fut dissoute par une loi du Parlement anglais en janvier 1838. Le gouvernement de Londres envoya alors John George Lambton, comte de Durham (1792-1840) comme gouverneur général du Canada, avec mission d'établir un rapport sur les réformes à introduire. De ce rapport controversé sortit l'union des deux provinces, le 10 février 1841, qui eut pour résultat de rendre les francophones minoritaires.

tâche très délicate que celle de traiter la question du Canada devant un public anglais, quand on est français. Vous comprenez cela sans que je le développe. D'une autre part vous sentez qu'il ne me convient pas de fournir sur une pareille matière des à-peu-près, quelques-unes de ces notions vagues et générales, qui peuvent rendre ma lettre intéressante, mais qui ne sauraient suffire à un article signé. Or je ne pourrais vous fournir que des notions de cette espèce, car il y a six ans passés que j'ai quitté le Canada, je n'ai fait à cette époque que l'entrevoir en quelque sorte[1] ; depuis je n'ai aperçu que de très loin ce qui s'y passait, n'y ayant pas conservé une seule correspondance. En faisant ce que vous désirez, je risquerais donc de compromettre ma position sans vous être utile.

Voilà, mon cher ami, ce qui m'empêche de satisfaire à votre demande. Je me bornerai donc à vous dire d'une matière générale et de vous à moi seulement que la situation actuelle du Canada me paraît un fait extrêmement grave qui mérite d'attirer l'attention toute particulière de vos législateurs. Les Canadiens forment un peuple à part en Amérique, peuple qui a une nationalité distincte et vivace, peuple neuf et sain, dont l'origine est toute guerrière, qui a sa langue, sa religion, ses lois, ses mœurs, qui est plus agglomérée qu'aucune population au nouveau monde, qu'on pourra vaincre, mais non fondre par la force dans [le] sein de la race anglo-américaine. Le temps seul pourrait arriver à ce résultat, mais non la législation ni l'épée. À l'époque de mon passage, les Canadiens étaient pleins de préjugés contre les Anglais qui habitaient au milieu d'eux, mais ils semblaient sincèrement attachés au gouvernement anglais qu'ils regardaient comme un arbitre désintéressé placé entre eux et cette population anglaise qu'ils redoutaient. Comment est-il arrivé qu'ils sont devenus les ennemis de ce même gouvernement ? Je l'ignore. Mais j'ai peine à croire que l'administration coloniale n'ait pas quelques grands reproches à se faire, sinon pour le fond des choses, au moins pour la forme. Cette position de l'Angleterre me paraissait singulièrement heureuse alors, à ce point que j'étais porté à croire que votre nation ne devait de garder encore la possession du Canada qu'à cette coexistence de deux peuples différents sur le même sol. S'il n'y avait eu que des Anglais, ils n'auraient pas tardé à devenir américains. Comment avez-vous perdu cette position particulière et favorable ? Je ne le sais pas.

En résumé, mon cher ami, méfiez-vous de ce que les Anglais établis au Canada et les ennemis des États-Unis vous diront de la population canadienne. Ils ne la voient qu'à travers d'incroyables préjugés et ils perdront le gouvernement qui ne verra lui-même que par leurs yeux. Tenez pour constant que si la guerre civile du Canada devient jamais

---

Voir, à ce sujet, Gerald M. Craig, *Upper Canada, the formative years 1784-1841*, Toronto, 1963 ; J.M.S. Careless, *The Union of the Canadas — The Growth of Canadian Institutions*, Toronto et Oxford, 1968 ; Denis Vaugeois, *L'Union des deux Canadas 1791-1840 : nouvelle conquête ?*, Trois-Rivières, 1962 ; C.P. Lucas (ed.), *Lord Durham's Report on the Affairs of British North America*, 3 vol., Oxford, 1912.

1. Voir *O.C.*, T. V, vol. 1, p. 74-85, *Conversations avec des Canadiens*, et p. 210-219, carnet alphabétique A, *Canada*.

une lutte complète et prolongée de race à race, la colonie serait perdue pour la Grande-Bretagne. Les Canadiens sont très inférieurs à leurs voisins dans l'art de produire la richesse ; ce sont des commerçants, et surtout des pionniers, moins entreprenants, qui seront tôt ou tard enveloppés et resserrés dans de certaines limites par les hommes de race anglaise. Mais ils n'en forment pas moins une peuplade énergique, susceptible d'enthousiasme, de dévouement, d'efforts violents et soudains, chez laquelle les traditions des guerres d'Amérique existent toujours, et qu'on ne forcera jamais à rester pendant longtemps malgré elle attachée à la métropole. Le grand point est donc de le lui faire vouloir.

Telle est, mon cher ami, en gros et pour vous seul, mon impression générale sur la crise actuelle.

Maintenant, passons à autre chose : j'ai su avec un plaisir extrême votre nomination à la place que vous occupez maintenant[1]. Elle me paraît parfaitement en rapport avec vos opinions et vos goûts. Je vous félicite donc de tout mon cœur. Je crains seulement que les affaires publiques ne m'enlèvent mon traducteur[2], ce dont je serais fort contrarié. Nous avons, du reste, le temps de penser à cela. Car je ne pense pas publier avant l'automne prochain. Vous voyez que je recule toujours. C'est que j'aperçois sans cesse de nouveaux sujets d'examen et que l'objet grandit à mesure que je le considère. Cependant je ne dépasserai pas deux volumes.

Ma femme a été bien fâchée de ne s'être pas trouvée à Paris quand Mme Reeve[3] y est venue. Elle me charge de lui exprimer tous ses regrets. Nous sommes ici l'un et l'autre pour jusqu'à la fin de février, époque où nous retournerons pour jusqu'au mois de juin à Paris.

Adieu, mon cher ami, mille et mille amitiés.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.-S. J'ai reçu une longue et très intéressante lettre de notre ami commun Thun[4]. Je ne sais comment lui répondre par la poste sans le compromettre. Ne pourriez-vous pas m'indiquer un moyen ?

Mr. Henry Reeve Esq.
Privy Council Office
Downing Street
London
Angleterre
Cachet de la poste : Compiègne, 4 janvier 1838

University of Toronto Library. Autographe. Lettre inédite.

1. En 1837, Reeve fut nommé *Clerk of Appeal* (chef du département judiciaire) auprès du conseil privé.
2. La seconde partie de *De la démocratie en Amérique*, publiée en 1840.
3. Il s'agit de la mère de Reeve, que Tocqueville avait rencontrée en 1835.
4. Léon von Thun-Hohenstein (1811-1888). Reeve ne répondit pas à cette demande de Tocqueville qui le lui reprocha dans la lettre du 2 mars 1838. Voir *O.C.*, T. VI, vol.1, p. 41. Pour des lettres de Tocqueville à Léon von Thun-Hohenstein, voir *O.C.*, T. VII, *Correspondance étrangère*. Thun fut ministre autrichien de l'Instruction et des Cultes de 1849 à1860. C'est en cette qualité qu'il conclut le Concordat de 1855 abolissant la tutelle de l'État sur l'Église, mais mettant, en revanche, l'enseignement sous une tutelle cléricale. Voir à ce sujet la lettre de Tocqueville à Reeve du 7 octobre 1856 (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 198-202).

10. À LORD RADNOR

Paris, ce 2 mai 1840

Après toutes les bontés que vous avez pour moi, my lord, et l'amitié que vous avez bien voulu me témoigner, je me ferais un cas de conscience de ne pas vous envoyer avant tout autre un exemplaire de l'ouvrage que je viens de publier et qui n'est que la seconde partie du livre que vous connaissez déjà[1]. Veuillez, je vous prie, agréer cette seconde partie avec la même bienveillance que vous avez déjà montrée à sa devancière et surtout conserver à l'auteur une place dans votre souvenir. Votre estime lui paraîtra toujours un bien plus solide que le succès littéraire.

J'envoie les deux volumes à l'ambassade française. J'espère que M. Guizot[2] que j'ai l'honneur de beaucoup connaître veillera à ce qu'ils vous soient transmis sans retard.

Soyez assez bien, my lord, pour offrir mes respectueux hommages à lady Radnor[3] et croire à tous les sentiments de considération et j'ose ajouter d'affection que je vous porte.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.-S. Me permettrez-vous, my lord, de saisir cette occasion de vous reparler de mon beau-frère Henry Bayles Mottley[4] qui sert en ce moment comme *midshipman* à bord du *brig* de Sa Majesté *The Savage* à la station de Bilboa. Vous savez que ce jeune homme désire ardemment arriver au grade de lieutenant ; qu'il remplit les conditions nécessaires pour en arriver là et que, il y a déjà plus de deux ans, lord

1. La seconde partie de *De la démocratie en Amérique* publiée le 24 avril 1840.

2. François Guizot (1787-1874) avait été nommé le 9 février 1840 ambassadeur de France à Londres. Il revint au pouvoir en tant que ministre des Affaires étrangères et chef réel du ministère le 29 octobre 1840. Comme il le mentionne dans sa lettre, Tocqueville connaissait bien Guizot dont il avait suivi les cours d'histoire pendant la Restauration, mais il s'opposa à la politique étrangère de ce dernier jusqu'à la chute de la monarchie de Juillet en février 1848. Voir Douglas Johnson, *Guizot, Aspects of French History 1787-1874*, Londres, 1963.

3. Il s'agit de la troisième fille de sir Henry St. John Mildmay, M.P. , Anne Judith, que lord Radnor épousa en secondes noces le 24 mai 1814, et qui mourut le 27 avril 1851.

4. Henry Bayles Mottley (1816-1842), le plus jeune frère de Mme de Tocqueville, qui essayait de faire carrière dans la marine britannique. Il avait réussi l'épreuve d'habileté dans la manœuvre à l'île de Malte, à bord du *Revenge*, le 1er mars 1836, ainsi que l'examen de mathématiques, le 8 mars 1837. D'après la lettre de Tocqueville, il avait déjà eu recours à lord Radnor en 1837. Il y a en effet aux Archives Tocqueville une lettre de lord Radnor du 27 avril qui constatait l'échec de sa démarche. Il faisait savoir à Tocqueville que son beau-frère, n'ayant été reçu qu'en 1836, ne saurait obtenir un avancement si rapide. La réponse n'était donc pas aussi satisfaisante que Tocqueville semblait le croire. La santé de Henry Mottley n'était pas très bonne. Il avait écrit lui-même à lord Minto le 8 février 1838 pour lui demander un poste temporaire à bord de la *Royal Adelaide*, un navire qui ne sortait pas du port, dans l'espoir de remédier à une santé affaiblie par huit ans de service à l'étranger. (Voir P.R.O. A.D.M. 1/4959. *Admiralty and Secretariat Papers.*)

Minto[1] a bien voulu vous faire à ce sujet une réponse favorable. J'imagine que les armements qui ont lieu en ce moment dans la marine anglaise doivent rendre l'avancement de mon beau-frère plus facile. Je désirerais d'autant plus vivement qu'il ait lieu que toute la famille de ma femme est dans cet instant dans la douleur par suite de la mort de son chef[2]. Je serais heureux de pouvoir par cet événement apporter quelque adoucissement à leur chagrin. Je viens d'en écrire à lord Minto[3]. Si vous pouviez de votre côté, my lord, lui en redire un mot vous ajouteriez encore à tous les sentiments d'affection et de reconnaissance que je vous dois déjà.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Berkshire Record Office. Pleydell-Bouverie Papers. D/EPB/C7/1. Lettre inédite.

11. À RICHARD MONCKTON MILNES

Paris, ce 18 décembre 1840

Je retrouve, Monsieur[4], le discours de Berryer[5] et je me hâte de vous le transmettre. Je suis obligé seulement de vous prier de vouloir bien me

1. Gilbert Elliott-Murray Kynmound (1782-1859), deuxième comte de Minto. Il avait été ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, de 1832 à 1833, et il occupa le poste de premier lord de l'amirauté dans le second ministère de lord Melbourne de septembre 1835 à septembre 1841. Il fut lord du sceau privé dans le premier ministère de lord John Russell de juillet 1846 à février 1852.

2. George Mottley, né en 1766, économe, puis agent à l'hôpital royal et maritime de Haslar à Gosport (Hampshire) de 1795 à 1832, père de Mme de Tocqueville, mourut le 10 avril 1840 à Stonehouse (Devon).

3. Il nous manque la lettre de Tocqueville à lord Minto, mais d'après la réponse de ce dernier, Tocqueville, en lui envoyant un exemplaire de *De la démocratie en Amérique*, lui avait reparlé de son beau-frère. En réponse lord Minto répétait qu'il n'était pas en mesure d'avancer Henry Mottley.

4. Richard Monckton Milnes, plus tard lord Houghton (1809-1885), homme politique et homme de lettres. Il fut député de Pontefract (Yorkshire) de 1837 à 1863, mais ne fut jamais ministre. Membre du parti tory de 1837 à 1846, il soutint la politique de Peel. Bien qu'il eût voté pour l'abolition de la loi sur les céréales, il devint membre du parti whig à partir de 1847 et appuya la politique de Palmerston. Habitué des salons de Londres, il était lié à plusieurs des connaissances de Tocqueville, telles que George et Harriet Grote, Charles Sumner et Charles Buller. Il était également en bons termes avec le roi Louis-Philippe et avec Guizot, qu'il avait rencontré en tant qu'ambassadeur de France à Londres. Comme on verra d'après les billets de Tocqueville, n[os] 11-18, Milnes voulut aussi rencontrer des hommes politiques de l'opposition, pendant le séjour de sept semaines qu'il fit à Paris de décembre 1840 à janvier 1841. Il y a une appréciation assez sévère sur Milnes, dans les *Souvenirs* de Tocqueville (voir *O.C.*, T. XII, p. 149). Sur Milnes lui-même, voir James Pope-Hennessy, *Monckton-Milnes*, T. I, *The Years of Promise : 1809-1851*, T. II, *The Flight of Youth, 1851-1885*, Londres, 1949 et 1951. On notera le style de moins en moins formel dont Tocqueville use à l'égard de Milnes.

5. Pierre Antoine Berryer (1790-1868), célèbre avocat et orateur. Le début de sa carrière d'avocat fut peu éclatant, mais il se rallia à la monarchie restaurée et participa après les Cent-Jours aux procès célèbres du maréchal Ney et des généraux Debelle et Cambronne. Sa répu-

rendre ce discours après l'avoir lu, car je n'ai pas d'autre exemplaire. J'espère, d'ici à peu de temps, trouver l'occasion de vous faire faire connaissance avec M. Berryer lui-même. Rien ne me sera plus facile que de vous mettre en rapport avec M. Barrot[1], si vous le désirez. Je voudrais pouvoir contribuer, autant que possible, *à vous rendre votre séjour à Paris utile et agréable. Je le désire à cause de vous et aussi par intérêt pour la chose publique, car la seule chance de paix qui reste encore à nos deux pays, est de se bien connaître*[2].

Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Tocqueville[3]
à Monsieur
Monsieur Milnes
Hôtel Meurice 42
rue de Rivoli

T.C.L.C. Houghton Collection, 230143. Lettre inédite.

---

tation de grand avocat fut dès lors établie. En 1830, il fut élu à la Chambre des députés et après la révolution de Juillet, il prêta serment à Louis-Philippe afin de siéger à la Chambre où il représenta les idées légitimistes jusqu'en 1848. Il fut élu député des Bouches-du-Rhône après la révolution, mais il rentra dans la vie civile après le coup d'État de 1851, reprit sa profession d'avocat, puis fut élu de nouveau député des Bouches-du-Rhône de 1863 à 1868.

Le discours de Berryer est celui qu'il prononça le 1er décembre 1840 contre le projet d'adresse. Berryer s'y opposait notamment à la politique d'alliance entre la France et l'Angleterre, qui allait selon lui à l'encontre des intérêts de la France. Vers la fin de son discours, Berryer fit une allusion élogieuse au discours que Tocqueville avait prononcé le 30 novembre dans cette même discussion, au cours laquelle il avait parlé du danger de ne pas faire respecter la dignité nationale de la France. (Voir *O.C.*, T. III, vol. 2, *Écrits et discours politiques*, p. 288-301.)

1. Voir la lettre suivante (nº 12), notes 1 et 2.

2. Les cinq dernières lignes de cette lettre ont été traduites dans T. Wemyss Reid, *The Life, Letters and Friendships of Richard Monckton Milnes, First lord Houghton*, 2 vol., Londres, Paris et Melbourne, 1896, T. I, p. 245, et dans J. Pope-Hennessy, *op. cit.*, T. I, p. 139. La partie en italiques est soulignée dans le texte. L'attitude de Tocqueville démontre très clairement l'état critique des relations franco-anglaises, conséquence de la question d'Orient.

3. Écrit d'une main différente.

12. À RICHARD MONCKTON MILNES

Ce vendredi [18 décembre 1840[1]]

Monsieur,

M. Barrot[2] vient ce soir, Monsieur ; et si vous voulez me faire le plaisir de venir me prendre à 8 h, nous irons ensemble. Je suis sûr que M. Barrot sera charmé de faire connaissance avec vous[3]. Je vous demande d'être exact, parce que je suis obligé d'aller ailleurs en sortant de chez M. Barrot.

Agréez l'expression de mes sentiments les plus distingués.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

à Monsieur
Monsieur Milnes
Hôtel Meurice
rue de Rivoli

T.C.L.C. Houghton Collection, 230145. Lettre inédite.

1. Étant donné le contenu de cette note, il semble fort possible que Tocqueville en ait écrit deux à la même date.

2. Odilon Barrot (1791-1873), chef de la gauche dynastique dont faisaient partie Tocqueville et ses amis. Rallié à la première Restauration, Barrot passa à l'opposition après les Cent-Jours. Il accueillit favorablement la monarchie de Juillet, mais il s'opposa à la politique de résistance initiée par Casimir Perier après la chute du ministère Laffitte. Partisan des idées du mouvement, en 1839, il prit part à la coalition contre Molé ; en 1836 et en 1840, il apporta aux deux ministères Thiers un concours loyal, mais ne fut pas ministre. Il combattit ensuite la politique de Guizot, et essaya sans succès d'obtenir une réforme parlementaire et électorale. La campagne des banquets en faveur de ces réformes où il joua un rôle important fut à l'origine de la révolution de 1848. Pendant la seconde République, il fut président du Conseil à deux reprises après l'élection de Louis Napoléon Bonaparte, et Tocqueville fut son ministre des Affaires étrangères de juin à octobre 1849. Arrêté brièvement lors du coup d'État, il rentra dans la vie civile. Thiers le nomma président de l'Assemblée nationale de la III[e] République en 1872. (Voir l'édition de Duvergier de Hauranne de ses *Mémoires posthumes*, 4 vol., Paris, 1875-1876.)

3. Il y a aux Archives Tocqueville (Dossier VII) une note de Tocqueville à Barrot de ce vendredi matin où il est question de la visite de Milnes :

Un jeune homme du Parlement anglais et en même temps un de mes amis M. Milnes désire vivement vous être présenté. Je lui ai promis de l'amener chez vous ce soir, si vous le permettez.

M. Milnes appartient au parti conservateur, mais c'est un homme modéré et intelligent qui est loin d'approuver la conduite de lord Palmerston.

Cette note est probablement écrite de la main de Marie de Tocqueville.

13. À RICHARD MONCKTON MILNES

Ce dimanche matin [20 décembre 1840]

Monsieur,

Je serai, mon cher Monsieur, ce soir vers 10 h 30 chez M. le comte de Tracy[1], rue d'Anjou-Saint-Honoré n° 38. S'il vous est agréable de vous y trouver à cette heure, je vous introduirai très volontiers près de la maîtresse[2] de maison qui est anglaise et qui sera assurément fort charmée de faire votre connaissance. Mais si vous avez quelqu'autre chose à faire, ne vous gênez pas. Je ne dirai pas d'avance que vous devez venir ce soir-là.

Mille compliments affectueux.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

à Monsieur
Monsieur Milnes
Hôtel Meurice
rue de Rivoli
Cachets de la poste : Paris, 20 décembre 1840

T.C.L.C. Houghton Collection, 230144. Lettre inédite.

14. À RICHARD MONCKTON MILNES

Ce mercredi matin [23 décembre 1840[3]]

Monsieur,

Je vous envoie, mon cher Monsieur, avec le règlement de la chambre, un petit livre qui contient les noms des députés et, de plus, un tableau succinct des différents fonctionnaires qui font mouvoir notre grande

1. Antoine-César-Victor, comte Destutt de Tracy (1781-1864), fils de l'idéologue. Officier sous l'Empire, il fut député pendant la Restauration et siégea à gauche. Sous la monarchie de Juillet, il fut à nouveau député, et suivit la ligne politique de Barrot. Il appuya surtout des causes humanitaires telles que l'abolition de l'esclavage. Tocqueville fut rapporteur de la proposition faite par Tracy le 6 juin 1839 en faveur d'une émancipation progressive des esclaves (voir *O.C.*, T. III, vol. 1, p. 41-126). Membre de l'Assemblée constituante et de la Législative sous la seconde République, Tracy fut appelé par Barrot au ministère de la Marine le 20 décembre 1848, et il y resta jusqu'au renvoi du second ministère Barrot le 31 octobre 1849. Après le coup d'État, il rentra dans la vie civile et s'occupa d'agriculture.

2. Sarah Newton, arrière-petite-fille d'Isaac Newton, épousa Destutt de Tracy en secondes noces. Elle mourut en octobre 1850. Les *Essais divers, lettres et pensées* de Mme de Tracy (3 vol., Paris) furent publiés par les soins de son mari de 1852 à 1855.

3. Date possible — le 23 décembre 1840 était bien un mercredi.

machine administrative[1]. Notre centralisation est l'objet le plus singulier qu'un étranger puisse étudier en France[2]. S'il ne connaît bien cela, il n'a sur tout le reste que des idées imparfaites.

Je crois vous avoir entendu dire que vous désirez voir Léon Faucher[3]. Je crois qu'il sera ce soir chez moi.

Mille compliments empressés.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

à Monsieur
Monsieur Milnes
Hôtel Meurice
rue de Rivoli

T.C.L.C. Houghton Collection, 230146. Lettre inédite.

15. À RICHARD MONCKTON MILNES

Mardi matin [29 décembre 1840[4]]

Mon cher ami,

La chambre se réunissant aujourd'hui à 10 h je ne puis aller déjeuner avec vous. Si vous avez le temps de venir ce soir, j'espère pouvoir rester chez moi.

Mille amitiés.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25212. Lettre inédite.

1. Il n'a pas été possible d'établir de quel livre il s'agit ici.

2. Sur les dangers de la centralisation administrative, voir *De la démocratie en Amérique*, 1re partie, chapitre 5, dernière section : « Des effets politiques de la décentralisation administrative aux États-Unis », *O.C.*, T. I, vol. 1, p. 85-98. Voir aussi ses conversations au sujet de la centralisation avec Reeve, lord Minto et John Stuart Mill, dans *Voyages en Angleterre*, *O.C.*, T. V, vol. 2, p. 49, 52-53.

3. Léon Faucher (1803-1854), journaliste et homme politique, partisan du libéralisme politique et économique. Au moment où Milnes avait exprimé le désir de le rencontrer, Faucher était rédacteur en chef du *Courrier français*, fonction qu'il remplit de 1839 à 1842. Il fut député de 1846 à 1848, puis membre conservateur des deux assemblées de la seconde République. Ministre des Travaux publics puis de l'Intérieur dans le premier ministère Barrot, il fut de nouveau nommé à ce dernier ministère en 1851. Le coup d'État de 1851 le fit rentrer dans la vie civile.

4. Cette date n'est pas certaine, mais le 29 décembre 1840 fut bien un mardi.

16. À RICHARD MONCKTON MILNES

Samedi matin [2 ou 9 janvier 1841]

M. de Tocqueville étant absent de Paris ne pourra pas avoir l'honneur de se rendre à l'aimable invitation que M. Milnes a bien voulu lui faire [1].

(De la main de Marie de Tocqueville).

T.C.L.C. Houghton Collection, non classé. Lettre inédite.

17. À RICHARD MONCKTON MILNES

13 janvier 1841
11 rue Castellane

M. et Mme de Tocqueville prient M. Milnes de leur faire l'honneur de venir dîner chez eux mercredi 20 janvier.

(De la main de Marie de Tocqueville).
Monsieur
Monsieur Milnes
Hôtel Meurice
rue de Rivoli
Cachets de la poste : 13 janvier 1841 ; levée de E ; 15 janvier

T.C.L.C. Houghton Collection, non classé. Lettre inédite.

1. Tocqueville était parti à Baugy le 1er janvier 1841 pour se reposer chez son frère Édouard. Il y resta jusqu'au 7 janvier. Le 2 et le 9 janvier 1841 furent un samedi.

18. À RICHARD MONCKTON MILNES

Samedi [16 janvier 1841]

Monsieur,

Un de mes amis et de mes collègues, M. de Corcelle[1], désire faire connaissance avec vous. Je passerai avec lui chez vous demain dimanche à midi. J'espère vous trouver. S'il devait en être autrement, soyez assez bon pour me le faire savoir.

Mille amitiés.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25211. Lettre inédite.

19. À SIR ROBERT PEEL

Paris, ce 27 janvier 1842
11 rue Castellane

Monsieur,

Je n'ai point l'habitude de solliciter les ministres et ce n'est qu'après de longues hésitations que j'ai résolu de m'adresser à vous[2]. Je ne m'y suis déterminé que parce que la personne dont je veux vous parler m'est très chère et que sa cause m'a paru bonne. Voici ce dont il s'agit.

Mon beau-frère Mr. Henry Mottley[3] sert en ce moment comme *midshipman* (ou *mate*, car on appelle ainsi, je crois, maintenant les *midshipmen* qui ont passé leur examen) sur le vaisseau l'*Impregnable*. Mon beau-frère

1. Francisque Tircuy de Corcelle (1802-1892), fils d'un député libéral, fut lui-même carbonaro pendant la Restauration. Après la révolution de 1830, il fut aide de camp du général de La Fayette alors commandant en chef des gardes nationales. Il épousa Mélanie de Lasteyrie, la petite-fille de ce dernier, en 1831. Tocqueville et Corcelle furent intimement liés à partir de 1839 où ils devinrent tous deux membres de la Chambre des députés. Corcelle s'intéressa comme Tocqueville à l'Algérie où ils firent un voyage en 1841. Corcelle adhéra au groupe politique de Tocqueville, et en 1844 les deux hommes s'associèrent pour acquérir le journal *Le Commerce*, affaire qui échoua en 1845. Corcelle fit ensuite partie des deux assemblées de la IIe République de 1848 à 1851, et fut envoyé en 1848 et de nouveau en 1849 comme ambassadeur auprès du pape Pie IX. Ses rapports avec Tocqueville, alors ministre des Affaires étrangères, qui l'avait nommé, ne furent pas toujours faciles. (Voir *Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de Francisque de Corcelle, O.C.*, T. XV, vol. 1 et 2.)

2. Sir Robert Peel (1788-1850) revint aux affaires et forma son deuxième ministère le 3 septembre 1841, à la suite des élections générales où les principes protectionnistes l'avaient emporté temporairement sur le libre-échange.

Tocqueville semble avoir voué à Peel une admiration sincère. Dans son discours du 28 janvier 1843 à la Chambre des députés dont il est question dans les lettres 22, 23 et 26, il décrivit Peel comme « le plus grand homme d'État, sans doute, qui existe maintenant en Europe » (*O.C.*, T. III, vol. 2, p. 347).

3. Sur Henry Bayles Mottley, voir la lettre 10, p. 58, n. 4.

désirerait vivement obtenir le grade de lieutenant. Il a douze ans de service et, pendant tout ce temps, il n'a cessé d'être employé activement à la mer et souvent dans des stations lointaines. Il a passé son examen en 1836 et est maintenant l'un des plus anciens à placer.

Des malheurs très grands et très répétés qui ont récemment frappé sa famille (son père et ses deux frères sont morts depuis peu au service de l'État[1]) me feraient attacher beaucoup de prix à ce que sa promotion pût avoir lieu bientôt. Ce serait une grande consolation pour sa famille et elle mérite de la recevoir.

Je sais, Monsieur, qu'il eût peut-être été plus naturel et plus convenable de m'adresser directement à lord Haddington[2] pour obtenir ce que je demande. J'ai préféré vous écrire. J'ai pensé que mon nom vous était moins inconnu qu'à lord Haddington puisque c'est vous qui en me citant dans un discours prononcé, il y a quelques années, à Glasgow, avez commencé à me faire connaître en Angleterre[3]. Je n'ai pas voulu, non plus, laisser échapper cette occasion naturelle de vous remercier de ce que contenait ce discours et de vous exprimer les sentiments d'admiration que m'inspire votre talent aussi bien que la profonde estime que j'ai toujours professée pour votre caractère.

Je suis, Monsieur, avec une respectueuse considération

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
Membre de la Chambre des députés et de l'Académie française

Note de Peel : M. de Tocqueville recomm. his brother-in-law Mr. Mottley for Naval Promotion.

B.L. Add. Mss. 40 501, f° 89, 91. Lettre inédite.

1. Sur George Mottley, père de celui-ci, voir *ibid.*, p. 59, n. 2.
Son frère, le vice-amiral Samuel Mottley, né en 1763, retraité en 1837, mourut le 27 mai 1841. Un troisième frère, Thomas Mottley, né en 1771, hydrographe des marées aux douanes de Portsmouth pendant quarante ans, et qui venait de prendre sa retraite, mourut le 1er janvier 1842. Un autre frère de Mme de Tocqueville, James Charles Mottley, né en 1810, était mort en 1841 sur la côte d'Afrique. C'était un assistant-chirurgien à bord du navire *Ferret*.

2. Thomas Baillie-Hamilton, neuvième comte de Haddington (1780-1858), fut membre de la Chambre des communes de 1801 jusqu'en 1827 où il fut fait pair du Royaume-Uni le 24 juillet 1827 comme Baron Melrose of Tyninghame. Il succéda à son père le 17 mars 1828 au titre de comte, fut nommé lord-lieutenant d'Irlande de 1834-1835, et fut membre du second ministère Peel de 1841 à 1846, d'abord comme 1er lord de l'amirauté en 1841 et lord du sceau privé en 1846.

3. Peel avait été élu *recteur* de l'université de Glasgow, et prit ses fonctions le 11 janvier 1837. Le 12 janvier, il y eut un grand banquet en son honneur. Le discours de remerciement que fit Peel au cours du banquet fut essentiellement une apologie des institutions britanniques que Peel jugeait supérieures à celles des États-Unis. Peel cita alors quatre extraits du chapitre VII de *De la démocratie en Amérique* (« De l'omnipotence de la majorité aux États-Unis et de ses effets ») et conclut en adjurant son auditoire de lire l'excellent ouvrage impartial de Tocqueville.
De telles citations prises ainsi hors contexte suscitèrent des controverses. Voir la réaction de Tocqueville dans sa lettre à Henry Reeve du 22 mars 1837 (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 37-38).

20. SIR ROBERT PEEL À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Whitehall, Feb. 10/42

Sir,

I had the honour of receiving your letter of 27 January and altho'it is my Rule, a Rule the necessity of which is imposed upon me by my political position and Relations, to decline peremptorily all interference in respect to Naval Promotion and to refer all applicants without exception to the First Lord of the Admiralty, yet I resolved so far to depart from it in the instance of your request, as to write to Lord Haddington, and enclosing your letter to me, to express a hope that he might be enabled to give to that request a favorable consideration.

I have the honour to inclose the Letter in reply which I have received from Lord Haddington.

I was convinced that his personal wishes would correspond with my own.

I am Sir
With great esteem
your faithful Servant

ROBERT PEEL

B.L. Add. Mss. 40 501, f° 89, 91. Lettre inédite.

21. À GEORGE HENRY LEWES

Paris, ce vendredi matin [29 avril ou 6, 13, 20 ou 27 mai ? 1842]

Monsieur [1],

J'ai exprimé hier à M. Guizot le désir que vous aviez de faire connaissance avec lui. Il a paru lui-même le souhaiter vivement. Il m'a chargé de vous dire que *ce* soir il serait chez lui sur les 9 heures, et qu'il serait charmé que vous voulussiez bien lui faire l'honneur de le venir voir.

1. George Henry Lewes (1817-1878), écrivain, philosophe et, de 1854 à la fin de sa vie, compagnon de la romancière George Eliot (1819-1880). Ami de J.S. Mill, Lewes subit l'influence de la philosophie d'Auguste Comte auquel il consacra un ouvrage en 1853. Au printemps de 1842, Lewes voulut visiter Paris, et Mill lui donna des lettres de recommandation auprès notamment de Tocqueville et Cousin. Une lettre de Mill du 9 août 1842 remercie Tocqueville du bon accueil fait à Lewes (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 338). La lettre de Tocqueville pourrait être datée, soit du 29 avril, soit du 6, 13, 20, 27 mai (des vendredis) pour la raison suivante : J.S. Mill avait écrit pour Lewes une lettre de recommandation auprès de Cousin le 27 avril. On peut supposer que celle qu'il avait écrite à Tocqueville portait la même date (voir *Collected Works of J.S. Mill*, T. XIII, F. E. Minka [ed.] *The Earlier Letters 1812 to 1848*, Londres et Toronto, 1963, p. 517, 524-527). Sur Lewes, voir Rosemary Ashton, *G.H. Lewes, a Life*, Oxford, 1991.

J'aurais voulu vous accompagner chez le ministre, mais à l'approche des élections[1], les convenances politiques ne me permettent point de le faire.

Agréez, je vous prie, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Yale Tocqueville Mss. Lettre inédite.

22. À LORD RADNOR

Paris, 8 février 1843

J'ai été véritablement affligé, my lord, en lisant [dans] le compte rendu des séances de la Chambre des lords la manière dont lord Brougham[2] a cru devoir parler de moi à propos d'un discours que j'ai prononcé à la Chambre des députés de France sur la question du droit de visite. Sa plaisanterie qui n'était fondée sur rien de réel m'ont[3] peu ému ; mais j'ai été fort sensible à l'imputation qu'il a paru me faire de vouloir envenimer la malheureuse querelle qui existe entre nos deux nations. Ce serait là une pensée détestable qu'on ne saurait m'attribuer sans me faire une grossière et profonde injure et j'étais loin de m'attendre à ce qu'elle me serait faite sans raison par lord Brougham[4]. Dans cette situation, my lord, j'ai senti le besoin de faire connaître aux amis que j'aime et que je respecte en Angleterre les termes mêmes d'un discours que lord Brougham a si indignement défiguré. Vous savez, my lord, que je vous ai toujours mis à la tête de tous ceux-là.

1. Les élections d'une nouvelle Chambre des députés eurent lieu les 9 et 10 juillet 1842.

2. Henry Peter Brougham (1778-1868), lord Brougham et Vaux à partir de 1830, homme politique, avocat célèbre, et l'un des fondateurs de l'*Edinburgh Review*. Défenseur du Bill de Réforme, partisan résolu de l'abolition de l'esclavage, il fut promu à la pairie et nommé Grand Chancelier dans le ministère Grey en novembre 1830. Il occupa la même position dans le premier ministère Melbourne de juillet à novembre 1834. Sa carrière ministérielle s'acheva alors, mais il continua à s'intéresser à la politique. Il devint correspondant de l'Institut en 1833. Tocqueville le rencontra en 1835 pendant son séjour en Angleterre.

3. *Sic.*

4. Le 2 février 1843, Brougham participa à la Chambre des lords au débat sur l'adresse à propos des relations franco-anglaises. Il déplora l'esprit grincheux et envieux qui, selon lui, prévalait en France à l'égard de l'Angleterre, soupçonnée par certains Français de ne se soucier de la suppression de la traite que pour établir sa suprématie maritime. Pour Brougham, les ressentiments français avaient leur origine dans le traité de Londres du 15 juillet 1840 signé sous les auspices de Palmerston à l'insu de la France, entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie afin de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, ce qui voulait dire la limitation de la puissance de Méhémet-Ali, pacha d'Égypte. Quoiqu'il blâmât la politique de Palmerston, Brougham adopta un ton extrêmement ironique à l'égard de Tocqueville, qu'il accusa d'avoir démontré « une merveilleuse ignorance » du droit de visite dans le discours sur l'adresse que celui-ci avait prononcé le 28 janvier 1843. (Voir *O.C.*, T. III, vol. 2, p. 338-352.) Pour le discours de Brougham, voir *Hansard*, 3e série, T. LXVI, col. 40 et suiv.

Vous me permettrez donc, j'espère, de vous transmettre un exemplaire de mon discours[1] que j'ai fait tirer du *Moniteur*, c'est-à-dire de la source la plus authentique. J'espère que cette lecture vous suffira pour vous faire voir que l'accusation d'ignorance non plus que celle, beaucoup plus grave, de mauvaise intention que lord Brougham a cru devoir porter contre moi n'a pas le moindre fondement[2].

J'aurais été bien aise, my lord, d'envoyer également un exemplaire à monsieur votre fils[3], mais j'ignore s'il est de retour à Londres, et dans ce cas, je ne sais son adresse. Je me borne donc à vous prier de me rappeler à son souvenir. Je n'ai pas besoin de vous dire, my lord, tout le plaisir que nous avons eu cet été, à le posséder quelques jours dans notre maison. Vous le comprendrez sans peine, je l'ai trouvé ce que je m'attendais qu'il serait, un jeune homme plein de cœur et d'esprit. Je voudrais bien que nous eussions fait sur lui la même impression qu'il a faite sur nous, et qu'il nous le prouvât en venant bientôt nous revoir. Il m'avait fait espérer un moment que vous l'accompagneriez, et cette idée m'avait causé une grande joie. Je désirerais bien, my lord, qu'elle se réalisât un jour[4], et qu'il me fût possible de vous rendre chez moi quelques-uns des soins dont vous m'avez comblé en Angleterre.

Veuillez, my lord, présenter mes hommages à lady Radnor et agréer pour vous l'expression de mon respectueux attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Archives Tocqueville. D'après une copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Lettre inédite.

1. Tocqueville avait pris très au sérieux l'affaire du droit de visite avant même sa controverse avec Brougham. Le 14 décembre 1842, il avait écrit à N.W. Senior pour lui demander son opinion sur la situation constitutionnelle de Guizot après le refus de la Chambre des députés de ratifier le traité du 20 décembre 1841 signé par les cinq grandes puissances, France comprise. Tocqueville voulait savoir si, désavoué par la Chambre, Guizot ministre en charge de la diplomatie n'aurait pas dû démissionner. Malgré une réponse plutôt négative de Senior (voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 93-96), Tocqueville déclara dans son discours du 28 janvier 1843 que, selon les convenances constitutionnelles mais aussi diplomatiques, Guizot aurait dû quitter le ministère. (Voir *O.C.*, T. III, vol. 2, p. 343-344.) Après l'attaque de Brougham le 2 février contre le discours de Tocqueville, celui-ci prit le parti d'écrire le 8 février à Radnor, et le 9 à Disraeli et à J.S. Mill, en leur envoyant une copie de son discours pour solliciter leur appui.

2. La réponse de Radnor, qui se trouve aux Archives Tocqueville, est datée du 15 février 1843. Elle dut décevoir Tocqueville. Radnor avoua n'avoir guère prêté d'attention à la question du droit de visite. Quoiqu'il ait assisté à la séance où Brougham avait parlé, il ne se rappelait pas que Brougham ait imputé à Tocqueville un mauvais vouloir à l'égard de l'Angleterre. Quant au discours de Tocqueville, Radnor n'y voyait aucune intention d'intensifier l'hostilité entre les deux pays, hostilité dont Radnor niait d'ailleurs l'existence en Angleterre.

3. Edward Pleydell-Bouverie (1818-1889), deuxième fils de lord Radnor, député de Kilmarnock de 1844 à1874. Il avait séjourné au château de Tocqueville pendant l'été de 1842 et il y a aux Archives Tocqueville une lettre du 29 septembre 1842 dans laquelle il remercie Tocqueville de son accueil.

4. Cette visite aura lieu en l'été 1844.

23. À LORD BROUGHAM

Paris, ce 9 février 1843
11 rue Castellane

My lord,

Vous avez avancé en présence d'une illustre assemblée devant laquelle vous saviez bien que je n'avais aucun moyen de vous répondre que j'avais montré une *merveilleuse ignorance* en discutant la question du droit de visite[1].

J'en appelle sans crainte, my lord, à tous ceux qui ont entendu mon discours en France ou qui pourront le lire en Angleterre et je m'en rapporte à eux pour dire s'il y a le *moindre* fondement dans cette attaque.

Comme on ne saurait admettre que Votre Seigneurie, qui est un membre très distingué de l'Institut de France, ne soit pas au courant de la langue française, je dois supposer qu'elle n'a ni entendu ni lu mon discours et qu'elle n'en a reçu qu'indirectement une notion fausse ou imparfaite. En conséquence je prends la liberté de le lui transmettre. J'espère, my lord, que vous ne refuserez pas cette occasion de le connaître.

Vous y verrez, entre autres choses, que les phrases mêmes que vous citez pour prouver que je ne sais pas les faits les plus élémentaires, *ces phrases elles-mêmes*, prouvent précisément que je sais ces faits. S'il en est ainsi, my lord, de quel côté, je vous prie, se trouve la merveilleuse ignorance dont vous parlez ? La politesse dont je tiens à ne pas m'écarter, surtout à l'égard d'un étranger, m'empêche de vous le dire. Permettez-moi, au moins, d'affirmer sans crainte de démenti, que ce n'est pas moi qui ai mal compris la question du droit de visite, mais c'est vous, my lord, qui n'avez rien compris du tout à mon discours.

Si cependant vous n'aviez accusé que ce qu'il vous plaît d'appeler ma merveilleuse ignorance, je n'aurais pas songé à vous répondre. Mais quelques journaux assurent que vous avez été plus loin et que vous avez dit ou laissé entendre que je cherchais par esprit de parti à envenimer la malheureuse querelle qui existe entre nos deux nations[2].

Ceci, my lord, passerait la plaisanterie ; et quoique Votre Seigneurie semble avoir acquis dans son pays par un long usage une sorte d'immu-

1. Voir lettre 22, p. 69, n. 1.

2. Par exemple, *Le Siècle*, qui, le 29 janvier 1843, avait parlé favorablement du discours de Tocqueville critiqua sévèrement le 8 février celui de Brougham : « Ce qui est peu raisonnable et nous dirions peu loyal... c'est d'attribuer aux orateurs français, notamment à M. de Tocqueville, toute autre chose que ce qu'ils ont dit pour démontrer cette prétendue ignorance. Nous aimons mieux supposer que lord Brougham a jugé du discours de M. de Tocqueville par quelques extraits altérés, tronqués, tout comme il juge des dispositions publiques et de l'état des opinions en France, sur la question maintenant débattue, d'après les impressions qu'il a recueillies et peut-être les déclamations qu'il a entendues à l'hôtel de la rue des Capucines (c'est-à-dire l'hôtel du ministère des Affaires étrangères). »

nité pour l'injure, il ne s'ensuit pas que les étrangers doivent lui reconnaître un semblable privilège. Si donc, en effet, my lord, vous avez porté contre moi cette imputation odieuse, je vous dirai simplement que c'est une pure calomnie. Il est faux que j'aie voulu accroître l'irritation mutuelle de nos deux pays. Je dénie une si détestable pensée. J'ai déclaré, au contraire, à plusieurs reprises dans ce discours dont vous avez parlé sans l'avoir compris, que je déplorais profondément cette irritation et que mon but était d'y chercher un remède. Tout mon langage, j'ose le dire, porte l'empreinte de ces sentiments conciliateurs[1].

Je ne doute pas qu'après avoir lu le document que je vous envoie vous n'en restiez parfaitement convaincu vous-même. Mais n'eût-il pas été équitable, my lord, et plus conforme à la gravité de Votre Seigneurie de faire cette découverte avant que de parler ?

Je suis, my lord, de Votre Seigneurie le très humble et très obéissant serviteur.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
Membre de l'Institut et de la Chambre des députés[2]

Le passage indiqué est celui que lord Brougham paraît avoir eu en vue quand il a supposé chez M. de Tocqueville la grossière ignorance qui consisterait à croire que les traités de 31 et 33 permettent de faire juger par les tribunaux d'une nation les vaisseaux négriers appartenant à un autre.

Il lui *suffira* de lire attentivement le passage en question pour voir que non seulement il n'indique pas le sens que Sa Seigneurie a supposé, mais qu'il indique le *sens contraire* : en effet, à quel cas se réfère ce passage ? Au cas où un tribunal français (par exemple) devant lequel des croiseurs anglais ont été obligés par les traités d'amener un navire français soupçonné de traite déclare qu'on a arrêté ce navire à tort et *condamne la nation* anglaise, dans la personne de son gouvernement, à payer une indemnité. Si M. de Tocqueville considère comme une chose inouïe qu'on ait accordé dans ce cas au tribunal français un pareil droit, il n'ignore donc pas que c'est à un tribunal français et non à un tribunal anglais qu'appartient le droit de juger les négriers français arrêtés par les croiseurs de la Grande-Bretagne ! Ainsi, la phrase que lord Brougham a citée pour prouver l'ignorance de M. de Tocq. cette *phrase même* aurait dû faire voir à lord Brougham que M. de Tocqueville savait très bien ce qu'il lui reprochait d'ignorer et que s'il ne

1. Le discours de Tocqueville contient un passage susceptible d'être mal interprété : « Les traités de 1831 et de 1833 contiennent une disposition tout aussi singulière, ils accordent au tribunal d'une nation le droit de juger une nation étrangère. » Berryer interrompit pour préciser le sens de ce droit. (Voir *O.C.*, T. III, vol. 2, *Écrits et discours politiques*, p. 345-346. Voir également l'analyse de Tocqueville des traités de 1831 et 1833, *ibid.*, p. 334-337.)

2. Il y a deux versions du texte de cette lettre aux Archives Tocqueville : une copie au propre en français, et une version préliminaire traduite en anglais avec des modifications de la main de Tocqueville. Cette traduction parut dans plusieurs journaux anglais, le *Morning Herald* du 15 février 1843 et le *Times* du 16, où elle porta la date du 10 février.
La note qui suit semble n'avoir été adressée qu'à Brougham lui-même.

développait pas sa pensée, c'est qu'il parlait devant des gens très au courant de la question.

Quant à ce qu'il y a d'inouï dans la stipulation elle-même, M. de Tocqueville se borne à dire qu'il prie lord Brougham de vouloir bien lui indiquer un autre exemple d'une nation rendue de cette manière justiciable d'un tribunal étranger.

Quant à la prétendue ignorance du projet de traité entre les États-Unis et l'Angleterre en 1823 que lord Brougham croit devoir reprocher à M. de Tocqueville, rien n'autorisait lord Brougham à faire cette supposition. Si M. de Tocqueville n'a point cité ce projet de traité, ce n'est nullement qu'il l'ignorait ; c'est qu'il ne pouvait considérer comme un précédent diplomatique un traité qui n'a jamais été ni *ratifié* ni *exécuté*.

University College London Library. Brougham Mss. 41 392. Publication partielle dans *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 341-342.

24. À BENJAMIN DISRAELI

Paris, ce 9 février 1843
11 rue Castellane

Monsieur[1],

Permettez-moi de vous transmettre ci-joint un exemplaire du discours que j'ai prononcé à la Chambre des députés sur la question du droit de visite. Ce discours a été attaqué à la Chambre des lords par lord Brougham avec une violence et je pourrais dire une grossièreté dont il est sans exemple que nous ayons fait jamais usage envers un absent et surtout un étranger.

Si vous me faites l'honneur de lire ce document, vous n'y trouverez, je pense, aucune trace de *cette merveilleuse ignorance* dont lord Brougham a cru devoir parler. Il m'a accusé de n'avoir pas su que les vaisseaux arrêtés par les croiseurs devaient toujours être jugés par leurs *propres* tribunaux. Vous verrez à la page 11 que non seulement je ne dis pas cela, mais que je dis positivement le contraire puisque je remarque que le tribunal devant lequel on amène le vaisseau arrêté a le droit de condamner à l'amende *la nation* à laquelle les capteurs appartiennent.

Mais lord Brougham a été plus loin. Il a insinué que mon intention avait été d'envenimer la querelle. Ceci n'est ni plus ni moins qu'une

1. Benjamin Disraeli, plus tard premier comte de Beaconsfield (1804-1881), homme d'État conservateur et romancier. Opposant à Peel dans la chute duquel il joua un grand rôle, Disraeli fut chancelier de l'Échiquier à trois reprises (en 1852, 1858-1859 et 1866-1868) et Premier ministre en 1868 et de 1874 à 1880. Voir Moneypenny et Buckle, *Life of Benjamin Disraeli*, 6 vol., Londres, 1910-1920 ; R. Blake, *Disraeli*, Londres, 1966.

odieuse calomnie. Je m'en refère encore à mon discours pour le prouver.

Je ne m'inquiète guère de l'effet que les paroles de lord Brougham peuvent produire en France. Ici on sait ce que j'ai dit et les reproches de lord Brougham ont fait hausser les épaules. Mais je serais affligé qu'en Angleterre où on ne connaît pas mon discours, on pût partager les impressions que lord B. a voulu faire naître. C'est pour éviter ce malheur que j'ai pris le parti d'envoyer mon discours au petit nombre d'hommes politiques que j'ai l'honneur de connaître en Angleterre. J'ai pensé d'abord à vous, Monsieur, j'ai cru qu'ayant eu si récemment l'occasion de vous instruire par vous-même de mes sentiments réels, vous ne refuseriez pas d'en témoigner[1]. Il n'est peut-être pas inutile à la paix si désirable des deux nations de faire voir que dans le sein même de l'opposition en France, loin de vouloir aigrir les esprits on cherche plutôt à les calmer et qu'on est bien loin de se livrer à ces passions haineuses et violentes qu'il a plu à lord Brougham de m'attribuer.

Veuillez, Monsieur, agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
Membre de l'Institut et de la Chambre des députés

Hughenden Archives B/XXI/T/121. Bodleian Library. Lettre inédite.

25. LORD BROUGHAM À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Grafton Hotel[2]
14th February 1843

Lord Brougham presents his compliments to M. de Tocqueville and begs leave to assure him that he mentioned M. de Tocqueville in his speech with great personal respect[3], while he felt it his duty to expose the very great and mischievous error into which he had fallen — errors which, in themselves and in their connexion with the remarks made by

1. Tocqueville avait rencontré Disraeli au cours de l'automne de 1842, quand ce dernier avait passé deux mois à Paris. À cette époque, Disraeli voulait former au sein des tories un groupe de pression, qui serait à même d'exercer une influence sur le gouvernement de Peel, afin de promouvoir l'entente avec la France. Ce groupe de pression appelé *Young England* trouva sa meilleure expression dans deux romans de Disraeli. *Coningsby or the New Generation*, 3 vol., Londres, 1844, et *Sybil or The Two Nations*, 3 vol., Londres, 1845.

2. Le *Times* porte Grafton Street, tandis que la lettre qui se trouve aux Archives Tocqueville porte l'adresse Grafton Hotel.

3. On peut douter du respect manifesté à Tocqueville par Brougham dans son discours dont le ton ironique est très évident, malgré l'éloge de *De la démocratie en Amérique*. (Voir *Hansard*, 3e série, T. LXVI, col. 42, 43.)

M. de Tocqueville upon the relations between the two countries, led directly to the support of hostile feelings of the greatest danger to peace.

Lord Brougham referred to the very passages and which he finds given in the corrected copies of M. de Tocqueville's speech which he has been kind enough to send. That correction does not at all remove the impression from Lord Brougham's mind.

M. de Tocqueville cannot surely mean by the paragraph in p.11 at the foot, to refer merely to indemnity as M. Berryer does — first because it is not in the least applicable to indemnity and secondly because without any treaty, by the common law of all nations, all the questions arising upon indemnity have at all times been judged by the tribunals of the nation doing the enquiry — and consequently M. de Tocqueville never could have meant to call any such universal and long established right 'une disposition singulière'. But his remarks would be perfectly applicable in all respects to an arrangement by which slave traders should be taken into the port of the visiting vessel and there judged.

As to the ignorance of the American treaty of 1823-24 which M. de Tocqueville says he was acquainted with, Lord Brougham retains firmly his former opinion that M. de Tocqueville expresses himself in a manner clearly to show that he either was not aware of that treaty or had entirely forgotten it — because he describes the right of search as unlike anything before known and wholly extraordinary and unheard of. Now it is quite immaterial whether the American treaty was ratified or not. Because the fact of America having agreed to a right of search much stronger than the one in question, and having even pressed the adoption of that right upon England, France, Russia, Portugal, Belgium and Colombia, is a complete proof that there was nothing so new and unheard of in the right now under discussion. M. de Tocqueville says 'these treaties are like none others'. Is the treaty [of] 1824 not a treaty — though it was not ratified ? Was not America anxious to ratify it ? Did she not ratify it ? Was it not England that refused the ratification ? America signed and ratified a treaty containing the right of search — England objected to a part of it — this alone prevented its full ratification and execution.

M. de Tocqueville seems to assert that he was aware of that treaty. It is very extraordinary then that he made no allusion to it. It was, Lord Brougham will venture to assert, wholly unknown to every other person in France until Lord Aberdeen [1] transmitted a copy of it after the debate in the Chamber. But M. de Tocqueville might have been expected to know it as having resided in America and visited England. Lord Brougham regrets that knowing it, and being the only person aware of it, he did not refer to it. And indeed Lord Brougham is wholly unable to comprehend why he did not, if his desire was to maintain good understanding and

1. George Hamilton Gordon, quatrième comte d'Aberdeen (1784-1860), alors ministre des Affaires étrangères dans le cabinet de Peel, 1841-1846.

friendly feelings between the two countries. For certainly nothing could have better tended to that most beneficial end, than showing the French nation that what they were so much offended with and deemed so insulting to their flag, had not only been submitted to, and proposed by the Americans whose example the enemies of the treaties [of] 1831-33 were constantly citing as proof that France had been ill-treated.

Lord Brougham has to repeat that he accompanied his remarks upon M. de Tocqueville's conduct with expressions of respect and even of esteem. He believed M. de Tocqueville to have been extremely ignorant of the question which is familiar to all lawyers in this country. He supposed him to have acted under the influence of party feelings as well as national ones. He followed the example of all times since there were debates in France as well as in England — that example having been set him by the statesmen both of France and of England, who have never failed when the occasion required it to refer mutually to what passed in each other's chambers of Parliament. He is sorry that he has given offence to M. de Tocqueville[1] and he is very far indeed from desiring to imitate the abusive and unbecoming style of his letter[2].

Archives Tocqueville.

26. À LORD BROUGHAM[3]

[19 février 1843]

La réponse de lord Brougham doit donner lieu aux observations suivantes[4] :

1° Lord Brougham a l'air de croire que la copie du discours que lui a envoyé M. de Tocqueville est *une correction* du discours original. C'est une erreur. La copie envoyée à lord Brougham est la reproduction du *Moniteur.*

1. Voir la réponse de Tocqueville, lettre 26.

2. Une traduction française très inexacte de la lettre de Brougham parut dans *Le Constitutionnel* du 18 février 1843.

3. Dans la controverse sur le droit de visite, c'est à Brougham qu'on donna généralement raison (voir le *Times* du 17 février 1843, et les lettres à Tocqueville de Reeve et de J.S. Mill des 9 et 20 février 1843, *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 66-70 et p. 340-431). Le 20 février 1843, Tocqueville écrivit à Reeve pour le prier d'insérer la traduction d'un article portant sur ce sujet et ayant paru la veille dans *Le Constitutionnel.* Un manuscrit retrouvé aux Archives Tocqueville (Dossier XV-XVI) fournit la preuve que Tocqueville en fut lui-même l'auteur. Les trois derniers paragraphes qui n'apparaisssent pas dans le manuscrit ont été pris dans le texte publié dans ce journal.

4. Le texte imprimé dans *Le Constitutionnel* commence ainsi : « Nous avons reproduit hier la traduction d'une lettre de M. de Tocqueville à lord Brougham et la réponse de celui-ci. Cette dernière doit donner lieu aux observations suivantes. »

2° Lord Brougham persiste à croire que M. de Tocqueville ignorait que les vaisseaux arrêtés pour fait de traite devaient toujours être jugés par un tribunal de leur nation. La persistance de lord Brougham dans cette croyance ne peut se comprendre que de la part d'un étranger qui ne sait pas ce qui a été dit et écrit en France depuis un an sur la question du droit de visite. Presque tous ceux qui à l'origine ont traité cette question dans nos deux chambres ou dans la presse ont discuté la garantie de la juridiction nationale dont lord Brougham parle. Le ministère s'en est toujours servi comme de son principal argument et il n'y a pas un pair ou un député je ne dis pas[1] qui ignore, mais qui puisse ignorer une pareille circonstance.

3° Lord Brougham s'étonne que M. de Tocqueville *ait traité d'extraordinaire* la convention par laquelle le tribunal du navire arrêté est autorisé à condamner à des dommages-intérêts non point[2] l'officier capteur (ce qui en fait ne serait pas extraordinaire[3]) *mais le gouvernement même* auquel cet officier appartient. Il convient ici de renvoyer lord Brougham à une autorité que les Anglais respectent infiniment surtout en ce moment, celle de M. Guizot. M. Guizot a dit le 22 janvier 1842 (*Moniteur* du 23) : « Si le bâtiment étranger amené devant la juridiction nationale est reconnu par elle avoir été arrêté sans motifs suffisants, elle a le droit d'imposer au gouvernement national auquel appartient le capteur des dommages-intérêts. C'est un exemple *unique* peut-être d'un si grand pouvoir donné à un tribunal sur un gouvernement étranger[4]. »

4° Lord Brougham persiste à croire que M. de Tocqueville ignorait le projet de traité de 1824 entre les États-Unis et l'Angleterre. Cette persistance de lord Brougham ne peut [non plus[5]] s'expliquer que par l'ignorance où il est de ce qui s'est dit en France sur la question avant qu'il visitât notre pays, il y a un mois. S'il avait lu, notamment dans le *Moniteur* du 21 mai 1842, la discussion de la veille à la Chambre des députés, il [y[6]] aurait vu dans un discours de M. Guizot le passage suivant : « En 1824, une convention a été conclue entre l'Angleterre et les États-Unis pour établir le droit de visite ; elle a été conclue, elle a été signée, elle a été ratifiée en Angleterre par le cabinet anglais, par M. Canning. Ce

1. *Texte imprimé* : on ne dit pas.
2. *Texte imprimé* : non seulement.
3. Ces mots sont omis du texte imprimé.
4. Tocqueville cite ici une partie du discours de Guizot du 22 janvier 1842 où celui-ci répondait au discours de Billault qui proposait un amendement au projet de réponse au discours du trône, car il s'opposait au droit de visite. La citation du discours de Guizot n'est pas littérale. Voir ce discours au *Moniteur* du 23 janvier :

M. Guizot : Si le bâtiment étranger amené devant la juridiction nationale est reconnu par elle avoir été arrêté sans motifs suffisants, je prie la chambre de bien remarquer la grande généralité de ces expressions *sans motifs suffisants*, elle a le droit d'imposer au gouvernement étranger auquel appartient le capteur, des dommages et intérêts.

M. Estancelin : Pardon : c'est à l'officier capteur.

M. Guizot : Je vais lire l'article ; c'est un exemple unique peut-être d'un si grand pouvoir donné à un tribunal sur un gouvernement étranger.

5. Ces mots ne paraissent pas dans le texte imprimé.
6. Mot omis du manuscrit.

n'est [pas[1]] que quand elle est retournée à Washington pour recevoir la ratification définitive du sénat que le sénat a fait dans le traité quelques changements les uns de rédaction, un ou deux autres plus importants, dont à son tour l'Angleterre n'a pas voulu[2]. »

M. de Tocqueville, non plus qu'aucun de ses collègues, ne pouvaient[3] donc ignorer l'existence du traité. Maintenant [pourquoi[4]] M. de Tocqueville n'en a-t-il pas parlé ? Pour deux raisons très bonnes[5] : d'abord parce qu'il n'avait rien de nouveau à en dire ; secondement, parce qu'il était inutile à l'expression de sa pensée d'en parler. Il voulait prouver que l'exercice du droit de visite était d'autant plus difficile et d'autant plus dangereux pour la paix des deux nations qu'il se rencontrait pour la première fois dans le monde. Or, qu'importe que l'idée de ce droit fût ancienne ? Ce que voulait établir M. de Tocqueville, c'était la nouveauté de sa mise en pratique. Qu'est-ce que le traité avorté de 1824 avait à faire là ?

Enfin lord Brougham semble s'étonner que M. de Tocqueville ait été blessé des remarques de S.S. M. de Tocqueville pourrait s'étonner à plus juste titre de la surprise de lord Brougham. Accuser un homme public d'avoir parlé avec une *merveilleuse ignorance* de la plus grande affaire de son pays, cela a passé en tout temps pour une injure. L'accuser d'avoir voulu, par un misérable esprit de parti, envenimer la querelle de deux grands peuples, et nuire à la paix du monde, cela encore a toujours passé pour très injurieux. Il n'est donc pas extraordinaire que M. de Tocqueville ait mis quelque vivacité dans sa lettre à lord Brougham.

Le malheur de lord Brougham en tout ceci, c'est d'avoir voulu parler de ce qui se disait en France sur la question, sans avoir d'abord pris la peine d'étudier ce qui s'y était dit depuis un an. Il s'est exposé ainsi à croire qu'on ignorait tout ce dont on ne parlait plus.

Nul plus que lord Brougham, assurément, n'était propre à traiter avec supériorité la question en elle-même. Mais, encore, l'homme le plus supérieur ne peut-il parler pertinemment de ce qu'il ne sait pas.

Archives Tocqueville. *Le Constitutionnel* du 19 février 1843.

1. *Sic.*

2. Tocqueville abrégea cette partie du discours prononcé par Guizot le 20 mai 1842, afin de ne retenir que le nœud de son argument. Pour le texte entier du discours, voir *Le Moniteur* du 21 mai 1842.

George Canning (1770-1827), ministre des Affaires étrangères de 1822 à 1827, et Premier ministre d'avril à août de cette même année, essaya de donner à la politique étrangère de son pays une teinte plus libérale. Ce fut sous ses auspices qu'à partir de 1822 le gouvernement anglais entreprit de faire accepter aux États-Unis le droit mutuel de visite, afin d'empêcher la traite. Les négociations menées de 1823 à 1825 n'aboutirent pas (voir H. Temperley, *The Foreign Policy of Canning 1822-1827*, Londres, 1966).

3. *Sic.*

4. Mot omis du manuscrit.

5. *Texte imprimé* : deux très bonnes raisons.

27. À LORD RADNOR

le 5 novembre 1843

Je vous remercie infiniment, my lord, de l'envoi que vous me faites des premiers numéros du journal *The Economist*[1]. Je viens de les parcourir ; et je les crois, comme vous, propres à répandre des vues utiles. L'étude de cette science encore nouvelle n'est malheureusement pas aussi répandue en France qu'elle devrait l'être. Cependant elle y compte déjà de très nombreux adeptes. Une grande partie de notre presse et plusieurs hommes politiques éminents en professent les principes. Mais elle a pour adversaires, ainsi qu'en Angleterre sans doute, tous ceux qui sont intéressés à combattre la liberté du commerce ; et le nombre chez nous en est d'autant plus grand que nos principales industries n'ont pris que sous le régime de la protection exagérée de l'empire et de la restauration les développements qu'elles ont déjà atteints. Elles se croient encore inférieures aux vôtres, et elles pensent que la destruction des tarifs serait leur arrêt de mort. Je suis convaincu qu'une grande partie de ses craintes n'est point fondée. Toutefois je crois moi-même qu'il ne faut procéder que graduellement et avec précaution aux réformes que sollicite avec raison la science. Ses principes sont d'une vérité incontestable. Ils montent clairement le but vers lequel il faut tendre ; mais ce but ne peut être atteint tout à coup, lorsqu'on part d'un état de choses créé par les principes contraires[2].

1. Le 14 septembre 1843, lord Radnor avait écrit à Tocqueville pour lui faire parvenir le numéro préliminaire du mois d'août 1843, ainsi que le prospectus et les deux premiers numéros (des 2 et 9 septembre 1843) d'un hebdomadaire intitulé *The Economist : or the political, commercial, agricultural and free-trade journal.* Ce périodique avait pour objectif la propagation des principes du libre-échange. Dans sa lettre, lord Radnor écrivit à Tocqueville : « Pour moi, je tiens fort à ces principes, et je crois que c'est seulement par eux que le bien-être physique des peuples peut être assuré. Autrefois les gouvernements se mesuraient les uns contre les autres, et l'on était grand et puissant non seulement par sa propre grandeur mais par la petitesse de ses voisins. Dans ce nouveau système au contraire, le prospérité de chaque nation contribue à la prospérité de tous ses voisins, et on s'aide et s'enrichit mutuellement. Vous avouerez que la théorie est belle, et que si elle est vraie et praticable elle mérite d'être étudiée. Je la crois et vraie et praticable et j'en attends le bonheur des peuples et la paix partout dans le monde. Ces sujets vous sont chers, je suis sûr, comme à moi, et j'ose donc vous recommander ce journal » (Archives Tocqueville).

2. La politique de la Restauration avait été largement protectionniste. Un changement semblait à prévoir avec la révolution de 1830, puisque la plupart des hommes politiques de la monarchie de Juillet, Thiers excepté, étaient persuadés de la validité des théories libre-échangistes. Tanneguy Duchâtel (1802-1867) en particulier, journaliste au *Globe* pendant la Restauration, et auteur d'un ouvrage sur l'économie politique, dut l'ouverture précoce de sa carrière ministérielle le 4 avril 1834 en tant que ministre du Commerce à ses connaissances spécialisées. Néanmoins, l'évolution vers une politique de libre-échange pendant la monarchie de Juillet fut très limitée, à cause de la pression protectionniste exercée par les grands propriétaires et les intérêts industriels. Une première tentative de réforme échoua en 1832. En septembre 1834, Duchâtel fit faire une enquête sur les prohibitions commerciales. À la suite de cette enquête, deux lois furent votées les 2 et 5 juillet 1836. Cette législation supprima la prohibition d'un certain nombre de produits, et abaissa les droits d'entrée en

Vous êtes depuis trop longtemps dans la vie politique, my lord, pour ne pas savoir que ce qu'il y a de plus difficile et de plus long dans la tâche du législateur, c'est de guérir les maux qu'il a faits lui-même. Mais c'est déjà beaucoup pour guérir le mal que de savoir où est sa source. C'est ce que l'étude de l'économie politique apprend. Sous ce rapport, des journaux semblables à celui que vous me recommandez sont très utiles. Mon intention, à mon retour à Paris, est d'indiquer l'*Economist* aux bibliothécaires de la chambre, afin qu'ils s'abonnent à ce journal ; et qu'ainsi il soit mis sous les yeux des députés.

Nous avons appris avec un grand plaisir, my lord, l'heureux événement qui vous a rendu grand-père[1]. Veuillez, je vous prie, exprimer à monsieur votre fils la joie que nous en ressentons : veuillez aussi lui rappeler qu'il nous a promis de venir nous revoir ici avec Mme Bouverie, et que nous tenons très particulièrement à l'exécution de cette promesse. Nous serions bien heureux, my lord, si vous vouliez accompagner vos enfants. J'ose dire que vous ne trouveriez nulle part une plus sincère et une plus respectueuse affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Publication dans *O.C.In.*, T. II, p. 119-121 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 117-119. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 70-71.

France pour d'autres. Cette législation, toute modeste qu'elle fût, marqua l'apogée de l'influence libre-échangiste en France pendant la monarchie de Juillet. Une loi du 9 juin 1845 protégea les graines oléagineuses de la France par une augmentation massive (35-40 %) du tarif sur des graines importées. Bien qu'il y ait eu un mouvement en France en faveur du libre-échange, on peut donc dire que le régime commercial de la France sous la monarchie de Juillet fut essentiellement protectionniste alors qu'en Angleterre le ministère Peel avait aboli le 15 mai 1846 les lois sur les céréales. Tout en approuvant la politique d'ouverture maîtrisée à la concurrence de Peel, Guizot dans son discours du 1er avril 1846 à la Chambre des députés plaidait pour une ouverture plus lente du marché en France du fait de la faiblesse relative de l'industrie française — position qui ne semble pas très éloignée de celle de Tocqueville dans sa lettre à lord Radnor. Contrairement aux thèses soutenues par lord Radnor, les recherches historiques récentes montrent que la croissance économique de la France, très forte de 1840 à 1846, ne souffrait pas des freins imposés par le régime protectionniste. Voir F. Braudel et E. Labrousse (éds.) *Histoire économique et sociale de la France*, T. III, Paris, 1976, et David H. Pinkney, *Decisive Years in France 1840-1847*, Princeton, 1986.

1. Edward Pleydell-Bouverie avait épousé le 1er novembre 1842 Elizabeth Anne, fille cadette du général Robert Balfour, de Balbirnie, Fife, en Écosse. Leur fille aînée, Anne, naquit en septembre 1843. Lord Radnor fit part à Tocqueville de cette naissance dans sa lettre du 14 septembre 1843.

28. À CARTERET ELLIS

ce 6 décembre 1843

Mon cher Monsieur[1],

J'apprends avec un vif regret que vous avez renoncé à venir cette année dans notre pays. Je suis surtout affligé que la raison qui vous a fait remettre ce voyage soit si triste[2]. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'aurais été charmé de vous recevoir chez moi d'abord et ensuite de vous montrer Cherbourg. Ce dernier lieu mérite assurément d'être vu, surtout par un voyageur comme vous. Ce qui est achevé est déjà très grand ; ce qui est en voie d'achèvement sera beaucoup plus grand encore. Jamais l'homme n'a lutté si hardiment contre les difficultés que lui opposait la nature, et n'est mieux parvenu à les vaincre[3].

Votre lettre me laisse l'espérance de vous voir ici l'an prochain. Je désire vivement que cet espoir se réalise. Mais je n'attendrai pas cette époque pour chercher à vous rencontrer. Dans trois semaines je serai de retour à Paris et j'éprouverai une véritable joie à renouveler avec vous une connaissance qui m'a laissé de très agréables souvenirs.

Agréez, je vous prie, mon cher Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur
Monsieur Carteret J. W. Ellis
97 rue de Lille
Paris
Cachets de la poste : Barfleur, 8 décembre 1843

Lettre publiée dans la *Romanic Review*, 1929, p. 356. Manuscrit de la Historical Society of Pennsylvania.

1. Carteret John William Ellis (1805-1858) fit des études de droit, fut reçu au barreau en 1839 et exerça à Penzance en Cornouailles en 1850. Il fut représentant-adjoint de la Couronne de Cornouailles, et juge de paix. Il publia *A Lecture on National Education*, Londres, 1853, conférence inspirée des idées de James Kay-Shuttleworth, en faveur d'une éducation nationale pour toutes les classes. Sa lettre à Tocqueville ne se trouve pas aux Archives Tocqueville, et on ignore quand Tocqueville fit sa connaissance.

2. Il s'agit probablement de la mort de sa mère Harriet Ellis, survenue le 6 octobre 1843.

3. Sur Cherbourg et les travaux qui s'y faisaient, voir la notice de Tocqueville lui-même, *O.C.*, T. XVI, vol. 1, p. 349-393.

29. À RICHARD MONCKTON MILNES

ce 12 décembre 1843

Mon cher Milnes,

Je n'ai pu répondre plus tôt à votre lettre[1] parce qu'elle ne m'a pas trouvé à Paris et qu'elle m'a été renvoyée ici, ce qui a pris du temps.

Le meilleur moyen de vous satisfaire m'a paru être de copier le chapitre du budget relatif aux établissements religieux et aux différents clergés, en y joignant des observations de nature à vous faire comprendre ce que le texte en laisserait obscur. Voici donc ce que la religion catholique a coûté au trésor public en 1842:

1. Il y a en France 15 archevêques et 65 évêques. Parmi les 15 archevêques 14 ont reçu 15 000 francs de traitement et 1, celui de Paris, 40 000 francs. Chacun des 65 évêques a reçu 10 000 francs de traitement. Chacun de ces prélats a reçu, de plus, quelques indemnités, ce qui a porté la dépense du chapitre à 1 037 000 F.

2. Au-dessous des évêques se trouvent les *vicaires-généraux*, ce sont des prêtres qui aident l'évêque à administrer son diocèse. Il y a en France 175 vicaires-généraux.
   Outre cela, dans chaque siège épiscopal il y a un chapitre composé de chanoines, lequel chapitre administre pendant la vacance du siège. Il y a en France 661 chanoines.
   Le traitement des grands-vicaires et des chanoines s'est élevé en 1842 à 1 347 000 F[2].

3. Les paroisses sont dirigées par des prêtres qu'on nomme *curés*. Ils sont inamovibles. Leur nombre en France est de 3 301. Ils reçoivent suivant l'importance de la cure 1 200 ou 1 500 — le total s'est monté en 1842 à 4 178 000 F.

1. Le 4 décembre 1843, Milnes avait écrit à Tocqueville en lui annonçant qu'il voulait présenter au Parlement un projet de loi tendant à doter le clergé catholique en Irlande. Pour ce faire, il souhaitait connaître le montant des salaires du clergé en France, et demandait à Tocqueville où trouver de tels renseignements. Il ne semble pas en fait que Milnes ait présenté un tel projet au Parlement, mais il eut d'autres moyens pour manifester sa sympathie envers les catholiques. Peel voulait augmenter la subvention accordée par le gouvernement anglais au *Royal Catholic College of Maynooth* fondé en 1795, l'établissement subventionné par le gouvernement pour l'instruction du clergé catholique irlandais. Cette proposition souleva en Angleterre une grande hostilité. Les électeurs de Pontefract, que Milnes représentait au Parlement, exigèrent de lui un vote négatif, mais il vota en faveur du projet, et il eut de la peine à se faire réélire en 1847. Le principal résultat de la démarche de Milnes auprès de Tocqueville fut un petit livre intitulé *The Real Union of England and Ireland*, Londres, 1845. Dans cet ouvrage qui devait nuire sérieusement à sa carrière politique, Milnes attaquait bon nombre de préjugés anti-irlandais, et demandait au gouvernement de doter l'église catholique en Irlande.

2. L'ordonnance du 20 juin 1818 établit le salaire du vicaire-général d'archevêché à 3 000 F par an, et celui du vicaire-général d'évêché à 2 000 F. Cette même ordonnance augmenta le salaire annuel du chanoine de 1 100 F à 1 500 F.

Les paroisses se composent des bourgs ou des villes. Chaque village a, de plus, une église qui est dirigée par un prêtre qui se nomme *desservant*. Les desservants sont entièrement à la disposition de l'évêque qui peut les changer de place ou les renvoyer suivant son bon plaisir. Ils sont au nombre de 34 700. Quelques-uns recoivent 1 000 F, un petit nombre 900 F. L'immense majorité ne touche que 800. Le total de leur traitement s'est élevé à 20 920 500 F.

Près des curés et des desservants se trouvent placés des prêtres pour les assister. Ils se nomment *vicaires*. Il y a en France 5 670 vicaires. Leur traitement est de 350 F ce qui a donné en 1842 un total de 1 984 500. Indemnités diverses accordées dans la même année aux curés, desservants et vicaires, 280 000 F[1].

4. Il existe près de l'église de Saint-Denis un chapitre célèbre qui sert de retraite à des ecclésiastiques distingués par leurs services ou leurs talents. Ce chapitre a reçu en 1842 120 000 F[2].

5. Pour favoriser l'éducation ecclésiastique l'État accorde chaque année un secours aux différents séminaires. Ce secours s'est élevé en 1842 à 995 000 F.

6. Secours à des prêtres vieux ou infirmes. Ce secours s'est élevé en 1842 à 1 070 000 F[3].

7. La construction et l'entretien des édifices religieux paroissiaux sont à la charge des communes, mais les mêmes dépenses sont faites par le trésor public, lorsqu'il s'agit des édifices religieux destinés aux besoins de tout le diocèse, tels que palais épiscopaux, séminaires... les sommes déboursées pour cet objet par le trésor en 1842 se sont élevées à 2 057 000 F.

8. De plus, l'État accorde dans certains cas des secours aux communes pour les aider à réparer ou à acquérir les édifices paroissiaux dont j'ai parlé ci-dessus (ceci est un des mille moyens de la corruption électorale[4]) ces secours se sont élevés en 1842 à la somme de 800 000 F.

9. Enfin différents secours ou dépenses accidentelles se sont élevés dans la même année à 161 000 F.

1. Le montant du chapitre V du budget pour l'exercice 1842, *traitements et indemnités des membres des chapitres et du clergé paroissial*, fut de 28 710 000 F.

2. D'après *Le Moniteur* du 4 mai 1841, la somme allouée pour le chapitre royal de Saint-Denis fut 112 000 F.

3. La majeure partie de ces secours était destinée aux prêtres infirmes. Le gouvernement avait proposé toutefois d'accorder aux religieuses ayant fait leurs vœux avant 1791 une somme de 450 000 F que la commission de la Chambre des députés réduisit à 440 000 F.

4. Sur la corruption électorale qui se pratiquait sous la monarchie de Juillet, voir *infra*, lettre 79.

En résumé l'État a dépensé en 1842 pour l'entretien du culte catholique la somme de 35 092 300 F[1].

Vous avez pu remarquer avec quelle extrême parcimonie[2] les traitements des différents dignitaires de l'Église ont été réglés. L'évêque n'a que 10 000 F tandis que le préfet en a 30 000 F. Les curés, les desservants et les vicaires ne pourraient pas vivre s'ils ne recevaient rien au-delà de leur traitement. Mais il y a un certain nombre d'actes religieux pour lesquels l'Église reçoit l'offrande des fidèles. Cette perception indirecte augmente beaucoup le revenu des curés dans les grandes villes. Elle met à peine les desservants au-dessus du besoin dans les campagnes peu zélées. Dans les pays religieux comme celui que j'habite, elle accroît de 300 à 400 francs le traitement du desservant qui arrive ainsi à avoir 1 200 F de revenu par an. Il faut remarquer de plus, que pour soutenir ses séminaires, ses écoles, ses associations religieuses de tout genre, l'Église trouve des ressources très abondantes dans les dons volontaires des fidèles. Les fondations de cette espèce ont été toutes détruites dans la grande Révolution de 1789 ; elles se rétablissent avec une rapidité prodigieuse[3]. Cepen-

1. D'après *Le Moniteur* du 11 juillet 1841, la loi du 25 juin (budget de dépenses de l'exercice 1842) fixa la subvention totale destinée au culte catholique à 34 942 300 F.

2. Malgré la parcimonie soulignée par Tocqueville, le budget des cultes fut de 1815 à 1848 plus important que ceux de la justice, de la police, et de l'instruction publique. Jusqu'en 1880, il y eut par ailleurs une augmentation continue de la partie du budget prévue pour les salaires du bas clergé. (Voir Jacques Le Goff et René Rémond [dir.], *Histoire de la France religieuse*, t. 3, *Du roi Très-Chrétien à la laïcité républicaine (XVIII^e-XIX^e siècle)*, Paris, 1991 p. 9-175.)

3. Voir l'historique que fit Tocqueville le 3 mai 1835 à ce sujet pour lord Radnor. Notons toutefois que la vente des biens du clergé, transformés en biens nationaux (auxquels s'ajoutèrent après le 10 avril 1792 les biens des émigrés), l'abolition des ordres monastiques et la suppression des vœux eurent des conséquences très graves pour l'Église. Pendant le Consulat et l'Empire, il y eut un certain renouveau ; à partir de 1808, on essaya de recruter des congréganistes pour les hôpitaux, les œuvres charitables et l'enseignement. Vers 1810, on comptait plus de 200 congrégations de femmes. L'attitude de Napoléon fut moins positive à l'égard des congrégations d'hommes, sauf pour deux congrégations enseignantes, les Sulpiciens, et les Frères des écoles chrétiennes, reconstitués en France dès 1801, et autorisés en 1810, qui occupèrent une position dominante dans l'enseignement primaire. Pendant la Restauration, la volonté royale de favoriser le catholicisme se heurta à la méfiance de l'opposition. La loi du 16 décembre 1816 permit des dons aux établissements religieux, mais celle du 2 janvier 1817 précisa que seules les congrégations autorisées avaient le droit d'acquérir la propriété. En 1824, le gouvernement essaya en vain d'introduire un projet de loi permettant au roi d'autoriser de nouvelles congrégations par ordonnance. Le gouvernement réussit le 24 mai 1825 à faire voter une loi qui admit l'autorisation par voie administrative de nouvelles congrégations — mais uniquement les congrégations féminines —, qui purent dès lors recevoir les donations. Cette législation favorisa le développement rapide de ces congrégations qui en 1830 comptaient 2 875 maisons et 30 000 membres, en 1850, 66 000 membres (voir Claude Langlois, *Le Catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, Paris, 1984). Pour les congrégations d'hommes, la situation était moins favorable quoique de nouvelles congrégations aient été autorisées sous la Restauration et que certaines congrégations non autorisées aient bénéficié d'une tolérance officieuse. Les ordonnances du 16 juin 1828 soumirent au régime de l'Université 8 écoles secondaires dirigées par les Jésuites. On exigea que les directeurs et professeurs des écoles secondaires ecclésiastiques déclarent par écrit qu'ils n'appartenaient pas à une congrégation non autorisée. On limita le nombre global des élèves des séminaires à 20 000 internes, afin de réduire le rôle de ces institutions à la formation des prêtres. Malgré l'anticléricalisme marqué qui accompagna la révolution de 1830, les rapports entre l'Église et l'État s'assouplirent pendant quelques années. On rétablit plusieurs ordres masculins, les Carmes (1830), les Bénédictins (1833, 1837), les Dominicains (1839, 1841), mais les rapports se tendirent de nouveau au cours de la campagne des catholiques en faveur de la liberté d'enseignement de 1841 à 1845. Voir Ralph Gibson, *A Social History of French Catholicism 1789-1914*, Londres et New York, 1989.

dant on ne peut rien laisser par testament à des établissements religieux sans que le conseil d'État n'examine le legs qu'il a toujours le droit d'annuler[1], quoique le conseil d'État ne soit pas en général bien disposé pour ces sortes de donations et qu'il prenne grand soin d'écarter tout ce qui ressemble à la captation, cependant comme je vous le disais plus haut, le nombre des fondations pieuses et charitables s'augmente avec une rapidité singulière.

Je viens de vous dire ce que coûtait à l'État le culte catholique ; voici ce qu'il dépense pour le culte protestant : 1 004 050 F.

Enfin, l'entretien du culte israélite a coûté en 1842 : 96 000 F.

Les pasteurs protestants reçoivent en général un traitement plus élevé que les prêtres catholiques, mais ils ont femmes et enfants.

Voilà, mon cher Milnes, ce que je puis vous dire. Je désire que cette note vous serve. Vous vous proposez un grand objet en voulant salarier le clergé catholique d'Irlande, mais ce clergé entendrait bien mal l'intérêt de sa puissance s'il vous acceptait[2].

Le bout de mon papier me force de finir ma lettre. Croyez que je serai toujours à votre disposition pour vous donner tous les renseignements que vous pourrez désirer. Ce sera une manière de vous témoigner l'estime et l'amitié que j'ai pour vous.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25199. Lettre inédite.

30. À LORD RADNOR

Paris, ce 29 décembre 1843

My lord,

J'ai trouvé en arrivant ici la lettre[3] que vous avez bien voulu m'écrire. Je me hâte d'y répondre.

J'avais suivi très attentivement dans les journaux les progrès de la lutte qui avait lieu à Salisbury et je n'ai pas besoin de vous dire que je désirais bien vivement qu'elle se terminât à l'avantage de monsieur votre fils. Je

1. Ainsi que Tocqueville l'indique, la législation révolutionnaire limita les dons à l'Église. Ils étaient soumis à l'autorisation du Conseil d'État ; si cette autorisation faisait défaut avant la mort du donateur, le legs était rendu nul. Il fut interdit à tout prêtre et à toute congrégation d'être légataire universel de qui que ce fût. Une religieuse n'avait le droit de léguer à la congrégation dont elle avait été membre que le quart de son avoir.

2. Voir aussi la lettre 5, *supra*, de Tocqueville à lord Radnor du 28 août 1835.

3. Lord Radnor avait écrit le 9 décembre pour lui dire que son fils Edward n'avait pas réussi à se faire élire à Salisbury, mais que les principes libre-échangistes dont Radnor était lui-même un partisan avaient fait de grands progrès, grâce à la discussion qui avait eu lieu lors de la campagne électorale. Lord Radnor demanda à Tocqueville le nom et l'adresse des bibliothécaires de la Chambre des députés, afin de leur envoyer deux exemplaires des numéros de *The Economist* parus jusqu'à cette date (voir lettre 27, note 1).

le désirais à cause de l'événement en lui-même qui eût eu une véritable importance et un grand retentissement. Je le désirais aussi à cause de l'amitié sincère que je porte à M. Édouard et de l'estime que je professe pour lui. Je voyais, du reste, par le rapport des journaux, que la victoire était peu probable, Salisbury ayant toujours appartenu au parti contraire. Les feuilles tory avaient même l'air de s'attendre à une majorité beaucoup plus grande que celle qu'a obtenue leur candidat[1]. Dites, je vous prie, à M. Édouard combien j'ai pris intérêt à tout ce qui s'est passé dans cette circonstance. J'espère bien le voir sous peu entrer par une autre porte dans le Parlement. Il est fait pour jouir dans la Chambre des communes de la haute considération qui vous environne dans celle des lords.

Je pense, my lord, que puisque vous voulez bien envoyer deux exemplaires du journal l'*Economist* à la Chambre, ce qu'il y aurait à faire serait de les transmettre au président en le priant de les faire déposer à la bibliothèque de la Chambre. La bibliothèque est une sorte de *club* attenant à la salle des réunions et dans le palais même de la Chambre. Tous les députés se rendent là plusieurs fois par jour et s'y occupent à lire les journaux et les revues qui s'y trouvent. Y déposer l'*Economist*, c'est lui donner dans le sein de la Chambre la plus grande publicité qu'il puisse recevoir. Il n'aura jamais parmi nous une circulation très étendue, parce que les matières qu'il traite ne sont point encore arrivées chez nous dans le domaine de la politique journalière. Mais il sera lu et apprécié par tous les députés qui ont fait des études économiques et qui s'intéressent aux questions que l'économie politique soulève.

Je voudrais bien, my lord, que l'espérance que vous me donnez de revoir un jour M. Édouard à Tocqueville se réalisât. Je serais heureux surtout de vous voir avec lui et de pouvoir causer paisiblement avec vous dans la liberté de la campagne de nos deux pays et de leur avenir. Vous remarquerez dans le nôtre de bien rapides progrès sur la voie du bien-être matériel et de l'aisance de toutes les classes. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez, tant qu'un progrès complet ne se fera pas sentir dans le mœurs.

Veuillez, my lord, présenter mes hommages à lady Radnor et croire à tous mes sentiments de respectueux attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

(*De la main de lord Radnor, à la dernière page :* 1844 M. de Tocqueville.)

Berkshire Record Office. Pleydell-Bouverie Papers, D/EP6/C7/2. Lettre inédite.

1. Edward Pleydell-Bouverie avait tenté à deux reprises de devenir député de Salisbury (où les intérêts agricoles dominaient), en mai et en novembre 1843. Le 5 mai, Ambrose Hussey, le candidat conservateur et protectionniste, l'avait emporté par 252 voix contre 188 à Bouverie qui accusa son adversaire d'avoir recouru à la corruption. En novembre 1843 le candidat conservateur et protectionniste fut John Campbell — neveu de Wadham Wyndham qui avait été député de Salisbury de 1818 jusqu'à sa mort en octobre 1843, et qui avait appuyé constamment le système protectionniste. Le 24 novembre 1843, Campbell obtint 317 voix et Bouverie 270.

31. À MRS. SARAH AUSTIN

Paris, 20 mars 1844

... Je suis du nombre de ceux qui croient à l'influence prépondérante qu'a la femme sur les sentiments, les idées et pour ainsi dire sur toute la constitution morale et intellectuelle de son fils. C'est presque toujours sur les genoux de sa mère que l'homme devient ce qu'il est ensuite jusqu'à la mort[1]...

l.a.s. 1 p. *in* 8. Adresse au verso. Catalogue Lambert N. 33. Lettre inédite.

32. À RICHARD MONCKTON MILNES

Clairoix près Compiègne
29 mai 1844

Je serais inexcusable, mon cher Milnes, de ne vous avoir pas encore remercié du volume que vous m'avez envoyé, si depuis ce temps je n'avais été aussi accablé d'affaires, de difficultés et de tracas qu'un ministre, malheurs auxquels en bonne justice un membre de l'opposition devrait au moins pouvoir se soustraire. Cela a tenu à ce que je me suis trouvé rapporteur de la loi des prisons. Vous n'avez rien de semblable, je crois, dans votre machine parlementaire. Le rapporteur est en quelque sorte l'éditeur responsable de la loi ; c'est à lui qu'on adresse toutes les critiques ; c'est lui qui doit défendre toutes les dispositions attaquées ; et quand la discussion dure par extraordinaire un mois entier, comme cela vient de se voir, c'est [je] vous jure, un sale métier que celui du rapporteur. Me voici cependant sorti vivant de cette bagarre et avec cent voix de majorité[2]. Ce résultat m'aide à supporter toutes les injures qu'il m'a valu. Après le vote de la loi, je suis venu me reposer durant quelques jours à la campagne ; j'y suis

1. Sur les rapports de Tocqueville avec sa propre mère, Louise Le Peletier de Rosambo (1772-1836), voir *O.C.*, T. XIV, *Correspondance familiale.* (Voir aussi André Jardin, *Alexis de Tocqueville 1805-1859*, Paris, 1984, p. 14, 40-46.)

2. Tocqueville avait été élu rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les prisons qui proposait l'instauration du régime cellulaire dans les prisons et l'emprisonnement séparé des hommes et des femmes. Il lut son rapport le 5 juillet 1843 et la discussion du projet dura du 22 avril au 18 mai 1844. La Chambre des députés adopta le projet de loi le 18 mai 1844, par 231 voix contre 128. (Voir *Écrits sur le système pénitentiaire en France et en étranger*, *O.C.*, T. IV, vol. 2, p. 117-176 et p. 214-291.)

encore et c'est là que je viens enfin de vous lire. Vous savez que ce qu'un étranger est le moins en état de bien apprécier dans une langue qui n'est pas la sienne, c'est la poésie. Ce n'est donc pas vous adresser une grande louange que de vous dire que vos *Palm Leaves*[1] m'ont paru très remarquables et me semblent mériter particulièrement l'attention non seulement de ceux qui aiment les beaux vers, mais encore de tous ceux qui cherchent à retrouver dans les vers les tableaux vrais quoique colorés des objets réels. On semble respirer une certaine atmosphère orientale en vous lisant. J'ai voulu vous faire connaître cette impression. Elle est à elle seule, je pense, un grand éloge. Madame de Tocqueville, qui est bien mieux que moi en état de juger votre œuvre, a éprouvé une impression semblable et m'a chargé de vous le dire.

Vous me paraissez seulement comme Lamartine être revenu de l'Orient un peu plus musulman qu'il ne convient[2]. Je ne sais pourquoi de nos jours plusieurs esprits distingués montrent cette tendance. Pour mon compte, j'ai ressenti de mon contact avec l'islamisme (vous savez que par l'Algérie nous touchons chaque jour aux institutions de Mahomet) des effets tout contraires. À mesure que j'ai mieux connu cette religion, j'ai mieux compris que c'est surtout d'elle que sort la décadence qui atteint de plus en plus sous nos yeux le monde musulman. Quand Mahomet n'aurait commis que la faute de joindre intimement un corps d'institutions civiles et politiques à une croyance religieuse, de façon à imposer au premier l'immobilité, qui est dans la nature des Saoudis, c'en eût été assez pour vouer dans un temps donné ses sectateurs à une infériorité d'abord et ensuite à une ruine inévitable. La grandeur et la sainteté du christianisme est de n'avoir au contraire entrepris de régner que dans la sphère naturelle des religions, abandonnant tout le reste aux mouvements libres de l'esprit humain. Mais me voici commençant un chapitre et oubliant que j'écris une lettre. Je m'en souviens heureusement à temps et je finis, mais non sans vous prier de recevoir l'expression de ma considération très distinguée et de mon sincère attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

1. Vers la fin de l'été 1842, Milnes avait entrepris un voyage en Orient en passant par l'Italie et par la Grèce. Il visita Constantinople fin octobre 1842 et arriva à Alexandrie en décembre, visita Le Caire et remonta le Nil afin de visiter les monuments de l'Égypte antique. Il fut de retour en Angleterre fin mai 1843, après avoir passé quelques semaines à Paris. Le fruit littéraire de ce voyage fut l'un de ses derniers recueils de poésies.

2. Dans la préface de *Palm Leaves*, Milnes exprimait son admiration pour la religion musulmane. Selon lui la femme orientale quoique peu instruite jouissait d'une situation presque aussi acceptable que la femme occidentale, et le harem n'était qu'une convention anodine pratiquée par les classes supérieures. Les lecteurs de Milnes furent scandalisés et on peut voir ici que Tocqueville est loin de partager les vues de Milnes. Avant son voyage, Milnes avait étudié une traduction anglaise du Coran, et il emporta avec lui les *Voyages en Orient* de Lamartine, et *Ost-Westliche Divan* de Goethe. Pour les *Notes sur le Coran* de Tocqueville, et pour ses études et ses rapports sur l'Algérie, voir *O.C.*, T. III, vol. 1, *Écrits et discours politiques*, p. 154-162 et p. 163-440.

P.-S. : Le jour de notre départ de Paris Mme de Tocqueville a reçu une lettre d'introduction que vous lui adressez en lui recommandant M. Warburton[1]. J'ai aussitôt écrit à celui-ci pour lui exprimer nos regrets de quitter Paris avant de l'avoir vu. Je me hâterai de l'aller chercher à mon retour.

T.C.L.C. Houghton Collection, 25 200. Lettre inédite. Traduction anglaise dans T.W. Reid, *Monckton Milnes*, t. I, pp.327-328.

33. [À MRS. SARAH AUSTIN ?]

ce 9 juillet [18] 44

Votre lettre, Madame[2], m'a causé un grand plaisir en me faisant voir que l'absence ne vous faisait pas oublier vos amis[3]. Je m'honore d'être du nombre de ceux-là et par conséquent je tiens à garder la part qui me revient légitimement dans votre souvenir, et je suis heureux quand j'aperçois que je l'ai en effet.

Vous m'avez fait beaucoup trop d'honneur, Madame, en croyant que j'étais le rapporteur de la loi sur l'instruction secondaire. J'étais seulement membre de la commission. C'est M. Thiers[4] qui est le rapporteur. Quelque haute opinion que j'aie de son talent, je ne lui ai pas donné ma voix, parce que je savais qu'il n'était dans toute cette question que l'écho

1. Bartholomew Eliot George Warburton, connu sous le nom de Eliot Warburton (1810-1852), homme de lettres et voyageur irlandais, et ami de Milnes qu'il avait connu à l'université de Cambridge. En 1843, Warburton voyagea en Syrie, en Palestine et en Egypte. Il décrivit ces voyages « Episodes of Eastern Travel », dans le périodique *Dublin University Magazine* en octobre 1843, janvier et février 1844. Le succès en fut tel qu'il publia un livre sur le même sujet, *The Crescent and the Cross, or Romance and Realities of Eastern Travel*, 2 vol., Londres, 1845, ouvrage qui connut un grand succès.

2. L'identité de la personne à laquelle s'adressait Tocqueville n'est pas certaine. L'allusion faite par Tocqueville au journal *Le Commerce* laisse penser qu'il pourrait s'agir de Mrs. Sarah Austin, tante de Henry Reeve. La date de cette lettre est du 9 juillet. Une semaine plus tard, le 16 juillet, Tocqueville écrivit à Reeve : « Je ne sais si Mme Austin vous a dit l'intérêt que je porte à l'un des grands journaux de Paris, *Le Commerce*. Les propriétaires de ce journal m'ont proposé non de le diriger, mais d'exercer une sorte d'influence habituelle sur l'esprit de sa rédaction. » (Voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 75.) Il est vrai que dans la lettre du 9 juillet, Tocqueville en recommandait le secret à sa correspondante, mais on peut supposer que, connaissant l'amitié qui existait entre Tocqueville et son neveu, elle en fit part à ce dernier.

3. Cette lettre n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville.

4. Louis Adolphe Thiers (1797-1877) était passé dans l'opposition en octobre 1840, et dirigeait le centre gauche. Il souhaita dès lors se rapprocher de Barrot et Tocqueville et en 1845 parvint à contracter une alliance avec Odilon Barrot. Malgré cette alliance, les rapports de Tocqueville et de Thiers ne furent guère cordiaux. En 1844, alors que Tocqueville plaidait pour une politique libérale, l'attitude de Thiers sur les réformes à opérer dans l'enseignement secondaire fut résolument anticléricale — position politique tout à fait opposée à celle qu'il adoptera lors de la loi Falloux du 15 mars 1850. (Voir P. Guiral, *Adolphe Thiers, ou de la nécessité en politique*, Paris, 1986, et J.P.T. Bury and R.P. Tombs, *Thiers 1797-1877 : a political life*, Londres, 1986.)

de M. Cousin[1]. C'est la voix même du despotisme en fait d'instruction publique. Cet esprit-là, vous le savez, ne me convient nulle part, là pas plus qu'ailleurs. La majorité de notre commission est, du reste, ainsi que le choix de son rapporteur l'indique, aussi ultra-universitaire que celle de la Chambre des pairs l'était peu. De plus, les passions politiques proprement dites se sont désormais mêlées aux passions déjà très vives que la question elle-même faisait naître[2]. La conduite insensée du clergé a réveillé dans le pays une foule d'instincts philosophiques ou révolutionnaires qui deviennent une force à l'aide de laquelle on espère renverser le cabinet[3]. Et cela arrivera peut-être. Car ses instincts ne se réveillent pas seulement dans le sein de l'opposition, mais dans le sein de la majorité. En général, cette question de l'enseignement déclasse momentanément tous les hommes politiques et elle crée dans le monde parlementaire une confusion dont

1. Victor Cousin (1792-1867), professeur, philosophe et père de la philosophie éclectique. Rendu célèbre par ses cours sur la philosophie allemande de 1828-1830, Cousin vit affluer les honneurs à partir de 1830. Élu en 1830 à l'Académie française, nommé conseiller d'État, et membre du conseil royal de l'instruction publique, il fut aussi nommé directeur en 1830 de l'École normale, poste qu'il occupa jusqu'en 1851. Il fut promu à la pairie en 1832, et ce fut dans cette enceinte qu'il prit la défense de l'Université qu'il publia sous le titre de *Défense de l'Université et de la philosophie*, Paris, 1844, 1845. Quoiqu'il fût ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Thiers de 1840, ce fut en tant que membre du conseil royal que Cousin exerça une influence prépondérante sur l'enseignement de la philosophie, en rendant obligatoire l'enseignement de la philosophie éclectique — ce qui conduit ici Tocqueville à qualifier l'influence de Cousin de despotisme. À partir de 1851, Cousin rentra dans la vie civile et s'adonna à l'étude du XVII[e] siècle.

2. L'article 69 de la Charte de 1830 avait prévu d'instaurer la liberté de l'enseignement. La loi Guizot du 28 juin 1833 sur l'enseignement primaire avait établi le principe de la liberté tout en supprimant le monopole de l'Église sur cet enseignement. L'instruction religieuse était facultative, selon la volonté des pères de famille. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, la situation fut d'emblée beaucoup plus complexe, car l'Université jouissait dans ce domaine (aussi bien que dans les facultés) d'un monopole. L'exception à cette règle — les petits séminaires réglés par les ordonnances de 1828 — fut en 1837 la pierre d'achoppement du projet de loi assez libéral de Guizot et aussi en 1841 de celui, beaucoup plus favorable à l'Université, de Villemain (1790-1870). Montalembert prit alors la direction d'une campagne pour obtenir la liberté de l'enseignement et l'hostilité entre catholiques et partisans de l'Université s'accrut. Cette situation ne pouvant satisfaire ni les catholiques ni les partisans de l'Université, Villemain déposa le 2 février 1844 un nouveau projet de loi un peu plus favorable aux catholiques. Le projet de loi passa d'abord à la Chambre des pairs, où le duc de Broglie (1785-1870) rapporteur de la commission proposa des modifications favorables à la liberté de l'enseignement. La discussion du projet à la Chambre des pairs, où Cousin défendit l'Université contre l'hostilité de Montalembert, dura du 22 avril au 24 mai 1844. La législation fut enfin adoptée par 85 voix contre 51 — majorité assez faible et qui parut une défaite pour l'Université. La Chambre des députés élut alors une commission chargée d'examiner le projet composée de Thiers, Saint-Marc Girardin, Rémusat, Dupin aîné, Barrot, Quinette, Carné, Salvandy et Tocqueville. L'élément pro-universitaire y était dominant, ce qui explique l'élection de Thiers comme rapporteur. Thiers lut à la Chambre le 13 juillet 1844 un rapport dans lequel il faisait l'apologie de l'Université, prenant le contre-pied de celui de De Broglie. Le 31 décembre 1844 la nouvelle de la maladie et de la démission de Villemain parut au *Moniteur*, et il fut remplacé par Salvandy (1795-1856), qui pour rétablir le calme suspendit les cours sur les Jésuites de Quinet et de Michelet tout en enterrant le projet de Villemain.

3. Tocqueville pense sans doute à bon nombre d'ouvrages anti-universitaires rédigés par des prêtres, tels que l'Abbé Combalot, *Mémoire adressé aux évêques de France et aux pères de famille sur la guerre qui était faite à l'Église et à la société par le monopole universitaire*, Paris, 1843. Il pourrait s'agir également de la campagne menée par quelques évêques contre certains universitaires. Par ailleurs en 1843 le journal *L'Univers* s'était lancé dans une polémique anti-universitaire à laquelle d'autres journaux tels que *Le Journal des Débats*, *Le Constitutionnel*, et *Le Siècle* ripostaient par des articles violemment anticléricaux.

Dans un article destiné au *Commerce* et non publié que Tocqueville écrivit en août 1844, on trouve cette idée que le gouvernement Soult-Guizot pouvait être renversé, et que ceux qui pouvaient lui succéder comme Thiers avaient tout intérêt à intensifier le conflit scolaire. (Voir *O.C.*, T. III, vol. 2, p. 517.)

toutes les ambitions doivent espérer se servir. Il est bien difficile de prévoir quelle sera la physionomie de la session prochaine.

Puisque j'ai prononcé le nom de notre ami Cousin, je vous dirai que je l'ai mis dans un véritable état de fureur à l'Académie française l'autre jour en le comparant publiquement à un moine. Il ne s'attendait guère à une imputation aussi calomnieuse et aussi outrageante. J'ai analysé le plus savamment que je l'ai pu ce qui constituait réellement l'esprit monacal, quel que fut du reste l'habit et la croyance, l'humeur exclusive et intolérante, l'attachement passsionné à une petite société au sein de la grande... je vous passe beaucoup d'autres traits caractéristiques du même esprit. Et j'ai fini par lui dire que tous les moines n'étaient pas dans les couvents et que tous les couvents ne relevaient pas de l'Église[1]. Il était véritablement furieux et je crains qu'il ne me pardonne de longtemps.

Mais je veux vous parler d'un sujet plus sérieux. J'ai acquis dernièrement quelque influence sur la direction d'un journal assez important, *Le Journal du Commerce*[2]. Je désirerais qu'il pût donner à ses lecteurs sur ce qui se passe en Angleterre, politique, industrie, littérature, lutte parlementaire, des notions plus vraies et plus sûres que celles qu'on rencontre

1. Les procès-verbaux de l'Académie française permettent de saisir la virulence des controverses religieuses et scolaires. Hyacinthe-Marie-Augustin Corne (1802-1887), député de Cambrai de 1837 à 1846, collègue et ami de Tocqueville, écrivit des ouvrages sur l'éducation. *De l'éducation publique dans ses rapports avec la famille et avec l'État*, Paris, 1844, l'un de ses ouvrages, fit l'objet d'une discussion entre les académiciens le 11 juin 1844. L'Académie décida d'abord de distribuer l'ouvrage, le jugeant susceptible de recevoir le prix Montyon décerné aux ouvrages utiles aux mœurs (Archives de l'Institut, 2B9, p. 94-95). Le 25 juin 1844, plusieurs académiciens, tout en jugeant l'ouvrage de Corne très honorable, jugèrent inopportun pour l'Académie de trancher dans une question polémique soumise à ce moment même à l'appréciation des Chambres. Un académicien suggéra alors par esprit de conciliation que l'ouvrage soit simplement nommé dans le discours du secrétaire perpétuel comme un ouvrage ayant attiré l'attention de l'Académie, mais laissé en dehors du concours par souci d'impartialité. Ce fut en ce sens que l'Académie se prononça le 4 juillet 1844. (Voir *ibid.*, p. 105.)

Pendant le mois de juin et les premiers jours de juillet 1844, on ne fit mention de l'ouvrage de Corne qu'à ces trois dates. Tocqueville et Cousin n'assistèrent tous deux qu'aux séances du 11 et du 25 juin. On peut supposer que la comparaison fut faite par Tocqueville à l'une ou l'autre de ces dates.

2. Malgré l'enthousiasme de Tocqueville, sa tentative pour créer un journal d'opposition qui suivît la ligne politique de la gauche dynastique (tout en évitant celle de Thiers) fut assez malheureuse. Tocqueville lui-même fut membre du conseil de rédaction, tandis que Corcelle et Combarel de Leyval, membres de ce conseil, furent aussi membres du conseil d'administration.

Beaumont, par contre, ne fut membre ni de l'un ni de l'autre, puisqu'il faisait déjà partie du conseil de surveillance du *Siècle*, quoiqu'une collaboration entre les deux amis au *Commerce* fût envisagée à plus longue échéance au cours de l'été 1844 (voir T. *O.C.*, VIII, vol. 1, p. 527-542).

En décembre, pourtant, une controverse entre *Le Siècle* et *Le Commerce*, provoquée par la querelle sur la liberté d'enseignement, amena une brouille entre Tocqueville et Beaumont. Pour *Le Commerce* (29 novembre et 5 décembre) l'attitude anti-cléricale du *Siècle* était inacceptable, car elle semblait indiquer une opposition au gouvernement qui n'était que factice. *Le Siècle* riposta le 4 et le 5 décembre, en accusant *Le Commerce* d'être lié avec les légitimistes et le parti prêtre, dans des termes qui semblaient viser Tocqueville personnellement. Sur ces entrefaites, Beaumont écrivit le 5 décembre à François-Adolphe Chambolle (1802-1883), éditeur du *Siècle*, pour lui expliquer qu'en raison de son amitié avec Tocqueville, il se voyait obligé de cesser sa collaboration avec *Le Siècle*, tout en s'abstenant de s'engager ailleurs. Cette démarche de Beaumont fut loin d'amadouer Tocqueville. De son côté, Beaumont s'indigna de la réaction de Tocqueville, auquel il avait sacrifié son influence au *Siècle*. Pour le développement de la controverse et la brouille, voir *O.C.*, T. VIII, vol. 1, p. 542-554. *Le Commerce* fut vendu en 1845. Sur l'affaire du *Commerce*, voir aussi André Jardin, *op. cit.*, p. 368-378.

en général dans notre presse. Pensez-vous que je puisse y parvenir ? Trouverais-je aisément des correspondants qui soient en position ou qui aient la volonté de nous fournir cette collaboration ? Je vous dis ceci *confidentiellement* et avant de faire aucune tentative quelconque. J'ai la plus grande confiance dans votre avis et je vous serai très reconnaissant de vouloir bien me le donner. Je répète que ceci est confidentiel.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mon sincère et respectueux attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Collection particulière. Lettre inédite.

34. À BENJAMIN DISRAELI

Paris, ce 30 juillet 1844
11 rue Castellane

Mon cher Monsieur,

Quelques-uns de mes amis politiques ont acquis dernièrement une influence prépondérante sur un des grands organes de la presse parisienne, *Le Commerce.* Je me suis joint à eux. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce n'est pas une pensée de spéculation qui nous fait agir, mais une idée politique. Nous sentons surtout le besoin de créer à l'opposition modérée qui se composant particulièrement d'hommes jeunes voudrait s'affranchir des passions et des souvenirs personnels des anciens partis, un organe sérieux et sincère qu'elle n'a pas.

Ce qui nous a paru surtout manquer le plus à la presse de France c'est la connaissance de ce qui se passe aux pays étrangers et particulièrement en Angleterre. L'ignorance sur ce point est très grande, et c'est dans cette ignorance que se forment les préjugés qui souvent séparent les peuples les uns des autres plus profondément que les intérêts.

Il n'y a qu'un moyen de faire cesser une ignorance semblable. Il faut pour cela que les étrangers éminents veuillent bien se donner la peine de nous dire ce qui se passe chez eux et de nous apprendre le jugement qu'il convient d'en porter…

Nous nous estimerions très heureux, mes amis et moi, qu'un homme placé aussi haut que vous voulût bien se donner cette peine[1]. On nous a

1. Tocqueville voulait sans doute flatter Disraeli qui était loin d'exercer une très grande influence politique à cette époque. Le 5 septembre 1841, il avait sollicité de Peel une position officielle lors de la formation du nouveau gouvernement — sans résultat. À partir de 1842, Disraeli avait formé un petit groupe de pression, *Young England*, au sein des tories, dont l'un des buts était de faire avancer une entente franco-anglaise. Les rapports de Disraeli et Peel n'étaient guère cordiaux malgré un court rapprochement au début de 1844. À partir de 1845, Disraeli s'opposa à la politique de Peel jusqu'à la chute de ce dernier en 1846. (Voir R. Blake, *op. cit.*, p. 164-189, 221-243.)

fait espérer que vous ne refuseriez pas de correspondre avec le journal[1]. J'attacherais pour ma part un prix extrême à une coopération semblable et je serais très heureux d'apprendre qu'en effet vous consentez à la donner.

Il est inutile d'ajouter que, si vous le désirez, le plus profond secret environnerait tous nos rapports.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
Député de la Chambre

P.-S. : Cette lettre étant entièrement confidentielle je vous prie de la garder pour vous seul.

Hughenden Archives B/XXI/T/122. Bodleian Library. Lettre inédite.

35. À JAMES SILK BUCKINGHAM

Paris, ce 11 novembre 1844

Monsieur[2],

Ainsi que vous l'aviez bien jugé, votre précédente lettre ne m'est point parvenue. S'il en eût été autrement, je n'aurais pas gardé le silence et je

1. Malgré l'espoir de Tocqueville, Disraeli, tout en écrivant une lettre très amicale, ne voulut promettre qu'une collaboration irrégulière et assez rare. Pour le texte de sa lettre du 22 août 1844 à Tocqueville, voir *O.C.*, T. VIII, vol. 1, p. 528-529.

2. Le « secrétaire » du British and Foreign Institute était James Silk Buckingham (1786-1855), voyageur, auteur, et conférencier. Il s'intéressa à la réforme sociale et fut député de Sheffield de 1832 à 1837. Cette même année, il entreprit un voyage qui dura presque quatre ans aux États-Unis. Le 23 juillet 1843, une réunion publique résolut de créer l'institut à Hanover Square, Londres. Ce fut Buckingham lui-même qui en eut l'idée, et il fut nommé directeur en résidence. Le prospectus que Tocqueville avait reçu prit comme point de départ le nombre de personnes qui visitaient alors Londres tous les ans, c'est-à-dire cent mille au moins, en provenance soit de l'étranger, soit des colonies, soit des provinces. Selon Buckingham, la plupart de ces visiteurs, ayant de l'instruction, auraient eu grand plaisir à se rencontrer si on leur avait donné une occasion peu coûteuse de le faire. Le nouvel institut se proposait d'organiser ces rencontres, pour le plus grand avantage aussi des Londoniens qui exerçaient des professions libérales, moyennant une contribution beaucoup plus faible que celle réclamée par les clubs politiques et littéraires de Londres. Parmi les appuis de cette initiative se trouvaient lord Radnor et Richard Monckton Milnes. Il n'est donc pas étonnant qu'on eût fait appel à Tocqueville. De toute évidence, Buckingham admirait pourtant sincèrement l'œuvre de Tocqueville. La lettre à laquelle celui-ci répondit ici ne se trouve pas aux Archives Tocqueville. Buckingham écrivit à Tocqueville deux lettres postérieures conservées aux Archives Tocqueville. Le 14 septembre 1849, il exprima son admiration pour *De la démocratie en Amérique* qu'il avait toujours eue avec lui lors de son propre voyage aux États-Unis, sa satisfaction de la nomination de Tocqueville comme ministre des Affaires étrangères, et sa gratitude pour le bon accueil que celui-ci avait réservé aux amis de la paix réunis en congrès (Buckingham avait adhéré à ce mouvement vingt-cinq années auparavant). Le 22 septembre 1849, Buckingham écrivit de nouveau à Tocqueville pour solliciter un entretien pendant une courte visite qu'il devait faire à Paris pour voir son fils qui y faisait des études.

On trouve dans les *Transactions of the British and Foreign Institute*, vol. 1, p. 459-466, Londres, Paris, Amsterdam et Bruxelles (qui se voulait une publication annuelle) une liste des mille premiers membres parmi lesquels on note les noms de Milnes (n° 21), de Radnor (n° 48), de Chateaubriand (n° 159, membre à vie), de Tocqueville (n° 874, membre à vie) et de Guizot (n° 967). En fait l'institut ne dura guère plus de quatre années.

me serais hâté de vous écrire pour vous prier d'exprimer au président et au conseil du British and Foreign Institute ma reconnaissance.

J'ai lu le prospectus que vous avez bien voulu m'envoyer. Le but que vous vous proposez me paraît très digne d'être poursuivi et je ressens comme je le dois l'honneur que m'ont fait ceux des honorables membres qui ont placé mon nom parmi les leurs.

Veuillez, Monsieur, je vous prie, être auprès d'eux mon interprète et leur offrir l'expression de ma gratitude.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Au secrétaire du British and Foreign Institute

Yale Tocqueville Mss. Lettre inédite.

36. À RICHARD MONCKTON MILNES

Paris, ce 14 avril 1845

Mon cher ami,

J'ai mille pardons à vous demander pour n'avoir pas encore répondu à votre lettre [1] que j'ai reçue il y a quinze jours. Je voulais le faire chaque jour et chaque jour le temps me manquait. Pardonnez-moi, je vous prie, et surtout ne concluez pas de mon long silence qu'il ne faille plus m'écrire ; car, je tiens beaucoup à vos lettres.

Vous me demandez s'il n'existe pas chez nous une commission qui s'occupe des vieux monuments et quelle est sa constitution. Voici ma réponse : vous verrez qu'il est difficile qu'il s'établisse rien d'analogue en Angleterre. Il existe dans notre budget [2] un fonds de l'État destiné à venir au secours des communes qui veulent réparer ou entretenir les monuments historiques existant dans leur sein. C'est un encouragement et une aide accordés par l'État afin de faciliter la conservation des monuments que la Révolution française a épargnés. Il existe malheureu-

1. La lettre de Milnes, à laquelle Tocqueville répond ici, n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville.

2. Il y eut au budget de dépenses du 4 août 1844 des fonds à cet effet sous la responsabilité de trois ministères :

Ministère de la Justice et des Cultes	
Acquisition, construction, entretien des édifices diocésains	2 000 000 F
Secours pour acquisitions ou travaux concernant églises et presbytères	1 200 000 F
Ministère de l'Intérieur	
Conservations d'anciens monuments historiques	600 000 F
Ministère des Travaux publics	
Conseil des bâtiments civils et bureau de contrôle	66 000 F
Entretiens et réparations ordinaires des bâtiments civils et réparations ordinaires des bâtiments civils d'intérêt général	520 000 F
Le montant de ces fonds fut	4 386 000 F

(Voir Duvergier, *Collection des lois*, T. XLIV, année 1844.)

sement dans notre budget beaucoup de fonds de secours analogues. Je dis *malheureusement*, parce que d'ordinaire cet argent distribué d'une manière à peu près arbitraire par les ministres ne sert qu'à augmenter la corruption électorale. Mais ici l'abus est beaucoup plus difficile. C'est encore le ministre qui distribue aux communes l'argent voté par les chambres en faveur des monuments historiques, mais cette distribution n'a lieu que sur l'avis d'une commission[1] dans les mains de laquelle se trouve réellement le pouvoir. Cette commission placée auprès du ministre de l'Intérieur a été composée par lui et est révocable par lui. Mérimée[2], comme vous l'aviez cru, en fait partie ainsi que plusieurs archéologues distingués choisis, il faut le dire, avec assez d'impartialité. Je crois leurs fonctions gratuites. Le premier soin de cette commission a été de faire le tableau de tous les monuments qui au point de vue de la science ou de l'histoire méritaient d'être secourus. C'est sur cette liste qu'elle choisit chaque année et indique au ministre les monuments à la conservation desquels il est utile que le gouvernement donne son concours. Le ministre suit toujours ses indications. La commission n'est donc qu'un de nos mille rouages administratifs. En dehors d'elle, se sont formées, il est vrai, plusieurs associations ayant le même but. Mais elles produisent plus de dissertations que de secours. Elles ont au moins l'avantage d'orienter l'attention publique et de susciter le zèle des particuliers et des communes. Ce zèle est très grand chez quelques-uns et croissant chez tous. La France a l'air de s'apercevoir seulement depuis dix ans qu'elle est encore couverte des chefs-d'œuvre du Moyen Âge. L'idée de les réparer, de les compléter, de les préserver surtout d'une ruine complète préoccupe déjà un grand nombre de villes dont plusieurs ont déjà fait de graves sacrifices. N'en concluez pas que la société revient aux idées et aux institutions anciennes. Ceci est précisément le signe du contraire. Rien n'indique mieux que la Révolution est finie et que l'ancienne société est morte. Tant que la guerre entre la France

1. Au cours de la monarchie de Juillet, comme Tocqueville le constate dans cette lettre, on prit conscience de la valeur du patrimoine monumental et de la nécessité de pourvoir à son entretien. En octobre 1830 Guizot, alors ministre de l'Intérieur (du 11 août au 2 novembre 1830) créa le poste d'inspecteur des Monuments historiques, auquel il nomma Ludovic Vitet (1802-1873). Celui-ci resta en fonction jusqu'en mai 1834 avant d'être remplacé par Mérimée. La commission des Monuments historiques fut créée le 29 septembre 1837 par Camille de Montalivet (1801-1880) alors ministre de l'Intérieur. Il confia à cette commission la tâche d'établir une liste de monuments qui méritaient d'être conservés, d'allouer des subventions et de diriger les travaux d'entretien et de réparation. Il y avait également un comité historique des arts et monuments sous l'égide du ministre de l'Instruction publique. Il avait pour mission la collecte et la publication de documents relatifs à l'histoire des arts en France. Certains membres de cette commission siégeaient également au comité, ce qui évita des conflits.

2. Prosper Mérimée (1803-1870) avait le 27 mai 1834 remplacé Vitet comme inspecteur des Monuments historiques. Ce fut en cette qualité qu'il commença ses voyages à travers la France qui se poursuivirent jusqu'en 1852 inclusivement.

Après chaque tournée en province, il publiait ses *Notes de voyage*. Mérimée fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1843 et de l'Académie française en 1844. Il fut nommé sénateur en 1853 et garda son poste d'inspecteur jusqu'en 1860. (Voir P. Léon, *La Vie des monuments français*, Paris, 1951 ; F. Bercé, *Les Premiers Travaux de la Commission des Monuments historiques 1837-1848*, Paris, 1979 ; E. Morel, *Prosper Mérimée. L'Amour des pierres*, Paris, 1988 ; P.M. Auzus (éd.), *Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques, notes de voyage*, Paris, 1971.

ancienne et la France nouvelle a présenté pour la première la moindre chance de succès, la nation a traité les monuments du Moyen Âge comme des adversaires, elle les a détruits ou les a laissé périr ; elle n'a vu encore que la représentation matérielle des détritus, des croyances, des ruines et des lois qui lui étaient hostiles. Au milieu de cette préoccupation, elle n'apercevait même pas leurs beautés. C'est parce qu'elle ne craint plus rien de ce qu'ils représentent qu'elle s'attache à eux comme à des grandes œuvres de l'art et à de curieuses notes d'un temps qui n'est plus. L'archéologue a remplacé l'homme de parti.

Je vois avec un grand plaisir dans votre lettre que vous viendrez peut-être nous visiter à la campagne cet automne[1]. Vous ne pourriez rien faire qui nous cause plus de plaisir. Notre intention première était d'aller cette année au mois de septembre en Italie. Mais comme suivant toutes probabilités nous aurons les élections générales au mois de novembre[2], il nous faudra renoncer à ce voyage. Ainsi nous vous attendrons. Vous devriez bien donner à M. et Mme Grote[3] rendez-vous chez

1. Milnes fit une visite à Tocqueville en Normandie en septembre 1845.

2. Les élections parlementaires eurent lieu en août 1846 et elles donnèrent une majorité accrue au ministère.

3. George Grote (1794-1871), historien, homme politique et banquier. Malgré son amour de l'étude, il avait dû quitter l'école dès l'âge de seize ans, pour travailler à la banque Grote, Prescott and Co. fondée par son grand-père Andreas Grote en 1766. Il s'y dévoua pendant trente-deux ans, tout en s'occupant de littérature et de politique pendant ses moments de loisir. Il subit également l'influence du philosophe James Mill (1773-1836). À la mort de son père en juillet 1830, il prit la direction de la banque. Radical en politique, partisan de la réforme électorale et du scrutin secret (*ballot*), Grote jouissait d'une position éminente à Londres en tant qu'homme d'affaires parmi ceux dont il partageait les idées réformistes. Il fut élu représentant de la cité de Londres en 1832, 1835 et 1837 jusqu'en 1841, date où il refusa une nouvelle candidature. En 1843, il quitta la banque pour se consacrer à la littérature, surtout à sa magistrale *A History of Greece* qui parut en douze volumes de 1846 à 1856. Son histoire publiée, il prépara des études sur Platon et sur Aristote. En 1865, il publia *Plato and the other companies of Sokrates*, 3 vol., à Londres. Son étude sur Aristote (A. Bain et G. Robertson eds.) parut à Londres (2 vol.) en 1872, après sa mort. L'érudition de Grote était reconnue des deux côtés de la Manche. Il fut élu membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques en 1857, et membre associé de l'Académie française en 1864. En 1862, il devint *vice-chancellor* (président) de l'Université de Londres et, en 1868, il fut président du University College de cette même université. Il fut inhumé à l'abbaye de Westminster. Tocqueville correspondait beaucoup plus avec l'épouse de Grote qu'avec l'historien lui-même. Harriet Grote, née Lewin (1792-1878), fut aussi femme de lettres et publiciste. Personnage d'une grande vivacité, ayant le don de la conversation, elle fit la connaissance de bon nombre d'étrangers éminents, surtout parmi les hommes politiques français. Tocqueville paraît avoir fait connaissance des Grote en 1835, et il resta lié avec eux jusqu'à sa mort. Quoique Tocqueville appréciât l'esprit de Mrs. Grote, qui, pour sa part, lui vouait une affection et une admiration réelles, leurs rapports ne furent pas toujours sans ombrages. Mrs. Grote avait quelquefois mauvais caractère, ainsi qu'il ressort de la lettre que Tocqueville écrivit à sa femme le 19 août 1846 : « Je crois que les choses se sont encore moins mal passées que je ne craignais. J'espère, quoique tu ne m'en dises rien, que vous vous êtes séparées bonnes amies et que tu n'as pas perdu dans les dernières heures le fruit du long effort que tu avais été obligée de faire pour montrer une grâce parfaite à un hôte qui n'en montrait guère. Comment une femme d'autant d'esprit que Mme Grote peut-elle se rendre à plaisir si désagréable et manquer à ce degré au sentiment le plus vulgaire des convenances ? J'ai cru voir que son mari, qui est *gentleman* de pied en cap, souffrait prodigieusement des manières de sa femme. La seule vengeance que j'ai prise de lui au moment où il me témoignait avec effusion sa reconnaissance de notre bon accueil a été de lui dire que j'avais lieu de craindre que Mme Grote n'eût pas trouvé chez nous tous les conforts auxquels elle est accoutumée, réflexion qui a paru le toucher sensiblement. » (*O.C.*, XIV, *Correspondance familiale*, p. 498 ; voir aussi le mot de Richard Cobden sur les Grote que Tocqueville raconta à sa femme le 22 août 1846, *ibid.*, p. 501.)

Par ailleurs, le passage de Tocqueville au ministère des Affaires étrangères de juin à octobre 1849 fut pour Mrs. Grote une vive déception, parce qu'elle s'opposait énergiquement à

nous. J'attacherais un grand prix à cette réunion d'amis. Mais tâchez de ne pas venir trop tard dans l'automne. C'est dans la belle saison qu'il faut voir notre pays. Mme de T. veut que je la rappelle à votre souvenir et moi je vous prie d'agréer l'expression de ma sincère amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25201. Lettre inédite.

37. À SIR ROBERT PEEL

Paris, ce 18 mai 1845
11 rue Castellane

Monsieur,

Il y a trois ans j'eus l'honneur de recommander à votre bienveillance et à votre justice[1] un de mes beaux-frères qui était alors *midshipman*[2] et qui sollicitait le grade de lieutenant. Ce grade lui fut accordé. Mais au moment même où mon jeune parent recevait à Malte cette bonne nouvelle, il succombait à une maladie mortelle contractée dans le Service[3]. Il n'a donc pu jouir de la position qu'il devait à votre bonté.

Oserais-je, Monsieur, vous prier de vouloir bien reporter sur un autre frère de Mme de Tocqueville l'intérêt que vous accordiez à celui que nous avons si malheureusement perdu ? Celui que je me permets de vous recommander aujourd'hui se nomme *Joseph Mottley*. Il sert également dans la Marine et je ne crains pas de dire qu'il y sert avec distinction et avec honneur. Quoique jeune encore, il compte déjà plus de trente ans de bons services. Il occupe en ce moment le grade de *commander* et il sollicite le commandement d'un bâtiment[4].

---

la restauration du pape. Leurs rapports s'améliorèrent cependant au moment du coup d'État du 2 décembre 1851. Ce fut à Mrs. Grote que Tocqueville confia son récit du coup d'État pour le faire traduire et insérer dans le *Times* du 11 décembre 1851 (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 119-129). En 1854, Mrs. Grote visita Tours afin de discuter avec Tocqueville des questions concernant l'Ancien Régime, et celui-ci visita les Grote lors de son séjour en Angleterre de 1857.

Sur George Grote, voir H. Grote, *The Personal Life of George Grote*, Londres, 1873 ; Martin L. Clarke, *George Grote, a biography*, Londres, 1962.

Sur Harriet Grote, voir Elizabeth Rigby (plus tard lady Eastlake), *Mrs. Grote. A sketch*, Londres, 1880 ; voir aussi H. Grote, *Collected Papers, original and reprinted in Prose and Verse 1842-1862*, Londres, 1862.

1. Voir lettre 19, p. 65, n. 2.

2. Aspirant.

3. Henry Bayles Mottley mourut le 25 décembre 1842. Sa promotion datait du 17 septembre de la même année.

4. Il s'agit de Joseph Martin Mottley (1802-1882) dont il sera question plus loin dans cette correspondance. Il avait été reçu à l'examen pour devenir lieutenant, mais il n'obtint la position elle-même qu'à partir du 11 février 1829, et il resta lieutenant jusqu'au mois d'août 1844. Pendant toute cette période, il ne commanda qu'à deux reprises, d'abord le *Tweed* de décembre 1836 à février 1838 aux Antilles, ensuite le *Manon* de septembre 1842 à janvier 1843 à l'île de Jamaïque. Il devint *commander* (capitaine de frégate) le 24 janvier 1843. Il avait commencé sa carrière dans la marine britannique le 9 octobre 1812 à l'âge de dix ans et avait donc presque trente-trois années de service au moment où Tocqueville écrivait cette lettre.

My lord Haddington nous a déjà donné l'espoir qu'il ne tarderait pas à être placé. Je serais heureux, Monsieur, de vous devoir la réalisation prochaine de cette espérance.

Je vous supplie, du reste, de croire que je ne vous ferais pas une pareille demande si je ne croyais fermement qu'elle est juste et si je n'avais à l'adresser à l'un des hommes d'État qui méritent et justifient le mieux les hommages et les sympathies des gens de bien de tous les pays.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

(Note de Peel)
May 18/45
M. de Tocqueville
Commander Mottley
See Lt. from Lord Haddington 21 May

B.L. Add. Mss. 40567, f° 207-208 *verso*. Lettre inédite.

38. SIR ROBERT PEEL À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

WH 22 May [1845]

Sir,

Although my general Rule is (as I believe I mentioned to you on a former occasion) to decline all interference with the discretion of the First Lord of the Admiralty — with regard to Naval Promotion — yet I have been unwilling to preclude myself by strict adherence to that Rule from having the Satisfaction of complying with your Wishes — to the extent at least of mentioning them to his Lordship. I wrote therefore to Lord Haddington on the receipt of your letter, and send to you the purport of the reply which I have received.

Lord Haddington observes to me that 'Commander Mottley stands favourably on his List for Employment : that but for the great and unmanageable pressure upon him, Com^r. Mottley [*sic*] would probably have had a ship before this time — that although Lord Haddington cannot bind himself by any specific promise he trusts to be able before long to gratify your wishes [1]'.

1. Mottley fut nommé au mois d'août 1845 au *President* à Portsmouth (voir *Hampshire Advertiser* du 30 août 1845). En novembre de la même année, il fit un échange de fonctions pour devenir inspecteur de la gendarmerie maritime (*inspecting commander*) (voir *idem* 1^er novembre 1845).

Assuring you of the pleasure it would give me to hear of Com^r. Mottley's active Employment in the service of his country.

I have, etc.

ROBERT PEEL

I must add the expression of my Regrets that the result of my interference in favour of Lieutenant Mottley was rendered so unavailing by his untimely death.

Mon^r. Alexis de Tocqueville.

B.L. Add. Mss. 40567, f^os 209-210. Lettre inédite.

39. MARIE DE TOCQUEVILLE À RICHARD MONCKTON MILNES

Tocqueville, par Saint-Pierre-Église, Manche
[août-septembre] 1845

My Dear Sir,

We are quite charmed at the idea of seeing you here[1]. You ask me if we shall be at home about the 26th of September. We shall be here from the 11th of September till the middle of October and most happy to receive you during that period. There are several ways of coming to us viz :

[1°] If you know anyone who has a yacht and would bring you over to Cherbourg from Portsmouth or Southampton you would be only five leagues from Tocqueville. You could easily hire a cabriolet at Cherbourg to carry you to us. 2°. You could go to Havre from Southampton and from Havre there is a steam boat to Cherbourg twice or three times a week[2]. I am going to Cherbourg tomorrow and will enquire on what days she sails and will let you know the result of my enquiries[3]. If you don't like the sea voyages you could gain Caen by land from Havre and from Caen Cherbourg either in the malle poste which is the most agreeable mode or in the diligence. 3°. There is a steam boat sails every week from Southampton to Granville[4], from which town you could gain Cherbourg without much difficulty. I believe the distance is about

1. La lettre de Milnes à Mme de Tocqueville n'a pas été retrouvée.

2. Il y eut en 1845 deux compagnies de navigation dont les paquebots firent le voyage de Southampton au Havre et *vice versa*. Au mois de septembre, les paquebots de la *South of England Steam Navigation Company* partaient tous les mardis et vendredis vers Le Havre, et faisaient le voyage de retour tous les mercredis et samedis. Ceux de la *South-Western Steam Packet Company* quittaient Southampton pour Le Havre le lundi, le mercredi, le jeudi et le samedi et rentraient du Havre le mardi, le vendredi et le lundi.

3. Voir le post-scriptum de cette lettre.

4. En fait, pendant l'été de 1845, il semble qu'un paquebot faisait tous les jeudis la navette de l'île de Jersey à Granville, après l'arrivée sur l'île des paquebots de Southampton.

twenty-five leagues. I should recommend if you have no friend with a yacht at Portsmouth, your taking the way of Havre. How much we should rejoice to see Mrs. Grote[1] here with you. Do you think she intends to pay us a visit before her return to England ? She half promised to do so.

M. de Tocqueville joins me in best regards.

Believe me, truly yours.

MARIE DE TOCQUEVILLE

P.-S. : A steam boat leaves Havre every Sunday and Wednesday and reaches Cherbourg in eight hours[2].

T.C.L.C. Houghton Collection, non classé. Lettre inédite.

40. MARIE DE TOCQUEVILLE À RICHARD MONCKTON MILNES

Tocqueville, par Saint-Pierre-Église, Manche
le 14 septembre 1845

My dear Sir,

I reply without delay to your question. Tocqueville is fourteen miles from Cherbourg on the road to Barfleur, from which it is distant between two and three miles, a French league. You will have no difficulty in finding us out. If you come via sea, you will land at Cherbourg and I recommend you to go to *l'Hôtel d'Angleterre*, chez M. Lansoy, but if you intend to come from Havre by land, I should advise you not to proceed farther than Valognes, a small town but five leagues before Cherbourg, where you could easily procure a conveyance to bring you to us. Should you adopt the latter plan, I recommend the *Hôtel du Louvre*, where every attention would be paid you as at Cherbourg *Hôtel d'Angleterre*.

We are looking forward with much pleasure to your arrival. I am surprised you did not find Saint-Pierre-Église on your map as it is quite as worthy of figuring there as Sainte-Mère-Église ; it lies on the Cherbourg road, a league from us. You will not have the slightest difficulty in getting to us ; the roads are excellent, tho'I can't say as much for the carriages, but you must remember you are coming to a remote province and be indulgent.

1. Sur George et Harriet Grote, voir lettre 36, p. 95-96, n. 3.
2. Pendant l'été de 1845, selon le *Journal de Cherbourg* du 6 juillet, le paquebot *Le Colibri* faisait le voyage du Havre à Cherbourg le dimanche et le mercredi, et celui de Cherbourg au Havre le lundi et le jeudi.

I am sorry Mme de Corcelle[1] is gone, but when I write to her I will tell her you wished to be remembered to her, which will please her, I am sure.

M. de Tocqueville joins me in kind remembrances, and believe me, my dear Sir, yours very truly.

MARIE DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, non classé. Lettre inédite.

41. MARIE DE TOCQUEVILLE À RICHARD MONCKTON MILNES

Tocqueville, October 12th[2]
[décembre] 1845

Dear Mr. Milnes,

I learned with pleasure your safe arrival in England. I have delayed so long replying to your so interesting letter in order to tell you how my husband's election[3] terminated, unfortunately not as we desired. He had eight votes less than his adversary. It was a great disappointment to us all and a defeat for the opposition. The administration employed every means to ensure the success of their candidate, who was found guilty of a rape ten years ago, a most respectable representative ! I cannot tell you how much vexation that affair has been the cause of during the whole summer.

We intend to remain here as long as possible, I wish until the middle of January, but I am not sure of obtaining so long a respite from Alexis, whose conscience makes the torment of my existence, most especially as I consider a conscience in the nineteenth century to be *anachronisme* [*sic*]. The Chamber opens on the 27th and he says he ought to be at his post[4].

I was not surprised to hear that pretty Mme Thiers[5] *boudait l'Angleterre* and the English ; it is difficult to please the haughty little lady. I see that

1. Mélanie de Lasteyrie du Saillant (1809-1895), petite-fille du général de La Fayette (1757-1834), épousa en 1831 Francisque Tircuy de Corcelle (1802-1892), ami intime de Tocqueville.

2. De toute évidence, Mme de Tocqueville se trompa sur la date de cette lettre, l'élection dont il s'agit ci-après eut lieu le 23 novembre 1845.

3. Il est ici question non de l'élection de Tocqueville lui-même mais de celle de son frère Hippolyte (1797-1877) qui se présenta aux élections pour le Conseil général de la Manche aux cantons des Pieux-Beaumont contre Lenoir, juge de paix aux Pieux depuis février 1835, et candidat appuyé par l'administration. Celui-ci l'emporta avec 82 voix contre 74 à son concurrent. Lenoir avait été condamné en 1817, à l'âge de vingt-quatre ans, pour outrage aux mœurs ainsi que pour attentat à la pudeur (A.N. Cote BB/8/568).

4. La session parlementaire s'ouvrit le 27 décembre 1845.

5. Thiers séjourna en Angleterre du 9 au 22 octobre 1845. Sa femme Élise et les parents de celle-ci étaient arrivés à Londres de Lille quelques jours auparavant. Thiers fit une visite du 15 au 17 octobre chez lord Lansdowne à Bowood House. Du 17 au 20 octobre, il visita The Grange, la demeure de lord Ashburton (1774-1848), mais Mme Thiers ne l'accompagna pas. Le 21 octobre, il eut aussi une longue conversation avec Palmerston qui s'était opposé à la politique étrangère adoptée par Thiers en 1840 à l'égard de l'Empire ottoman et de l'Égypte. Le *Morning Chronicle* du 11 octobre avait consacré un article très élogieux à Thiers lui-même, à ses talents, à son patriotisme et même à sa défense de l'alliance anglaise, ce qui selon le journal devait assurer à Thiers un accueil chaleureux en Angleterre.

M. Thiers was less *bavard* in England than usual. His *égards* for the King and M. Guizot I think a proof of tact. I suppose our ministry will be violently attacked on the opening of Parliament on the Algerian subject[1], but M. de Tocqueville does not imagine with success. I am most impatient to see them turned out, and my notions are most disinterested, as my husband cannot possibly gain by the change.

We are living here in complete solitude and in calm enjoyment. We have not forgotten, however, the pleasant hours we passed with you, hours which we should be so happy to think might at some not distant period be renewed. Your amusing and remarkable conversations with my husband made a profound impression on me, and I confess that it is in such discourse I should like my life to glide away. Your *protégé* the old gardener said he should pray for your happiness when I transmitted to him your kind remembrance. I am sure you will be glad to know the poor old man is better and can work again. You are a great and general favourite in this neighbourhood.

I am very impatient to hear again from dear Mrs. Grote ; pray ask her to write to me when you see her. I am very sorry her health is not more improved. I say nothing for Alexis as he proposes writing to you in a short time. M. de Serry[2] is just married to a charming young lady, well born but not *très riche*, possessing all the qualities requisite to turn his head, *aussi est-il au troisième ciel.* When shall I learn that you have pronounced the irrevocable vows[3] ? I hope to see you before in Paris, for I always feel a little uneasy when I know my friends are going to be married, *c'est un écueil pour l'amitié que le mariage, par exemple*[4]. Mrs. Grote and her friend the *spirituel* Dumont[5] whose name I can't remember.

We have had the most delightful weather since you left us, why did it not come when you were here to render your stay in this country more agreeable ? The next time you come, for I must indulge the hope you will return, let it be in August. Alexis joins me in best regards and, believe me, truly yours.

MARIE DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, non classé. Lettre inédite.

1. La domination française en Algérie n'était pas tout à fait sûre, malgré la victoire d'Isly remportée le 14 août 1844, par Bugeaud alors gouverneur général de la colonie, contre les Marocains et leur protégé Abd el-Kader. Au printemps, et surtout pendant l'été 1845, il y eut des révoltes dont celui-ci sut tirer parti. Le massacre de plus de 400 hommes à Sidi-Brahim sembla démontrer la fragilité de la domination française. La tactique adoptée par l'armée française fut de faire poursuivre dans le désert par des colonnes militaires les forces de l'insurrection. Abd el-Kader se rendit à Bugeaud en novembre 1846, et d'autres opposants quelques mois plus tard. Rappelons que l'intérêt que Tocqueville portait à l'Algérie était bien réel, et qu'il s'opposait à la colonisation militaire prônée par Bugeaud.

2. Il s'agit de Jules Grillet de Serry, qui était ingénieur ordinaire de Valognes et de Cherbourg, de 1835 à 1854. On le nomma alors ingénieur en chef de la province d'Alger (voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 174).

3. Milnes ne se maria que le 31 juillet 1851. (Voir lettre 69, notes 2 et 3.)

4. Les phrases et les mots qui sont en italiques dans cette lettre sont tous en français dans le texte.

5. *Sic.* Il s'agit probablement de Pierre-Sylvain Dumon (1797-1870), député et ministre sous la monarchie de Juillet, il rentra dans la vie civile à la chute de ce régime (voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 363).

42. À RICHARD MONCKTON MILNES

Paris, ce 4 avril 1846

Le sujet sur lequel vous m'interrogez, mon cher Milnes[1], est d'un intérêt immense, mais en même temps d'une difficulté extrême. On s'en est beaucoup préoccupé en France ; on en a surtout beaucoup parlé. Mais on n'a encore adopté aucune mesure générale.

Les pénitenciers de Paris et des environs de Tours dont vous me parlez et qui sont en effet dortoirs aux jeunes délinquants ne sont que des *prisons*[2]. Ils ne sont faits que pour contenir des condamnés et non des *libérés*. La seule institution qui rentre dans l'objet que vous avez en vue est la société de patronage qui existe à Paris et qui a, je crois, plusieurs analogues en province[3]. Cette société, qui n'est pas une institution gouvernementale, mais qui est composée des hommes les plus considérables, a pour unique objet de s'occuper des jeunes détenus à leur sortie des prisons. Elle leur trouve de l'ouvrage ; elle leur procure un état, elle les met en apprentissage. Une société de dames dirigée par Mme de Lamartine et plusieurs autres rend le même service aux jeunes filles détenues[4].

1. La lettre de Milnes à laquelle Tocqueville répondit ici n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville.

2. Il pourrait s'agir de la prison de la rue de la Roquette à Paris qui était à même de recevoir 400 à 500 détenus en régime cellulaire depuis 1838. La prison de Tours qui avait été construite sous l'impulsion de Brétignières de Courteilles (1797-1852) avec régime cellulaire total fut ouverte en 1843. (Voir *O.C.*, T. IV, vol. 1 et 2, *Écrits sur le système pénitentiaire en France et à l'étranger.*)

3. La Société de la morale chrétienne, fondée en 1821, d'inspiration protestante, exerçait une grande influence sur les patronages pénitentiaires au cours de la monarchie de Juillet. Ce fut sous son égide que l'on vit se former plusieurs sociétés de patronage, à vocation charitable, qui bénéficièrent de fonds publics aussi bien que privés. La *Société pour le patronage des jeunes libérés du département de la Seine* fut établie en 1833, et fut reconnue d'utilité publique en 1843. Elle plaça des libérés comme apprentis ou comme ouvriers. Des sociétés semblables furent créées en province : Rouen (1833), Lyon (1834), Bordeaux (1837) et Marseille (1839) furent parmi les plus énergiques. Mais ce fut dans les prisons de femmes que l'on vit le plus grand essor de l'œuvre charitable. En mars 1838, la secrétaire générale, Mme Eugénie Niboyet (1796-1883), proposa la création d'un *Comité des dames de la morale chrétienne* pour s'occuper des prisonnières de tous les âges et leur trouver du travail une fois libérées.

En fait ces sociétés de patronage ne s'occupaient pas toutes exclusivement des criminels. Dès 1832, une société de patronage avait été créée pour des enfants acquittés qu'il fallait pourtant enfermer. Un *Comité des jeunes gens* qui avait existé pendant la Restauration fut relancé en 1837 pour placer les jeunes orphelins comme apprentis. Néanmoins, la création de sociétés de patronage fut assez marquante pour permettre à Tocqueville de s'en prévaloir pour ajouter à sa défense du système cellulaire le 26 avril 1844, où il fit son résumé en tant que rapporteur sur la discussion générale à propos du projet de loi sur les prisons : « Partout où vous avez créé des asiles pour les enfants, pour les adultes, à Paris, à Marseille, à Bordeaux, à Lyon, à Tours, partout, à côté de la maison de réforme, a surgi aussitôt une association charitable, l'attention publique s'est immédiatement portée vers ce point ; un grand nombre d'hommes animés de sentiments généreux, d'une pitié compatissante ont été frapper à la porte des détenus » (*O.C.*, T. IV, vol. 2, p. 231). (Voir Catherine Duprat, *Pour l'amour de l'humanité, Le Temps des philanthropes. La philanthropie parisienne des Lumières à la monarchie de Juillet*, Paris, 1993.)

4. Lamartine (1790-1869) avait épousé Mary Anne (ou Marianne) Birch, une Anglaise protestante, en 1820. Elle était membre de la Société de la morale chrétienne et elle fut élue pré-

Ces sociétés font un grand bien, mais vous voyez que leur cercle d'action est restreint : elles n'existent qu'à Paris et elles ne s'occupent que des jeunes délinquants.

Beaucoup de plans ont été proposés afin de généraliser les institutions et d'étendre leur action à tout genre de condamnés. Rien encore à ma connaissance n'a été fait dans ce sens. J'aurais, pour mon compte, une assez grande répugnance à voir adopter des mesures pénales et à charger le gouvernement d'intervenir dans cette matière, ce qui arriverait sans doute si on pénalisait ce qui ne résulte encore que de la variété individuelle. Je crois que si l'État venait légalement et habituellement au secours des libérés, il ne tarderait pas à créer une sorte de droit pour ceux-ci et qu'on en arriverait bientôt ainsi à cette conséquence immorale et dangereuse que la société prendrait du criminel un soin, qu'elle ne peut pas prendre du pauvre qui a toujours été honnête. On est là en présence de données difficiles dont j'avoue que je n'ai encore trouvé nulle part la solution : si on ne fait rien, les libérés ne sachant comment vivre au sortir de prison retombent dans le crime. Si on prend à leur égard des mesures régulières et efficaces, on crée en leur faveur une inégalité immorale et impolitique. Dans l'impossibilité de trouver la solution de ce double problème, on s'est borné jusqu'à présent en France à ne s'occuper que des jeunes libérés et à ne venir à leur secours qu'au moyen des sociétés charitables.

Peut-être peut-on faire mieux. Il n'y a pas de question plus digne d'être examinée.

J'ai réuni deux ou trois rapports qui font connaître le but et les efforts des sociétés charitables dont je parle. Je vous les ferai parvenir quand vous m'aurez indiqué un moyen.

Adieu. Croyez à tous mes sentiments de sincère amitié près du nouveau-né [1].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25 203. Lettre inédite.

---

sidente du Comité des dames de la morale chrétienne en 1838. Ce fut en 1841, cependant, que Mme de Lamartine établit une *Société de patronage des jeunes filles libérées et abandonnées du département de la Seine.* Cette société était séparée de la *Société de la morale chrétienne* et s'occupait à la fois du secours aux prisonnières, de l'aide aux libérées, et de l'adoption de jeunes filles pauvres âgées de dix à dix-huit ans qui couraient un danger moral. (Voir W. Fortescue, « The role of women and charity in the French Revolution of 1848 : the case of Marianne de Lamartine », *French History*, vol. I, 1997, p. 54-78.)

1. L'allusion que fait Tocqueville ici au nouveau-né n'est pas très claire. Il s'agit sans doute de George Edward Milnes, plus tard septième vicomte Galway, né le 18 novembre 1844, et neveu de R.M. Milnes.

43. À MRS. SARAH AUSTIN

Ce mardi soir
[le 7 avril 1846]

Madame,

Mille remerciements, Madame, de votre offre obligeante. J'ai déjà écrit à Reeve[1] et je l'ai prié de s'entendre avec M. Elliot[2] [*sic*]. Ainsi, je puis vous éviter la peine que vous vouliez bien prendre.

J'espère pouvoir être libre demain soir et dans ce cas je n'ai pas besoin de vous dire que je serai heureux de profiter du voisinage. Je regrette tous les jours de ne pouvoir l'utiliser davantage.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Yale Tocqueville Mss. Lettre inédite.

1. Le débat sur le vote de crédits extraordinaires pour l'Algérie à la Chambre des députés eut lieu au mois de juin 1846, et Tocqueville voulait se préparer à y participer. Il écrivit donc à Reeve afin d'obtenir des renseignements utiles sur les pratiques coloniales de la Grande-Bretagne. Le 23 mars 1846, Tocqueville voulait s'informer en ce qui concernait l'Inde des attributions respectives du *India Board* et du ministère de la Guerre, et, en ce qui concernait les autres colonies britanniques, celles du ministère de la Guerre et de celui des Colonies. Voulant la création d'un ministère chargé des affaires de l'Algérie, Tocqueville voyait la nécessité de faire le partage des attributions du nouveau ministère avec celui de la Guerre. Le 4 avril 1846, il posa à Reeve les questions suivantes sur la colonisation britannique, telle qu'elle se pratiquait en Australie, en Nouvelle-Zélande et au cap de Bonne-Espérance (l'Afrique du Sud) :

« N'est-il pas possible de se faire une idée exacte de la manière dont *en fait* la colonisation s'opère dans ces différentes colonies ? Par exemple, comment, par qui, à quelles conditions se fait la distribution des terres ? à quelle espèce d'hommes les terres sont livrées ; sont-ce des individus isolés ? sont-ce des compagnies financières ? dans ce dernier cas comment procèdent-elles ? Si ce sont des individus isolés, à quelle classe appartiennent-ils généralement ? Sont-ils pauvres ou riches ? quel rôle joue le capital dans ces entreprises ? Je sais que l'idée de faire artificiellement et avec l'argent de l'État des villages n'est jamais entrée dans le cerveau d'un Anglais ; cependant le gouvernement soit de la mère patrie soit local doit naturellement prendre des mesures pour favoriser l'œuvre de la colonisation non seulement par le maintien de l'ordre et le respect des lois et des droits, ce qui sera toujours l'encouragement le plus efficace, mais encore par des travaux publics, soit dessèchement, soit routes… tous les détails sur ce point me seraient précieux. En Afrique et dans la Nouvelle-Zélande vous avez comme nous à lutter contre les indigènes. Quelle influence ce fait exerce-t-il sur la nature ou les progrès de la colonisation ? » (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 93-94).

En outre, Tocqueville fit savoir à Reeve que, d'après les conseils de Mrs. Austin, avec qui il avait parlé la veille, la personne la plus à même de lui fournir ces réponses était T.F. Elliott (voir *infra*, note 2) et il pria Reeve de faire parvenir les questions à celui-ci.

Le 29 avril 1846, Tocqueville envoya à Reeve le rapport sur l'Algérie dont son collègue Jules Dufaure (1798-1882) avait été chargé et informa Reeve que Guizot lui aussi souhaitait la création d'un ministère qui se chargeât uniquement de l'Algérie. Cette idée pourtant déplaisait à l'armée, donc au roi Louis-Philippe lui-même, et Guizot se résignant à ne point pousser cette réforme prononça le 10 juin 1846 un discours conciliant à l'égard de Bugeaud. Pour les lettres de Tocqueville à Reeve à ce sujet, voir *O.C.*, T. VI, *Correspondance anglaise*, vol. 1, p. 92-97. Pour le discours de Tocqueville du 9 juin 1846, voir *O.C.*, T. III, vol. 1, *Écrits et discours politiques*, p. 292-307.

2. Sir Thomas Frederick Elliott (1808-1880), cousin de lord Minto (voir lettre 10, p. 59, n. 1), sous-secrétaire au ministère des Colonies en 1853.

44. À CHARLES BULLER

Paris, le 21 juin 1846

It is an age, my dear Buller[1], since I have been anxious to write to you, but I have never had a spare minute. But we must not allow ourselves to become strangers. My friendship for you is already so strong, that I am sure that it will grow with intimacy. I am grieved that you could not be with us in the country last summer, for it is only in the country that perfect intimacy can be formed. So I trust that you will do next year what you planned last year.

I will not talk to you at any length about our politics. You know all that I could tell. Good fortune, the faults of the Opposition, the weariness of the whole nation, and the commercial spirit which has stifled all public spirit, have given to our Cabinet an overwhelming power, which, distant as you are, you must have perceived.

The King is stronger, not merely than he ever was before, but than any one has been, since the empire. Every thing shows that this Government has obtained an ascendency resembling, but with more reality and more completeness, that gained by the Restoration after the Spanish war in 1824. Every obstacle falls before it, and for a time it will be restrained by nothing but its own will. According to all appearances, the next elections will give us, what is not easy, a Chamber still more submissive than this is.

As for the Peers, you know that, as against the throne, they are nothing. A new phase is beginning.

Will the dynasty use this new omnipotence for the purpose of establishing and consolidating its power ? Or, like the Restoration, and like many other dynasties, will it waste it in faults which will produce a reaction ?

1. Charles Buller (1806-1848), juriste et homme politique. Il fut, du moins en partie, l'auteur du célèbre rapport de lord Durham sur la politique à suivre au Canada où il avait accompagné le gouverneur général comme secrétaire principal (voir lettre 9). En 1841, il avait été nommé secrétaire au *Board of Control*, mais il démissionna quand Peel vint au pouvoir. Il devint *Judge Advocate General* (assesseur général auprès du tribunal militaire) dans le ministère de lord John Russell en juillet 1846. L'année suivante, il fut nommé *Chief Poor Law Commissioner* (commissaire principal pour la loi des pauvres), et en 1848 il fit voter des réformes dans ce domaine. Quoique membre radical du parti des whigs, il était aussi ami de Milnes, qu'il avait connu étudiant à l'université de Cambridge. Il fut également voisin de Reeve à Chester Square, Londres, et il semble bien que ce fut celui-ci qui proposa Buller à Tocqueville en tant que correspondant possible au *Commerce* (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 76-80, lettres à Reeve des 16 et 28 juillet, 9 août et 14 novembre 1844). Les deux hommes se rencontrèrent en décembre 1844, et Tocqueville conçut tout de suite une très haute estime pour Buller, car le 27 décembre1844, il écrivit à Reeve : « J'ai vu ici M. Buller et j'ai été non pas content, mais enchanté de lui. C'est un esprit fin et élevé, et, si je ne me trompe, un cœur très droit et très bien placé » (*ibid.*, p. 81). Buller collabora effectivement au *Commerce*, et à la fin de cette collaboration Tocqueville et lui restèrent amis. Sur Buller, voir Charles Greville (Henry Reeve, ed.) *A journal of the reign of Queen Victoria from 1837 to 1852*, 3 vol., Londres, 1885, T. II, le 24 janvier 1843, p. 140 ; lord Houghton (Richard Monckton Milnes), *Monographs Personal and Social*, Londres, 1873, « Harriet Lady Ashburton », p. 236-245.

The future will tell us.

At this instant, we are thinking as much about your politics as about our own[1]. Your affairs, as seen from hence, have a grandeur which ours are far from possessing. I know nothing more exciting or more interesting than the spectacle now offered to the world by England. What is new and what is old is equally striking. Never was a constitutional nation in so strange a situation[2], or in one from which, to a foreigner, at least, the issue was so incapable of being foreseen.

I own that I cannot imagine how Mr. Peel can retain office, or how the Tories can govern without him ; or how the Whigs can find a substitute for him, or how they can really and cordially join him. If you can see into this darkness, pray give me a little of your light[3].

I have long thought that a fusion of the Whigs with some of the old Tories was preparing itself, and that the solution of the perplexities of the last year might be found in the creation of a new party. But events seem to have been so hurried on as to render this solution, for the present at least, very difficult. There are personal difficulties, apparently

1. Seuls certains milieux de l'opposition prêtaient comme Tocqueville attention à la politique de Peel. Le témoignage de Rémusat est très clair à cet égard : « Excepté un petit nombre de personnes, on ne fut pas en France extrêmement frappé de ce grand événement. Les protectionnistes, les conservateurs n'y virent guère qu'une imprudence ou une victoire inquiétante de la démocratie. Les libéraux sont dans l'usage de se peu soucier de ce qui se passe en Angleterre. Je ne trouvais guère à m'entretenir sur tout cela qu'avec Tocqueville ou Duvergier. Pas moyen d'en parler à Thiers. » C. de Rémusat (éd. C.H. Pouthas), *Mémoires de ma vie*, t. IV, p. 93, Paris, 1962.

2. L'opinion de Peel, d'abord protectionniste, s'était modifiée lentement au cours de son ministère de 1841 jusqu'au printemps 1845, avant la récolte désastreuse des pommes de terre en Irlande et la famine qui en résulta. Ces circonstances précipitèrent le changement de sa politique. Le 2 décembre 1845, Peel fit savoir qu'il voulait porter devant le Parlement un projet de loi abrogeant les lois sur les céréales. Il n'obtint pas l'appui du cabinet entier, et le 5 décembre, il donna donc sa démission. Lord John Russell à qui il incomba de former le nouveau cabinet, et qui le 22 novembre lui aussi avait signifié à ses commettants un changement d'opinion sur la question des céréales, ne put former de cabinet à cause de l'hostilité entre le troisième comte Grey et Palmerston. Peel revint donc au pouvoir dans une situation constitutionnelle équivoque, celle d'un Premier ministre qui ne pouvait pas compter sur la majorité de son propre parti, mais qui devait au contraire espérer l'appui incertain du parti opposé, pour réussir à faire voter l'abrogation des lois sur les céréales. Les luttes parlementaires commencées le 27 janvier 1846 durèrent jusqu'au 25 juin, date où l'abrogation fut enfin votée, mais l'alliance temporaire qui avait assuré le vote n'avait plus de raison d'être, et le ministère de Peel tomba. (Voir Norman Gash, *Sir Robert Peel. The Life of Sir Robert Peel after 1830*, Londres, 1972, p. 526-615, 714-715. Voir aussi *Memoirs by the Right Honourable Sir Robert Peel*, 2 vol., Londres, 1856, T. II, troisième partie, « The repeal of the Corn Laws », p. 97-357.)

3. La lettre que Tocqueville écrivit à Buller devait arriver très peu de temps avant la chute de Peel, le 29 juin 1846.

Il y a aux Archives Tocqueville deux lettres de Buller à Tocqueville. La première du 11 mars 1846 acceptait une invitation de ce dernier à lui rendre visite en Normandie. Buller y faisait aussi des observations sur le projet de Peel d'abroger les lois sur les céréales. Tout en reconnaissant les mérites et la popularité de Peel, il jugeait que celui-ci avait agi fort mal à l'égard de son parti et s'attendait à voir tomber le ministère sitôt votée la législation sur les céréales. La seconde lettre, où Buller répondait à celle de Tocqueville du 21 juin, porte la date du 10 juillet 1846. Buller y exprimait ses regrets de n'être plus à même d'accepter l'invitation de Tocqueville à cause du changement de ministère, et des obligations parlementaires qu'il lui imposait. Quant à la situation politique en Angleterre, Buller observa : « On a renversé sir Robert Peel au moment où il avait rendu à son pays le plus grand service, et où il avait atteint la plus grande renommée. Aucun ministre à l'apogée de sa puissance n'avait été aussi généralement populaire que Peel au moment de sa chute. Il est tombé, pour avoir brisé et exaspéré son propre parti. Son discours de démission a tant aigri les sentiments de ses anciens partisans que je n'entrevois aucune possibilité de réunification du parti tory ou conservateur. »

insurmountable ; and there are practical ones, above all with respect to Ireland, equally formidable.

I end, therefore, as I began, by saying, that I look on your course with extreme interest, but cannot guess in what direction it is leading you.

Kindest regards from us both.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Traduction anglaise. Publication dans *M.L.R.*, T. II, p. 76-78.

45. À LORD NORMANBY

Ce vendredi soir 9h
[mi-janvier-février 1847]

My lord[1],

J'ai attendu jusqu'au dernier moment pour vous écrire, espérant toujours qu'une indisposition qui me retient chez moi depuis ce matin me permettrait enfin de sortir et de me rendre à l'invitation que vous m'aviez adressée ainsi qu'à Mme de Tocqueville. Je suis malheureusement obligé d'y renoncer.

Veuillez donc je vous prie, my lord, faire agréer à lady Normanby[2]

1. Constantine Henry Phipps (1797-1863), devint deuxième comte de Mulgrave en 1831, et fut institué premier marquis de Normanby en 1838. C'est sous ce dernier titre qu'il fut connu en France. Il commença sa carrière politique en 1819 comme député libéral de Scarborough, fut élu député de nouveau en 1822, et de 1826 à 1827, il appuya la politique de George Canning. Nommé en 1832 capitaine général et gouverneur de la Jamaïque, il eut la tâche de distribuer une compensation financière aux anciens propriétaires des esclaves que l'on avait émancipés. De juillet à novembre 1834, il fut lord du petit sceau dans le premier ministère de lord Melbourne. En 1835, il accepta le poste de *Lord Lieutenant* d'Irlande, qu'il occupa jusqu'en 1839. La politique qu'il poursuivait dans ce pays déplaisait aux protestants, car il était en bons termes avec Daniel O'Connell, le chef du parti catholique. En même temps, il nomma bon nombre de catholiques à des positions dans l'administration irlandaise. Normanby devint membre du second ministère de Melbourne en février 1839, en tant que ministre de la Guerre et des Colonies. En août 1839, il fut nommé ministre de l'Intérieur, et il resta en fonction jusqu'à la chute du ministère en 1841. À l'avènement du premier ministère de lord John Russell en juillet 1846, Palmerston, redevenu ministre des Affaires étrangères, fit nommer Normanby ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris où il resta jusqu'en février 1852.

L'ambassade de Normanby ne fut pas sans problèmes, car les rapports intimes qu'il entretenait avec Thiers rendaient plutôt froides ses relations avec Guizot et avec le roi Louis-Philippe. Tocqueville avait pour sa part une bonne opinion de Normanby (voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 265, « Conversation de Tocqueville avec N.W. Senior » du 16 mai 1850). Normanby dut démissionner en février 1852, après que Palmerston eut approuvé intempestivement le coup d'État du 2 décembre 1851. Nommé ambassadeur à la cour de Toscane en décembre, Normanby y resta jusqu'en février 1858. Il fut l'auteur de Mémoires de son ambassade à Paris : *A Year of Revolution from a Journal kept in Paris in 1848*, 2 vol., Londres, 1857. Une traduction française parut l'année suivante, et l'ouvrage fit scandale en Angleterre aussi bien qu'en France.

2. Lord Normanby avait épousé, en 1818, la fille aînée du premier baron Ravensworth, Maria Liddell. Tocqueville, à ce qu'il paraît, l'apprécia beaucoup (voir son observation sur elle du 16 mai 1850, *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 265). Lady Normanby mourut le 20 octobre 1882.

l'expression de nos vifs et sérieux regrets et recevoir pour vous l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
Député, membre de l'Institut[1]

Mulgrave Archives, PP/208. Lettre inédite.

46. À[?]

Paris, ce 23 septembre 1847

Monsieur[2],

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; j'ai été très touché de la manière pleine de bienveillance dont vous vous exprimez sur mon compte. Agréez, je vous prie, l'expression de mes remerciements. Croyez que j'ai éprouvé une grande satisfaction à recevoir chez moi ceux de vos compatriotes dont vous me parlez. J'ai été si bien traité moi-même en Angleterre toutes les fois que j'y ai été, que je regarde comme un devoir d'accueillir de la même manière les Anglais qui viennent visiter ce pays, ceux surtout qui y sont conduits par l'amour de la paix de l'humanité.

Je n'ai pas encore reçu le volume que vous m'annoncez dans votre lettre et dont je vous remercie à l'avance.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Yale Tocqueville Mss. Lettre inédite.

1. Le style formel de cette lettre permet de la situer tôt dans l'histoire des rapports de Tocqueville avec lord Normanby, nommé ambassadeur en août 1846. Le 1er de ce même mois, les élections législatives eurent lieu en France, suivies d'une brève session parlementaire consacrée à la vérification des pouvoirs. Du 18 août au 4 septembre, Tocqueville assistait à cette session et, vers la fin d'août, Mme de Tocqueville vint à Paris passer quelques jours avec son mari (voir *O.C.*, T. XIV, *Correspondance familiale*, p. 494-502). Ils retournèrent tous deux en Normandie après la clôture de la session, rentrèrent à Paris vers la fin septembre, quittèrent Paris pour l'Algérie le 1er octobre et ne revinrent dans la capitale qu'au mois de janvier 1847. L'ouverture de la session de 1847 eut lieu le 12 janvier, et les débats sur l'adresse commencèrent le 1er février. L'invitation de lord Normanby se situe sans doute peu après le retour des Tocqueville à Paris.

2. Il n'a pas été possible d'identifier ce personnage.

II

TOCQUEVILLE PENDANT LA SECONDE RÉPUBLIQUE

mai 1848 - juillet 1851

47. À LORD RADNOR

Paris, 26 mai 1848

My lord,

Je ne veux point laisser partir notre ami M. Senior[1], sans le charger de vous porter une lettre. La vôtre[2] m'a causé beaucoup de joie et de reconnaissance. Vous savez quels sont les sentiments de respect et d'attachement que je professe pour vous, et vous pouvez comprendre que ce n'est jamais avec indifférence que je reçois une marque de votre souvenir et un témoignage de votre amitié.

M. Senior vous en dira sur l'état présent de la France plus que je ne pourrais le faire moi-même en ce moment, pressé comme je le suis par les nécessités et les travaux de la vie publique. Notre situation est assurément très grave ; toutefois l'honnêteté et le bon sens de la masse du peuple me rassurent. La conduite de cette partie de la nation a été jusqu'à présent au-dessus de tout éloge, et s'il se trouvait des chefs en état d'utiliser ses bonnes dispositions et de la conduire, nous sortirions bientôt de toutes les théories dangereuses et impraticables pour asseoir la république sur les seules bases durables, celles de la liberté et du droit. Notre plus grand péril vient de l'absence de chefs. Les anciens hommes parlementaires qui ont paru sous la monarchie ne peuvent en ce moment prendre les affaires. Ils seraient suspects : et ceux-là écartés,

1. Nassau William Senior (1790-1864), économiste anglais et correspondant de Tocqueville. Membre avec Edwin Chadwick (1801-1890) de la commission royale qui avait pour mission d'amender la législation concernant les pauvres en Angleterre, il joua un rôle influent dans l'élaboration de la loi du 14 août 1834. Apprécié des whigs, il fut nommé en 1836 conseiller à la Cour de la Chancellerie — poste qu'il occupa jusqu'en 1852. Senior eut une certaine célébrité, à cause des journaux qu'il tenait de ses nombreux voyages et de ses conversations. Sur ses rapports avec Tocqueville, voir *O.C.*, T. VI, vol. 2. Senior visita Paris du 14 au 26 mai 1848.

2. Cette lettre de lord Radnor ne se trouve pas aux Archives Tocqueville.

une grande pénurie se fait sentir ; on ne sait à qui confier les hautes fonctions politiques.

L'Angleterre me semble le seul pays d'Europe où le sol en ce moment ne tremble pas. Je crois cependant, si je puis me permettre d'exprimer une opinion sur un pays étranger, que les hautes classes d'Angleterre auraient bien tort de s'endormir dans une sécurité absolue. Nous sommes au milieu d'une révolution générale des peuples civilisés, et je crois qu'aucun d'entre eux à la longue n'y échappera. Il n'y a qu'un moyen d'éloigner et d'atténuer cette révolution, c'est de faire avant d'y être forcés tout ce qui est possible pour améliorer le sort du peuple[1].

Mme de Tocqueville vous remercie, my lord, de votre souvenir[2]. Elle vous prie ainsi que moi de ne pas l'oublier auprès de lady Jane Ellis[3]. Faites aussi mes amitiés, je vous prie, à M. Édouard, et croyez à tous mes sentiments de respectueuse affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Publication dans *O.C.In.*, t. II, p. 140-142 et dans l'édition Beaumont, t. VI, p. 138-140. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, t. II, p. 91-93.

48. À RICHARD MONCKTON MILNES

Paris, ce 21 juin 1848

Mon cher Milnes,

Je vous demande pardon de ne vous avoir pas envoyé plus tôt le document — ci-joint[4]. J'ai eu d'abord quelque peine à me le procurer. J'ai attendu ensuite qu'il se présentât une occasion de vous l'envoyer. C'est mon ancien collègue à la dernière chambre et mon ami M. Plichon[5] qui se charge de vous porter cette pièce. J'aurais voulu par la même occasion vous écrire une longue lettre, mais le temps me manque pour le faire. Je ne veux pas cependant terminer celle-ci sans vous faire

1. Pour une analyse plus étendue de Tocqueville sur la révolution de 1848 et ses conséquences immédiates, voir ses *Souvenirs*, *O.C.*, T. XII, p. 29-150.

2. Lord Radnor et sa fille lady Jane rendirent visite au château de Tocqueville en septembre 1844. C'est à cette époque qu'ils firent connaissance de Mme Alexis de Tocqueville (voir *O.C.*, VIII, vol. 1, p. 534).

3. Lady Jane Radnor s'était mariée à William Ellis le 28 juillet 1847. Il n'y eut pas d'enfants de cette union. Ellis mourut en 1892, sa femme en 1903.

4. Il n'a pas été possible d'identifier ce document.

5. Charles-Ignace Plichon (1814-1888), avocat. De 1846 à 1848, il fut député ministériel d'Hazebrouck. Il fut un des compagnons de Tocqueville au cours d'une partie du voyage de recherches qu'il fit pendant novembre et décembre 1846 en Algérie. Tocqueville le décrit ici comme son *ancien* collègue, car Plichon ne faisait pas partie des assemblées de la seconde République. Élu député du Nord en 1857, il fut réélu en 1863 et 1869. Il fut nommé ministre des Travaux publics dans le ministère Émile Ollivier. Comme membre de la droite monarchiste à l'Assemblée nationale au début de la III[e] République, il vota contre l'amendement Wallon et contre les lois constitutionnelles de 1875.

connaître et vous mettre à même de démentir un bruit qui a couru sur vous et qui a affligé vos amis[1]. Des personnes qui paraissent très dignes de foi assurent vous avoir vu pendant la journée du 15 mai et pendant l'invasion de la chambre tandis que notre pays et nos personnes mêmes couraient de si grands hasards donner des preuves de satisfaction répétées. Vous manifestiez, assure-t-on, que ce spectacle vous amusait beaucoup et que c'était par son côté plaisant qu'il vous frappait. Vous assistiez, dit-on, à cette scène de violence et de révolution comme à une représentation dramatique ou comme à un combat de coqs. J'espère que cela n'est pas. Les révolutions, même chez des ennemis, à plus forte raison chez des alliés et des voisins ne sauraient être envisagées qu'avec un regard triste. Ce sont de grandes maladies de l'humanité amenées par de longs abus et de grands vices et dont aucune nation n'a le droit d'espérer d'être exempte, et quand par un effet de la justice de Dieu, ce mal terrible atteindra enfin l'Angleterre, j'espère que les Français qui en seront témoins ne s'en réjouiront pas, mais assisteront aux différents actes de ce grand drame avec cette sorte d'amitié profonde avec laquelle l'homme doit contempler les crises de l'humanité.

Remarquez, mon cher Milnes, que tout ceci ne s'adresse pas à vous, mais aux bruits qui ont été répandus et que, pour ma part, je n'ai pas cru fondés.

Croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25 208. Lettre citée et traduite en partie dans James Pope-Hennessy, *Monckton Milnes*, T. I, *The Years of Promise 1809-1851*, Londres, 1949, p. 283.

1. Il y a dans les *Souvenirs* de Tocqueville ses propres impressions de la journée du 15 mai 1848 où la foule envahit l'Assemblée nationale (voir *O.C.*, XII, p. 131-142). Quoique Tocqueville crût que les chefs de l'émeute voulaient plutôt faire pression sur l'Assemblée que la dissoudre, il est évident que les membres de l'Assemblée, dont Tocqueville lui-même, coururent des risques très réels. Par ailleurs, le jugement que Tocqueville portait sur Milnes n'était pas flatteur : « Milnes était un garçon qui faisait et, ce qui est plus rare, qui disait beaucoup de bêtises. Combien ai-je vu de ces figures dans ma vie dont on peut affirmer que les deux profils ne se ressemblent pas : homme d'esprit d'un côté et sot de l'autre. Je n'ai jamais vu Milnes qu'engoué de quelqu'un ou de quelque chose » (*ibid.*, p. 149). Il n'a pas été possible ni de démentir ni de vérifier les faits allégués par Tocqueville dans sa lettre. Le *Commonplace Book* de Milnes pour les années 1846-1848 contient quelques pages (p. 255-260) consacrées au séjour que Milnes fit à Paris du 18 avril au 27 mai 1848. Le 15 mai 1848, Milnes fut en effet témoin de ce qu'il appela « la révolution et la contre-révolution à l'Assemblée nationale ». Il en indiqua les principaux événements, mais rien ne permet de supposer que Milnes s'en amusât. La seule trace du contraire pourrait se trouver aux pages de garde du *Commonplace Book* pour 1848-1849 de Milnes, où il y a une série de paris faits ou tenus par Milnes sur la durée possible de la République. Il est donc possible que Milnes ait envisagé les événements de 1848 sous une face beaucoup moins sombre que Tocqueville.

49. À JOHN GEORGE PHILLIMORE

Paris, ce 3 décembre 1848

Monsieur,

Quand votre lettre est parvenue chez moi, Monsieur[1], j'étais absent. J'avais été obligé de me rendre dans mon département pour assister à l'assemblée provinciale qu'on nomme ici le *Conseil général*[2]. Je ne suis revenu que depuis peu de jours. C'est à cette cause seulement que je vous prie d'attribuer mon silence.

Je vous remercie infiniment d'avoir pensé à moi et [de] m'avoir envoyé votre livre sur la loi romaine. Je n'ai pu encore que jeter les yeux sur les commencements de ce livre. Ce que j'en ai lu m'a déjà prouvé que son auteur n'est pas seulement un jurisconsulte habile mais un philosophe et un écrivain[3].

J'attends beaucoup de profit et de plaisir de la lecture de cet ouvrage et il me tarde de pouvoir m'y livrer.

Veuillez, Monsieur, nous rappeler particulièrement Mme de Tocqueville et moi, au souvenir de Mme Phillimore[4] dont l'esprit et la grâce nous avaient charmés.

1. John George Phillimore (1808-1865) fit ses études à Westminster School, et à l'université d'Oxford. En 1827, il commença à travailler au *Board of Control* pour l'Inde (l'équivalent d'un ministère des Affaires indiennes), et il y resta jusqu'en 1832. Cette même année, il fut inscrit au barreau, et par la suite il fit carrière dans l'enseignement du droit. Député libéral de Leominster de 1852 à 1857, il appuya des causes telles que le libre-échange, le vote secret, et la réforme du système judiciaire.

2. Tocqueville avait été élu conseiller général du canton de Montebourg au mois d'août 1848. Le conseil général de la Manche se réunit à Saint-Lô du 21 novembre au 1er décembre 1848, date à laquelle Tocqueville retourna à Paris (voir *O.C.*, T. X, p. 494-496).

3. L'ouvrage de Phillimore dont il est question ici est son *Introduction to the Study and History of the Roman Law*, Londres, 1848. Phillimore y préconisait en introduction une réforme du système judiciaire dont il dénonçait les abus et il étendait sa critique à toute la société anglaise, notamment à l'Église anglicane qui, particulièrement en Irlande, était « un outrage grossier et permanent à la raison, à la justice et à l'humanité » (*op. cit.*, p. XI-XII). C'est sans doute pour cette critique que Tocqueville complimente Phillimore.

4. Mrs. Rosalind Margaret Phillimore (mariée en 1839) était la fille cadette de sir James Lewis Knight-Bruce (1791-1866), vice-chancelier, puis *Lord Chief Justice*, qui lui-même correspondait avec Tocqueville. Celui-ci semble avoir voué une certaine admiration à Mrs. Phillimore, comme il ressort de l'échange de lettres entre Beaumont et cette dame. Le 28 juin 1862, Beaumont écrivit à Mrs. Phillimore pour lui poser une question sur les lettres que Tocqueville lui avait adressées : « ne peut-on pas supprimer quelques mots un peu vifs d'admiration ? » Sa réponse du 2 juillet 1862 fut rapide et positive : « Faites, je vous en prie instamment — ce que vous dites — à propos des lettres de notre incomparable ami M. de Tocqueville. Pour tout au monde je ne voudrais pas qu'un seul *mot* soit imprimé qui fût de nature à troubler quelqu'un ou qui pourrait attrister une seule personne. En vérité pure et simple, il n'y a pas de quoi. Mais il faut respecter les susceptibilités "nay" comme nous disons, on ne peut pas trop les respecter. Vous voyez, Monsieur, je me fie complètement à vous. Ainsi, il faut que vous et moi soyons amis » (Archives Tocqueville).

Les lettres de Tocqueville à Mrs. Phillimore (nos 50, 67, 74, 83, 88 et 102) de 1848 à 1856 sont publiées ici d'après l'édition Beaumont, les lettres originales n'ayant pas été retrouvées.

J'espère que nous aurons le plaisir de vous revoir à Paris l'une et l'autre et que la politique devenue plus calme nous permettra de vous aller chercher plus souvent.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

A.M. Phillimore
Membre du Parlement anglais[1]

Archives Tocqueville. D'après une copie de Gustave de Beaumont. Lettre inédite.

50. À MRS. ROSALIND MARGARET PHILLIMORE

Paris, 30 décembre 1848

J'ai peine à comprendre, Madame[2], comment il se fait que je n'aie pas encore répondu à la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 14 de ce mois. La chose me paraît inconcevable ; et lorsque je me rappelle que j'ai eu tous les jours le désir et le projet arrêté de vous écrire, elle me semble plus incompréhensible encore. Ne cherchez l'explication et l'excuse de mon silence, je vous prie, que dans les circonstances politiques au milieu desquelles nous vivons. La nation ne sait pas trop ce qu'elle fait, et les particuliers l'imitent.

Vous avez sans doute appris que je n'ai pas eu le plaisir de me rencontrer avec M. Philipps[3]. Il a bien voulu m'apporter sa carte peu de temps après son arrivée. Pendant deux jours, je n'ai pu, à mon grand regret, lui aller rendre sa visite. Le troisième jour, j'ai cru avoir trouvé une excellente occasion de lui être agréable. Je savais que, le lendemain, le président serait proclamé à l'improviste dans l'Assemblée nationale[4]. Je me suis procuré des billets, et je les ai transmis à M. Philipps avec une lettre dans laquelle je l'engageais à se rendre à la séance. Je ne pouvais lui dire pourquoi, car c'était un secret du conseil. J'espère qu'il aura pu assister à ce spectacle unique et vraiment grand parce qu'il était simple. Le len-

1. Tocqueville s'est trompé, Phillimore n'était pas encore membre du Parlement en 1848.
2. Sur Mrs. Phillimore, voir lettre 49, note 4.
3. La lettre de Mrs. Phillimore à laquelle Tocqueville répond ici n'a pas été trouvée aux Archives Tocqueville. Il n'est donc pas possible d'identifier ce personnage avec certitude. Il s'agit peut-être de Thomas Jodrell Phillips Jodrell, ami et élève de N.W. Senior, avec qui il avait visité la France en mai 1848 (voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, 14 mai 1848, p. 233-236). Né en 1804, il fit des études à Trinity College Cambridge et fut *fellow* de ce collège en 1830. Il fut inscrit au barreau en 1835. Il ajouta Jodrell à son nom, beaucoup plus tard, en 1868.
4. Le 20 décembre 1848, à 4 heures de l'après-midi, René Waldeck-Rousseau (1809-1882) présenta à l'Assemblée nationale le rapport de la commission créée en vertu de la loi du 12 décembre, chargée de veiller à l'élection du président de la République. Il y déclara que Louis Napoléon Bonaparte avait obtenu la majorité absolue, et était donc élu. Le nouveau président prêta serment, prononça un discours, après quoi il fut reconduit par le bureau de l'Assemblée « avec les honneurs dus au chef de l'État » (*Le Moniteur universel*, 21 décembre 1848), et se rendit au palais de l'Élysée, sa résidence officielle. Des décrets dates le 20 décembre 1848 nommèrent les membres du premier cabinet Barrot.

demain, m'étant rendu à l'hôtel de M. Philipps, j'ai appris que celui-ci avait quitté Paris le soir même de l'installation du président.

Je ne vous parle pas de nos affaires publiques ; les journaux vous en apprennent autant que moi. J'ai été non étonné, mais affligé de l'échec du général Cavaignac[1], lequel a agi jusqu'au bout de manière à honorer ses amis[2]. Le mouvement populaire qui l'a écarté du pouvoir ne s'adressait pas, du reste, à lui, mais aux républicains de la *veille*, dont le gouvernement, depuis février jusqu'à juin, a si fort compromis la cause de la république. L'élection du 10 décembre est, avant tout, une réaction aveugle, mais honnête, contre eux. Je ne les plains guère ; car, je vous l'avoue, Madame, je diffère un peu de vous quant au goût des couleurs en politique ; je trouve le rose charmant, quand il se transforme en nom propre ; j'aime infiniment à l'apercevoir sur une jolie figure comme la vôtre ; mais en opinion, je vous le confesse, je le repousse. Continuez donc, Madame, je vous prie, à être Rose de nom et rose de teint ; mais ne le soyez pas en politique : on peut aimer la république sans cela. Je n'ai point été à Bruxelles, comme vous paraissez le croire, et même je n'irai pas. J'ai

1. Louis Eugène Cavaignac (1802-1857), fils du conventionnel et frère cadet de Godefroy Cavaignac (1801-1845), entra à Polytechnique en 1820, devint carbonaro et faillit ne pas être accepté à l'armée, à cause de ses opinions républicaines. Au moment de la révolution de 1830, l'établissement de la monarchie de Juillet le déçut. Quoiqu'il ne conspirât point, il fit connaître son intention de ne pas combattre les républicains. On l'envoya en Algérie en 1832 et il joua un rôle important dans la conquête de ce pays. Il fut promu général de brigade (1844) puis commandant de la province d'Oran (janvier 1848). Après la révolution de 1848, le gouvernement provisoire le nomma gouverneur général de l'Algérie, à la place du duc d'Aumale. Promu général de division le 2 mars 1848, on lui offrit le ministère de la Guerre le 20 du même mois. Il l'accepta sous condition de rappeler les troupes à Paris, ce qu'on lui refusa. Le 23 avril 1848, Cavaignac fut élu représentant à l'Assemblée constituante de la Seine et du Lot. Il opta pour ce dernier et siégea à la Constituante. Le 17 mai, deux jours après l'invasion de la Constituante par la population de Paris, Cavaignac accepta cette nomination de ministre de la Guerre, et il rappela aussitôt les unités militaires à Paris, afin de parer à tout désordre possible. Face au danger d'une insurrection à Paris, le 23 juin, la commission exécutive le nomma commandant des forces militaires dans la ville. Le lendemain la Constituante décréta l'état de siège et elle munit Cavaignac des pleins pouvoirs.

En concentrant ses forces sur quelques lieux critiques, il assura la victoire au gouvernement, le 26 juin. On fit pourtant 15 000 prisonniers, et il y eut 4 000 blessés, dont 1 500 morts. L'insurrection réprimée, Cavaignac remit ses pouvoirs à la Constituante, mais cette assemblée lui rendit le pouvoir exécutif. Il mena une politique que l'on pourrait qualifier de réactionnaire, dissolution des ateliers nationaux, maintien de l'état de siège, etc., mais aussi de modéré et de républicain, en essayant de renforcer les institutions démocratiques. Cavaignac resta à la tête des affaires jusqu'à l'élection, à la présidence de la République du 10 décembre 1848, de Louis Napoléon Bonaparte. Dans cette élection, Cavaignac ne reçut que 1 448 302 voix à 5 534 520 pour son concurrent victorieux. Il remit ses pouvoirs le 20 décembre. Réélu à l'assemblée législative en mai 1849, il fut arrêté puis emprisonné lors du coup d'État du 2 décembre 1851. Libéré quelques semaines plus tard, il fut l'un des trois républicains élus en 1852, mais refusa de prêter serment de fidélité à Louis Napoléon — condition requise pour participer aux travaux législatifs. En 1857, il fut élu de nouveau, mais le refus du serment entraîna le même résultat. Il mourut subitement le 28 octobre 1857.

2. Tocqueville reconnaissait la droiture et l'honnêteté du général Cavaignac, mais il n'avait pas une opinion aussi élevée de son habileté politique. Tocqueville reprochait surtout à Cavaignac de l'avoir écarté du ministère et de ne lui avoir confié que la mission de représenter la France à une conférence sur les affaires de l'Italie qui devait se tenir à Bruxelles, afin de faire accepter une médiation franco-anglaise entre l'Autriche et le Piémont. Tocqueville accepta la mission quoique la médiation proposée ne lui semblât pas efficace et en fait la conférence ne se réunit point. Malgré cette déception, Tocqueville se fit un devoir de donner son appui au nouveau gouvernement formé le 13 octobre 1848, et de soutenir la candidature de Cavaignac aux élections présidentielles. (Voir *Souvenirs*, *O.C.*, T. XII, p. 217-218 et p. 277-280.)

donné, dès que le résultat du vote sur la présidence a été connu, ma démission. C'est ce qu'a fait aussi mon ami Gustave de Beaumont, notre ambassadeur à Londres[1]. Veuillez, Madame, me rappeler au souvenir de M. Phillimore et agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Publication dans l'édition Beaumont, t. VII, p. 236-237.

51. À GEORGE GROTE

Paris, 27 février 1849

Mon cher Monsieur Grote[2],

J'ai reçu les livres[3] que vous avez bien voulu m'envoyer. Je ne vous ai pas écrit aussitôt, parce que je ne voulais vous écrire qu'après vous avoir lu. C'est ce que je n'ai pu faire que très lentement, ayant été malade pendant près d'un mois, et très occupé tout le reste du temps. J'ai pu cependant trouver le loisir de lire votre cinquième volume qui me paraît digne de ceux qui l'ont précédé. C'est assez vous dire que sa lecture m'a vivement intéressé, et je dirais même amusé, si ce mot convenait à une œuvre si grave et si travaillée. En fait l'impression que me cause votre livre est toujours la même. J'éprouve en le lisant un plaisir sérieux et savant que me cause le tableau de cette illustre et antique société grecque vue à la lueur de l'esprit et de l'expérience modernes[4]. Je connaissais le monument, et pourtant je suis frappé de son nouvel aspect. Il me semble revoir en plein jour un objet que je n'avais aperçu que la nuit. Recevez donc de nouveau non seulement mes remerciements mais mes sincères félicitations.

Je vois que nos affaires vous préoccupent[5]. Ce qui s'est passé en France depuis un an mérite, en effet, au plus haut point d'attirer l'attention d'un esprit aussi élevé et aussi méditatif que le vôtre. Rien ne doit paraître plus singulier à l'étranger qui voit les effets sans pouvoir découvrir les causes. Rien de plus simple et de plus naturel cependant pour celui qui est sur les lieux et qui a suivi l'enchaînement des faits. Les vices de la Charte de 1830 et les vices bien plus graves encore de ceux qui l'ont appliquée pendant dix-huit ans exigeaient une profonde réforme.

1. À la nouvelle de l'élection de Louis Napoléon à la présidence de la République, Tocqueville et Beaumont avaient envisagé, puis rejeté, l'idée d'une démission parlementaire. En fin de compte, Beaumont se démit de sa fonction d'ambassadeur à Londres et Tocqueville de celle de représentant de France à la conférence de Bruxelles. (Voir *O.C.*, VIII, vol. 2, p. 115-120.)

2. Sur George et Harriet Grote, voir lettre 36, p. 95, n. 3.

3. Il s'agit des tomes V et VI de l'ouvrage de Grote, *A History of Greece*, qui parurent en 1849 à Londres.

4. Le cinquième tome de l'histoire traite de la plus belle période de la démocratie athénienne de 490 à 431 av. J.-C.

5. La lettre de Grote ne se trouve pas aux Archives Tocqueville.

La nation ne pouvait plus respirer dans cette étroite atmosphère d'aristocratie bourgeoise et boutiquière dont l'égoïsme et la corruption égalaient le défaut de lumières[1]. Mais la nation ne voulait point de révolution. Elle voulait encore moins la république, car bien qu'il n'y ait pas en France le moindre attachement pour une race royale, il s'y est établi une opinion presque universelle que la royauté est une institution nécessaire. La nation ne voulait donc ni la révolution ni la république. Si elle s'est laissé imposer l'une et l'autre, cela est venu de deux causes : du fait que Paris, devenu depuis cinquante ans la première ville manufacturière de France, a pu fournir à un jour donné une armée d'ouvriers au parti républicain, et de cet autre fait né de la centralisation administrative, que Paris, quel que soit celui qui parle en son nom, exerce une sorte de dictature sur le reste du pays[2]. Ces deux faits rapprochés l'un de l'autre expliquent la catastrophe de février 1848.

Toute l'année qui vient de s'écouler n'a été qu'un long et laborieux effort de la nation pour se remettre en possession d'elle-même, et reprendre, par les armes pacifiques et légales que le suffrage universel lui livrait, ce qui avait été enlevé par le coup de main de février. On parle de la mobilité du peuple français. Il est très mobile sans doute ; mais à mon avis il ne l'a jamais été moins que depuis un an. Il y a au contraire, jusqu'à présent, une suite singulière dans ses actes. Au mois de mai dernier[3], il s'est levé en masse pour aller aux élections, et il a nommé, malgré toutes les tentatives d'intimidation qu'on faisait alors, une assemblée qui, tout en voulant la république, était très anti-anarchique et anti-révolutionnaire. Au mois de juin, il a pris les armes pour accourir à Paris et y empêcher une révolution nouvelle plus terrible que la première[4]. En décembre enfin, il a choisi comme symbole un nom qui signifiait

1. Pour une analyse plus approfondie de Tocqueville sur les causes de la révolution de 1848, voir *O.C.*, T. XII, p. 30-40. Voir aussi sa lettre magistrale du 27 juillet 1853 à W.R. Greg (79 de la présente édition) sur l'expérience électorale de la France pendant la monarchie de Juillet et la seconde République, et les conclusions qu'il en déduisit.

2. Cette idée se trouve développée dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, chapitre VII : « Comment la France était déjà, de tous les pays de l'Europe, celui où la capitale avait acquis le plus de prépondérance sur les provinces et absorbait le mieux tout l'Empire » (*O.C.*, T. II, vol. 2, p. 139-142). La prépondérance de Paris était déjà mentionnée brièvement dans une discussion le 2 octobre 1831 entre Tocqueville et Clay, presbytérien de Boston, qui lui décrivait la situation des villes aux États-Unis, et la comparait avec la position dominante de Paris à l'égard de la France : « Non seulement chaque État forme une nation, mais chaque ville de l'État est une petite nation. Chaque (*Ward*) quartier d'une ville est une petite nation, a ses intérêts particuliers, son gouvernement, sa représentation, sa vie politique en un mot. Tant que la France sera dans Paris, vous aurez le gouvernement de la populace, mais non du peuple » (*Voyages en Sicile et aux États-Unis, O.C.*, T. V, vol. 1, p. 102). Quant aux gens qui, selon Tocqueville, formaient l'armée républicaine en 1848, il attribuait ce phénomène très précisément aux ouvriers qui affluèrent à Paris pour travailler aux fortifications entreprises à partir de 1841, et qui, une fois les travaux terminés, se trouvèrent au chômage. Voir *Souvenirs, O.C.*, T. XII, p. 84-85 et *Conversation avec N.W. Senior du 17 mai 1853, O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 400, et, sur le développement de la population parisienne, voir P. Vigier, *Nouvelle Histoire de Paris ; Paris pendant la monarchie de Juillet 1830-1848*, Paris, 1991, chapitres 5 et 6 (p. 229-332).

3. Les élections des représentants à l'Assemblée constituante eurent lieu le 23 avril 1848, et l'Assemblée se réunit le 4 mai.

4. Tocqueville avait été très impressionné par l'afflux des volontaires accourus des provinces afin d'aider à réprimer l'insurrection parisienne de juin 1848. (Voir *O.C.*, T. XII, p. 115, 158, 166, 175 et 177.)

retour à la forme monarchique ou du moins à un gouvernement régulier et fort. J'ai vivement, pour ma part, regretté ce dernier acte qui faisait dépasser le but raisonnable : je ne m'y suis pas associé. J'a refusé de conserver la mission diplomatique de Bruxelles. Mais je dois reconnaître que la nation, en agissant comme elle l'a fait le 10 décembre, n'était point inconséquente avec elle-même. Elle a agi avec un emportement dangereux, mais dans le même sens qu'elle avait agi en mars et en juin, et de plus, chaque jour dans les actes de détail.

Je n'estime pas que le parti républicain proprement dit se soit jamais élevé à plus de 500 000 à 600 000 hommes. Ce qui fait la force de ses hommes, c'est leur activité, leur énergie et surtout la manière dont ils sont *groupés* sur des points qui, révolutionnairement parlant, peuvent être considérés comme les points stratégiques de la guerre civile.

Maintenant, que va-t-il arriver ? Je serais hardi et même bien fou de vouloir le prédire.

Notre situation actuelle est si anormale, que tout peut en sortir. Je crois cependant que la forme républicaine conserve plus de chances de durée qu'on ne se l'imagine. Les partis qui veulent la détruire auront la plus grande peine à s'entendre. La nation, ainsi que je disais plus haut, n'a contre la république qu'une objection de raison. Elle la croit incompatible avec la tranquillité et la prospérité publique. Si les affaires reprenaient, et que nous pussions jouir pendant quelque temps d'une situation régulière et prospère, la nation s'accommoderait mieux de la forme républicaine que d'aucune autre. Car au fond notre état social, nos goûts, nos instincts, nos vices mêmes, sont républicains.

Quoi qu'il arrive, et quoi que l'on fasse, on ne saurait faire désormais que nous soyons replacés dans la situation où nous nous trouvions avant février. Beaucoup le rêvent, mais ce sont des insensés. Ils croient qu'il suffira d'arracher en quelque sorte une page de notre histoire, pour continuer la lecture du livre commencé. Je n'en crois rien. Cette révolution a laissé, de plusieurs côtés différents, de profondes traces qui ne seront pas effacées. Son œuvre la plus saillante est le renversement des classes moyennes et l'avènement du peuple proprement dit à l'influence politique. On a vu pour la première fois dans notre histoire le peuple, lui-même, agir, agir presque sans chef par une impulsion propre. On l'a vu faire des choses très considérables avec un ensemble merveilleux, régulièrement, pacifiquement, mais irrésistiblement. Ce spectacle seul restant gravé dans l'esprit des hommes a une portée immense. Mais je m'arrête. Le sujet me mènerait trop loin. Il m'a déjà entraîné par le désir de causer avec vous, plus loin que je ne voulais aller.

Je finis donc en vous priant de faire agréer à Mme Grote les témoignages de notre vive et sincère amitié, et de vouloir bien les recevoir pour vous-même.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Archives Tocqueville. Copie de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 144-147 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 142-145. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 94-95.

52. À LORD NORMANBY

Paris, ce 4 juin 1849

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que le président de la République vient de me confier le portefeuille des Affaires étrangères[1]. En prenant possession des fonctions auxquelles je me trouve appelé, je me félicite des rapports qu'elles vont me mettre en mesure d'entretenir avec vous. Ils contribueront, je l'espère, à resserrer encore les liens d'amitié et de sincère harmonie qui unissent le gouvernement de la République et celui de Sa Majesté la Reine de la Grande-Bretagne.

Agréez, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur,

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Son Excellence M. le Marquis de Normanby

P.R.O. F.O., 146312 194974. Lettre inédite.

53. À LORD RADNOR

Paris (cabinet du ministre), 7 juin 1849

Je ne saurais vous exprimer, my lord, combien j'ai été touché de votre lettre[2]. Un souvenir de vous m'a toujours été précieux. Mais il en est surtout ainsi dans ce moment solennel pour moi, où je suis appelé, sans l'avoir désiré ni demandé, à assumer sur ma tête une responsabilité si grande. Je sens combien le poids excède mes forces. J'espère du moins qu'il ne sera pas trop lourd pour mon courage. Je suis soutenu dans cette grave entreprise par la pensée que j'apporte dans la politique exté-

1. Le 2 juin 1849, un décret créa le second cabinet Barrot, dans lequel Tocqueville fut nommé ministre des Affaires étrangères. Il aurait préféré l'Instruction publique, mais ce portefeuille devait rester aux mains de Falloux (1811-1886) qui refusa d'accepter un autre ministère. Cette lettre est une annonce officielle : il incombait à tout nouveau ministre des Affaires étrangères d'annoncer formellement aux ambassadeurs accrédités à Paris sa nomination, faute de quoi ceux-ci ne devaient pas lui faire de visite officielle. Tocqueville n'avait pas été au courant de cet usage, et ce fut Normanby qui l'en informa. (Voir *France General Correspondence*, June 1849, n° 288, Normanby à Palmerston, le 4 juin 1849 [P.R.O. F.O. 27845].)

2. Lord Radnor avait écrit à Tocqueville le 5 juin afin de le féliciter de son arrivée au ministère. Il lui écrivit : « je ne puis résister au désir de vous témoigner la grande satisfaction avec laquelle j'ai appris hier que vous étiez nommé ministre des Affaires étrangères. Pour vous, sans doute il n'y a pas grande occasion de réjouissance ; travail, trouble et beaucoup de tourments ; mais pour moi je m'en réjouis pour la France, pour l'Angleterre, pour toute l'Europe et le monde entier » (Archives Tocqueville).

rieure de mon pays le désir ardent de maintenir la paix du monde. Il ne tiendra pas à moi, croyez-le, qu'elle ne soit en effet maintenue. J'y mettrai ma conscience et mon honneur.

Adieu, my lord, que Dieu vous accorde les longs jours et toutes les joies que vous méritez si bien. Rappelez-moi particulièrement au souvenir de monsieur votre fils, et veuillez présenter mes respectueux hommages et les affections sincères de Mme de Tocqueville [1] à lady Jane Ellis.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Publication dans *O.C.In.*, T. II, p. 147-148 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 146. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 96-97.

54. À LORD NORMANBY

Paris, ce lundi 16 juillet 1849

Mon cher lord,

Le conseil s'est prolongé fort tard [2] et l'heure de l'Assemblée nationale étant arrivée, j'ai été obligé de me rendre à la séance [3]. C'est ce qui m'a privé du plaisir de vous voir aujourd'hui. S'il vous convenait de venir causer avec moi demain à 10h [4] je vous serais très reconnaissant. Je vous indiquerais aujourd'hui, à 5 heures, si je croyais que la séance fût terminée à ce moment-là. Mais je suis convaincu du contraire.

J'espère que le petit voyage que vous venez de faire [5] aura été utile à votre santé et à celle de lady Normanby à qui je vous prie d'offrir mes respectueux hommages. Croyez, mon cher lord, à tous mes sentiments de très haute considération et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Mulgrave Archives PP/209. Lettre inédite.

1. Lord Radnor avait terminé sa lettre en offrant ses vœux, ceux de son fils Edward et de sa fille Jane, à Tocqueville mais aussi à sa femme. (Voir lettre 47, p. 112, n. 2.)

2. Sur lord Normanby, voir lettre 45, p. 107, n. 1. La correspondance privée de Normanby avec Tocqueville pendant le ministère de celui-là se trouve au dossier CIV des Archives Tocqueville, sous le titre de *Correspondance avec les ambassadeurs étrangers.* Un billet non daté de Normanby semble concorder avec la réponse de Tocqueville. Ayant une lettre de lord Palmerston à lui communiquer, et afin de l'informer du contenu, Normanby prie Tocqueville de passer le voir avant de se rendre au conseil.

3. Le 16 juillet 1849, la séance de l'Assemblée nationale avait commencé à 14h pour terminer à 15h30. Tocqueville ne prit pas la parole à cette occasion. Ce fut Odilon Barrot, président du Conseil et ministre de la Justice, qui eut à se défendre contre des interpellations relatives à l'incompatibilité établie entre les fonctions publiques et le mandat électoral (par le décret du 14 juin 1848 de l'Assemblée constituante, par l'article 28 de la Constitution du 4 novembre 1848, et par l'article 89 de la loi électorale du 15 mars1849. (Voir *Le Moniteur universel* du 17 juillet 1849.)

4. La conversation eut lieu le lendemain, 17 juillet. Normanby avait reçu pour instruction de lire à Tocqueville la dépêche de Palmerston du 13 juillet 1849 dans laquelle Palmerston exprimait ses doutes quant à la bonne volonté du pape en se fondant sur l'allocution du 20 avril, *Quibus Quantisque.* Palmerston jugeait que la France avait été peu sage de laisser le pape rentrer dans Rome sans conditions. (P.R.O. F.O. 146 359 *Lord Palmerston to Lord Normanby.*)

5. On ne sait ce qu'était ce voyage.

55. À RICHARD MONCKTON MILNES

Paris, ce 18 août 1849

Mon cher ami,

J'ai tant d'excuses à vous faire pour mon silence prolongé que le plus court est de les supprimer tout à fait et d'en appeler à votre amitié pour la prier de prendre en considération les nécessités et les embarras de la vie ministérielle surtout en présence d'une assemblée souveraine et permanente. La vérité est que depuis un mois je veux tous les jours vous écrire et ne trouve pas un quart d'heure pour le faire. Aujourd'hui même je ne puis que vous adresser quelques lignes, tandis que mon goût serait de vous envoyer une longue lettre.

Je ne vous trouve pas juste pour le cabinet en général et pour moi en particulier dans l'affaire de Rome[1]. Vous ne faites point une part suffisante aux difficultés extrêmes de notre situation. Je n'ai pas à m'expliquer sur l'expédition elle-même. Elle était faite quand je suis entré aux affaires[2], et elle devait nécessairement entraîner plusieurs des conséquences fâcheuses qui dans tous les temps et dans tous les pays ont découlé du fait d'une restauration. Je n'ai accepté un tel fardeau que dans l'espérance de le rendre moins lourd pour mon pays. J'espère encore y parvenir malgré le peu d'appui[3] que je rencontre dans le parti

1. Cette lettre de Tocqueville répond à une lettre que Milnes lui avait écrite le 31 juillet 1849, dans l'intention évidente d'influencer la politique étrangère de la France. Milnes aurait voulu voir une action franco-anglaise en faveur de l'indépendance hongroise, et il laissait entendre que Palmerston (avec qui il était lié) serait favorable à une initiative émanant de la France dans cette affaire. Le reste de sa lettre critiquait avec assez peu de tact d'autres aspects de la politique française, surtout à l'égard de l'Italie. Il adjurait Tocqueville de ne pas permettre à une autorité ecclésiastique dégradée (c'est-à-dire le gouvernement pontifical) de renaître. Il l'exhortait à déclarer l'État ecclésiastique à Rome incompatible avec toute fonction politique. La France selon Milnes n'était pas à même d'établir la liberté politique des Romains, mais il était de son devoir d'éviter l'intolérance religieuse et cléricale qui menaçait un mouvement protestant qui se développait à Rome elle-même. Milnes termina sa lettre en blâmant ce qu'il considérait une atteinte aux bons rapports franco-anglais. Il se plaignait du nombre de réfugiés polonais et hongrois dont la France encourageait voire finançait le départ vers l'Angleterre.

Cette lettre a dû avoir une certaine importance aux yeux de Tocqueville. Il y a au dossier CIV des Archives Tocqueville une chemise qui porte la note : 6.1849. *Copies de lettres écrites par moi en dehors des relations officielles durant mon ministère.* Elle contient la lettre de Milnes, une copie de celle-ci, et une copie de la réponse de Tocqueville.

2. Tocqueville n'avait pas été favorable à l'expédition militaire. Voir ses *Souvenirs* (*O.C.*, XII, p. 213-216), et son discours du 6 août 1849, *Écrits et discours politiques*, III, vol. 3, p. 315-332.

3. Les Archives Tocqueville contiennent une revue des journaux français et anglais, qui démontre une hostilité marquée à l'égard de la politique de la France à Rome. Le *Daily News* du 8 août relève des sophismes dans le discours de Tocqueville du 6 ; le *Morning Herald* du 9 août contient un article très violent à l'égard de la diplomatie française en Italie qualifiée de tissu de mensonges. Néanmoins ce même journal, le 14, tout en attaquant la politique de la France à Rome, blâme Oudinot de n'avoir pas suivi les vues de Tocqueville et de ses amis politiques mais d'avoir agi en réactionnaire en se conformant aux vœux du pape, des cardinaux et de Falloux.

L'exemple de Harriet Grote est révélateur. Elle professait pour Tocqueville une grande estime mais blâmait la politique romaine de la France et condamnait la part que Tocqueville y avait prise. Voir lady Eastlake, *Mrs. Grote. A Sketch*, Londres, 1880, p. 137 ; voir aussi H. Grote, *The Personal Life of George Grote*, Londres, 1873, p. 193, 194 ; H. Grote, *Collected Papers, original and reprinted in prose and verse, 1842-1862*, Londres, 1862, p. 230, 231.

libéral d'Angleterre qui ne semble pas apercevoir mon but ni appuyer mes efforts. Je n'ai jamais pensé qu'il fût possible ou même raisonnable de faire sortir de tout ceci pour les États romains l'établissement de la grande liberté politique. Mais je pense que nous obtiendrons un certain nombre d'institutions qui seront un immense progrès sur l'état ancien et qui pourront ensuite mener graduellement et sans révolution nouvelle à des progrès plus grands encore. Voilà mon espoir ; je ne me suis mêlé de l'affaire d'Italie que pour atteindre cet objet et, Dieu aidant, j'espère encore l'atteindre.

Quant à ce qui se passe à Rome, le gouvernement français le blâme de la manière la plus décidée. Je ne sais ce qu'il croira devoir faire pour y apporter un remède, mais croyez bien que, quoi qu'il arrive, la France ne laissera pas aboutir l'expédition d'Italie à une restauration aveugle et implacable[1]. Je l'ai dit à la tribune et je le repète. J'aimerais cent fois mieux, quant à moi, quitter les affaires que de subir une telle responsabilité.

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

À Monsieur Milnes
Membre du Parlement
26 Pall Mall [barré] *Cromer*
Londres [barré] *Norfolk*
Angleterre
Cachets de la poste : 2, Blandford St. ; 2 AN 2 AU 21 1849 ; AO AU 21 1849 ; 6 EV 6 AU 21 1849 ; Cromer AU 22 1849.

T.C.L.C. Houghton Collection, non classé. Lettre inédite.

1. Cette phrase est tirée du discours du 6 août 1849 (voir *O.C.*, T. III, vol. 3, p. 332).

56. À CHARLES BABBAGE [1]

Paris, ce 18 août 1849

Monsieur,

J'ai trop de désir de renouveler connaissance avec un homme aussi éminent que vous, pour laisser à l'un de mes agents le soin de vous recevoir. Je compte donc que vous me ferez l'honneur de venir chez moi. Mme de Tocqueville, qui est anglaise, sera charmée de vous connaître. Nous vous attendrons, si cela vous convient, lundi prochain 20 du courant à déjeuner à 10 h 30 *très précise.*

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

[Paris, ce mercredi 22 août]

M. Babbage

P.-S. Après avoir écrit cette lettre je me suis aperçu que dans la vôtre vous avez oublié de me donner votre adresse. Je l'ai fait chercher à l'ambassade anglaise où [on] l'espérait. On vient seulement de me l'apprendre. Je me hâte de vous y faire parvenir ce billet en vous priant de vouloir bien remettre à demain *jeudi* 23 le déjeuner parce que je vous avais invité pour lundi dernier.

B.L. Add. Mss. 37194, f° 286, 287. Lettre inédite.

1. Charles Babbage (1792-1871) fit des études à l'université de Cambridge où il occupa plus tard la chaire de mathématiques (de 1823 à 1839). Membre de la *Royal Society* en 1836, il participa à la fondation de deux sociétés scientifiques, celle de la Statistique et celle de l'Astronomie. Il eut le premier l'idée de faire calculer des tables numériques par une machine à rouages. Il consacra une grande partie de sa fortune et plus d'une trentaine d'années à créer cette machine qui ne fut jamais achevée. Tocqueville semble avoir fait la connaissance de Babbage lors de ses voyages en Angleterre. En tout cas, Beaumont le rencontra de nouveau en Angleterre en mai 1837 (voir *O.C.*, VIII, vol. 1, p. 186-191, Beaumont à Tocqueville, lettre du 17 mai 1837). Babbage était venu en France afin de se renseigner sur le mouvement et le classement des valeurs dans les administrations françaises. Par ailleurs, il fut mêlé à l'affaire du docteur Achilli, voir *infra*, lettres 57, 62 et 63).

Il y a à la British Library deux brouillons de lettres de Babbage, qui pourraient se rattacher au rôle joué par celui-ci dans cette affaire. Le premier porte la date du 17 août 1849, et il est hors de doute que Tocqueville en était le destinataire, bien que l'objectif de la lettre ne soit pas très clair. Il semble toutefois que Babbage croyait posséder des informations qui auraient pu être utiles au ministre. Babbage faisait allusion à son désir de voir une grande nation être au rang qui lui était dû, et il offrait ses vœux pour la réussite des efforts entrepris par Tocqueville à cet égard (voir B.L., Add. Mss. 37914, f° 286). Le second brouillon ne porte pas de date, et Babbage semble n'avoir pas encore décidé s'il devait envoyer sa lettre au ministre lui-même ou à l'un de ses secrétaires. Babbage y déclarait qu'arrivé à Paris la veille, il avait été informé au cours de son voyage d'un incident survenu à Rome, incident, disait-il, qui pouvait exercer de l'influence sur une grande partie de la société anglaise. Il voulait donc passer au ministère afin d'expliquer de quoi il s'agissait (voir B.L., Add. Mss. 37201, f° 559). Tocqueville répondit à Babbage le lendemain de la réception de sa lettre.

57. À LORD NORMANBY

Paris, ce 23 août 1849

Mon cher lord,

Il y a trois ou quatre jours déjà que, sans attendre les réclamations des intéressés et sur la nouvelle qui m'était transmise de l'arrestation du docteur Achilli, j'ai cru devoir écrire à Rome afin de demander des renseignements sur cette affaire et d'arriver à l'élargissement de l'homme en question[1]. J'espère que le docteur Achilli n'a pas donné prise par sa conduite à la mesure de rigueur qui est suivie contre lui et que rien ne s'opposera à ce qu'il recouvre sa liberté. Je pense qu'une fois hors de prison il fera bien de s'éloigner ; la position d'un prêtre catholique qui s'est fait missionnaire protestant est bien difficile dans les États de l'Église, quelle que soit la tolérance qui y règne et, une fois que nous nous serions retirés, il lui arriverait certainement malheur[2].

Lord Palmerston avait communiqué à Drouyn de Lhuys avant de vous l'envoyer la dépêche dont vous me parlez, et celui-ci m'avait fait connaître ce qu'elle contient. Lord Palmerston parle bien à son aise des libertés romaines et son langage sent bien le protestant et l'insulaire. Nous qui sommes gouvernement catholique et continental, forcés non de parler mais d'agir dans les questions d'Italie, nous sommes obligés de nous borner à ce qui est possible et praticable[3].

1. Le 22 août, Normanby avait écrit à Tocqueville afin de lui transmettre une demande de Palmerston, qui voulait voir exercer une pression française sur les autorités romaines en faveur du docteur Giacinto Achilli. Celui-ci avait été autrefois dominicain, avant de se convertir au protestantisme. Missionnaire protestant à Rome, Achilli, qui était muni d'un passeport anglais provenant de Malte, avait été arrêté et emprisonné. Le 17 août le journal *The Globe* contenait un article sur l'arrestation de ce dernier. Il y avait à Londres une société pour promouvoir l'amélioration religieuse de l'Italie et des Italiens. Deux membres du comité de cette société rendirent visite à l'ambassadeur Drouyn de Lhuys et lui remirent une note à ce sujet. L'article du *Globe* et la note furent envoyés au gouvernement français (voir ministère des Affaires étrangères, *Correspondance politique, Angleterre*, vol. 674, n° 42). Le problème n'était pas seulement religieux ou politique. Des rumeurs l'accusaient de séduction puis d'empoisonnement d'une jeune fille qu'il aurait voulu épouser, mais que ses parents avaient faite religieuse. Qu'Achilli fût coupable ou non, il fallait à tout prix, selon Tocqueville, le faire sortir des États romains pour éviter la pression de la part des milieux protestants anglais, dont Tocqueville redoutait le fanatisme (voir ses lettres à Corcelle des 14 et 24 septembre et du 1er octobre 1849, *O.C.*, T. XV, vol. 1, p. 410, 416 et 433).

2. Tocqueville faisait savoir à Drouyn de Lhuys le 20 août qu'il allait écrire à Rome le jour même pour obtenir des renseignements sur Achilli, et en obtenir la libération. Tocqueville déclarait que le gouvernement de la République ne saurait voir avec complaisance se réaliser des actions arbitraires au moment où le territoire romain était occupé par une armée française (voir ministère des Affaires étrangères, *Correspondance politique, Angleterre*, vol. 674, n° 70).

3. Normanby avait parlé aussi à Tocqueville d'une dépêche de Palmerston qu'il devait lui communiquer. Dans cette dépêche n° 405 du 21 août 1849 (P.R.O. F.O. 146.360 August 1849), Palmerston préconisait l'établissement d'assemblées législatives, et l'introduction de la liberté de la presse. Il souhaitait la mise en application du Statut promulgué par Pie IX en mars 1848. Normanby se rendait bien compte que les vues de Palmerston étaient inapplicables. Drouyn de Lhuys répondit à Palmerston : « vous ne touchez pas comme nous aux embarras pratiques de l'exécution, et vous n'avez pas comme nous une responsabilité toute

Heureux encore si les passions des dévôts de ce côté-ci des monts et de l'autre nous permettent d'y réussir !

Je suis presque tenté de me réjouir que vous soyez si mal à Ham puisque cela vous forcera de revenir plus tôt à Paris[1]. Votre absence qui n'est pas un obstacle aux affaires en ce moment pourrait le devenir d'un jour à l'autre, sans compter la privation qu'elle impose à vos amis, au nombre desquels j'espère que vous voulez bien me mettre.

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Mulgrave Archives PP/210. Lettre inédite.

58. À LORD NORMANBY

Paris, ce 12 septembre 1849

Mon cher lord,

Pardonnez-moi de ne vous avoir pas répondu[2]. Les grandes et plus encore peut-être les petites affaires[3] m'ont absorbé depuis trois jours. Me voici libre pour un moment et je viens à vous.

L'amiral Le Prédour[4] ne revient pas comme un homme en disgrâce. Les vaisseaux qu'il commandait rentrent en France. Il rentre avec eux. Une nouvelle station est envoyée, un nouvel amiral la commande. Il n'y a rien là que de très naturel et de conforme aux règles du service. Un nouvel amiral sera chargé de demander les explications et les éclaircissements dont nous avons besoin. Je n'ai pas cru devoir placer à côté de lui un diplomate, c'est-à-dire que, sauf le nom de l'amiral, la situation est

---

spéciale du monde catholique. C'est à Rome seulement qu'on peut voir combien il est difficile de transplanter dans ce sol si peu préparé l'arbre constitutionnel avec tous ses fruits » (voir *ibid.*, n° 44, Drouyn de Lhuys, 22 août 1849).

1. Lord Normanby avait écrit à Tocqueville de Ham.

2. Lord Normanby avait écrit à Tocqueville le 7 septembre 1849 pour lui faire part de son inquiétude quant aux réactions que pourrait provoquer en Angleterre et en Amérique du Sud le remplacement de l'amiral Le Prédour.

3. Pour les tracasseries que Tocqueville eut à subir pendant son ministère et les mauvais rapports entre ses collègues Jules Dufaure et Alfred de Falloux, voir *Souvenirs*, *O.C.*, T. XII, p. 220-233 et sa correspondance avec Arthur de Gobineau, *O.C.*, T. IX, p. 83-84.

4. Fortuné-Joseph-Hyacinthe Le Prédour (1793-1866) avait pris part aux guerres maritimes de l'Empire. Il fut nommé enseigne en 1812, lieutenant de vaisseau dix ans plus tard, capitaine de vaisseau en 1838, et contre-amiral en 1847. Mis à la tête de la station navale du Brésil, il maintint le blocus du Río de la Plata dans le différend de la France avec l'Argentine et l'Uruguay jusqu'en 1851. En 1849, il négocia un traité avec Juan Manuel de Rosas (1793-1877), dictateur de l'Argentine et avec le général Manuel Oribe (mort en 1857), allié de Rosas, et alors maître de la majeure partie de l'Uruguay. Quoique ce projet de traité fût accepté par l'un et l'autre, on leur renvoya Le Prédour en 1850 pour essayer de faire accepter des modifications. En 1851, Le Prédour se démit de son commandement, revint en France. Il fut nommé vice-amiral en 1852, et sénateur en 1858. Le remplacement de l'amiral n'eut pas lieu du fait de la chute du cabinet Barrot.

analogue à ce qu'elle a été depuis le commencement de la négociation de M. Le Prédour.

Quant au fond des choses, je vous ai dit et je vous répète que nous avons le plus grand désir de terminer cette affaire, mais que nous ne pouvons accepter le traité tel qu'il est ou au moins tel qu'il semble se présenter[1]. La volonté du gouvernement serait prononcée en faveur de l'acceptation immédiate et pure et simple que l'Assemblée nationale n'en permettrait pas la réalisation. Sur ce point, nous avons une conviction absolue, et vous êtes assez au courant de notre monde politique pour que cette conviction doive être partagée par vous.

Je n'ai pas encore écrit en détail à Drouyn de Lhuys sur cette affaire, parce que j'ai cru que l'absence de lord Palmerston rendrait cette communication peu urgente. Mais je lui écris aujourd'hui même[2].

Veuillez, mon cher lord, présenter mes respectueux hommages à lady Normanby et croire à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Mulgrave Archives PP/211. Lettre inédite.

59. À MRS. SARAH AUSTIN

Paris, ce 23 septembre 1849

Madame,

Je ne reçois qu'aujourd'hui, Madame, la lettre que vous m'avez écrite le 4 du courant[3]. J'ignore de quelle manière elle m'est parvenue. J'imagine cependant que c'est M. le colonel Keppel[4] qui me l'aura fait adresser, ne pouvant me la remettre. Vous savez que j'ai joué de malheur avec celui-ci. J'avais le plus grand désir de faire sa connaissance et, pour me mieux assurer de le voir, je l'ai invité deux fois à déjeuner, mais toujours inutilement. La première fois, il n'a pas reçu ma lettre à temps ; la seconde, il

1. Pour les discussions de Tocqueville et de Normanby relatives aux affaires du Río de la Plata, voir les dépêches de celui-ci à lord Palmerston, nos 341, 354, 357, 369, 390, 396, 406, 417, 435, 438 et 508, de *France General Correspondence*, juin-octobre 1849 (P.R.O. F.O. 27845, 846 et 847).

2. En fait, le 12 septembre, Tocqueville ne semble pas encore avoir écrit à Drouyn de Lhuys. Il avait écrit à l'ambassadeur le 6 septembre sur les affaires de l'Allemagne (no 75). La dépêche suivante (no 76) datée du 18 septembre concerne les difficultés survenues entre la France et le Maroc.

3. Cette lettre n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville.

4. Il s'agit probablement de George Thomas Keppel (1799-1891), qui devint sixième comte d'Albemarle en 1851, à la mort de son frère aîné. Au cours de sa carrière militaire qui commença à Waterloo, il eut l'occasion de voyager en Inde, au Moyen-Orient et en Russie (1823 et 1829). Il publia, en 1825, son *Personal Narrative of a Journey from India to England*, à Londres. Il fut élu membre whig de la Chambre des communes de 1832 à 1835, et de 1847 à 1849.

Il épousa, le 4 août 1831, Susan, fille de sir Coutts Trotter. Elle mourut en 1885.

venait de partir, ainsi que je l'ai appris par une lettre que Mme Keppel a bien voulu écrire. J'ignore s'il doit revenir à Paris. S'il devait en être ainsi, j'espère que nous parviendrions enfin à nous rencontrer. Vous ne pouvez douter du plaisir que j'aurai à le recevoir et de l'empressement avec lequel je mettrais à sa disposition les pièces dont il peut avoir besoin.

Je vous remercie, Madame, de l'intérêt que vous voulez bien témoigner à ma santé. Elle est assez bonne et j'en profite pour l'oublier au milieu des affaires qui me préoccupent.

Je réfléchirai sur ce qu'il est possible de faire pour le jeune homme dont vous me parlez[1] et, si je puis, je lui montrerai le cas que je fais de votre recommandation et le gré que je lui sais des preuves d'attachement qu'il a données à Mr. Austin et à vous à l'époque de la Révolution.

Madame[2] Tocqueville veut être rappelée à votre souvenir et moi, Madame, je vous prie d'agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Soyez assez bonne, je vous prie, pour ne pas m'oublier auprès de lord Lansdowne.

Collection particulière.

60. MARIE DE TOCQUEVILLE À CHARLES BABBAGE

Friday morning [28 September 1849[3]]

Dear Sir,

I return with many thanks the satisfactory letter you were so good as to send me. M. de Tocqueville has read it. He had nothing new on the subject to communicate. He is much pleased with Sir Eardleys' letters[4].

1. En l'absence de la lettre de Mrs. Austin, il n'a pas été possible d'identifier le jeune homme dont il s'agit.

2. *Sic.*

3. La date de cette lettre qui n'est pas indiquée doit nécessairement se placer pendant le séjour de Babbage à Paris. Il y arriva le 17 août au soir, mais il n'y était plus le 5 octobre 1849, car ce jour-là on eut recours à l'ambassade de l'Angleterre à Paris afin de faire envoyer à Babbage, de la part du ministère des Finances, les documents dont il avait besoin pour aider ses recherches (voir P.R.O. F.O. 146312 194974, 5 octobre 1849, le chef du cabinet du ministère des Finances, A.M. de Louvery, à l'ambassadeur d'Angleterre).

Marie de Tocqueville fait ici allusion, non à une lettre, mais aux deux lettres écrites par sir Culling Eardley (*infra*, lettre 63) sur l'affaire Achilli à Babbage. Dans la première datée du 25 août 1849, Eardley remerciait Babbage de son aide, et le priait de transmettre à Tocqueville ses remerciements pour les démarches promptes et dignes que celui-ci avait entreprises. Babbage joignit cette lettre à une lettre écrite à Tocqueville le même jour en priant celui-ci de la laisser, après l'avoir lue, chez Mme de Tocqueville où Babbage pourrait la reprendre en passant lui présenter ses hommages (Archives Tocqueville). Le 19 septembre 1849, Eardley écrivit de nouveau à Babbage et loua la politique de Tocqueville, tout en espérant que celui-ci fît faire une enquête sur les imputations dont Achilli était l'objet. Il est possible que Babbage ait voulu utiliser le même moyen pour récupérer cette seconde lettre, sans y parvenir. Des trois vendredis possibles fin septembre-début octobre, le 28 semble le plus probable.

4. *Sic.*

I was quite chagrined at missing you twice, it is always so, and I am annoyed more than I can express at it, as I am become a prey to sollicitors, uninteresting people who always find out the moment to seize upon me.

Of course you have found out that I am the most unscientific person in the world but I should like to believe you have perceived my great and unqualified admiration[1] for all those whose high intellectual endowments not only shed lustre on but are useful to mankind.

With a thousand compliments,

I remain, dear Sir,

Most truly yours,

MARIE DE TOCQUEVILLE

B.L. Add. Mss. 37201, f° 568. Lettre inédite.

61. À LORD NORMANBY

Ce dimanche [le 7 octobre 1849]

Pardonnez-moi, mon cher lord, de ne vous avoir pas encore écrit. Je n'ai pas été seul un moment depuis la réception de votre billet[2].

Rien de très important dans le courrier de ce matin. J'ai reçu cependant une lettre de Vienne du 2 qui ne parle point du renvoi de l'ambassadeur ottoman[3]. On venait seulement d'y apprendre la cessation des relations à Constantinople et le prince de Schwarzenberg[4] disait à

1. Il y a au château de Tocqueville deux ouvrages de Babbage : *On the Economy of Machinery and Manufacturers*, 4e édition, Londres, 1846 ; *The Ninth Bridgewater Treatise. A Fragment*, 2e édition, Londres, 1838 ; le premier porte une dédicace de la main de l'auteur à Tocqueville, le second en porte une à Mme de Tocqueville.

2. Dans la *Correspondance* avec les ambassadeurs étrangers (Archives Tocqueville), il y a un billet de Normanby portant uniquement le jour — dimanche — sans date. N'ayant pas reçu de dépêches, Normanby veut laisser Tocqueville jouir tranquillement de ce jour. Il le prie néanmoins de l'informer sur l'exactitude des nouvelles contradictoires reçues de Vienne quant à la question turque et à une éventuelle démission du prince de Schwarzenberg.

3. Le résumé des dépêches envoyées au ministre des Affaires étrangères (Archives Tocqueville) qui en indique la date d'arrivée permet de préciser que des dépêches envoyées de Vienne le 2 octobre 1849 arrivèrent à Paris le 5 du même mois. Il s'agit donc ici de la dépêche n° 262, datée du 2 octobre de Delacour à Tocqueville. Elle concernait les conséquences du refus de la Porte ottomane d'extrader les Hongrois et les Polonais qui s'étaient réfugiés en Turquie après avoir perdu la bataille de Vilagos du 13 août 1849. Les ambassadeurs de l'Autriche et de la Prusse en exigèrent l'extradition, menaçant de cesser les relations diplomatiques avec la Turquie en cas de refus. Voir sur ce point les *Souvenirs* (*O.C.*, T. XII, p. 255-263), et la lettre à Beaumont du 5 octobre 1849 (*O.C.*, T. VIII, vol. 2, p. 180-181).

4. Le prince Felix de Schwarzenberg (1800-1852), ambassadeur d'Autriche à Naples en 1846, puis major-général dans l'armée d'Italie, devint chancelier le 22 novembre 1848, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il essaya de créer une monarchie autrichienne forte et centralisée tout en concédant quelques réformes modérées.

M. Delacour[1] que ce n'était pas là *une rupture* mais seulement *une suspension* des relations politiques[2].

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Mulgrave Archives PP/207. Lettre inédite.

62. À SIR HENRY LYTTON BULWER

Paris, ce 16 octobre 1849

Mon cher Bulwer[3],

Je viens enfin de retrouver vos lettres et je vous les envoie[4]. Je vous prie de ne point donner, immédiatement au moins, de publicité à cette

1. Édouard-Gesmer Delacour (1805-1873), diplomate de 1830 à 1855. En mai 1848, il fut premier secrétaire d'ambassade à Vienne, puis chargé d'affaires. Il quitta Vienne en octobre 1849, lors de la nomination de Beaumont en tant qu'ambassadeur pour être ministre à Stuttgart. Il fut nommé ambassadeur à Vienne en décembre 1849, ministre à Constantinople en 1853 et ambassadeur à Naples de 1854 à 1855.

2. Cette phrase est reproduite presque textuellement de la dépêche de Delacour (voir ministère des Affaires étrangères, *Correspondance politique*, Autriche, septembre-octobre 1849, vol. 440, n° 262).

3. Henry Lytton Bulwer (1801-1872) commença sa carrière diplomatique en 1827 comme attaché à Berlin. Il fut nommé ensuite à Vienne (1829), à La Haye (1830), envoyé à Bruxelles au moment de la révolution belge. Il publia *France, Literary, Social and Political*, 2 vol., Londres, 1834, et *The Monarchy of the Middle Classes*, 2 vol., Londres, 1836. Tocqueville fit une critique pour J.S. Mill de la traduction française de ces quatre volumes (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 318-324).

En 1837, il fut nommé secrétaire d'ambassade à Constantinople puis fut chargé d'affaires à Paris pendant la crise dans les relations franco-anglaises provoquée par la question d'Égypte. Le 14 novembre 1843, il devint ambassadeur à Madrid où il resta jusqu'à son expulsion en 1848. Il assista une fois de plus à une crise diplomatique entre la France et l'Angleterre survenue à propos des mariages espagnols en 1846. Les bons rapports que Bulwer entretenait avec les *Progresistas* et son hostilité envers le gouvernement du général Narváez (1800-1868) et des *Moderados* rendirent sa situation de plus en plus difficile. Après la révolution de février 1848 en France, Narváez suspendit les chambres, réprima l'insurrection qui résulta à Madrid le 26 mars de cette politique réactionnaire, fit procéder à des arrestations des membres de l'opposition parmi lesquels Escosura. Le 16 mars 1848, Palmerston avait déjà envoyé à Bulwer une dépêche lui ordonnant de réclamer aux autorités espagnoles une forme de gouvernement plus franchement constitutionnelle et plus libérale (voir P.R.O. F.O. 96 22, *Spain. General Correspondence*, n° 28). Le 7 avril 1848, Bulwer écrivit en ce sens au ministre espagnol des Affaires étrangères, le duc de Sotomayor. S'ensuivit un échange de lettres assez peu amènes. Bulwer, qui se vit accuser d'encourager l'insurrection, reçut enfin avec ses passeports l'ordre de quitter l'Espagne, ce qu'il fit le 18 mai. Il fut nommé ambassadeur à Washington en 1849, puis ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Toscane et, à la fin de la guerre de Crimée, fut nommé à l'ambassade de Constantinople. Il prit sa retraite en 1865 et fut promu à la pairie en 1871 avec le titre de baron Dalling et Bulwer.

4. Bulwer avait écrit à Tocqueville le 14 septembre au sujet des embarras qui résultaient de son ambassade à Madrid : la police française avait saisi en 1848 à Perpignan des papiers appartenant à l'opposant progressiste Patricio de la Escosura (1807-1878), ami de Bulwer, et qui avait été préfet de Madrid, puis ministre de l'Intérieur une année auparavant avant de se trouver en butte à l'hostilité de Narváez. Pour se disculper de l'accusation d'avoir aidé les conspirations des progressistes, Bulwer avait sollicité le témoignage d'Escosura. Bulwer désirait obtenir de Tocqueville les documents le concernant dans les papiers d'Escosura. Tocqueville fit droit à la demande de Bulwer, car le 19 octobre, celui-ci écrivit de nouveau afin de remercier Tocqueville de lui avoir envoyé ces documents.

affaire et de faire usage seulement de ces lettres pour prouver à ceux de vos amis qui auraient pu avoir quelques incertitudes sur votre manière d'agir, que les accusations dirigées contre vous étaient mal fondées. Je suis charmé d'avoir pu vous rendre ce petit service.

Je vous remercie de votre lettre dont le ton amical m'a touché[1]. J'espère que notre affaire de l'autre côté de l'Atlantique[2] n'aura pas de suites fâcheuses. Comme M. Poussin[3] était destitué quand il a été l'objet des procédés que vous connaissez, et que M. Rives, nommé à Paris par le gouvernement américain, n'avait pas encore été reçu ici, il est plus facile de trouver une issue à la difficulté actuelle. Nous avons, d'ailleurs, assez d'affaires sur les bras pour désirer, si cela est possible, ne pas nous commettre avec la vanité américaine qui, comme vous savez, est aussi susceptible et inquiète que celle des provinciaux, quand il s'agit des grandes nations de l'Europe.

Quand vous serez aux États-Unis vous me ferez plaisir de m'écrire et de me dire dans quel état vous aurez trouvé la question.

Je vous quitte pour aller à l'Assemblée nationale. Croyez à tous mes sentiments de véritable amitié[4].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Norfolk Record Office, Papiers Bulwer, BUL1/69/11. Lettre inédite.

Parmi ceux-ci, une seule lettre est sans doute de Bulwer lui-même. Il y demande à Escosura d'écrire l'histoire de ses souffrances pour qu'elle pût être publiée en Angleterre. (Voir Papiers Bulwer, Norfolk Record Office BUL1/34/26.)

1. Bulwer écrivit à Tocqueville le 19 octobre 1849 sur l'affaire Poussin (voir *infra*, note 3). En sa qualité d'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Washington, il offrit ses services une fois arrivé aux États-Unis, pour essayer de régler ce différend entre la France et les États-Unis.

2. *s'arrangera*, barré.

3. Guillaume-Tell Poussin eut d'abord une carrière militaire. Il fut exilé en 1815 et émigra aux États-Unis. Rentré en France vingt et un ans plus tard, il publia en 1841 un ouvrage très largement inspiré de celui de Tocqueville, *Considérations sur le principe démocratique qui régit l'Union américaine*. Le 8 juin 1848, il fut nommé ambassadeur de France à Washington. Les relations franco-américaines prirent un ton assez aigre pendant l'été 1849. Poussin avait dû réclamer des dédommagements pour la détention par un commodore américain d'un navire français à Veracruz, et pour l'annulation, par le commandant des forces américaines à Pueblo, d'une vente de tabac réalisée par un négociant. Poussin avait usé d'un langage peu courtois, et John M. Clayton, le secrétaire d'État des États-Unis, lui avait répondu sur le même ton. Dans sa réponse au ministre américain à Paris, Tocqueville déplora le manque de courtoisie de ces échanges. Le 9 août, Clayton fit savoir à Tocqueville que Poussin n'était plus acceptable aux États-Unis en tant qu'ambassadeur. Le 11 octobre, Tocqueville envoya à Clayton une lettre très critique et l'informa que le président de la République française ne recevrait pas les lettres de créance de William Rives (1793-1868), nouveau ministre des États-Unis. Le règlement de cette mésentente s'opéra peu après la sortie de Tocqueville des Affaires étrangères.

4. *De la main de Bulwer* : « Paris 16 October 1849.
M. de Tocqueville to Sir H.L. Bulwer
Inclosing letters seized amonst the papers of Mr. Escosura answ'd 18th. »
En fait Bulwer répondit à Tocqueville le 19 octobre (Archives Tocqueville).

63. À SIR CULLING EARDLEY

Paris, le 28 octobre 1849

Monsieur [1],

Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'annoncer à lord Normanby, j'ai écrit à Rome pour demander que le docteur Achilli demeurât dans le château Saint-Ange jusqu'à nouvel ordre. Par le même courrier j'ai de nouveau enjoint à nos agents de recueillir et de nous transmettre tous les renseignements *positifs* qui pourraient nous mettre à même de juger si réellement le docteur Achilli est poursuivi pour un crime ordinaire.

Je vous ai dit que, quant à présent, votre voyage à Rome ne me paraissait pas nécessaire. Mais je ne vois pas d'inconvénient grave à ce que vous l'entrepreniez vous ou quelques-unes des personnes qui ont bien voulu me venir voir avec vous, si cela vous semble utile. Je persiste à croire que cette affaire traitée sans éclat entre le gouvernement pontifical et nous a plus de chances de réussir que si quelque circonstance venait à agiter l'opinion publique à ce sujet. Mais, je le répète, ceci n'est qu'une manière de voir que vous pouvez ne point partager. J'ajoute que si vous vous déterminez à partir pour Rome, je vous offre des lettres de recommandation pour le général en chef et pour le ministre plénipotentiaire de la République. Je vous enverrai ces lettres dès que vous m'aurez fait connaître votre détermination [2].

1. Sir Culling Eardley Eardley (1805-1863), philanthrope, avait fondé en 1846 l'*Evangelical Alliance*, qui créa des liens à une échelle mondiale entre des communautés protestantes. Cette organisation était parvenue à faire libérer bon nombre de personnes emprisonnées pour leurs opinions religieuses et la situation du docteur Giacinto Achilli, détenu à Rome, ne pouvait pas échapper à son attention.

2. La cause d'Achilli fut défendue en France par Agénor de Gasparin (1810-1871) et Frédéric Monod (1794-1863), protestants très en vue, et en Angleterre par Eardley lui-même — ami personnel d'Achilli. Eardley semble avoir obtenu l'appui de Richard Monckton Milnes, qui avait écrit à Tocqueville le 19 août 1849 une lettre très sévère pour la politique romaine de la France. Milnes joignit à sa lettre une protestation du comité chargé de rassembler les fonds en faveur des réfugés italiens (*Italian Refugee Fund Committee*), afin de montrer à Tocqueville l'état de l'opinion publique anglaise en ce qui concernait la France et sa politique en Italie.

Aux Archives Tocqueville, il y a un dossier intitulé : *Documents relatifs aux persécutions, violences, préjudices contre les personnes notamment : lettres au sujet de l'affaire Achilli.* Ces documents montrent la pression exercée sur Tocqueville en faveur d'Achilli non seulement par des individus ou des groupes, mais aussi par le gouvernement anglais lui-même. Eardley et ses associés avaient remis un mémoire sur l'affaire à l'ambassade d'Angleterre à Paris, pour le soumettre au gouvernement français. Le 22 octobre, ils eurent un entretien avec Tocqueville, et le 24, lord Normanby les reçut à l'ambassade d'Angleterre. Le 27, Normanby informa la députation que Tocqueville s'était mis en rapport la veille avec les autorités françaises à Rome afin d'insister auprès du gouvernement romain pour qu'il ne place pas Achilli entre les mains de l'Inquisition. Le jour même, Eardley écrivit à Tocqueville qu'il avait l'intention d'aller à Rome afin de prouver entière l'innocence d'Achilli. La lettre n° 63 est la réponse de Tocqueville à celle d'Eardley. Achilli ne fut libéré qu'en janvier 1850. À cette occasion, Tocqueville reçut le 28 du même mois une lettre dans laquelle Eardley lui exprima sa reconnaissance : « Je n'oublierai jamais que c'est vous qui avez annoncé le premier les principes de liberté et de justice de la part du gouvernement français qui viennent de triompher » (Archives Tocqueville).

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Archives Tocqueville. Copie de la main de Gobineau. Lettre inédite en français. Traduction anglaise dans sir C.E. Eardley, Bart., *The Imprisonment and Deliverance of Dr. Giacinto Achilli, with some account of his previous history and labours*, Londres, 1850, p. 67-68.

64. À HENRY REEVE

Ce mercredi [27 mars ? 1850[1]]

Mon cher ami,

Je serai très heureux de vous voir. Je serai ce matin chez moi jusqu'à 11h, puis de 5 à 6, et enfin *toute la soirée*. Si vous pouviez venir ce soir, ce serait la perfection, car, alors, Mme de Tocqueville, qui revient de la campagne pour dîner, vous verrait. Je ne vous invite point à déjeuner, parce que je suis en garçon et ai ma marmite renversée.

Mille amitiés de cœur.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

University of Toronto Library. Copie. Lettre inédite.

65. À RICHARD MONCKTON MILNES

Paris, ce 13 avril 1850

C'est à moi, mon cher Milnes, à répondre à la lettre si amicale que Mme de Tocqueville a reçue de vous[2]. Elle voulait le faire elle-même, comme vous pouvez croire, mais elle ne le peut, étant retenue dans son lit depuis quelques jours par une indisposition. Notre maison, mon cher ami, est depuis six mois un véritable lieu de misère. Quand la femme se rétablit, le mari tombe malade et ainsi de suite. Quand verrons-nous la fin de cet enchaînement de misère ? Je l'ignore en vérité. J'ai été très vivement pris, comme vous l'avez appris. Je suis maintenant hors d'affaire, mais bien faible et très en peine de me guérir des remèdes après avoir guéri du mal. J'ai demandé un congé de six mois pour remettre ma santé ébranlée par ces deux années d'agitations et de tra-

1. En 1850, Tocqueville et Reeve ne furent ensemble à Paris que de la fin mars au 5 avril et des 4/5 octobre jusqu'au 12 (voir A. Jardin, *op. cit.*, p. 428, p. 431 ; J.K. Laughton, *op. cit.*, T. I, Londres, 1898, p. 222, p. 231). Malgré la maladie de Tocqueville au mois de mars, la date la plus vraisemblable pour ce billet serait celle du printemps, car à cette époque Reeve reçut deux billets de Tocqueville (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 112) où il est question d'un malentendu qui peut avoir résulté de l'invitation formulée ici.

2. Cette lettre de Milnes n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville.

vaux incessants[1]. J'ai besoin de ce repos et je tâcherai qu'il soit complet. Nous vivons dans un pays et dans un temps où un corps vigoureux est presqu'aussi nécessaire qu'une âme ferme. Je voudrais rendre au mien la force dont il peut avoir à faire usage d'un moment à l'autre.

Jamais, du reste, on n'a quitté la scène politique avec plus de satisfaction et moins de regret que moi[2]. Je suis si persuadé qu'on ne peut en ce moment rien faire de bon dans ce lieu-là, et si persuadé que toute action y serait ou nuisible ou infâme, que c'est un bonheur pour moi de pouvoir m'en éloigner quelque temps. Nous sommes à une époque bien étrange où il me semble que tout se trouve, excepté la grandeur.

Voilà une longue lettre pour un convalescent. Adieu. Croyez à tous nos sentiments de sincère amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, non classé. Lettre inédite en français. Traduction anglaise dans sir Thomas Wemyss Reid, *Life, Letters and Friendships of Richard Monckton Milnes, Lord Houghton*, 2 vol., Londres, 1890, T. I, p. 442-443.

66. À MRS. HARRIET GROTE

Tocqueville, [25] juin 1850[3]

Je pourrais, Madame, si j'avais le caractère mal fait, me plaindre de ce que, me connaissant pour un des admirateurs de votre esprit, vous n'ayez pas songé de vous-même à m'envoyer votre opuscule sur le paupérisme, et m'ayez laissé vous le demander par l'entremise de notre ami M. Senior. Mais j'aime bien mieux, au lieu de vous chercher querelle, vous remercier du plaisir que vient de me causer le petit écrit[4]. Je l'ai

1. La santé de Tocqueville et celle de sa femme s'étaient ressenties du passage au ministère. Mme de Tocqueville avait dû passer quatre semaines alitée entre la mi-novembre et la mi-décembre 1849. Au début du mois de mars 1850, Tocqueville lui-même ne put assister aux séances de l'Assemblée. Il cracha le sang et, le 11 mars 1850, il fut contraint de demander un congé de six mois, pour cause de maladie.

2. Le 31 octobre 1849, par un message au président de l'Assemblée nationale, Louis Napoléon renvoya les membres du second cabinet Barrot en déclarant que ceux-ci n'avaient su assurer ni l'ordre à l'intérieur ni la dignité de la France à l'extérieur. (Voir lettre à Beaumont du 4 novembre 1849, *O.C.*, T. VIII, vol. 2, p. 232-235 et sur les lettres échangées entre Louis Napoléon et Tocqueville, *ibid.*, p. 244.)

3. Beaumont avait daté cette lettre du 24 juillet 1850. Le texte que l'on a suivi ici est un brouillon de la main de Tocqueville. On y trouve en haut et à gauche : *juin 1850 Mrs. Grote.* Par ailleurs, écrivant à Tocqueville le 17 juillet Senior faisait allusion à une lettre que Tocqueville aurait écrite à Mrs. Grote le 25 juin (voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 116-117). Il semble donc qu'il doit être question de celle-ci, car il n'y a point d'autres lettres de Tocqueville à Mrs. Grote au cours de cette période.

4. Le petit écrit dont il s'agit était une brochure anonyme intitulée *The Case of the Poor against the Rich fairly considered by a Mutual Friend*, Londres, 1850.

Le sujet de cette brochure est l'ouvrage *Études sur l'Angleterre*, 2 vol., Paris, 1845, de Léon Faucher, que Mrs. Grote connaissait bien. Dans son ouvrage, Faucher avait constaté l'existence d'inégalités criantes dans la société anglaise. La brochure de Mrs. Grote défendait cette société selon les thèses du libéralisme économique classique. Elle s'opposait au droit au travail, et appelait les classes pauvres au respect de la propriété.

reçu en quittant Paris et je l'ai lu en arrivant ici. Je ne pouvais mieux employer les loisirs que la maladie m'a faits. Je trouve/rencontre[1] dans votre ouvrage le bon sens des économistes anglais aiguisé et coloré par l'imagination d'une femme d'esprit, ce dont sans l'altérer, l'intelligence a souvent fort grand besoin. Vous défendez les principes constitutifs sur lesquels repose notre vieille société européenne : la liberté et la responsabilité individuelles et surtout la propriété. Vous avez bien raison.

Vous ne sauriez concevoir les hommes vivant en dehors de ces lois primordiales, ni moi non plus. Cependant, je vous l'avoue, souvent je trouve que ce vieux monde en dehors duquel nous ne voyons rien ni l'une ni l'autre, semble bien usé, que cette grande machine se détraque un peu tous les jours, et, sans comprendre ce qui peut être, ma confiance en ce qui est s'ébranle. L'histoire m'apprend que pas un des hommes qui ont assisté à la destruction d'une vieille organisation religieuse ou sociale qu'a déjà vue le monde n'ont pu imaginer ce qui devait suivre ; ce qui n'a pas empêché le christianisme de succéder à l'idolâtrie, la domesticité à l'esclavage, les barbares à la civilisation romaine et le monde féodal à la barbarie. Chacun de ses grands changements se sont opérés[2] sans avoir été prévu par aucun des écrivains (vous savez, Madame, que le français a l'impertinence de n'avoir pas fait de féminin à auteur) qui ont vécu dans l'époque qui précéda des révolutions si fondamentales. Qui peut donc affirmer qu'une forme de société est nécessaire et qu'une autre ne peut pas exister ? Mais le devoir des honnêtes gens n'en est pas moins de défendre la seule qu'ils comprennent et même de se faire tuer pour elle, en attendant qu'on leur en démontre une meilleure.

M. Grote a continué à me faire l'envoi de son excellente et curieuse histoire de la Grèce. Je regretterais de ne l'avoir pas remercié des derniers volumes que j'ai reçus, si je n'avais eu l'occasion de vous rendre l'interprète de ma reconnaissance. Je viens de lire son huitième volume (le dernier de ceux que je possède). J'y trouve comme dans les volumes précédents une foule de faits inconnus pour moi ou d'apparence nouvelle qui me donne des Grecs une idée différente de celle que j'avais et souvent contraire. Je n'avais jamais connu notamment Socrate et les sophistes, avant ce jour[3]. Je suis effrayé de l'érudition et étonné de la liberté d'esprit que suppose une pareille œuvre, deux qualités si rarement jointes.

Veuillez, Madame, lui parler avec beaucoup d'amitié en mon nom et agréez pour vous l'hommage de mon respectueux dévouement.

1. Ces deux verbes se trouvent au brouillon, sans que Tocqueville en ait fait un choix.

2. *Sic.*

3. Les 7e et 8e volumes de l'ouvrage de Grote, *History of Greece*, parurent à Londres en 1850. Le 7e volume commence à la période de la paix de Nicias pour se terminer à la conspiration des 400 à Athènes en 411 av. J.-C. Le 8e volume traite de l'histoire de la vingt et unième année de la guerre du Péloponnèse jusqu'à la mort d'Alcibiade.

Avant la conclusion de ce volume, Grote consacre deux chapitres au théâtre, à la rhétorique, à la dialectique et aux sophistes (no 67) et à Socrate (no 68). Grote tenait à expliquer que les sophistes et Socrate n'avaient point corrompu l'esprit des Grecs.

Mme de Tocqueville se rappelle affectueusement à votre souvenir. Nous ne sommes ni l'une ni l'autre bien portants quoique nous ne soyons plus précisément malades [1].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Archives Tocqueville. (Brouillon de lettre de la main de Tocqueville.) Publication modifiée dans *O.C.In.*, T. II, p. 150-152, et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 148-150. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 101-103.

67. À MRS. ROSALIND MARGARET PHILLIMORE

Sorrente, 31 décembre 1850

J'espère, Madame, que vous avez assez bonne opinion de moi pour avoir jugé que, puisque je ne vous répondais point, il fallait que je n'eusse pas reçu votre lettre [2]. Le lieu d'où je date celle-ci sera mon excuse. La maladie grave dont j'ai été atteint l'an dernier avait laissé des traces qui ont fait croire à mes médecins qu'il était plus prudent de m'abstenir quelques mois encore de prendre part aux travaux de notre assemblée et de venir passer l'hiver en Italie. Je leur ai obéi, bien qu'à regret ; et c'est à eux, Madame, et non à moi qu'il faut s'en prendre de mon silence. Je viens seulement de recevoir la lettre que vous m'avez écrite le 16 novembre, et qui est restée quelque temps chez moi avant de m'être renvoyée. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'aurais été très heureux de pouvoir être agréable à un homme aussi distingué que l'est sir Charles Lyell [3], et en même temps de faire quelque chose qui vous plût...

Je ne vous parlerai point politique, Madame ; car je vis dans un pays où l'on n'en fait point de peur d'être pendu ; et je ne veux pas penser à celle qu'on peut faire dans les pays où il est permis de s'en occuper sans

1. Voir pourtant l'observation de Senior sur cette lettre de Tocqueville (*O.C.*, t. VI, vol. 2, p. 116).

2. Cette lettre n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville.

3. Tocqueville avait passé l'été en convalescence avec sa femme en Normandie de juin à octobre 1850. Au cours de l'été, la santé de Tocqueville s'était suffisamment améliorée pour lui permettre d'assister à la réunion du conseil général de la Manche dont il avait été élu président. Les délibérations du conseil terminées, Tocqueville devait aller à Cherbourg où il resta du 6 au 9 septembre pour y rencontrer le président de la République. Après quoi, les Tocqueville rentrèrent à Paris afin de consulter les médecins et décidèrent de passer l'hiver en Italie. Après un voyage assez pénible, ils s'installèrent en décembre 1850 à Sorrente, où ils restèrent jusqu'à la mi-avril 1851.

Sir Charles Lyell (1797-1875), géologue éminent, fit des études à Oxford de 1816 à 1819, puis des études de droit en 1819 et de 1825 à 1827. Secrétaire de la société géologique de 1823 à 1826, il fut élu FRS (*Fellow of the Royal Society*), en 1826. Il fut l'auteur de plusieurs études géologiques entre autres de l'ouvrage magistral *Principles of Geology*, 3 vol., Londres, 1830-1833, qui connut douze éditions du vivant de l'auteur. En 1862, il fut élu membre correspondant de l'Institut de France.

redouter le même accident. Je suis venu ici pour l'oublier, et je remplis mon programme à la lettre. Je passe mon temps avec les gens qui vivaient dans les siècles passés, et nullement avec ceux du nôtre. Mon oubli des affaires ne s'étend pas pourtant aux personnes. Aussi, Madame, ai-je été très sensible à votre souvenir. Je vous prie de m'y conserver toujours une petite place, et de croire que vous en conservez une fort grande dans le mien.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 264-265.

68. À [?]

Paris, ce 20 mai 1851

Monsieur[1],

Mon ami Gustave de Beaumont avait l'intention de vous écrire. Appelé auprès de son père très malade[2], il ne peut le faire et je le supplée. Mon but est d'introduire près de vous mon ami M. Lanjuinais[3] qui était ministre de l'Agriculture et du Commerce dans le cabinet dont j'ai fait moi-même partie. M. Lanjuinais, qui porte un nom illustre[4] parmi nous et qui est lui-même un homme d'un grand mérite, se rend en Angleterre dans un but de recherche économique dont une commission de l'Assemblée l'a chargé[5].

Je me permets de le recommander particulièrement à votre obligeance.

Agréez, je vous prie, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Yale Tocqueville Mss. Lettre inédite.

1. Il n'a pas été possible d'identifier le correspondant de Tocqueville.
2. Le comte Jules de Beaumont devait mourir le 24 mai 1851 au château de la Borde, à Beaumont-la-Chartre.
3. Victor Ambroise, vicomte Lanjuinais (1802-1869), fut député de la Loire-Inférieure de juillet de 1838 à 1848, élu par son département à la Constituante le 23 avril 1848. Non réélu à la Législative en mai 1849, il fut nommé ministre le 2 juin et, le 8 juillet suivant, élu représentant de la Seine. Rentré dans la vie civile après le coup d'État, il fut élu député de la Loire-Inférieure au Corps législatif en 1863.
4. Le père de Lanjuinais, Jean Denis Lanjuinais (1735-1827), fit une carrière politique depuis les États généraux de 1789 jusqu'à la Restauration où il fut élevé à la pairie. Il fut nommé comte d'Empire en 1808.
5. Le 17 mai, Lanjuinais avait été élu rapporteur de la commission d'enquête sur la production et la consommation de la viande. C'est pour ce rapport qu'il se rendit en Angleterre du 31 mai au 9 juin. Il écrivit à Tocqueville le 3 juin 1851 de Londres : « J'ai été tellement occupé que je n'ai commencé qu'hier à faire les visites. J'ai vu lord Ashburton qui m'a paru d'une intelligence très distinguée. Je vais ce matin chez lord Lansdowne, et chez MM. Senior, Lewis, etc. On a les yeux sur la France et on a d'elle une assez passable idée. On est pour la prorogation du pouvoir dont on [n'] aperçoit même pas les difficultés » (Archives Tocqueville).

69. À RICHARD MONCKTON MILNES

Ce 2 juillet 1851

Mon cher ami,

Un de mes meilleurs amis, que vous avez dû rencontrer chez moi, M. de Combarel de Leyval[1] se rend avec Mme de Combarel pour passer quelques jours à Londres. Je vous demande pour lui un bon accueil. Vous êtes trop homme d'esprit pour ne pas savoir apprécier l'esprit chez les autres. M. de Combarel en a beaucoup et je ne doute pas que vous ne trouviez autant de plaisir dans sa conversation qu'il en rencontrera certainement dans la vôtre.

On dit que vous allez vous marier[2] ? Pourquoi ne l'ai-je pas appris de vous ? C'est un crime de lèse-amitié que je vous reproche, mais qui ne m'empêche de vous souhaiter toutes sortes de bonheur et de vous serrer la main très affectueusement en terminant cette lettre[3].

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.-S. Vous savez sans doute que M. de Combarel est membre et membre distingué de notre Assemblée nationale.

T.C.L.C. Houghton Collection, 230 147. Lettre inédite.

70. À RICHARD MONCKTON MILNES

Ce 22 juillet 1851

Mon cher ami,

Je vous envoie, ainsi que vous le désirez, mon rapport[4]. Je ne puis vous transmettre que l'édition officielle de l'Assemblée, n'ayant point fait

1. Mathieu Louis Désiré Combarel de Leyval (1808-1869) fut député de Riom de juillet 1839 à 1848, et siégea au centre gauche. Il avait été l'un des associés de Tocqueville dans l'affaire du *Commerce*. Il représenta le Puy-de-Dôme à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée législative et rentra dans la vie civile lors du coup d'État. Combarel de Leyval avait épousé Marie Aubertot en 1843.

2. Milnes épousa le 31 juillet 1851 Annabel Hungerford Crewe (1814-1874), sœur du troisième lord Crewe, à Madely, dans le Staffordshire.

3. Dans sa réponse du 14 avril à la lettre de Tocqueville, Milnes déclarait avoir eu l'intention de faire part de son mariage aux Tocqueville en leur rendant à Paris une visite à l'improviste. Finalement le couple s'était rendu d'abord en Allemagne (Archives Tocqueville).

4. Le rapport du 8 juillet sur la révision de la constitution. Tocqueville y préconisait l'élection d'une Constituante qui procéderait à une révision d'ensemble. Le projet n'obtint pas la majorité des trois quarts des voix qui était nécessaire à son adoption. Voir *O.C.*, T. III, vol. 3, p. 417-462. Dans sa lettre à Tocqueville du 14 juillet 1851, Milnes écrivait : « Votre noble et sage rapport a fait plaisir ici à tous vos amis bien entendu. Je crois que l'opinion publique pencherait avec nous pour l'élection du Président "quand même", mais la recommandation que vous faites de respecter la loi est fondamentalement anglaise » (Archives Tocqueville).

tirer à part cet opuscule dont la publicité avait été trop grande par les journaux quotidiens pour qu'il fût besoin de chercher à l'augmenter. J'ai été, en résumé, très satisfait de la manière dont on a jugé cette œuvre en France [1] et en Angleterre. J'ignore ce qu'on en a pensé ailleurs et ne m'en inquiète guère, car pour moi le monde civilisé ne s'étend guère au-delà de votre race et de la nôtre. Les journaux anglais m'ont très bien traité [2]. Je vois seulement qu'ils ont paru croire que j'engagerais l'Assemblée à lutter contre le peuple, si celui-ci réélisait le président inconstitutionnellement [3] ; mes phrases n'avaient pas cette portée et je n'ai rien dit qui impliquât ce qu'il y aurait à faire dans une telle circonstance. J'ai seulement voulu dire et j'ai dit qu'il fallait empêcher que par des manœuvres et une action administrative, ou par des candidatures inconstitutionnelles, des discours... on n'entraînât le peuple à violer la loi [4], ce qui a été approuvé, même en France, par presque tout le monde. Si le peuple, livré à lui-même, veut sortir de sa constitution, nous verrons alors ce qu'il y a à faire. Jusque-là, il faut forcer tout le monde à obéir à la loi.

Je vous demande pardon de vous parler politique. Il est inconvenant de le faire à un homme qui se marie et qui, d'après tout ce qu'on m'a dit, a toute raison d'être très occupé de sa femme. Je finis donc en vous assurant que vous avez en France des amis qui sont heureux de votre bonheur et qui seront très empressés de connaître et de recevoir Mme Milnes quand vous aurez la bonne pensée de l'amener à Paris.

1. Malgré la satisfaction ici manifestée par Tocqueville, la presse française se montra peu favorable à une révision qui aurait rendu possible une réélection légale de Louis Napoléon Bonaparte. *Le Siècle*, *Le Constitutionnel*, *L'Univers*, *L'Opinion publique*, *Le Messager* et les journaux républicains, tels *Le National*, *La Presse* et *La République*, se montrèrent hostiles. Seuls deux journaux *L'Ordre* et *L'Union* firent l'éloge du rapport. D'autres se montrèrent modérés dans leur appréciation comme *Le Conseiller du Peuple* (journal de Lamartine), *L'Assemblée nationale* (journal fusionniste), et *Le Journal des débats*.

2. Voici par exemple ce que le *Morning Advertiser* du 12 juillet écrivit sur le rapport : « Quiconque lit attentivement le rapport doit reconnaître qu'il [Tocqueville] a accompli sa tâche avec une impartialité rigide et une lucidité merveilleuse. Il a fait savoir à la France que sa constitution actuelle est défectueuse à bien des égards, et qu'il serait dangereux de la garder. Mais d'après lui, il serait tout aussi dangereux de toucher à une institution établie. Pourtant des deux maux, la constitution ou la révision, il considère cette dernière le moindre mal ; et recommande donc la révision. »

3. Tocqueville semble faire allusion au *Times* dont l'intérêt porté à la question de la révision de la constitution était considérable. L'éditorialiste du 11 juillet loue la sagesse, la modération et la clarté d'esprit dont Tocqueville fait preuve. Il n'est pourtant pas d'accord avec Tocqueville quant à son allusion aux « candidats inconstitutionnels ». D'après le *Times* au cas où l'Assemblée (que l'on devrait bientôt réélire) refusât de voter la révision, il n'allait pas de soi que l'électorat dût se plier à cette décision. Le 16 juillet le *Times* jugeait que le peuple étant en France l'unique source de la légitimité une loi votée trois ans auparavant ne pouvait l'empêcher d'élire qui il voudrait. Le *Times* comme le *Daily News* du 11 juillet ou le *Morning Post* du 14 juillet jugeaient en fait que dans les circonstances où se trouvait la France, l'inconstitutionnalité du candidat élu aurait assez peu d'importance. Tocqueville indiquait lui-même dans une note sur le projet de révision que s'il ne voulait pas de la réélection irrégulière du président, il pouvait ne pas être à même de l'empêcher (*O.C.*, T. III, vol. 3, p. 417).

4. Tocqueville écrivait dans son rapport : « Nous comptons que l'administration et même tous les partis [...] se souviendront que toute tentative ayant pour objet de pousser le peuple vers des candidatures inconstitutionnelles, du moment où la Constitution ne peut plus être légalement révisée, ne serait pas seulement inconvenante et *irrégulière*, mais coupable » (*O.C.*, T. III, vol. 3, p. 448).

Veuillez d'avance lui faire les compliments de Mme de Tocqueville et les miens et croire à ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.-S. Je rouvre ma lettre pour vous dire que les brochures ne peuvent pas être envoyées par la poste en Angleterre sans payer comme une lettre. Je vous envoie donc mon rapport *à l'ambassade de France* où je vous prie de vouloir bien le faire prendre. Je la mets sous enveloppe avec votre nom.

T.C.L.C. Houghton Collection, 230 148. Lettre inédite.

71. À SIR FRANCIS THORNHILL BARING

28 juillet 1851

Monsieur[1],

J'ai un beau-frère qui sert dans la marine britannique depuis son enfance. Il se nomme Joseph Martin Mottley. Il a le grade de *commander* et son temps de service lui permet d'obtenir un commandement qui le mène à être fait *port captain*[2].

Quoique je n'aie aucun droit de réclamer une faveur de l'amirauté, je me suis pourtant décidé à vous écrire pour vous recommander les intérêts de mon beau-frère, espérant que vous voudriez bien excuser cette démarche en faveur des liens de parenté qui m'attachent à M.M., de la vive affection que je lui porte, de la connaissance que j'ai de ses longs et bons services, et de la conviction où je suis qu'il remplirait avec honneur le poste qu'on lui confierait[3].

Archives Tocqueville. Brouillon autographe inédit.

1. Sir Francis Thornhill Baring (1796-1866), petit-fils de Francis Baring (1740-1810), l'un des frères qui fondèrent la grande entreprise commerciale et financière *Baring Brothers and Co* à laquelle Tocqueville avait confié ses intérêts aux États-Unis. Baring, député de Portsmouth de 1826 à 1865, avait été chancelier de l'Échiquier de 1839 à 1841 dans le second cabinet Melbourne. En janvier 1849, il entra dans le premier cabinet de lord John Russell comme premier lord de l'amirauté, ce qui explique la démarche de Tocqueville auprès de lui. Baring fut promu plus tard à la pairie comme premier baron Northbrook.

2. Sur Joseph Martin Mottley (1802-1882) voir lettre 37, p. 96, n. 4 ; lettre 38, p. 97, n. 1 et letttre 130, p. 257, n. 6. Mis à la retraite en mars 1850, il fut placé en demi-solde le 26 octobre 1850.

3. La réponse de Baring à cette lettre n'a pas été retrouvée.

III

LES ANNÉES DE RETRAITE : LA PRÉPARATION DE *L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION*

février 1852 - mars 1856

72. À RICHARD MONCKTON MILNES

Paris, ce 9 février 1852

Je vous remercie, mon cher Milnes, de m'avoir fait faire la connaissance de Miss Wynn[1]. Je l'ai trouvée, comme vous me l'aviez dit, une personne fort distinguée et j'espère avoir souvent l'occasion de la revoir avant qu'elle ne quitte Paris. Mme de Tocqueville a été également fort heureuse de la connaître.

Je conçois parfaitement les sentiments qui vous auraient rendu le voyage de Paris peu agréable et je vous félicite de la raison qui l'a rendu impossible. Tout en regrettant vivement de ne pas vous voir, je me console donc, dans votre intérêt, de votre absence[2].

Ma santé dont vous voulez bien me demander des nouvelles va très bien et jusqu'à présent je n'ai qu'à me féliciter du parti que j'ai pris l'an dernier de passer l'hiver en Italie. Quant à l'esprit, il est, comme vous pouvez croire, triste du présent, inquiet de l'avenir, mais non pas agité. Il y a longtemps que je désirais pouvoir me retirer, du moins pendant quelques années, de la vie publique afin de m'occuper d'un grand ouvrage dont j'ai conçu la pensée[3]. Je suis donc l'un des moins à plaindre parmi la foule

1. Charlotte Williams-Wynn (1807-1869), mémorialiste, et fille de l'homme politique Charles Watkin Williams-Wynn (1775-1850) était cousine par alliance de Milnes et était aussi la meilleure amie de Mrs. Milnes. Pendant plus de vingt ans, Miss Williams-Wynn entretint une correspondance avec l'écrivain allemand Klaus August Varnhagen von Ense (1785-1858). On a d'elle *Memorials of Charlotte Williams-Wynn, edited by Her Sister*, Londres, 1877.

2. Dans sa lettre à Tocqueville, Milnes lui confiait qu'en lui faisant faire la connaissance de Miss Williams-Wynn, il désirait lui permettre d'entrer en contact avec lui par une voie sûre le cas échéant. Milnes avait été trop lié aux hommes politiques du régime de Juillet pour trouver plaisir à un voyage dans le Paris impérial et il ne regrettait donc guère que l'état de sa femme, enceinte, ne lui permît pas de voyager. Milnes terminait sa lettre en invitant Tocqueville et sa femme à lui rendre visite (Archives Tocqueville).

3. Ce projet avait plus d'un an. Tocqueville en fit part à plusieurs de ses amis intimes en décembre 1850, le 15 à Kergorlay, le 26 à Beaumont (voir *O.C.*, T. XIII, vol. 2, p. 229-233 ; *O.C.*, T. VIII, vol. 2, p. 343-344. Le fruit en serait *L'Ancien Régime et la Révolution* que Tocqueville publia en 1856.

des hommes politiques qui sont aujourd'hui hors des affaires. Je pourrais même dire que je suis plus content que je ne l'ai été depuis longtemps si les plaisirs de la vie privée pouvaient et devaient jamais faire oublier un aussi grand malheur public que celui qui arrive.

D'après la lecture de vos journaux et la conversation de Miss W. Wynn, je vois que vous avez sérieusement craint en Angleterre une guerre immédiate [1]. Je vous avoue que cela m'a toujours semblé chimérique [2]. Je ne doute pas que tout ceci n'aboutisse à la guerre, mais non immédiatement. Les craintes qu'on en a sont, je le crois, prématurées. Les premiers débats du Parlement britannique ont paru ici témoigner de cette crainte d'une manière extraordinaire. Tous vos hommes politiques ont eu, en parlant des derniers événements de la France, un langage prudent, modéré, quasi approbateur pour le pouvoir qui achève de renverser la liberté sur le continent auquel ils n'avaient pas habitué l'Europe depuis longtemps [3]. On voit qu'il ne s'agit plus du roi de Naples, mais du chef de notre nation et du maître d'une armée de 400 000 hommes [4]. Si comme moraliste j'en ai un peu souffert, ma vanité de Français en a été très flattée.

Adieu, mon cher Milnes, rappelez-nous très particulièrement à notre chère Mme Grote que nous regrettons tous les jours et à Senior et agréez pour vous l'expression de ma bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

1. Le *Times* qui, le 11 décembre 1851, avait publié une longue analyse de Tocqueville sur le coup d'État (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 119-129) donna notamment, en janvier et février 1852, des analyses très sombres de la situation en France et de leurs effets probables sur les relations franco-anglaises. Le journal déplorait l'impréparation militaire de l'Angleterre, craignant une invasion.

2. Charlotte Williams-Wynn semblait, au contraire, avoir eu l'impression que Tocqueville s'attendait à une guerre quasi immédiate. Elle écrivait à Milnes en février 1852 que « tout le monde semble considérer la guerre européenne comme très probable, d'ici à trois mois, d'après MM. de Tocqueville et Circourt... » (Voir J. Pope-Hennessy, *op. cit.*, T. II, p. 21-22.) Il se peut qu'elle ait confondu Tocqueville et Circourt dont le pessimisme était notoire.

3. L'ouverture par la reine Victoria des deux chambres du Parlement eut lieu le 3 février 1852. Le discours du trône constatait le maintien des rapports les plus cordiaux avec les puissances étrangères, sans faire d'allusion spécifique à la France. Une discrétion singulière présida aussi aux discussions sur l'adresse qui commencèrent ce même jour. À la Chambre des lords, il ne fut question que des bonnes dispositions de la France à l'égard de l'Angleterre, de l'inconvenance qu'il y aurait de la part des pairs à discuter d'une politique française que le peuple avait ratifiée. À la Chambre des communes, le même esprit domina la discussion. Palmerston, plus que tout autre, avait manifesté son approbation du coup d'État. Sans consulter le cabinet dont il faisait partie, il en avait fait part à l'ambassadeur de France, Walewski (1810-1868), qui transmit cette information au ministre des Affaires étrangères, ce qui valut à Palmerston de se voir renvoyer du cabinet de lord John Russell. Russell lui-même dut expliquer le 3 février à la Chambre des communes que Palmerston avait exprimé son opinion personnelle sur les événements en France, au mépris des droits de la Couronne. (Voir *Hansard*, 3e série, T. 119, 3 février-22 mars 1852, cols. 88-104).

4. Tocqueville semble se souvenir de l'article du *Times* du 2 janvier 1852, qui comparait la situation en France à celle qui existait à Naples et en Sicile. Selon ce journal, la politique poursuivie en France était si violente qu'elle faisait paraître le roi Ferdinand II (1810-1859) plutôt libéral. Rappelons que l'on avait donné à celui-ci le sobriquet de « Bomba », après le bombardement qu'il infligea aux principales villes de Sicile afin d'y écraser toute révolte. En 1851, W.E. Gladstone avait publié deux lettres à lord Aberdeen où il protestait contre les atrocités commises par ce gouvernement. (Voir *Two Letters to the Earl of Aberdeen on the State Prosecutions of the Neapolitan Government*, 3e édition, Londres, 1851.) Ces lettres avaient suscité une vive controverse en Angleterre.

P.-S. : J'ai refusé toute espèce de candidature pour les élections prochaines, ne voulant pas avoir l'air de prendre au sérieux la parodie d'un gouvernement libre qui va se jouer. Vous savez que la nouvelle Assemblée n'est rien, parce qu'elle n'a pas de publicité et ne peut que rejeter le budget sans pouvoir l'amender, et vous avez appris sans doute que les candidats qui voudraient s'opposer à ceux du gouvernement ne peuvent ni parler aux électeurs, ni leur écrire, ni former de comités, ni parcourir le pays sans risquer d'être arrêtés : qu'en un mot le nouveau pouvoir poursuit son plan de gouverner à l'aide des paysans et des soldats[1], n'empruntant à la démocratie que son plus mauvais principe, la force brutale du nombre, le vote universel au milieu du silence et de l'obscurité que le despotisme crée. Vous comprenez qu'il vaille mieux faire des livres que de se mêler à pareille besogne.

T.C.L.C. Houghton Collection, 25 209. Publication partielle dans James Pope-Hennessy, *Monckton Milnes*, T. II, *The Flight of Youth 1851-1885*, Londres, 1951, p. 20-21.

73. À MRS. HARRIET GROTE

Paris, le 3 avril 1852

Vous m'avez écrit la plus aimable lettre du monde[2], Madame, et j'aurais dû vous en remercier plus tôt. Mais je suis en proie à cette paresse qui naît de la tristesse de l'esprit[3]. Vous la comprendrez, et vous l'excuserez. J'ai cessé presque toute correspondance et je voudrais pouvoir supprimer presque toute conversation ; car la solitude et le travail sont les seules conditions d'existence qui conviennent à un homme qui pense comme moi, dans les circonstances où nous sommes. Quand on ne veut pas servir, et qu'on ne peut pas combattre le gouvernement de son pays, ce qu'on a de mieux à faire pour conserver sa dignité c'est de se renfermer dans le silence et dans la retraite. C'est à quoi je tends le plus que je le puis, mais à quoi, malgré mes efforts, je réussis bien moins que je ne le désirais, au milieu du mouvement de Paris. Ainsi me tarde-

1. Les titres V et VI de la constitution du 14 janvier 1852 limitaient les pouvoirs du corps législatif, dont les séances ne devaient durer que trois mois. Tout en ayant le droit de discuter et de voter les projets de loi et le budget, le corps législatif n'avait pas le droit de proposer des amendements que le Conseil d'État n'avait pas sanctionnés. La publicité des séances était facultative, et l'impression d'un compte rendu autre que le procès-verbal officiel était interdite. De même, le décret organique du 2 février 1852 pour l'élection des députés altérait la liberté électorale et favorisait l'élection des candidats officiels.

2. Cette lettre n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville.

3. Du fait du coup d'État. Déjà écarté de la vie politique nationale, Tocqueville qui, le 18 et le 19 mars, avait assisté pour la dernière fois à la session extraordinaire du conseil général de la Manche, dont il fut élu président, devait le 29 avril 1852 faire connaître sa décision de ne plus être candidat à ses commettants de Montebourg (voir *O.C.*, T. X, p. 724-725). Cette décision lui fut très douloureuse (voir ses lettres à Beaumont du 22 avril et du 1er mai 1852, *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 40-41, 44-45).

t-il que le mois de mai me permette d'aller retrouver cette chère retraite d'où votre souvenir n'est point absent et dont votre amitié, j'espère, n'a pas perdu entièrement la mémoire. J'y passerais l'hiver, si le grand travail[1] que j'ai entrepris — et qui est mon seul refuge contre le dégoût et la douleur que me cause ce dont je suis témoin — si ce travail, dis-je, pouvait se continuer longtemps loin des ressources littéraires que Paris seul peut offrir. Le besoin des documents me ramènera sans doute ici vers la fin de l'automne. Je fais, avant mon départ, le plus de provision que je puis, et j'ai remplacé les heures que je passais à l'Assemblée nationale, par celles que je consacre à la bibliothèque. Dieu veuille que les secondes ne soient pas aussi stérilement dépensées que les premières ! J'ai été très peu dans le monde depuis deux mois. Ma santé (qui cependant a été très bonne) m'a été un prétexte pour ne pas sortir le soir. Nous avons trouvé depuis peu un très agréable emploi du commencement de nos soirées, car la fin amène, presque toujours, comme vous savez, quelques visiteurs. Nous lisons les deux derniers volumes de M. Grote[2], que vous avez bien voulu me transmettre. Nous venons de finir l'histoire si intéressante de « la retraite des dix mille », et pour vous apprendre le plaisir que cette lecture nous a causée, il vous suffira de vous dire que, malgré l'effort qu'il me faut faire pour lire tout haut l'anglais, et malgré le désagrément que doit avoir ma prononciation, pour Mme de Tocqueville, nous ne nous arrachons qu'avec grande peine au livre et que le premier visiteur qui vient nous troubler est toujours très mal reçu.

Je vois que vous voilà entièrement séduite par la conversation de M. Thiers[3]. Je le conçois. Vous avez beaucoup d'esprit, ce qui vous met en état d'apprécier le plus spirituel causeur que nous ayons eu depuis Voltaire, *et* vous n'êtes pas française, ce qui vous permet d'oublier aisément le mal que ce si aimable et si brillant causeur nous a fait. Si vous l'aviez vu, comme moi, Madame, user, sous l'effort de sa personnalité, tous les ressorts du gouvernement représentatif, pour donner à croire à ce pays que les parlements n'avaient pour objet que de servir les intrigues et l'ambition de quelques hommes ; si vous aviez été témoin de cette agitation téméraire, à l'aide de laquelle il poursuivait ses rivaux au

1. Voir lettre 72, p. 143, n. 3.

2. George Grote, *A History of Greece. Continuation of Historical Greece*, tomes 9 et 10, Londres, 1852. Ces deux volumes traitent de la période 401 à 386 av. J.-C. D'après ce que dit Tocqueville, il venait de lire les chapitres nos 69, 70 et 71 du tome 9. Il s'agissait de la rébellion du prince perse Cyrus le Jeune (424-401 av. J.-C.) contre le roi Artaxerxès Mnémon, qui régna de 404 à 359 av. J.-C. Cyrus avait embauché à cette fin dix mille mercenaires grecs et asiatiques, mais il mourut pendant la bataille de Counaxa en 401 av. J.-C. Sous le commandement de Xénophon (430-355 av. J.-C.), les mercenaires durent faire une retraite hasardeuse d'environ 2 400 km en plein hiver, en traversant le terrain montagneux de l'Arménie, et repoussant les attaques des tribus locales, pour arriver cinq mois plus tard à Trapezus (Trébizonde) puis à Chrysopolis (Scutari).

3. Le 2 décembre 1851, Thiers avait été arrêté et emmené à la prison de Mazas, d'où il sortit le 6. Le 8, on lui fit savoir qu'il devait quitter la France, il arriva à Kehl le 9, et passa ensuite à Bruxelles où il fit un bref séjour avant de s'installer en Angleterre début janvier 1852. Thiers ne rentra en France que le 20 août.

risque de renverser la monarchie ; si, depuis 1848, vous aviez aperçu sa vanité blessée remuant ciel et terre pour détruire la République — poussant Louis Napoléon au pouvoir en haine aveugle de celle-ci, n'osant pas prendre le gouvernement, mais empêchant tout le monde de gouverner ; soulevant de tout son pouvoir cette réaction insensée, qui a enfin abouti à ce que vous voyez, *et* qui l'a écrasé, lui, mais au milieu des ruines de la liberté — si vous le considérez enfin (et il le mérite), comme un des principaux, et peut-être le principal auteur (après Louis-Philippe) des maux et des hontes qui accablent notre[1] pays, je pense, Madame, que sa conversation aurait pour vous moins de charme, et que, tout en jouissant des brillantes et charmantes qualités d'un tel esprit, vous auriez beaucoup de regrets pour le mauvais usage qui en a été fait, et peu de sympathie pour l'homme qui les possède[2]. Ceci, du reste, *dit bien entre nous.* M. Thiers est exilé, il est frappé par le pouvoir qui nous opprime ; il souffre pour la meilleure action qu'il ait faite de sa vie[3]. Tous les Français qui pensent comme moi lui doivent en ce moment toutes sortes d'égards, et si je me suis laissé aller à dire ce qui précède, c'est que je compte autant sur votre discrétion que sur votre amitié.

Nous avons espéré vous voir ce printemps à Paris. Nous avions même *compté* sur vous, et ce n'est pas sans beaucoup de regret que nous avons appris par votre lettre que vous aviez renoncé à ce dessein. Si, en disant que « the horizon is too overcast to frame schemes of this kind », vous entendez que notre ciel vous paraît trop terne et trop lourd pour que vous vouliez venir habiter parmi nous, vous avez peut-être raison. Mais, si ces paroles signifient que son obscurité peut renfermer la tempête, cela prouve que vous n'êtes pas parfaitement au courant de nos affaires ; car il n'y a pas de tempête à l'horizon ; rien ne saurait la faire naître en ce moment. L'immobilité sera l'attitude de la France pendant quelque temps, au-dedans, aussi bien qu'au-dehors ; ceux qui espèrent, comme ceux qui craignent le contraire, se trompent. Ceci a une durée nécessaire, contre laquelle on ne peut rien. Rappelez-vous la première conversation que nous avons eue ensemble après les événements de décembre.

1. *votre,* dans le texte imprimé.

2. Tocqueville ne fut jamais bienveillant à l'égard de Thiers dont il admirait les capacités et l'intelligence, mais dont il n'appréciait point une ambition qui lui semblait peu scrupuleuse. La tentative du *Commerce* de 1844 à 1845 était une tentative pour libérer la gauche de la domination politique de Thiers. Pour des interprétations plus équitables de l'action politique de Thiers pendant la monarchie de Juillet et la IIe République, voir Bury et Tombs, *op. cit.*, p. 40-100, 101-137, et Guiral, *op. cit.*, p. 179-185, p. 215-225, 255-285.

3. Thiers avait d'abord cru devoir soutenir Louis Napoléon Bonaparte. Ce n'est qu'au cours de l'été et de l'automne 1850, quand le prince-président manifesta sa volonté de se faire réélire contrairement à la constitution que Thiers prit ses distances. La rupture éclata au sujet de la révocation le 9 janvier 1852 du général Changarnier, commandant en chef de la Garde nationale de la Seine, et également commandant des troupes de la première division militaire qui s'opposait à l'ambition illégale du président. Au cours du débat à l'Assemblée qui suivit cette révocation, Thiers prit la parole le 17 janvier pour défendre la cause de la République. Il y finit par ce mot célèbre : « Si vous n'y résistez aujourd'hui *l'empire est fait.* » Tocqueville fait sans doute allusion à ce discours.

Adieu, chère Madame ! ma femme vous embrasse tendrement, et moi je vous prie de croire que, de loin comme de près, triste ou content, je garde inviolablement les sentiments d'attachement que je vous ai voués.

A. T.

Grote, P.P., p. 123-126.

74. À MRS. ROSALIND MARGARET PHILLIMORE

Tocqueville, 20 juin 1852

Me permettrez-vous, Madame, de rendre un véritable service à un de mes amis en lui procurant le plaisir de votre connaissance ? J'ai assez compté sur vos bontés pour le croire ; et j'ai donné cette lettre d'introduction à M. le comte de Champagne[1] qui sera très heureux de vous la rendre. C'est un jeune homme qui appartient à une famille très ancienne et très distinguée. Il est riche ; il a reçu une excellente éducation. Depuis deux ans, il est attaché à notre ministère des Affaires étrangères, et il occupera certainement un rang dans notre diplomatie. Je l'aime beaucoup et suis lié avec sa famille qui est alliée à la mienne. Je réclame pour lui un bienveillant accueil, et lui envie le plaisir qu'il aura à vous voir et à causer avec vous.

Je vous écris, Madame, du fond d'une province où je vis peu avec les hommes et beaucoup avec les livres ; et comme tous les humains ne vous ressemblent pas, je me trouve très bien de m'être séparé d'eux. J'ai commencé un grand ouvrage que j'avais en vue depuis plus de dix ans[2], et que je ne croyais jamais avoir le temps ni la liberté d'esprit d'entreprendre ; et je vous confie qu'il y a bien des moments où je suis assez égoïste et assez mauvais français pour me trouver très heureux. Il n'y a qu'une sorte de vertu qui vient me troubler en me faisant sentir qu'il n'existe pas de bonheur individuel qui puisse consoler de la ruine des institutions dont on avait espéré la grandeur de son pays. Il est dur, quelque plaisir qu'on trouve dans la vie privée, de penser que cette grande et terrible révolution puisse aboutir, après soixante ans, à ce que

1. Il s'agit sans doute d'Henri, comte ou marquis de Champagne-Bouzet (1829-1904), mort sans postérité. C'était le fils de Charles-Gabriel, comte ou marquis de Champagne-Bouzet qui avait épousé vers 1820 Clémentine-Adélaïde d'Orglandes (morte en 1887). La sœur de celle-ci, Henriette-Félicité Zélie, avait épousé en 1811 Louis-Geoffrey de Chateaubriand (1790-1873), cousin germain de Tocqueville. C'est sans doute pour cette raison que celui-ci faisait allusion aux liens qui existaient entre les deux familles.

2. Depuis le discours de réception à l'Académie française, premier grand texte de Tocqueville sur la Révolution et l'Empire, et qui peut passer pour l'origine du projet de *L'Ancien Régime et la Révolution.*

nous voyons. Aussi, Madame, n'est-ce point la fin de ce grand drame, croyez-le, c'est un nouvel acte ajouté à tant d'autres ; ce n'est pas encore le dénouement.

Rappelez-moi, Madame, je vous prie, particulièrement au souvenir de M. Phillimore et de votre père[1]. Mme de Tocqueville veut être rappelée au vôtre ; et moi, Madame, je vous prie d'agréer de nouveau l'hommage de mon respect.

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 282-283.

75. À LORD RADNOR

Tocqueville, ce 26 juin 1852[2]

Un de mes jeunes compatriotes, auquel je porte beaucoup d'intérêt, M. le comte de Champagne[3], se rend en Angleterre, et je ne puis résister, mylord, à l'occasion qui se présente de me rappeler à votre souvenir. Le vôtre me revient souvent à l'esprit, et à mesure que j'avance dans la vie et connais mieux les hommes j'apprécie davantage le petit nombre de ceux qui, comme vous, joignent à un esprit éclairé un cœur bienveillant et droit. Nous parlons souvent de vous et des vôtres, Mme de Tocqueville et moi, et chaque fois que nous prononçons votre nom, cela nous amène à regretter de n'avoir pas eu plus d'occasion de jouir des agréments de votre société. Rien ne nous rendrait plus heureux que de vous revoir et j'espère qu'il ne faut pas renoncer à ce bonheur. Nous avions quelque espérance que l'hiver dernier, vers l'automne ou vers le printemps, vous passeriez par Paris pour gagner le midi de la France. Cette espérance a été trompée et nous en avions éprouvé une véritable peine. N'ayant pas le plaisir de vous voir, nous voudrions du moins savoir de vos nouvelles et de celles de votre famille. Donnez-nous-en, mylord, je vous prie et croyez que vous avez en nous des amis sincères qui ne seront jamais indifférents à rien de ce qui vous arrivera en bien ou en mal.

Le jeune monsieur qui vous remettra cette lettre ou qui vous la fera passer si vous n'êtes pas à Londres se nomme, ainsi que je vous l'ai dit, M. le comte de Champagne ; il appartient à une famille très ancienne et très distinguée ; il est riche et bien élevé. Il est attaché depuis deux ans à notre ministère des Affaires étrangères. C'est un jeune homme digne

1. Voir lettre 49, p. 114, n. 4. Le père de Mrs. Phillimore, sir James Lewis Knight-Bruce, avait visité Paris en octobre 1849 (voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 256-257).

2. En haut et à gauche de la main de Radnor : *Received this month (on about the 8th — and in consequence invite M. de Champagne here — in answer read the annexed letter from him. R. Decr. 20 1852.*

3. Voir lettre 74, p. 148, n. 1.

d'être recommandé à votre bon accueil. Je l'aime beaucoup et suis très lié avec sa famille qui est alliée à la mienne. Je vous remercie d'avance des bontés que vous voudrez bien avoir pour lui.

Je vous écris de ce vieux Tocqueville où nous avons été si heureux de vous recevoir, il y a sept à huit ans[1], et où vous avez semblé vous trouver bien, quoique notre hospitalité ne fût pas digne de vous être offerte non plus qu'à lady Jane. J'y ai peu habité depuis ce temps-là. La révolution si peu nécessaire et si funeste comme les révolutions non nécessaires, qui a agité durant ces dernières années la France, m'a tenu presque constamment hors de chez moi. J'y suis revenu seulement depuis quelques jours et je goûte avec un véritable délice la paix que j'y retrouve et dont j'avais été si longtemps privé. J'ai commencé de grands travaux littéraires que j'avais en vue depuis longtemps et je me trouverais très heureux si le bonheur individuel pouvait faire entièrement oublier ce qui se passe dans son pays. Je n'ai pas besoin de vous dire, mylord, qu'un gouvernement tel que le nôtre, aussi opposé à tous les principes de liberté et même de justice qui ont guidé ma vie ne saurait me convenir non plus qu'à aucun de ceux qui, depuis trente ans, ont travaillé à développer sagement ou à affermir les institutions libérales en France. Tous, en effet, se tiennent à l'écart. J'ai fait comme eux et je suis rentré dans la vie privée, heureux, je le répète, de m'y retrouver, si je n'y avais pas été amené par des événements si contraires à la grandeur et à la dignité de mon pays.

Veuillez nous rappeler particulièrement au souvenir de lady Ellis et de M. Edward Bouverie ; soyez assez bon, je vous prie, pour recommander à leur bienveillant accueil M. de Champagne et veuillez agréer l'hommage de mon respect et de mon amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Berkshire Record Office. Pleydell-Bouverie Papers, D/EPB/118. Lettre inédite.

76. À MRS. HARRIET GROTE

Le 5 février 1853

[Cette lettre n'existe plus en tant que telle ; il y en a cependant un compte rendu dans l'ouvrage de lady Eastlake, *Mrs. Grote. A Sketch*, publié à Londres en 1880, p. 120-121 :]

With all his experience and enlarged study of other countries he fell short in that knowledge of the English people, which, it may be said, it is impossible for a foreigner to gain. Hence the distress and even resent-

1. Cette visite avait eu lieu en septembre 1844.

ment he evinces in a letter to Mrs. Grote on the sentiments expressed by the English press, and actually held by parties in England, in favour of the man who had robbed his country of those liberties which our own prizes most. A change in the tone of the *Times*, which he understands has become "napoléonien à moitié" on the occasion of Louis Napoléon's marriage [1], had specially tried him [2].

77. À WILLIAM RATHBONE GREG

Paris, 23 mai 1853

Je ne veux pas attendre, Monsieur, l'arrivée du livre que vous me promettez [3] pour vous remercier d'avoir pensé à moi en me l'envoyant. Je ne doute point que sa lecture ne m'instruise et ne m'intéresse. Je n'ai jamais rien lu de vous, mais j'ai souvent entendu parler de ce que vous

1. Le mariage civil de Louis Napoléon avec Eugénie de Montijo (1826-1920) eut lieu aux Tuileries le 29 janvier 1853 ; le mariage religieux se fit le lendemain, à Notre-Dame. Le blâme que Tocqueville adresse au *Times*, à cause de la réaction favorable de ce journal au mariage, ne semble pas entièrement mérité. Le 24 janvier 1853, le journal exprimait l'espoir que l'impératrice exercerait une influence salutaire. Le 31 janvier, le *Times* faisait allusion à la splendeur et à l'extravagance des cérémonies qui, selon le journal, portaient l'empreinte de l'instabilité inhérente à la politique française, et le 2 février un article à la Une constatait d'une manière méprisante l'amour français des fêtes et des pompes et la réception tiède que les Parisiens avaient accordée à ce mariage de parvenus. Le 5 février pourtant — le jour même où Tocqueville écrivit à Mrs. Grote —, le correspondant du *Times* à Paris témoignait de l'intérêt suscité chez le menu peuple par le mariage impérial. Il décrivait la foule qui affluait à Notre-Dame afin d'y voir les décorations (70 000 personnes au moins par jour). Tout ceci, ainsi que la nouvelle des succès aux élections des 30/31 janvier des candidats officiels, pourrait expliquer la tristesse de Tocqueville.

2. Le 13 février 1853, Mrs. Grote tâcha d'expliquer à Tocqueville pourquoi l'attitude des Anglais à l'égard de Louis Napoléon avait changé. Tout d'abord on avait condamné le coup d'État pendant douze mois, et les Anglais en avaient les oreilles rebattues. Les hommes politiques étaient libres de blâmer le mariage, mais le peuple l'appréciait. Par ailleurs, la presse anglaise ignorait le discrédit dont l'impératrice pourrait souffrir à cause de la conduite irrégulière de sa mère, ou de sa propre excentricité. Le régime impérial lui-même attirait la sympathie des journalistes proches de lord Palmerston, tandis que les journaux conservateurs voyaient en Louis Napoléon une barrière opposée aux idées républicaines avancées, ce qui méritait qu'on le tolérât. Enfin on craignait une guerre pour laquelle l'Angleterre était mal préparée, et on évitait donc de provoquer Louis Napoléon (Eastlake, *op. cit.*, p. 121-130). Voir aussi l'opinion de Senior au sujet du mariage, dans sa lettre du 27 février 1853 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 158).

3. William Rathbone Greg (1809-1881) essayiste, fils d'un industriel du textile, fit ses études à Bristol, puis à l'université d'Édimbourg. De 1828 à 1850, il travailla dans l'industrie, d'abord pour son père, puis à son propre compte. Il cessa cette activité en 1850 pour se consacrer à ses intérêts intellectuels. Il écrivit en 1852 douze articles publiés dans les principales revues en Angleterre. En 1856, George Cornewall Lewis (voir *infra*, lettre 85, note 2) le nomma membre de la commission des douanes, ce qui lui donna l'indépendance financière ; de 1846 à 1877, il fut contrôleur de l'Imprimerie nationale. Greg, tout en acceptant l'avènement de la démocratie, aurait voulu voir confier les affaires publiques à une oligarchie éclairée. Il redoutait un avenir où le pouvoir des classes populaires serait prépondérant, et où la religion et l'intelligence ne seraient plus intimement liées. Le 4 mai 1853 (1852 écrit par mégarde) Greg avait écrit à Tocqueville pour lui offrir un exemplaire d'un recueil de ses écrits que lady Easthope, une dame de sa connaissance, allait apporter en France (Archives Tocqueville).

avez écrit et ce qu'on m'en a dit donne d'avance beaucoup de prix à mes yeux à l'ouvrage que j'attends.

Le désir que j'ai qu'il me parvienne sûrement me porte à vous donner l'indication suivante : je quitte Paris le 31 du présent mois pour aller à la campagne[1] et je ne garde point de logement pendant l'été dans cette ville. Il serait donc nécessaire que la personne qui a bien voulu se charger de me faire parvenir votre livre le fît déposer chez mon père : *Place de la Madeleine 19.* Le portier aura des ordres pour m'envoyer l'ouvrage à la campagne par une occasion sûre.

Je me plains, Monsieur, de vous avoir si peu vu et de m'être trouvé dans un état de santé qui ne m'a pas permis de vous recevoir comme je l'aurais voulu[2]. J'aurais un véritable plaisir d'après ce que j'ai vu de vous d'en voir davantage. J'espère être plus heureux au premier voyage que vous ferez ici. Nous causerons un peu plus longuement si cela vous est agréable. Vous m'apprendrez beaucoup de choses que j'ignore encore sur votre pays et je vous parlerai du mien avec plus de détails et d'ordre que je n'ai pu le faire. La seule chose que je veux vous en dire aujourd'hui, c'est que, de tous les pays du monde, c'est celui où il est le plus dangereux de porter un jugement en se fondant sur ce qui arrive ailleurs et même sur les notions générales qu'on a des hommes. Il y a dans nos qualités et nos défauts quelque chose de si particulier, de si singulier, de si inattendu, que les Français y sont sans cesse surpris eux-mêmes et que les étrangers ont une peine infinie à y rien comprendre.

Adieu, Monsieur, ne m'oubliez pas à votre premier voyage ; et croyez que quand je dis que je souhaite vous revoir ce n'est point un vain compliment mais l'expression d'un désir sincère.

Archives Tocqueville. Copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 206-207 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 204-205. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 220-221.

78. À MRS. HARRIET GROTE

Paris, 23 mai 1853

Quoique j'aie bien peu de temps à moi, chère Madame Grote, et que je sois dans tous les tracas du départ, je veux pourtant vous écrire un mot d'amitié par Senior[3]. Ce serait une grande lettre s'il fallait vous dire

1. Pour trouver un climat favorable à sa santé Tocqueville loua pour une année une maison « Les Trésorières » à Saint-Cyr, près de Tours, à partir du mois de juin 1853.

2. Senior avait écrit pour Greg une lettre d'introduction auprès de Tocqueville, mais en octobre 1852, celui-ci étant atteint de pleurésie, n'avait pu le recevoir (voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 155, Tocqueville à Senior, le 13 novembre 1852).

3. Senior arriva à Paris le 7 mai 1853 et rentra à Londres le 24 mai, ce qui explique la date de la lettre de Tocqueville.

toute l'estime que j'ai pour votre esprit et pour votre caractère et toute l'affection que je vous porte. Mais ces choses-là vous sont connues depuis longtemps, et vous comptez autant, j'espère, sur notre amitié que nous comptons sur la vôtre. Jusqu'au dernier moment j'ai espéré vous voir avec Senior[1], et je ne me suis consolé depuis, que vous n'ayez pas entrepris ce petit voyage qu'en me trouvant si peu en état de recevoir notre ami commun comme je l'aurais voulu. Les médecins m'assurent que ma santé est rétablie, et qu'il ne me faut que le repos des champs pour achever de me remettre. Je veux le croire, mais en attendant, j'éprouve sans cesse mille incommodités qui me rendent la vie pénible, et m'empêchent de jouir de mes amis. J'ai peu vu Senior pour cette raison, et n'ai pas osé l'inviter une seule fois à dîner. Vous savez que c'est le seul moyen de se voir longuement et bien. J'ai pu goûter de temps en temps le plaisir de sa conversation ; c'en est un très grand pour moi. Il vous dira ses impressions sur Paris, je ne vous en parle donc pas. J'ai reçu avec beaucoup de plaisir et de reconnaissance le XI[e] volume de M. Grote[2] ; nous allons en faire notre lecture à la campagne. J'ai déjà vu qu'il s'arrêtait à la mort de Philippe. Il me tarde de voir les conquêtes d'Alexandre sous le nouveau jour que M. Grote ne manquera pas de jeter sur cette grande époque de l'histoire des hommes. Le volume que je reçois sera intéressant mais triste à lire, puisqu'il montre la ruine de la liberté, et de toute la grandeur morale qu'elle fait naître[3]. Hélas ! nous n'avons pas besoin de reporter notre[4] [...]

Archives Tocqueville. Copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Lettre inédite.

79. À WILLIAM RATHBONE GREG

Saint-Cyr près Tours, Indre-et-Loire
27 juillet 1853[5]

Il y a plus d'un mois, Monsieur, que j'avais envie de vous écrire, et que j'en étais empêché par la crainte que ma lettre ne vous parvînt pas. Je ne

1. Mrs. Grote avait ajouté un post-scriptum à la lettre de Senior du 30 avril 1853 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 159). Elle y écrivait que l'état de sa santé rendue plus fragile par le printemps rigoureux ne lui permettait pas de visiter Paris.

2. Il s'agit du onzième volume de l'ouvrage de George Grote, *A History of Greece. Continuation of Historical Greece*, Londres, 1853. Les chapitres 83-85 traitent des affaires de Sicile de 398 à 336 av. J.-C., et les chapitres 86 à 90 de l'avènement de Philippe II, roi de Macédoine, en 359 av. J.-C. jusqu'à sa mort en 336 av. J.-C.

3. L'observation de Tocqueville fait allusion à la victoire de Philippe à la bataille de Chéronée contre l'armée alliée d'Athènes et de Thèbes en 338 av. J.-C., ce qui mettait la Grèce en son pouvoir.

4. La fin manque.

5. Sur la lettre de Greg à laquelle cette lettre répond, Tocqueville a écrit en haut et à gauche : *répondu le 28 juillet 53.*

connaissais qu'imparfaitement votre adresse et aujourd'hui encore je ne suis pas bien sûr de pouvoir l'indiquer avec exactitude. Je voulais vous exprimer très sincèrement mon opinion sur les deux volumes que vous avez bien voulu m'envoyer et vous dire tout le plaisir que m'avait causé leur lecture. Je me serais permis de vous soumettre quelques critiques au milieu de beaucoup d'éloges mérités. Mais je remets ceci à un autre temps[1]. Je crois vous être plus agréable en me bornant aujourd'hui à répondre aux questions que vous m'adressez[2].

Il est bien entendu que nous ne parlons pas du système électoral actuel. Si vous aviez quelque curiosité de connaître celui-ci en détail je vous le montrerais tel qu'il est dans sa réalité et vous conviendriez j'en suis certain, avec moi que, depuis trois mille ans qu'on s'occupe de problèmes politiques de cette espèce, on n'a jamais imaginé un mode d'élection qui fût plus illusoire dans les temps tranquilles et qui pût devenir plus dangereux dans les temps d'agitation et de périls. Je ne parle donc que du système électoral de la monarchie constitutionnelle et de celui de la république.

Ne perdez jamais de vue, je vous prie, en lisant ce qui va suivre, ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous écrire précédemment, à savoir que la France doit toujours être considérée en elle-même[3], que, dans la matière qui m'occupe en ce moment surtout, elle est incomparable avec l'Angleterre, ce dont vous demeurerez convaincu en songeant qu'en Angleterre vous avez une aristocratie et de puissantes influences locales,

1. Voir *infra*, lettre 82.

2. Le 15 juillet 1853, Greg écrivit à Tocqueville que le ministère de lord Aberdeen voulait proposer dès le début de la session législative à venir un projet de réforme parlementaire. Au cours de l'automne, il fallait donc préparer l'esprit public à cette éventualité. Selon Greg, la partie la plus importante et la plus difficile de cette entreprise serait d'inventer des moyens pour prévenir la corruption et l'intimidation des électeurs. Il voulait donc avoir recours aux connaissances de Tocqueville en matière électorale, et lui posait une série de questions à cette fin. Celles-ci portaient sur :

a) la manière dont les élections se pratiquaient en France, sous le régime du suffrage restreint, et sous celui du vote universel ;

b) les problèmes engendrés par la corruption avant 1848, sous la république et sous le régime actuel ;

c) l'efficacité du scrutin de liste pour empêcher que des sollicitations de voix ne se produisent ;

d) le niveau d'enthousiasme que les représentants potentiels ressentaient à la possibilité de se faire élire à l'Assemblée ;

e) l'attitude du paysan ou de l'artisan électeur quant à l'offre des pots-de-vin ;

f) le nombre d'exemples de l'influence excessive de la propriété et de la violence exercée sur les élections ;

g) l'usage que l'on faisait du vote secret avant 1848 et sous la République.

Greg signalait à Tocqueville qu'en Angleterre on regardait le vote secret comme étant d'une très grande importance. Il voulait savoir en outre s'il était possible d'éviter la sollicitation de voix, l'intimidation et la corruption en augmentant le nombre de circonscriptions. Si, comme il le croyait lui-même, l'électeur français était en général incorruptible, Greg désirait savoir ce qui le rendait tel. Finalement, il informait Tocqueville que le fruit de ses travaux paraîtrait dans l'*Edinburgh Review* (Archives Tocqueville).

Il est assez piquant de noter que le 30 mars 1852, lord Aberdeen avait déjà écrit à Guizot lui-même à ce sujet, et que le 26 avril celui-ci lui avait répondu que la corruption électorale à proprement parler n'existait guère en France (voir Douglas Johnson, « Guizot et lord Aberdeen en 1852 », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, janvier-mai, 1958, p. 57 et suiv., et *Guizot. Aspects of French History 1787-1874*, Londres, 1963, p. 224-225).

3. Voir *supra*, lettre 77.

tandis qu'en France nous n'avons rien de semblable. Vous n'avez pas de centralisation, tandis que nous avons centralisé l'administration publique plus qu'on ne l'a jamais fait peut-être dans un grand pays. D'où il résulte qu'en Angleterre c'est principalement des grands propriétaires et en général des riches que peuvent venir la corruption et l'intimidation ; tandis que chez nous la corruption et l'intimidation viennent toujours des agents du gouvernement. Vous comprenez que dans des conditions si différentes les institutions électorales des deux pays ne peuvent guère se comparer. Ceci dit j'entre en matière. Je réponds à vos questions dans l'ordre où elles sont posées.

Le système électoral de la monarchie constitutionnelle avait un vice énorme qui, à mon sens, a été la cause première de la chute de cette monarchie. Il reposait sur un trop petit nombre d'électeurs[1]. Il résultait de ceci que le corps électoral finit bientôt par ne former qu'une petite oligarchie bourgeoise, préoccupée de ses intérêts particuliers et séparée du peuple dont elle ne s'occupait pas et qui ne s'occupait pas d'elle. Celui-ci cessa d'avoir la moindre sympathie pour ses actes, tandis que les anciennes classes supérieures qu'elle écartait avec jalousie du gouvernement la méprisaient et supportaient impatiemment sa suprématie exclusive. Presque toute la nation fut ainsi amenée à croire que le système représentatif n'était autre chose qu'une machine politique propre à faire dominer certains intérêts particuliers[2] et à faire arriver toutes les places dans les mains d'un certain nombre de familles : opinion très fausse, même alors, mais qui a plus favorisé que tout le reste l'établissement du gouvernement actuel[3].

Quant à l'intimidation ou à la corruption de ces électeurs par des particuliers puissants, elle a toujours été très rare ; on peut même dire qu'elle a toujours été inconnue. Le gouvernement lui-même n'a jamais corrompu les électeurs, dans le sens le plus grossier du mot, en donnant de l'argent. Mais il n'a cessé d'exercer sur eux une influence très corruptrice sous une autre forme. Aux électeurs les moins honnêtes il faisait espérer des places ou de l'avancement, aux plus honnêtes il promettait que la commune dans laquelle ils habitaient recevrait l'une de ces mille faveurs dont, parmi nous, le gouvernement dispose : telles que secours pour réparer les églises, les écoles, les ponts, etc., etc.

1. Sur la prépondérance de la classe moyenne et ses conséquences au cours de la monarchie de Juillet, voir les *Souvenirs* de Tocqueville (*O.C.*, T. XII, p. 30-31, 34-35), et son discours du 27 janvier 1848 à la Chambre des députés sur la dégradation des mœurs publiques (*O.C.*, T. III, vol. 2, p. 746-758). De 1831 à 1846 (date de la première et de la dernière élection législative), selon les dispositions de la loi électorale du 19 avril 1831, les effectifs des électeurs censitaires évoluaient entre 166 000 et 241 000, soit 2,4 à 2,8 % de la population adulte masculine. Sur les défauts de cette loi, voir Sherman Kent, *Electoral Procedure under Louis-Philippe*, New Haven, 1937.

2. Sur la classe dirigeante de 1840 à 1847, voir André-Jean Tudesq, *Les Grands Notables en France 1840-1849. Étude historique d'une psychologie sociale*, tome I et tome II, p. 1-981, Paris, 1964.

3. Dans son édition, Beaumont avait remplacé « l'établissement du gouvernement actuel », par « l'établissement d'un nouveau gouvernement ». Dans sa forme originale, en effet, l'observation de Tocqueville est peu claire. Il peut faire allusion aussi bien à la campagne des banquets en faveur d'un élargissement du corps électoral qui provoqua la chute de Louis-Philippe qu'au discrédit du personnel parlementaire qui facilita l'avènement de l'Empire.

Quoi qu'il en soit cette influence du gouvernement étant contrebalancée par l'influence des journaux très puissants sur l'esprit de la classe moyenne[1], les choses auraient pu marcher longtemps ainsi sans le vice capital que j'ai signalé plus haut : le petit nombre des électeurs et la prépondérance exclusive d'une seule classe dans le gouvernement.

1848 nous jeta dans l'extrême opposé, il nous donna le vote universel.

Il faut reconnaître que les deux élections faites par ce système sous la République furent les plus libres et les plus sincères qu'on ait vues en France depuis l'élection générale de 1789[2]. Il n'y eut aucune corruption ni intimidation d'aucune espèce, l'intimidation fut tentée par le gouvernement et les partis, mais sans succès[3]. Le grand nombre des électeurs et surtout leur réunion en grandes masses dans les collèges électoraux de canton rendit l'action du gouvernement absolument insensible. Ce système redonna, au contraire, dans la plupart des provinces, aux riches propriétaires et au clergé plus d'influence politique qu'ils n'en avaient eue depuis soixante ans. Mais ils n'en abusèrent point d'une manière sensible. Cela apparut clairement quand on vint à discuter au sein de l'Assemblée nationale les élections contestées. On reconnut unanimement que l'influence du clergé et des grands propriétaires avait été considérable[4]. Mais il n'arriva presque point qu'on se plaignît que les paysans eussent été intimidés (dans le sens ordinaire qu'on attache à ce mot) ou payés ; et la vérité est que l'intimidation et la corruption des électeurs par *des particuliers* dans un pays où la richesse est aussi divisée qu'en France, est très difficile et ne peut jamais s'étendre bien loin, quel que soit le système électoral en vigueur. Les riches propriétaires n'exercèrent donc sur l'esprit des cultivateurs qu'une influence toute morale. Le paysan presque partout propriétaire lui-même et effrayé pour sa propre propriété des doctrines communistes se laissa guider par les hommes chez lesquels il trouvait plus de lumières ou des intérêts de propriété plus grands. Les choses se seraient-elles toujours passées ainsi ? Je l'ignore. Je constate seulement

1. Sur la presse sous la monarchie de Juillet, voir C. Bellanger *et al.*, *Histoire générale de la presse française*, T. II : *De 1815 à 1871*, Paris, 1969, p. 99-146, 173-203.

2. Sur l'élection des représentants aux États généraux de 1789, voir François Furet, « La monarchie et le règlement électoral de 1789 », et Ran Halévy, « La monarchie et les élections : position des problèmes », *in* Keith Michael Baker (ed.) *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture*, T. I, *The Political Culture of the Old Regime*, Oxford, 1988, p. 375-386, 387-402. Voir aussi, A. Cochin, *L'Esprit du jacobinisme*, réédition, Paris, 1979, p. 79-93.

3. Tocqueville avait été triomphalement réélu sous la seconde République (voir *Souvenirs*, *O.C.*, T. XII, p. 106-114).

4. Pour la vérification des pouvoirs des élections législatives de 1848, voir *Le Moniteur* du 5 au 18 mai 1848. L'action du clergé aux élections avait été plus visible que par le passé dans certains départements (la Lozère, le Puy-de-Dôme, le Morbihan et l'Ardèche), ce qui le 5 mai amena Étienne Arago (1802-1892) à dire que « partout le clergé a été déplorable » (voir *Le Moniteur* du 6 mai 1848). La vérification des pouvoirs aux élections législatives des 13 et 14 mai 1849 eut lieu du 30 mai au 21 juin (*Le Moniteur universel* du 1er au 22 juin 1849). On y fait mention également de l'influence excessive du clergé dans les départements des Côtes-du-Nord, de l'Aude, du Vaucluse, et du Lot-et-Garonne. On procéda néanmoins à l'admission de leurs représentants, ce qui suscita des protestations notamment d'Emmanuel Arago qui cita une lettre d'un électeur décrivant les méthodes employées par le maire et surtout par le curé (refus de l'absolution, refus de l'extrême-onction). Voir Jean-Paul Charnay, *Les Scrutins politiques en France de 1815 à 1962*, Paris, 1964, p. 34-44.

les faits dont j'ai été témoin et j'affirme que la majorité conservatrice qui domina successivement dans l'Assemblée constituante et dans la législative contenait plus de riches propriétaires fonciers, indépendants par leur fortune et par leur manière de vivre, de ce que vous appelleriez en Angleterre *country-gentleman*[1], que je n'en avais jamais vu dans aucune des assemblées dont j'ai fait partie pendant treize ans[2].

Mais ici je ne saurais trop vous faire remarquer l'influence qu'a exercée chez nous et que doit exercer partout, je pense, sur les résultats du vote universel, la manière dont on forme les collèges ou réunions électorales.

Quand les électeurs sont tirés de leurs villages et réunis par masses de un, deux ou trois mille au chef-lieu du canton comme cela avait lieu sous le régime de la première loi de 1848[3], ou même par fractions plus petites mais encore considérables ainsi que le voulait la seconde[4], l'influence que peuvent exercer les prêtres et les riches propriétaires sur l'esprit des électeurs est moins grande et celle du gouvernement est presque nulle. Au contraire quand l'élection a lieu par villages, c'est-à-dire par petits corps électoraux de 50, 60, 100 électeurs, le curé ou le riche propriétaire (là où il y a encore un riche propriétaire) peuvent exercer une action plus grande et l'influence du gouvernement redevient surtout tout à coup très considérable. Car il dépend du gouvernement de faire un bien ou un mal immense au village. Cette influence est non seulement grande mais absolument irrésistible et même, à vrai dire, unique, si la publicité est détruite, si les candidatures publiques, excepté les candidatures gouvernementales, sont interdites, si l'action individuelle quelconque qu'on voudrait exercer sur l'esprit des électeurs est considérée comme dangereuse pour celui qui se la permettrait. Le peuple alors suit comme un troupeau le maire, qui lui-même suit le préfet, jusqu'à ce que quelque secousse, venant à ébranler le gouvernement dans son centre, livre ce même peuple à lui-même et le pousse sans direction on ne sait où. C'est notre cas actuel. Quant à la question que vous me faites sur les opinions qui règnent dans notre peuple en matière électorale, je répondrai que la corruption et surtout la corruption d'argent lui a toujours paru déshonorante ; qu'un électeur qui se ferait payer pour donner un vote serait vu du même œil qu'un témoin qui ferait acheter sa déposition. Dans une lutte électorale dont j'ai eu personnellement connaissance, un candidat qui m'était opposé dans une des luttes électorales que j'ai eues à soutenir, ayant été accusé fort à

1. Gentilhomme campagnard, hobereau.

2. Voir pourtant Tudesq, *op. cit.*, T. II, p. 1054-1073, 1212-1226.

3. Le décret promulgué le 5 mars 1848 par le gouvernement provisoire prévoyait les élections le 9 avril 1848 par un électorat composé de tous les Français âgés de vingt et un ans, ayant habité la commune pendant six mois au moins. Les élections devaient avoir lieu par scrutin de liste au chef-lieu de canton.

4. La loi électorale du 15 mars 1849 prévoyait la préparation d'une liste électorale pour chaque commune. En principe, les élections devaient avoir lieu dans le chef-lieu de canton, ainsi que le stipulait le décret du 5 mars 1848. Néanmoins, eu égard aux circonstances locales, le préfet pouvait imposer la division d'un canton.

tort d'offrir de l'argent aux électeurs, cela lui fit un tort irréparable[1]. Ses amis n'osaient plus voter pour lui de peur de passer pour avoir été payés. Le fait est qu'en matière électorale le peuple a encore, en France, les avantages et les inconvénients de la jeunesse politique. Il est inexpérimenté, faible, quelquefois passionné, mais honnête. C'est en lui prêchant de fausses doctrines, en lui faisant croire à des progrès sociaux imaginaires, en flattant ses jalousies, ses haines et non en lui donnant de l'argent qu'on l'entraîne.

Quels que fussent les systèmes électoraux qui se sont succédé en France depuis soixante ans, l'élection n'a jamais *rien* coûté aux candidats. C'est encore un trait à noter. J'ai été pour ma part élu cinq fois et il n'en a jamais coûté un centime. Ce n'est pas cependant que sous la monarchie constitutionnelle et sous la République les fonctions de député ne fussent très enviées. Elles l'étaient peut-être plus qu'en aucun autre pays du monde. Car la députation ne menait pas seulement alors à toutes les grandes fonctions du gouvernement, mais aussi à toutes les places secondaires de l'administration, ce qui était un grand mal[2]. Malgré cela l'élection ne coûtait rien ; les choses étaient ainsi montées.

Vous voulez savoir mon opinion sur le scrutin de liste ; la voici : l'avantage principal du scrutin de liste (je parle toujours d'un pays où la liberté politique est réelle) n'est pas d'empêcher *the canvassing*[3]. Car il se fait toujours d'une manière plus ou moins régulière un travail préparatoire pour former la liste générale des candidats et préparer l'élection. Les notables de chaque parti s'assemblent ou correspondent ; et de part et d'autre on arrête des listes qui sont ensuite distribuées à profusion aux électeurs. Il se fait là, en petit, un travail politique analogue à celui qui, aux États-Unis, précède l'élection du Président[4]. Les véritables avantages du scrutin de liste ont été pour nous : 1°. De rendre le député plus indépendant de telle ou telle fraction du corps électoral. Élu par scrutin de liste, il n'a plus eu affaire qu'à l'opinion générale du département et a pu, sans péril, négliger les intérêts particuliers d'un canton ou de quelques familles. 2°. Le scrutin de liste a eu pour tendance d'élever le niveau des choix. Il est difficile de faire voter cent ou cent cinquante mille électeurs pour un homme qui ne soit pas très en vue ; il faut ou une grande notoriété nationale, ou du moins une grande notoriété

1. Il est difficile d'établir à quelle élection Tocqueville fait allusion ici. Il s'agit peut-être de l'élection de 1842 où Tocqueville avait comme concurrent dans la circonscription de Valognes le comte Jules-Polydor Le Marois (1802-1870) qui avait été élu en 1834 et 1837 (la première fois que Tocqueville se mettait sur les rangs), mais se fit battre par Tocqueville en 1839 et en 1842. D'après Tocqueville, Le Marois utilisait son argent à des fins électorales (voir *O.C.*, T. X, p. 213 et 228, lettres de Tocqueville à P. Clamorgan, du 5 mars et du 18 juin 1842).

2. Tocqueville avait défendu le projet d'une incompatibilité entre la députation et certaines fonctions publiques. (Voir *O.C.*, T. III, vol. 2, p. 237-244.)

3. Dans son édition, Beaumont traduisait ce mot anglais par *la brigue*. Mais le verbe anglais *to canvass* n'a pas nécessairement un sens péjoratif, il désigne l'action de rechercher ou solliciter des suffrages auprès des électeurs d'une circonscription afin de se faire une idée de l'appui politique que l'on peut espérer d'eux.

4. Sur le Président des États-Unis et les modalités de son élection et les conséquences, voir *O.C.*, T. I, vol. 1, p. 129-149.

départementale pour fixer aisément les voix d'un si grand nombre de votants. Les célébrités cantonales, les *illustrations de clocher* comme nous disons en France, ont moins de chance pour se produire dans ce système que dans aucun autre.

Mais remarquez encore, je vous prie, que l'utilité plus ou moins grande du scrutin de liste dépend des circonstances : quand les électeurs sont en très petit nombre et qu'ils sont pris dans une seule classe, le scrutin de liste est particulièrement nécessaire pour empêcher que les députés ne finissent par être les représentants obscurs de petites coteries. Je ne doute pas que le scrutin de liste n'eût beaucoup diminué les inconvénients du système électoral en vigueur avant 1848[1].

Reste, je crois, la question que vous m'adressez relativement à l'efficacité du vote secret. On peut contester que le *ballot*[2] soit une garantie absolue du secret des votes. Mais qu'il ne facilite pas beaucoup ce secret, c'est ce que personne n'a jamais imaginé de nier en France depuis soixante ans. Toutes les minorités et même tous les partis l'ont réclamé, quand il n'existait pas, ou l'ont énergiquement défendu quand il était établi[3]. Les électeurs ont toujours considéré sa conservation comme une garantie de la première importance. Comment un pareil accord se serait-il rencontré sur une institution inutile ? En fait, personne parmi nous ne l'attaque et ne l'a attaqué si ce n'est le gouvernement, c'est-à-dire le seul pouvoir qui occupe chez nous vis-à-vis des électeurs une position analogue à celle de votre aristocratie et qui soit en mesure d'abuser par l'intimidation ou la corruption de la publicité du vote. J'ajoute que le gouvernement actuel lui-même n'a pas réussi à l'abolir, du moins directement. Vous n'ignorez pas sans doute que dans la première édition du plébiscite du 2 décembre 1851[4], Louis Napoléon avait ordonné que les citoyens se prononceraient sur le coup d'État par un vote public. Deux jours après il a fallu revenir sur cette disposition parce qu'on a vu

1. Selon la loi électorale du 19 avril 1831, la France était divisée en 459 collèges (arrondissements) électoraux, chacun élisant un député. Bien des arrondissements électoraux ne comptaient que quelques centaines de censitaires, et la représentation n'était pas égale. Des 459 arrondissements électoraux, 61 avaient 800 censitaires au moins, 77 en avaient moins de 300.

2. Le scrutin secret (traduction de Beaumont).

3. En fait, le secret du vote n'était pas aussi solidement établi au cours des soixante années précédentes que Tocqueville le prétend. Il n'en était pas question dans la constitution de 1791, et la constitution de 1793 permettait aux membres des assemblées primaires et électorales de voter soit au scrutin, soit de vive voix (articles 16, 17, 18 et 38). Ce n'est qu'à la constitution du 5 fructidor de l'an III que l'on trouve le vote secret clairement établi pour les assemblées primaires et électorales (articles 31 et 40). Aucun des régimes napoléoniens (de l'an VIII, de l'an X, de l'an XII et l'acte additionnel du 22 juin 1815) ne l'avait indiqué clairement pour les élections législatives à proprement parler. Le vote secret ne fut en fait accepté de façon durable qu'à partir de la loi électorale du 29 juin 1820 (article 6).

4. Le 3 décembre 1851, un décret de Louis Napoléon organisa le plébiscite selon la législation napoléonienne (de frimaire an VIII, de floréal an X et de floréal an XII) : ouverture par le maire de chaque commune de registres l'un pour l'acceptation, l'autre pour le refus du plébiscite, avec mention du nom et du prénom de l'électeur. Ces registres devaient rester ouverts du 14 au 21 décembre (*Le Moniteur universel* du 4 décembre 1851). Un décret modificatif du 4 décembre ordonna que le scrutin fût ouvert les 20 et 21 décembre dans le chef-lieu de chaque commune, au scrutin secret. Tout Français âgé de vingt et un ans au moins pouvait indiquer son vote par oui ou par non, sur un bulletin manuscrit ou imprimé.

que le peuple de Paris menaçait de se soulever si on touchait au scrutin secret. Depuis on a atteint à peu près le but qu'on se proposait, mais indirectement, par le vote au village. Vous devez bien comprendre, en effet, que l'efficacité ou la non-efficacité du *Ballot*, quant au secret des votes, dépend beaucoup du déplacement des électeurs et de leur nombre. Quand on vote au village et en très petit nombre, il est presque impossible de cacher à ses voisins comment on vote. Quand, de plus, le scrutin est dépouillé par le maire et quelques autres habitants du village, il ne se peut que les écritures ne soient pas aisément reconnues. Le *Ballot* n'est plus, alors, une sauvegarde que dans les villes. Il n'est presque plus utile à rien dans les campagnes. Mais ce sont là des vices qui naissent de la forme et qui ne tiennent pas à la substance de cette institution. Il n'y a personne, en France, je le répète, qui ne considère le vote secret comme absolument nécessaire pour garantir les élections contre l'intimidation ou la corruption que le gouvernement peut exercer sur eux. Les seuls lieux où, depuis deux ans, les élections aient quelquefois échappé à l'action du gouvernement, sont les villes, par la raison dite plus haut.

Je finis là, Monsieur, ma main est fatiguée et je suppose que votre attention doit l'être ; la nécessité seule de lire ma mauvaise écriture suffirait pour vous faire de la lecture de cette lettre un travail. J'ai voulu, du moins, vous donner, en l'écrivant, une preuve du désir que j'avais de répondre à votre confiance et vous témoigner en même temps ma reconnaissance pour le plaisir que m'a procuré la lecture de vos volumes. Je les ai reçus la veille même de mon départ de Paris ; c'est ce qui m'a empêché de m'enquérir de la demeure de lady Stanhope[1] et de l'aller remercier de la peine qu'elle a bien voulu prendre de me les faire parvenir. Veuillez, je vous prie, faire agréer mes excuses à cette dame.

Je vous demande de vouloir bien me faire savoir par un mot de réponse si vous avez reçu cette lettre[2]. Les lettres particulières, surtout celles qu'on écrit en pays étranger sont souvent lues à la poste et souvent gardées. Je tiens à savoir si celle-là aura le même sort que plusieurs lettres que j'ai écrites à mes amis d'Angleterre et qui ne sont jamais parvenues à leur[3] adresse. C'est aussi à cause de cette inquisition de la police que je ne signe pas.

Si vous aviez, Monsieur, cet été ou cet automne, l'occasion de passer par Tours, j'espère que vous voudriez bien venir nous voir. Vous nous feriez un grand plaisir.

Adieu, Monsieur, croyez à tous mes sentiments de haute considération.

Archives Tocqueville. Copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In.*, t. II, p. 212-220 et dans l'édition Beaumont, t. VI, p. 212-220. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, t. II, p. 225-232.

1. En fait lady Easthope.

2. Cette réponse, s'il y en eut une, ne se trouve pas aux Archives Tocqueville. Greg publia un article sur la « purification parlementaire » dans l'*Edinburgh Review* d'octobre 1853, T. XCVIII, nº 200, p. 566-624. L'influence de la lettre de Tocqueville y est très sensible.

3. *mon* au lieu de *leur* se trouve dans la copie manuscrite.

80. À MRS. HARRIET GROTE

Saint-Cyr, 22 novembre 1853

Je veux absolument vous écrire, chère Madame Grote ; et cependant Dieu sait que, dans la solitude où je vis, je n'ai absolument rien à dire à mes amis, si ce n'est que j'ai beaucoup d'affection pour eux : vérité intéressante pour quelques-uns peut-être, mais qui ne peut avoir pour vous le mérite de la nouveauté. Vous savez sans doute à quoi vous en tenir sur notre amitié, sans que je vous en parle. Je veux cependant vous écrire, quoique je n'aie rien à vous dire, parce qu'il me fâche d'être si longtemps sans entendre parler de vous *par vous-même*[1]. Je n'ai eu de vos nouvelles que par des voies indirectes. Ayez donc la charité de nous en donner. Ne nous traitez pas tout à fait comme des gens enterrés, bien qu'il soit permis de nous tenir pour tels, et que, quelquefois, je sois moi-même tenté de dire comme cet ivrogne des *Fables* de La Fontaine qui, se réveillant dans un caveau où ne pénètre ni bruit ni lumière, s'écrie : « Eh quoi ! ma femme est-elle veuve[2] ? » Ne nous plaignez pas trop pourtant, car si le bruit nous manque ici, la lumière ne nous fait pas défaut. Nous vivons en plein midi dans une petite chaumière située sur les bords de la Loire, avec les clochers de Tours en perspective. Nous ne voyons personne du pays, n'ayant pas voulu faire de connaissances parmi les indigènes et sachant, par expérience, que pratiquer les gens de province, c'est le plus souvent troquer la solitude contre l'ennui ; mauvais échange. Plusieurs de nos amis se sont donné la peine de venir nous voir et cela nous a suffi pour conserver le goût des humains[3]. Ma santé semble s'être améliorée par la vie que je mène ici ; et celle de ma femme qui était si ébranlée est, je l'espère, affermie. Aussi notre intention est-elle d'établir bravement ici nos quartiers d'hiver et de ne revenir à Paris qu'un moment, le printemps prochain, avant de faire le voyage que vous savez que nous méditons en Allemagne[4], voyage que je n'entreprendrai point sans m'entretenir encore avec vous, et sans vous demander vos bons avis et vos excellentes recommandations.

Vous allez croire que ces quatre mois de retraite ont dû grandement servir à mes travaux : très peu au contraire. J'ai lu, rêvassé, je

1. Tocqueville répondait ici à une lettre que Mrs. Grote lui avait écrite le 3 novembre 1853, dans laquelle elle analysait les difficultés qu'il y avait à reconstruire l'ancienne condition de la société pour l'esprit d'un moderne comme Tocqueville lui-même. (Voir Eastlake, *op. cit.*, p. 132-135.)

2. *Fables* de La Fontaine, livre III, n° VII, « L'ivrogne et sa femme ».

3. Pendant l'été et l'automne de 1853, Tocqueville et sa femme avaient reçu la visite d'Ampère, de Beaumont et de sa femme, de Corcelle, de Rivet et de Dufaure (voir *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 135-158).

4. Sur le séjour de Tocqueville en Allemagne, voir K.J. Seidel, « Tocquevilles Forschungsaufenthalt in Bonn 1854 », *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 1977.

n'ai rien écrit du tout, et je me demande comment se sont passées tant d'heures écoulées. Il m'est arrivé ce qui arrive, dit-on, aux prisonniers qui, voyant devant eux un immense loisir, remettent toujours au lendemain le travail qu'ils veulent entreprendre et arrivent souvent au bout de leur emprisonnement ou de leur vie sans avoir seulement commencé l'œuvre qu'ils eussent facilement terminée au milieu des distractions du monde. J'espère bien toutefois qu'il n'en sera pas de même pour moi, et j'éprouve déjà de certaines démangeaisons d'écrire qui sont de bon augure [1].

J'espère ne sortir d'ici qu'après avoir mis mon œuvre bien en train. Mais que ce commencement est pénible ! Ce monde qui a précédé la Révolution française est presque aussi difficile à retrouver et à comprendre que les époques antédiluviennes. Le cataclysme de notre Révolution n'a laissé que des débris recouverts par le nouveau sol, et qu'il faut retirer de là, un à un, pour en recomposer idéalement un monde à jamais détruit. En considérant toutes les choses que m'apprend cette étude préliminaire, et toutes les pensées qu'elle me suggère, je crois m'apercevoir que ce qui a le plus manqué à ceux qui ont voulu parler de la Révolution française et même du temps présent, ce sont des idées vraies et justes sur ce qui avait précédé. J'aurai, je crois, sur eux cet avantage, et j'espère en tirer bon parti.

En attendant, je me suis jeté à corps perdu dans l'allemand [2]. Tel que vous me voyez, Madame, je suis retourné à l'école. Je fais mes classes, j'ai un professeur pour lequel j'écris des thèmes et des versions et, afin de rendre l'illusion plus parfaite, j'ai pour professeur un pédagogue le moins utile, un véritable cuistre (pour me servir d'une expression consacrée dont je vous demande pardon), qui aperçoit les bornes du monde au bout de chacune de ses idées, et me les fait bien voir. Hélas ! Que ne m'est-il aussi facile de revenir à l'âge heureux que ce pédant me rappelle ! Mais il est plus aisé de retrouver de sots semblables à ce qu'on a connu dans sa jeunesse que sa jeunesse elle-même.

J'ai lu hier dans le journal (car je reçois encore un journal, seulement il n'est pas français) que notre ami Reeve était envoyé en manière de commis voyageur de la diplomatie à Constantinople [3].

1. Vers le 1er janvier 1854, Tocqueville écrivit à Ampère qu'il avait rédigé le premier chapitre de son ouvrage, et qu'il était en train de rédiger le second (voir *O.C.*, T. XI, p. 231-232). Pour une explication plus détaillée de ses recherches, voir la longue lettre de Tocqueville à son neveu Hubert du 7 mars 1854 (*O.C.*, T. XIV, p. 294-297).

2. Vers la mi-juin 1853, Tocqueville se mit à l'étude de la langue allemande, afin de se préparer pour son voyage de recherches en Allemagne (voir ses lettres à Mme de Circourt du 2 septembre et à Circourt lui-même du 16 octobre 1853, *O.C.*, T. XVIII, p. 103 et 109). En octobre, il s'abonna avec Beaumont à la *Kölnische Zeitung*.

3. Le 13 septembre, Reeve et sa femme quittèrent Londres pour Constantinople. Quoique ce fût essentiellement un voyage d'agrément, Reeve voulait néanmoins voir par lui-même l'état actuel de la question d'Orient (voir J.K. Laughton, *op. cit.*, T. I, p. 308-316). Au cours de ce voyage, Reeve eut des entretiens confidentiels avec les ambassadeurs anglais auprès des cours de Constantinople et de Vienne, mais aussi avec Buol (1797-1865), le ministre des Affaires étrangères d'Autriche. De retour à Londres le 5 novembre il rencontra, le jour même, lord Clarendon, le ministre des Affaires étrangères d'Angleterre. Il n'est donc pas surprenant de voir courir des rumeurs sur la portée du voyage qu'il avait entrepris.

J'en ai été charmé pour lui. Cette mission que justifie son mérite achève de constater celui-ci aux yeux du monde. J'ai bien peur qu'avec tout son mérite il ne parvienne pas à empêcher que l'affaire d'Orient ne finisse de la manière la plus ridicule et qu'on ne voie aboutir ce grand effort de toute l'Europe occidentale, d'avoir affaibli, décrié, et achevé de déshonorer dans l'esprit de ses sujets ce même gouvernement dans l'intérêt duquel on avait fait tant de bruit. La France et l'Angleterre, venant forcer la main au Sultan pour le relever soi-disant de l'oppression que lui faisait subir la Russie me semble une des plus monstrueuses plaisanteries qu'on puisse trouver dans l'histoire [1].

Je vous demande pardon de mon griffonnage, Madame, je vous demande surtout pardon de mes ratures. Je ne saurais me recopier moi-même sans mourir d'ennui, et vous aimez trop peu l'ennui vous-même pour me vouloir un si triste genre de mort.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de M. Grote. J'ai apporté ici son dernier volume, et nous le lisons le soir tout haut avec un extrême plaisir [2]. Veuillez ne pas m'oublier non plus auprès de M. de Bunsen [3], quand vous verrez celui-ci, dites-lui que je commence son *Hippolytus*, qui me paraît bien intéressant, mais quelquefois met mon allemand en défaut. C'est un livre souvent difficile à comprendre, surtout pour un *écolier* comme moi.

Enfin, Madame, et ceci est la plus importante et la plus pressante de mes recommandations, pensez à nous au moins quelquefois, très souvent si cela est possible. Conservez-nous un peu de votre amitié, et croyez que nous ne tenons à rien plus qu'à conserver la petite place que nous occupons dans votre affection et votre souvenir.

1. En 1853, un différend s'éleva de nouveau entre la Russie et la France alliée à l'Angleterre à propos de la protection des sujets chrétiens du sultan. Le tsar Nicolas Ier, qui aurait voulu un partage de la Turquie, envoya le prince Menchikov (1787-1869) comme ministre extraordinaire auprès du sultan pour obtenir de celui-ci une convention qui, conformément au traité de Kutchuk-Kaïnardji de 1774, permettrait à la Russie d'intervenir en Turquie pour protéger les sujets orthodoxes du sultan. Arrivé le 23 février à Constantinople, Mentchikov, très arrogant, n'obtint aucune concession et quitta Constantinople le 21 mai. Le 3 juillet, les troupes russes envahirent les principautés danubiennes. Un congrès des grandes puissances se réunit à Vienne au mois de juillet, sans obtenir de concession du sultan, qui, le 4 octobre, déclara la guerre à la Russie. Le 23 octobre, des forces turques commandées par Omar Pacha (1806-1871) attaquèrent l'armée russe dans les principautés danubiennes. Le 30 novembre, les Russes détruisirent une flottille turque à Sinope. Dès lors, la guerre devint inévitable.

2. Il s'agit du tome 11 de l'ouvrage de George Grote, *A History of Greece. Continuation of Historical Greece*, publié à Londres. Il traitait de la période 396-336 av. J.-C. à la mort de Philippe de Macédoine (382-336 av. J.-C.).

3. Christian Karl Josias, baron von Bunsen (1791-1860). Ambassadeur de la Prusse à Londres de 1842 à 1854, Bunsen était aussi l'ami de Senior et de Reeve. Les dernières années de sa vie furent consacrées aux études philosophiques et religieuses. Il avait rédigé un ouvrage intitulé *Hippolytus und seine Zeit*, 2 vol., Leipzig, 1852-1853. Hippolyte (170-235) était un théologien qui écrivait en grec à Rome et qui participait aux controverses théologiques de l'époque. (Pour les lettres de Tocqueville à Bunsen, voir sa *Correspondance étrangère, O.C.*, T. VII.)

P.-S. : Je viens de lire dans mon article du *Globe*[1] qu'il est faux que Reeve soit envoyé *en mission* en Orient, qu'il y va pour son plaisir. Cela prouve, au moins, que la mission, si elle existe, est secrète. En tout cas, il voyage bien rapidement pour son plaisir, car, on m'assure qu'il n'est resté que quelques heures à Paris.

Archives Tocqueville. Copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 241-244 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 241-244. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 248-251.

81. À MRS. GROTE

décembre 1853

[...] causer est à peu près le plus grand plaisir que je connaisse, quand l'interlocuteur me plaît — condition rarement remplie, il est vrai, et cependant nécessaire — car c'est en particulier de la conversation qu'il faut dire ce que Ésope disait de la langue en général, « qu'il n'y a rien de meilleur ni pire[2] ». J'ai fait cent fois cette expérience, et souvent d'une manière très fâcheuse ; car je ne possède pas en[3] même degré que vous la double faculté de retenir les gens d'esprit, et de chasser les sots.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Eastlake, *op. cit.*, p. 116-117.

82. À WILLIAM RATHBONE GREG

Saint-Cyr, le 16 avril 1854

J'éprouve un très véritable regret, Monsieur, de ne pas être à Paris quand vous y êtes[4] ; j'aurais eu un grand plaisir à vous revoir et à vous

1. Le journal anglais *Le Globe* du 20 septembre 1853 qui démentait les informations données par *Le Journal des débats* du 18 selon lesquelles Reeve aurait été muni de dépêches pour l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Constantinople dont il aurait communiqué la teneur au gouvernement français à son passage à Paris le 14. Lord Stratford de Redcliffe aurait promis au sultan l'aide des flottes française et britannique s'il acceptait les conditions énoncées en juillet au congrès de Vienne.

2. Cet aphorisme n'a pas été retrouvé dans les *Fables* d'Ésope. Un dicton semblable est attribué à Anacharsis le Scythe : « Qu'y a-t-il parmi les hommes qui soit non seulement bon, mais aussi mauvais ? La langue. »

3. *Sic.*

4. W.R. Greg avait écrit à Tocqueville le 13 avril pour l'informer de son arrivée à Paris. Il aurait voulu connaître le sentiment de Tocqueville sur les conséquences de l'alliance franco-anglaise. Greg craignait que l'Autriche ne se montre hostile envers les puissances alliées, si les circonstances la contraignaient à abandonner sa neutralité. À la fin de cette lettre, Greg demandait une lettre de recommandation auprès de Beaumont. Sur la lettre de Greg, en haut et à gauche, Tocqueville avait écrit : *répondu le 16 avril.*

parler de vos deux volumes[1] que j'ai lus avec soin et qui m'ont fait beaucoup réfléchir. Ce sont des travaux remarquables, et vous auriez vu, en causant avec moi, que je les ai lus en homme qui les apprécie à leur valeur. Il m'eût été d'autant plus agréable de parler avec vous de la situation actuelle des affaires publiques, qu'un pareil sujet est bien difficile à traiter, chez nous, d'une manière épistolaire.

Je ne hasarderai donc que quelques mots en réponse à ce que vous me dites de l'alliance de nos deux nations. Je n'ai pas besoin de vous dire que je vois cette alliance avec bonheur ; je l'ai toujours regardée comme l'événement le plus désirable qui pût avoir lieu[2]. Seule elle peut garantir non seulement les libertés générales de l'Europe, comme vous le dites, mais l'avenir des libertés particulières de chacun des peuples européens. Car la Russie est la pierre angulaire du despotisme dans le monde ; et cette pierre, fût-elle arrachée par la main de despotes, entraînera tôt ou tard dans sa chute tous les gouvernements absolus. Je souhaite donc de tout mon cœur, et comme Européen et comme Français, que l'alliance dure et qu'elle soit triomphante. Quant à la réalisation de ce vœu, je ne sais qu'en penser. La nation française est assurément très disposée, dans son ensemble, à vivre non seulement en paix, mais en intimité avec l'Angleterre. Les rapports journaliers qui ont eu lieu entre les deux peuples depuis quarante ans ont prodigieusement éteint les anciennes haines et détruit les vieux préjugés. Mais vous n'ignorez pas que c'est moins, aujourd'hui, des dispositions de la nation qu'il s'agit que de celles d'un seul homme ; et dans aucun temps personne n'a su précisément ce qui se passait dans l'esprit de cet homme-là. Sur les vues réelles de l'Empereur et ses arrière-pensées, je n'en sais pas plus que vous, et j'ose dire que nul n'en sait pas plus [*sic*] que vous et moi. Je n'en excepte personne, pas même ceux qui croient avoir les meilleures raisons d'en être mieux instruits.

Beaumont, dont vous me parlez, n'habite pas Paris en ce moment, mais une terre qu'il possède à dix lieues d'ici ; j'irai m'établir moi-même chez lui pour quelque temps, dans deux ou trois jours[3]. Je lui dirai quels avaient été vos projets, et il regrettera sans doute presque autant que moi de ne s'être pas trouvé à Paris lors de votre séjour. Mais j'espère, Monsieur, que bientôt nous serons plus heureux l'un et l'autre. Pour mon compte, je reviendrai m'établir à Paris au mois d'octobre prochain, et j'y resterai tout l'hiver. Je souhaite vivement que durant ces huit mois vous ayez l'occasion de venir faire une nouvelle visite à la France. J'en profiterai pour renouveler avec nous des rapports que j'ai trouvés très agréables.

1. Le recueil d'essais de Greg, intitulé *Essays on Political and Social Science contributed chiefly to the Edinburgh Review*, 2 vol., Londres, 1853.

2. Tocqueville s'était pourtant montré hostile envers l'Angleterre de 1839 à 1844 (voir *O.C.*, T. III, vol. 2, p. 255-482).

3. Tocqueville et sa femme devaient faire une visite chez Beaumont vers le 4 ou 5 mai 1854 (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 210).

Adieu, Monsieur, agréez de nouveau l'assurance de tous mes sentiments de haute considération.

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 325-326.

83. À MRS. ROSALIND MARGARET PHILLIMORE

1er mai 1854

Il y a, Madame, un vieux proverbe français qui dit : « Quand on parle des gens, les oreilles leur tintent. » Si le proverbe est vrai, les oreilles ont dû beaucoup vous tinter, il y a deux mois, quand Mme Grote était ici ; car alors on a fort parlé de vous ; et bien qu'un autre proverbe assure qu'il ne faut jamais écouter à la porte de ses amis, de peur d'entendre ce qu'ils disent de vous, je crois que vous auriez pu nous écouter sans être trop mécontente ; car on est tombé d'accord que vous aviez beaucoup d'instruction, de grâces et d'esprit : trois choses qui ne se rencontrent pas fréquemment ensemble, surtout les deux premières, à ce qu'on prétend. J'ai cru qu'il n'y avait pas d'indiscrétion à montrer à Mme Grote la dernière lettre que vous aviez bien voulu m'écrire, et elle en a trouvé, comme moi, la lecture très agréable[1]. Depuis que vous m'avez écrit, Madame, la physionomie des affaires publiques a pris un caractère plus décidé. On a clos les protocoles pour en arriver aux coups de canon[2]. Dieu veuille que la longue durée des premiers ne nuise point au succès des seconds, et qu'en parlant si longtemps de paix on n'ait pas oublié de se préparer à la guerre !.... J'en éprouverais un profond chagrin, non seulement comme Français, mais comme homme ; car dans cette guerre (on l'a dit avec raison), il s'agit de l'Europe et de la civilisation qui est, à proprement parler, la cause du genre humain ; j'ajoute qu'il s'agit de l'avenir de la liberté. La Russie est le plus formidable adversaire de celle-ci sur le continent. Elle abattue, j'ai la ferme confiance que la cause du pouvoir absolu en recevrait un irrémédiable échec. Il me paraît, du reste, Madame, que depuis que vous êtes devenus nos alliés, vous avez trouvé que le despotisme dont on ne souffre pas ou dont on peut tirer parti avait du bon et qu'on l'avait d'abord mal jugé. Je reçois un journal anglais que je lis tous les jours honnêtement d'un bout à l'autre, comme pourrait le faire un *alderman* ; dans la première page, on cherche à m'émouvoir contre la Russie en me montrant un peuple tenu dans les

1. Mrs. Phillimore avait écrit à Tocqueville le 3 février pour le remercier d'une lettre qu'il lui avait envoyée à Malvern. Elle y faisait l'éloge de l'intelligence de Disraeli et de l'éloquence de Peel et envoyait ses bons souvenirs à Mrs. Grote.

2. Le 12 mars 1854, la France et l'Angleterre avaient conclu une alliance avec la Turquie contre la Russie. Le 27 mars, les deux pays déclarèrent la guerre à la Russie.

ténèbres et le silence ; des citoyens livrés à l'arbitraire d'un seul homme, envoyés sans jugement dans des déserts pour y mourir. Je commence à être ému, et, tournant la page, j'apprends qu'un autre gouvernement que je n'ai pas besoin de nommer, fondé aussi sur le pouvoir absolu, est plein de modération, d'humanité, d'honnêteté, presque de candeur, en un mot tout digne de louange et de respect[1]. Je vous avoue, Madame, que tout cela m'embrouille un peu l'esprit, et qu'en réfléchissant à ce que je viens de lire, avec la simplicité d'un philosophe retiré du monde, je me demande comment il peut se faire que ce qui est un cas pendable au soixantième degré de latitude soit une peccadille au cinquantième. Je vous pose cette question, Madame, sans la résoudre ; et je me borne, quant à moi, à répéter avec un de vos poètes :

He who values liberty confines
His zeal for her predominance within
No narrow bounds ; her cause engages him
Wherever pleaded ! This is the cause of man[2].

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 327-329.

84. À MRS. HARRIET GROTE

Beaumont, le 11 mai 1854

J'aurais répondu sur-le-champ à vos deux aimables lettres[3], chère Madame Grote, si je ne vous avais sue éloignée de Londres et dans vos bergeries du Lincolnshire[4]. Je vous ai laissée à la société de vos moutons, et n'ai pas voulu vous troubler dans une si tranquille compa-

1. En avril 1854, le *Times* alliait l'indulgence pour le gouvernement de Napoléon III à la sévérité pour celui de Nicolas Ier. Le 4 avril 1854, on lit sur la Russie : « Nous faisons la guerre contre un gouvernement dont le système intérieur est le despotisme, et dont la politique étrangère est la conquête. Quant à celui-là, il s'est refusé à toute amélioration, quant à celle-là, elle n'a guère souffert de revers. » Le 14, le *Times* déclarait que partout dans le monde on regardait l'alliance de la France et de l'Angleterre comme un rempart pour défendre la civilisation et l'indépendance. Le 22 avril, il louait la prudence du gouvernement britannique, et la modération et la bonne foi de la diplomatie de Napoléon III qui avaient rendu possible l'alliance entre les deux puissances. Par ailleurs, le *Times* n'oubliait pas que peu de temps auparavant, la France avait été l'un des États les plus libres de l'Europe.

2. « Celui qui chérit la liberté ne contient pas son zèle de la voir triompher dans d'étroites limites. Où qu'elle soit plaidée, sa cause l'engage tout entier ! C'est la cause de l'homme », William Cowper (1731-1800), *The Task*, livre V, « The Winter Morning Walk », v. 393-396, John D. Baird et Charles Ryskamp (ed.), *The Poems of William Cowper*, T. II, 1782-1785, Oxford, 1995, p. 221.

3. Ces lettres n'ont pas été retrouvées aux Archives Tocqueville.

4. Les Grote possédaient une propriété dans le Lincolnshire entre les villes de Grantham et de Newark, *Long Bennington*. Les terres n'étaient pas en bon état et, de 1852 à 1856, Grote les exploita lui-même afin d'y apporter les améliorations nécessaires. En 1856, il afferma à nouveau la propriété.

gnie, qui vaut bien celle de ces animaux à deux pieds qui s'intitulent le chef-d'œuvre de la création. Mais je pense que vous voilà revenue à Londres, et que je puis vous occuper de moi sans vous importuner. Je vous dirai d'abord, pour répondre à votre lettre dans l'ordre que vous y avez suivi vous-même, que nous n'avons jamais reçu la lettre d'Arras[1] dont vous parlez, et que par conséquent nous sommes innocents de n'y avoir répondu. Nous vous accusions d'avoir quitté la France sans nous dire adieu, comme si dans le pays et le temps où nous vivons on devait jamais s'en prendre à ses amis de l'irrégularité de la correspondance. C'est la suite des mauvaises habitudes que nous avait données la liberté et dont le gouvernement absolu nous corrigera à la longue.

Je vous écris de chez les Beaumont, chez lesquels, comme je vous l'ai dit, nous sommes venus passer une partie de mai. Nous n'y jouissons guère du printemps, mais beaucoup de nos hôtes[2]. Je leur ai fait part de l'aimable invitation contenue dans votre lettre[3]. Ils m'ont chargé très expressément de vous exprimer leur reconnaissance. Je ne crois pas, du reste, qu'ils profitent d'ici à longtemps de l'offre si obligeante que vous leur faites ; ils se trouvent si bien dans leur charmante vallée, si heureux de la vie qu'ils mènent, et de si bonne compagnie l'un pour l'autre, que nous aurons grand-peine à les tirer d'ici, même pour venir voir leurs amis à Paris. Je crois que quant à entreprendre des voyages, ils sont bien éloignés d'y songer.

Je suis toujours fort peu satisfait de ma santé et je ne puis retrouver l'espèce de demi-bien que j'ai éprouvé cet hiver. Cet état prolongé, non de douleur proprement dite, mais de malaise, commence à m'attrister beaucoup. Il empêche tout à la fois et le travail et la distraction, et jette une incertitude bien pénible non seulement sur l'avenir éloigné, mais sur le plus proche. C'est ainsi que nous ignorons encore ce que nous ferons cet été. Notre seule intention arrêtée est de nous rendre, au mois de juin prochain, à la campagne, chez mon père, près de Compiègne. Là, suivant l'état dans lequel je me trouve, nous ferons un petit voyage en Allemagne, ou nous nous établirons pour tout l'été chez mon père, qui nous y invite.

Tout ce que je lis dans les journaux et tout ce que j'apprends d'autre part me prouve qu'en effet nos troupes se tirent mieux d'affaire que les vôtres en Orient, et trouvent plus aisément les moyens de vivre au milieu de l'espèce de désert qu'en pays musulman on appelle une province peuplée. Il y avait une grande raison pour qu'il en fût ainsi. Nos longues guerres en Afrique nous ont appris, depuis vingt ans, à nous passer d'une multitude de choses réputées indispensables par les autres troupes européennes, et à tirer parti des contrées les plus désolées. Le

1. Lecture douteuse.
2. Voir lettre 82, p. 165, n. 3 et *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 212-213, lettre de Beaumont à Tocqueville du 12 mai 1854.
3. Sans doute une invitation à rendre visite à Mrs. Grote en Angleterre.

grand problème que nous avons eu à résoudre pour arriver à la conquête de l'Algérie a été, non de battre l'ennemi, mais de le joindre. Pour atteindre ce dernier résultat, il a fallu que nous apprissions (et nous avons mis dix ans à l'apprendre) l'art d'emporter avec nous tout ce qui est indispensable, et de nous procurer toutes les ressources quelconques que le pays pouvait fournir. Nous sommes arrivés ainsi à pouvoir vivre là où toute autre armée européenne mourrait de faim. Cette science qui nous serait peu utile dans les guerres ordinaires doit nous être d'un grand service dans les circonstances si particulières où nous nous trouvons aujourd'hui[1].

Je ne veux pas finir cette lettre, chère Madame Grote, sans vous remercier du souvenir que vous m'avez envoyé par Milnes. Il fait l'admiration des connaisseurs. Cette petite attention m'a rempli de reconnaissance.

Adieu, chère Madame Grote ; rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de M. Grote et de nos excellents amis Senior et Reeve. Croyez à mon inviolable attachement.

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 330-332.

85. À GEORGE CORNEWALL LEWIS

Wildbad, 19 septembre 1854

J'espère, cher Monsieur Lewis[2], que Mlle Lister[3] est aujourd'hui et depuis longtemps complètement guérie, et que vous êtes tous arrivés à bon port en Angleterre, tous en bonne santé. Le 28 du mois dernier, le

1. Le *Times* des 25, 28, 29 avril et du 2 mai 1854 commentait la bonne organisation de l'armée française, l'excellence de son intendance, l'efficacité du train de ses équipages, tout en remarquant l'absence de toutes ces qualités dans l'armée anglaise. Le 8 mai 1854, ce journal critiquait le gouvernement anglais de n'avoir pas préparé l'armée d'une manière adéquate et à temps.

2. George Cornewall Lewis (1806-1863), écrivain et homme politique, fit ses études à Eton et à Oxford. L'état de sa santé le fit renoncer aux études de droit en faveur des études classiques. Homme d'une grande érudition, il connaissait le français, l'allemand, l'italien, et il avait étudié aussi l'espagnol, le provençal, et l'anglo-saxon. De 1835 à 1847, il fut commissaire de la Loi des Pauvres. De 1847 à 1852, il fut député de Herefordshire jusqu'en 1852 et, de 1850 à 1852, il occupa également le poste de secrétaire financier au Trésor. Pendant les trois années suivantes, il fut rédacteur de l'*Édinburgh Review*. De 1855 à 1858, il fut chancelier de l'Échiquier dans le premier ministère de Palmerston. Dans le second ministère de Palmerston, il fut ministre de l'Intérieur, puis ministre de la Guerre, bien malgré lui. Il l'était toujours au moment de sa mort. Lewis avait épousé en octobre 1844 lady Maria Thereza Lister (1803-1865), seule fille de George Villiers, troisième fils du 1er comte de Clarendon, et veuve du romancier et dramaturge Thomas Henry Lister (1800-1842). Lady Lewis avait elle-même des goûts littéraires. Son ouvrage *Lives of the Friends and Contemporaries of Lord Chancellor Clarendon* parut à Londres, en 1852 (sur cet ouvrage, voir lettre 114). En 1865, elle publia son édition des *Extracts of the Journals and Correspondence of Miss Berry from the year 1783 to 1852*, 3 vol., Londres.

3. De son premier mariage avec Thomas Lister, lady Lewis avait eu trois enfants : Thomas Villiers (né en 1832) ; Maria Thereza (née en 1835) ; et la cadette, Alice Beatrice (née en 1841) ; c'est de cette dernière qu'il s'agit ici.

jour même où j'ai reçu les lettres que vous et lady Thereza m'aviez fait l'amitié de m'écrire de Coblentz[1], j'ai répondu à lady Thereza[2]. Je m'imagine que si ma lettre ne l'a plus trouvée en Allemagne, elle l'aura du moins rejointe en Angleterre, et que le retard involontaire que j'ai mis à lui répondre lui aura été expliqué par la longueur du temps que sa lettre et la vôtre avaient mis à me parvenir. J'ai une véritable impatience d'avoir de vos nouvelles à tous. Je ne saurais vous dire combien j'ai été reconnaissant de la manière si amicale dont j'ai été sur-le-champ accueilli dans le sein de votre famille, et quel souvenir précieux et agréable je garde du temps que j'ai passé avec vous.

Je n'ai rien de parfaitement bon à vous apprendre sur ma chère malade[3] ; elle va mieux, mais elle n'est pas guérie : ce qui fait qu'au lieu de continuer notre voyage en Allemagne, nous retournons assez tristement en France. Nous quittons ce lieu, et arriverons, je pense, dans huit ou dix jours chez mon père, à la campagne, près de Compiègne. C'est là que je vous prie de me répondre : notre intention est de rester là jusqu'au milieu de novembre, époque où nous irons nous établir pour l'hiver à Paris.

J'espère, cher Monsieur Lewis, que, si dans cette ville je puis vous être bon à quelque chose, vous vous adresserez à moi sans hésitation, sûr que vous serez, je ne dis pas seulement de l'empressement que j'aurais à vous être agréable, mais du plaisir que j'y trouverai. Si un livre, un renseignement, quoi que ce soit enfin qui fût à ma portée, pouvait vous servir, je suis entièrement à votre disposition.

J'ai vécu dans une si profonde solitude depuis trois semaines que je n'ai absolument rien à vous dire de ce lieu-ci qui pût vous intéresser. Lorsque nous sommes arrivés, il était rempli par une foule qui s'est écoulée peu à peu, à mesure que les matinées et les soirées sont devenues plus fraîches, et j'ai été charmé de la voir s'écouler ; car j'ai toujours trouvé cette espèce d'isolement qu'on éprouve au milieu d'indifférents et d'étrangers plus désagréable que la solitude proprement dite. Comme je ne puis rester sans rien faire, je me suis procuré quelques livres de droit wurtembourgeois que j'ai étudiés faute de mieux, et auxquels je suis parvenu à m'intéresser, parce qu'on finit toujours par s'intéresser aux choses qu'on fait de suite. N'ayez pas peur néanmoins que je vous fasse part de ma science. Je ne vous parlerai pas non plus de politique que je n'aperçois qu'à travers

1. Cornewall Lewis et sa femme avaient écrit à Tocqueville le 21 et le 23 août 1854 respectivement, afin de lui donner les détails de l'amélioration de la santé d'Alice Lister et d'offrir des vœux pour le rétablissement de Mme de Tocqueville. Lady Lewis ajoutait : « Nous partageons tous le sentiment que nous aurons toujours grand plaisir à nous rappeler notre séjour à Bonn, car il nous a donné l'occasion de faire votre connaissance et celle de Mme de Tocqueville — et une connaissance faite dans des circonstances de voisinage si étroit, suivie de quelques voyages faits ensemble devrait permettre de fermer les yeux sur le fait que nous ne nous connaissons que depuis peu de temps. Il ne faudrait pas vous étonner si de temps à autre nous renvendiquions le droit d'être considérés comme des amis, non seulement comme des compagnons de voyage. »

2. Sur la lettre du 23 août 1854, Tocqueville avait mis : *répondu le 28 août.* Cette réponse de Tocqueville n'a pourtant pas été retrouvée.

3. Le 6 août 1854, Mme de Tocqueville était tombée malade à Bonn d'un rhumatisme du poignet et du pouce. Le 17 août, le couple partit pour Wildbad pour que Mme de Tocqueville y essayât la cure des bains.

les journaux. Il me semble que l'entreprise qu'on tente en ce moment sur la Crimée[1] est un peu téméraire ; mais les Russes se sont montrés depuis six mois si au-dessous de l'opinion qu'on avait d'eux, que j'espère le succès de notre armée et même à vrai dire j'y compte.

Adieu, cher Monsieur Lewis, mille et mille souvenirs de notre part à lady Thereza que nous aimerions tant à revoir. Ne m'oubliez pas non plus auprès de votre famille. Embrassez pour nous la petite malade.

Publication dans l'édition Beaumont, t. VII, p. 335-338.

86. À GEORGE CORNEWALL LEWIS

Clairoix, près Compiègne, 9 octobre 1854

Je trouve en arrivant ici, cher Monsieur Lewis, votre lettre du 26 septembre, et, bien que je craigne un peu de vous fatiguer de ma correspondance, il faut que je vous écrive de nouveau pour vous demander des nouvelles plus récentes que celles contenues dans votre lettre[2]...

Je vous remercie infiniment du soin que vous voulez prendre de m'envoyer l'ouvrage de Schlosser[3]. Quoique j'attache quelque importance à le parcourir, je n'accepterais pas le prêt que vous voulez bien m'en faire, si vous ne m'assuriez que vous pouvez transmettre, *sans gêne,* ce volumineux ouvrage. Il me semble que la chose doit présenter des difficultés sérieuses.

Quoique la nouvelle de la prise de Sébastopol fût prématurée, je tiens cet événement comme certain[4]. Il y a trois semaines environ, j'ai ren-

1. La France et l'Angleterre envahirent la Crimée en septembre 1854. On avait supposé à tort que le port de Sébastopol serait facile à prendre.

2. La lettre de Lewis à Tocqueville du 26 septembre 1854 apportait à celui-ci des nouvelles des deux filles de lady Thereza. Alice avait attrapé la scarlatine pendant son séjour à Coblentz (bien qu'elle fût censée l'avoir déjà eue). Sa sœur l'attrapa aussi, et devint malade à Namur. Alice, qui n'était pas tout à fait guérie, s'enrhuma pendant le retour en Angleterre, et attrapa une pleurésie par la suite. Lewis s'était procuré pour Tocqueville une traduction anglaise de l'histoire du XVIII[e] siècle de l'historien allemand Friedrich Christoph Schlosser (1776-1861) (voir note 3) ; Lewis écrivait à cet égard : « Les deux premiers volumes contiennent un compte rendu de la littérature du siècle dernier. Ils attribuent une grande partie des écrits irréligieux de l'école française aux écrivains anglais, ce que je crois vrai quant aux faits, quoique ces écrivains-là ne fussent pas très en vogue dans leur propre pays, et les classes supérieures anglaises subirent davantage l'influence de Voltaire et tutti quanti que celle de leurs compatriotes qui en avaient suggéré les raisonnements. Je crois que vous trouverez de l'intérêt à les parcourir... »

3. *Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts und des neunzehnten bis zum Sturz des französischen Kaiserreichs,* 7 vol., Heidelberg, 1836-1849, 4[e] édition, 7 vol., Heidelberg, 1853-1857. (Traduction anglaise *History of the Eighteenth Century and of the Nineteenth till the overthrow of the French Empire, with particular reference to Mental Cultivation and Progress,* translated with a preface and notes by D. Davison, 8 vol., Londres, 1843-1852.)

4. Dans *Le Moniteur universel* du 3 octobre 1854 parut la nouvelle provenant de Vienne que Sébastopol avait été pris. Quoique le journal soulignât le fait que cette nouvelle n'avait pas encore reçu de confirmation officielle, la réaction fut de consternation quand le 6 octobre il fallut en nier la véracité. En fait, les alliés ne devaient pas prendre Sébastopol avant le 11 septembre 1855.

contré en Allemagne un de mes bons amis, le général Lamoricière[1]. Nous avons beaucoup causé, et il me paraissait très au courant de tout le détail des faits militaires. À ses yeux, le débarquement (qui n'était pas encore fait) était un acte hasardeux ; mais le débarquement une fois accompli, il considérait la chute de Sébastopol non seulement comme probable, mais comme infaillible. Il en donnait toutes sortes de raisons que je rendrais incomplètement et mal. Ce qui m'importait, c'était sa conclusion : elle avait une grande autorité dans la bouche d'un aussi bon juge.

Je ne savais pas que votre histoire de Rome fût si avancée, et j'en ai appris la nouvelle avec grand plaisir[2].

Adieu, cher Monsieur Lewis ; parlez beaucoup de nous à lady Thereza : donnez-nous de ses nouvelles et de celles des malades, et croyez à tous mes sentiments de bien sincère amitié.

P.-S. J'ai rencontré à Wildbad un jeune ministre luthérien, M. Ehni. Je l'avais connu à Paris, où il m'avait été recommandé par des personnes très respectables. Ce jeune homme va aller en Angleterre pour chercher un emploi dans l'instruction. Je me suis permis de lui donner une lettre de recommandation pour vous. Si vous pouvez lui être bon à quelque chose, ce que j'ignore, vous rendrez service à un bon sujet. Je crois qu'une éducation particulière serait son affaire ; mais on pourrait également lui confier des travaux de recherches comme je l'ai fait moi-même[3].

J'ai rouvert ma lettre pour vous dire ceci que j'avais oublié. Je vous en préviens de peur que vous ayez de mauvaises pensées sur la police française, cette vierge immaculée qui ne doit même pas être soupçonnée.

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 339-340.

1. Christophe-Léon-Louis Juchault de Lamoricière (1806-1865) servit en Algérie à partir de 1830 et il eut une carrière brillante dans cette colonie. Il organisa le premier bureau arabe et le premier régiment des zouaves. Promu maréchal de camp le 21 juin 1840, il fut nommé général de division en 1843. Avec le duc d'Aumale, il prit la smala d'Abd el-Kader le 16 mai 1843 et fit celui-ci prisonnier en décembre 1847. Le 10 octobre 1846, il fut élu député de Saint-Calais, et il siégea avec la gauche dynastique. Blessé le 24 février en essayant de sauver la monarchie de Juillet, il joua un rôle important dans la répression des journées de juin 1848 (voir *Souvenirs, O.C.*, XII, p. 154, p. 172-175). Cavaignac le nomma ministre de la Guerre, jusqu'au 20 décembre 1848. Élu membre de l'Assemblée législative le 13 mai 1849, il s'opposa à la politique de Louis Napoléon, fut arrêté le 2 décembre 1851, puis expulsé de France le 9 janvier 1852. Il ne rentra en France qu'en 1857.

2. Dans sa lettre du 26 septembre 1854, Lewis écrivait à Tocqueville que la première partie de son ouvrage sur l'histoire romaine était sous presse, et que cet ouvrage allait faire deux gros volumes. Il s'agissait de *Enquiry into the Credibility of the Early Roman History*, 2 vol., Londres, 1855. Cet ouvrage critiquait sévèrement la philosophie, les méthodes, et les découvertes de l'historien, B.-G. Niebuhr (1776-1831).

3. Dans une lettre du 1er septembre 1854, Tocqueville écrivit à Circourt qu'il étudiait l'allemand avec M. Ehni. Celui-ci avait aussi fait pour Tocqueville un résumé du premier volume de l'ouvrage *Agraria der Preussische Monarchie.*

87. À MRS. HARRIET GROTE

Compiègne, le 21 novembre 1854

J'aurai dû répondre le jour même, chère Madame Grote, à votre dernière lettre, tant j'ai été touché des sentiments d'amitié qui s'y montrent, et frappé de tout ce qu'elle contient de remarquable[1]. La vigueur, l'étendue, et la perspicacité si rare de votre esprit s'y montrent à toutes les pages. Je vous ai lu, non seulement avec plaisir (c'est toujours le cas), mais avec un grand bénéfice. Cette lecture était fortifiante autant qu'agréable, et elle m'a montré mieux que jamais combien vous étiez pour moi une amie précieuse. Ce que vous me dites si bien a servi à me tirer du découragement dont j'étais un peu atteint. Que vous me connaissez bien, quand vous parlez de ces alternations[2] d'ardeur et d'abattement que j'éprouve ! Ainsi, en effet, s'est toujours passée ma vie[3]. Quand cette espèce de mer monte en dedans de moi, il me semble que je suis capable de tout, et quand elle baisse, au-dessous de tout. Mais laissons cela.

Ce que vous me dites, que les hommes de nos jours sont plus capables que je ne le suppose d'apprécier les œuvres qui ont été le fruit de la méditation, et qui s'occupent des vérités générales, cela est très vrai, si l'on prend le monde civilisé dans son ensemble. Si l'on met à part le XVIII^e^ siècle, qui a été, du moins en France, l'Eldorado des écrivains, je ne sais s'il y en a eu un seul où les efforts de l'esprit humain pour découvrir les faits, opinions, et les vérités abstraites aient pu attirer les regards d'un plus grand nombre de juges, et de meilleurs juges, que le nôtre. Le goût des livres de cette espèce n'est jamais, et ne peut jamais être, général, dans aucun temps, comme vous le remarquez. Le XVIII^e^ siècle lui-même était une éruption *maladive.* On se jetait sur les livres pour tromper l'impatience qui poussait vers les actes. La Révolution, qui agitait déjà les esprits avant de renverser les lois, donnait tous les charmes de la polémique politique aux abstractions philosophiques les moins séduisantes. L'esprit humain était sorti alors de son train ordinaire, et aujourd'hui il est rentré. La foule ne s'occupe que de ce qui l'amuse, ou touche immédiatement à ses intérêts et à ses passions. L'*élite* trouve encore le temps et le goût de lire les livres qui peuvent jeter quelque lumière sur les destinées de l'homme, et sur la mécanique sociale. C'est l'ordre naturel et régulier des choses ; vous l'observez avec raison ; mais cet ordre même est mal suivi, aujourd'hui, en France, et c'est à nous surtout qu'on peut appliquer ce mot d'un philosophe, qui comparait l'humanité à un homme ivre, qui ne se relevait d'un côté que pour

1. Cette lettre n'a pas été retrouvée.
2. *Sic.*
3. Sur le tempérament de Tocqueville, voir A. Jardin, *op. cit.*, p. 356-357.

retomber de l'autre. Nous nous sommes enivrés jadis des plaisirs abstraits de l'intelligence, et aujourd'hui nous nous enivrons du bonheur de ne penser à rien du tout. Après avoir été le peuple le plus littéraire de l'Europe, et troublé le monde avec nos livres, nous ne voulons plus rien lire nous-mêmes. C'est là un des mille symptômes de la maladie actuelle — maladie qui passera, sans aucun doute, mais qui peut durer plus longtemps que moi…

Le seule curiosité ne m'a pas porté à étudier si attentivement la grande révolution moderne. J'ai dans ce travail mon parti, et ma cause. Je ne suis, il est vrai, ni montagnard, ni girondin, ni républicain, ni royaliste, mais j'y sers passionnément la cause de la liberté, à travers tous les événements de ce temps où l'on a tant parlé d'elle…

A. T.[1]

Grote, P.P., p. 135-136.

88. À MRS. ROSALIND MARGARET PHILLIMORE

30 novembre 1854[2]

Vous êtes bien aimable, Madame, de n'avoir pas voulu quitter Paris sans me donner un signe de votre souvenir[3]. Mme de Tocqueville n'y a pas été moins sensible que moi ; et nous regrettons l'un et l'autre que vous ayez visité Paris à une époque de l'année où nous n'habitons jamais cette ville. Espérons que ce voyage sera bientôt suivi d'un autre, et que l'Exposition vous ramènera au printemps en France. Vous savez toute la satisfaction que nous aurons à vous rencontrer de nouveau, et à jouir du plaisir que votre conversation procure à tous ceux qui vous connaissent. Nous avons fait cette année un bien malencontreux voyage, comme on

1. Eastlake (*op. cit.*, p. 136-137) donne un fragment de note daté du 23 novembre 1854 que voici :

« Votre conversation est un plaisir trop perturbateur pour que je veuille me le donner. Elle est l'une des plus agréables, mais aussi l'une des plus excitantes que je connaisse, parce qu'elle remue toutes sortes d'idées, et met l'esprit sur pied dans mille chemins… »

2. Dans son édition, Beaumont date cette lettre à tort du 29 novembre 1856. La lettre de Tocqueville est une réponse à celle de Mrs. Phillimore du 25 novembre 1854 sur laquelle Tocqueville avait écrit : *répondu le 30 novembre 54.* Par ailleurs, les allusions que faisait Tocqueville à son voyage, à la santé de sa femme, et à l'exposition à venir au printemps prouvent clairement qu'il s'agit de l'automne 1854.

3. Mrs. Phillimore écrivait qu'elle venait de passer chez le comte Hervé de Tocqueville, place de la Madeleine, où on lui avait dit qu'Alexis de Tocqueville ne serait pas de retour à Paris avant le mois de janvier 1855. Elle jugeait que les ministres anglais encouraient des reproches pour les pertes de l'armée de Crimée et rapportait une conversation avec Augustin Thierry qui s'alarmait de la situation franco-anglaise en Crimée. Thierry voulait savoir en outre le titre précis de l'ouvrage de Tocqueville dont on attendait la publication. Mrs. Phillimore terminait sa lettre en exprimant son bonheur que les Français et les Anglais soient alliés dans cette guerre.

vous l'a dit. La maladie est venue troubler tous nos projets et déranger des plans qui avaient été arrêtés en vue, non seulement de l'agrément, mais de l'utilité ; car ce voyage était tout à la fois pour moi un plaisir et une étude. Dieu merci ! la santé de ma femme commence à se remettre, quoique bien lentement, et j'espère enfin voir bientôt finir les souffrances qui la tourmentent depuis quatre mois. Mais qui oserait se plaindre de misères de cette espèce en voyant tous les malheurs dont vous me parlez et que nous déplorons autant que vous. Quant à moi, je me sens rempli tout à la fois d'admiration et de douleur à un tel spectacle. Comme vous, je me tourne volontiers vers cette pensée consolante au milieu de tant de maux, que du moins nos deux nations les supportent en commun, au lieu de se les infliger mutuellement comme elles n'avaient guère cessé de le faire depuis cinq cents ans. J'espère que ces maux mêmes cimenteront pour l'avenir une union si désirable, et qui est pour moi la seule consolation que je rencontre dans le temps présent. Ne trouvez-vous pas, Madame, que c'est un grand et beau spectacle que présentent ces deux nations, les plus civilisées et les plus riches du monde, qui, au lieu de s'être laissé amollir, comme on le prétendait, par les jouissances de ces quarante années de paix, peuvent fournir, au besoin, des soldats plus énergiques et plus résistants aussi aux misères de la guerre que ne le sont ces demi-barbares qui sortent d'une société pauvre et rude. Voilà qui dérange bien les systèmes de l'Antiquité, qui voulaient que, pour bien faire la guerre, il fût nécessaire de se nourrir de brouet noir. Je suis, du reste, comme vous, fort préoccupé du sort de la grande entreprise qui se poursuit devant Sébastopol, et profondément inquiet, je l'avoue, des suites qu'elle peut avoir. Ce que vous me dites de la manière de voir de*** [1] me frappe d'autant plus, que celui-ci est, dit-on, du très petit nombre des écrivains qui ne sont pas hostiles au gouvernement actuel, et que par conséquent il doit, mieux que moi, savoir ce qui se passe et quels sont les sentiments de ceux qui mènent les affaires. Moi, qui ne mène rien du tout, qui ne suis absolument rien, et surtout ne veux rien être, je juge de loin que la position est critique ; non seulement la position particulière, sur laquelle nous avons principalement les yeux en ce moment, mais l'ensemble des affaires. Je crains que nous ne marchions vers la guerre générale ; et la guerre générale peut aboutir au remaniement de toute l'Europe. Cependant, puisque cette guerre a été commencée, je ne saurais vouloir qu'on s'arrêtât avant d'avoir atteint son seul but légitime, qui est de délivrer l'Europe des périls que la Russie lui fait courir. Je crains que tout ce qui ne sera pas le rétablissement de la Pologne [2] ne soit en deçà de ce but. Vous voyez,

1. Il pourrait s'agir d'Augustin Thierry (1795-1856), le seul écrivain français auquel Mrs. Phillimore fît allusion dans sa lettre.

2. Depuis 1815, la Pologne était sous la domination russe ; de 1815 à 1830, comme royaume de Pologne sous tutelle russe en fait puis, après la révolte de 1830-1832, comme une province de l'Empire russe. Le traité de Paris du 30 mars 1856 qui mit fin à la guerre de Crimée ne concerna nullement la Pologne qui se souleva de nouveau en 1863-1864 et qui n'obtint — pour peu de temps — l'indépendance qu'en 1918.

Madame, comment l'entraînement des circonstances actuelles m'emporte à ne vous parler que politique. Mon seul but pourtant, en vous écrivant, était de vous remercier de votre aimable souvenir et de vous prier de croire que nous y avons été fort sensibles. Veuillez, je vous prie, me rappeler respectueusement à la mémoire de lady Elgin[1], si tant est qu'elle se souvienne encore de m'avoir rencontré, et agréez l'assurance de mon dévouement.

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 417-419.

89. À MRS. HARRIET GROTE

Compiègne, 7 janvier 1855

Si nous pouvions oublier, chère Madame Grote, que vous êtes une excellente amie, vous nous [le] rappelleriez toutes les semaines, en prenant la peine de nous envoyer quelques-uns de ces journaux anglais qui sont si précieux à recevoir dans notre solitude. Nous sommes, en vérité, profondément touchés de cette preuve persévérante d'amitié. Aucune ne pouvait nous être plus sensible en ce moment, et nous ne brisons pas la bande qui enveloppe un de ces journaux, sans penser avec reconnaissance à la personne qui s'est donné l'ennui de la placer. À Paris on trouve les journaux anglais partout, mais ici on ne pourrait se les procurer à aucun prix ; et cependant il n'y a qu'en les lisant qu'on peut se faire une idée de l'état des choses. Je vous ai déjà dit, je crois, que je m'étais abonné à un journal allemand[2]. Je l'ai choisi parmi ceux qui ne sont pas hostiles au gouvernement français, afin d'augmenter mes chances de le recevoir exactement. Mais il contient *des faits* et de temps à autre *quelques réflexions* ; et ce gouvernement qu'on admire tant en Angleterre aujourd'hui a une si grande horreur pour toute espèce de publicité, que cela suffit pour qu'il arrête une gazette allemande trois fois par semaine au moins. On n'ose pas agir ainsi avec aussi bons et aussi utiles amis que vous. C'est ce qui rend vos journaux d'un si grand intérêt. Si nous étions en guerre ou même en froid avec l'Angleterre, nous ignorerions ce qui se passe réellement dans le reste du monde aussi complètement que les habitants d'une île écartée de l'océan Pacifique.

1. Il s'agit de lady Mary Louisa Lambton (1819-1898), fille du premier comte de Durham. Lord Elgin (1811-1863) l'avait épousée en secondes noces en 1847.

2. Afin d'améliorer leur connaissance de la langue allemande en vue de recherches ultérieures, Tocqueville et Beaumont partagèrent un abonnement à la *Kölnische Zeitung* d'octobre 1853 à la fin 1854. Ce journal étant trop souvent saisi, Tocqueville s'abonna le 1er janvier 1855, pour son compte et celui de Beaumont, à l'*Allgemeine Zeitung*. Le 11 janvier 1855, Tocqueville écrivait à Beaumont : « Le journal est bien imprimé. Il contient beaucoup de matière et, quoiqu'il ne fasse pas connaître comme la *Kölnische* les passions de l'Allemagne libérale et révolutionnaire, d'une part il jette sur les vues de l'Autriche et de la Russie des vues curieuses. Il est resté, à ce que je crois, russe de cœur… » (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 261).

Comme je sais que vous vous intéressez véritablement à ce que je fais ici, je vous dirai sur-le-champ que l'application de *solitary confinement*[1] que je me suis imposée m'a bien réussi. J'ai retrouvé dans cette retraite absolue la trace de mes idées à moitié perdues au milieu de toutes les distractions et de tous les soucis dont ma vie était remplie depuis quelque temps. J'ai pu travailler sérieusement. J'ai peu fait, mais aussi bien, je pense, que je puis faire, et j'espère que l'œuvre ne sera pas trop indigne du sujet qui l'inspire.

Pour ne pas perdre cette bonne veine, je me suis déterminé à rester quinze ou vingt jours de plus que je ne l'avais prévu. Nous n'arriverons à Paris que le 1er février. Ma femme va mieux sans être guérie. Elle se sert de sa main, mais cette main droite ne vaut pas encore une bonne main gauche. Il lui faut s'y prendre à plusieurs fois pour écrire une page. C'est ce qui fait qu'elle ne vous a pas remercié du soin que vous avez de nous.

Elle dévore, autant que ses yeux peuvent le permettre, les correspondances de Crimée que contient le *Times*, et cette lecture l'attriste profondément et l'émeut[2]. J'espère que la peinture du dénuement et des souffrances de votre armée est un peu chargée, car il est vraiment impossible de croire qu'un pays aussi riche, aussi éclairé que l'Angleterre puisse si mal prévoir à l'avance les besoins d'une armée hasardée au loin et y si mal pourvoir. J'ai peine à croire que le ministère puisse tenir devant le cri de l'opinion publique, si la moitié des plaintes qu'on fait est fondée[3].

J'ai lu ce matin avec beaucoup de satisfaction dans *Le Moniteur* que l'Empereur autorisait Son Altesse le prince Napoléon à rentrer en France[4]. J'ose dire que dans tout l'empire, personne ne porte un intérêt

1. [...] *le régime cellulaire.*

2. Dans le *Times* du 1er janvier 1855, on trouve deux correspondances de Scutari, en Crimée, datées des 14 et 18 décembre 1854. Le correspondant, chargé de gérer les fonds charitables recueillis en Angleterre à l'intention des blessés et des malades, décrivait ses efforts pour améliorer leur condition ; il insistait sur l'utilité de la cuisine et de la blanchisserie établies par Florence Nightingale (1820-1910), et sur le peu de serviabilité manifestée par les autorités médicales officielles. Il faisait voir en outre le spectacle pitoyable des quatre à cinq mille malades, la plupart alités à la suite de blessures ou de maladies, telles que la dysenterie, la phtisie et le typhus. La conclusion était qu'il restait encore beaucoup à faire avant que le niveau des hôpitaux militaires anglais fût aussi élevé que celui des hôpitaux français.

3. Le premier éditorial du *Times* du 1er janvier 1855, faisant le bilan de 1854, remarquait que malgré la victoire des alliés à la bataille de l'Alma (du 20 septembre 1854) et à celle d'Inkerman (du 5 novembre), l'administration militaire anglaise était très peu efficace. Un second éditorial dénonçait les faveurs ministérielles, le népotisme, les liens de classe, de caste et de famille dans l'armée.

Quant à la durée du ministère anglais, Tocqueville voyait juste. Le ministère de lord Aberdeen, déjà ébranlé par la démission de lord John Russell le 23 janvier 1855, démissionna lui-même le 29 janvier à la suite de la décision d'établir une commission d'enquête sur la condition de l'armée et des services d'approvisionnement. Lord Palmerston forma son premier ministère en février 1855.

4. *Le Moniteur universel* du 6 janvier 1855 contenait la nouvelle suivante : « S.A.I. le prince Napoléon, malgré des souffrances, se préparait à quitter Constantinople pour retourner en Crimée, mais l'Empereur, informé par les médecins que l'état de sa santé ne lui permettait pas de continuer la campagne, lui a donné l'ordre de revenir en France. »

plus vif que moi à la vie de ce membre auguste de la famille impériale. Je mourais de peur que quelque boulet égaré ou la colique n'y mît fin. Je tiens beaucoup à vivre sous ses lois, et je compte sur lui pour rendre aux Français le goût de la liberté.

Nous commençons à avoir grand désir de recevoir de vos nouvelles, chère Madame Grote. Ne nous accorderez-vous pas bientôt ce plaisir ? À quelle époque comptez-vous venir à Paris, et combien de temps accorderez-vous à vos amis ?

Adieu, chère Madame Grote, pensez un peu à nous. Nous vous donnons le bon exemple, en nous occupant nous-mêmes souvent de vous, et en en parlant presque aussi souvent. Rappelez-nous bien particulièrement au souvenir de M. Grote et croyez à notre bien sincère attachement.

P.-S. Senior a-t-il persisté dans son projet de publication[1] ? Faites-lui mille amitiés quand même. Ne nous oubliez pas non plus auprès de Reeve quand vous le verrez. La pauvre petite Alice Lister a-t-elle succombé ? Parlez de moi, je vous prie, à sa mère et à M. Lewis, si vous les voyez.

Archives Tocqueville. Copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Lettre inédite.

Napoléon-Joseph-Charles-Paul Bonaparte (1822-1891) qui prit en 1847 le nom de Jérôme était le fils du frère cadet de Napoléon Ier. En 1845, il avait été expulsé de France à cause de son républicanisme ; sous la seconde République, il siégea à l'extrême gauche de l'Assemblée constituante et de la législative. Il se rallia pourtant à l'Empire, et un décret du 18 novembre 1852 le nomma héritier présomptif du trône après son père, à défaut d'héritier légitime de Napoléon III. Bien que *Le Moniteur universel* du 4 février 1855 fit allusion à la part glorieuse que le prince Napoléon Jérôme avait prise aux batailles de l'Alma et d'Inkerman, le *Times* du 21 novembre 1854 fit des allusions transparentes à la lâcheté de ce prince que Tocqueville appréciait peu (voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 434-435).

1. Reeve avait écrit à Tocqueville le 7 décembre 1854 que Senior avait envie de publier le compte rendu de ses conversations en omettant le nom de ses interlocuteurs (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 151). L'article anonyme parut dans la *North-British Review* de février 1855, T. XLIV, sous le titre :

1. Le Continent en 1854, Paris, 1854.

2. Memoranda made in Paris in the beginning of 1854, *Mss.*

Tout en blâmant le coup d'État du 2 décembre, Senior attribuait à l'Empereur un rang très élevé parmi les souverains qui avaient gouverné la France et surtout il approuvait la politique étrangère de l'Empereur, sauf l'expédition française à Rome, dont Louis Napoléon n'avait pas la responsabilité. L'auteur concluait que, les différents partis royalistes haïssant à la fois l'Angleterre et Napoléon III, il existait nécessairement une interdépendance entre le gouvernement impérial et l'alliance franco-anglaise. Pour la critique sévère qu'en fit Tocqueville le 28 mai 1855, devant Senior lui-même et à sa demande, voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 440-442.

90. À GEORGE CORNEWALL LEWIS

Compiègne, 1er février 1855

Mon cher Monsieur Lewis,

Quoique je sois en dehors de la politique et, dans ce moment, pour ainsi dire en dehors du monde, je ne puis m'empêcher de me préoccuper des affaires générales de l'Europe, et ce qui arrive aujourd'hui en Orient à l'occasion de notre double expédition de Crimée me cause un profond sentiment de douleur. Je parle surtout de ce qui regarde votre armée ; car la nôtre, quoique souffrant bien plus qu'on ne dit, me paraît sauve ; mais votre pauvre et brave armée est en grand péril. Je m'en afflige à cause de vous et aussi, je l'avoue, par une raison plus générale. La manière dont vous avez conduit la guerre en Crimée, tout en faisant honneur au peuple anglais, sera amèrement exploitée chez nous contre le gouvernement libre. Tandis que les circonstances semblent glorifier chez nous le pouvoir absolu, chez vous elles paraissent déconsidérer la liberté : double apparence qui n'est bonne ni pour nous ni pour vous-même, dont les institutions subiront peut-être, dans les esprits du moins, sinon dans les lois, un contrecoup plus rude que ne peut l'être la perte d'une armée[1]. Au fond, pourtant, il n'y a là que des apparences. Ce qui a donné à notre armée (indépendamment de l'aptitude particulière que possède notre peuple pour la guerre) les qualités solides qu'on lui voit, ce sont des circonstances ou étrangères, ou contraires au gouvernement absolu. La première est vingt-cinq ans de guerre continuelle en Afrique, ce qui nous a permis, remarquez bien cela, non seulement de nous aguerrir *en général*, mais d'apprendre *précisément* à lutter contre les difficultés que nous rencontrons maintenant en Orient. Lamoricière me disait un jour, sous la tente, en Algérie, un mot profond : « Savez-vous, me disait-il, quel est le problème à résoudre pour conquérir l'Afrique ? C'est de trouver le moyen d'y faire partout la soupe en tout temps[2]. » La seconde circonstance qui nous a préparés à cette épreuve, c'est la liberté même qui, entourant d'une immense publicité tout ce qui faisait cette armée d'Afrique, n'a pas permis qu'il s'y établît aucun abus, qu'il ne s'y

1. Tocqueville était sérieusement préoccupé des conséquences de la guerre de Crimée pour l'Angleterre et pour ses institutions. Le 26 janvier 1855, il écrivit à Circourt : « Ce qui me frappe… c'est à quel point cette guerre qui est faite aux trois quarts dans l'intérêt matériel des Anglais a eu pour effet jusqu'à présent de diminuer immensément leur puissance morale dans le monde. Leurs fautes en Crimée, l'impossibilité constatée où ils se trouvent de lever une grande armée ont donné de leur génie militaire et sur leur puissance militaire en général des notions que les dernières guerres de l'Empire et lord Wellington avaient effacées… Voilà des considérations chagrines dont je me donne la joie de faire part à mes amis d'Angleterre, toutes les fois que je leur écris » (*O.C.*, T. XVIII, p. 235-236). Voir aussi les lettres de Tocqueville à Reeve, du 30 novembre 1854 (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 147-149), à Senior du 22 janvier et des 15 et 23 février 1855 (*O.C.*, VI, vol. 2, p. 173-178), la conversation avec Senior du 2 mars 1855 (*ibid.*, p. 435-437).

2. Sur cette observation de Lamoricière à Tocqueville en 1841, voir *O.C.*, T. III, vol. 1, p. 232.

fît aucun passe-droit, et a maintenu dans son sein une ardeur et un zèle incomparables[1]. Pendant ce temps-là, chez vous, l'attention publique était absorbée par d'autres choses que par l'armée. Vous aviez pour ainsi dire oublié son existence ; il me semble, au moins quant à sa partie *administrative*, qui est peut-être, dans toute bonne armée, la principale. Malheureusement, je ne puis comprendre comment, au milieu de la guerre, vous pouvez changer tout à coup les vices de votre système. Vous n'avez pas chez vous, comme au commencement de la guerre de Sept Ans, M. Pitt, et en face de vous Louis XV. Croyez pourtant que si l'Angleterre ne se relève pas vite et glorieusement de ce choc, si elle reste sous le coup de la destruction de son armée, pour ne plus paraître grandement dans la lutte que par son argent et par ses vaisseaux, sa position dans le monde sera singulièrement diminuée et avec elle le renom de ses institutions[2].

Je me suis laissé entraîner à causer avec vous de choses dont je ne devrais pas me mêler. Je ne voulais qu'obtenir de vos nouvelles. Donnez-m'en, je vous prie. Vous avez tout le temps de me répondre[3] ici, car je n'irai me fixer à Paris qu'à la fin du mois. Rappelez-nous, Mme de Tocqueville et moi, de la manière la plus amicale au souvenir de lady Thereza, et agréez pour vous-même, mon cher Monsieur Lewis, l'assurance de ma sincère amitié.

P.-S. Où en êtes-vous de vos travaux ? où en est l'Histoire romaine[4] ?

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 363-365.

1. L'attitude de Tocqueville à l'égard de l'armée d'Afrique n'avait pas toujours été aussi favorable. Voir son *Travail sur l'Algérie*, d'octobre 1841 (*O.C.*, T. III, vol. 1, p. 235-236). On pourrait toutefois rapprocher cette description de 1855 de celle de Charles de Rémusat : « La France n'a jamais eu de meilleure armée que celle qu'elle avait alors. La création de cette armée est l'honneur du roi Louis-Philippe. Elle ne pouvait être comparée qu'à ces corps d'élite de nos armées républicaines si justement vantées par l'histoire. Elle était même plus instruite, mieux outillée, plus régulière et moins rude dans ses mœurs, enfin rompue à tous les travaux, à toutes les épreuves de la guerre par vingt ans d'apprentissage en Afrique qui nous avaient donné un corps d'officiers du premier ordre. » Charles de Rémusat, *Mémoires de ma vie, Fonds Rémusat*, ms, livre 114, p. 60-61 (Archives municipales de Toulouse).

2. Voir la même comparaison avec William Pitt (1708-1778) dans la lettre à Senior du 23 février 1855 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 178). Pitt, nommé secrétaire d'État en 1757, était responsable de la politique étrangère adoptée par l'Angleterre contre la France pendant la guerre de Sept Ans, à la fin de laquelle la France perdit ses colonies en Inde et au Canada. Les conseils de Tocqueville étaient opportuns : le 22 février, après la démission de Gladstone, Lewis devait devenir chancelier de l'Échiquier dans le premier ministère de Palmerston.

3. Le 11 février 1855, Lewis, qui venait d'être élu au siège qu'avait occupé son père à la Chambre des communes et rentrait à Londres, écrit à Tocqueville qu'il jugeait lui aussi la guerre de Crimée calamiteuse pour l'Angleterre. S'il voyait bien la nécessité de défendre la Porte ottomane, et de tenir le Danube avec l'aide de l'Autriche, il ne voulait pas de politique agressive et blâmait le gouvernement d'avoir cédé mollement à la demande populaire l'été précédent. Pour Lewis cependant, l'échec de l'expédition résultait plus de la folie de cette tentative que de la mauvaise gestion de l'administration militaire.

4. Lewis écrivait le 11 février qu'un volume de son histoire romaine était imprimé, ainsi que la moitié du second, et que l'ouvrage devait paraître à Pâques. Tocqueville dut écrire une lettre élogieuse au sujet de cet ouvrage puisque dans une lettre du 13 septembre 1855, Lewis l'en remercie. Voir aussi sur ce point la lettre de Tocqueville à Senior du 19 septembre 1855 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 186).

91. À MRS. HARRIET GROTE

Compiègne, 4 février 1855

C'est encore de Compiègne que je vous écris, chère Madame Grote. Nous avons grand-peine à nous arracher de ce séjour, quelque solitaire et même inconfortable qu'il soit sous bien des rapports. Nous y menons une vie tranquille et occupée, qui en dépit de la monotonie a du charme. Il se pourrait bien que nous attendissions encore deux ou trois semaines avant de nous fixer à Paris[1]. Mais je suis, d'ici là, obligé de faire deux petits voyages dans cette ville pour *affaires académiques*[2] ; peut-être d'ailleurs y reviendrons-nous plus tôt que je ne dis là. Nos projets ne sont pas encore absolument fixés. En tout cas, je vous prie de ne plus vous donner la peine de nous envoyer les journaux. Il ne serait pas sûr qu'ils nous parvinssent et une fois à Paris, nous n'en aurons pas besoin. Il n'y a pas de grand « café » qui ne possède le *Times*. Dans le trou où nous venons de passer trois mois, vos envois avaient au contraire un prix infini et quoique je vous aie remercié plusieurs fois, je veux le faire encore, tant cette attention de votre part nous a été agréable.

Depuis l'alliance avec l'Autriche[3], notre journal allemand a été traité avec une longanimité singulière. Il n'a été arrêté que huit fois le mois dernier, ce qui est un progrès considérable. Je voudrais en signaler un aussi grand dans ma facilité à comprendre l'allemand, mais ce serait en vérité, me vanter. Quand Talleyrand disait que la langue avait été donnée à l'homme pour cacher ses pensées, c'était une exagération[4]. C'est de la langue allemande que cela peut se dire proprement. Encore faut-il ajouter qu'elle cache si bien la pensée que celle-ci devient obscure pour celui même qui pense. Quand vous tombez dans les phrases interminables contournées, enchevêtrées de la prose allemande, ne vous

1. Voir pourtant la lettre de Tocqueville du 31 mars 1855 (n° 93).

2. Les élections de février à l'Académie des sciences morales et politiques et celle de mars à l'Académie française. Le 10 février, Odilon Barrot fut élu aux sciences morales par une majorité de 15 voix sur son concurrent Jean-Jacques Baude (1792-1862) (voir *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 264-266). Le même jour, l'Académie élisait comme associé étranger le professeur Christian August Brandis (1790-1867) que Tocqueville avait rencontré l'année précédente à Bonn. Le 22 mars, Tocqueville participa à l'élection à l'Académie du dramaturge François Ponsard (1814-1867) (voir *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 283-287).

3. Le 2 décembre 1854, une alliance fut signée entre l'Autriche, la France et l'Angleterre, qui acceptaient les quatre principes établis à la conférence de Vienne du 5 décembre 1853 : l'établissement d'une garantie européenne de la sécurité des principautés danubiennes ; la libre navigation des bouches du Danube ; la révision de la convention des Détroits de 1841 ; la garantie par les puissances occidentales des droits des chrétiens en Turquie. Les puissances se réservaient en outre le droit de faire d'autres demandes selon le résultat de la guerre.

4. Quoique ce dicton soit attribué ici à Talleyrand, on en trouve la formulation chez Molière, « La parole a été donnée à l'homme pour expliquer sa pensée » (*Le Mariage forcé*, scène 4), et chez Voltaire, « Ils [les hommes]... n'emploient les paroles que pour déguiser leurs pensées » (*Le Chapon et la Poularde. Dialogues*, T. I, *Œuvres complètes de Voltaire*, T. 49, Paris, 1826, p. 187-188. Voir aussi l'observation de Tocqueville à ce sujet dans les *Conversations* de Senior (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 350).

prend-il pas des envies de bâtonner l'écrivain ? Vous avez alors le caractère d'une grande douceur.

Pour parler de choses plus sérieuses, ou plutôt la seule chose sérieuse par excellence, je suis toujours péniblement préoccupé du sort de votre brave armée. Je m'y intéresse, et à cause d'elle et aussi, comme je le disais l'autre jour à Senior, pour l'honneur de vos institutions, qu'une administration si insuffisante et si inexpérimentée déconsidère, à la très grande joie de votre principal allié[1]. Si vous ne parvenez à réparer *promptement* le mal (et cela me paraît impossible), l'Angleterre et son gouvernement sortiront assurément fort diminués de la lutte, quel que soit le résultat matériel obtenu par la guerre et l'admirable courage des soldats. J'ai peine à croire que tout ceci n'exerce pas une influence considérable, qui peut être longue et qui a été fort peu prévue, sur la marche même de vos affaires intérieures. Je pense que cela pourrait bien vous pousser un peu plus vite que par le passé sur la pente très peu rapide (heureusement pour vous), qui vous conduit graduellement hors de l'aristocratie, du moins de ce qu'on comprenait autrefois par ce mot. Il est impossible que vous voyiez de si près quels sont les avantages immenses que présente un gouvernement centralisé un jour de guerre, et que vous soyez longtemps en contact avec une armée où chacun veut être officier et peut l'être, sans que cela ne porte de grandes conséquences. Votre armée ne peut manquer de subir, à la suite de ce qui se passe, une révolution, et une révolution dans l'armée ne peut guère rester dans l'armée seule. Vous êtes aujourd'hui le seul peuple sur la terre (excepté peut-être les Russes et encore moins que vous) qui n'ayez que des *gentlemen* pour officiers. Une armée commandée uniquement par des *gentlemen* n'est pas toujours, j'en conviens, l'armée qui entend le mieux la guerre. Elle sait souvent mieux se battre que vivre et se mouvoir avant la bataille et après. Nous l'avions bien éprouvé dans notre ancienne monarchie. Mais une armée commandée par des *gentlemen* a bien des mérites que les circonstances actuelles peuvent faire oublier. Le principal est qu'une telle armée empêche les révolutions, tandis que l'autre les fait ou les laisse faire.

Reeve me mandait l'autre jour que l'aristocratie n'avait jamais été plus forte en Angleterre, car jamais elle n'avait mieux payé de sa personne[2]. Ce n'est pas seulement par des services militaires qu'une aristocratie se conserve. S'il en était ainsi, la nôtre ne serait pas en pous-

1. Il s'agit de la lettre que Tocqueville écrivit le 15 février 1855 à Senior (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 175-177).

2. Reeve écrivait à Tocqueville le 7 décembre 1854 : « ... il a été donné à l'aristocratie anglaise de marcher avec les temps et même de les conduire. Rien de plus aristocratique que notre armée, et pourtant rien d'aussi national. Ce qu'elle vient de faire en Crimée, ce dévouement chevaleresque, cette inébranlable fermeté devant l'ennemi, cette ardeur qui fait valoir ses avantages de position au prix de son sang est un nouveau gage de sa force, et lui vaut une nouvelle existence greffée sur toutes les traditions du passé » (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 150-151).

sière comme elle l'est. Car, qui a jamais moins marchandé sa vie que les gentilshommes français de tous les temps, les moindres comme les principaux ? Mon grand-père et mon grand-oncle sont morts à la guerre ou des blessures qu'ils y avaient reçues. Leur père et leur grand-père avaient fait de même [1], et il n'y a pas une famille du voisinage qui ne pût en dire autant ; et cependant il ne reste pas trace de leur pouvoir. Le dernier canon qui garnissait le vieux manoir de Tourlaville, enfoncé à demi dans la terre, ne sert plus qu'à attacher les bestiaux, et le château lui-même est devenu une ferme [2]. Je conduirai là Reeve, la première fois qu'il viendra me voir, pour lui montrer comment tombe une aristocratie qui sait mourir, mais non gouverner. La vôtre a su jusqu'à présent l'un et l'autre. C'est pourquoi elle dure encore, quoique la température du siècle ne soit guère favorable aux plantes de cette espèce-là.

Voilà un long bavardage abominable qui vous prouvera du moins le plaisir que j'ai à causer avec vous.

Nous sommes ravis de l'espérance que vous nous donnez de nous venir voir au printemps.

Archives Tocqueville. Copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 282-285 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 282-285. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 289-292.

1. Par ordre chronologique, il s'agirait des ancêtres suivants :

a) du bisaïeul de Tocqueville, Guillaume Clérel, mort en 1715, sieur d'Auville, connu sous le nom de chevalier de Tocqueville, qui fut d'abord page de la Grande Écurie du roi. Après une longue carrière militaire il revint en Normandie comme capitaine de milice garde-côte, puis en 1714, lieutenant général ;

b) du trisaïseul de Tocqueville, Georges-Richard-Charles Clérel (1703-1755), fils unique, qui au moment de la mort de son père avait déjà fait ses preuves de noblesse pour entrer au nombre des pages de la Petite Écurie du roi ;

c) du grand-oncle de Tocqueville, Georges-René Clérel (1725-1759), comte de Tocqueville et seigneur d'Auville, qui, à l'instar de son père et de son grand-père, fit ses preuves de noblesse pour être admis en 1742 au nombre des pages du roi. Quatre ans plus tard, il obtint son brevet de capitaine de cavalerie d'une compagnie du régiment de Chabrillan. Gravement blessé à la bataille de Luttenberg, il mourut le lendemain (10 octobre) ;

d) du grand-père Tocqueville, Bernard-Bonaventure Clérel (1730-1776), comte de Tocqueville et seigneur d'Auville, qui, comme son frère aîné prit part à la bataille de Luttenberg en 1759. Réformé après la paix, il obtint le brevet de capitaine, puis de capitaine-aide-major au régiment de Berry. En 1765, on le nomma major du régiment de commissaire général de cavalerie. Il quitta le service du roi avant la fin de sa vie pour raisons de santé.

Voir Chanoine G.-A. Simon, *Histoire généalogique des Clérel seigneurs de Rampan, Tocqueville, Clouay, Lignerolles, Siey, Montfiquet, Sortosville, Montfarville, etc. Barons de Boisnormand et des Bottereaux. Comtes de Tocqueville (Normandie) 1066-1954*, Caen, 1954, p. 143-152.

2. En décrivant le château de Tourlaville d'une manière si précise, Tocqueville se rappelle vraisemblablement un dessin à la plume, *Vue du château de Tourlaville près Cherbourg, Manche*, signé E.T. 1833, qui se trouve au château de Tocqueville. Au second plan à droite, on distingue une femme, de la volaille et un cochon dans une sorte de basse-cour. Au premier plan, se trouvent deux canons ; un troisième objet enfoncé — peut-être un canon — se devine au centre.

92. À MRS. HARRIET GROTE

Compiègne, 21 février 1855

J'ai reçu hier, chère Madame Grote, un petit mot de vous dans une lettre de Senior [1]. Le texte et le commentaire ont été très bien venus, et je remercie les deux écrivains. J'avais reçu précédemment une autre lettre de vous et un numéro du *Spectator*[2], où j'avais trouvé la lettre à laquelle vous faites allusion. Il m'a paru que j'avais été traduit de main de maître, à ce point que je ne sais si je ne m'aimerais pas mieux dans ce vêtement anglais qu'avec mon habit à la française. Quant à la publication elle-même, j'avoue qu'elle m'a fait craindre qu'on n'en induisît que j'avais voulu critiquer la manière dont les dernières opérations militaires ont été conduites, ce qui serait fort inconvenant de la part d'un étranger qui, de plus, ignore le détail des faits[3]. Mon intention n'a point été de faire le procès aux derniers actes de votre aristocratie. J'exprimais seulement que dans les circonstances qui venaient de se produire, l'aristocratie, si elle voulait se maintenir, avait d'immenses efforts à faire, et qu'il ne fallait pas qu'elle se crût à l'abri par le courage individuel que ses membres avaient montré sur le champ de bataille. J'espère bien, du reste, que c'est ainsi que ceux qui auront remarqué ce petit fragment m'auront compris.

Je vois avec regret, d'après ce que vous me dites, que cette rude saison vous éprouve aussi. Je vous en dirai autant de ma femme ; elle est plus souffrante à mesure que le mauvais temps persévère. Sa main ne va [pas] plus mal, mais elle ressent plus de douleurs vagues. Vous comprenez que tant que nous conserverons une pareille température, je ne puis songer à quitter ce lieu-ci et aller faire ailleurs un nouvel établissement. Nous nous tenons cois près de notre feu, bien que le froid ait rendu moins confortable encore notre établissement. Nous avons découvert que la seule pièce que son exposition rende chaude et claire par le temps qu'il fait est le salon dont j'avais fait mon cabinet de travail. Nous nous y sommes donc retirés peu à peu comme des troupes assiégées finissent par se renfermer dans le donjon quand les fortifications du dehors ne sont plus tenables ; nous couchons, travaillons, quelquefois, quand le temps est le plus mauvais, mangeons là. Vous pouvez comprendre que nous commencions à être las d'une pareille vie. Je me console pourtant en imaginant que je fais d'utiles travaux. Quand je me sens en bon train, il me semble même que

1. Cette lettre manque.

2. Cette lettre manque également. *Le Spectator*, fondé le 5 juillet 1828, adoptait une politique libérale et prônait en particulier le libre-échange. Le numéro du samedi 10 mars 1855 (p.152) contenait une traduction de la partie relative à la guerre de Crimée de la lettre n° 91 de Tocqueville à Mrs. Grote. Cette lettre y est datée du 6 février alors que l'édition Beaumont et la copie manuscrite portent la date du 4. Beaumont signale que Mrs. Grote elle-même avait traduit la lettre et fait publier la traduction.

3. Voir aussi la réaction de Tocqueville à cette publication indue, dans sa lettre à Nassau Senior du 23 février 1855 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 177-178).

je mène le temps très agréablement. Mais notre appartement me paraît un *taudis* lorsque la verve me manque. Vous savez que l'homme qui compose est comme le joueur. A-t-il pour lui la chance ? Le jeu est la plus charmante de toutes les occupations de ce monde. La veine s'épuise : ce n'est plus que le pire des métiers que puisse faire un honnête homme. Il me semble que, dans ma jeunesse, j'entendais dire la même chose de l'amour, mais je ne permets plus de ces comparaisons-là.

Je vois que Senior s'arrête très sagement devant les frimas, et que j'aurai le temps de m'établir à Paris avant qu'il y arrive[1]. Je me réjouis de le voir malgré ses crimes dont je ne connais pas encore l'étendue car je n'ai pu jusqu'ici me procurer son article[2]. Un de mes amis me le garde à Paris ; et donc, chère Madame Grote, quand viendrez-vous de ce côté-ci du détroit ? Je n'ai pas besoin de vous dire combien d'avance j'attache de prix aux bonnes et longues conversations que nous aurons ensemble. J'espère que Reeve ne m'en veut pas de l'avoir pris pour l'interlocuteur l'autre fois ? Je croyais que le débat ne devait avoir lieu qu'en votre présence.

Adieu, chère Madame Grote, ma femme veut que je vous envoie pour elle mille amitiés. Croyez à notre bien sincère attachement.

Archives Tocqueville. Copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In*, T. II. p. 285-287 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 285-287. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 294-295[3].

93. À MRS. HARRIET GROTE

Compiègne, 31 mars 1855

J'avoue, chère Madame Grote, que vous devez nous trouver de très curieux personnages. L'historique que vous faites de tous les changements qui se sont produits dans nos projets depuis trois mois n'est que trop véridique[4]. Je vous prie d'abord de croire que nous ne varions pas si aisément dans nos amitiés. Quant[5] à nos projets, voici ce qui les a fait si souvent changer. Nous les changeons parce que nous étions toujours trompés dans les espérances que nous donnait la santé de ma femme.

1. Senior, sa femme et sa fille arrivèrent à Paris le 1er mars, et Tocqueville leur rendit visite à Paris les 2 et 3 mars. Ils quittèrent Paris le 4 mars pour l'Algérie et furent de retour à Paris le 18 mai.

2. Sur ces indiscrétions de Senior que redoutait Tocqueville, voir la lettre du 8 mars 1855 à Beaumont (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 278-281).

3. Dans cette édition la lettre est datée par erreur de 1850.

4. Mrs. Grote avait dû faire cet historique dans une lettre qui manque. Les Tocqueville s'étaient installés le 6 novembre dans une petite maison à Compiègne. Le 5 février, Tocqueville écrivait à Beaumont que le départ de Compiègne était prévu pour le 1er mars (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 264) ; le 8 mars, Tocqueville mentionnait le 20 du mois (*ibid.*, p. 281) et le 19 mars, il ne pensait plus partir avant la fin du mois (*ibid.*, p. 282).

5. Dans la copie manuscrite, toute cette partie de la lettre est barrée jusqu'à la fin du paragraphe.

Vous comprenez qu'il y a bien peu d'agrément à attendre à Paris, quand on y arrive souffrant et obligé de vivre à part : première cause d'hésitation. Nous n'avons plus de logement dans cette ville, sinon une espèce de garde-meuble, où nous avons laissé nos meubles. Notre première affaire sera donc, en arrivant, de trouver une maison habitable et de nous y installer : second embarras. On ne s'acquitte passablement d'un pareil soin que quand on est bien portant. *Nous attendons donc toujours la santé* pour nous mettre en route. Elle avait toujours l'air d'être sur le point de venir et ne tenait pas. Aujourd'hui encore elle est loin d'être complètement assise. Nous ne pouvons pourtant rester plus longtemps ici. Nous partons donc décidément mardi prochain 3 avril[1].

Vous nous faites espérer que nous vous verrons dans le commencement de ce même mois. C'est là une bien bonne nouvelle que nous avons reçue avec grande joie. Je me fais d'avance, pour mon compte, un grand plaisir de causer avec vous de toutes choses. Peut-être la paix sera-t-elle faite quand nous nous reverrons[2]. Si elle a lieu en effet, ce sera un nouvel exemple de la façon imprévue dont tournent souvent les affaires humaines ; et comme on sort parfois des grandes entreprises par un autre bout que celui qu'on avait imaginé en y entrant. On voulait abattre la Russie, et j'ai peine à croire que, quelles que soient les stipulations du traité, elle ne sorte pas de la lutte en laissant d'elle l'idée d'une puissance plus formidable encore qu'on ne l'avait imaginée. La nation qu'on supposait devoir le plus gagner dans le conflit, qui est l'Angleterre, s'en retirera assez fortement atteinte. Et il se pourrait faire que le seul peuple qui en retirât de grands fruits fût l'Autriche, à laquelle personne ne pensait, et qui n'a pas tiré l'épée. Voilà de quoi donner de la modestie à tous ceux qui se mêlent de politique, soit pour agir, soit pour écrire et parler.

Senior que j'avais vu à son passage à Paris à ma grande satisfaction vient de m'écrire d'Alger[3]. Il me paraît enchanté du pays. Mais qu'y faire ? Il doute que l'on puisse y trouver *the materials for a readable journal*[4]. Ne

1. Tocqueville et sa femme quittèrent en effet Compiègne le 3 avril pour s'installer à Paris, n° 37, rue de Fleurus.

2. Quoique le siège de Sébastopol, commencé le 17 octobre 1854, fût loin encore de réussir, la possibilité d'une paix sembla s'accroître avec le départ du ministre des Affaires étrangères, Drouyn de Lhuys, pour Vienne où, de concert avec lord John Russell, il essaya de faire entrer l'Autriche dans l'alliance qui existait déjà entre la France et l'Angleterre, pour en faire une alliance tripartite. Cette initiative échoua et à son retour le 3 mai Drouyn fut remplacé par Walewski (1810-1868).

3. Cette lettre de Senior, du 23 mars, est perdue.

4. [...] *de la matière pour un journal agréable à lire.*

Le 1er avril, Tocqueville répondait à la lettre de Senior : « Ce que vous me dites du peu de ressources que présente Alger pour la conversation proprement dite ne m'étonne pas ; mais ce qui me surprend, c'est que vous n'ayez pas encore trouvé un certain nombre de personnes en état de répondre aux questions que vous pourriez leur adresser sur le pays, si votre but est en effet de connaître ce que nous y faisons et quelles sont les chances de notre domination... Pour tout ce qui regarde nos rapports avec les indigènes, les mœurs et les habitudes si singulières de la société arabe et kabyle, la manière dont nous les gouvernons, la façon dont nous les resserrons : toutes questions qui, ce me semble, doivent avoir plus d'intérêt pour un Anglais que pour tous autres hommes... les officiers des bureaux arabes soit à Alger, soit surtout au milieu des tribus peuvent seuls donner des renseignements très précis et très authentiques. Si vous ne pouvez courir un peu le pays, vous saurez très mal l'Afrique » (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 179-180). Voir aussi la critique que faisait Tocqueville le 26 mai 1855 du journal de Senior sur l'Algérie, *ibid.*, p. 439-440.

reconnaissez-vous par ce mot notre excellent ami ? Je le plaindrais davantage s'il n'improvisait pas les conversations qu'on a avec lui. Je n'ai pas lu l'article où il a commis ce péché[1] et il est encore très peu connu en France. Vous comprenez que je ne l'y[2] [...] mais j'espère que ce ne sera rien.

Rappelez-moi à tous les vôtres et ensuite à tous nos autres amis, et croyez à ma sincère amitié.

P. S. : Si vous êtes encore à Bowood quand vous recevrez cette lettre, veuillez me rappeler au souvenir de lord Lansdowne[3].

Archives Tocqueville. D'après une copie manuscrite de Gustave de Beaumont.

94. À MRS. HARRIET GROTE

Paris, ce 17 mai 1855

J'ai été très fâché, chère Madame Grote, de n'avoir pu aller vous serrer la main avant votre départ. Je n'avais pas l'idée qu'il fût si proche. Dans la dernière entrevue que nous avions eue ensemble, vous n'aviez rien dit qui pût me faire penser que vous alliez partir. C'était vendredi dernier, je crois. Samedi l'Académie m'empêchait de me rendre chez vous à l'heure où l'on vous trouve[4]. L'affreux temps de dimanche m'a retenu toute la journée à la maison et comme je me mettais en route lundi matin pour vous aller trouver, votre lettre nous a surpris bien désagréablement en nous apprenant que vous aviez déjà quitté Paris[5]. J'espère, du moins, que vous avez fait bon voyage. Le temps froid et humide qu'il ne cesse de faire me donne lieu de craindre que ce voyage n'ait été pas très agréable ni même très sain pour vous. J'espère que vous ne tarderez point trop à me donner de vos nouvelles.

Vous voilà installée dans le royaume de M. Bunsen[6]. Veuillez je vous prie me rappeler particulièrement au souvenir de celui-ci et le remercier de l'accueil si aimable qu'il m'a fait pour l'amour de vous. J'ai trop peu joui de sa conversation. C'est là un des regrets que je rapporte de ma course en Allemagne.

Rien de nouveau ici, que je sache. L'inquiétude et l'incertitude y sont toujours très grandes. Toutes les lettres qu'on reçoit de Crimée attristent.

1. L'article de Senior publié dans le *North British Review* de février 1855.
2. Les pages 4 et 5 de la copie manuscrite manquent.
3. Voir lettre 4, p. 44, n. 1.
4. Il s'agit du vendredi 11 et du samedi 12 mai. Les affaires académiques préoccupaient fort Tocqueville à cette époque, à cause des remous provoqués par le décret du 14 avril 1855 (voir *infra*, p. 188, n. 5). Il assista à bon nombre de réunions concernant cette affaire : à la séance de l'Académie française du 24 avril, à une réunion officieuse du 26 chez Mignet (1796-1884) ; aux séances de l'Académie des Sciences morales et politiques des samedis 28 avril, 5 et 12 mai (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 306-308, 310-312, et G. Massa-Gille (éd.), *Journal d'Hippolyte Fortoul*, 2 vol., Genève, 1979, 1989, T. I, p. 179).
5. Cette lettre manque.
6. Sur Bunsen, voir lettre 80, p. 163, n. 3.

Le ton continue à être très ferme, mais en même temps de plus en plus mélancolique. Il est évident que l'armée est décidée à faire son devoir jusqu'au bout, mais qu'elle n'espère guère de succès et que son avenir lui paraît fort sombre. On sait que le commandement manquera pour diriger l'ensemble des opérations et l'on répète ce mot célèbre du premier Napoléon : « Un mauvais général pourvu d'un commandement unique et incontesté est moins dangereux que deux bons généraux qui partagent la direction de la guerre [1]. » Je suis bien curieux de savoir ce que votre hôte pense de l'Allemagne et de l'attitude finale qu'elle doit prendre [2]. Avant-hier à l'ouverture de l'exposition on a parlé, comme vous avez vu, du temple de la paix et de la concorde [3] à laquelle [4] on convie tous les peuples, ce qui fait croire généralement à la guerre générale.

Hier le bureau de l'Académie française a porté à l'Empereur la réclamation que vous savez [5]. Celui-ci a été, dit-on, fort gracieux et a laissé

1. Ce fut lord Raglan (1788-1855), commandant des troupes anglaises, qui proposa une expédition au détroit de Kertch, afin d'empêcher les Russes de s'approvisionner par la mer d'Azov. Le 3 mai 1855, un corps expéditionnaire franco-anglais s'embarqua. Le lendemain, Canrobert qui commandait l'armée française de Crimée reçut un télégramme de Napoléon III, exigeant le retour de l'amiral Bruat et des forces françaises. Raglan aurait préféré ne pas retirer ses propres forces, mais ni l'amiral Lyons (1790-1858) ni le général sir George Brown (1790-1865) ne crurent pouvoir continuer, une fois privés du concours de leur allié. Il est clair que Tocqueville visait l'intervention de l'Empereur auprès de Canrobert lorsqu'il fit allusion au danger du commandement divisé. Le 19 mai 1855, Canrobert fut remplacé par Pélissier (1794-1864). Celui-ci accepta la nécessité de l'expédition à Kertch, qui fut une réussite complète. Les batteries russes furent détruites, et, après avoir passé le détroit, l'escadre franco-anglaise fit couler au moins 200 ravitailleurs russes. Le succès de l'expédition fut terni pourtant par le pillage et la violence qui eurent lieu par la suite.

2. Bunsen ne semble pas avoir écrit de lettre à Tocqueville en 1855.

3. Pour le compte rendu de l'ouverture de l'Exposition universelle de l'industrie et des beaux-arts, le 15 mai 1855 au palais de l'Industrie, voir *Le Moniteur universel* du 16 mai. Tocqueville fait allusion aux paroles de Napoléon III : « J'ouvre avec bonheur ce temple de la paix qui convie tous les peuples à la concorde. »

4. *Sic.*

5. Les rapports entre le second Empire et l'Institut étaient alors tendus du fait de l'élection à l'Académie de nouveaux membres connus pour leur opposition au régime, tels que Berryer en 1852, Mgr Dupanloup (1802-1878) et Silvestre de Sacy (1801-1879) en 1854, Odilon Barrot à l'Académie des Sciences morales et politiques le 10 février 1855. Le comble fut atteint lorsque le 22 février 1855, Berryer prononça un discours de réception très hostile au régime et, de surcroît, écrivit une lettre à Napoléon III afin de se faire dispenser de la visite d'usage que les nouveaux académiciens devaient faire auprès du chef de l'État (voir Fortoul, *op. cit.*, t. I, p. 106-108). Pour Hippolyte Fortoul (1811-1856), ministre de l'Instruction publique et des Cultes depuis le 3 décembre 1851, cette activité frondeuse était inadmissible. Un décret du 14 avril 1855 attribua au ministre de l'Instruction publique et des Cultes le pouvoir de déterminer les dates et les dispositions des séances publiques des cinq académies, et de nommer les fonctionnaires de l'Institut. Le décret ajoutait en outre une nouvelle section à l'Académie des Sciences morales et politiques intitulée *Politique, administration et finances* et, au lieu de procéder aux élections, nommait les dix académiciens pour la remplir. Le jugement des prix était remis à des académiciens nommés par le ministre assistés d'officiers de l'Institut. Toutes les académies rédigèrent des protestations contre les mesures de Fortoul. L'Académie française demanda une audience particulière à l'Empereur, qui reçut le 16 mai le duc de Noailles (1802-1885), président de l'Académie, accompagné de son bureau. D'après le procès-verbal, Napoléon III, auquel on remit le mémoire de réclamation auquel Tocqueville fait allusion, écouta les représentations qu'on lui fit « avec une bienveillance marquée » (Académie française, *Procès-verbaux. Année 1851 - 2 janvier 1851 au 27 décembre 1855*, p. 514-418). Napoléon III, dont la volonté de discipliner les académies n'avait jamais égalé celle de son ministre, demanda à Fortoul de rédiger un rapport daté du 23 juin 1855, par lequel on revenait sur les modalités de jugement des prix et d'organisation des séances prévues par le décret d'avril. La nomination des fonctionnaires de l'Institut par le ministre fut modifiée deux ans plus tard dans le sens désiré par l'Académie. La section de l'Académie des Sciences morales et politiques créée par Fortoul fut supprimée en 1866, et les dix académiciens nommés en vertu de son décret furent répartis dans les autres sections.

entendre qu'il modifierait profondément le décret. C'est la première fois qu'on discute un de ses ordres et le résultat que la discussion a eu n'est pas de nature à lui donner le goût des assemblées délibérantes[1].

Je vous écris tout ceci du fond de la chambre où me retient un gros rhume que j'ai eu la maladresse de gagner. Je n'en dirai vous[2] pas plus long cette fois. Croyez à tous les sentiments de bien sincère et vive amitié.

T.C.L.C. Houghton Collection, 10 171. Lettre inédite.

95. À SIR GEORGE CORNEWALL LEWIS

Tocqueville, 18 novembre 1855

Je me reproche de ne vous avoir encore écrit depuis si longtemps que j'ai reçu votre lettre, cher Monsieur Lewis. (Permettez-moi de continuer à vous appeler ainsi, votre nouveau titre[3] n'ayant pas de nom dans la langue française.)

La principale raison de ce retard a été le désir de répondre avec une suffisante exactitude à la question que vous me faites relativement à notre administration[4]. Je sais que dans la position que vous occupez[5] on ne saurait se contenter d'à peu près, et vous n'ignorez pas que rien n'est plus difficile que de pouvoir parler avec précision même de la chose qui se passe tous les jours sous les yeux. J'ai été obligé de faire une sorte d'enquête auprès des hommes engagés dans les différentes branches du service public. Je suis parvenu à apprendre ainsi ce que je désirais savoir, mais cela m'a pris un peu de temps. Si vous avez le désir d'aborder le détail dans lequel je suis entré moi-même et d'apprendre quels sont les examens qu'il faut subir pour suivre telle ou telle carrière, je pourrais

1. On trouve des sentiments identiques et un langage assez semblable dans la lettre que Tocqueville écrivit à la même date à Beaumont (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 314).

2. *Sic.*

3. Lewis devint baronnet à la mort de son père Thomas Frankland Lewis, ce qui fit précéder son nom du titre *sir*. À la mort de son père, le 8 mars 1855, il fut également élu député des bourgs de Radnorshire qu'il devait représenter jusqu'à sa mort en 1863 (voir lettre 90, p. 180, n. 3).

4. Le 13 septembre 1855, Lewis avait écrit à Tocqueville pour lui demander des renseignements sur l'enseignement en France. Il expliquait à Tocqueville que les souffrances de l'armée en Crimée, qu'on attribuait à une mauvaise administration, avaient suscité en Angleterre un mouvement populaire en faveur d'une réforme administrative. L'un des projets les plus populaires consistait à distribuer les fonctions publiques de second ordre aux candidats qui se distingueraient à un concours littéraire. Pendant la dernière session, Lewis s'était opposé à ce projet, car il avait cru que ce système ne se pratiquait nulle part. Après avoir lu dans le *Times* une lettre sur l'introduction récente d'un tel système en France, il écrivit à lord Cowley (1804-1884), ambassadeur anglais à Paris, afin d'obtenir plus de renseignements. On lui répondit qu'en France on nommait selon ce principe à bon nombre de places surtout pour des postes militaires. Lewis désirait donc savoir si ce système se pratiquait vraiment sur une grande échelle.

5. Lewis avait été nommé chancelier de l'Échiquier en février 1855, à la suite de la démission de Gladstone.

très aisément vous en envoyer le tableau. Mais je ne veux pas charger cette lettre sans nécessité de petits faits particuliers qui vous sont indifférents peut-être ; je me borne à vous donner le résumé de mes observations. Le voici :

1°. Vous connaissez sans nul doute notre système d'instruction publique. À la fin du cours d'études littéraires, se trouve un examen qu'on nomme l'examen du baccalauréat ès lettres. Cet examen, qui n'était guère qu'une pure forme dans ma jeunesse, est devenu une épreuve très sérieuse[1]. Au bout du cours d'études scientifiques, il y en a un autre qu'on nomme examen du baccalauréat ès sciences. Quand on a réussi dans le premier examen, on obtient un diplôme de bachelier ès lettres, et dans l'autre, ès sciences.

Aujourd'hui on exige de ceux qui se présentent pour entrer dans presque toutes les carrières publiques[2], de produire l'un de ces diplômes, surtout le premier[3]. C'est la condition première qu'on impose. On ne peut entrer dans les écoles militaires sans être bachelier ès sciences ; et quoique pour l'admission dans ces écoles le diplôme de bachelier ès lettres ne soit pas exigé, il est fort sage de s'en pourvoir, parce que, en cas d'insuccès des épreuves pour devenir officier, on risque de n'être admissible à aucun emploi civil si on n'a pas le diplôme de bachelier ès lettres. Ce diplôme est exigé pour la plupart des carrières civiles. Or, l'examen de bachelier ès lettres est purement littéraire ; l'examen de bachelier ès sciences ne porte que sur la partie théorique et générale des sciences. On peut donc dire qu'en France, pour devenir fonctionnaire public, il faut prouver qu'on sait non pas précisément ce qui est nécessaire pour mener les affaires dont on va être chargé, mais le latin, l'histoire, la géographie, la géométrie…

1. Sur les études de Tocqueville lui-même, voir A. Jardin, *op. cit.*, p. 60-61. Un arrêté ministériel du 9 février 1830 ajouta à l'examen oral une épreuve écrite soit de composition française, soit de traduction d'un morceau tiré d'un auteur classique. Cette épreuve, que l'on manqua souvent de faire passer, fut remplacée le 14 juillet 1840 par la version latine. En même temps, l'examen oral fut divisé en deux parties : explication de texte, puis interrogation sur le contenu du programme.

2. Dès la création de l'université impériale, l'obtention du baccalauréat fut exigée avant d'être autorisé à préparer la licence, et le doctorat, le cas échéant. L'ordonnance royale du 17 février 1815 (art. 30) régla la collation des diplômes « exigés ou à exiger pour les diverses fonctions et professions ecclésiastiques, politiques et civiles ». Le statut du 13 septembre 1820 alla plus loin, et fit du baccalauréat une garantie de la capacité des jeunes gens qui se préparaient à faire carrière soit dans les professions libérales, soit dans le service de l'État.

3. Au moment où Tocqueville écrivit à Lewis, les études secondaires étaient sous la responsabilité d'Hippolyte Fortoul, qui avait fait la première grande tentative pour remédier au caractère purement littéraire de l'enseignement. Le décret du 10 avril 1852 avait introduit une « bifurcation », l'élève devant choisir après la quatrième entre le programme du baccalauréat ès-lettres et celui du baccalauréat ès-sciences. En troisième et seconde, quelques-unes des matières (français, langues modernes, histoire, géographie, et le latin en partie) étaient cependant dispensées en commun et les deux sections se réunissaient pour l'année terminale que l'on appelait *logique*.

Vous savez que ces examens sont passés devant un jury composé de professeurs des facultés des lettres et des sciences, dont c'est une des plus habituelles et plus importantes fonctions. Un jeune homme qui, en France, n'est pas bachelier ès lettres au moins est censé n'avoir pas eu une éducation complète. J'ai dit que l'un de ces examens est exigé dans presque toutes les carrières publiques. Il y en a, en effet, encore quelques-unes où on ne l'exige pas ; mais c'est le petit nombre ; et la tendance est de le demander sans exception pour tout ce qui n'est pas agent d'un ordre tout à fait inférieur. Ainsi on l'exige pour les écoles militaires, pour le clergé quand il veut enseigner, pour la magistrature ; on le demande pour entrer dans l'administration centrale des finances, dans celle de l'enregistrement et des domaines ; on ne l'exige pas encore dans celle des douanes et des contributions indirectes ; mais cela va, je crois, avoir lieu sous peu[1]. On le demande pour entrer dans la diplomatie et, je crois, pour être admis comme commis à l'administration de l'intérieur.

2°. Indépendamment de cette condition du diplôme, et dans les carrières mêmes où il n'est pas exigé, le candidat est obligé de subir un examen et souvent plusieurs avant d'être reçu. Ces examens sont, en général, passés devant un jury composé de fonctionnaires supérieurs de l'administration dans laquelle on veut entrer.

Ces examens, et surtout le premier quand il doit y en avoir plusieurs, portent en partie sur des connaissances générales qui prouvent l'éducation qu'on a reçue plutôt que l'aptitude à certaines fonctions, et qui rentrent par là dans la catégorie des examens littéraires. Je prendrai pour exemple ce qui se passe pour l'administration centrale des finances.

Il y a d'abord un examen dans lequel on vous fait copier ou écrire sous la dictée ; on fait rédiger une lettre, et résoudre des problèmes d'arithmétique.

Quand on veut monter plus haut et concourir pour le grade de sous-inspecteur des finances, il y a un autre examen à passer dans lequel on vous fait faire une composition sur l'économie publique et l'administration en général, sur la comptabilité publique, etc.

1. Depuis 1851, on avait réuni l'administration des impôts indirects et la régie des douanes pour former la direction générale des douanes et des contributions indirectes ; l'initiation au travail de bureau se faisait par le moyen du surnumérariat pour lequel il y eut un concours d'entrée. Le candidat devait démontrer devant un comité spécial qu'il avait la capacité et l'instruction requises. En même temps, il devait fournir un certificat de moralité ainsi que la preuve que sa famille accepterait de lui donner une aide financière pendant la durée de son surnumérariat. Si le candidat était bachelier, une copie certifiée du diplôme était annexée au procès-verbal du résultat de l'examen, mais il ne semble pas que du temps de Tocqueville ce diplôme ait été exigé (voir T. Duverger, *La Douane française*, Paris, 1858).

Vous voyez que ce second examen, tout en portant sur des connaissances générales, se rapproche déjà du métier particulier qu'on veut suivre.

Deux ans après, arrive un troisième examen qui ne porte que sur les détails du métier.

On n'est apte à devenir sous-inspecteur qu'après avoir subi heureusement tous ces examens. Le ministre n'est cependant pas rigoureusement obligé de vous admettre ; mais il ne peut guère alors s'en dispenser, et vous avez réellement pris pied dans l'administration.

Il y a en outre des conditions d'âge, et pour plusieurs carrières des conditions de revenus dont je ne vous parle pas. Dans un assez grand nombre il faut avoir suivi son cours de droit et avoir passé avec succès l'examen qu'on nomme la licence.

Voilà en gros, mon cher M. Lewis, ce que j'ai à vous dire. Je répète que si de plus amples détails vous paraissaient utiles, je vous les fournirais aisément.

Il est évident pour moi que tous les examens ont été placés successivement à l'entrée de toutes les carrières, moins encore pour obtenir la garantie de bons choix, que pour opposer des obstacles à la multitude innombrable de postulants qui se présente. Ce sont comme les fortifications qu'on élève autour d'une place pour empêcher qu'on ne puisse la prendre d'assaut. Toutes ces règles ont leur raison d'être dans notre état social et politique. Dans un pays où le nombre des places données par le gouvernement est presque sans bornes ; où un quart des hommes appartenant aux classes supérieures, et les deux tiers au moins des jeunes gens appartenant aux classes moyennes veulent devenir fonctionnaires publics et agents du gouvernement central, de pareilles règles sont indispensables. Doivent-elles être imitées dans un pays constitué d'une autre manière ? J'avoue que j'en doute fort. Le résultat de tous les examens accumulés les uns sur les autres me paraît plutôt être de former une *moyenne* de fonctionnaires d'une capacité médiocre, que de donner naissance à des administrateurs *éminents*. On perfectionne ainsi le *métier* plutôt que l'art du gouvernement. Il ne vous échappe pas que presque tout notre système repose sur le diplôme de bachelier ès lettres. Ce diplôme crée pour toute la jeunesse l'obligation d'apprendre une multitude de choses *imparfaitement*, les *mêmes* pour tous. Je crois que rien ne saurait être plus contraire à la vigueur, à la puissance et à l'originalité de l'esprit. En résumé, je suis si convaincu que la bureaucratie, la centralisation administrative et toutes les mœurs et toutes les habitudes qu'elle a créées sont presque incompatibles avec la liberté politique, que je tremble, je le confesse, quand je vois un peuple libre vouloir transporter chez lui une partie de nos lois. Tout se tient dans la constitution d'un peuple. Vous le savez mieux que moi ; et il y a toujours à craindre, en important un perfectionnement, d'apporter avec lui les vices du système

auquel on emprunte[1]. Mais je m'aperçois que je parle ici de ce qui ne me regarde point. Pardonnez-le-moi. Je ne suis pas anglais, mais je suis homme ; et cela me donne une sorte de droit à m'occuper de l'Angleterre, dont le sort exerce tant d'influence sur celui du genre humain.

Je vois avec plaisir que lady Thereza, à laquelle j'ai eu l'honneur d'écrire il y a environ trois mois, a bien voulu vous dire tout le plaisir et l'instruction que j'avais rencontrés dans la lecture de votre ouvrage sur l'histoire primitive de Rome[2]. Je n'avais pas lu depuis longtemps un livre qui m'intéressât autant, et il me ferait regretter que vous ayez perdu les loisirs qui vous permettaient d'écrire de si bons livres, si vous ne faisiez un si utile usage de votre temps dans la place que vous occupez. Je suis obligé de souhaiter, dans l'intérêt général, qu'on ne vous rende pas de longtemps la faculté de vous occuper des Grecs et des Romains.

Je vous remercie de me parler comme vous le faites dans votre lettre[3] de mon travail actuel. Je crois pouvoir publier un volume cet hiver. Je ne vous en dirai rien de plus sur ce sujet ; car je commence à être honteux de parler si longtemps et si souvent à mes amis d'une œuvre dont il n'y aura peut-être rien à dire quand elle aura paru. Je suis, d'ailleurs, un peu fatigué moi-même. Il n'y a que les œuvres qui se font facilement et vite qui donnent les véritables plaisirs de la composition ; plaisirs vifs, sans doute, quand on les ressent : mais trop rares, comme tous les plaisirs vifs.

Quoique les nouvelles que j'ai reçues par vous et par M. Grote de Mlle Alice soient rassurantes[4], je vois avec regret que la santé de cette enfant ne se fortifie pas autant que je le désirerais pour la tranquillité de lady Thereza. Veuillez nous rappeler bien particulièrement au souvenir de celle-ci, et croire à tous mes sentiments de haute estime et de sincère amitié.

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 375-381.

1. Le 23 janvier 1856, Lewis répondit à Tocqueville pour le remercier de ces renseignements. Sa réaction au système que Tocqueville lui avait décrit était plutôt favorable : « À mon avis, le système de concours, tel qu'il se pratique en France actuellement, ne peut manquer d'accroître l'efficacité du corps administratif, et ce qui accroît l'efficacité de chaque individu devra diminuer le nombre de personnes embauchées » (Archives Tocqueville). L'Angleterre devait adopter elle aussi le système des concours. En 1853, le rapport Northcote-Trevelyan, publié en 1854, proposait de choisir les fonctionnaires nationaux supérieurs par un examen littéraire sur les matières étudiées à l'université. À la suite de ce rapport, on nomma en 1855 une commission composée de trois membres, chargée du recrutement dans la fonction publique (*Civil Service Commission*), mais il n'y eut de véritable concours qu'à partir de 1860. (Voir R.A. Chapman et J. R. Greenaway, *The Dynamics of Administrative Reform*, Londres, 1980.)

2. Voir *supra*, lettre 86, p. 172, n. 2 et lettre 90, p. 180, n. 4.

3. Dans sa lettre du 13 septembre 1855, Lewis demandait à Tocqueville de le tenir au courant du progrès de *L'Ancien Régime*. Il était persuadé de l'influence que cet ouvrage exercerait sur l'opinion.

4. Dans les lettres à Tocqueville de lady Thereza — 19 mars — et de Lewis lui-même — du 13 septembre 1855 — il avait été question de la santé meilleure d'Alice Lister.

96. À RICHARD MONCKTON MILNES

Ce lundi [24 mars 1856]

Pouvez-vous, cher Milnes[1], venir dîner dimanche ou lundi chez nous puisque vous êtes invité pour samedi ? Faites-nous-le dire avant midi demain.

Nous serons, du reste, d'ici là le soir chez nous excepté demain mardi et jeudi prochain.

Merci de ce que vous m'avez envoyé, ce que je ne connaissais pas en allant chez vous ce matin. La prose et les vers m'ont fort intéressé[2].

Mille amitiés

A. DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25 204. Lettre inédite.

97. À RICHARD MONCKTON MILNES

Ce mercredi [26 mars 1856]

Nous avons été désespérés, ma femme et moi, hier au soir, cher Milnes, en trouvant votre carte et en apprenant que vous étiez venu deux fois. Je tiens à vous dire que nous n'étions pas dans notre tort. Vous y verrez que je vous ai écrit, si vous l'avez encore. Vous y verrez que je vous dis que nous serons chez nous tous les soirs excepté *demain* qui était mardi et jeudi. Nous étions en effet, depuis longtemps, engagés à dîner chez mon père pour mardi.

Nous vous attendrons pour dîner *dimanche* prochain, puisque vous êtes libre ce jour-ci à 6h30. Vous ne trouverez que nous et Circourt[3].

1. Le 30 mars 1856, Milnes vint faire un bref séjour à Paris pour assister à la signature du traité de Paris et au baptême du prince impérial, né le 16 mars 1856 (voir James Pope-Hennessy, *op. cit.*, T. II, p. 81).

2. Bien que Milnes composât moins de poésie depuis la publication de ses *Palm Leaves* en 1844, il venait de publier à propos de la guerre de Crimée « A Monument for Scutari », publié dans le *Times* du 10 septembre (voir *The Poetical Works of Lord Houghton*, 2 vol., Londres, 1876, T. I, p. 274-279). Quant à la prose à laquelle Tocqueville fait allusion, il est possible qu'il s'agisse des deux articles publiés par Milnes dans la *Quarterly Review* sur les conséquences de la guerre de Crimée, le premier en décembre 1855, « The Results and the Prospects of War » (nº CXCV, t. LXXXVII, p. 249-287), le second en mars 1856, « The Peace and its Effects on the Condition of Turkey » (nº CXCVI, t. LXXXVIII, p. 502-533).

3. Adolphe de Circourt (1801-1879) avait commencé sa carrière pendant la Restauration. Légitimiste, il refusa de servir la monarchie de Juillet. En 1848, il fut chargé d'affaires à Berlin pendant quelques mois. Sa femme Anastasie de Klustine (1810-1863), d'origine russe, qu'il avait épousée en 1830, tenait un salon à Paris dont Tocqueville était un habitué et qui réunissait des personnes d'opinions et de nationalités diverses. Circourt servait d'informateur à Tocqueville tant sur la politique contemporaine que pour les recherches sur l'Ancien Régime. (Voir leur correspondance, *O.C.*, T. XVIII, et la réponse de Circourt à l'invitation de Tocqueville, *ibid.*, p. 301.)

Mais j'espère bien vous voir d'ici là. Mille excuses pour le tort *apparent* que nous avons eu hier et mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25 214. Lettre inédite.

98. À RICHARD MONCKTON MILNES

Ce vendredi matin [28 mars 1856]

Contre nos habitudes et nos goûts, cher Milnes, nous sommes encore obligés de sortir ce soir vendredi. Je vous en préviens pour le cas où vous auriez eu la bonne pensée de venir. Il nous eût été très pénible de trouver encore votre carte.

Nous comptons toujours sur vous dimanche à 6h30. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25 210. Lettre inédite.

IV

LES ANNÉES DE RETRAITE : LA PUBLICATION DE *L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION* ET LE SÉJOUR EN ANGLETERRE

juin 1856 - juillet 1857

IV

99. À LORD RADNOR

Paris, ce 22 juin 1856[1]

Vous m'avez toujours témoigné tant d'amitié, my lord, que je me reprocherais de publier un ouvrage sans vous prier d'en accepter un exemplaire[2]. Veuillez recevoir celui que je vous adresse ici comme un témoignage du respect et de l'affection que j'ai conçus et que je conserverai toujours pour votre personne. Mon souhait le plus vif est de pouvoir bientôt trouver une occasion pour pouvoir aller vous exprimer ces sentiments de vive voix.

Rappelez-moi particulièrement, my lord, au souvenir de toute votre famille et ne m'oubliez pas vous-même, je vous prie.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE[3]

Berkshire Record Office. Pleydell-Bouverie Papers D/EPB/C7/8. Lettre inédite.

1. De la main de lord Radnor et en haut de la page : *1856 de Tocqueville.*

2. *L'Ancien Régime et la Révolution,* publié chez Michel Levy le 16 juin 1856.

Aux Archives Tocqueville une liste écrite de la main de Tocqueville intitulée *Exemplaires de « L'Ancien Régime » donnés par moi* indique comme destinataires anglais : lord Radnor, Grote, Greg, Mill, Milnes, Lewis, Lansdowne, Senior.

3. À l'envers de la lettre de Tocqueville se trouve ce brouillon de la réponse de lord Radnor :

« Mille remerciements, mon cher M. de Tocqueville. Votre aimable lettre, et l'assurance de votre bon souvenir, m'est parvenue déjà il y a quelques jours, mais j'ai tardé à vous en témoigner ma reconnaissance jusqu'à la recette [*sic*] de votre ouvrage. Mais par conséquence [*sic*] d'un malentendu du domestique de mon fils, qui habite la maison où il était adressé, je ne l'ai reçu qu'hier. Jusqu'à présent je n'ai lu qu'une partie de l'avant-propos, mais il me semble que le sujet est des plus intéressants, et je ne doute pas que vous le traitez d'une manière qui sera de grande utilité. Agréez mes remerciements.

« Songez à exécuter votre projet de venir en Angleterre. Il me ferait le plus grand plaisir de vous revoir, et de vous témoigner ici, où je suis presque toujours à demeurer, que je réciproque vivement l'amitié que vous me portez.

« Mon fils Edouard et mes filles qui sont dans ce moment ici me prient de les rappeler à votre souvenir.

« Je vous prie de présenter mon hommage à Madame de Tocqueville. »

« Ci-dessus est l'essentiel de ma réponse à M. de T. Je ne suis pas sûr de la date de l'envoi.

« R. le 20 juillet 1856. »

100. À LADY THEREZA LEWIS

Tocqueville, 12 juillet 1856

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui 12 juillet, Madame, la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 3[1] : je tenais à établir ce point-là, tout d'abord, afin d'expliquer comment je n'ai pas encore répondu à tout ce que cette lettre contient d'amical. Je serais bien ingrat si je n'en avais pas été très touché. Vous nous invitez, Mme de Tocqueville et moi, à venir chez vous, cet été, d'une façon si pressante et si aimable que la grâce de la forme augmente encore infiniment la reconnaissance que le fond même de votre invitation nous eût inspirée. Croyez à notre parfaite sincérité, quand nous vous dirons que c'est avec le plus vif regret que nous sommes obligés de ne point accepter. Les affaires que nous donne la grande perte de famille que nous venons de souffrir nous retiendront jusqu'à la fin de l'année chez nous. Dans cette prévision nous avons invité nous-mêmes plusieurs personnes à venir nous voir et nous ne saurions par conséquent quitter notre maison[2]. Voilà nos raisons qui ne sont que trop bonnes. Elles nous persuadent sans nous consoler. Quand on a pu vivre pendant quelques jours au milieu de votre famille[3], Madame, et qu'on a goûté les plaisirs délicats qu'on y rencontre, on ne se décide pas aisément, je vous assure, à refuser une proposition comme celle que vous nous adressez, et l'on se trouverait même très malheureux d'être obligé de le faire, si l'on n'avait l'espérance que vous voudrez bien nous conserver pour une autre année la bonne volonté que vous nous exprimez en ce moment.

Merci, Madame, de la sympathie que vous me montrez à l'occasion de la mort de mon cher et bon père[4]. Je crois pleinement à cette sympa-

1. Dans sa lettre du 3 juillet 1856, en réponse à la lettre perdue de Tocqueville datée du 29 mars, lady Thereza confiait à Tocqueville quel plaisir lui avaient causé ses observations favorables sur son fils, qui avait accompagné ses oncles à Vienne et à Paris. (Thomas Villiers Lister avait dîné chez les Tocqueville le 26 mars [voir *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 380].) Elle lui adressait ensuite ses condoléances et celles de son mari à l'occasion de la mort du père de Tocqueville. Elle lui faisait savoir qu'à la fin de juillet, quand la session parlementaire serait terminée, Lewis, lady Thereza et ses filles se rendraient dans leur propriété du sud du pays de Galles pour y passer le reste de l'été. Lady Thereza invitait très chaleureusement Tocqueville et sa femme à y venir leur rendre visite, et elle lui faisait miroiter tous les attraits : des repas aux heures les plus convenables pour sa santé, une bonne bibliothèque et des discussions avec Lewis à propos de « tous les livres jamais écrits », peu d'obligations mondaines. Après quelques commentaires sur la situation politique, elle ajoutait en post-scriptum que son mari venait de recevoir un exemplaire de l'ouvrage de Tocqueville, et qu'il s'attendait à en recevoir bien du plaisir et de l'instruction (Archives Tocqueville).

2. Tocqueville et sa femme reçurent au château de Tocqueville Reeve, sa femme et sa fille du 14 au 23 août 1856 (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 190-191, T. VIII, vol. 3, p. 433) ; Ampère, du 6 au 17 septembre 1856 et du 18 novembre 1856 au 6 janvier 1857 (voir *O.C.*, T. XI, p. 344-345, p. 356-359). Par ailleurs, les Tocqueville effectuèrent une visite au château de Nacqueville où habitaient Hippolyte de Tocqueville et sa femme Émilie pour essayer d'améliorer les rapports plutôt difficiles entre les deux belles-sœurs (voir *ibid.*, p. 340-341).

3. Au cours du voyage en Allemagne, les Tocqueville avaient rencontré la famille des Lewis le 5 août 1854 et avaient passé huit jours avec eux à Bonn (voir *supra*, lettre 85, p. 200, n. 2).

4. Le comte Hervé de Tocqueville mourut le 9 juin 1856, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

thie. Vous avez été si tendre fille que vous comprenez mieux que personne la douleur poignante que je viens d'éprouver, et connaissez par expérience quel vide immense laisse un pareil événement même dans les existences les mieux remplies. Les paroles que vous me dites à cette occasion semblaient partir de votre cœur et ont été tout droit au mien.

Je vois par le *post-scriptum* de votre lettre que sir Cornewall a reçu le volume que je lui ai envoyé. Je n'attends pas qu'il le lise avant de s'être rendu dans ces montagnes du pays de Galles où je voudrais tant pouvoir le suivre. Mais arrivé là, je lui demande la faveur d'une audience. Je lui serais très obligé non seulement de me lire, mais de me dire sincèrement ce qu'il pense de cette lecture. Je ne connais pas de jugement qui me fût plus précieux que le sien. Si j'en crois ce que me mandent mon libraire et mes amis, j'ai lieu de croire que mon œuvre, quoique bien abandonnée à elle-même, fait fort bien son chemin en France[1] ; mais cela ne me suffit pas. L'opinion qu'on peut avoir de mon ouvrage en Angleterre m'importe, et quant à celle-là, je l'ignore absolument. Les amis que j'ai dans votre pays, ne sachant peut-être où me trouver, ne m'écrivent point ; de sorte que je ne sais rien de l'une des choses que je désirais le plus apprendre. Je vous prie, Madame, de faire comparaître mon livre devant vous : je parle de l'exemplaire que j'ai envoyé à sir Cornewall[2]. Vous verrez dans les deux mots que j'ai écrits sur la première page que le livre n'est pas seulement adressé à lui, mais à vous. C'est assez vous dire que j'ai l'audace d'espérer que, vous aussi, finirez par me lire et même un jour me direz votre avis. Je vous en serai très reconnaissant. J'ai affirmé, dans un endroit, sur votre parole, que durant les guerres civiles de votre révolution de 1640, les juges continuèrent à faire leurs tournées et à tenir les assises. Ce fait si curieux m'a été dit par vous[3]. Souffrez donc que je me décharge un peu sur vous de la responsabilité d'auteur. Je veux avant de finir, et au risque de tomber dans les

1. *L'Ancien Régime et la Révolution* connut un succès marqué en France. La première édition fut épuisée dès août 1856 ; la seconde fut sous presse dès le mois suivant. La troisième parut en avril 1857 et la quatrième en 1858. (Voir Françoise Mélonio, *Tocqueville et les Français*, Aubier, 1993, chap. 3.)

2. *Sic.*

3. « La première révolution d'Angleterre, qui bouleversa toute la constitution politique de ce pays et y abolit jusqu'à la royauté, ne toucha que fort superficiellement aux lois secondaires et ne changea presque rien aux coutumes et aux usages. La justice et l'administration gardèrent leurs formes et suivirent les mêmes errements que par le passé. Au plus fort de la guerre civile, les douze juges d'Angleterre continuèrent, dit-on, à faire deux fois l'an la tournée des assises. Tout ne fut donc pas agité à la fois. La révolution se trouva circonscrite dans ses effets, et la société anglaise, quoique remuée à son sommet, resta ferme dans son assiette », *L'Ancien Régime et la Révolution. O.C.*, T. II, vol. 1, p. 242. Pendant le règne de Charles Ier (1600-1649), de 1625 à 1649, en temps de paix, les juges faisaient habituellement une tournée en province deux fois l'an. Au cours des guerres civiles pourtant, la situation était plus compliquée que Tocqueville ne le supposait. Après avoir levé l'étendard à Nottingham le 22 août 1642, Charles Ier se fixa à Oxford, et c'est dans cette ville qu'il aurait voulu établir les tribunaux, plutôt qu'à Londres, où ils avaient siégé auparavant. L'échec de ce projet en amena un autre, car à partir de 1643, le Parlement refusa d'autoriser les juges basés à Londres à faire des tournées. Voir G.E. Aylmer, *The Civil Service of Charles I, 1625-1642*, Londres, 1961, et David L. Smith, *Constitutional Royalism and the Search for Settlement, c.1640-1649*, Cambridge, 1994, p. 183-184.

redites, vous répéter que la façon dont vous nous invitez à venir chez vous nous touche profondément.

Je ne vous parlerai pas politique dans cette lettre. Je vous dirai seulement que personne n'est plus heureux que moi des bonnes relations des deux pays ; que personne en France ne porte plus d'intérêt au vôtre, et en particulier n'est plus heureux de la haute situation qu'y occupent ceux d'entre ses ministres qui vous tiennent de si près.

Veuillez, Madame, nous rappeler particulièrement au souvenir de tous les vôtres, et croire à mon bien sincère et bien respectueux attachement.

P.-S. : S'il n'était téméraire de rien affirmer quand il s'agit de l'avenir, je dirais que j'aurai certainement le plaisir de vous revoir le printemps prochain à Londres : je compte très décidément y aller.

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 391-394.

101. SIR GEORGE CORNEWALL LEWIS À A. DE TOCQUEVILLE

Kent House, Knightsbridge
le 30 juillet 1856

My dear M. de Tocqueville [1],

Now that the session is over, I lose no time in thanking you for your kindness in sending me a copy of your book, and also in expressing to you my sincere condolence for the severe domestic affliction which you have lately undergone. I know that the loss of a father, though it may occur in the due course of nature, is one which an affectionate son cannot fail to feel acutely. I own that I am much disappointed at the decision announced in your letter to my wife, though I cannot dispute its adequacy [2]. I had hoped that you would have been able to visit England this autumn, and to have stayed some time with me in the country, where we could have talked over your volume at leisure. I have read it with great pleasure and great profit, and I am satisfied that it will contribute to the instruction of numerous readers, both in your country and out of it.

It is the only book I ever read, which satisfied my mind as taking a thoroughly sound and rational view of the causes and character of the

1. Sur une chemise contenant des lettres de George Cornewall Lewis et de lady Thereza Lewis à Tocqueville (Archives Tocqueville) Beaumont écrivit :

« Note pour une autre édition. Lewis. Ce sont les deux lettres auxquelles Tocqueville répond dans les lettres à Lewis du 13 août et du 6 octobre 1856. J'avais quelque idée de les joindre en note, mais 1° la traduction demande à être faite avec soin ; 2° mieux vaut peut-être attendre pour les publier, qu'on ait éprouvé et témoigné le désir de les connaître. »

Il a semblé utile, étant donné l'intérêt de ces lettres, de les inclure ici en y ajoutant la lettre que Lewis adressa à Tocqueville le 3 novembre 1856, qui parachevait la discussion sur l'ouvrage de Tocqueville (voir *infra*, lettre 110 de la présente édition).

2. Les Tocqueville avaient décliné l'invitation de lady Thereza.

French Revolution. I differ as much from the Burke royalist view on the one hand, as I do from the Thiers fatalist view on the other. To be the unqualified apologist either of the Ancien Régime or of the Revolution seems equally erroneous [1]. The only fault I have to find with your volume is that there is not enough of it. For my taste, the statements of facts are too concise ; there is too much allusion to something assumed to be known : the historical groundwork is not sufficiently developed. My only regret is that you are not more communicative, and that you have not given us the results of your studies at greater length. However, I am quite aware that with most readers brevity is the first of virtues, and I comfort myself for your absence of details by the thought that you will thereby obtain a larger number of readers.

It is quite certain that the determining causes of the Revolution are to be sought in the Ancien Régime, and that they cannot be found in the accidental qualities of a few men, such as Mirabeau, Danton, Robespierre, Bonaparte, etc. All that you say about the position of the old *noblesse* as to their having lost their power, and having only retained their odious privileges, is excellent [2]. I am not sure that you have insisted on their *political* ignorance [3], which was the necessary consequence of their exclusion from public affairs. Nothing can be more striking than their helplessness and inexperience, when the storms of the Revolution began to blow. I am not sure that I quite agree with your chapter about religion [4]. Can it be said with truth that with the philosophers politics was the primary and religion the secondary consideration ? Surely this was not the case with Voltaire [5]. He attacks Christianity in every variety of form, and on every variety of occasion, but he occupies himself little with politics, and was not hostile to the established order of things. It is true that there was great liberty of speech on religious matters, and that the aristocratic classes were anti-Christian, but the clergy continued to persecute nevertheless, and there was a very bitter feeling against the sacerdotal power. A few months ago I saw the *Système de la nature* in a bookseller's catalogue, and I bought it out of curiosity. I was surprised on reading it to find with what ability it is

1. L'opinion de Lewis sur Burke et sur Thiers ne semble pas très éloignée de celle de Tocqueville. Voir les observations de celui-ci sur les *Reflections on the Revolution in France*, Londres, 1790 (*O.C.*, T. II, vol. 2, p. 340-342 et *O.C.*, T. II, vol. 1, p. 80-81, p. 96).

Sur le fatalisme de Thiers, auteur d'une *Histoire de la Révolution*, 10 vol., Paris, 1823-1827, voir les notes de Tocqueville, *O.C.*, T. XVI, p. 537-540.

2. Lewis pensait sans doute principalement au premier chapitre du second livre : « Pourquoi les droits féodaux étaient devenus plus odieux au peuple en France que partout ailleurs » (*O.C.*, T. II, vol. 1, p. 99-106).

3. L'ignorance politique de la noblesse est analysée au premier chapitre du livre III : « Comment, vers le milieu du dix-huitième siècle, les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays, et des effets qui en résultèrent » (*ibid.*, p. 193-201) et au chapitre v du livre III, « Comment on souleva le peuple en voulant le soulager » (*ibid.*, p. 226-231).

4. Il s'agit du 2e chapitre du livre III (*ibid.*, p. 202-208) : « Comment l'irréligion avait pu devenir une passion générale et dominante chez les Français du dix-huitième siècle et quelle sorte d'influence cela eut sur le caractère de la Révolution. »

5. Pour la discussion entre Tocqueville et Lewis sur Voltaire, voir les lettres 104, 106, 108, et 110.

written. It is very superior to the writings of Helvétius[1]. But its spirit is that of a fierce partisan. D'Holbach[2] writes against religion as Junius writes against George the Third or the Duke of Grafton[3]; there is also some political and moral speculation in the book. It is a work which ought to be read by anyone who wishes thoroughly to understand the Jacobin creed. When you come to the Revolution you will have to account for the *cruelty* which was one of its marked characteristics[4]. My notion is that the severe punishment and harsh administration under the old régime contributed to it in a sensible degree. In p.316 there is a very happy application of the dictum of Tacitus '*eo inimitior quia toleraverat*[5]'. I am sanguine enough to hope that your book will destroy the Ancien Régime of nonsense about the events of '89, and that you will make a revolution by which reason and sense will be installed. The time is propitious : enthusiasm on either side is cooled down. Frenchmen are disposed now to review the past with indifference. There is an article of mine on the history of England at the end of last century in the April number of the *Edinburgh Review*[6], which I would ask you to have the kindness to read.

Yours very truly,

G. C. Lewis

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

1. Claude Adrien Helvétius (1715-1771), philosophe, fermier général et chambellan de la maison de la Reine, contribua à l'*Encyclopédie*. Son ouvrage, *De l'esprit*, parut en 1758 ; l'auteur essayait d'y prouver que la sensation était à l'origine de toute activité intellectuelle. Le livre fit scandale, fut dénoncé par la Sorbonne, et le Parlement de Paris le condamna à être brûlé publiquement. On le traduisit pourtant en plusieurs langues européennes. Un second ouvrage, *De l'homme*, parut à titre posthume en 1772.

2. Paul Henri Thiry, baron d'Holbach (1723-1789), encyclopédiste et ami de Diderot. Son ouvrage *Système de la nature* parut en 1770. Il y faisait l'apologie de l'athéisme, niait l'immortalité de l'âme, et accusait la religion d'exercer une tyrannie sur la pensée. D'Holbach était apparenté à Tocqueville.

3. Voir John Cannon (ed.), *The Letters of Junius*, Oxford, 1978. Ces lettres anonymes, très violentes, furent publiées du 18 mars 1769 jusqu'au 27 novembre 1771.

Le duc de Grafton (1735-1811), petit-fils de Charles II, était la cible principale de Junius, tant pour la politique corrompue de son gouvernement lorsqu'il fut au pouvoir, que pour l'immoralité de sa vie privée. Dans sa lettre célèbre du 19 décembre 1769, Junius somma le roi George III d'adopter une neutralité politique à l'égard de tous les partis, et de ne donner sa confiance qu'à ceux qui en étaient dignes.

4. Sur cette question voir *O.C.*, T. II, vol. 2, *L'Ancien Régime et la Révolution*, chapitre III, notes sur la terreur, p. 226-230.

5. Lewis cite ici Tacite, *Les Annales*, livre I, § 20, « d'autant plus dur qu'il avait été plus endurant ». Dans le chapitre intitulé « Comment la Révolution est sortie d'elle-même de ce qui précède », Tocqueville oppose « la bénignité des théories » révolutionnaires et « la violence des actes » du peuple qu'il attribue, comme Lewis, aux habitudes de l'Ancien Régime : « Affranchi de bonne heure et depuis longtemps propriétaire d'une partie du sol, isolé plutôt que dépendant, [le peuple] se montrait tempérant et fier ; il était rompu à la peine, indifférent aux délicatesses de la vie, résigné dans les plus grands maux, ferme au péril : race simple et virile qui va remplir ces puissantes armées sous l'effort desquelles l'Europe ploiera. Mais la même cause en faisait un dangereux maître. Comme il avait vécu à l'écart, se nourrissant en silence de ses préjugés, de ses jalousies et de ses haines, il s'était endurci par ces rigueurs de sa destinée, et il était devenu capable à la fois de tout endurer et de tout faire souffrir » (*O.C.*, T. II, vol. 1, p. 246-247).

6. Lewis écrivit pour la *Edinburgh Review* d'avril 1856 (T.103, n° 210, p. 305-357) un article sur l'histoire moderne de l'Angleterre. Il y fit le compte rendu de mémoires, correspondances et histoires de la période 1780-1810. Cet article était la suite de celui qu'il avait publié dans la même revue en janvier 1854.

102. À MRS. ROSALIND MARGARET PHILLIMORE

Paris, le 8 août 1856

Nous avons bien des remerciements à vous faire, Madame, pour l'agréable connaissance que vous avez procurée, à Mme de Tocqueville et à moi, en nous mettant en rapport avec Madame*** [1]. Notre seul regret est d'avoir trop peu vu celle-ci, qui nous a paru pleine d'amabilité, de connaissance, d'esprit et, de plus, très jolie : ce qui, comme vous savez, n'est pas incompatible avec l'esprit, et, quoi qu'on en dise, lui va très bien. Nous aurions voulu pouvoir lui faire davantage les honneurs de Paris ; mais la vie retirée que nous menons ne nous l'a pas permis. Veuillez lui dire, du moins, quel agréable souvenir nous conservons d'elle, et quel plaisir nous aurons à la revoir.

Vous me remplissez de confusion, Madame, quand vous voulez bien me dire que vous attendez avec impatience la publication de mon nouvel ouvrage. D'abord, je n'ai pas la vanité de croire que quelqu'un s'occupe d'avance de ce que je puis écrire ; et, en second lieu, le livre dont vous parlez, loin d'être prêt à paraître, n'est pas, on peut dire, commencé [2]. Les préoccupations, la maladie, cette maladie de l'esprit qui naît si aisément de la tristesse m'ont empêché jusqu'à présent, tout en travaillant beaucoup, de travailler d'une manière efficace. J'ai déjà beaucoup lu, beaucoup rêvé ; mais je n'ai encore rien écrit. Je n'ai aucune raison de me presser, si ce n'est la considération de la brièveté et des hasards de la vie ; car le travail que j'ai entrepris est ma principale ressource pour échapper aux pensées peu agréables que suggère naturellement l'état de mon pays ; et sa durée est un grand bien pour moi. C'est grâce à lui que je suis devenu si étranger à tout ce qui se passe, que je ne l'apprends plus guère que de loin en loin et par ouï-dire.

J'ai entièrement supprimé la lecture du journal comme inutile, et ne parle politique que le moins que je puis. Je ne saurais cependant m'empêcher de vous dire que la députation anglaise [3] qui s'est rendue auprès de l'Empereur a produit un effet indirect, mais très favorable à celui-ci. Le peuple a interprété cette démarche, qui n'a pas de précédent dans notre histoire, comme un signe de la peur que la France, sous son nouveau gouvernement, inspirait aux Anglais : or, la vanité nationale, qui est toujours très grande, quoiqu'elle ne se porte pas toujours sur des objets dignes en effet d'enorgueillir, a été très flattée.

1. Il n'a pas été possible d'identifier cette personne ; la lettre d'introduction la concernant ne se trouve pas aux Archives Tocqueville.

2. Sur les travaux de Tocqueville après la parution de *L'Ancien Régime et la Révolution*, voir A. Jardin, *op. cit.*, p. 485-492.

3. Cette députation anglaise n'a pu être identifiée. Il pourrait s'agir toutefois d'une démarche auprès de Napoléon III afin qu'il intervienne en faveur des protestants persécutés en Turquie et fasse pression sur la reine Victoria pour obtenir son concours. Voir le *Times* du 3 mai 1856. Une démarche menée par Eardley avait déjà eu lieu en ce sens le 3 septembre 1855.

Ce que vous me dites sur les travaux législatifs de M. Phillimore[1] m'intéresse vivement ; je me suis occupé autrefois très longuement et fort curieusement des affaires de l'Inde anglaise, et vous serez très aimable de m'adresser le journal qui aura reproduit le discours dont vous me parlez, quand ce discours aura été prononcé.

Adieu, Madame, agréez de nouveau mes remerciements, l'expression du désir que nous avons de vous revoir et, en mon particulier, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 398-400.

103. À MRS. HARRIET GROTE

Tocqueville, 10 août 1856

Chère Madame Grote,

Nous avons reçu ces jours derniers trois journaux, *The Spectator*, *The Press* et *The Examiner*[2], dont la lecture nous a été très agréable, et dont je

1. Les travaux législatifs de Phillimore au sujet de l'Inde semblent s'être limités alors à deux interventions. Le 18 avril 1856, lors d'une délibération à la Chambre des communes sur les revenus de l'Inde. Phillimore critiqua la politique indienne menée par le marquis de Dalhousie (1812-1860) vice-roi de 1848 à 1856 qui excluait les indigènes de toute position élevée et annexait aux territoires sous contrôle britannique tout État de l'Inde qui passait pour être mal gouverné (*Hansard*, 3e série, T. CXLI, cols. 1235-1237). Rappelons que la politique de Dalhousie contribua largement à provoquer la révolte des Cipayes en 1857. Le 13 juin 1857, Phillimore présenta à la Chambre des communes une pétition des membres de l'association des planteurs du Bengale qui, en tant que sujets britanniques, se plaignaient des retards et des abus apportés à la justice telle qu'elle se pratiquait dans les cours locales, ainsi que de la corruption de la police, et du recours à la torture (*Hansard*, 3e série, T. CXLII, col. 1409).

2. Ces trois périodiques avaient publié des recensions de *L'Ancien Régime et la Révolution* le 2 août 1856.

L'auteur de l'article du *Spectator* exprimait des doutes sur quelques-unes des conclusions de Tocqueville, et regrettait sa tendance à trop généraliser mais jugeait *L'Ancien Régime et la Révolution* l'une des contributions les plus précieuses à l'histoire de la Révolution. Il louait particulièrement la documentation de Tocqueville et l'appendice sur le Languedoc dont le système administratif démontrait la capacité qu'auraient eue les Français à se gouverner eux-mêmes si les souverains « avaient jamais voulu autre chose que devenir et rester les maîtres » (*O.C.*, T. II, vol. 1, p. 261).

Le Press, périodique conservateur, était encore plus élogieux. « Nous sommes convaincus, écrivait l'auteur, qu'il serait impossible de lire attentivement ce volume sans devoir admettre n'avoir jamais vraiment compris à fond la Révolution auparavant. M. de Tocqueville s'est appliqué à rechercher les causes de ce grand événement avec une industrie que l'on a rarement égalée et une sagacité jamais surpassée. » Il approuvait la thèse de Tocqueville selon laquelle le progrès politique en France n'avait pas égalé le progrès social, et l'administration n'avait pas été suffisamment souple pour s'adapter aux changements. Il jugeait comme Tocqueville que les causes principales de la Révolution étaient la tutelle administrative, la centralisation (où selon l'auteur les vues de Tocqueville étaient identiques à celles de Montalembert) et la séparation des classes. Centralisation où il voyait la cause de l'échec de toutes les tentatives pour établir en France un système véritablement constitutionnel. Vers la fin de l'article, l'auteur constatait : « Il y a de nombreux passages dans ce volume profond et éloquent qui démontrent l'extrême insatisfaction ressentie par M. de Tocqueville à l'égard du système actuel de la France dont la stabilité ne lui inspire aucune confiance. » Le portrait de la nation française à la fin de l'ouvrage (*O.C.*, T. II, vol. 1, p. 249-250) était cité en guise de conclusion.

L'*Examiner*, de tendance whig, prit l'ouvrage pour la suite des deux histoires philosophiques du règne de Louis XV et de celui de Louis XVI, dues au comte Hervé de Tocqueville. Il louait néanmoins l'élégance dans la manière de s'exprimer, l'originalité des pensées, la rigueur du raisonnement, le goût de la liberté et le courage politique de l'auteur.

pense que nous vous sommes redevables ; car il nous a semblé reconnaître votre écriture sur la bande de chacun d'eux. Nous avons vu là, comme toujours, un témoignage de cette amitié active et efficace dont nous avons eu tant de preuves depuis un grand nombre d'années. Il y en a une dernière que vous ne m'avez pas encore donnée pourtant et que je me permets de réclamer. Vous n'avez pas encore prononcé votre propre verdict sur le livre ; et cependant vous n'ignorez pas que je suis très impatient de le connaître. Vous savez depuis longtemps ce que je pense de votre esprit qui allie si bien les agréments de l'esprit de la femme à la vigueur et à l'étendue de celui de l'homme. Il vous est donc facile de comprendre qu'il m'importe singulièrement de savoir ce que vous pensez dans une circonstance si capitale pour moi, et il n'est pas charitable de ne me l'avoir point dit. Je ne vous demande point d'entrer dans de grands détails, si cela vous fatigue. C'est votre impression générale que j'aime surtout à connaître. Ne soyez donc pas trop longtemps, je vous prie, sans me satisfaire [1].

Celui-ci a jusqu'à présent en France un succès de vente et un retentissement qui m'étonnent, et je vous l'avoue franchement, me causent une grande joie. Je suis content pour moi et pour le pays lui-même, qu'un ouvrage qui dans son esprit général est une protestation contre la servitude et un effort pour relever les mœurs publiques autour de la liberté, que cet ouvrage soit autant acheté et autant lu. J'ai trop d'expérience pour croire que l'influence exercée sur les esprits par mon livre ou même par un livre quelconque doive être une influence très profonde ni très durable. Je sais que les classes qui ne gouvernent plus sont devenues chez nous trop méfiantes des idées et se sentent trop découragées et trop distraites pour s'émouvoir beaucoup ni longtemps de ce qu'elles lisent, et que les classes qui, en réalité, gouvernent, ne lisent rien. Néanmoins j'aime à voir qu'on n'est pas aussi insensible que je le croyais à ce vent de liberté qui souffle dans mes pages. Je ne sais si tout ce côté de mon œuvre sera bien aperçu en Angleterre, car les Anglais ont cette admirable faiblesse non seulement de ne pas approuver, mais pour ainsi dire de ne point voir ce qui ne leur semble pas conforme à la politique actuelle de leur pays. Tout ce qui peut, en réveillant la France, tendre à créer des embarras à un gouvernement allié paraît aisément inopportun ou est pour eux inaperçu.

Pardonnez-moi ce bavardage d'auteur auquel je me suis laissé entraîner malgré moi. Le but originaire de cette lettre n'était que de vous remercier de l'envoi des journaux que vous jugez avec tant de raison devoir nous être d'une lecture si agréable. Je voulais aussi avoir de vos nouvelles et vous donner des nôtres. Celles-ci ne sont pas aussi bonnes que je voudrais. Je vais bien, mais depuis quinze jours Marie a une santé fort chancelante. Ses incroyables faiblesses de jambes l'ont

1. La réponse de Mrs. Grote à cette lettre n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville. L'opinion de celle-ci parvint à Tocqueville par les soins de Senior qui lui envoya l'extrait d'une lettre que Mrs. Grote lui avait écrite à ce propos (voir sa lettre du 20 octobre 1856, *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 192-193).

reprise, et avec elles ses douleurs rhumatismales dans les bras et un malaise général. J'ai peur qu'elle ne soit bien peu en état de faire les honneurs de la maison aux Reeve qui vont arriver et qui d'ailleurs trouveront notre jardin dans un désordre qui nous fait grand-honte. Jamais Tocqueville n'aura-t-il été moins présentable (en dehors) que cette année, ce qui est commencé rendant encore plus laid ce qui est inachevé.

Nous avions été invités de la manière la plus charmante par lady Thereza à venir cet été chez elle à la campagne. C'était bien tentant, mais les affaires de toute espèce, que fait naître la mort de mon pauvre père, nous retiennent absolument. Nous avons vécu, jusqu'à présent ici, dans la profonde retraite que l'état de nos esprits et les convenances nous imposaient. Ça n'a pas été cependant sans douceur. Nous avons repris toutes les petites habitudes de travail qui ont pour nous tant de charmes, au nombre desquelles se trouvent chaque jour des lectures communes en allemand et en anglais. C'est ainsi que nous venons de finir le dernier volume de M. Grote[1]. J'attendais cette fin pour vous écrire. La lecture de ce volume nous a passionnément intéressés et aussi attristés. Il change l'Alexandre de la légende en celui de l'histoire, et ternit les couleurs brillantes que l'imagination des hommes avait données à la figure de ce conquérant. Après tout, c'est rendre un grand service à l'humanité que d'enlever un éclat illégitime à ceux qui l'ont ravagée, et de les réduire à ce qu'ils ont presque tous été, de grands oiseaux de proie. Peut-être me permettrai-je de trouver qu'Alexandre est un peu plus grec que M. Grote ne le dit. Je ne nie pas que le barbare ne soit, chez lui, vivant dans le grec ; mais je crois qu'après tout, Alexandre est principalement un produit de la civilisation grecque et que, par certaines[2] de ses qualités et de ses défauts, elle devait produire un tel homme. Ce que je n'ai compris que depuis que j'ai lu M. Grote, c'est la marche d'Alexandre à travers l'Asie, les procédés de Darius et les causes de sa chute, la facilité des conquêtes de son rival et leur étendue. Ce livre, comme tous les bons livres, indépendamment de ce qu'il m'a appris, m'a beaucoup fait penser.

J'ai envoyé mon livre à M. Baum[3] et je lui ai écrit. Je ne sais s'il a reçu l'ouvrage aussitôt que je pensais. Il n'est arrivé dans une autre partie de l'Allemagne où je l'avais adressé aussi, que plus d'un mois après que je l'avais remis au libraire allemand de Paris qui s'était chargé de le faire parvenir.

1. Il s'agit du douzième et dernier volume de l'ouvrage de Grote, *A History of Greece. Continuation of Historical Greece*, Londres, 1856. Le sujet dont il traitait était le règne d'Alexandre le Grand (356-323 av. J.-C.). Grote y affirmait que le caractère d'Alexandre était bien plus macédonien que grec, et qu'il avait la volonté d'un prince barbare (p. 3). Selon Grote, Alexandre devint de plus en plus impropre à suivre la politique qu'Aristote lui avait recommandée vis-à-vis des Grecs, tout aussi impropre que pour l'Empereur Napoléon d'avoir à souffrir cette frustration partielle issue des compromis et de l'irritation qui provient de la critique libre — situation qui ne saurait se séparer de la position d'un chef à pouvoirs limités (p. 359).

2. *Sic.*

3. Lecture douteuse.

Adieu, chère Madame Grote, ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès du grand historien, et dites-moi, en confidence, quel est son jugement sur mon œuvre, ce à quoi je tiens beaucoup. Mais surtout croyez à notre vive et sincère amitié.

Archives Tocqueville. D'après une copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 328-331 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 328-330. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 336-337.

104. À SIR GEORGE CORNEWALL LEWIS

Tocqueville, 13 août 1856

J'ai été très reconnaissant, cher Monsieur Lewis, que vous m'ayez lu et écrit[1]. J'ai entrevu ce que c'était que la vie d'un ministre dans un ministère important, et je sais qu'il est bien difficile dans une pareille position de songer à autre chose qu'aux affaires courantes. Quand on est en train soi-même de faire de l'*histoire*, on n'a guère le temps de s'occuper de l'histoire des temps antérieurs[2]. Vous m'avez cependant lu, lu avec le plus grand soin, ainsi que me le montre ce que vous dites. J'en suis très glorieux. Rien ne pouvait me flatter davantage que le suffrage d'un homme tel que vous. Aussi ai-je été très heureux de voir que votre impression sur mon livre ne semble pas mauvaise. Vous vous plaignez avec quelque raison que je ne sois pas descendu dans plus de détails et n'aie pas produit mes preuves. Il est certain qu'il m'eût été bien facile de faire deux volumes au lieu d'un, et peut-être la valeur intrinsèque y eût gagné. Mais il fallait saisir l'attention de mon pays, chose bien difficile dans ce temps d'abattement intellectuel et moral. Pour cela il fallait être court et faire un livre qui pût être lu par tout le monde. J'ai dû, dans ce but, m'alléger de tout le poids des détails, et ne pas, en multipliant les notes, fatiguer l'attention et la détourner du texte. Vous savez que les Français (qui ressemblent en ceci aux Grecs sans les égaler) n'admettent les idées que quand la forme leur agrée. Je me suis donc borné à ne rien avancer que je ne pusse abondamment prouver et n'ai pas produit immédiatement mes preuves. Je crois que je n'ai point à redouter qu'on conteste, en France, rien de ce que j'ai dit d'essentiel, parce que le travail sérieux auquel il faudrait se livrer pour cela prouverait à celui qui s'y livrerait l'exactitude de ce que j'ai dit. J'avoue que sur plusieurs points il faut me croire sur parole. Cela contrarie un esprit exact et profond comme le vôtre, mais c'est un mérite aux yeux du commun de mes lec-

1. Tocqueville répondait ici à la lettre que Lewis lui avait écrite le 30 juillet 1856 (n° 101).
2. Tocqueville fait allusion à la période du 3 juin au 31 octobre 1849 durant laquelle il détenait le portefeuille des Affaires étrangères dans le second ministère d'Odilon Barrot.

teurs français auxquels mon but sérieux était de faire parvenir les idées mères et les sentiments qui forment le fond de mon œuvre. Jusqu'à présent l'expérience semble me prouver que je n'ai pas eu tort ; car le livre se vend avec une rapidité inusitée chez nous ; quoique la première édition soit considérable, je vais bientôt avoir à m'occuper de la seconde. Jamais livre cependant ne fut plus contraire à l'esprit de l'époque, puisqu'il tend à ramener vers des sentiments libres et énergiques des âmes découragées et des esprits las et flottants. C'est ce qui d'avance me faisait craindre qu'il ne tombât. Mais d'une autre part, comme vous le remarquez avec sagacité, ce même abattement des esprits rend possible de dire sur la Révolution française des vérités qui, il y a dix ans, auraient soulevé des tempêtes contre leur auteur.

Vous me faites, cher Monsieur Lewis, à propos du chapitre sur la religion, une critique à laquelle je crois qu'il n'est pas impossible de répondre. Je n'ai point prétendu que les opinions irréligieuses du XVIII^e^ siècle n'aient pris leur source que dans les vices du gouvernement et de la société : je dis même précisément le contraire. Je crois seulement que ce sont ces vices qui les ont rendues facilement populaires, et leur ont donné, en France, tous les caractères de passions politiques. Je ne dis pas non plus que chez tous les philosophes français de ce temps-là, ou même chez la plupart d'entre eux, l'objet principal qu'ils eussent en vue fût d'attaquer les institutions de l'État ; je dis seulement que si les institutions de l'État et la condition des citoyens eussent été différentes, les écrivains ne se seraient pas tous portés, ni avec tant d'*ardeur*, ni surtout avec tant de *succès*, à attaquer l'Église. Je ne saurais admettre avec vous que Voltaire n'ait pas été le premier de nos Révolutionnaires en matière politique aussi bien qu'en matière de religion. Il est vrai qu'il n'avait pas de vues arrêtées en fait de gouvernement, et qu'il admettait assez volontiers que les hommes étaient une canaille incapable de se conduire elle-même, et qui devait être conduite par les habiles et les plus forts. Mais nul plus que lui n'a réussi à déshonorer le passé et toutes les institutions, les idées, les sentiments qui en venaient ; nul n'a mieux répandu cette notion que toutes les lois sous lesquelles on vivait étaient ridicules ou absurdes, toutes plus ou moins contraires au moins à ce qu'il appelait la raison ; et que les bases mêmes sur lesquelles reposaient la société du temps, l'inégalité de naissance, étaient condamnées par le bon sens et par l'équité. Il n'a jamais dit cela formellement ; il n'a jamais porté à fond ses attaques de ce côté. Mais cela ressort de tous ses écrits ; et avec eux ces notions, pénétrant de toutes parts dans l'esprit de ses disciples et de la foule, ont, plus puissamment que les traités politiques eux-mêmes, préparé les esprits à la Révolution. On ne pouvait, d'ailleurs, dans ce temps, détruire l'Église sans toucher à tout dans l'État.

Les regrets amicaux que vous exprimez de ne point nous voir cet été chez vous à la campagne accroissent encore beaucoup le chagrin que nous éprouvons nous-mêmes de n'avoir pu nous permettre ce plaisir. Je puis vous dire sincèrement que rien ne nous a plus coûté. Parmi les plai-

sirs permis dans ce monde, je n'en connais pas, en vérité, de plus grand que la vie à la campagne, dans la belle saison, avec des gens qui plaisent, dont on aime la personne et dont on prise l'esprit. Nous aurions trouvé tout cela réuni chez vous. Permettez-moi d'espérer que cette occasion est ajournée plutôt que perdue. En tout cas, j'espère pouvoir vous visiter à Londres, le printemps prochain.

Veuillez, je vous prie, cher Monsieur Lewis, nous rappeler de la manière la plus affectueuse au souvenir de lady Thereza, et ne pas nous laisser oublier non plus par M. et Mlle Lister. Croyez à mes sentiments de bien sincère amitié.

P.-S. : J'ai toujours à vous huit volumes que je compte bien vous rapporter moi-même [1].

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 402-405.

105. À HORACE HAMMOND

Tocqueville, ce dimanche soir
[24] août [1856 [2]]

J'ai reçu ce matin, Monsieur [3], une lettre pour M. Reeve qui vient de vous, si j'en juge par votre nom, qui se trouve sur l'enveloppe. Vous aviez sans doute l'intention de faire arriver cette lettre hier, car elle porte le timbre : *après le départ*, ce qui prouve qu'elle a été mise tardivement. Quoi qu'il en soit, elle n'a plus trouvé M. Reeve ici. Il était parti hier au soir. Je lui aurais fait passer votre lettre, si j'avais su où la lui adresser, mais c'est ce que j'ignore. Je sais seulement que M. Reeve va suivre le littoral de notre pays jusqu'à Saint-Malo, où il s'embarquera le 26 pour Jersey, et qu'il sera le 4 septembre à Londres. J'ai donc cru que le plus sage était de renvoyer la lettre en question, ce que je fais par ce même courrier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée et croire au plaisir que nous avons eu, Mme de Tocqueville et moi, à faire connaissance avec vous.

A. DE TOCQUEVILLE

1. Voir lettre 86, p. 172 n. 2 et 3.

2. La copie de cette lettre faite par Rédier ne porte que le mois et le jour de la semaine. Reeve ayant quitté le château de Tocqueville le 23 août 1856 (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 190), on peut dater cette lettre par son contenu du dimanche 24 août.

3. Horace Edward Hammond fut consul de Grande-Bretagne à Cherbourg à partir du 1er avril 1852. Il avait servi dans la cavalerie de la Garde royale de 1828 à 1834, et fut pendant quelque temps aide de camp du roi de Hanovre. Il mourut le 8 février 1876. Mme de Tocqueville s'était liée avec le consul et ses filles. Voir aussi sur Hammond, *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 206, 210-211 et 215.

P.-S. : L'adresse de M. Reeve à Londres est 16 Chester Square[1]. On peut aussi lui adresser les lettres *Council Office.*

Archives Tocqueville. Copie manuscrite d'Antoine Rédier. Lettre inédite.

106. SIR GEORGE CORNEWALL LEWIS À A. DE TOCQUEVILLE

Harpton, Radnor
3 September, 1856

My dear M. de Tocqueville

I have received the letter which you have had the kindness to write me, and I can assure you that no amount of occupation would prevent me from reading a book written by you, or from deriving more pleasure from it than from any active employment. I rejoice greatly that you are able to appeal to the solid argument of success, for nothing would give me greater satisfaction than that the views contained in your book should be duly weighed not only by France, but by the rest of Europe.

In expressing my regrets at your brevity, I was aware that the majority of readers were likely to be pleased at finding that the book, however excellent, instructive, important and original, was confined within moderate limits. An official friend of mine[2], of whose judgement and ability I entertain a very high opinion, and whom I advised to read your volume, writes to me as follows : 'I have been reading de Tocqueville's book on your recommendation. It is the most *suggestive* and instructive work I almost ever read. Every sentence suggests a lengthened elaboration of the ideas contained in it. It affords one the double pleasure of instruction, and the consciousness of a creative power within oneself at the same moment.' My feelings were precisely of the same nature — but at the same time I could not but be conscious that your development of your ideas would have been much abler and much more instructive than my own. With your views on the anti-religious writings of the last century, as stated in your letter, I quite concur, but I still demur to the manner in which this matter is presented in p.230 of your volume[3]. You thus describe the writers as an opposition whose object it was to overthrow all the social and political institutions of the country ; they found the Church an obstacle to their designs and they attacked it, not on account of its religious character, but because its connection with the State, its hierarchical organisation, its reliance on tradition, its defiance of the principle

1. À partir de novembre 1856, les Reeve s'installèrent au n° 62 Rutland Gate à Londres.
2. Il n'a pas été possible d'identifier ce personnage.
3. Voir *O.C.*, T. II, vol. 1, p. 203-204.

of reason, rendered it a formidable opponent of their plans of social and political reform. If this is a correct representation of your meaning, as expressed in the passages to which I refer, I must still maintain that it does not embody what I conceive to have been the feelings which animated Voltaire, the great chieftain of the anti-Christian writers. I do not pretend to be particularly well-read in the fifty or sixty volumes of Voltaire's works, but his style has a particular charm for me, as well as much of his wit — and I have read many of his writings, at different times in my life. I have not had time lately to look over his works with reference to this particular question, but my impression is that his idea of government (as shown in his *Siècle de Louis XIV*[1] and other historical works) is that of a powerful despotism, overshadowing everything, levelling everything under its feet, and governing upon rational principles ; one of these rational principles undoubtedly would have been the extirpation of Christianity, and the reduction of mankind to a pure intellectual deism. He not only desired this end, but believed at one time that he would accomplish it. But he did not, so far as I know, think the extirpation of Christianity would involve the fall of the monarchy. I conceive him to have been a Hobbist in politics[2] ; he had a profound contempt for mankind, he had much sympathy for their sufferings (in which he differed altogether from Napoleon), but no confidence in their good sense or understanding. I have no idea that he had any republican tendencies or aspirations ; all the democratic doctrines of the Révolution came from Rousseau, not from Voltaire. Rousseau made a theory about the sovereignty of the people which ultimately derived from Locke[3] or other English or American writers. It was the *extreme left* of the English whig doctrines of the seventeenth and eighteenth centuries — and from this the democratic maxims and principles of the Revolution were chiefly derived ; but according to my recollection, they never quote Vol-

1. *Le Siècle de Louis XIV*, publié en 1751. C'est dans le chapitre XXIX (« Gouvernement intérieur — Justice — Commerce — Police — Lois — Discipline militaire — Marine », etc.) que Voltaire décrivait les bienfaits de la centralisation et de l'uniformité administrative telles qu'elles se pratiquaient en France à cette époque. L'observation de Lewis semble juste quant à la portée politique de cet ouvrage. Dans les *Lettres philosophiques*, publiées en 1734, l'attitude politique adoptée par Voltaire était pourtant tout autre, puisqu'il y faisait l'éloge de la liberté anglaise. Voltaire semblerait politiquement très peu conséquent, si on ne tenait pas compte de sa propre histoire d'exils et d'emprisonnements : Voltaire avait à cœur de faire une critique indirecte de la France de Louis XV, en démontrant la liberté dont un homme de lettres pouvait jouir, non seulement sous un régime relativement libéral tel que la monarchie anglaise de son époque, mais aussi sous la monarchie absolue de Louis XIV. (Voir René Pomeau (dir.), *Voltaire en son temps*, 5 vol., Oxford, 1985-1994 ; voir aussi *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 398.)

2. Thomas Hobbes (1588-1679), auteur de plusieurs traités politiques dont le chef-d'œuvre était *Léviathan*, paru en 1651. C'est sans doute le pessimisme de Hobbes à l'égard de l'humanité qui fait dire à Lewis que Voltaire ressemblait au philosophe anglais. (Voir Yves Glaziou, *Hobbes en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1993.)

3. Sur l'influence des idées de Locke en France au XVIII^e siècle, voir Ross Hutchison, *Locke in France 1688-1733*, Oxford, 1991, et Jorn Schøsler, *John Locke et les philosophes français. La critique des idées innées en France au dix-huitième siècle*, Oxford, 1997 (Studies on Voltaire and the 18th Century, n^os 290 et 353) ; voir aussi Robert Derathé, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, 1979.

taire as an authority for democratic opinions, though his works are so voluminous or so miscellaneous, that it is difficult to say what might *not* be found in them.

It is unquestionably true that the unpopularity of the government, the inequality of classes, and the exemptions from taxation, prepared the minds of the people for an attack upon the Church, and as the Church was the representation and organ of religion, facilitated an attack upon religion. The circumstances to which you advert explain the irreligious character of the Révolution, as a practical change, and account for such measures as the shutting up of churches, the proscription of the clergy and the suspension of public worship. But it is nevertheless true that some of the most considerable among the philosophers were animated by a purely anti-religious or at least anti-Christian spirit. They sought to abolish Christianity, and their desire was quite independent of political considerations. Indeed, I believe that many of them would have been deterred from attacking religion, if they had thought that the weakening of religious convictions necessarily entailed a radical revolution in France, or even extensive social and political change. There is no doubt that Voltaire had many serious converts among the *noblesse* of his country, and yet we cannot suppose that they suspected him of being instigated by such feeling as you attribute to him.

I have no doubt that your remarks on p.39 as to the extent to which the Révolution has effaced from men's minds the knowledge of the *Ancien Régime* are quite just[1]. I had occasion to allude to this fact in some arguments in my book on Roman history against Niebuhr's doctrine that oral tradition is peculiarly faithful and tenacious in the preservation of the memory of constitutional changes[2]. I believe the fact to be just the reverse. Existing laws and institutions to a certain extent preserve the memory of their origin : and they form a nucleus round which recollections cluster. But when they have ceased to exist, they are soon forgotten, and no curiosity exists to account for their establishment. You say : 'La Révolution radicale qui nous en sépare (*i.e.* from the Ancien Régime) a produit l'effet des siècles ; *elle a obscurci tout ce qu'elle ne détruisait pas.*' By this last clause I understand you to mean that what was destroyed is to a great extent forgotten, and what was preserved has been so altered in its character, and so mixed up with foreign elements as to be scarcely recognisable. The mode of expression might at first suggest the inference that what was not destroyed was *not* obscured.

The present prospects of this country are good. Our internal affairs are in a satisfactory state. The European war has been brought to an end, and the quarrel with America is settled[3]. If we can remain at peace, we

1. Voir *O.C.*, T. II, vol. 1, p. 102, lignes 20-29, où se trouvent les phrases citées par Lewis.
2. Voir lettre 86, p. 172, note 2.
3. Étant donné les pertes qu'elle avait subies dans son armée de Crimée, la Grande-Bretagne essaya de se procurer des volontaires dans plusieurs pays. Aux États-Unis, cette tentative déplut au président Franklin Pierce (1804-1869), si bien qu'il rompit les relations diplomatiques des deux pays, et renvoya le ministre britannique.

have nothing to do but cultivate undisturbed the arts of peace[1]. There is a singular lull in politics : there is no political question which rouses the passions or affects the interests of the community. There is no leader who is eagerly followed by a large party. All individual forces seem weakened. Even the power of the daily press is diminished. Our finances are in a healthy and orderly condition : our trade, manufactures and agriculture are flourishing[2].

I hope sincerely that you will not fail to execute your intention of passing a portion of next spring in London. Wherever we may meet, I shall always have the greatest pleasure in seeing you[3]. Lady T. desires her kindest remembrances, and the young ladies are much gratified by your recollection of them.

Ever yours sincerely

G. C. Lewis

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

107. À MRS. HARRIET GROTE

Tocqueville, 1er octobre 1856

J'aurais, chère Madame Grote, un petit renseignement à vous demander. Ceci s'adresse à la créatrice et à la gouvernante de *History Hut*[4]. Il s'agit de barrières destinées à former un parc mobile pour les moutons. Reeve m'assure qu'il a vu chez vous, sous ce rapport, quelque chose de très bon et de très bon marché : deux grandes qualités aux yeux des gens qui aiment les choses de bonne qualité comme s'ils

1. Le 8 mars 1855, au moment de son élection aux bourgs du comté de Radnor, Lewis dit : « Je voudrais voir cesser ce désir extravagant et insensé que l'on a exprimé quelquefois ces jours-ci, en usurpant presque le rôle de la providence, que nous allions presque partout dans le monde, afin de redresser les torts et de nous assurer que la justice se fasse. À mon avis, nous devrions nous limiter à ces droits internationaux légitimes dont une armée aux effectifs moyens et une puissance militaire modérée nous mettraient à même de disposer » (*The Spectator*, le 10 août 1855).

2. Pour la balance des paiements du Royaume-Uni en 1856, voir B.R. Mitchell (ed.), *International Historical Statistics Europe 1750-1993*, 4e éd., Londres et Basingstoke, p. 937, pour les vues de Lewis lui-même sur l'économie de son pays, voir sir G.F. Lewis (ed.), *Letters of Sir George Cornewall Lewis, Bart*, Londres, 1870.

3. À propos de cette lettre de Lewis, Tocqueville écrivit à Reeve le 11 septembre 1856 : « J'ai reçu l'autre jour une nouvelle et très longue lettre de sir G. Lewis contenant plusieurs remarques très intéressantes sur mon œuvre et des critiques faites par un homme qui connaît aussi bien que moi si ce n'est mieux notre propre littérature. Il n'y a plus qu'en Angleterre qu'un si grand *scholar* [érudit] puisse arriver au ministère et surtout rester un si grand *scholar*, tout en étant ministre. Je jugerais que vous n'êtes pas encore en démocratie par ce seul trait » (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 197, voir aussi les *Souvenirs* de Tocqueville, *O.C.*, T. XII, p. 259).

4. *History Hut* (cabane à histoire) : le nom donné par Mrs. Grote à la maison de campagne que les Grote avaient fait construire à Burnham Beeches, près de Slough, dans le Buckinghamshire, car c'est là que George Grote s'adonna à ses grands travaux historiques.

étaient riches et qui prisent le bon marché parce qu'ils ne le sont pas. D'après la description que m'a fait[1] Reeve, j'aurais fait venir d'Angleterre des barrières semblables aux vôtres s'il ne se rencontrait pas là une question de douanes très ennuyeuse à régler et très coûteuse en outre. Je préférerais donc faire faire chez moi ce qu'il est difficile de faire venir de chez vous. Mais pour cela il me faudrait un modèle. Est-ce abuser de votre amitié que de vous prier, la première fois que vous m'écrirez, de me tracer sur une feuille de papier à lettres un petit croquis, qui me fasse voir l'effet que produit une de ces barrières et auquel soient jointes les dimensions diverses que doit avoir l'objet ? Je sais que vous avez presque autant d'habileté dans les doigts que dans l'esprit, et je suis sûr que trois ou quatre traits de plume me mettront au fait. Ce dont j'ai principalement besoin, je le répète, ce sont des *barrières mobiles*, qui, *réunies*, formeraient un petit parc propre à renfermer quelques moutons et à les transporter de place en place sur le gazon qui nous environne. Nous aurons aussi besoin plus tard de barrières *fixes* propres à arrêter les gros animaux, bœufs et chevaux. Si vous aviez un conseil à me donner en cette matière aussi, et si vous pouviez l'appuyer d'un petit croquis, vous achèveriez de nous rendre les amis les plus reconnaissants et vous nous aideriez beaucoup pour sortir de l'affreux désordre où nous vivons en matière de jardin.

Je ne puis m'empêcher de rire en relisant les deux pages qui précèdent, et en songeant à l'objet de cette correspondance. Un membre de l'Académie française, écrivant à l'une des femmes les plus spirituelles de l'Angleterre, et lui parlant chevaux, bœufs et moutons : voilà ce à quoi au premier abord on ne s'attendrait guère. Moquez-vous de moi, si vous voulez, mais répondez, je vous prie.

La demande que je vous adresse doit du reste vous prouver, chère Madame Grote, que j'ai entièrement quitté pour le moment le métier d'auteur, et suis devenu absolument homme des champs. Je voudrais bien pourtant me remettre au travail et reprendre l'œuvre dont vous connaissez déjà la première partie. Mais quand le feu de l'esprit est bien éteint, il est difficile de le ranimer à volonté. Je l'éprouve en ce moment d'une façon très pénible. Je commence à m'ennuyer de mon inaction, et ne puis me retrouver d'ardeur à agir. Quoi de plus obscur dans ce monde pour chacun de nous que nous-même ! Qui fait naître la verve en toute chose ? Qui l'alanguit ? Qui l'éteint ? Qui la ranime ? Hélas ! nous n'en savons pas plus sur ce point-là, quand il s'agit de nous, que d'un étranger ! Ne pourriez-vous pas m'enseigner un moyen de me remettre en train ? Cela est plus difficile, j'en conviens, que de dessiner un parc à moutons, mais le service que vous me rendriez serait aussi bien plus grand.

1. *Sic.*

Dans une lettre du 15 septembre (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 198), Reeve écrivait avoir vu chez les Grote une barrière de fil de fer tendu qui était très bon marché. Tocqueville préféra faire fabriquer cette barrière en France plutôt que de la faire venir d'Angleterre, à cause du coût des douanes (30 pour cent en sus du prix).

Je trouve que l'Angleterre s'unissant à Napoléon III pour donner une leçon de libéralisme au roi de Naples, et le gouvernement qui a fait périr un si grand nombre de ses ennemis dans les marais de la Guyane ou sur les sables de l'Afrique, châtiant le susdit roi pour avoir mis quelques-uns de ses sujets aux fers dans une petite île de la baie de Naples, je trouve, dis-je, que ce spectacle est une des plus grandes drôleries politiques qu'on ait encore vues dans l'histoire. À parler sérieusement, l'entreprise qu'on annonce me paraît, je l'avoue, absurde et odieuse au plus haut point[1]. Si l'on ne veut que faire de la morale politique au roi de Naples, des vaisseaux de guerre sont de trop, car ils peuvent amener une Révolution. Aussi ne puis-je m'empêcher de croire que c'est une Révolution que notre cabinet désire[2]. Mais le cabinet anglais, qu'attend-il de cette démarche ? Je ne puis le deviner. Je confesse que Ferdinand[3] est un grand coquin qui méritera son sort quel qu'il soit. Mais il ne s'agit pas de lui, il s'agit du principe de la non-intervention plus audacieusement violé qu'on ne l'a jamais fait. Car, quand nous sommes intervenus en Espagne, par exemple, en 1823[4], nous pourrions dire qu'il s'agissait moins de rétablir l'ordre en

1. Sur ce sujet, voir aussi la lettre très ironique à Senior du 4 septembre 1856 (voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 189) et à Reeve du 7 octobre 1856 (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 200-201). Le Premier ministre du Piémont-Sardaigne, Cavour (1810-1861), allié depuis le 26 janvier 1855 à la France et à l'Angleterre contre la Russie dans la guerre de Crimée, faisait pression pour que les alliés réclament une réforme libérale du royaume de Naples. Le 21 mai, les puissances alliées essayèrent en vain d'obtenir une amnistie de la part du roi de Naples, Ferdinand II. En octobre 1855, on envoya devant Naples une flotte franco-britannique qui n'obtint aucun résultat. Au congrès de Paris en 1856, Cavour obtint une condamnation des mauvais gouvernements des États pontificaux et du royaume de Naples et des Deux-Siciles par les ministres français et anglais. En mai 1856, la France et l'Angleterre remirent des notes au roi Ferdinand II le sommant de procéder à une réforme des institutions judiciaires et de libérer les prisonniers politiques. Devant son refus, on rappela en novembre 1856 les ambassadeurs de France et d'Angleterre, et une escadre partit croiser au large de Naples. Les rapports diplomatiques furent suspendus jusqu'en juin 1859.

2. Tocqueville semble entrevoir ici ce qu'allaient être les conséquences de la politique italienne adoptée par Napoléon III. Rappelons qu'en 1831, ce dernier avait combattu aux côtés des insurgés de la Romagne contre le gouvernement pontifical.

3. Ferdinand II (1810-1859), roi de Naples et des Deux-Siciles depuis 1830 qui avait épousé Marie-Thérèse de Habsbourg, fille de l'archiduc Charles, et menait une politique réactionnaire et pro-autrichienne. Sa politique était marquée par la cruauté et la duplicité : après les insurrections à Naples et en Sicile au début de 1848, il avait dû accorder une constitution le 29 janvier 1848. Après l'échec de la révolte à Naples en mai 1848, Ferdinand fit écraser la révolte en Sicile en bombardant les villes principales, annula ensuite la constitution et emprisonna bon nombre de ceux qui avaient favorisé les réformes, à la suite de faux-semblants de procès.

4. Tocqueville fait allusion ici à l'intervention en Espagne en 1823 d'une armée française sous le commandement du duc d'Angoulême (1775-1844). Le règne réactionnaire de Ferdinand VII (1814-1833), dès son retour en Espagne en 1814, avait provoqué de nombreuses révoltes (1814-1817, 1819). En 1820, des révoltes se répandirent dans l'armée, et le roi dut consentir, en mars 1820, à restaurer la constitution de 1812. En juillet 1822, pour faire face à de nouveaux troubles, Ferdinand demanda l'aide des puissances de la Sainte-Alliance. La campagne militaire française menée d'avril à octobre 1823 connut un succès entier, mais Angoulême ne put empêcher Ferdinand de mener une politique de répression. L'intervention française, organisée par les ministres des Affaires étrangères Mathieu de Montmorency puis Chateaubriand, avait pour objectif d'empêcher une contagion des troubles. « La France [...] était comme une maison remplie de matières inflammables, menacée par l'incendie qui a éclaté chez le voisin. Le chef de la maison de Bourbon ne pouvait, sans danger pour sa propre couronne, rester passif devant le danger qui menaçait la liberté, et peut-être la vie, de son cousin », G. de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, Paris, 1955, p. 185.

Espagne que d'empêcher la propagation du désordre en France. Cette mauvaise raison n'est pas même ici de mise.

Voilà ce qu'un paysan bas-normand se dit à lui-même quand il se rappelle son ancien métier d'homme politique, mais c'est à vrai dire ce qu'il fait rarement. Quand je compare l'ardeur avec laquelle je m'occupais de ce que faisaient les peuples et les princes il y a quelques années, et le peu de part que mon esprit prend aujourd'hui à ce même spectacle, il me semble que je suis devenu un autre homme, ou plutôt que j'achève de me convaincre que nous vivons moins sur notre propre fond que sur les sentiments et les idées que notre condition et les circonstances nous fournissent[1].

On vient de prononcer une prétendue amnistie[2] d'après laquelle des proscrits peuvent rentrer à la condition de reconnaître le gouvernement et de lui prêter une sorte de serment écrit. Cela veut dire : déshonorez-vous, et je vous pardonne. Cette mesure est particulièrement dirigée contre nos généraux exilés[3], contre lesquels on ne peut même pas faire une prétendue criminalité, puisqu'ils ont été arrêtés par *prévision* et avant de rien faire. Aussi cette cruauté sous forme de clémence a révolté ici tous les gens de cœur. J'entends dire néanmoins qu'il y a plusieurs journaux anglais qui en font le texte des plus grandes louanges. Assurément il a fallu que les journalistes fussent bien payés pour en arriver là. Est-ce que quelque organe accrédité de la presse n'élèvera pas la voix pour montrer la réalité de l'acte ?

L'autre jour dans un salon, j'entendis un coquin digne des galères qui improvise les vers suivants, et quelqu'horreur qu'il m'ait inspirée, il faut dans l'intérêt de l'art que je vous les répète. Il s'agit du nouveau-né :

Par son père il est hollandais
Par sa grand-mère écossais ;
Il est anglais par alliance,
Espagnol de naissance.
Voyez quelle étrange chance !

1. Avant de copier la partie qui reste de cette lettre, qui figure sur une feuille séparée, Beaumont a écrit : « Adieu, chère Madame Grote ; ne nous oubliez pas… » Il est donc possible que ce qui suit soit un post-scriptum.

2. À l'occasion de la naissance du prince impérial le 16 mars 1856 des grâces et amnisties avaient été promulguées par les décrets des 16 et 17 mars (voir *Le Moniteur* des 18 et 21 mars 1856). Le 25 août 1856, le *Times* publia une lettre à ce sujet de Louis Blanc (1811-1882) alors exilé à Londres. Le 28, un article regrettait la sévérité des peines infligées à des opposants politiques qui n'avaient pas commis de crime et avaient été transportés au bagne sans véritable procès. La seconde édition du *Times* du même jour annonçait de Paris que des demandes de grâce envoyées de Cayenne à la suite des décrets de mars étaient restées sans réponse. Le 24 octobre, *Le Moniteur* réagissait en se plaignant des calomnies répandues dans les journaux anglais sur le gouvernement de Napoléon III, ce qui pourrait nuire à l'alliance des deux pays.

3. Tocqueville fait allusion ici aux généraux Bedeau, Changarnier, Lamoricière, Le Flô, et au colonel Charras qui avaient joué un rôle important pendant la révolution de 1848. Incarcérés au fort de Ham, le 2 décembre 1851, le décret du 9 janvier 1852 les avait tous exilés.

Il ne manque à l'enfant de France
Que d'être un tant soit peu français[1] !

Vous voyez que nous ressemblons toujours aux Français de l'histoire : gais et frondeurs jusque dans la servitude.

Croyez à notre bien vive amitié. Faites-moi savoir, je vous prie, si cette lettre est arrivée à son adresse.

Adieu, chère Madame Grote ; ne nous oubliez pas, je vous prie, auprès de M. Grote, dont le renom comme historien va sans cesse, ce me semble, en s'augmentant, et croyez à notre sincère amitié.

Archives Tocqueville. D'après une copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 342-345 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 342-344. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 346-347.

108. À SIR GEORGE CORNEWALL LEWIS

Tocqueville, 6 octobre 1856

Puisque les affaires de l'Europe et celles de l'Angleterre, cher Monsieur Lewis, ne suffisent point pour remplir votre esprit, et que cet esprit si admirablement constitué pour le travail trouve encore quelque agrément à s'occuper de la philosophie de l'histoire, je céderai au plaisir que me donne notre correspondance, et je reviendrai sur les questions que traitait votre dernière lettre d'une façon si intéressante[2]. Je devrais être satisfait du jugement que vous portez sur mon livre ; et, en effet, il n'y en a pas qui m'ait été plus agréable. Mais c'est précisément parce que je tiens extrêmement à être approuvé de vous que je veux encore essayer de répondre à la critique que vous faites de deux de mes idées.

Vous persévérez à penser que c'est à tort que j'attribue à l'état de la société civile et politique les opinions que les philosophes du XVIII[e] siècle ont émises en matière religieuse. Permettez-moi de répondre d'abord que je n'ai jamais dit que les opinions de ces écrivains en fait de religion ne fussent suggérées que par la situation politique que le clergé occupait de leur temps et par l'appui que l'Église donnait à toutes les institutions anciennes qui régissaient alors l'État. J'ai indiqué, au contraire, que ces

1. Ces vers moqueurs accentuaient l'origine étrangère de la dynastie napoléonienne qui prétendait incarner la gloire nationale. Napoléon III n'était évidemment pas de nationalité hollandaise, quoique fils de l'ex-roi de Hollande, Louis Bonaparte (1778-1846). La grand-mère écossaise était la comtesse de Montijo, fille d'un Écossais, William Kirkpatrick de Closeburn, et mère de l'impératrice Eugénie, ce qui explique aussi l'allusion à la naissance espagnole du prince impérial. Notons que Napoléon III, élevé en Suisse et en Allemagne, parlait français avec un accent étranger qui se remarquait (voir C. de Rémusat, *Mémoires*, *op. cit.*, T. IV, p. 356).

2. Voir *supra*, lettre n° 106 de Lewis à Tocqueville, du 3 septembre 1856.

opinions étaient depuis longtemps dans le monde, qu'elles avaient une origine et des causes qui leur étaient propres. Seulement, j'ai affirmé que jamais ces opinions anti-chrétiennes n'eussent été professées à la fois par tous les écrivains français du XVIII[e] siècle, et surtout ne seraient devenues si vite et si complètement dominantes chez nous et populaires, sans les circonstances sociales et politiques du temps [1]. Je n'ai pas avancé autre chose, et j'avoue que je crois encore que ma pensée, *ainsi limitée*, est juste, et je me flatte que je vous en convaincrais si, au lieu de vous écrire, j'avais le très grand plaisir de causer avec vous, et si je pouvais entrer dans le détail qui mettrait mon idée en lumière.

Vous me dites encore que plusieurs des philosophes auxquels j'attribue un rôle et des vues révolutionnaires en politique aussi bien qu'en religion ne se sont jamais montrés partisans des institutions libres, ni de la démocratie, et qu'ils n'avaient aucun désir de bouleverser la monarchie. Vous citez surtout Voltaire, et vous faites à cette occasion, sur cet homme illustre, des remarques très fines et très justes qui prouvent que vous le connaissez aussi bien que si vous aviez été un de ses contemporains, et mieux que ne le connaissent la plupart des Français de nos jours. Vous avez parfaitement raison de dire que rien n'était moins républicain que Voltaire : que personne n'a jamais eu même, plus que lui, le mépris des hommes en général, et la croyance qu'il leur fallait, de toute nécessité, un maître qui les forçât à être modérés et raisonnables. Tout cela est parfaitement vrai. J'ajoute avec vous que Voltaire n'avait aucune idée de produire une révolution violente, ni d'armer les basses classes. Ni lui, ni aucun des philosophes ne voulaient de révolution sous cette forme. Mais tous, et lui tout le premier, voulaient néanmoins qu'un changement profond et radical s'opérât dans les lois civiles et politiques qui servaient de base à la société de leur temps. Ils ne s'attendaient pas, il est vrai, à ce que cette grande fabrique s'effondrât tout à coup et leur tombât sur la tête ; ils croyaient fermement que tous les changements qu'ils indiquaient ou que supposaient leurs théories générales se feraient paisiblement, par les seuls progrès de la raison ; et comme il convient toujours de couvrir les entreprises dangereuses d'un nom attrayant, ils n'appelaient pas ce qu'ils désiraient une *révolution*, mais une *régénération* : c'était le mot consacré alors. Néanmoins, en faisant un ensemble de leurs maximes en matière de société ou de gouver-

1. « La rencontre de plusieurs grands écrivains disposés à nier les vérités de la religion chrétienne ne paraît pas suffisante pour rendre raison d'un événement si extraordinaire, car pourquoi tous ces écrivains, tous, ont-ils porté leur esprit de ce côté plutôt que d'un autre ? Pourquoi parmi eux n'en a-t-on vu aucun qui se soit imaginé de choisir la thèse contraire ? Et enfin, pourquoi ont-ils trouvé, plus que tous leurs prédécesseurs, l'oreille de la foule tout ouverte pour les entendre et son esprit si enclin à les croire ? Il n'y a que des causes très particulières au temps et au pays de ces écrivains qui puissent expliquer et leur entreprise, et surtout son succès. L'esprit de Voltaire était depuis longtemps dans le monde ; mais Voltaire lui-même ne pouvait guère en effet régner qu'au dix-huitième siècle et en France.

« Reconnaissons d'abord que l'Église n'avait rien de plus attaquable chez nous qu'ailleurs ; [...] Aussi est-ce bien moins dans l'état de la religion que dans celui de la société qu'il faut chercher les causes particulières du phénomène » (*O.C.*, T. II, vol. 1, livre III, chapitre 2, p. 203).

nement, et en comparant l'idéal de gouvernement qu'ils avaient toujours devant les yeux, avec les institutions réelles sous lesquelles ils vivaient, il est facile de voir que c'est bien, à leur insu peut-être, une révolution et non une réforme qu'ils préparaient. Voltaire ne voulait pas assurément le règne de la démocratie, en prenant le mot dans son sens ancien et vrai, c'est-à-dire le gouvernement du peuple. Il était *homme de trop bonne compagnie* pour cela. Mais il tendait néanmoins de tous ses vœux vers ce qu'on appelle dans le jargon d'aujourd'hui une royauté ou un empire démocratique, c'est-à-dire un gouvernement d'un seul homme agissant sans contrôle, mais d'après les lumières de la raison naturelle ; une société dans laquelle il n'y a plus ni classes privilégiées, ni classes permanentes et héréditaires, ni individus puissants, ni vieilles institutions traditionnelles, ni législation particulière et locale... Du moins il a travaillé à établir toutes ces choses à l'état d'idéal dans l'esprit de ses contemporains. On peut dire que telle a été sa théorie politique, bien qu'il ne l'ait jamais exposée dogmatiquement. Il n'eût pas été éloigné de trouver notre régime actuel assez passable, s'il ne l'eût pas jugé très hébétant pour l'esprit humain et surtout ennuyeux. Or, ce qu'il désirait ne pouvait s'accomplir sans une révolution très radicale. Voltaire, qui n'a jamais eu aucun goût pour la république et qui méprisait fort la démocratie, n'en doit donc pas moins être rangé parmi les hommes qui, par les idées qu'ils ont détruites, en fait de société, et par les idées qu'ils ont inspirées, ont le plus contribué à la révolution d'où la république d'abord et ensuite le mélange de despotisme et de démocratie sont sortis. On ne saurait douter qu'il ne voulût profondément modifier la société de son temps, bien qu'il ne prévît pas où irait tomber la masse une fois en branle.

Ceci répondu, j'ajoute, cher Monsieur Lewis, que vos critiques m'ont été extrêmement utiles en me montrant qu'il est nécessaire de remanier la partie de mon livre à laquelle elles se rapportent, afin de mettre ma pensée plus en relief et de la rendre plus saisissable qu'elle ne l'est dans l'état actuel[1]. C'est ce que j'aurais cherché à faire dès la seconde édition qui vient de paraître, si l'éditeur me l'avait permis ; mais il était si pressé d'avoir de nouveaux exemplaires à sa disposition, qu'il a précipité la réimpression de telle manière que je n'ai même pu corriger plusieurs fautes grossières contenues dans la première et même des incorrections de langage. Ce même éditeur m'assure qu'à la manière dont les choses marchent, il est convaincu que nous aurons une troisième édition à faire l'an prochain. C'est alors que je me réserve de revoir attentivement tout l'ouvrage, et de faire droit aux critiques de mes principaux amis.

En attendant, je me suis remis à l'ouvrage, et je travaille à la seconde partie que j'ai promise et qui est déjà préparée. Comme mon objet est

1. Le chapitre concerné est celui intitulé « Comment l'irréligion avait pu devenir une passion générale et dominante chez les Français du dix-huitième siècle, et quelle sorte d'influence cela avait eue sur le caractère de la Révolution ». Les modifications que Tocqueville y apporta lors de la 3e édition sont en fait assez insignifiantes (voir *O.C.*, T. II, vol. 1, p. 330).

bien plus de peindre le mouvement des sentiments et des idées qui ont successivement produit les événements de la Révolution que de raconter ces événements eux-mêmes, c'est bien moins de documents historiques que j'ai besoin, que des écrits dans lesquels l'esprit public se manifeste à chaque période, journaux, brochures, lettres particulières, correspondances administratives... J'ai déjà parcouru beaucoup de documents de cette espèce ; mais je sens la nécessité d'en consulter beaucoup d'autres, et il est bien plus difficile de se les procurer que vous pourriez le croire. Il n'y a pas de lieu en France où ils soient rassemblés en très grand nombre, pas même à la Bibliothèque nationale ou aux Archives. J'ai entendu dire qu'une grande réunion de journaux, brochures, écrits des temps relatifs à la Révolution française, existait au *British Museum* ; savez-vous si cela est vrai ? Ce précieux recueil est-il catalogué, et ce catalogue est-il imprimé ?

J'imagine que toute recherche est interdite dans les archives de vos affaires étrangères à partir de 1789. J'en suis bien fâché ; car il serait curieux de connaître les jugements que portait votre ambassadeur sur ce qui se passait sous ses yeux au commencement de la Révolution et avant que la guerre le forçât à s'éloigner.

Ne croyez pas que vous soyez encore au bout de mes questions. Je recherche avec grand soin et je lis autant que je puis tous les écrits publiés en Allemagne à la même époque ou sur la même époque, quand ils ont un caractère individuel et qu'ils montrent successivement ce qui se passait dans l'esprit et dans le cœur des populations allemandes de 1788 à 1814, lettres, mémoires, biographies, pamphlets... Je commence à savoir assez d'allemand pour lire ces documents dans l'original. N'auriez-vous pas des documents de cette espèce à m'indiquer ? Il semble assez ridicule, cher Monsieur Lewis, que ce soit au chancelier de l'Échiquier de la reine d'Angleterre et non point à un savant allemand que je m'adresse pour avoir des renseignements de cette nature. Ma raison pour agir ainsi, c'est que je suis convaincu que vous en savez autant qu'un Allemand sur l'Allemagne, et que beaucoup mieux qu'aucun Allemand vous vous rendez compte de ce que vous savez. L'Angleterre est aujourd'hui le seul pays du monde où l'on puisse rencontrer dans le même homme un des meilleurs *scholars* du temps et à la fois l'administrateur des finances d'un grand empire. Je vous assure que je ne suis point tenté de faire de pareilles questions à aucun de nos ministres français.

Il faut que je finisse cet énorme bavardage, mais non sans vous prier de nous rappeler de la manière la plus particulière et la plus affectueuse au souvenir de lady Thereza et de Mlle Lister. Croyez à mon amitié bien sincère, qui n'est égalée que par la parfaite estime que j'ai pour vous.

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 406-412.

109. À MRS. HARRIET GROTE

Tocqueville, 30 octobre 1856

Votre description des *iron fences*, chère Madame Grote, est admirable, et la planche et le texte sont parfaitement clairs[1]. Un fabricant de barrières n'aurait pu mieux faire, ni même aussi bien faire, car la tête chez ces gens-là sait en général mal expliquer la chose même que la main fait le mieux. Il y a pourtant un point que vous avez omis, et sur lequel je vous prie de revenir la première fois que vous m'écrirez. Vous m'expliquez parfaitement comment chaque *hurdle*[2] est fait, et comment il se lie au voisin par une visse et un écrou (*bolt and nut*) mais votre description ne s'applique qu'au cas où deux *hurdles* sont bout à bout en ligne droite. S'ils forment au contraire un angle comme ceci : _____| comment les attachez-vous ? Voilà un complément d'instruction que je réclame à la première occasion. Je serais aussi bien curieux de voir *the manufacturer's specimen catalogue, with illustrated patterns*[3] dont vous me parlez, et je pense qu'il doit pouvoir être envoyé à peu de frais, d'après nos traités sur les imprimés[4].

Je suis ravi du jugement que vous portez en *gros* sur mon livre, et j'aurais toutes sortes de raisons bonnes ou mauvaises pour répondre aux critiques de détail que vous me faites. Mais il faudrait vous écrire un volume, et comme j'ai la ferme espérance de vous aller voir au printemps, je veux garder ce sujet pour une de ces longues conversations avec vous qui semblent toujours trop courtes. Je tiens à ce que la chose soit bien débattue entre nous, afin que si vous me convainquez, ce qui est bien possible, je profite de la leçon dans l'édition prochaine. Mon ouvrage a donné lieu à un petit incident que je ne saurais m'expliquer : vous avez bien voulu vous charger d'un volume et d'une lettre pour John Mill. Jamais celui-ci ne m'a répondu, ce qui m'étonne parce que dans ma lettre, j'exprimais vivement le désir de reprendre avec lui les rapports pleins d'amitié et d'agrément pour moi que nous avions eus, et que les dernières années seulement avaient interrompus. Je n'imagine pas ce qui a pu le porter à laisser ma lettre sans réponse. La première fois que M. Grote rencontrera John Mill, je le prie de savoir ce que je dois penser de ce silence. Du reste, en pareille affaire rien ne presse. John Mill est un homme très occupé ; peut-être

1. Voir à ce sujet lettre 107 à Mrs. Grote. La lettre à laquelle Tocqueville répond ici ne se trouve pas aux Archives Tocqueville.

2. Claie — les mots soulignés dans toute cette lettre le sont dans la copie manuscrite.

3. Le catalogue des échantillons du fabricant, avec modèles illustrés.

4. La convention du 29 décembre 1855-18 janvier 1856 (article 3) additionnelle à la convention de poste du 3 avril 1843 entre la France et la Grande-Bretagne établissait que les journaux, gazettes et autres imprimés, dûment affranchis, étaient exempts de tout droit à la charge du destinataire, si l'on ne mettait sur la bande que l'adresse de celui-ci. (Voir Duverger, *Lois, décrets, règlements et avis du Conseil d'État*, année 1856, T. LVI.)

n'a-t-il pas encore eu le loisir de me lire et ne veut-il m'écrire qu'après m'avoir lu[1].

J'ai vu l'autre jour par *Le Moniteur*[2] que notre maître est moins satisfait que par le passé du langage de la presse anglaise à son égard. J'ignore de quels journaux particuliers il se plaint, et quels sont les articles qu'il avait en vue dans sa note. Si par hasard la presse anglaise trouvait mauvais qu'un gouvernement comme le nôtre, qui se montre si sensible aux douleurs des condamnés napolitains soit au même moment si cruel pour les condamnés politiques français ou plutôt les déportés (car condamnés, ils ne l'ont pas été par aucun tribunal légal) si, dis-je, elle se borne à faire remarquer cette incohérence, je l'en louerais. Elle rendrait ainsi un grand service à l'humanité[3]. Je viens d'*avoir sous les yeux* une lettre qu'un fonctionnaire public écrit de Cayenne, et je puis vous assurer en toute conscience que je n'ai rien vu de si horrible que la description qu'il fait de celui-là, de la mortalité immense que l'agglomération jointe au climat y suscite parmi les prisonniers[4]. Placer dans de telles circonstances les voleurs et les assassins que les tribunaux ont

1. Voir la lettre de Tocqueville du 22 juin 1856 accompagnant l'envoi de *L'Ancien Régime et la Révolution*, la réponse de Mill du 15 décembre 1856, et la lettre de Tocqueville du 19, accusant réception de celle-ci, *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 348-351. L'hypothèse de Tocqueville était juste : Mill n'avait reçu l'ouvrage qu'au retour d'un voyage de Suisse, et il voulait le lire deux fois, avant d'exprimer à l'auteur son opinion, d'ailleurs très positive.

2. *Le Moniteur universel* du 24 octobre 1856 : « Depuis quelque temps, divers organes de la presse anglaise s'attachent à répandre sur le Gouvernement français des calomnies d'autant plus odieuses qu'elles se cachent sous le voile de l'anonymat, et ne permettant pas de leur répondre autrement que par le dédain. Nous savons le respect qui entoure la liberté de la presse en Angleterre, nous nous bornons à faire appel au bon sens et à la loyauté du peuple anglais pour le prémunir contre les dangers d'un système qui, en détruisant la confiance entre les deux gouvernements, tendrait à désunir deux nations dont l'alliance est la meilleure garantie de la paix du monde. » Le 30 octobre, *Le Moniteur* citait en revanche les réactions favorables à Napoléon III et à l'alliance franco-anglaise du *Morning Post*, du *Standard*, et du *Morning Chronicle* du 27 octobre.

3. Voir *supra*, lettre 107, p. 217, n. 1.

4. Cette lettre n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville. La Guyane était une possession française depuis 1637. Bien qu'on y eût envoyé des condamnés (prêtres réfractaires et certains hommes politiques) pendant la Révolution, on fit cesser la déportation vers 1809, vu la maladie et la mortalité qui en résultaient. Quelques décennies plus tard, la surpopulation dans les bagnes métropolitains conduisit à créer des bagnes hors de France, à l'instar de l'Angleterre. Depuis le coup d'État, une série de mesures avait aggravé la rigueur de la déportation en Guyane. La plus récente était la loi du 30 mai 1854 sur l'exécution des travaux forcés. On précisait que les condamnés devaient effectuer les travaux les plus pénibles de la colonisation, qu'ils pouvaient être enchaînés deux à deux, et obligés de traîner le boulet. Le bagnard qui avait été condamné à moins de huit ans de travaux forcés était tenu de rester en Guyane pour un temps équivalent à la peine qu'il devait subir ; celui dont la peine était de huit ans devait y rester à vie.

Le climat de la Guyane ajouté aux mauvais traitements y rendait la vie très pénible et extrêmement incertaine. Des maladies telles que la fièvre jaune, la typhoïde et le paludisme y sévissaient.

C'était pourtant la situation des déportés politiques qui indignait le plus Tocqueville : depuis le décret du 8 décembre 1851, le gouvernement pouvait exiler à Cayenne ou en Algérie les membres des sociétés secrètes, autrement dit ceux dont l'opposition à l'Empire paraissait menaçante. En principe, les déportés politiques n'étaient pas astreints aux travaux forcés. En réalité, les déportés politiques avaient à travailler dans les mêmes conditions que les autres déportés, comme le démontrait une lettre qu'un certain nombre de déportés politiques avaient réussi à faire parvenir au *Morning Chronicle* du 15 février 1855. Signalons toutefois qu'une amnistie générale à l'égard des déportés politiques fut déclarée le 16 août 1859. (Voir J.-C. Michelot, *La Guillotine sèche. Histoire du bagne de Cayenne*, Paris, 1981 ; P. Lartin, S. Blot, *Mémorial du Bagne de la Guyane*, 5 vol., Paris, 1988.)

condamnés aux galères, mais n'ont pas voulu condamner à mort, est déjà, suivant moi, une atrocité révoltante. Mais plonger dans de pareilles horreurs des ennemis politiques qui ont été, comme disait Boissy d'Anglas[1], *condamnés* mais non *jugés*, est un fait qui devrait soulever l'indignation de toutes les nations civilisées. Les journaux anglais ne sauraient trop insister sur ce point[2]. En France personne ne saurait dire à ce sujet la vérité. Il est probable que l'Empereur lui-même l'ignore, car ceux qui l'ont [*sic*] fait adopter un si affreux système de déportation ont sans doute grand soin de lui en cacher les conséquences qu'à la rigueur on pouvait ne pas prévoir. Si c'est sur ce point la lumière qui lui manque, il ne peut la recevoir que de vous. N'est-il pas [*sic*] un devoir de la lui donner ? Quant à moi, je ne connais pas un seul des condamnés politiques qui sont morts ou qui achèvent de mourir à Cayenne. Je n'ai jamais été de leur opinion. Il me serait permis de les considérer comme des ennemis. Mais j'appartiens à l'humanité, et ce qui se passe là, vis-à-vis d'hommes mes semblables, me soulève : non seulement ce qui arrive aux condamnés politiques, mais ce qui arrive même aux *forçats*. Car après tout ceux-là aussi sont des hommes.

Adieu, chère Madame Grote. Le ménage se réunit pour vous assurer de son amitié. Rappelez-moi au souvenir de l'illustre historien et croyez toujours à mon affection bien sincère. Je ne sais si cette lettre vous parviendra. Avertissez-moi, je vous prie, par un mot d'ici à quelque temps, si vous l'avez reçue[3].

Archives Tocqueville. Copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Lettre inédite.

1. François-Antoine Boissy d'Anglas (1756-1826) joua pendant la Révolution un rôle politique aux États généraux, à la Constituante, et à la Convention. Proscrit le 18 fructidor an III (4 septembre 1797), il revint en France après le coup du 18 brumaire. Il fut membre du Tribunat, puis sénateur sous les régimes de Napoléon, mais il se rallia au sénatus-consulte qui, le 3 avril 1814, déclara la déchéance de l'Empereur et fut nommé pair de France par Louis XVIII. La dénonciation des condamnations sans jugement préalable est fréquente dans les discours et les écrits de Boissy d'Anglas. Voir notamment son *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes*, 2 vol., Paris, 1819, t. II, p. 152, à propos de l'interrogation de Malesherbes avant son exécution : « Toute défense de sa part n'eût été qu'une tentative inutile. Il était condamné d'avance ; et son échafaud était dressé avant que son arrêt ne fût rendu. »

2. Le 12 décembre 1851, une protestation signée *Justitia* parut au *Times* contre le décret du 8 décembre 1851 qui imposait la peine de déportation de cinq à dix années, soit à Cayenne, soit en Algérie, aux prisonniers libérés sous surveillance, et aux membres des sociétés secrètes. Une protestation beaucoup plus détaillée parut dans le *Morning Chronicle* du 15 février 1855 par les soins de Louis Blanc. Trois déportés qui avaient pu s'évader arrivèrent à Londres, munis d'une description navrante des souffrances (travaux forcés, mauvais traitements de toutes sortes, manque de nourriture convenable) infligées à leurs compagnons.

3. Tocqueville s'inquiétait de la censure postale. La lettre que Mrs. Grote aurait dû écrire pour accuser réception de cette lettre de Tocqueville ne se trouve pas aux Archives Tocqueville.

110. SIR GEORGE CORNEWALL LEWIS À A. DE TOCQUEVILLE

Harpton, 3 November 1856

My dear M. de Tocqueville,

Many thanks for your last letter. We have succeeded in making our respective meanings clear to each other, which is the first step in controversy, and one not always taken. The result is that the interval between us nearly disappears, and I have derived much pleasure as well as instruction from your development of your ideas.

I have looked over a good many of the *political* articles in Voltaire's *Dictionnaire philosophique*[1], and I find them generally characterised by that tone of depreciation and *vilipending*[2] (if I may use such a word) which he applies to all other subjects. Nothing which he treats escapes his contemptuous criticism. His persiflage which taken in moderation is amusing enough, becomes to me, I own, after a time, wearisome and irritating. These articles certainly breathe much of the spirit which afterwards, was exaggerated in the Revolution. Thus in the article *cérémonies*[3] he ridicules titles — in the article *coutumes*[4] he ridicules the variety of customs in France — see also article *cuissage*[5]. In *courtisans lettrés*[6], he expresses an opinion favourable to the liberty of the press in political discussion.

1. *Dictionnaire philosophique, ou la raison par alphabet,* Londres, Cramer, 1764, in 8°, T. VIII, 344 p. L'ouvrage fut, en fait, imprimé à Genève.

2. Le verbe *to vilipend* est d'un usage rare en anglais. Il a deux sens : l'un signifiant dédaigner, ou mésestimer ; l'autre, plus près du sens du français *vilipender,* c'est-à-dire injurier ou diffamer.

3. *Cérémonies, titres, prééminence*

« Toutes ces choses, qui seraient inutiles, et même fort impertinentes dans l'état de pure nature, sont fort utiles dans l'état de notre nature corrompue et ridicule [...] plus un peuple est libre, moins il a de cérémonies, moins de titres fastueux, moins de démonstrations d'anéantissement devant son supérieur » (*Œuvres complètes* de Voltaire, Paris, 1825-1828, T. LIII, p. 131).

4. *Coutumes*

« Il y a, dit-on, cent quarante-quatre coutumes en France qui ont force de loi ; ces lois sont presque toutes différentes. Un homme qui voyage dans ce pays change de loi presque autant qu'il change de chevaux de poste [...] Les mesures sont aussi différentes que les coutumes, de sorte que ce qui est vrai dans le faubourg de Montmartre devient faux dans l'abbaye de Saint-Denis. Dieu ait pitié de nous » (*ibid.*, p. 426-427).

5. *Cuissage ou Culage. Droit de prélibation, de marquette, etc.*

« Il est étonnant que dans l'Europe chrétienne on ait fait longtemps une espèce de loi féodale, et que du moins on ait regardé comme un droit coutumier l'usage d'avoir le pucelage de sa vassale. La première nuit de noces de la fille au vilain appartenait sans contredit au seigneur [...] J'appelle loi contre les mœurs, une loi publique qui me prive de mon bien, qui m'ôte ma femme pour la donner à un autre ; et je dis que la chose est impossible [...] Des lois absurdes, ridicules, barbares, vous en trouverez partout ; des lois contre les mœurs, nulle part » (*ibid.*, p. 472-473, 475).

6. *Courtisans lettrés. Sur les seigneurs qui cultivent les lettres*

« Peut-être dans peu de temps la mode de penser reviendra-t-elle : un roi n'a qu'à vouloir ; on fait de cette nation-ci tout ce qu'on veut. En Angleterre communément on pense, et les lettres y sont plus en honneur qu'ici. Cet avantage est une suite nécessaire de la forme de leur gouvernement. Il y a à Londres environ huit cents personnes qui ont le droit de parler en public, et de soutenir les droits de la nation. Environ cinq ou six mille prétendent au même honneur à leur tour. Tout le reste s'érige en juge de tous ceux-ci, et chacun peut imprimer ce qu'il pense sur les affaires publiques, ainsi toute la nation est dans la nécessité de s'instruire » (T. XXXV, *Lettres philosophiques,* n° XXI, p. 172-173).

The article *démocratie*[1] is written in a form which shows that he did not consider himself as treating a practical subject. The articles *Dante*[2] and *déjection*[3] illustrate, in different ways, his habit of depreciating and lowering everything which he touched. At the same time, in looking through these effusions, it is impossible not to see that religion is the subject which chiefly occupies his mind, and against which most of the guns of his destructive battery are directed. The *political opinions of Voltaire* would be a good subject for an article in a review, and would lead to much interesting speculation upon what the Germans call the *Vorgeschichte*[4] of the Revolution.

I am happy to be able to report to you that the British Museum is considered to possess the finest collection of printed contemporary publications which is to be found anywhere. Panizzi[5], lately the head of the library, and now the secretary of the Institution, writes one word that it is in excellent order, well catalogued, and is a collection containing many small works and most easily consulted. He adds that if you will go there, he can answer that you will not repent the trouble of the journey.

I hope that this account will be an additional inducement to you to pay your promised visit to England. Books cannot be taken out of the British Museum, but Panizzi would doubtless do all in his power to facilitate your search. With regard to the State Paper Office, the rule which is now established is that the documents of the period of the Revolution are not considered historical, and cannot be consulted without special permission from the Secretary of State for the proper department. This department, with regard to diplomatic correspondence, would be the

1. « Le grand vice de la démocratie n'est certainement pas la tyrannie et la cruauté : il y eut des républicains, montagnards, sauvages et féroces ; mais ce n'est pas l'esprit républicain qui les fit tels, c'est la nature. L'Amérique septentrionale était toute en république. C'étaient des ours [...] On demande tous les jours si un gouvernement républicain est préférable à celui d'un roi. La dispute finit toujours par convenir qu'il est fort difficile de gouverner les hommes. Les juifs eurent pour maître Dieu même : voyez ce qui leur est arrivé : ils ont été presque toujours battus et esclaves, et aujourd'hui ne trouvez-vous pas qu'ils font une belle figure ? » (*Dictionnaire philosophique*, vol. 3, T. LIII, p. 538, 542).

2. *Dante (le)*

« Des Italiens l'appellent divin ; mais c'est une divinité cachée ; peu de gens entendent ses oracles ; il a des commentateurs, c'est peut-être encore une raison de plus pour n'être pas compris. Sa réputation s'affermira toujours, parce qu'on ne le lit guère. Il y a de lui une vingtaine de traits qu'on sait par cœur : cela suffit pour s'épargner la peine d'examiner le reste... Mais il y a des vers si heureux et si naïfs qu'ils n'ont point vieilli depuis quatre cents ans, et qu'ils ne vieilliront jamais. Un poème d'ailleurs où l'on met des papes en enfer réveille beaucoup l'attention ; et les commentateurs s'épuisent toute la sagacité de leur esprit à déterminer au juste qui sont ceux que le Dante a damnés, et à ne pas se tromper dans une matière si grave » (*ibid.*, p. 499-500, 503).

3. *Déjection. Excrément, leur rapport avec le corps de l'homme, avec ses idées et ses passions*

« Ô homme ! qui oses te dire l'image de Dieu, dis-moi si Dieu mange et s'il a un boyau-rectum ? [...] Toi, l'image de Dieu sur ta chaise percée ! » (*ibid.*, p. 524).

4. La pré-histoire.

5. Anthony (ou Antonio) Panizzi (1797-1879), bibliographe italien, correspondant de Mérimée. Après avoir commencé une carrière d'avocat, il dut quitter son pays après l'échec de la révolution de 1821 et s'enfuit en Angleterre. Il fut nommé professeur d'italien à l'Université de Londres (University College) en 1829. Deux ans plus tard, en 1831, il devint bibliothécaire-adjoint du British Museum, dont on le nomma bibliothécaire principal en 1856. Il y déploya un talent administratif indubitable, car non seulement il entreprit la constitution d'un nouveau catalogue, mais il conçut aussi les plans de la grande salle de lecture.

Foreign Office. It is necessary to make strict rules for preventing foreigners (e.g. Americans) from searching our state papers in order to obtain evidence against this country with regard to boundary questions, the interpretation of treaties, etc., but I feel sure that Lord Clarendon would be disposed to grant all reasonable facilities where the object is purely historical and scientific[1]. Whenever you may come here, I shall be happy to give you all the assistance in my power with regard to the inspection of the diplomatic correspondence of this period. I fear however that our diplomatic agents wrote briefly and did not furnish detailed accounts of passing events. After the king's execution, our ambassador was withdrawn from Paris. As to German books on the Revolution, there is Mrs. Austin's volume[2], which you have, I think seen. There is also a volume of lectures on the period of the Revolution, by Niebuhr, the historian, published since his death. This, though tinctured with his absurdity, is worth consulting. I will make some further enquiries, and I may perhaps be able to recommend one or two books to you, but I doubt whether there is anything which will be of much use to you. The whole period — particularly after Jena[3] — was one of such dishonour and disgrace and humiliation to Germany that the theme is a painful one to their writers. I return to London in a few days and shall remain there for about a month. Our internal state is prosperous, but our money market has been affected by the state of things on the Continent.

Parliament is not likely to meet before the end of January or beginning of February.

Believe me, yours very truly

G. C. Lewis

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

1. Sur les découvertes que fit Tocqueville au *State Paper Office*, voir *O.C.*, VI, vol. 1, p. 239-245.

2. *Germany from 1760 to 1814*, Londres, 1854. Un exemplaire de cet ouvrage de Mrs. Sarah Austin existe à la bibliothèque de Tocqueville. La réponse assez décevante de Lewis à Tocqueville explique sans doute que Tocqueville ait été amené à consulter Circourt le 12 janvier 1857 puis par l'entremise de ce dernier l'historien allemand Leopold von Ranke (voir *O.C.*, XVIII, p. 366-367, 375-377).

3. Le 14 octobre 1806, la France battit la Prusse à la bataille d'Iéna et à celle d'Auerstedt. Cette double défaite traumatisa la Prusse que l'on considérait, depuis le règne victorieux de Frédéric II, de 1740 à 1786, comme la plus grande puissance militaire européenne. Le philosophe J.G. Fichte (1762-1814) publia au cours de 1807-1808 ses *Reden an der deutschen Nation* (*Discours à la nation allemande*). Il voulut faire naître un nationalisme allemand afin de résister à Napoléon.

111. À HORACE HAMMOND

18 novembre 1856

Je vous renvoie, Monsieur, avec beaucoup de remerciements le journal[1] que vous avez bien voulu me transmettre. J'y joins le numéro de la *Revue d'Édimbourg*[2] que je n'avais pu trouver l'autre soir, et enfin un volume de l'*Annuaire de la Manche* qui contient ma notice sur Cherbourg[3]. Ce dernier ouvrage n'a d'autre mérite que celui de la parfaite exactitude et je ne vous l'aurais pas mis sous les yeux, si vous ne me l'aviez pas demandé et si, comme habitant de Cherbourg, il ne pouvait être pour vous de quelque intérêt.

J'espère que ces demoiselles ne se sont pas enrhumées à leur retour. Ma femme regrette que la mauvaise saison soit un si grand obstacle aux fréquents rapports qu'elle aimerait à avoir avec ses jeunes compatriotes[4]. Elle espère, ainsi que moi, que, l'été prochain, nous profiterons mieux que nous ne l'avons fait cette année du voisinage.

Veuillez, Monsieur, faire agréer à Mlle Hammond, avec les souvenirs d'amitié de Mme de Tocqueville, mes hommages respectueux et croire à tous mes sentiments de haute considération.

A. DE TOCQUEVILLE

Tocqueville, ce mardi soir

Archives Tocqueville. Copie manuscrite d'Antoine Rédier. Lettre inédite.

112. À MRS. HARRIET GROTE

28 décembre 1856

Je suivrai, chère Madame Grote, un bon vieil usage français qui veut qu'on souhaite d'abord la bonne année à ses amis quand on leur écrit vers cette époque. Cette habitude commence à se perdre ; je le regrette.

1. Les lettres de Hammond conservées aux Archives Tocqueville ne permettent pas d'identifier ce journal.

2. Reeve, éditeur à titre permanent de la *Edinburgh Review* depuis juillet 1856, en avait envoyé gracieusement à Tocqueville les numéros d'avril et juillet 1856.

3. Pour le texte de cette notice, voir *Mélanges, O.C.*, T. XVI, p. 349-393. Elle avait paru en premier lieu dans l'ouvrage dirigé par Aristide Guilbert, *Histoire des villes de France*, Paris, 6 vol., 1844-1848, t. V, p. 481-524.

4. Tocqueville semble faire allusion à une visite que le consul et ses filles lui auraient rendue. Parmi les lettres de Hammond qui se trouvent aux Archives Tocqueville, aucune ne correspond à la date de cette lettre de Tocqueville.

Ce n'est pas sur ce point que l'Ancien Régime devait être réformé. Je vous prierai donc d'agréer toute sorte de vœux que nous formons ici pour que cette année 1857 qui va naître vous soit favorable, que vous y ayez beaucoup de santé et pas d'ennui, et que l'on continuera à y maintenir cet heureux équilibre entre le pouvoir et le vouloir, qui est, si je ne me trompe, le bonheur. Nous tâcherons de faire de même de notre côté, et nous n'aurons pas trop à nous plaindre de notre sort, si nous y réussissons. Nous en viendrions à bout, je pense, si nous restions ici toute l'année. Car ici nous avions plusieurs des choses qui nous plaisent le plus, et nous ne rencontrons presque aucune de celles qui nous déplaisent. Mais dans deux mois nous quittons ce poste pour retourner à Paris. C'est comme si on cessait de naviguer sur une petite rivière bien paisible pour entrer dans le grand océan.

Je vous remercie de vos nouvelles explications en fait de barrières[1]. Cette fois, me voilà en état de faire exécuter ce que vous avez si bien décrit. Mais comme nous ne faisons que semer l'herbe que ces barrières doivent garantir, nous n'avons pas à nous occuper de celles-ci avant l'été prochain.

J'espère que Reeve et sa famille se portent bien. Reeve vous aura raconté peut-être comment une longue lettre politique que je lui avais écrite le 15 novembre dernier ne lui est jamais parvenue[2]. Je lui ai écrit de nouveau le 5 du courant[3]. J'espère que cette lettre-là au moins est arrivée, bien qu'il ne m'ait pas accusé réception. Du reste, je ne lui fais aucun reproche à cet égard. Je sais qu'il doit être bien occupé durant le mois qui précède la publication d'un numéro de la revue[4].

Quoi que ce soit courir la chance de voir confisquer sa correspondance que d'y parler des affaires publiques, je ne puis cependant m'empêcher de vous demander si les Anglais continuent à être aussi satisfaits de leur allié que par le passé, et surtout trouver que le résultat de la guerre commune qu'ils viennent de faire vaut le sang et l'argent qu'on a perdus ? En France nous commençons à ne plus trop comprendre pourquoi cette guerre a été faite. Nous sommes infiniment plus intimes avec la Russie et avec la Prusse que nous ne l'avions été depuis 1830[5]. Et nous avons l'air de ne nous être

1. La lettre de Mrs. Grote ne se trouve pas aux Archives Tocqueville.
2. Voir lettre 109, p. 225, n. 3.
3. Pour la lettre de Reeve, voir *O.C.*, VI, vol. 1, p. 205-206.
4. Les numéros paraissaient en janvier, avril, juillet et octobre.
5. Vers la fin du règne de Louis XVIII, la France s'était rapprochée de la Russie. C'est avec l'appui des puissances du congrès de Vérone de 1822 que la France avait entrepris en 1823 une intervention militaire en Espagne, en faveur du roi absolutiste Ferdinand VII. Pendant le règne de Charles X, la révolte des Grecs contre la Porte ottomane, commencée en 1821, fournit à la France une occasion nouvelle de coopérer avec la Russie : le traité de Londres, signé par la France, la Russie et l'Angleterre le 6 juillet 1827 prévoyait le recours à la force armée contre le sultan, si celui-ci ne voulait ni accepter la médiation internationale proposée ni faire cesser les massacres et la destruction qui avaient lieu en Morée. À la bataille navale de Navarin du 20 octobre 1827, la flotte des puissances alliées détruisit celles de la Porte ottomane et de l'Égypte. Tandis que le tsar déclarait la guerre au sultan en avril 1828, et envahissait la Moldavie, la France débarqua un corps expéditionnaire de 15 000 soldats pour occuper la Morée. Sans doute est-ce à ces événements que Tocqueville pense lorsqu'il prend l'année 1830 comme l'apogée des bonnes relations de la France avec les puissances autocratiques. La révolution de 1830 et l'avènement de la monarchie de Juillet firent craindre aux autocra-

battus avec ces gens que pour trouver une occasion de raccommodement et de nouvelle tendresse[1]. Il me semble que je ne vois que trop se vérifier ce que je vous écrivais, je crois, avant la guerre, à savoir, qu'en voulant être trop intimes, les Anglais et nous pourrions bien devenir moins amis, et que deux peuples si différents et d'humeur si incompatible ne se marient pas impunément[2]. Dieu veuille que l'alliance anglo-française résiste à cet effort imprudent. Le jour où elle sera définitivement brisée, le monde reverra ce que M. Guizot appelait le jeu de la violence et du hasard[3].

Senior est-il encore en Angleterre[4] ? Je ne lui écris point, parce que je ne suis pas sûr de lui [*sic*] où il faut lui adresser mes lettres. Faites-lui mille amitiés de ma part, s'il est encore près de vous.

Adieu, chère Madame Grote, cette lettre-ci n'avait pour but que de vous faire savoir que nous nous portons bien, et de vous rappeler que nous avons beaucoup d'amitié pour vous. Ces deux choses faites, il ne me reste rien qu'à vous prier de nous rappeler très particulièrement au souvenir de M. Grote. Croyez à ma bien sincère affection.

P.-S. : Si par hasard vous rencontrez sir George Lewis ou lady Thereza, veuillez ne pas m'oublier auprès d'eux. J'écrirais à sir George si je ne le savais pas si occupé.

Archives Tocqueville. Copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Lettre inédite.

---

ties que la France devienne de nouveau un foyer de troubles révolutionnaires. L'Autriche et la Prusse se résignèrent à reconnaître le nouveau régime en France, ce qui astreignit le tsar Nicolas Ier à en faire autant, quoique de fort mauvaise grâce. À partir de 1842, la Russie et la France n'eurent plus qu'un chargé d'affaires au lieu d'un ambassadeur à Paris et à Saint-Pétersbourg. L'hostilité de la Prusse et de la Russie envers le régime de Juillet se manifesta notamment lors de la question d'Orient. Voir *supra*, p. 68 et suiv.

1. Napoléon III souhaitait améliorer les rapports franco-russes après la guerre de Crimée. Le 13 novembre 1856, *Le Moniteur* publia le compte rendu de la réception accordée la veille par Napoléon III à l'ambassadeur de Russie, le comte Paul Dimitrievitch de Kisselef (1788-1863), et la remise des lettres de créance de ce dernier. L'ambassadeur confiait à Napoléon III que l'Empereur Alexandre l'avait chargé de vouer tous ses soins « à cultiver les relations d'amitié qui unissent les deux empires ». Pour sa part, Napoléon III déclarait : « [depuis la signature du traité de paix] j'ai eu pour constante préoccupation, sans affaiblir mes anciennes alliances, d'adoucir par de bons procédés tout ce que la stricte exécution de certaines conditions pouvait avoir de rigoureux. » Quant aux relations franco-prussiennes, Napoléon III avait remis au roi de Prusse la grand-croix de l'ordre impérial de la Légion d'honneur (voir *Le Moniteur* du 19 décembre 1856).

2. Ces prévisions de Tocqueville ne figurent pas dans les lettres à Mrs. Grote, retrouvées pour cette édition. Dans une lettre à Senior du 22 janvier 1855, il exprimait ses craintes pour l'alliance franco-anglaise, à cause de la piètre performance de l'Angleterre pendant la guerre de Crimée. Il redoutait aussi la possibilité d'une guerre entre les deux pays, de même que les effets néfastes pour les institutions anglaises du rapprochement avec le gouvernement impérial (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 174-175 ; voir aussi la note de Tocqueville ajoutée à la conversation du 2 mars 1855, *ibid.*, p. 436-437).

3. La citation que fait Tocqueville de la formule de Guizot inspirée de Marivaux est inexacte. Le 1er février 1843, Guizot avait dit dans son discours sur le projet d'adresse à propos du droit de visite à la Chambre des députés : « Les jeux de la force et du hasard ont été grands et admirables en France pendant vingt-cinq ans ; mais, après tout cela ne les a pas fait changer de nature ; ils n'en ont pas moins été les jeux de la force et du hasard, qui ont fait un mal profond au pays au moment même où ils le couvraient de gloire » (*Le Moniteur universel*, 2 février 1843).

4. Pour les visites que faisait Senior en Écosse, en Irlande et à l'ouest de l'Angleterre pendant l'automne et l'hiver, voir ses lettres à Tocqueville du 26 septembre, 20 octobre 1856, et 28 janvier 1857 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 190-193, 195-196).

113. À MRS. HARRIET GROTE

Tocqueville, 31 janvier 1857

Très chère Madame Grote, j'ai été surpris et charmé en recevant votre lettre du 18, qui avait suivi de si près celle du 3[1]. Celle-ci m'était aussi exactement arrivée. Je ne saurais trop vous remercier d'avoir conservé de moi un si bon souvenir à Hampton Court et d'y avoir tenu de si bons propos sur mon compte. Ils m'ont valu une lettre très aimable de lady Thereza[2], qui accompagnait la vôtre, laquelle ne l'était pas moins. Ma femme prétend qu'on me gâte, et je suis un peu de son avis, tout en trouvant la chose très douce.

Est-il bien possible que je ne vous aie pas accusé réception du prospectus *illustré* des barrières[3] ? J'ai peine à le croire ; et je suis convaincu que mes remerciements se trouvent dans quelques-unes des lettres que vous avez reçues, mais si bien enveloppés dans les ténèbres que répand

1. Les deux lettres de Mrs. Grote des 3 et 18 janvier 1857 se trouvent aux Archives Tocqueville. Dans celle du 3, Mrs. Grote remerciait Tocqueville de ses vœux pour le nouvel an, et lui offrait les siens, pour lui et sa femme. Comme lui, elle affirmait croire aux vertus des vieux usages qui protégeaient contre l'apathie, l'indifférence si bien décrites dans *L'Ancien Régime*. Mrs. Grote répondait aussi aux observations de Tocqueville sur l'alliance franco-anglaise. Pas plus que lui, elle ne croyait en la possibilité d'une amitié durable entre deux nations si disparates qu'avaient rapprochées seulement des motivations égoïstes.

La lettre du 18 janvier poursuivait l'analyse de la mentalité anglaise, qu'il était, de l'avis de Mrs. Grote, très difficile aux étrangers de bien saisir : « La mentalité de l'Anglais moyen se compose essentiellement d'un groupe d'idées très simples, héritées pour la plupart de ses ancêtres. Bien que le progrès réel du monde ait modifié ces idées le "fond" en reste toujours le même. La différence entre nous-mêmes et tous les autres peuples étant aussi grande, il est quasiment impossible que nous soyons bien compris de qui que ce soit d'autre. D'ailleurs, nous avons connu tant de siècles d'existence paisible (exception faite toutefois de l'orage de 1643 à 1660), que bien peu de nos hommes publics se donnent la peine d'analyser la structure du caractère national actuel. » Un changement toutefois était très marqué, la tendance accrue à accepter l'autorité du gouvernement. La presse gouvernementale parvenait aisément à diriger l'opinion publique. Après avoir combattu pour « la (soi-disant) liberté des nations » on essayait maintenant de faire accepter le système d'absolutisme qui prédominait en Europe. Elle concluait : « Le bon sens et les sentiments généraux se révoltent à rabâcher toutes ces balivernes en écrivant à quelqu'un de votre envergure. Mais la vérité me contraint à avouer ce que votre clairvoyance vous a déjà fait percevoir, c'est-à-dire que, dans la sphère de la politique étrangère, il ne faudrait pas chercher quelque chose qui ressemble à de la générosité d'opinion et à une action inspirée de principes élevés dans notre société de boutiquiers et de commis-voyageurs. Je suis persuadée que, pour sa part, lord Clarendon sacrifierait beaucoup afin d'obtenir des améliorations, et il serait heureux d'alléger l'oppression dont souffrent plusieurs peuples européens. Ses projets vraiment bons et humanitaires sont entravés par les rapports difficiles qui existent entre les souverains régnants. S'il veut maintenir la paix de l'Europe, force lui est de remettre à plus tard toute tentative d'aider les opprimés. »

2. Vers la fin de sa deuxième lettre, Mrs. Grote racontait à Tocqueville la visite qu'elle faisait à Harpton Court, la propriété de sir George et lady Thereza Lewis qui attendait avec impatience la visite de Tocqueville en Angleterre. La lettre de lady Thereza ne se trouve pas aux Archives Tocqueville.

3. Dans la première lettre, Mrs. Grote s'était étonnée que Tocqueville n'eût pas encore accusé réception de la brochure illustrée de Young et c^ie^, maîtres de forges écossais (voir lettre 107, p. 216, n. 1, lettre 109, p. 225, n. 3).

ma mauvaise écriture, que vous n'avez pu les apercevoir. Vous me faites sur cette écriture des reproches très plaisants et très mérités. Vous vous plaignez d'un refroidissement de ma part qui se manifeste par une écriture plus lisible. Vous êtes, permettez-moi de vous le dire, une ingrate. C'est au contraire le dernier effort de l'amitié qui, seul, pouvait me faire écrire passablement. Encore mon amitié ne pouvait-elle jamais aller jusqu'à la suppression complète des ratures, des interlignes et même de loin en loin des pâtés. Je n'ai jamais pu me copier avec le moindre avantage : je faisais pire la seconde fois que la première, et, de plus, je trouvais cela très ennuyeux. Il a donc fallu me résoudre à me faire des querelles avec tous mes amis. L'un d'eux me mandait l'autre jour que mon écriture était quelque chose, comme difficulté, qui tenait le milieu entre l'hiéroglyphe et le cunéiforme. Je me console en pensant qu'il y a un homme plus illisible que moi, du moins je m'en flatte : c'est notre excellent ami Senior.

J'ai donc très certainement reçu votre traité sur les barrières, mais je n'en ai pas encore fait usage, par la raison que les places que doivent occuper ces barrières ne sont pas encore préparées. On ne sait pas ce qu'on entreprend quand on veut faire un petit changement dans le niveau des terres, quelque petit qu'il soit. J'ai eu quinze ouvriers à l'œuvre depuis quelques mois, je finis seulement maintenant ce que je voulais faire. Tout cela nous ruine un peu, mais est d'un grand secours au pays, de telle sorte que nous avons l'avantage de nous ruiner philanthropiquement. Sérieusement parlant, cette vie campagnarde a pour nous tant d'agréments que nous voyons avancer avec chagrin l'époque où il sera nécessaire de l'échanger contre celle des villes. Nous ne pouvons guère cependant rester ici plus tard que le 1er mars.

Vous avez bien raison de dire qu'il est difficile à un étranger de se rendre compte des particularités du caractère anglais. Il en est un peu ainsi dans tous les pays. Je ne sais comment se forme ce qu'on appelle le caractère national. Mais ce qui est certain, c'est qu'une fois formé il distingue si profondément les unes des autres les différentes nations, que pour bien juger ce qui se passe dans l'esprit du peuple voisin il faudrait pour ainsi dire cesser d'être de son propre pays et sortir en quelque sorte de soi-même. Qui a jamais pu comprendre la France, sinon les Français ? Encore ne sont-ils pas bien sûrs de se comprendre eux-mêmes. Nous sommes cependant comme vous un ramassis de peuples différents ; mais tous ces éléments divers ont fini par s'amalgamer si bien les uns avec les autres qu'ils ont formé un être nouveau qui ne ressemble plus à aucun autre. Ce que vous me dites de la nature simple de l'esprit anglais m'a toujours frappé. C'est une perception droite, un peu étroite, mais claire qui permet de bien voir la chose qu'on regarde ou de bien faire la chose qu'on fait, mais qui empêche d'apercevoir plusieurs choses à la fois. C'est, je pense, en partie, à cette nature de faculté qu'il faut rapporter une habitude de l'esprit anglais en politique qui m'a tou-

jours surpris. Aux yeux des Anglais, la cause dont le succès est utile à l'Angleterre est toujours la cause de la justice. L'homme ou le gouvernement qui sert les intérêts de l'Angleterre a toutes sortes de qualités, et celui qui lui nuit, toutes sortes de défauts ; de sorte qu'il semblerait que le *criterium* de l'honnête, du beau et du juste doit être cherché dans ce qui favorise ou ce qui blesse l'intérêt anglais. Ceci se retrouve un peu dans les jugements de tous les peuples. Mais on le voit chez vous à un tel degré qu'un étranger en est frappé de surprise. On a beaucoup accusé l'Angleterre à cause de cela d'un machiavélisme politique qui, à mon avis, n'existe pas plus chez vous, et, je crois, moins chez vous qu'ailleurs. La principale raison du phénomène est, ce me semble, dans l'impossibilité de voir deux choses à la fois, et, d'autre part, dans le désir louable de rattacher les actions de son pays à quelque chose de plus solide et de plus élevé que ne l'est l'intérêt, même l'intérêt national. Il s'agit de faire réussir une affaire, de marcher pour cette fin avec tel homme, avec tel gouvernement : on ne voit que cela. On passe par-dessus les défauts de celui-ci, on les aperçoit à peine : tant on est concentré dans l'unique objet qui absorbe dans le moment l'attention tout entière[1]. En France, on a fait souvent en politique des choses utiles et injustes, mais sans que l'utilité cachât au public l'injustice. Nous avons quelquefois employé souvent[2] de grands coquins, mais sans leur attribuer la moindre vertu. Je ne suis pas bien sûr qu'au point de vue moral cela vaille mieux, mais cela montre du moins une faculté plus grande de l'esprit pour saisir à la fois des objets variés et différents, sans que la vue des uns cache les autres.

Quant à l'espèce d'indifférence que semblent montrer maintenant les Anglais pour les libertés de plusieurs peuples du continent, qui paraissent eux-mêmes avoir oublié qu'ils étaient ou peuvent être libres, je la trouve très naturelle. En cette matière, on ne peut demander à des étrangers de songer plus à vous que vous-mêmes. Je consens donc volontiers à ce qu'ils ne veuillent pas détruire, contre leur intérêt, de mauvais gouvernements que les habitants du pays eux-mêmes supportent, pourvu qu'ils ne prétendent pas que ce sont de bons gouvernements. Les temps, j'en conviens, ne se prêtent pas à ce que l'Angleterre conserve dans le monde son ancien et grand rôle de puissance libérale. Mais alors, que pour un temps du moins, elle laisse ce rôle-là de côté. Qu'elle n'en ait pas les avantages du despotisme en France, et les honneurs du libéralisme en Italie, il faut choisir[3].

1. Tocqueville analysait ce trait typique des Anglais plus charitablement qu'il ne le faisait à d'autres occasions. Il écrivait le 14 novembre à ce sujet : « Mrs. Grote nous envoie quelquefois des journaux anglais qui font ma joie ; ces gens-là ont une espèce de naïveté ravissante dans leur égoïsme national. À leurs yeux, les ennemis de l'Angleterre sont tout naturellement des coquins et ses amis de grands hommes ; la seule échelle de la moralité humaine qu'ils connaissent est là » (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 447 ; voir aussi sa lettre du 20 décembre 1856 à Corcelle, *O.C.*, T. XV, vol. 2, p. 191).

2. *Sic.*

3. *Sic.* Beaumont avait corrigé : « Qu'elle n'ait pas les avantages du pouvoir absolu, dans tel pays, et dans tel autre, comme en Italie, les honneurs du libéralisme ; il faut choisir. »

Toutes les fois que je commence une lettre pour vous, je me promets de n'y mettre point de politique. Mais le plaisir de causer avec vous m'entraîne bientôt. J'arrive à griffonner huit pages, ce qui rend une lettre un peu fatigante à lire, et j'y introduis une politique qui risque de l'empêcher d'arriver. J'espère cependant que celle-ci vous parviendra et vous portera l'expression de notre vive et sincère amitié sans que M. le Directeur des Postes y fasse obstacle.

Mille souvenirs d'amitié, je vous prie, d'abord à M. Grote, puis à Senior, enfin à Reeve. Croyez à notre bien sincère affection.

Archives Tocqueville. D'après une copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In.*, t. II, p. 365-369 et dans l'édition Beaumont, t. VI, p. 365-369. Traduction anglaise *M.L.R.*, t. II, p. 364-367.

114. À LADY THEREZA LEWIS

Paris, 6 mai 1857

J'ai pu dernièrement, Madame, quitter Paris pour quelques jours, et j'ai mis ma retraite à profit pour lire complètement et très attentivement l'ouvrage que vous m'avez envoyé [1], et j'ai grand plaisir à vous rendre compte des impressions que m'a laissées cette lecture. L'histoire du temps dont vous vous occupez principalement a toujours eu pour moi, je vous l'ai dit, je crois, un intérêt particulier. J'en ai souvent relu l'histoire ; mais je puis vous le dire en toute vérité, aucune histoire ne m'a donné un sentiment aussi vif du temps dont vous parlez que vos biographies ; seules elles m'ont fait vivre au milieu des détails qui forment la physionomie spéciale d'une époque, et m'ont donné la sensation du réel. Je me permettrais peut-être de vous reprocher d'avoir un peu poussé jusqu'à la superstition ce respect du vrai en toutes choses qui

1. L'ouvrage que lady Thereza avait publié en 1852, *Lives of the Friends and Contemporaries of Lord Chancellor Clarendon ; illustrative of portraits in his gallery*, 3 vol., Londres. Edward Hyde, premier comte de Clarendon, fut à partir de 1641 l'un des soutiens de Charles Ier, roi d'Angleterre (1600-1649), et de son successeur Charles II (1630-1685) pendant l'exil de celui-ci. Nommé Grand Chancelier d'Angleterre en 1660, il fut promu comte de Clarendon en 1661. Exilé en 1669, il mourut à Rouen cinq ans plus tard. L'histoire anglaise du XVIIe siècle, où Clarendon avait joué un rôle prépondérant, suscitait un grand intérêt chez lady Thereza et ses proches. Son premier mari, Thomas Lister, avait publié *Life and Administration of Edward, first Earl of Clarendon*, 3 vol., Londres, 1838. Elle-même et son frère, George Villiers, quatrième comte de Clarendon (voir lettre 118, note 2) descendaient de Hyde, du côté maternel. L'ouvrage de lady Thereza racontait la vie de trois des serviteurs de Charles Ier, qui prirent part à la guerre civile pour la cause royale : Lucius Carey, deuxième vicomte Falkland (1610-1643), érudit, ami de Clarendon qui fut tué à Newbury ; Arthur, lord Capel (1610-1649), promu à la pairie, qui combattit pour le roi pendant toute la guerre civile, et fut mis à mort à Colchester ; William Seymour (1588-1660), devenu marquis de Hertford en 1621, joua un rôle de premier ordre pendant la guerre civile.

se remarque dans les plus petites parties de votre écrit, si un pareil défaut n'était si proche de la qualité la plus rare. J'aime mieux vous louer de cette admirable sincérité d'esprit qui fait que vous vous préoccupez toujours plus de trouver et démontrer le vrai que de l'orner ; vous ressemblez en ceci à l'un de nos célèbres bénédictins des temps passés plutôt qu'à la femme du monde dont le commerce est si aimable. Mais ce que ne faisaient pas nos bénédictins, vous jugez avec infiniment de sens et de tact, et avec une singulière équité, les faits que vous avez si patiemment réunis et mis en lumière. Jamais je n'ai mieux vu ni même aussi bien vu qu'en vous lisant, les causes qui ont amené la grande guerre civile de 1640, l'esprit de ceux qui y ont pris part, la façon dont elle a pu commencer, continuer, durer si longtemps ; cette forme aussi tout anglaise et aristocratique qu'ont prise les passions humaines dans le temps dont vous parlez. C'est surtout en étudiant vos biographies qu'on en arrive à cette conclusion que vous tirez vous-même avec raison, que rien ne saurait être plus dissemblable que votre révolution de 1640 et notre grande Révolution de 1789[1]. Rien en effet se ressemble moins que votre société et celle qui chez nous a renversé la monarchie ; de là, outre la dissemblance des caractères et de l'éducation des deux peuples, des différences si prodigieuses, qu'à mon avis, les deux événements sont absolument incomparables. Au moment où la révolution vous saisit, vous aviez conservé, au milieu du progrès des Lumières, une partie de la puissante organisation de classes qui avait caractérisé les sociétés du Moyen Âge ; chez vous, les classes éclairées restèrent jusqu'au bout maîtresses d'elles-mêmes et des événements. Elles se divisèrent, elles luttèrent entre elles ; elles ne furent jamais un seul jour obligées d'abdiquer dans les mains de la multitude : de là, moins d'audace dans les vues, moins de violence dans les actes, cette sorte de régularité, de douceur et même de courtoisie qui se fait souvent voir jusque dans l'emploi de la force brutale et qui se retrouve si admirablement dans vos récits. Si on pouvait comparer, je ne dis pas pour le fond, mais pour la forme et les détails, des faits français aux faits anglais de ce temps, il faudrait plutôt songer à la *Fronde*[2]. La guerre civile de la Fronde a été aussi misérable

1. Aux pages 157-161, du premier tome, lady Thereza comparait les révolutions de la France et de l'Angleterre. Elle concluait à la grande dissemblance des deux révolutions : « Dans les deux pays, on résistait à l'autorité ; dans les deux pays, le souverain monta sur l'échafaud, et un général puissant et victorieux établit ensuite un despotisme militaire… En France, il y eut une révolution revancharde et destructrice, qui devait anéantir toute l'histoire de la civilisation chrétienne, et rechercher des exemples de gouvernement et de moralité dans la Rome païenne ; en Angleterre, on lutta pour définir et purifier un gouvernement constitutionnel établi pour lequel tous les partis professaient un égal attachement. En France, la poigne de fer du pouvoir militaire sauva le pays de l'anarchie : en Angleterre, cet ascendant du gouvernement militaire qui s'élève naturellement lorsqu'il faut décider *manu militari* la cause des droits civils renversa la constitution en faveur de laquelle le pays avait répandu le meilleur de son sang » (*Lives of the Friends*, T. I, p. 161 ; voir aussi *O.C.*, T. II, vol. 2, p. 334-335 pour les notes de Tocqueville lui-même sur la ressemblance des révolutions de 1640 et de 1789).

2. Pour une comparaison entre la Fronde de 1649 à 1653 en France et la guerre civile en Angleterre, voir Philip A. Knachel, *England and the Fronde*, New York, 1967.

par les passions de ceux qui la conduisirent, et aussi ridicule dans son résultat, que la guerre civile de votre révolution a été grande par le caractère des hommes qui y prirent part et par les résultats sérieux qu'elle a eus ; mais, quant à la façon dont les adversaires se conduisirent entre eux jusque dans la chaleur du combat, les ménagements, les égards, la générosité qu'ils montrèrent les uns vis-à-vis des autres, le spectacle est le même, et votre guerre civile de 1640 ressemble infiniment plus à notre guerre civile de 1648, qu'à nos luttes intestines de 1793.

Une des choses qui m'ont le plus frappé dans votre ouvrage, c'est la façon dont vous vous replacez momentanément dans le cours des pensées et des sentiments d'un autre âge, pour faire comprendre à vos lecteurs ce qui faisait réellement agir et parler ces hommes si différents de nous. Il y a surtout un sentiment qui est vivant dans vos pages, quoiqu'il soit mort dans le cœur de notre génération : c'est cette sorte d'idolâtrie de la royauté qui ennoblissait alors l'obéissance et rendait faciles les plus grands dévouements, non seulement au principe du gouvernement, mais à la personne même du prince[1]. On peut dire que ce sentiment-là s'en va disparaissant entièrement du monde. Dans certains pays comme la France, on n'en trouve plus la trace. Il se retrouve dans vos récits, il y tient la place qu'il a eue réellement alors dans les faits. Je l'y ai retrouvé pour ma part, avec une certaine douceur de souvenir, car les scènes qu'il anime me reportaient aux temps les plus éloignés de mon enfance. Je me rappelle aujourd'hui comme si j'y étais encore, un certain soir, dans un château qu'habitait alors mon père, et où une fête de famille avait réuni à nous un grand nombre de nos proches parents. Les domestiques avaient été écartés ; toute la famille était réunie autour du foyer. Ma mère, qui avait une voix douce et pénétrante, se mit à chanter un air fameux dans nos troubles civils et dont les paroles se rapportaient aux malheurs du roi Louis XVI et à sa mort. Quand elle s'arrêta, tout le monde pleurait, non sur tant de misères individuelles qu'on avait souffertes, pas même sur tant de parents qu'on avait perdus dans la guerre civile et sur l'échafaud, mais sur le sort de cet homme mort plus de quinze ans auparavant, et que la plupart de ceux qui versaient des larmes sur lui n'avaient jamais vu. Mais cet homme avait été le Roi[2].

Pardonnez-moi, Madame, ce retour personnel vers un passé qui ne

1. En décrivant le dévouement personnel de lord Capel envers Charles Ier, l'auteur précisait : « À cette époque l'on regardait le roi comme l'oint de Seigneur, et le père de son peuple. On lui devait donc la vénération comme à une institution divine, et l'honneur et l'obéissance comme à un père », *ibid.*, T. II, p. 155. Pour Capel donc, la décapitation du roi tenait à la fois du sacrilège et de l'insoumission. Voir aussi l'observation de Tocqueville à ce sujet dans les *Commonplace Books* de Milnes.

2. Sur cette anecdote, voir aussi lettre à Corcelle du 3 décembre 1853. Il s'agissait de la chanson de Gabriel-Joseph d'Eaubonne, *Le Troubadour béarnais*, écrite en 1792. Pour le texte complet, voir V.P. Barbier, F. Vernillat, *Histoire de la France par les chansons*, 8 vol., Paris, 1956-1961, t. IV, *La Révolution*, p. 104-105.

reviendra plus ; pardonnez-moi aussi le désordre d'idées qui règne dans cette lettre ; j'espère que vous verrez du moins dans ce que je dis la preuve de l'intérêt soutenu avec lequel je vous ai lue. Votre livre, en effet, m'a intéressé et m'a fait réfléchir ; ce sont deux obligations que je vous ai à la fois, et dont je vous remercie très vivement. Je voudrais être sûr de pouvoir aller dans un mois vous porter des remerciements en personne, j'en ai toujours l'espoir ; mais je ne suis pas cependant encore absolument sûr d'exécuter mon dessein. Veuillez, Madame, me rappeler au souvenir de sir G.C. Lewis et à celui de tous vos enfants, et croire à tous mes sentiments de respectueuse amitié.

Publication dans *O.C.In.*, T. II, p. 380-384 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 381-385.

115. À MRS. HARRIET GROTE

Paris, 31 mai 1857

Quoique vous me teniez rigueur depuis bientôt trois mois, chère Madame Grote, et ne m'écriviez plus, je veux cependant vous dire que je ressens une véritable joie en pensant que, suivant toutes probabilités, je vais bientôt vous voir. J'imagine que vers le milieu de juin j'arriverai à Londres[1], et je n'ai pas besoin de vous dire que je hâterai de vous aller chercher, ainsi que M. Grote. C'est pour moi un plaisir très grand et très rare comme les grands plaisirs, de causer avec vous. J'espère que vous me permettrez de me le donner quelquefois. Aussi bien, c'est à Londres maintenant qu'il faut aller pour pouvoir causer. Les premiers effets du despotisme ont été, en France, de nous rendre extraordinairement bêtes. Je viens de passer deux mois à Paris, et je vous assure que je n'y ai pas entendu une seule conversation dont j'eusse voulu garder la moindre trace dans ma mémoire. Non seulement les sots restent ce qu'ils étaient, mais les grands esprits *s'assotient*[2] (passez-moi le mot). En vivant dans ce vide de toutes les émotions communes, de toutes grandes passions générales, de toute action simultanée, une espèce de langueur a saisi même les esprits les plus actifs. On ne dit rien, et je suis tenté de croire qu'on ne pense guère. Cette destruction complète de toute vie publique pousse le plus grand nombre vers les jouissances matérielles, quelques-uns vers la recherche solitaire de la vérité, mais personne, à ce qu'il m'a paru, vers le goût de se rapprocher, de se communiquer, de se répandre au-dehors. L'art de

1. Tocqueville arriva à Londres le 19 juin.
2. *Sic.*

causer, c'est-à-dire cette science charmante qui consistait à toucher et à remuer une foule d'idées sans en approfondir ennuyeusement aucune, cette science est perdue. Il faut aller jusqu'à *History Hut*[1] pour la retrouver. Vous ne tarderez donc pas à me voir arriver jusque-là, à moins (chose plus probable en cette saison) qu'on ne vous trouve à Londres. C'est ce que je tenterai de faire d'abord. Je sais que dans une grande ville et pendant le temps du grand monde, on ne peut raisonnablement compter obtenir pour sa part qu'une très petite portion de ses amis ; mais cette petite portion-là me sera très précieuse.

Je date cette lettre de Paris pour vous donner mon adresse, au cas peu vraisemblable[2] où vous voudriez me répondre. En fait, je vous l'écris d'un vieux château, situé à quinze lieues de Paris, où ma femme est venue s'établir depuis deux mois pour être à portée de voir sa tante tous les jours[3]. Je viens, chaque semaine, passer trois ou quatre jours avec elle. Le reste du temps s'écoule pour moi dans la grande ville. Le lieu que nous habitons suffit pour rappeler toute l'histoire de l'aristocratie française. Le château est immense et bâti sous Louis XIII. Un grand parc l'entourait, dont les arbres avaient été plantés sous Louis XIV par Lenôtre[4]. C'était le siège d'une grande famille. Le dernier de cette longue suite de gentilshommes est mort sans enfants il y a quelques années[5]. Quoiqu'il se soit fait enterrer ici, il a oublié en mourant de léguer sa terre à personne. Des collatéraux l'ont vendue par morceaux. Le château et le parc sont tombés dans les mains d'un marchand de Paris, qui n'a pas détruit le château, parce que celui-ci est de briques et que les débris n'en sont bons à rien. Mais il y loue des appartements. Il a coupé les arbres séculaires et planté des pommes de terre dans les avenues. Des statues de déesses de la fable sont encore debout dans un carré de choux. On heurte du pied des bancs de marbre brisés et renversés. Les eaux vives destinées à faire des cascades font tourner un moulin à scie. Ce n'est plus la splendeur d'une classe supérieure et oisive. Ce n'est pas encore l'image d'une activité industrielle réglée et productive. C'est le tableau du ravage des révolutions :

1. Voir lettre 107, p. 215, n. 4.

2. Le 4 avril 1857, dans une lettre conservée aux Archives Tocqueville, Mrs. Grote rétorquait. Elle réagissait directement à cette phrase de Tocqueville : « "Peu vraisemblable", en effet, que vous receviez une réponse, car quand je suis à Londres tout mon temps est pris par les affaires et les divertissements ; à cette saison je ne manque jamais de jouir à la campagne d'un repos absolu, de me mettre en communion avec la nature, et de bannir toute obligation envers l'humanité, autant qu'une conscience sensible me le permet. » Elle assurait Tocqueville qu'elle serait heureuse de le voir.

3. Il s'agit du château de Chamarande, en Seine-et-Oise, où Tocqueville et sa femme avaient loué un appartement pendant les mois d'avril, de mai et de juin. Mme de Tocqueville y restait pour être près de sa tante, Mrs. Belam. Pour sa part, jusqu'à son départ pour l'Angleterre, Tocqueville travaillait à Paris, et rentrait à Chamarande vers la fin de chaque semaine.

4. André Le Nôtre (1613-1700), dessinateur des jardins de Versailles.

5. Louis-Justin, marquis de Talaru (1769-1850), avait été propriétaire du château de Chamarande. Marié deux fois, il mourut sans progéniture. Ambassadeur de France auprès du roi Ferdinand VII en 1823, il joua un rôle important pendant et après l'expédition française en Espagne de 1823. Il fut nommé ministre d'État en 1825, et semble ne s'être plus occupé de politique par la suite. Fort riche, il passa le reste de sa vie à voyager.

triste tableau que devraient venir considérer quelquefois les peuples qui ne les connaissent pas.

Je vous écris tout ceci en courant, sans trop savoir ce que je dis, ni si ce que je vous dis signifie quelque chose. Mais le but principal de ma lettre est rempli. Elle vous exprime bien le vrai plaisir que j'éprouve en pensant que je vais vous revoir. À bientôt donc, madame ; ne m'oubliez pas auprès de M. Grote.

P.-S. : Je n'ose entreprendre de me relire de peur d'avoir la mortification de ne pouvoir me déchiffrer. Je ne sais si j'ai jamais plus mal écrit. Veuillez avoir pour moi un peu de grandeur d'âme et me pardonner.

Archives Tocqueville. D'après une copie manuscrite de Gustave de Beaumont[1]. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 387-389 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 387-390. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 392-393.

116. À LORD STANHOPE

Dimanche matin [le 21 juin 1857[2]]

J'ai trouvé hier au soir en rentrant chez moi, mylord[3], l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser[4]. Je venais précisément de m'engager pour le même jour. Je vais tâcher de reprendre ma liberté et, si je puis y

1. Contrairement à son habitude, Beaumont n'avait pas fait de copie complète du texte de cette lettre. Il n'avait transcrit que les parties omises de la version publiée dans son édition, ce qui a exigé certaines modifications apportées au texte que l'on donne ici.

2. L'indication de cette date est d'une main autre que celle de Tocqueville, mais le 21 juin était bien un dimanche.

3. Philip Henry Stanhope (1805-1875), cinquième comte Stanhope à partir de 1855. Après des études à Oxford, il fit une carrière d'homme politique et d'historien. Il fut député de Wootton Bassett (1830-1832) et de Hertford (1835-1852). Son ami Robert Peel le nomma sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, dans son premier ministère (novembre 1834-avril 1835). Quand Peel revint au pouvoir en 1841, Stanhope ne reçut pas un poste ministériel d'emblée. En 1844, il fut nommé commissaire pour promouvoir les beaux-arts et en 1845 secrétaire du conseil d'administration (*Board of Control*) pour l'Inde. Il suivit Peel, lorsque celui-ci décida d'abolir les lois sur les céréales, et il quitta le ministère avec son chef en juillet 1846. Dès lors, il s'occupa surtout de culture. En avril 1846, il devint membre du conseil d'administration (*trustee*) du British Museum. En 1850, à la mort de Peel, dont il était l'un des exécuteurs littéraires, il s'occupa de la mise en ordre de ses papiers. Le fruit en fut les *Mémoires* de Peel, 2 vol., Londres, 1857. En 1856, Stanhope réussit à faire voter aux deux chambres du Parlement une loi créant un musée national des portraits, et fut nommé président du conseil d'administration de ce musée. L'Institut de France l'élut associé étranger en 1872. Stanhope est l'auteur de nombreuses études historiques ; les plus importantes étant *The Life of the Right Hon. William Pitt with Extracts from his unpublished correspondence and Manuscript Papers*, 4 vol., Londres, 1861-1862, et *A History of England From the Peace of Utrecht to the Peace of Versailles*, 7 vol., 1836-1854.

4. L'invitation de Stanhope, datée du samedi, était ainsi conçue : « C'est sans doute une grande liberté pour quelqu'un qui n'a pas l'honneur de vous connaître, sinon par vos ouvrages, d'oser vous adresser une invitation. Mais si [vous] vouliez bien excuser cette liberté et consentir à venir déjeuner chez moi mercredi prochain le 24 à dix heures précises, ce serait un grand plaisir pour lady Stanhope ainsi que pour moi. J'espère vous tenter en vous disant que M. Macaulay sera des nôtres ce jour-là. » Archives Tocqueville (voir lettre 119, p. 243, n. 1).

parvenir, j'irai moi-même vous le dire dans l'après-midi. Il me tarde de vous remercier de vive voix et d'offrir mes respectueux hommages à lady Stanhope [1].

Veuillez croire à tous mes sentiments de haute considération.

A. DE TOCQUEVILLE

Kent County Archives. Stanhope Manuscripts. Lettre inédite U1590/C472/29.

117. À LA DUCHESSE D'ARGYLE

[25 juin 1857 [2]]

Madame la Duchesse [3],

Je découvre avec une grande confusion en rentrant chez moi que non seulement je suis déjà invité à déjeuner samedi chez M. Milnes, mais que tous les jours de la semaine prochaine sont de même engagés. Je renonce donc, bien malgré moi, à accepter votre aimable invitation [4]. J'en éprouve un très vif regret que vous me permettrez, j'espère, d'aller vous exprimer de vive voix.

Veuillez, Madame, agréer l'hommage de mon profond respect.

A. DE TOCQUEVILLE

Ce jeudi soir

Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Lettre inédite.

1. Stanhope (alors lord Mahon) avait épousé le 10 juillet 1834 Emily Harriet Kerrison, qui mourut le 31 décembre 1873.

2. Le 25 juin était un jeudi.

3. Dans une lettre à sa femme du 25 juin 1857, Tocqueville lui écrivait qu'il avait assisté la veille (24) au déjeuner de lord Stanhope, où il avait rencontré le duc et la duchesse d'Argyle : « celle-ci a été particulièrement gracieuse pour moi » (*O.C.*, T. XIV, p. 605). Il s'agissait de lady Elizabeth Leveson-Gower, fille aînée du duc de Sutherland, qui avait épousé le duc en 1844. Elle mourut en 1878. George Douglas Campbell, huitième duc d'Argyle (1823-1900), ministre libéral, appelé assez souvent le « duc radical », fut garde du Petit Sceau (1853-1855, 1860-1866, 1880-1881), ministre des Postes (1855-1858), et secrétaire d'État pour l'Inde (1868-1874). Il portait un grand intérêt aux études scientifiques, surtout à la géologie, et il était membre du conseil d'administration du British Museum.

4. Cette invitation de la duchesse n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville. Le refus de Tocqueville eut une conséquence peu flatteuse pour son ami Senior, invité lui aussi. Comme Tocqueville l'expliqua à sa femme le 29 juin 1857 : « Une fois qu'elle fut sûre que je ne viendrais pas, la duchesse décommanda sans façon Senior, lequel me parut sentir la pilule tout en l'avalant. Tu vois que ce n'est pas tout plaisir en ce pays de hanter les grands quand on n'est pas naturellement des leurs » (*O.C.*, T. XIV, p. 609).

118. À LORD CLARENDON

4 Albemarle Street
Dimanche, 5h, 28 juin 1857[1]

Je serai demain, mylord[2], à 10 h aux ordres du prince Albert[3]. J'imagine qu'il suffira de me présenter avec votre lettre à sa demeure pour être reçu[4]. Je n'ai besoin de vous répéter combien j'attache de prix à l'honneur[5] que ce prince veut bien me faire.

Agréez, mylord, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. DE TOCQUEVILLE

Yale Tocqueville Mss. Lettre inédite.

119. À MRS. ELLEN TWISLETON

Ce mercredi [24] 1er juillet 1857[6]

Je ne puis, Madame, accepter l'invitation que M. Twisleton et vous[7] voulez bien me faire. Je déjeune lundi prochain 6 juillet chez

1. Juin 57 est d'une main autre que celle de Tocqueville.

2. George William Frederick Villiers (1800-1870), quatrième comte de Clarendon à partir de 1838. Après avoir fait des études à Cambridge, il commença une carrière diplomatique. Il fut ambassadeur de Grande-Bretagne à Madrid de 1833 à 1839. On le nomma successivement garde du Petit Sceau (1839-1840), et chancelier du duché de Lancastre (1840-1841 — poste qu'il reprit de 1864 à 1866). Après la chute du ministère Melbourne, il fit partie de l'opposition, tout en appuyant l'abolition des lois sur les céréales. Il fut ministre du Commerce (1846-1847) puis Lord Lieutenant d'Irlande (1847-1852). En tant que ministre des Affaires étrangères dans le ministère de lord Aberdeen, il passe pour l'un des grands responsables de la mauvaise gestion des affaires militaires, pendant la guerre de Crimée. Après la chute de ce ministère, Palmerston revint au pouvoir et nomma de nouveau Clarendon au ministère des Affaires étrangères — poste qu'il occupa jusqu'en 1858, puis de 1868 à 1870. George Cornewall Lewis avait épousé sa sœur.

3. Le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha (1819-1861) avait épousé la reine Victoria de Grande-Bretagne (1819-1901) en 1840. Il avait lu et beaucoup admiré *L'Ancien Régime et la Révolution*. Le 27 juin, Tocqueville parla à sa femme du grand désir qu'avait le prince consort de faire sa connaissance, et d'avoir une conversation avec lui (*O.C.*, T. XIV, p. 607).

4. En fait Reeve lui donna le jour même de l'audience (le 29 juin 1857) des instructions assez détaillées (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 227).

5. Pour les réactions de part et d'autre après l'audience, voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 353-354, et T. XIV, p. 610.

6. Ce billet porte deux dates. Bien que le 24 juin et le 1er juillet 1857 fussent tous les deux des mercredis, l'invitation (qui se trouve aux Archives Tocqueville) porte la date du 30 juin. Tocqueville dut donc écrire sa réponse le 1er juillet.

7. Edward Twisleton (1809-1874), érudit, archéologue et homme politique. Après avoir fait des études classiques à l'université d'Oxford et des études de droit à Londres, il s'inscrivit au barreau en 1835. Le 19 mai 1852, il avait épousé une Américaine, Ellen Dwight, fille du représentant de Massachusetts, Edward Dwight. Elle mourut en 1862. Elle connaissait plusieurs des amis anglais de Tocqueville, tels que Reeve, Senior et Milnes. Voir *Letters of the Hon. Mrs. Edward Twisleton written to her family 1852-1862*, Londres, 1928. Le 3 juillet 1857, elle écrivit de nouveau à Tocqueville pour l'inviter à déjeuner le jeudi 9. Elle précisait que son oncle l'écrivain George Ticknor (1791-1871) était arrivé et aimerait le revoir. Ticknor avait épousé la tante d'Ellen Twisleton (voir *O.C.*, T. XVIII, p. 422).

M. Macaulay[1]. Je tâcherai, du reste, d'ici là d'aller vous exprimer de vive voix mes regrets qui sont très sincères.

Agréez, Madame, l'hommage de mon respect.

A. DE TOCQUEVILLE

Houghton Library, Harvard University. BMS Aml 408 (344). Lettre inédite.

120. À LORD ET LADY CHARLEMONT

Ce jeudi matin [21 juillet 1857[2]]

[...] Un engagement précédent privera M. de Tocqueville du plaisir qu'il se serait promis en acceptant l'aimable invitation qu'avaient bien voulu lui adresser lord et lady Charlemont[3]...

Autographes de la librairie *L'Autographe*, Genève. Vente sur offres, juin 1989.

121. UN PETIT DÉJEUNER AVEC TOCQUEVILLE

le 6 juillet 1857

'I[4] met at breakfast with Macaulay, De Tocqueville, the French pol. philosopher. Talk on the state of America. He thinks disunion not probable. The impulse of the moment, which at present tends towards disunion, is less strong in America than it would be in a like case in France :

1. Tocqueville avait rencontré Macaulay le 24 juin 1857, chez lord Stanhope. Thomas Babington Macaulay (1800-1859) jouissait d'une grande réputation en tant que poète, collaborateur de la *Edinburgh Review*, historien et brillant causeur. Dès leur première rencontre, Tocqueville avait conçu une très haute estime de l'esprit de l'historien anglais (voir *O.C.*, T. XIV, p. 605).

2. La date de ce billet n'est pas sûre. Tocqueville était en Angleterre les jeudis 2, 9, et 16 juillet 1857. Le 2 juillet semble la date la plus probable, car le 9 il était malade, et le 16 il était à Coleshill, chez lord Radnor.

3. Francis William Caulfeild, deuxième comte de Charlemont (1775-1863). Le 9 février 1802, il avait épousé Anne Bermingham, de Ron Hill, County Armagh. Lady Charlemont mourut le 23 décembre 1876. Tocqueville semble avoir rencontré les Charlemont le 22 mai 1835, lors de son second voyage en Angleterre. (Voir, sous la rubrique *Whigs, Voyages en Angleterre, Irlande, Suisse et Algérie*, *O.C.*, T. V, vol. 2, p. 51-52.)

4. Edward Henry Stanley (1826-1893) succéda à son père en tant que quinzième comte de Derby en 1869. Il fut secrétaire des Colonies dans le second cabinet de lord Derby, jusqu'en mai 1858, date à laquelle il remplaça lord Ellenborough démissionnaire à la présidence du *Board of Control*. C'est à lui que revint la responsabilité de faire voter la législation qui devait changer profondément le gouvernement anglais de l'Inde. Une fois la législation votée, il devint secrétaire aux Affaires indiennes. Voir sur lord Stanley l'observation élogieuse de Senior dans sa lettre à Tocqueville du 2 août 1858 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 217).

and the interest of both North and South is against a rupture[1]. He thought the South stronger than is usually supposed — the slaveowners had all at stake — local nationality, personal interest, even personal safety : while their opponents are fighting for a principle wh[ich] does not directly concern them. But parties had never before been so violent : slavery used to be excused, palliated, represented as an inevitable evil, inherited from former times and for which the present age was not to blame : this was a few years ago the language of the slaveholders : now they identified themselves with the practice, boasted of it, sought to extend its area[2].

He said a French squadron had lately touched at San Francisco : the officers had examined Californian life : they saw it « with a mixture of admiration and alarm » saying that a race of such energy and organising power must conquer the world. But California represented an exceptional state of society — not so much a particular class, as a particular stage, and that the most energetic, in the life of a large number of young Americans. He noted the power wh[ich] America seems to have of absorbing other races. The Irish disappear at once, losing any national peculiarity. This he explained by the community of language, and to some extent of ideas. The French do not hold out long. The Germans live in masses, and retain their nationality longer than any other people.

The U.S. are now for the first time learning what it is to have among them (in the emigrants) a class unfitted by ignorance and previous habits for the exercise of pol[itical] power[3].

We spoke of the physical change produced on race by the New World : the loss of flesh, the increased height, the greater nervous excitability, the bad health so common, especially among women, and the change of voice[4]. De Tocqueville said, no corresponding change could be traced among the French settlers. I observed I had heard of it in Australia among British colonists.

I have noted here what passed between us, not carefully distinguishing what was said by each.'

Extrait des *Notes* pour 1857 du 15e comte de Derby, Derby Mss. Liverpool Record Office, 920 DER 46/2[5].

1. Voir *O.C.*, T. I, vol. 1, deuxième partie, chapitre X, « Sur l'existence probable de l'Union américaine », voir p. 353-379, 380-412.

2. Pour un aperçu des opinions des Sudistes, on pourra consulter Randall C. Jimerson, *The Private Civil War, Popular Thought during the Sectional Conflict*, Baton Rouge et Londres, 1988, et William H. Freehling, *The Road to Disunion : Secessionists at Bay 1776-1854*, New York, Oxford University Press, 1992. Pour les arguments politiques pour et contre l'esclavage aux États-Unis, voir Paul M. Angle (ed.), *Created Equal ? The Complete Lincoln-Douglas Debates of 1858*, Chicago, 1958. Sur l'attitude envers les immigrés, voir Tyler Anbinder, *Nativism and Slavery : the Northern know nothings and the politics of the 1850's*, New York, Oxford University Press, 1992.

3. En janvier 1848, on découvrit de l'or en Californie dans la vallée du Sacramento. La nouvelle provoqua une ruée vers l'or. On trouvera des témoignages de la vie de cette époque recueillis dans deux ouvrages, Laurence I. Seidman, *The Fools of '49, The Californian Goldrush 1848-1856*, New York, 1976, et Donald Dale Jackson, *Gold Dust*, New York, 1980.

4. Sur cette théorie de la dégénérescence, voir Antonello Gerbi, *The Dispute of the New World : the History of a Polemic, 1750-1900*, revu et traduit par Jeremy Moyle, Pittsburgh, PA, 1973.

5. Je remercie M. Hugh Brogan de m'avoir communiqué ce document.

122. À RICHARD MONCKTON MILNES

Jeudi matin [9 juillet 1857[1]]

Mon cher Milnes,

Depuis deux jours je suis extrêmement souffrant. La vie *déréglée* que je mène a fait renaître les anciens maux d'estomac qui m'ont tourmenté toute ma vie, plus ou moins. J'étais si malade hier que j'ai consulté un de vos médecins qu'on nomme le docteur Ferguson[2]. Il croit que cette petite maladie passera aisément mais à condition de mener quelques jours une vie d'ermite[3]. J'ai pensé que dans ces circonstances votre ancienne amitié et la bonté de Mme Milnes voudraient bien me pardonner si je ne tenais pas la promesse que j'avais faite d'aller dîner chez vous aujourd'hui. Pour peu que je sois en état de sortir ce soir, j'irai vers 9 h vous exprimer moi-même mes regrets et offrir mes très humbles excuses à Mme Milnes.

A. DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25213. Lettre inédite.

123. À LORD HATHERTON

(Londres) Ce mercredi 15 juillet [1857[4]]

Je vous renvoie, mylord[5], la revue[6] que vous avez bien voulu me prêter. J'aurais voulu vous la rapporter moi-même, mais aujourd'hui cela m'est impossible, parce que je pars pour aller faire un petit voyage

1. Pour confirmer la date de cette lettre, voir dans *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 201, et *O.C.*, T. XIV, p. 618, les deux lettres du vendredi 10 juillet que Tocqueville écrivit respectivement à Senior et à sa femme, où il affirmait aller mieux après avoir été malade.

2. Robert Ferguson (1799-1865), médecin écossais.

3. *Sic.*

4. L'année a été ajoutée postérieurement, d'une autre main.

5. Edward John Littleton (1791-1863), député de Staffordshire à la Chambre des communes (1812-1835), et secrétaire pour l'Irlande (1834-1835), premier baron Hatherton à partir de 1835, date à laquelle il fut élevé à la pairie. Hatherton était lié avec quelques-uns des amis de Tocqueville, tels que Reeve et Greg. Il avait dans sa propriété de Teddesley dans le Staffordshire une ferme modèle dont on trouvera la description dans James Caird, *English Agriculture in 1850-1851*, Londres, 1852, p. 236-243.

6. Il n'a pas été possible d'identifier cette « revue ». Les deux lettres que Hatherton écrivit à Tocqueville, le 1er et le 4 juillet 1857, montrent que celui-ci était toujours à la recherche de renseignements sur les barrières et les claies de fer. Le 1er juillet, Hatherton proposa à Tocqueville de l'emmener le 11 de ce mois faire une visite à Teddesley, pour y examiner des claies et des barrières de fer de toutes sortes, ainsi que des claies de bois. Le 4 juillet, il envoya à Tocqueville « un livre » qui contenait des exemples de barrières de fer fabriquées par le meilleur et le plus grand manufacturier en Angleterre. Ce « livre » est sans doute « la revue » à laquelle Tocqueville fait allusion.

de deux jours à la campagne [1]. À mon retour après-demain, j'essaierai de vous voir, ainsi que lady Hatherton.

Je ne veux pas, du reste, attendre un moment pour vous remercier de la course aussi agréable qu'instructive que vous m'avez fait faire. Je garderai le souvenir de ce petit voyage. Jamais je n'ai vu dans un aussi petit espace de temps autant de choses qui m'aient vivement intéressé. Je ne saurais trop vous exprimer combien je vous suis reconnaissant de m'avoir fourni cette occasion de jeter un regard sur l'Angleterre agricole [2].

Je ne désespère point, d'après ce que vous m'avez dit, de pouvoir vous remercier *chez moi* le mois prochain. Vous aurez là le plaisir du contraste. Au lieu d'un grand château, vous trouverez une petite gentilhommière française ; à la place d'un parc immense et admirable, un jardin qu'on est en train de tracer. Vous y rencontrerez, du moins, ce qui est toujours agréable à trouver, des gens très heureux de vous recevoir et autant de pouvoir vous conserver quelques jours si vous pouvez nous accorder ce plaisir. J'espère que vous voudriez [*sic*] bien amener avec vous l'ami qui vous conduit dans son yacht.

N'oubliez pas à Cherbourg de demander M. *Alexis* de Tocqueville, l'ancien député du département, celui qui habite le château de Tocqueville. J'ai un frère qui habite près de Cherbourg [3] et si vous n'expliquiez pas clairement chez qui vous allez, on pourrait vous conduire chez lui. Du reste, si vous descendez à l'*Hôtel de l'Europe*, le meilleur de Cherbourg, il est tenu par des gens qui me sont très attachés, ainsi qu'à ma famille, et qui vous donneront tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin et la voiture qui vous est nécessaire. Si vous avez le temps de m'écrire un mot, vous me ferez plaisir. Vous pouvez croire combien il me serait désagréable d'être absent de chez moi, quand vous viendrez.

Je vous demande pardon de tous ces détails. Ils vous feront voir, du moins, le prix que j'attache à votre visite et le désir que j'ai qu'elle puisse se faire.

Croyez, mylord, à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.-S. : Je vous demande pardon de ma détestable écriture que vous aurez de la peine à déchiffrer.

La maîtresse de l'Hôtel de l'Europe à Cherbourg se nomme Mme *Logouet.*

Staffordshire Record Office. Hatherton Correspondence, 4830 PP 21A. Lettre inédite.

1. Tocqueville alla faire le jour même une visite à lord Radnor, à Coleshill House, dans le Berkshire, d'où il rentra à Londres le vendredi 17 juillet.

2. Sur la visite de Tocqueville des 11-13 juillet à Teddesley, voir la longue lettre à sa femme, *O.C.*, T. XIV, p. 620-623, et les extraits du journal de lord Hatherton, *O.C.*, VI, vol. 2, p. 482-486.

3. Hippolyte de Tocqueville était propriétaire de Nacqueville, à l'ouest de la ville de Cherbourg.

124. À SIR ANTHONY PANIZZI

Coleshill, ce 17 juillet 1857

Mes travaux au *State Paper Office*[1], Monsieur[2], mes voyages répétés à la campagne[3] et le tourbillon de Londres m'ont empêché de vous aller voir avant mon départ de cette ville[4], et je le regrette infiniment. J'aurais voulu, en prenant congé de vous, exprimer la vive gratitude que je conserve pour toutes les pensées d'obligeance que j'ai reçues de vous. Il est impossible de rencontrer plus de facilités que je n'en ai trouvées pour faire mes recherches, ni des soins plus attentifs et plus aimables de la part de tous ceux qui sont chargés de diriger le British Museum. Mes études, il est vrai, n'ont pas eu tout le résultat que j'en espérais, mais cela est dû uniquement à des circonstances indépendantes de votre volonté ou de celle de vos collaborateurs. Vous avez la plus magnifique collection de brochures sur la Révolution française publiées en France qui existe[5]. Dans l'état où ces documents se trouvent, ils peuvent servir aux études de ceux qui recherchent l'ouvrage d'un homme connu, ou qui ont besoin de consulter des journaux du temps. Car, cette collection contient des œuvres complètes de certains écrivains de la Révolution et dans ces œuvres complètes, on peut aisément découvrir la pièce qu'on cherche, quand le nom de l'auteur est connu. Elle contient aussi des journaux de cette Révolution plus complets qu'on ne les trouve d'ordinaire ailleurs.

Mais pour toutes les brochures anonymes (elles sont innombrables) qui, sans grand intérêt intrinsèque, ont l'avantage de faire connaître l'impression produite par certains événements ou la marche de l'opinion publique, pour toute cette partie si considérable et si précise de votre collection, il n'existe aucun moyen d'en tirer parti jusqu'à ce que le catalogue par ordre chronologique ait été fait[6]. Du moins je confesse

1. Lord Clarendon avait accordé à Tocqueville, à titre exceptionnel, l'autorisation de faire des recherches sur la période révolutionnaire au *State Paper Office*, où la règle générale ne permettait pas aux chercheurs de consulter les documents de cette période. (Voir lettre 108, lettre 110, et lettre 123.)

2. Sur Panizzi, voir lettre 110, page 227, note 5.

3. Tocqueville avait rendu visite aux Grote les 22-23 juin, et les 3-4 juillet à Burnham Beeches, puis à lord Hatherton les 11-13 juillet à Teddesley dans le Staffordshire, et à lord Radnor les 15-17 juillet à Coleshill, dans le Berkshire, d'où il écrivit cette lettre à Panizzi.

4. En fait, Tocqueville devait rentrer à Londres le jour même.

5. La collection des pamphlets révolutionnaires de la British Library doit son existence à l'homme politique J.W. Croker (1780-1857) qui, pendant toute sa vie, s'intéressa à la Révolution. Ce fut par son entremise qu'une collection de pamphlets révolutionnaires fut vendue à la bibliothèque en 1817. Croker rassembla aussi deux autres collections du même genre qu'il vendit à la bibliothèque en 1831 et 1856. Les trois parties de cette collection rassemblée sous les cotes F, FR et R comptent 48579 livres, pamphlets et recueils de périodiques.

6. L'inventaire dont Tocqueville regrette ici l'absence ne fut publié qu'en 1899, grâce aux soins de George K. Fortescue, *Superintendent* (directeur) de la salle de lecture de 1884 à 1899. (Voir Richard Garnett, *French Revolutionary Collections in the British Library*, Londres, 1899, et P. R. Harris, *A History of the British Library 1753-1973*, Londres, 1998.)

que, quant à moi, j'ignore le moyen de tirer parti des brochures dont je parle et qu'après l'avoir tâché [*sic*], j'y ai renoncé, me proposant de reprendre ce travail à l'époque plus ou moins prochaine où l'administration se trouvera le temps ou les fonds nécessaires pour procéder à [un classement. J'ai] un grand désir de pouvoir y reprendre des recherches pour tous les travaux que je suis obligé d'interrompre en ce moment. Mon regret est de n'avoir pas eu plus d'occasions de causer avec vous.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Archives Tocqueville. (Brouillon de la main de Tocqueville.) Lettre inédite.

125. À LORD RADNOR

Portsmouth, 19 juillet 1857

Je ne veux pas quitter l'Angleterre, mylord (ce que je ferai demain[1]), sans vous remercier encore de votre bonne réception, et sans vous dire combien le temps que j'ai passé chez vous m'a été agréable[2] ; je suis fâché seulement qu'il n'ait pas été plus long. Vous savez que je suis un voyageur très curieux, et parmi les choses qui excitent le plus ma curiosité, il n'y en a pas qui m'intéressent davantage que la condition des hommes, et les relations des classes entre elles. Je crois que là se trouve l'explication des plus grands problèmes des sociétés humaines. J'aurais donc eu un plaisir infini à étudier comment vit cette population dont nul voyageur, en général, ne s'occupe : la population qui forme la classe moyenne et inférieure des campagnes ; à savoir comment les familles qui composent cette partie de la nation vivent, comment elles reçoivent l'éducation religieuse et morale dont elles ont besoin, comment enfin se gouvernent les affaires qui les intéressent. Si lady Mary[3] m'avait permis

1. Tocqueville devait dîner à Portsmouth le soir du 20 juillet 1857 chez l'amiral sir George Seymour (1787-1870), commandant en chef à Portsmouth de janvier 1856 à mars 1859 avant de s'embarquer le soir même (voir lettre du 4 août à Reeve, *O.C.*, VI, vol. 1, p. 229). Le premier lord de l'Amirauté, sir Charles Wood, sachant que Tocqueville habitait près de Cherbourg, voulait lui offrir la possibilité d'un retour direct dans cette ville. Le 17 juillet, il lui avait écrit que sir George Seymour se ferait un plaisir d'organiser le retour de Tocqueville à Cherbourg, et un plaisir encore plus grand de faire sa connaissance (Archives Tocqueville).

2. Tocqueville avait passé la soirée du 23 juin 1857 chez Edward Pleydell-Bouverie (voir lettre 30, p. 85, n. 1) et son père lord Radnor qui était de passage à Londres (*O.C.*, T. XIV, p. 603). Radnor avait ensuite reçu Tocqueville à Coleshill House du 15 au 17 juillet.

3. Lady Mary Pleydell Bouverie, troisième fille de lord Radnor. Elle allait épouser en 1860 James Plaisted Wilde (1816-1899) qui fut promu à la pairie premier baron Penzance en 1869. Elle mourut en 1900. Dans sa réponse du 23 juillet (Archives Tocqueville), Radnor écrivit à Tocqueville : « Je n'ai pas manqué de communiquer à ma fille votre bon souvenir, et ce que vous dites au sujet des visites à la maison de mes ouvriers, et elle me charge de vous assurer que si elle avait sçu [*sic*] que vous désiriez l'accompagner, il lui aurait fait le plus grand plaisir de vous y conduire. Mais c'est seulement le soir, la veille de votre départ, qu'elle l'a appris. Voilà une nouvelle raison pour que vous reveniez. »

d'aller avec elle visiter les maisons de vos ouvriers, je crois qu'elle eût trouvé en moi un compagnon capable de la comprendre, et disposé à recueillir précieusement tous les renseignements qu'elle eût été assez bonne pour lui donner. Le temps m'a manqué pour faire cette chose qui m'eût été si utile et si agréable ; et qui peut dire quand l'occasion qui m'était ainsi offerte se représentera ? Votre amitié m'a invité à revenir ; mais ma vie est arrangée maintenant de manière à ne pas laisser beaucoup de place aux voyages. Je rapporterai du moins un souvenir précieux de celui que je viens de faire, et la meilleure partie de ce souvenir s'attachera à Coleshill [1].

Publication dans *O.C.In.*, T. II, p. 390-391 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 390-391.

126. À LADY STANHOPE

Portsmouth, ce 19 juillet 1857

Je ne veux pas, Madame, quitter l'Angleterre, sans vous exprimer encore tout le regret que j'éprouve de n'avoir pu accepter l'invitation si aimable qui m'avait été adressée par vous et par lord Stanhope. Rien, je vous assure, ne m'eût été plus agréable que d'aller passer quelques jours à Chevening [2]. Le lieu et ses propriétaires m'attiraient également et il n'y a que la nécessité où je suis de revenir chez moi qui ait pu me faire renoncer à un voyage dont j'attendais tant de plaisir.

Je pars plein de reconnaissance pour les bontés qu'on a eues pour moi en Angleterre, mais, parmi tous mes souvenirs, il n'y [en] aura point qui me soit plus précieux que ceux qui se rattachent au temps que j'ai passé chez vous. J'ai trouvé dans votre maison tout ce qui peut attirer et retenir et en particulier en vous, Madame, une grâce si aimable qu'on ne saurait l'oublier.

1. Tocqueville ressentait pour lord Radnor qu'il connaissait depuis 1833 une affection et une admiration très réelles. La lettre de Tocqueville à sa femme, du 16 juillet 1857, semble faire de Radnor le type idéal de l'aristocrate : « Tout ce que j'ai entendu dire de lord Radnor en Angleterre me prouve que cet excellent homme est traité comme il le mérite. Il n'y en a pas de plus respecté dans ce pays, ni dont l'existence soit plus remplie d'actes bienfaisants et utiles. Quelle noble, digne, heureuse et enviable vieillesse !... Il se porte bien malgré ces soixante-dix-huit ans dont il parle avec sérénité ; il s'intéresse vivement aux affaires de son pays quoiqu'il ne veuille plus prendre part à ces affaires ; il s'occupe de tout ce qui peut être utile à la population qui l'environne ; il donne en tous genres toutes sortes d'exemples bons à imiter ; entouré de ses enfants, de quelques amis, et de la vénération universelle », *O.C.*, T. XIV, p. 624.

2. Le 3 juillet 1857, lord Stanhope adressa à Tocqueville une invitation à venir déjeuner le vendredi 10 juillet. Il ajouta « dans la semaine qui suivra nous espérons aussi vous voir à notre terre de Chevening » (Archives Tocqueville). Chevening était la propriété des Stanhope dans le Kent.

Veuillez, je vous prie, me rappeler au souvenir de lord Stanhope et lui répéter que si, pendant le séjour de quatre mois que je fais chaque année à Paris, je pouvais lui être d'une utilité quelque [*sic*] pour ses travaux, je suis certainement à sa disposition. Je serais charmé de lui servir à quelque chose et heureux de contribuer, pour ma petite part, à des œuvres aussi importantes que les siennes.

Agréez, Madame, l'hommage de mon respect.

A. DE TOCQUEVILLE

Kent County Archives. Stanhope Manuscripts. Lettre inédite U1590 C481/19.

127. À LORD CLARENDON

21 juillet 1857[1]

Je ne veux pas quitter l'Angleterre, mylord, sans vous dire encore combien je suis reconnaissant de tous vos procédés à mon égard durant tout le tour que je viens de faire en Angleterre. Vous m'avez comblé de témoignages de bienveillance[2] ; soyez convaincu que je ne l'oublierai jamais.

Je vous suis particulièrement obligé de l'occasion que vous m'avez fournie pour lire les dépêches des agents anglais en France durant les premières années de la révolution[3]. Je puis vous assurer que je n'ai absolument rien trouvé dans ces pièces dont la publication me paraît avoir le moindre inconvénient. J'en ai [*sic*] rencontré au contraire, et à chaque pas la preuve qu'il n'y avait rien de fondé dans tous les bruits qu'on avait accrédités en France sur une particulière intervention secrète du gouvernement anglais dans nos affaires internes, de la nature [*sic*] à précipiter le cours de la Révolution et à [le] rendre plus violent[4]. Toute la correspondance qui m'est passée sous les yeux démontre le contraire, et je serais heureux de pouvoir le dire, car personne plus que moi ne désire l'union amicale de nos deux nations.

1. En haut du brouillon, de la main de Tocqueville : *envoi à lord Clarendon le 21 juillet 57.* Tocqueville avait en fait quitté le sol anglais le 20 juillet au soir.

2. Mot illisible.

3. Pour la liste de documents que Tocqueville voulait consulter, voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 239-241. Tocqueville avait précisé à Reeve, le 22 septembre, qu'il voulait avoir la copie de deux dépêches :

D. Hailes au marquis de Carmarthen, 25 septembre 1788 ; du même au même, 2 octobre 1788. (*Ibid.*, p. 237, p. 242-245.)

4. En communiquant à Beaumont le 25 juillet cette même découverte, Tocqueville ne put s'empêcher d'ajouter cette observation aigre-douce sur les diplomates anglais, témoins des tout derniers moments de l'ancienne monarchie : « Assurément, ils ne conçoivent pas de chagrin de nos embarras ; mais rien n'indique qu'ils travaillent à les augmenter, comme tant de gens ont dit. Il est, du reste, amusant de voir comme, eux-mêmes, malgré leur expérience des révolutions, se doutent peu de ce qui va sortir de celle-là » (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 491).

Je n'ai pris, ainsi que cela est de règle, *aucune note quelconque.* J'ai seulement écrit sur un papier qui m'a été fourni au *State Paper Office* la date des pièces dont ultérieurement je pensais que je pourrais demander la copie. J'ai laissé ce papier dans les mains de Vaughan[1], mais avec la prière de me le faire parvenir si vous ne voyez pas d'inconvénient. À l'aide de cette copie de répertoire, je pourrai, revenu chez moi, demander qu'on me copie telle ou telle partie d'une dépêche, après que l'opportunité de cette demande vous aura été soumise. Je ne pense pas, du reste, que j'aie beaucoup de demandes à vous adresser. La correspondance est généralement intéressante, mais il ne s'y trouve guère de parties assez importantes en elles-mêmes dont j'aie intérêt à posséder la copie[2].

Archives Tocqueville. (Brouillon de la main de Tocqueville.) Lettre inédite.

1. L'orthographe de ce nom est douteuse ; il s'agit probablement d'un fonctionnaire du *State Paper Office.*
2. Le reste manque.

V

LES ANNÉES DE RETRAITE : TOCQUEVILLE À CANNES

juillet 1857 - mars 1859

128. À HORACE HAMMOND

Tocqueville, samedi 25 [juillet 1857]

Monsieur,

Une affaire m'amène à Cherbourg lundi prochain[1] et je voudrais bien ne pas faire ce voyage sans vous voir[2].

Comme je resterai très peu de temps en ville et que vous demeurez fort loin, j'ai pensé que vous me permettriez de vous aller demander à déjeuner, ce qui est la manière la plus sûre de vous rencontrer. Je serai donc chez vous lundi à 10 heures, si cette heure et ce jour vous conviennent. Je suis habitué à déjeuner comme les Anglais. Par conséquent, il n'y a rien de particulier à faire pour moi. Je suis un peu honteux de m'inviter ainsi chez vous. Je n'ai osé le faire que parce que vous avez bien voulu m'y inviter plusieurs fois et d'une manière très aimable et fort pressante.

Comme je n'ai pas le temps de recevoir votre réponse ici et que cependant il peut y avoir quelque empêchement qui vous oblige à ne point me donner à déjeuner ce jour-là, je vous prie de déposer un mot à l'Hôtel de l'Europe[3] où je passerai avant d'aller chez vous. Si, par une circonstance que j'ignore, il vous était difficile ou incommode de me recevoir après-demain, je compte assez sur votre amitié pour espérer que vous voudrez bien me le dire *sans façons*. Nous remettrons la chose à un autre jour.

Veuillez me rappeler particulièrement au souvenir de Mlles Hammond et croire à tous mes sentiments de très haute considération.

A. TOCQUEVILLE

1. Aucune indication n'a été trouvée sur la nature de cette affaire.
2. Hammond avait donné à Tocqueville le 5 juin 1857 des lettres d'introduction auprès de ses amis anglais (Archives Tocqueville).
3. L'Hôtel de l'Europe à Cherbourg était tenu par M. et Mme Logouet, amis de Tocqueville (voir lettre 123).

Mme de Tocqueville regrette de ne pouvoir m'accompagner. Elle me charge de vous le dire, ainsi qu'à ces demoiselles.

Archives Tocqueville. Copie manuscrite d'Antoine Rédier. Lettre inédite.

129. À LORD RADNOR

Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 31 juillet 1857

Je viens de recevoir votre seconde lettre, mylord, celle d'avant-hier[1]. Je suis très honteux de vous avoir donné la peine de m'écrire deux fois pour une aussi petite affaire. Je compte sur votre bonté pour me pardonner et aussi sur cette réflexion que je vous prie de vouloir bien faire, c'est que je n'agis en ceci que par le désir de propager dans ce pays-ci une race perfectionnée qui peut y rendre de grands services. De toutes les bêtes de la même espèce que j'ai vues en Angleterre, les cochons de Coleshill m'ont semblé parmi les plus propres à être appréciés immédiatement par la population et à remplacer les vilaines bêtes qu'on élève à grands frais ici. C'est ce qui m'a porté à vous faire ma demande et ce qui me servira d'exemple à nos gens.

Avant de profiter de l'offre que vous me faites de m'envoyer immédiatement les deux petits nourrissons en question à Portsmouth, j'ai besoin d'écrire dans cette ville pour prévenir mon correspondant et pour m'assurer du départ des vaisseaux qui doit[2] conduire à Barfleur les cochons. J'aurai donc d'ici à huit jours du nouveau à vous écrire. Je vous prie de me garder votre bonne volonté jusque-là.

Je puis vous assurer que nous n'aurions pas besoin pour aller chez vous, ma femme et moi, d'y être invités d'une façon aussi aimable que vous le faites[3], si nous avions la possibilité d'entreprendre ce voyage. Mais nous sommes obligés d'y renoncer absolument, au moins pour cette année. Je vous assure que c'est avec mon extrême regret.

1. Pendant sa courte visite chez lord Radnor à Coleshill des 15-17 juillet 1857, Tocqueville l'avait sans aucun doute prié de lui donner deux cochons, élevés à Coleshill afin d'essayer d'améliorer la race porcine aux environs de Tocqueville. Dans sa réponse du 23 juillet à la lettre de remerciements que Tocqueville lui avait adressée, lord Radnor lui écrivit qu'il allait donner l'ordre pour que l'on mît de côté deux cochons à son intention. Le 27 juillet, Radnor écrivit à Tocqueville une seconde fois pour lui annoncer qu'on pourrait lui envoyer ces deux cochons dès qu'il le souhaiterait.

2. *Sic.*

3. Dans la première des deux lettres, lord Radnor avait invité Tocqueville et sa femme à lui rendre visite ; dans la seconde, il le pressait de venir en décembre au moment où les cochons seraient montrés au marché de Smithfield (Archives Tocqueville). Le *Smithfield Club* (*Royal* depuis 1960) avait été créé afin d'encourager l'élevage du bétail. Smithfield était alors le plus grand marché près de Londres. En 1846, lord Radnor avait obtenu la médaille d'or pour un porc gras élevé à Coleshill.

Veuillez, mylord, me rappeler très particulièrement au souvenir de lady Mary[1] et croire à mon respectueux et vif attachement.

A. DE TOCQUEVILLE

P.-S. : La personne qui, je l'espère, voudra bien se charger de m'expédier les animaux que vous me destinez est le directeur de la douane de Portsmouth, M. Colquhoun[2]. Peut-être aura-t-il l'honneur de vous écrire directement pour vous faire connaître le moment où un bateau se rendra de Portsmouth à Cherbourg ou à Barfleur[3].

Bershire Record Office. Pleydell-Bouverie Papers. Lettre inédite D/EPB/C7/9.

130. À DANIEL COLQUHOUN

Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 31 juillet 1857

Monsieur,

Quoique nous n'ayons pas parlé français l'autre jour[4], je doute si peu que vous n'entendiez cette langue, que je vous demande la permission de m'en servir dans cette lettre.

Mon beau-frère, le cap. Mottley[5], m'a assuré que vous seriez assez bon pour me faire parvenir deux petits cochons que lord Radnor veut bien m'envoyer, afin de régénérer la race en Normandie. Je suis presque honteux de réclamer de vous un pareil service et je ne le ferais point si je n'avais en vue dans cette affaire un intérêt général. J'espère que vous voudrez bien m'excuser par cette considération.

Lord Radnor me mande que les deux petits animaux qu'il me destine sont prêts à être envoyés à Portsmouth. Mais je ne veux point lui dire de les envoyer sans savoir de vous si, en effet, vous voulez bien vous charger de les recevoir et quand vous aurez une occasion de les envoyer de Ports-

1. Voir lettre 125, p. 248, n. 3.

2. Daniel Colquhoun, né en 1802 à Whitestone, dans le comté de Stirling, fils d'un fermier écossais, avait fait carrière au service des douanes. Il fut *collector* (receveur) à Portsmouth de 1856 à 1858, à Southampton de 1858 à 1860, puis à Hull à partir de 1860 jusqu'à sa retraite vers 1866-1867.

3. De la main de Radnor et à la dernière page : *1857 Tocqueville.*

4. C'est sans aucun doute pendant son bref séjour à Portsmouth du 18 au 20 juillet que Tocqueville fit la connaissance de Colquhoun.

5. Quoique le capitaine Thomas Martin Mottley, de l'artillerie royale (1798, mort vers 1862), habitât Portsmouth, il ne s'agit pas ici de lui, mais de Joseph Mottley, dont Tocqueville venait de solliciter avec succès auprès de sir Charles Wood l'avancement en tant que capitaine, cadre de réserve. Les lettres de Mottley à sa sœur des 7, 13, et 18 août concernent non seulement le transport des cochons, mais aussi d'une voiture que Tocqueville avait sans doute achetée en Angleterre.

mouth en Normandie. Les trois ports qui sont dans mon voisinage sont : *Cherbourg, Barfleur* et *Saint-Vaast-la-Hougue.* Barfleur est le plus près et serait le plus convenable si, d'ici à quelque temps, un bateau allait de Portsmouth à cette petite ville.

Veuillez, je vous prie, me faire connaître ce que je dois écrire à lord Radnor, à moins que vous ne jugiez plus court de le lui écrire à lui-même ; il demeure à *Coleshill, Highworth.* Je le préviens que peut-être vous lui écrirez.

Je vous renouvelle mes excuses, Monsieur, pour l'ennui que je vous donne[1]. Je serais bien heureux de penser que, d'ici à quelque temps, vous me fournirez l'occasion de vous remercier *chez moi* et de vous mener moi-même visiter les travaux de Cherbourg[2] qui, par leur grandeur et leur singularité, méritent l'attention d'un homme aussi éclairé que vous.

Recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
Membre de l'Institut

P.-S. : Il se peut que, pour le transport ou l'entretien des animaux, il y ait quelques dépenses à faire. Dans ce cas, j'espère que vous auriez la bonté d'en tenir note. Mon beau-frère est chargé de les acquitter.

Yale Tocqueville Mss. Lettre inédite.

1. Cette affaire donna effectivement du travail à Colquhoun. Le 5 août, il répondit à Tocqueville qu'il agirait conformément à ses volontés, qu'il y avait un bateau qui commerçait entre Portsmouth et Barfleur, mais qu'il fallait attendre encore dix à quinze jours. Le 10 août, il informa lord Radnor qu'un bateau partirait le 16 à destination de Barfleur, qu'il s'occuperait tout particulièrement des cochons si on les lui envoyait la veille du départ. Le 14, il écrivit de nouveau à Tocqueville que les cochons devaient arriver à Portsmouth le soir même ou le lendemain dans la matinée. Il lui rappelait que, l'importation de cochons en France étant défendue, il fallait se munir du permis nécessaire. Finalement, le 15, il informa Tocqueville de l'arrivée des cochons et de la voiture à Portsmouth. Il lui dit en outre que le bateau *Nouvelle Société* partirait de Portsmouth le lundi 17, et gagnerait Barfleur le mardi 18. Les lettres de Colquhoun à Tocqueville se trouvent aux Archives Tocqueville, celle à lord Radnor au Berkshire Record Office, Papiers Pleydell-Bouverie (D/EPB/C7/10).

2. Sur les travaux entrepris à Cherbourg à partir du règne de Louis XVI tant pour les fortifications que pour la digue, voir *O.C.*, T. XVI, p. 349-393. Les travaux pour la construction du grand bassin du port, commencés sous la monarchie de Juillet, s'achevèrent sous le second Empire. Ce fut du 4 au 8 août 1858 qu'en présence de l'Empereur et de l'Impératrice eut lieu l'ouverture non seulement du grand bassin, mais aussi du chemin de fer de Cherbourg à Caen.

131. À LADY THEREZA LEWIS

Tocqueville, 5 août 1857

Je me sens un peu embarrassé, Madame. Je crains de vous ennuyer en vous écrivant : et cependant je ne voudrais pas que mon silence vous fît croire qu'en quittant l'Angleterre j'ai perdu le souvenir de tous les témoignages d'amitié que j'y ai reçus, particulièrement chez vous[1]. Le moyen de me tirer de cette difficulté, c'est de vous prier de ne point prendre la peine de me répondre, du moins tant que vous serez à Londres. Je sais à quel point vous êtes accablée d'occupations dans cette ville, et je me reprocherais en vérité d'y rien ajouter.

Je serais bien ingrat si je ne ressentais pas vivement tout ce qu'on a fait pour moi dans ce pays ; et je puis vous assurer que je ne le suis point. Parmi les personnes auxquelles je dois le plus de gratitude, se trouve lord Clarendon ; je le lui ai déjà écrit[2]. Veuillez, je vous prie, le lui dire. J'ai été particulièrement sensible à la confiance qu'il m'a montrée en me laissant lire les documents diplomatiques du commencement de la Révolution. J'ai eu le grand plaisir, en outre, de trouver dans ces pièces la preuve que l'opinion si généralement accréditée en France que les Anglais avaient secrètement travaillé à accroître le désordre en France, afin d'embarrasser notre politique au-dehors, que cette opinion était erronée. J'aurai grand plaisir aussi à le dire au public, quand je publierai la fin de mon ouvrage.

Je vous avoue, Madame, et je suis sûr que vous me pardonnez, que malgré tout le charme que j'ai trouvé à mon séjour en Angleterre, j'éprouve une grande douceur à me retrouver de nouveau dans mon ménage et sous mon toit. La vue de l'Angleterre m'a un peu gâté, il est vrai, la première vue de la France ; il m'a semblé que mon village était moins propre qu'avant mon départ, mes champs moins bien cultivés et ma maison plus laide. Ce qui me manque le plus dans l'aspect général de ce pays-ci, après avoir quitté le vôtre, c'est la vue de très grands arbres répandus de tous côtés dans la campagne. Les grands arbres sont une institution aristocratique que je vous envie beaucoup.

Nous éprouvons ici une grande anxiété à l'occasion des affaires de l'Inde. Ma femme, qui a conservé dans le cœur la fibre anglaise, en est

1. Pendant son séjour en Angleterre, Tocqueville avait rencontré à plusieurs reprises les membres de la famille de lady Thereza. Le dimanche 21 juin 1857, il alla à Kent House où les familles de Lewis et de lord Clarendon étaient réunies (en l'absence de Clarendon lui-même). Le mercredi 24 juin, il rencontra lord Clarendon, pour la première fois. Le 2 juillet, il alla voir Lewis à Downing Street ; et celui-ci lui montra les chambres du Parlement (*O.C.*, T. XIV, p. 601, 605-606, 616-617).

2. Voir lettre 127 ; voir aussi lettre 124, p. 247, n. 1.

constamment préoccupée[1] ; et, pour ma part, je suis les développements de ce drame avec une curiosité inquiète. Je suis convaincu, du reste, que vous triompherez. Mais que de sang précieux a déjà coulé !

Adieu, Madame, rappelez-moi de la manière la plus particulière à sir G. Cornewall et veuillez agréer pour vous l'hommage d'une amitié bien sincère et d'une reconnaissance qui est ressentie plus facilement qu'exprimée.

P.-S. : Ma femme veut que je vous parle d'elle et vous offre son bon souvenir.

Publication dans l'édition Beaumont, T. VII, p. 452-454.

132. À LORD HATHERTON

Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 7 août 1857

J'ai cherché à vous voir, mylord, le jour même de mon départ de Londres, et ai eu le regret de ne point vous rencontrer. Heureusement, lady Hatherton y était, et j'ai pu la remercier de vive voix de toute l'amitié qu'elle m'a témoignée ainsi que vous, durant le séjour si utile et si agréable que j'ai fait à Londres. Je vous assure que je rapporte de votre pays beaucoup de souvenirs qui ne s'effaceront point. Nul ne me plaît davantage que celui qui se rattache à notre petit voyage de Teddesley[2]. Il

1. Voir à ce sujet la lettre de Tocqueville à Senior du 6 août 1857, *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 203, où il est question de l'intérêt que prenait Mme de Tocqueville aux affaires de l'Inde.

La nouvelle de la révolte des cipayes arriva à Londres le 9 juin 1857. Il y avait, dès le mois de février 1857, des signes avant-coureurs. La révolte à proprement parler commença au mois de mai, et toucha surtout le nord-ouest du pays. Ce fut à Cawnpore que les événements les plus atroces se perpétrèrent, sous l'égide de Dandhu Panth (Nana-Sahib, 1820-1859), qui assiégea la ville du 6 au 26 juin 1857. Il persuada le commandant anglais de se rendre moyennant un sauf-conduit ; ensuite, il fit tuer les soldats anglais désarmés, et emprisonna les femmes et les enfants. Les troupes de Nana-Sahib furent pourtant battues à trois reprises en juillet 1857 par celles de sir Henry Havelock qui entra dans la ville le 16 juillet, et ce fut alors que l'on y découvrit, dans un puits, les cadavres taillés en pièces des femmes et des enfants que Nana-Sahib avait faits prisonniers en juin. Sur cette révolte, voir John Kaye, *A History of the Great Revolt*, réédition, 1988.

2. Vers la fin de sa vie, Tocqueville s'intéressait de plus en plus à l'agriculture. Le 2 janvier 1858, il écrivit à Beaumont : « J'ai pris du goût pour l'agriculture, bien que je sois sûr d'y être toujours d'une médiocrité révoltante. Néanmoins la chose me plaît et l'un des agréments que je trouve dans ma vie actuelle est qu'elle me rapproche des choses des champs » (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 527-528 ; voir aussi *O.C.*, T. XIV, p. 618). Il y a aux Archives Tocqueville un cahier commencé en 1855 et qui témoigne de cet intérêt. Le frontispice porte ce titre, de la main de Tocqueville : *Notes sur l'agriculture et l'horticulture de ce pays — ou pouvant s'y rapporter.* Il contient des remarques par ordre alphabétique et des observations sur les travaux agricoles pour septembre, octobre, et novembre 1856. La lettre très enthousiaste que Tocqueville écrivit le 12 juillet 1857 à sa femme montre avec quel plaisir il voyait tout ce qui se faisait à Teddesley (*O.C.*, T. XIV, p. 620-623). Ce qui l'intéressait par-dessus tout, pourtant, c'étaient les méthodes qui étaient à même d'améliorer une agriculture qui se pratiquait sur une plus petite échelle que celle de lord Hatherton comme celle de la Normandie de son époque.

y a eu dans toutes vos façons d'agir en cette circonstance quelque chose de si simplement amical que cela m'a donné l'illusion que nous nous connaissions depuis vingt ans. J'ai fait part à Mme de Tocqueville de l'invitation pressante que vous nous faites l'une et l'autre pour vous rendre visite soit cette année, soit l'an prochain. Vous pouvez facilement croire que nous sommes bien tentés d'accepter. Mais je doute fort que nous puissions céder à la tentation, quelque grande qu'elle soit. Nous nous occupons en ce moment d'arranger l'extérieur de notre demeure[1] et vous savez mieux que personne, my lord, combien une pareille occupation est attachante et la peine qu'on éprouve à la quitter. Nous serons donc obligés, je pense, de remettre à un peu plus tard la visite que nous désirons faire à lady Hatherton et à vous[2]. Cela ne nous privera pas du plaisir de vous voir d'ici là, j'espère. Ma femme me charge de répéter à lady Hatherton que ce serait pour nous une grande joie de la recevoir sous notre toit. Elle y trouverait la vieille rusticité des anciennes mœurs françaises, mais elle apercevrait chez ses hôtes un contentement si vrai de la recevoir que peut-être elle prendrait son parti sur le peu d'agrément du séjour. Quant à vous, mylord, j'espère que l'habitude que vous avez de vivre dans des grands domaines ne vous empêcherait pas de vous intéresser à une très petite terre et que vous voudriez bien me donner, tout en nous promenant, de bons avis, soit pour l'arrangement de mon jardin, soit pour la culture des terres. Laissez-moi espérer que l'été prochain vous réaliserez cette espérance. Je voudrais pouvoir y compter absolument. Un yacht vous amènerait chez nous en huit ou dix heures. C'est une promenade plus qu'un voyage.

Avant mon départ de Londres j'ai acheté un peu de semence de *l'italian rye-grass* chez le grainetier que vous m'avez indiqué. Je ferai semer cette plante en avril prochain dans un coin de mon potager et si elle réussit bien, j'espère déterminer les fermiers à en faire l'essai en plus grand. Je vous serais bien obligé de me dire s'il est nécessaire de donner à la terre quelque préparation particulière et quelle est[3] l'espèce et la quantité d'engrais qui conviennent[4].

1. Pour les réparations qui se faisaient alors au château de Tocqueville, voir A. Jardin, *op. cit.*, p. 482.

2. Dans sa réponse du 13 août 1857 (Archives Tocqueville), Hatherton exprimait le désir de voir l'année suivante Tocqueville et sa femme passer au moins une quinzaine de jours en Angleterre et si possible deux mois, pendant lesquels il leur ferait visiter non seulement Teddesley, mais aussi des propriétés en Écosse. Hatherton envoyait également son bon souvenir à Charles Sumner, alors l'hôte des Tocqueville du 11 au 14 août.

3. *Sic.*

4. Tocqueville ne reçut pas de réponse à sa question sur l'*italian rye-grass* (*ivraie italienne lolium italicum* ou *ray-grass*). Cette plante est une espèce d'ivraie vivace que l'on utilise pour les pelouses, pour les prairies artificielles, et, plus particulièrement, pour le fourrage. Importée en Angleterre en 1831, la culture de cette plante se répandit à cause de ses qualités de maturation hâtive et de résistance aux extrêmes de température. On pouvait l'utiliser soit comme fourrage vert, soit comme avoine, soit comme pâturage. La culture pouvait s'en faire deux ans de suite dans le même champ en utilisant comme engrais du guano mélangé avec d'autres engrais, et dilué dans une grande quantité de purin et d'eau pour irriguer les champs. Voir l'ouvrage *How to farm profitably, or the Sayings and Doings of Mr. Alderman Mechi*, 4e éd., Londres, 1864, p. 336-340, où l'auteur décrit l'effet quasiment « magique » de l'engrais appliqué à l'*italian rye-grass*.

Je vous demanderai aussi un renseignement relatif à ce que vous me dites dans la dernière lettre que j'ai reçue de vous à propos *of the farmyard manure*[1]. Il y a entre ce que vous me conseilliez et ce que j'ai souvent vu faire en Angleterre une opposition au moins apparente, qui m'empêche de bien comprendre votre pensée. Vous semblez condamner la méthode qui consiste à laisser les animaux fouler longtemps sous leurs pieds leur litière ; ce qui prévient, dites-vous, la décomposition de la paille. Vous paraissez penser que le mieux serait de retirer souvent la litière de dessous les animaux et de la mettre à part pour en faire du fumier. Il me semble que j'ai souvent vu en Angleterre laisser au contraire les bestiaux pendant un temps très long sur la même litière. Le pavé des étables est de deux ou trois pieds au-dessous du sol. Chaque jour on met une nouvelle litière, sans enlever l'ancienne ; de sorte que l'animal finit par rehausser lui-même le sol sur lequel il marche et en arrive enfin à être de plain-pied avec le seuil de son étable[2]. Ce système est-il bon ou mauvais ? Conforme ou contraire à ce que vous me dites dans votre lettre ? Voilà ce que je vous serais très reconnaissant de m'apprendre[3].

Pardonnez-moi mes questions, mylord, surtout la mauvaise écriture à l'aide de laquelle elles vous sont adressées. Veuillez nous rappeler particulièrement au souvenir de lady Hatherton et croire à tous nos sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

1. *Farmyard manure* : fumier (de cour de ferme).

2. La description que Tocqueville donne ici correspond très précisément à ses observations lors de son séjour en juillet chez lord Radnor à Coleshill House. (Voir Roy Brigden, *The Victorian Farm at Work*, Ramsbury, Marlborough, 1986, p. 65-66.)

3. La réponse de lord Hatherton fut catégorique et détaillée : « Quant au fumier, il y a bien des façons de le fabriquer dans ce pays. En général dans les régions de l'Angleterre où l'agriculture est la plus pauvre, le fumier est foulé des pieds dans la cour de ferme. En Écosse, et dans bien des régions de l'Angleterre, on donne à manger au bétail en liberté, 5 ou 6 bêtes dans une petite cour, au bout de laquelle il y a une remise profonde. Elles y restent, jusqu'à ce qu'elles soient grasses, et on leur apporte de la paille fraîche presque tous les jours, ou aussi souvent qu'il est nécessaire. Quand cette paille ne convient plus pour que les bêtes s'y couchent, on l'entasse dans la cour. Ce fumier doit tout naturellement être foulé par les pieds des bêtes. Il se prépare pourtant beaucoup plus facilement lorsqu'il n'est pas foulé et qu'on le laisse fermenter. Il en est ainsi quand on attache les bêtes dans une étable, et que l'on y change la litière tous les jours. Quand on l'éparpille sur le tas dans la cour mélangé avec l'ordure, la fermentation détruit rapidement cette paille et, au moment de l'utiliser, on découvre que ce fumier est beaucoup plus "pourri" (comme disent les fermiers), et plus décomposé que celui que les bêtes ont piétiné. Mais le meilleur de tous les fumiers, c'est ce qui se fait dans les "boîtes", ou dans les "loges", des lieux séparés et profonds. Ces boîtes doivent être revêtues sur le plancher et de chaque côté de brique et de mortier. Il faudra d'abord mettre comme litière de la tourbe, ou un peu de terre riche, puis la couvrir d'un peu de paille coupée d'une longueur de 4 pouces, et si elle est plus courte encore, tant mieux. Tous les jours, il faudra répandre un peu de paille coupée par-dessus. L'urine et l'humidité de l'ordure qui descendent sont absorbées, et l'on trouvera que le dessus de la litière est toujours sec. À moins de ne pas pouvoir l'éviter, les bestiaux ne couchent jamais dans leur ordure, ils veulent toujours être propres. Je n'ai *jamais entendu parler de bête qui soit morte dans une boîte de ce genre*... Une fois les boîtes remplies, on sort le fumier en le recouvrant soigneusement avec du nouveau fumier, jusqu'à ce qu'on veuille l'utiliser, à moins de s'en servir tout de suite... » (Archives Tocqueville). Il y a dans le même dossier une seconde lettre de Hatherton portant la même date, qui manifeste le souci de préciser à Tocqueville, sans possibilité de méprise, quel genre de fumier on pouvait permettre aux bestiaux de piétiner (avec la paille très courte) et celui auquel ils ne devaient pas toucher (avec la paille longue).

P.-S. : Quand vous reverrez cette espèce d'*artiste* en agriculture, dont malheureusement j'ai oublié le nom, mais dont je n'oublie pas la figure [1], faites-lui mes compliments, je vous prie. J'ai rarement rencontré un original plus amusant et plus intéressant dans son genre que celui-là.

Staffordshire Record Office. Hatherton Correspondence, 4830 PP 22. Publication partielle [2] dans *O.C.In.*, T. II, p. 396-398 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 397-398. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 399-400.

133. À MRS. ELLEN JULIA HOLLAND

Tocqueville, par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 9 août 1857

Mon prompt départ de Londres et le tourbillon au milieu duquel j'ai vécu durant mon séjour dans cette ville m'ont empêché, Madame [3], à mon très grand regret, d'aller prendre congé de vous, comme j'en avais l'intention très arrêtée. Veuillez me pardonner, je vous prie. J'ai emporté, du reste, de vous un souvenir qui ne s'effacera point. Vous avez bien voulu me donner un exemplaire de votre livre [4], que je connaissais déjà en partie. Je l'ai rapporté ici. Nous venons de le lire entièrement, Mme de Tocqueville et moi, et je ne saurais vous dire combien cette lecture nous a satisfaits l'un [5] et l'autre. Quant à moi, en voyant l'ensemble, j'ai senti se fortifier encore l'impression que j'avais déjà reçue en lisant les cent toutes premières pages. Je ne trouve rien de plus attachant que votre récit. J'ai admiré surtout la simplicité véritable qu'on y remarque,

1. Sur ce personnage, voir le journal de lord Hatherton du 11 juillet 1857, *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 484.

2. La partie de cette lettre relative à l'agriculture fut omise par Beaumont dans son édition.

3. Ellen Julia Holland ou Hollond (1822-1884), femme de lettres et épouse de Robert Hollond (1808-1877) qui fut député de Hastings de 1837 à 1852. En 1844, elle fonda la première crèche à Londres, ainsi qu'un foyer d'infirmières anglaises à Paris, avec une succursale à Nice. Le salon qu'elle tint à Paris de 1840 à 1877 fut fréquenté par les libéraux les plus en vue. Elle fut l'auteur de trois ouvrages rédigés en français : celui sur Channing dont il est question dans cette lettre (voir note 4), *La Vie de village en Angleterre*, Paris, 1852, et *Les Quakers, études sur les premiers amis et leur société*, Paris, 1870.

4. L'ouvrage de Mrs. Holland fut publié à Paris en 1857 sans nom d'auteur, avec une préface de Charles de Rémusat, sous le titre : *Channing, sa vie et ses œuvres.*

William Ellery Channing (1780-1842), ministre unitarien. Diplômé de l'université de Harvard en 1798, il exerça pendant un an et demi les fonctions de précepteur, avant d'entreprendre des études théologiques. En 1803, il reçut l'ordination, et devint ministre de l'Église unitarienne de Federal Street à Boston, où il resta jusqu'à sa mort en 1842. L'opposition de Channing à l'orthodoxie trinitaire tenait moins à sa conception de la nature divine qu'à son refus d'adopter la conception calviniste de l'homme comme un être dépravé, incapable de s'améliorer. Il organisa en 1820 une réunion de ministres libéraux qui fonda l'Association américaine unitarienne (*American Unitarian Association*). En 1821, parut pour la première fois le *Christian Register* — hebdomadaire officieux de la confession unitarienne. Ces deux organes servirent de véhicule pour propager la pensée de Channing, que sa santé délabrée, à partir de 1822, obligea à renoncer à son ministère.

5. *Sic.*

qualité si rare et si particulièrement applicable au sujet que vous traitiez. Le peintre cherche partout à se faire oublier, pour ne songer qu'à faire ressortir le tableau. Rien d'ambitieux, rien d'affecté ; une grande sobriété de jugement, et des jugements toujours modérés et justes. Enfin, Madame, vous nous avez constamment attachés et intéressés, et donné un de ces plaisirs intellectuels qui laissent après eux une impression morale salutaire. Je crois que vous visiez à ce double but et, si j'en juge par nous, vous l'avez entièrement atteint.

Ce que vous dites de l'espèce de réserve de M. Channing[1], à la première vue, m'explique l'impression que j'ai reçue de lui, lorsque je le fus voir en 1831, à Boston. Je le trouvai froid, et cette chaleur qui m'avait pénétré en lisant quelques-uns de ses écrits se diminua beaucoup au contact de l'auteur[2]. Je fus, je l'avoue, un peu rebuté par ce premier abord, et je ne retournai plus chez lui, et aujourd'hui, je déplore d'avoir perdu une si bonne occasion d'entrer en contact personnel avec lui. J'ai, au contraire, connu très particulièrement la famille Tuckerman dont vous parlez si bien. M. Tuckerman[3] s'intéressait vivement à la question des prisons, qui m'occupait beaucoup alors. Cela nous rapprocha ; ce qu'il y avait de touchant et d'attirant dans cet homme admirable me retint. Nous nous vîmes souvent. Ce que je trouvais particulièrement aimable en lui, était moins le bien immense qu'il faisait et la peine qu'il se donnait pour le faire, que le plaisir qu'il éprouvait dans cette sainte occupation et l'espèce de joie naïve avec laquelle il peignait le bonheur qu'elle lui procurait. Je me rappelle lui avoir entendu dire : si Dieu voulait me laisser près de la rue X. (c'était le quartier le plus pauvre de

1. Voici comment l'auteur décrivait Channing : « Un peu réservé et timide dans la conversation, Channing semblait se retrouver tout entier dans la chaire. Là, non seulement il exprimait sans contrainte ses aspirations, sa foi, son amour pour ses fidèles, c'était là aussi que son âme aimait à épancher ses douleurs et ses joies [...] Aussi, lorsque nous lisons ses nombreux discours, tous si pleins de tendresse, de vérité, si exempts d'affectation [...] comprenons-nous sans peine l'influence qu'ils ont exercée sur ceux qui les écoutaient, et qu'ils exercent encore sur ceux qui les lisent », *op. cit.*, p. 101.

2. Dans ses notes prises après sa conversation avec Channing le 2 octobre 1831, Tocqueville affirmait au contraire que les manières de Channing étaient affectueuses, et qu'il avait reçu Tocqueville et Beaumont « à merveille » (*O.C.*, V, vol. 1, p. 99-101). Cette conversation portait sur la différence théologique entre l'unitarisme et les autres sectes protestantes, qui, selon Channing, étaient restées au stade du XVII[e] siècle, tandis que l'unitarianisme, se fondant sur la perfectibilité de la raison humaine, était une religion plus appropriée à un siècle plus éclairé.

3. Joseph Tuckerman (1778-1840), ministre unitarien, diplômé de Harvard en 1798, où il était camarade de classe de Channing. Après avoir fait ses études théologiques, il reçut l'ordination et fut installé à Chelsea où il exerça son ministère jusqu'en 1826. Pendant ce ministère, il fonda en 1812 la *Boston Society for the Religious and Moral Improvement of Seamen* (la « société de Boston pour l'amélioration religieuse et morale des marins »). L'état de sa santé le fit quitter Chelsea pour rentrer à Boston où il établit une mission grande ouverte (*at large*) aux pauvres de cette ville qu'il poursuivit jusqu'en 1826. De 1833 à 1834, il séjourna en Angleterre où non seulement il établit des missions à Londres et à Liverpool, mais aussi donna une impulsion à d'autres missions déjà établies, ainsi son influence charitable s'étendit des États-Unis en Angleterre et en France. Dans son ouvrage, Mrs. Holland l'avait décrit comme « un puissant auxiliaire [de Channing] pour sa grande œuvre de moralisation des classes indigentes » (*ibid.*, p. 103). Tocqueville, dans ses notes du voyage en Amérique, fait mention à deux reprises de propos de Tuckerman non sur les prisons mais sur l'enseignement (voir *O.C.*, T. V, vol. 1, p. 237 et 242-243, Carnet alphabétique B, *Centralisation, Instruction publique*).

Boston) et me permettre de continuer d'y passer une partie de mes journées, je ne lui demanderais pas d'autres grâces et je me trouverais parfaitement heureux dans ce monde.

Parmi tous les traits admirables que vous faites ressortir dans la physionomie intellectuelle et morale de M. Channing il y en a un que vous mettez bien en relief et qui m'a particulièrement frappé. Quoique Channing se plaçât volontiers à cette hauteur d'où l'on peut embrasser d'un œil tranquille l'espèce humaine tout entière et sa destinée, il ne mettait la véritable grandeur de l'homme que dans l'individu[1]. C'était l'individu qu'il voulait avant tout faire grand, indépendant, noble et libre. Avec quelques idées qui peut-être auraient pu le conduire à s'exagérer le rôle de la société, nul n'a plus soutenu, honoré que lui l'individualité humaine et c'est le côté par lequel son exemple et ses leçons peuvent être particulièrement utiles aux hommes de nos jours, toujours tentés de croire que la grandeur de l'homme est dans la mécanique sociale et non dans l'homme lui-même.

La fin de mon papier m'annonce, Madame, que j'ai déjà été beaucoup trop long et qu'il faut finir. Veuillez me rappeler, je vous prie, au souvenir de M. Holland, agréer mes remerciements pour le plaisir que vous nous avez donné et recevoir l'hommage de mon respect.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

P.-S. : Je suis très honteux de mes ratures. Veuillez, je vous prie, me pardonner.

Archives de M. Holland. Publication légèrement modifiée dans *O.C.In.*, T. II, p. 398-401 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 399-401. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 400-401.

134. À LORD RADNOR

Tocqueville, ce 19 août 1857

Mylord,

Les deux magnifiques représentants de la race de Coleshill[2] viennent d'arriver en excellente santé et ont débarqué presqu'à ma porte. Je m'attendais à voir deux petits animaux renfermés dans un panier et j'ai

1. Dans sa réponse du 21 août, Mrs. Holland remerciait Tocqueville avec effusion de l'appréciation toute positive qu'il avait faite de son ouvrage. Elle était surtout heureuse que Tocqueville eût saisi le point essentiel qu'elle voulait démontrer : « Vous avez mille fois raison, Monsieur, dans vos remarques sur l'idée dominante de la pensée de Channing, la grandeur de l'individu, de chaque âme humaine, c'est là le secret à la fois de son originalité et de la parfaite harmonie qui règne dans tous ses écrits, et dans toutes ses actions… » (Archives Tocqueville).

2. Pour les cochons, voir les lettres 129 et 130.

vu, au lieu de cela, sortir de deux grandes caisses à claire-voie deux bêtes toutes vernies[1], qui ont causé immédiatement l'admiration de tous nos voisins. Tous les habiles du village sont déjà venus les visiter, et ils s'accordent à dire qu'ils n'ont jamais vu bête qui approche de ces deux animaux. En vérité, mylord, vous avez fait les choses de façon à me faire repentir de l'indiscrétion que j'ai mise en vous adressant ma demande. Je vous demandais un souvenir de Coleshill et vous m'avez envoyé un beau présent que je reçois avec beaucoup de reconnaissance, mais un peu de confusion. J'espère, du moins, que votre munificence ne sera pas perdue et que le bien-être de notre population rurale profitera de votre bonté pour moi. Je vais faire soigner de mon mieux le ménage dont vous me faites cadeau d'une manière si aimable. Mais je serais bien aise que vous me disiez s'il n'y a pas une manière de vivre et une espèce de nourriture qui convient[2] le mieux à ces précieux animaux[3]. Comment était-il[4] traité chez vous ? Je vous serais obligé de me le faire savoir, afin que je m'efforce d'empêcher leur race de dégénérer en changeant de résidence. Comme notre climat ressemble beaucoup au vôtre, j'espère qu'ils s'apercevront à peine qu'ils ont quitté leur pays, si nous pouvons connaître et conserver le régime habituel auquel ils ont été soumis.

Veuillez, mylord, recevoir nos très vifs remerciements et croire à tous les sentiments de respectueuse affection qu'on vous porte ici.

A. DE TOCQUEVILLE

P.-S. : Rappelez-moi particulièrement au souvenir de lady Mary[5] et à celui de M. Edward si celui-ci est avec vous. Ne m'oubliez pas non plus auprès de Mme Bouverie.

Berkshire Record Office. Pleydell-Bouverie Papers, D/EP6/C7/11. Lettre inédite.

1. Lecture douteuse.
2. *Sic.*
3. À la fin de cette lettre, en bas de page, note de la main de lord Radnor : *Get Moore to write down what he recommended — and send it to M.T. this day — R. Aug. 24* (« demander à Moore de mettre ses recommandations par écrit et les envoyer aujourd'hui à M.T. — R. le 24 août »).
4. *Sic.*
5. Voir lettre 125, p. 248, n. 3.

135. À W. NOEL SAINSBURY

[le 19 août 1857]

Sir[1],

I beg your pardon for not having answered till now the letter you wrote to me fifteen days ago[2]. I was absent from home when it came[3].

I am much obliged to Lord Clarendon for the permission he grants to me. I pray you to express to his Lordship in my name how much gratified and thankful I feel for that new proof of his kindness and confidence[4].

My intention is not to have all the despatches I have noted copied, at any rate since I feel no need of all at this moment. Some of them only would be now of service to me, but to point out to you the despatches which I particularly want to have under my eyes in fact, it would be necessary to send to me the note of these in the hands of the clerk who was present when I made my review/inspection of the *whole* — note which contained only the date of the despatches, the names of the diplomats, ministers of State, agents from where it came and the name of the minister to whom it was addressed, and the indication of the passages the most necessary. I had already told him that, when I gave up to him my note/delivered my note into his hands, [and told him, that] if the permission for copying was granted, I desired that the note be returned to me with the answer.

I suppose that no objection can be opposed to the sending of the note which I speak of. If that note is not lost, I beg you then earnestly to send it to me. According to the agreement I have made with Lord Clarendon I kept no trace of what I read in the State Paper Office, not even the date of the despatches, in such a way that without the return-

1. William Noel Sainsbury (1825-1895) commença sa carrière au *State Paper Office*, en avril 1848, en tant que commis. Quand le *Record Office* (service des Archives) absorba le *State Paper Office* en 1854, on le muta à ce nouveau service dont, en 1862, il devint commis principal (*senior clerk*) puis garde adjoint (*assistant keeper*). Une grande partie de son activité portait sur le classement des documents concernant l'histoire des États-Unis, des Antilles, de l'Inde, de la Chine et du Japon. Il rendit aussi de grands services officieux aux historiens et aux sociétés savantes pour leurs recherches sur l'histoire coloniale de l'Amérique. Il avait été élu soit membre honoraire, soit membre correspondant des principales sociétés d'histoire des États-Unis.

2. Quoique ce brouillon de Tocqueville ne porte aucune date, il est possible de la calculer. Sainsbury avait écrit à Tocqueville le 4 août 1857. Tocqueville écrivant une quinzaine de jours plus tard, sa lettre peut être datée du 19 août.

3. Le 17 août 1857, Tocqueville écrivit à Beaumont, lui disant être allé chez son frère Hippolyte à Nacqueville deux jours auparavant et avoir été absorbé par diverses visites (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 495).

4. La lettre de Sainsbury informait Tocqueville que le ministère des Affaires étrangères avait transmis la liste de documents dont il avait demandé l'autorisation de faire des copies. Par ailleurs, Tocqueville reçut le 18 août une lettre du ministère des Affaires étrangères à Londres, de la part de lord Clarendon, l'informant que l'autorisation avait été envoyée le 24 juillet au *State Paper Office*. Pour toute la correspondance concernant cette affaire et la liste des documents, voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 232-245.

ing of my note, I would thus be unable to take advantage of the permission granted.

I have the honour to be your obedient humble servant.

Archives Tocqueville. (Brouillon de la main de Tocqueville.) Lettre inédite.

136. À LORD NORMANBY

Tocqueville, par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 16 septembre 1857

Je trouve en revenant chez moi, mon cher lord[1], après une courte absence la lettre que vous m'avez écrite de Londres le 9 du courant[2]. Je me hâte d'y répondre.

Je crois que le meilleur moyen d'opérer pour atteindre le but que vous vous proposez serait de céder votre droit de traduction moyennant un certain prix à un éditeur connu de Paris, lequel ferait traduire à ses frais. Dans cette vue je viens d'écrire à M. Levy, mon éditeur, pour le *sonder* sur le sujet[3]. Mais comme vous ne m'avez pas autorisé à divulguer votre nom, j'ai dû m'abstenir de le faire, ce qui ne peut manquer de nuire au succès de la négociation, car votre nom doit nécessairement augmenter beaucoup la valeur du livre aux yeux de l'éditeur. Si vous désirez que l'affaire soit sérieuse, il sera donc nécessaire de faire connaître l'auteur, ne fût-ce que confidentiellement au libraire. Voyez ce que vous avez à décider sur ces points-là, et faites-le-moi savoir. À moins que l'intérêt particulier qui s'attache à l'époque dont vous vous occupez et à la personne de l'auteur ne modifient profondément les

1. Sur lord Normanby, voir lettre 45, p. 107, n. 1.

2. La lettre de Normanby du 9 septembre est la première d'une série de 15 lettres (dont une manque) conservées aux Archives Tocqueville au sujet d'un ouvrage qu'il allait publier. Normanby faisait appel à Tocqueville au nom de la vieille amitié qui les liait. (Pour l'opinion toute positive de Tocqueville à l'égard de Normanby, voir le *Journal* de Senior, *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 265.) Il informait Tocqueville qu'au cours de l'année précédente il avait préparé pour la publication un compte rendu de tout ce qu'il avait vu et entendu à Paris en 1848. Cet ouvrage, intitulé *A Year of Revolution*, était fondé sur un journal qu'il avait tenu à l'époque, qu'il avait amplifié, en recourant à d'autres documents contemporains. Normanby soulignait que son ouvrage ne commentait pas les événements concernant le gouvernement impérial, et ne révélait rien qui touchât à la diplomatie actuelle. Malgré ses sympathies pour le centre gauche, Normanby affirmait avoir essayé d'être aussi impartial que possible. Il demandait à Tocqueville de lui recommander un traducteur et de lui indiquer dans quels termes il fallait traiter.

3. Michel Levy (1821-1875) avait ouvert en 1836 un cabinet de lecture et une librairie théâtrale, qui connut un développement rapide. Il créa en 1842 une maison d'édition vite influente qui devint la maison d'édition préférée des auteurs libéraux. (Voir à ce sujet J.-Y. Mollier, *Michel et Calmann Levy ou la naissance de l'édition moderne, 1836-1891*, Paris, 1984.) Tocqueville, qui avait fait publier en 1856 chez cet éditeur *L'Ancien Régime et la Révolution*, écrivit en effet à celui-ci ce même jour. Dans cette lettre encore inédite, sans nommer Normanby, il voulait savoir si son ouvrage était à même d'intéresser Levy.

habitudes de notre libraire, il n'y a pas beaucoup à espérer de la traduction, quant au prix à en recevoir[1]. Je vous en préviens à l'avance.

Je suis heureux de ce que vous me dites de votre santé et charmé d'apprendre que vous [vous] préparez à nous donner sur la révolution de 1848 (de si déplorable mémoire) les renseignements que vous avez été si bien placé pour vous procurer. Le tableau est intéressant et le peintre habile. Croyez, mon cher lord, que si je vous puis être bon à quelque chose dans cette entreprise, je m'y prêterais avec grand plaisir, car je conserve un bien bon souvenir des excellents rapports[2] que nous avons eus autrefois ensemble.

Je dois vous faire observer que la traduction de deux volumes exige encore un certain temps et qu'il est nécessaire de la commencer le plus tôt possible, afin de pouvoir paraître en octobre, si toutefois la chose est praticable.

Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Mulgrave Archives PP/212. Lettre inédite.

137. À LORD NORMANBY

Tocqueville, par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 1er octobre 1857

Je crois vous avoir déjà mandé, mon cher lord, que j'avais écrit à mon éditeur de Paris, M. Michel Levy, pour le *sonder* sur l'affaire qui vous intéresse.

M. Michel Levy est en ce moment en Allemagne occupé à préparer la grande publication des mémoires de M. Guizot[3] dont il est chargé. C'est ce que son frère[4], resté à Paris, m'a fait savoir en ajoutant que dès que M. Michel Levy serait de retour, il se hâterait de m'écrire. Comme je n'ai point reçu de lettre de lui, je suppose qu'il est encore en Allemagne. C'est son silence qui m'a empêché de répondre sur-le-champ à votre dernière lettre[5].

1. Normanby avait précisé à Tocqueville qu'il voulait se réserver les droits sur la traduction française.

2. Rappelons que Normanby avait été ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris lorsque Tocqueville était ministre des Affaires étrangères dans le second cabinet présidé par Odilon Barrot du 2 juin au 31 octobre 1849.

3. L'ouvrage de Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, 8 vol., parut chez Michel Levy frères de 1858 à 1867.

4. Cette lettre, probablement de Calmann Levy (1819-1891), n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville.

5. Le 21 septembre 1857, Normanby écrivit une deuxième fois à Tocqueville afin de l'assurer qu'il ne s'opposait pas à ce que celui-ci révélât son nom à Michel Levy en tant qu'auteur de l'ouvrage en question.

Nous allons, du reste, bientôt savoir à quoi nous en tenir sur ce qu'il est possible de faire à Paris en ce moment en fait de traduction. J'ai maintenant chez moi un de mes amis, écrivain très distingué lui-même [1], qui nous quitte aujourd'hui même pour retourner à Paris. Il s'est chargé bien volontiers, dès son arrivée dans cette ville, de voir Michel Levy, si celui-ci est revenu, ou un autre libraire aussi propre que celui-ci à ces sortes d'affaires, M. Charpentier. Il me mandera aussitôt ce qu'il aura appris et je vous le ferai savoir sans retard.

En général, il faut vous attendre à ce que le prix offert soit par un libraire, soit par un traducteur (suivant que vous preniez un intermédiaire ou que vous vous en passiez) ne soit pas fort élevé. À ce sujet il m'est venu une pensée que je vous soumets : je crois que la législation internationale existante permet à l'auteur, moyennant certaines formalités remplies, de s'assurer à l'avance le droit exclusif de traduction de telle sorte que lors même qu'il ne fait pas usage immédiatement du droit ainsi acquis, il peut empêcher qu'un autre en fasse usage [2]. S'il en est ainsi, peut-être serait-il préférable que la traduction de votre livre n'eût lieu en France, qu'après que le livre lui-même aurait passé en Angleterre. L'importance du sujet, le nom de l'auteur attireraient sans doute l'attention de nos journaux et de nos revues ; la curiosité publique serait éveillée, et, alors, au lieu de recevoir la loi du libraire français quant au prix de la traduction, c'est vous qui pourriez la lui faire.

D'ici à peu de jours, du reste, dès que j'aurai reçu la lettre de la personne dont je vous parlais au commencement de cette lettre, je vous écrirai de nouveau.

Croyez, mon cher lord, à tout le plaisir que j'aurais à pouvoir vous être utile ou agréable, et recevez l'assurance de tous mes sentiments de très haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Mulgrave Archives PP/214. Lettre inédite.

1. Sans doute Louis de Loménie (voir *infra*, lettre 138, p. 271, n. 4).

2. Il était naturel que Tocqueville, en tant qu'auteur, s'intéressât à la législation qui réglait la propriété littéraire. Aux Archives Tocqueville, on trouve une note du 13 août 1849, qui fait l'historique du problème créé par la contrefaçon belge, au détriment des droits littéraires et artistiques, et des efforts consentis par plusieurs pays européens afin de contrecarrer celle-ci. En fait, Normanby lui-même avait toute raison d'être au courant de la législation en vigueur. Il avait été plénipotentiaire de Grande-Bretagne pour négocier avec la France une convention établissant un copyright international entre les deux pays. Cette convention, signée à Paris le 3 novembre 1851, fut ratifiée à Paris également le 8 janvier 1852. Tocqueville fait ici allusion à l'article 3 de la convention qui assurait à l'auteur d'un ouvrage voulant se réserver le droit de traduction la protection de ce droit pour une période de cinq ans à partir de la date de publication. L'auteur était tenu d'indiquer sur le frontispice de l'ouvrage son intention de s'en réserver le droit de traduction et d'enregistrer l'original dans les trois mois dans le pays où il projetait de publier sa traduction. Une partie au moins de cette traduction devait paraître moins d'une année après l'enregistrement, et le texte entier moins de trois ans après.

138. À LORD NORMANBY

Tocqueville, par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 15 octobre 1857

Mon cher lord,

Il ne faut jamais vous excuser de m'adresser les questions qui vous intéressent[1]. Ce m'est un véritable plaisir, je vous assure, que d'y répondre, quand je le puis. J'ai gardé, je vous l'ai dit déjà, un très bon souvenir de nos anciennes relations, et il me sera toujours agréable de pouvoir vous le témoigner.

Levy est toujours absent pour le même objet. J'ai ouï dire qu'il avait acheté *très cher* l'ouvrage de Guizot[2], et je ne m'étonne point qu'il ne néglige rien pour tirer bon parti de cette publication. Je ne crois point qu'il fût arrêté par l'idée de faire paraître en même temps que les mémoires de M. Guizot un livre en désaccord en quelques points avec celui-là. La controverse n'a jamais nui au débit d'un ouvrage et d'ordinaire y sert. J'ai toujours entendu dire que les mémoires de M. Guizot devaient paraître cet hiver, mais je crois que ce sera plutôt à la fin de la saison qu'au commencement[3].

Depuis que je vous ai écrit, j'ai pensé à un homme qui pourrait peut-être se charger d'être votre traducteur soit ostensible, soit anonyme et qui pourrait, en même temps, mieux que personne servir d'intermédiaire entre un grand libraire à Paris (Levy ou un autre) et vous. Je vous parle de M. de Loménie[4], l'auteur d'un ouvrage très estimé sur Beaumarchais, qui

1. Normanby écrivit à Tocqueville le 6 octobre pour accuser réception de sa lettre du 1er, et pour le remercier de ses conseils. Il était d'autant plus convaincu de la nécessité de retarder la parution de son ouvrage qu'il craignait que Michel Levy, tout occupé à la publication des mémoires de Guizot, ne poussât pas la vente d'un ouvrage dont l'esprit était opposé à celui de Guizot. Il aimait à croire que rien dans son livre n'était de nature à offenser Guizot, mais avouait pourtant que dans la première partie du journal (20 décembre 1847 au 20 décembre 1848), où figurait une discussion sur les causes de la révolution, Guizot et lui-même étaient loin d'avoir les mêmes opinions.

2. La publication des mémoires de Guizot fut une affaire financière de grande envergure qui rapporta plus de 500 000 francs. Au cours de cette publication de 1858 à 1867, Guizot reçut 120 000 francs, soit un revenu annuel de 12 000 francs. Pour les détails de cette entreprise, voir J.-Y. Mollier, *op. cit.*, p. 296-298.

3. Le premier tome des mémoires de Guizot parut en fait le 8 avril 1858.

4. Louis-Léonard de Loménie (1815-1878) commença sa carrière littéraire en publiant *Galerie des contemporains illustres, par un homme de rien*, 10 vol., Paris, 1840-1847, qui connut un succès marqué. En 1845, il devint suppléant de Jean-Jacques Ampère à la chaire de littérature au Collège de France. À la mort de ce dernier en 1864, il devint professeur titulaire. À partir de 1862, il fut également professeur de littérature à l'École polytechnique. Le 30 décembre 1871, on l'élit membre de l'Académie française, où il remplaça Mérimée. L'ouvrage auquel Tocqueville faisait allusion était *Beaumarchais et son temps. Études sur la Société en France au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits*, 2 vol., Paris, 1855. L'ouvrage de Loménie, traduit en anglais par H.E. Edwards, parut à Londres, 1855-1856, 4 vol., sous le titre *Beaumarchais and his Times. Sketches of French Society in the eighteenth century, from unpublished documents.*

Loménie, collaborateur du journal *La Presse* et de plusieurs revues, dont *La Revue des Deux Mondes*, avait rendu des services très utiles à Tocqueville auprès de Michel Levy lors du contrat qu'il avait signé avec cet éditeur pour la publication de *L'Ancien Régime et la Révolution* (voir Tocqueville à Ampère le 17 février 1856, *O.C.*, T. XI, p. 309-310) et avait envisagé d'écrire, pour *La Revue des Deux Mondes*, un compte rendu de l'ouvrage de Tocqueville. Il dut pourtant s'effacer devant Charles de Rémusat.

a été traduit et a eu du succès en Angleterre. M. de Loménie sait très bien l'anglais, bien qu'il ne le parle pas. Il est tout à fait *gentleman*[1] de façon d'agir, comme de naissance[2]. Quoiqu'il ait peu de fortune, il appartient à la famille Loménie qui a eu le cardinal de Brienne[3], Premier ministre de Louis XVI pour le malheur de la France. Je connais beaucoup M. de Loménie, parce qu'il est le suppléant de M. Ampère à la chaire de littérature comparée au Collège de France. Si vous pensiez que M. de Loménie (homme *très sûr* dont le silence, s'il lui était recommandé, serait certain) pût vous servir dans cette circonstance, je vous aboucherais avec lui très volontiers. Faites-moi savoir, je vous prie, le plus tôt possible ce que vous désirez à cet égard. Je crois que le nom de Loménie, et peut-être une petite préface de traducteur mise par lui en tête de votre livre, servirait très utilement au succès propre de l'ouvrage parmi nous. Loménie pourrait, de plus, mieux que personne, agir sur les journaux et leur faire ouvrir la bouche sans retard. Voyez donc ce que vous voulez faire et mandez-le-moi. Mais, surtout, prenez vos précautions pour vous assurer le droit exclusif de traduction en pays étranger.

Ma femme veut que je la rappelle particulièrement à votre souvenir et surtout à celui de lady Normanby à laquelle vous offrirez, j'espère, mes respectueux hommages. Croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Mulgrave Archives PP/215. Lettre inédite.

1. « Si la noblesse française a cessé d'être une classe, elle est restée une sorte de franc-maçonnerie dont tous les membres continuent à se reconnaître entre eux par je ne sais quels signes invisibles, quelles que soient les opinions particulières qui les rendent étrangers ou même adversaires les uns aux autres. Le lien qui existe encore entre tous ses membres est invisible mais si étroit que je me suis trouvé cent fois plus à mon aise pour traiter une affaire avec des gentilshommes dont je différais entièrement par les intérêts et les opinions, qu'avec des bourgeois dont je partageais les idées et dont les intérêts étaient analogues aux miens. Dans le premier cas j'étais en désaccord, mais je savais au moins la langue qu'il fallait parler et je sentais instinctivement ce qu'on pouvait dire et ce qu'il fallait taire » (*O.C.*, T. XII, *Souvenirs*, p. 222-223).

2. La parenté de la famille de Loménie et des comtes de Brienne ne semble pas avoir été prouvée de science certaine. Par ailleurs, H. Jouglas de Morenas, *Grand Armorial de France*, t. IV, Paris, 1975, signale plusieurs « rameaux » de la famille de Loménie qui étaient restés bourgeois dont, précise-t-il, les Loménie de Puyrenon, auxquels appartenait Louis-Léonard de Loménie.

3. Étienne-Charles de Loménie de Brienne (1727-1794), archevêque de Toulouse, puis de Sens. Chef du Conseil royal des Finances de 1787 à 1788, il ne réussit pas à faire passer ses réformes fiscales, et dut accepter la convocation des états généraux. Incarcéré à Sens sous la Terreur, il mourut en prison.

139. À LADY THEREZA LEWIS

Tocqueville, 18 octobre 1857

Il faut que je vous remercie sur-le-champ, Madame, pour la lettre si intéressante que vous venez de m'écrire[1]. L'Inde est un sujet de préoccupation presque aussi grand à Tocqueville qu'à Londres[2]. Ma femme surtout en parle souvent et y pense sans cesse. Il y a tel courrier dont la lecture l'a empêchée de dormir plusieurs nuits. Elle n'a cependant, Dieu merci ! en ce moment aucun parent ou ami particulier au Bengale. Mais elle est restée profondément anglaise par le cœur, les habitudes et les idées, malgré que la loi prétende qu'elle est devenue française en épousant un Français[3]. Quant à moi, il n'y a rien dans le monde aujourd'hui qui m'intéresse davantage que la destinée de votre grande nation. Vous pouvez donc comprendre avec quelle curiosité nous avons lu tout ce que vous nous dites au sujet des affaires actuelles en Orient. J'y ai bien reconnu la netteté habituelle et la perspicacité rare de votre esprit. Comme vous, je pense qu'il y a quelque chose de plus *accidentel*[4] qu'on ne l'a supposé d'abord dans l'insurrection ; et comme vous encore, que l'accident n'a fait que mettre en relief l'action des causes générales et précipiter l'action de ces causes. Peut-être me permettrai-je de donner un peu moins d'importance que vous à l'accident et un peu plus aux causes générales que vous décrivez si bien vous-même. À toutes celles que vous indiquez, je joindrais celle-ci :

Les Anglais qui sont le seul peuple civilisé qui continue à se gouverner lui-même en aristocratie est conduit[5] par un singulier jeu de la fortune à abattre ou à abaisser l'aristocratie partout où il domine[6]. C'est le travail nécessaire auquel est condamné tout *maître* étranger ou indigène. Vous vous êtes livrés à ce travail depuis cent ans dans l'Inde avec prudence,

1. Cette lettre de lady Thereza n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville.

2. Pour la révolte des cipayes en Inde, et la réaction de Mme de Tocqueville à ces événements, voir lettre 131, p. 260, n. 1.

3. Selon l'avis de Senior, à qui Mme de Tocqueville avait posé la question, elle était toujours britannique selon le droit anglais, en dépit de son mariage avec Tocqueville (voir la lettre de Senior à celle-ci du 11 novembre 1849, *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 111).

4. Rappelons que l'une des causes immédiates de la révolte des cipayes concernait l'usage de cartouches fabriquées à la manufacture d'artillerie de Woolwich, à Londres. Ces cartouches étaient graissées, et les soldats étaient obligés de les mordre avant d'en charger leur fusil. Si cette graisse provenait soit d'un porc (animal impur selon les musulmans), soit d'une vache (animal sacré selon les hindous), cela pouvait faire outrage aux membres des deux religions dont les régiments de cipayes étaient composés. On envoya ces cartouches en Inde à partir de 1853, sans qu'il y eût de la part des cipayes une réaction hostile avant janvier 1857. On changea alors les cartouches, mais le mal était déjà fait, car les rumeurs sur la nature de la graisse s'étaient déjà répandues.

5. *Sic.*

6. *Sic.*

mais avec persévérance[1]. Vous avez ménagé les princes indigènes et les hautes classes indigènes autant que cela était compatible avec votre domination. Mais chaque jour vous avez resserré, affaibli ou détruit quelques-unes de ces puissances étrangères sinon ennemies qui se trouvaient dans vos domaines sans être sous votre main. Je crois que le moment est arrivé où chacun de ces princes et de ces classes s'aperçoit clairement (la lumière que vous avez répandue vous-même y aidant) qu'ils sont tous destinés à passer sous le niveau. Il ne s'agit que d'une affaire de temps. Aujourd'hui le tour de celui-ci, demain le tour de celui-là. Ils ont déjà assez d'expérience et d'intelligence pour voir cela, et conservent encore assez de force pour espérer pouvoir résister à cette destinée qu'on leur prépare. C'est le moment le plus critique d'une domination comme la vôtre. Et ce dont il faut s'étonner et se réjouir, c'est que ce sentiment commun n'ait pu trouver un homme qui le mît en action mieux que les misérables qui se sont soulevés jusqu'à présent contre vous. Je crois que si cela avait eu lieu, vous auriez vu presque tous les petits princes qui peuplent encore l'Inde septentrionale et toutes les races dominantes qui l'habitent marcher à la fois contre vous, au lieu de demeurer en si grand nombre à l'état de spectateurs.

Où je me permettrai de n'être plus de votre avis, c'est quand vous dites que la perte de l'Inde n'affaiblirait pas l'Angleterre, et que ce n'est que par une vanité héroïque que le peuple anglais tient à conserver le gouvernement de ce pays. J'ai souvent vu cette opinion professée par des Anglais très éclairés et n'ai jamais pu la partager[2].

Il est bien vrai que matériellement parlant le gouvernement de l'Inde coûte plus qu'il ne rapporte[3], qu'il exige des efforts lointains qui peu-

1. L'intérêt que portait Tocqueville à la domination anglaise de l'Inde était ancien. Il avait étudié en 1843 avec soin les ouvrages de Barchou de Penhoën, *Histoire de la conquête et de la fondation de l'Empire anglais dans l'Inde*, 6 vol., Paris, 1840-1841, et de l'abbé J.-A. Dubois, *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, 2 vol., Paris, 1825. Voir ses notes sur ces deux ouvrages (*O.C.*, T. III, p. 511-536), et son essai inachevé sur l'Inde (*ibid.*, p. 443-510).

2. Pour un autre exemple de cette attitude, voir la lettre du 7-10 août 1857, de Senior à Tocqueville (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 204). Les partisans du libre-échange s'opposaient à l'existence d'un empire où la création du monopole économique nuisait aux intérêts de la puissance coloniale elle-même. L'ouvrage de George Cornewall Lewis, *An Essay on the Government of Dependencies* (Londres, 1841), exerça une forte influence sur l'opinion, à cet égard. Pour Lewis, l'intérêt aussi bien que le devoir de la puissance coloniale était d'accorder l'indépendance à toute colonie désireuse d'y accéder et capable de l'exercer. Elle devait préparer à l'indépendance les colonies dont le développement ne s'y prêtait pas encore. En ce qui concernait toute colonisation ultérieure, celle-ci devait avoir pour but d'étendre, non pas l'empire, mais le commerce. Le désir de Tocqueville de convertir à ses idées impérialistes la propre femme de Lewis ne manque pas d'intérêt.

3. Il y a aux Archives Tocqueville un exemplaire d'une publication officielle, *Memorandum on the improvements in the administration of India in the last thirty years*, Londres, 1858. On y souligne la hausse de 188 pour cent en valeur des exportations (de 7 993 420 livres en 1834-1835, à 23 039 268 en 1855-1856) comme preuve de la prospérité de ce pays sous l'égide de la Grande-Bretagne. L'exportation du coton seul pendant cette même période s'accrut de 141 pour cent. On attribuait cette prospérité aux investissements consentis par le gouvernement anglais depuis 1830 afin d'améliorer les communications de l'Inde. D'après les chiffres indiqués dans ce document, Tocqueville aurait pu évaluer à plus de sept millions de livres le coût des investissements anglais en Inde. Celle-ci ne fut pourtant pas seulement exportatrice de ses produits en Angleterre (44,6 pour cent de son exportation totale en 1850-1851, et 43,1 pour cent en 1860-1861) ; elle fut en même temps un pays importateur d'un pourcentage

vent, dans certains moments, paralyser l'action de l'Angleterre dans les faits qui la touchent le plus près... J'admets tout cela. Peut-être eût-il mieux valu pendre Clive [1] que d'en faire un lord. Mais je n'en pense pas moins qu'aujourd'hui la perte de l'Inde serait une grande diminution dans la condition de l'Angleterre parmi les nations du monde. J'aurais beaucoup de raisons à donner de mon opinion, mais je m'en tiens à celle-ci :

Il n'y a jamais eu rien de si extraordinaire sous le soleil que la conquête et surtout le gouvernement de l'Inde par les Anglais ; rien qui, de tous les points de la terre, attire davantage les regards des hommes vers cette petite île dont les Grecs ne savaient pas même le nom. Croyez-vous, Madame, qu'un peuple puisse, après avoir rempli cette place immense dans l'imagination de l'espèce humaine, s'en retirer impunément ? Pour moi, je ne le crois pas. Je pense que les Anglais obéissent à un instinct non seulement héroïque, mais juste, à un sentiment de conservation vrai, en voulant garder l'Inde à tout prix, puisqu'ils la possèdent. J'ajoute que je suis parfaitement certain qu'ils la conserveront, quoique peut-être dans des conditions moins favorables.

Je suis sûr d'être d'accord avec vous en désirant de tout mon cœur que leur victoire se ressente le moins possible des passions vengeresses si naturellement allumées dans leur cœur. Le monde civilisé est maintenant avec eux. Il les plaint, il les admire. Rien ne serait plus facile, en dépassant la juste limite de la répression, que de retourner contre eux cette opinion sympathique de l'Europe. J'aperçois déjà des symptômes de ce changement [2]. Vous avez assurément eu affaire à des sauvages dont la barbarie a dépassé toutes les limites connues, et vous avez vu dans l'Inde des horreurs devant lesquelles l'imagination même recule. Mais

---

croissant de produits anglais (71,1 pour cent, en 1850-1851, et 84,8 pour cent en 1860-1861). Par ailleurs, la situation financière de l'Inde était assez complexe ; en tant que colonie, elle était redevable tous les ans d'un « tribut politique » à la Grande-Bretagne. Il semble donc que le coût pour la Grande-Bretagne de sa puissance impériale en Inde fut moins onéreux que Tocqueville ne le croyait. (Voir Kumar Dharma (ed.), *Cambridge Economic History of India*, t. 2, *c.1757-c.1970*, Cambridge, 1983.)

1. Robert Clive (1725-1774), baron Clive de Plassey, dont les exploits militaires, et surtout la victoire de Plassey le 23 juin 1757, établirent la domination anglaise du Bengale, ce qui facilita ultérieurement celle de l'Inde elle-même. Il fut élevé à la pairie en 1762.

2. La révolte des cipayes sembla susciter de l'intérêt en Europe, mais l'attitude vis-à-vis de la Grande-Bretagne ne fut guère enthousiaste, à en juger d'après les articles consacrés à cet événement par deux journaux allemands, la *Kölnische Zeitung*, et l'*Augsburger Allgemeine Zeitung*. Le 23 août 1857, un article à la une de ce dernier déclarait que, de commun accord avec tous les amis de la civilisation et de l'humanité, on voulait voir la fin de la révolte. Les circonstances en Inde ne se prêtaient pas encore au retour de l'ordre et de la tranquillité. La ville de Delhi n'allait pas se rendre au premier assaut des Anglais, malgré les rêves sanguinaires du *Times*. Le 9 septembre, ce même journal constatait le peu de sympathie démontrée par les Anglais à l'égard des sensibilités religieuses des indigènes. Quant à l'*Allgemeine Zeitung*, une série d'articles du 2 au 8 octobre analysait les origines de la révolte ; le 2, on soulignait l'ancienneté de la civilisation du peuple indien, avant même l'invasion d'Alexandre le Grand ; le 3, il était question du nombre d'États de l'Inde annexés par la Grande-Bretagne de 1801 à 1849, et on qualifiait la domination anglaise de « gouvernement à la pointe de l'épée ».

vous n'avez le droit d'être les maîtres de ces sauvages impitoyables que parce que vous valez mieux qu'eux. Il s'agit de les punir, mais de ne point les imiter ; et ce serait les imiter que de massacrer, par exemple, la population de Delhi, comme bien des gens le proposent[1], quoique dans une forte partie au moins elle ait été elle-même opprimée et pillée par vos ennemis. Pardonnez-moi la chaleur que je mets sur ce point. J'aime trop passionnément la gloire de l'Angleterre, qui est à mes yeux celle même de la liberté, pour ne pas désirer avec ardeur voir les Anglais aussi grands dans la victoire qu'ils l'ont été jusqu'à présent dans la lutte ; et il me semble que tous ceux qui tiennent le pouvoir ou agissent sur les esprits en Angleterre doivent travailler en commun à ce qu'il en soit ainsi[2]...

Je n'ai trouvé qu'un défaut à votre lettre, Madame ; mais ce n'est pas un petit défaut. Vous me parlez de la manière la plus intéressante des affaires publiques ; mais de vous et des vôtres, pas un mot. Croyez-vous donc qu'il n'y a que la politique qui m'intéresse en Angleterre ?

J'aurais voulu savoir pourquoi vous étiez à Londres, et si vous y étiez pour longtemps ; ce que devenait sir George, et vos enfants, qui tous m'ont si bien traité en vieil ami ; enfin j'aurais été bien aise d'avoir des nouvelles de lord Clarendon, dont je garde un si vif souvenir. Sur tous ces points importants vous restez muette, ce dont je me plains. Cela ne veut pas dire que je demande que vous répariez cette omission immédiatement. Je répète que je suis le correspondant avec lequel on doit le moins se gêner. Je sais que vous avez bien autre chose à faire que d'écrire des lettres, et les vôtres perdraient une grande partie de l'intérêt qu'elles ont pour moi si je ne savais que vous ne les écrivez que quand vous avez le loisir de le faire. Je me borne à vous prier de penser à moi sans n'avoir [*sic*] rien à faire, si tant y a[3] que cela vous arrive jamais.

Je devrais finir cette lettre interminable. Il faut pourtant que j'ajoute que votre reine a *charmé* les habitants de Cherbourg durant la petite visite qu'elle est venue faire sur nos côtes[4]. Cela vous fera sans doute plaisir. Il n'y a point là de compliment ni de formule banale. L'air gracieux dont elle a accueilli tout le monde, sa simplicité, ce voyage en mère de famille, tout cela a gagné si bien le cœur de nos bons Nor-

1. Le 11 mai 1857, la majeure partie des Européens qui résidaient à Delhi fut massacrée par les cipayes révoltés de Meerut, ceux de Delhi, et par la population indigène de cette ville. Les révoltés prirent pour chef nominal Bahadur Shah, le dernier survivant de la dynastie des Moghols. Le 2 septembre, le *Times* publia le compte rendu de massacres opérés à Cawnpore le 27 juin. Pour le *Times* du 17 septembre, Delhi était la source du mauvais esprit qui s'était emparé de l'Inde. Le lendemain 18, ce même journal demanda que tous les criminels fussent jugés et punis. Pendant tout le mois d'octobre le journal préconisa une politique rigoureuse ridiculisant toute proposition de clémence.

2. « Il ne faut pas oublier qu'au moment où Tocqueville écrivit cette lettre à lady Thereza, le mari de celle-ci, sir G.C. Lewis, faisait partie du ministère anglais au sein duquel se délibéraient toutes les mesures relatives à l'insurrection de l'Inde » (note de Beaumont).

3. *Sic.*

4. La reine d'Angleterre, accompagnée du prince Albert et de trois de leurs enfants dans le yacht royal, firent une visite inattendue à Cherbourg du 17 août (le soir) au matin du 19. Selon le journal local *Le Phare de la Manche* du 20 août, la reine reçut un accueil très cordial de la part de la population cherbourgeoise. La déclaration dont Tocqueville fait mention ne se trouve pas dans ce journal, le seul conservé aujourd'hui en Normandie.

mands, que dans son émotion le journaliste de l'endroit, interprète du sentiment populaire, mais assez maladroit courtisan, a imprimé dans sa gazette que l'Empereur lui-même n'a jamais été mieux reçu par la population. Je me permets d'ajouter (moi qui ne suis pas sujet à la censure ni aux avertissements[1]) qu'il n'a jamais été aussi bien reçu. Si j'avais su à temps le passage de la famille royale, je me serais efforcé de pénétrer jusqu'au prince Albert pour lui offrir mes hommages, mais je n'ai su sa venue qu'après son départ. Cette fois, Madame, je finis ; pardonnez-moi la longueur de cette lettre. Ne vous croyez pas obligée d'y répondre, mais veuillez seulement ne pas nous oublier et croire qu'on parle souvent de vous et qu'on pense souvent à vous à Tocqueville.

Archives Tocqueville. D'après une copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 409-414 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 410-415. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 407-411.

140. À LORD NORMANBY

Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 25 novembre 1857

J'ai bien tardé à vous écrire, mylord[2] ; mais vous allez voir que cela n'a point été de ma faute.

Il faut, d'abord, que vous sachiez que par suite de je ne sais quelle méprise faite à l'Ambassade anglaise à Paris, l'exemplaire qui m'était destiné a été envoyé au cabinet de l'Empereur ; du moins, il m'est revenu affranchi par la poste portant le timbre attestant cette origine. Comme je vous savais très pressé d'avoir l'avis de M. de Loménie, j'ai, le même jour, renvoyé le livre à celui-ci, sans me donner le temps de rien lire ni même de *couper* le livre.

M. de Loménie m'a seulement rendu compte hier de ses impressions. Voici *textuellement* ce qu'il me dit de l'ouvrage : je crois que ce livre sera d'une lecture très intéressante pour les Français. Tout ce que nous avons, sur cette année 1848, consiste en compilations sans valeur ou en mémoires justificatifs, destinés à la défense et à la glorification de ceux qui les écrivent. Je pense qu'on lira avec grand plaisir le récit d'un

1. Tocqueville fait ici allusion au décret du 17 février 1852 qui prévoyait de sanctionner les délits de presse par des avertissements qui pouvaient provoquer soit des suspensions temporaires, soit la suspension définitive du journal pris en faute.

2. Après avoir reçu la lettre de Tocqueville du 15 octobre 1857 (n° 138), Normanby lui répondit à trois occasions successives : le 18 octobre (du château de Windsor), le 27 octobre (de Lyon), et le 6 novembre (de Milan). Dans la première, il remerciait Tocqueville d'avoir pensé à Loménie pour traduire son journal ; dans les deux autres, il réitérait ces remerciements.

homme assez haut placé pour bien voir et dont l'intérêt personnel n'est point engagé dans les événements qu'il raconte[1].

Malgré cette excellente impression, M. de Loménie ajoute qu'il ne croit pas pouvoir se charger de traduire et d'éditer le livre. Voici sa raison : il y a malheureusement, dit-il, dans cet ouvrage sur M. Guizot[2] un chapitre d'une telle sévérité d'appréciation et même des qualifications que je pense que mes rapports personnels avec M. Guizot m'interdisent de me charger de produire devant le public français le livre qui le contient.

Pour que vous compreniez bien ce scrupule, il faut que vous sachiez que M. de Loménie a épousé la fille de M. Lenormand[3] qui est suppléant de M. Guizot au Collège de France depuis vingt ans. Mme de Loménie est intimement liée avec Mlles Guizot avec lesquelles elle a été élevée[4]. Je conçois donc très bien que si M. Guizot est en effet attaqué très vivement et d'une manière dangereuse dans votre livre, M. de Loménie soit obligé de rester étranger à la publication.

Du reste, M. de Loménie ne renonce pas, pour cela, à la commission que je lui avais donnée[5] de tâcher de vous avoir un traducteur et un éditeur qui vous satisfasse. Dans la même lettre déjà citée, il me dit encore : « je continue à avoir en vue de remplir de mon mieux la commission dont vous avez bien voulu me charger. Je vais d'abord presser Levy.

1. La lettre de Loménie dont Tocqueville citait les observations n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville.

2. Les rapports de Normanby, nommé ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris en 1846, avec Guizot n'avaient jamais été cordiaux. Normanby affirma pourtant à Tocqueville le 18 octobre 1857 : « Assurément je voudrais éviter de dire quoi que ce soit qui pût offenser M. Guizot, mais personne ne sait mieux que vous-même qui avez joué un rôle si distingué pendant les derniers jours du règne de Louis-Philippe, qu'aucun compte rendu impartial n'est à même de plaire tout à fait à M. Guizot. » En fait, le premier tome de l'ouvrage montrait une très grande sévérité de la part de Normanby à l'égard de Guizot accusé d'avoir voulu maintenir à tout prix une politique conservatrice. Selon Normanby, Guizot ignorait non seulement le détail administratif, mais aussi les questions commerciales et financières, et sous ce rapport-là il dépendait de la compétence spécialisée de Duchâtel. Normanby blâmait également l'ignorance de Guizot quant à l'Angleterre, l'ambition quasiment puérile avec laquelle il réclama d'être appelé président du Conseil, lors de la démission du maréchal Soult (1769-1851), en septembre 1847. Plus grave était encore le doute jeté sur la probité politique de Guizot qui quoique non corrompu lui-même, de l'avis de Normanby, se servait de la corruption pour arriver à ses fins. Normanby citait notamment un discours de Lherbette, député de l'opposition qui, le 4 février 1848, appela Guizot le « Tartuffe de la probité ». (Voir *A Year of Revolution : from a journal kept in Paris in 1848*, 2 vol., Londres, 1857, T. I, p. 3-97.)

3. Charles Lenormant (ou Lenormand) (1802-1859), archéologue et orientaliste. Nommé inspecteur des beaux-arts en 1825, il accompagna Champollion en Égypte en 1828. Il occupa successivement les postes de conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal (1830), des Imprimés (1837) et de la Bibliothèque nationale (1840). Catholique libéral, il dirigea *Le Correspondant* de 1843 jusqu'en 1855. Il suppléa Guizot à partir de 1835 à la Sorbonne (non au Collège de France comme l'affirme Tocqueville), mais il dut démissionner en 1846 après des remous provoqués par le caractère clérical de ses cours. En 1848, il devint professeur d'archéologie égyptienne au Collège de France. Sa femme, Amélie Cyvoct, était la nièce de Mme Récamier. Ils étaient liés avec Ampère, mais aussi avec Guizot (voir ses *Lettres à M. et Mme Lenormant : Les Années de retraite de M. Guizot*, Paris, 1902). Louis de Loménie avait épousé en juillet 1855 leur fille Joséphine (1833-1883).

4. Henriette Guizot (1829-1908) qui épousa en 1850 l'agronome Conrad de Witt, et sa sœur Pauline (1831-1908), qui épousa le frère de celui-ci, Cornélis, député du Calvados en 1871.

5. *Sic.*

Comme il a en ce moment de grandes affaires de librairie avec M. Guizot, il serait bien possible que la vive hostilité de L.N. contre ce dernier empêchât Levy de se charger d'être l'éditeur. En ce cas, je proposerai l'ouvrage à d'autres libraires. On m'a déjà proposé un bon traducteur qui se chargerait peut[-être] de trouver un éditeur. Du reste, si, comme je le pense, le livre de L.N. doit attirer vivement l'attention en France, l'auteur n'a qu'à gagner à attendre que le bruit se fasse avant de conclure avec un traducteur. » M. de Loménie termine sa lettre en me promettant qu'il me fera bientôt savoir les résultats de ses démarches. Je ne doute point de son zèle. Personnellement, il n'a aucun lien d'amitié avec M. Guizot. Il n'y a que sa position de famille qui l'empêche de se charger lui-même de vous traduire, d'autant plus que, tout en vous traduisant, il aurait pu indiquer en note en quoi il différerait de l'auteur.

Voilà, mon cher lord, où nous en sommes. D'après la courte analyse que me fait M. de Loménie, il faut vous attendre à être fort aigrement critiqué par toute cette partie de la presse qui soutenait le gouvernement de Juillet et même par une portion de ceux qui tout en étant de votre avis sur la plupart de vos critiques sont rendus indulgents pour le gouvernement tombé par la vue de vices semblables, mais mille fois plus grands, plus oppressifs et plus corrupteurs qu'on reproche avec raison au gouvernement actuel de la France. Les *Débats*, *La Revue des Deux Mondes*... seront assurément contre vous, quoi qu'on fasse. Mais en matière littéraire, comme de toutes autres, ce sont les adversaires surtout qui font le succès.

Je vous écrirai de nouveau dès que je saurai quelque chose de plus.

Veuillez nous rappeler particulièrement au souvenir de lady Normanby et croire à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

P.-S. : Je rouvre ma lettre pour vous dire que je reçois celle que vous m'avez écrite ce 18 du courant[1]. J'avais reçu correctement les précédentes ; si je n'y répondais pas, c'est que j'attendais moi-même chaque matin une lettre de Loménie.

Je ne connais point la personne qui vous a fait une proposition, même de nom. Mais je demanderai qui elle est et je vous le manderai.

Mulgrave Archives PP/216. Lettre inédite.

1. Dans cette lettre, Normanby voulait s'assurer que Tocqueville avait bien reçu ses trois dernières lettres et il exprimait sa reconnaissance pour les services que Loménie lui rendait. Il s'enquérait auprès de Tocqueville sur la réputation d'un office international pour la protection de la propriété littéraire qui lui avait proposé de publier son ouvrage en France et en Allemagne (Archives Tocqueville).

141. À LORD HATHERTON

Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 27 novembre 1857

J'ai reçu, il n'y a pas bien longtemps, mylord, une lettre de notre ami Sumner[1], datée de Teddesley. Il prétend que vous lui avez parlé de moi avec amitié ; j'ai été très sensible à ce bon souvenir de votre part et j'ai voulu vous écrire pour vous remercier. Aussi bien, je saisis volontiers cette occasion de vous demander de vos nouvelles. Ceci n'est point une formule de politesse. Je m'intéresse sincèrement à ce qui vous arrive ; et je conserve un souvenir plein de reconnaissance de votre simple et cordiale hospitalité et, ainsi que je vous l'ai dit déjà, je crois, je considère ma petite excursion avec vous à Teddesley[2] comme un des épisodes les plus agréables de mon voyage en Angleterre. Vous écrire rend de nouveau présent à ma mémoire le temps qui s'est passé si utilement et si rapidement avec vous et chez vous.

J'ai bien des remerciements à vous faire pour tout ce que vous [vous] êtes donné la peine de m'écrire relativement à ma petite agriculture[3]. Celle-ci m'amuse toujours beaucoup, quoique je ne puisse la faire qu'en très petit. Toute ma terre est louée, sauf quelques prairies qui avoisinent ma maison, et sur lesquelles je nourris des animaux et récolte du foin. Cela suffit pour me donner une vive curiosité pour tout ce qui regarde l'agriculture en général et pour répandre sur ma solitude un grand charme. Ma vie de tous les jours est divisée en deux parts à peu près égales : avant midi je suis un écrivain, et après midi un paysan. Mes livres ne me font jamais oublier mes champs, tandis que ceux-ci distraient souvent ma pensée, quand je suis au milieu de mes livres. La soirée nous réunit, ma femme et moi, en face d'une grande cheminée antique, devant laquelle un grand nombre de mes prédécesseurs se sont assis et où flambe un feu clair. Nous relisons ensemble les livres qui nous plaisent le plus et le temps vole. Vous savez que nos habitudes à la campagne sont un peu différentes des vôtres : c'est l'été que nous recevons nos amis ; l'hiver est consacré à la retraite.

Nous ne sommes pas cependant devenus si étrangers au monde que nous ne suivions avec attention et avec curiosité ce qui s'y passe. Vos drames de l'Inde ont causé dans les murs de Tocqueville une émotion

1. Charles Sumner (1811-1874), homme d'État américain, connaissait Tocqueville depuis 1837, et correspondait avec lui (voir *O.C.*, T. VII). Élu au Sénat en 1852 par la législature du Massachusetts, il remplit cette fonction jusqu'à sa mort. Il adopta une position résolument anti-esclavagiste, ce qui lui valut en 1856 d'être roué de coups par Preston Brooks qui représentait la Caroline du Sud. Pour rétablir sa santé à la suite de cet incident, Sumner fut obligé de se retirer de la politique pendant trois ans et demi, et il passa la majeure partie de cette période en Europe.
2. Voir lettre 132, p. 260, n. 2.
3. Voir lettre 132, p. 262, n. 3.

véritable. Je n'ai, du reste, jamais douté un instant de votre triomphe, qui est celui du christianisme et de la civilisation[1]. Je crois même que cette secousse si douloureuse finira par être salutaire et que, après ce choc, votre puissance dans l'Inde s'établira sur un fondement plus solide que celui sur lequel elle a reposé jusqu'ici. Mais cela nécessitera un plus grand développement de forces militaires que vous n'en aviez jusqu'ici. C'est le plus grand mal qui résultera de cette révolte. Quoi que vous fassiez, vous me semblez entraînés peu à peu [à] l'établissement d'une armée permanente considérable. Je regrette sincèrement de vous voir entrer dans cette voie. Mais tout paraît vous y pousser avec une force irrésistible[2].

J'ai voulu autrefois faire un ouvrage sur l'établissement des Anglais dans l'Inde et, à cet effet, j'ai réuni et lu beaucoup de documents sur ce pays[3]. J'ai renoncé depuis longtemps à cette entreprise. Il eût fallu me rendre sur les lieux pour bien comprendre ce dont je voulais parler. Je vous avoue qu'il m'était resté de cette étude la pensée que les Anglais n'avaient point fait depuis un siècle pour les populations indoues ce qu'on aurait pu attendre de leurs lumières et de leurs institutions. Il me semblait qu'il[4] s'était borné, généralement, à se mettre à la place des gouvernements indigènes et à se servir avec plus d'équité, de douceur et d'intelligence des mêmes moyens. Je crois qu'on pouvait attendre mieux d'eux. J'espère que l'événement dont nous sommes témoins attirera et fixera l'attention de toute la nation sur les affaires de l'Inde et fera pénétrer dans celle-ci la lumière. C'est la partie de votre gouvernement qui était restée jusqu'à présent la plus obscure non seulement pour les étrangers, mais, si je ne me trompe, pour vous-mêmes[5]. Pour

1. Bien que la ville de Delhi fût reprise en septembre 1857, et celle de Lucknow en novembre de la même année, l'autorité anglaise ne fut véritablement rétablie en Inde qu'en 1858. Dans la province d'Oudh les révoltés continuèrent à se battre jusqu'à la fin de 1858. Au cours d'une campagne militaire en Inde centrale, une armée commandée par sir Hugh Rose (1801-1885) prit Jhansi, Kalpi et Gwalior. Sur l'attitude adoptée par Tocqueville à partir de 1848 à l'égard de l'Angleterre qu'il considérait de plus en plus comme le bastion de la liberté et de la civilisation, voir Seymour Drescher, *Tocqueville and England*, Harvard, 1964, chapitres IX-XI, p. 170-223.

2. Cette opinion sur l'augmentation regrettable, quoique forcée, des effectifs militaires de l'Angleterre tranche avec celle que Tocqueville avait exprimée en 1855, lorsqu'il avait déploré l'incapacité de ce pays à lever une armée sur une grande échelle. Voir ses lettres à Senior des 22 janvier et 15 février 1855 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 174, 176-177) et à Circourt du 26 janvier 1855 (*O.C.*, T. XVIII, p. 235-236). En fait, la conscription ne fut introduite en Angleterre qu'en mai 1916.

3. Voir *O.C.*, T. III, vol. 1, troisième partie, p. 443-533.

4. *Sic.*

5. Pour des observations plus détaillées de Tocqueville allant dans le même sens, voir *O.C.*, T. III, vol. 1, p. 504-505. Dans sa réponse du 11 décembre 1857 (Archives Tocqueville), Hatherton exprimait son accord avec Tocqueville au sujet de l'Inde. Les Anglais s'étaient habitués dès le début à ne considérer le gouvernement de ce pays que d'un point de vue purement mercantile, sans guère songer aux principes suivant lesquels il fallait régler le gouvernement. Selon lord Hatherton, la révolte avait suscité un intérêt nouveau pour l'Inde chez les Anglais. Il s'attendait à voir la création de plusieurs commissions d'enquête à ce sujet, mais craignait les conséquences possibles que pourrait avoir le projet de loi sur l'Inde pour le ministère Palmerston. Il croyait commeTocqueville nécessaire qu'il y eût une proportion plus grande de soldats européens dans l'armée de l'Inde, mais ne pensait pas que cela nécessiterait une augmentation de l'armée anglaise.

cette raison surtout, je voudrais voir abolir la Compagnie des Indes et l'administration de ce vaste pays tomber, comme tout le reste, sous l'œil du Parlement et du public. Alors seulement vous arriverez au niveau de votre tâche, qui n'est pas seulement de dominer l'Inde, mais de la civiliser. Ces deux choses, d'ailleurs, se tiennent de très près[1].

À vos affaires lointaines s'est jointe en Angleterre même une crise commerciale qui dure encore. L'Amérique vous a mis en mouvement[2] ; mais pour que l'ébranlement ait été si prompt et si grand, il faut qu'il y eût dans vos affaires commerciales et industrielles quelque chose qui ne fût pas entièrement d'aplomb. J'imagine que les conséquences fâcheuses de la crise se font surtout sentir dans les districts manufacturiers[3]. Les environs de Teddesley sont-ils très atteints ?

Ma femme veut être particulièrement rappelée au souvenir de lady Hatherton à laquelle je vous prie de vouloir bien offrir l'hommage de mon respect. Veuillez agréer pour vous, mylord, l'expression de tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Staffordshire Record Office. Hatherton Correspondence, 4830 PP 23. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 420-423 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 421-424.

1. La loi du 2 août 1858 devait transférer à la Couronne le territoire et la propriété de la Compagnie des Indes orientales, ainsi que son armée. Le gouverneur général prenait le titre de vice-roi. On prévoyait également un secrétaire d'État et un conseil de quinze membres qui seraient responsables à l'avenir du gouvernement de l'Inde. En fait, la portée de cette réforme était plus apparente que réelle : la législation de 1784 avait chargé six commissaires de diriger les affaires de l'Inde. Ces commissaires, réunis dans ce que l'on appelait le Bureau de contrôle (*Board of Control*), jouaient un rôle exécutif. À partir de 1812, le président du bureau fut toujours membre du cabinet. Par ailleurs, on avait établi en 1853 un concours d'entrée pour la fonction publique de l'Inde, enlevant ainsi à la compagnie l'influence qu'elle avait exercée auparavant.

2. Les États-Unis avaient des liens commerciaux et financiers étroits avec l'Angleterre en 1856 ; celle-ci y envoyait 20 pour cent de son exportation ; les Anglais avaient investi 80 000 000 livres dans les titres et les bons américains. Pendant l'été de 1857, la crise économique mondiale commença aux États-Unis. Les valeurs des chemins de fer américains baissèrent ; à Baltimore et à Philadelphie des banques suspendirent les paiements, et à New York, la quasi-totalité des banques en firent autant. Les chemins de fer en construction dans l'Ouest firent faillite, et pendant quelque temps les affaires cessèrent.

En Angleterre, la crise commença à Glasgow en 1857, à la suite de la panique commerciale qui avait eu lieu aux États-Unis, après la fermeture des mines d'or non profitables. À Glasgow, ville très liée au commerce américain, des maisons commerciales furent contraintes de fermer et les banques éprouvèrent des difficultés. Trois banques (à Glasgow, à Liverpool et à Newcastle), ainsi que trente maisons commerciales firent faillite. (Voir P.L. Cottrell, *Industrial Finance 1830-1914. The Finance and Organisation of English Manufacturing Industry*, Londres et New York, 1980.)

3. Hatherton répondit le 11 décembre 1857 que la moitié des forges et le tiers des filatures de coton et de soie ne s'étaient pas encore remis au travail (Archives Tocqueville).

142. À LORD NORMANBY

Tocqueville, ce 21 décembre 1857

J'ai reçu, mon cher lord, vos lettres du 5 et 10 de ce mois[1]. Je sais que l'exemplaire que vous m'annonciez par ces lettres est arrivé à Paris et a été déposé à la demeure de M. de Loménie qui le remettra au traducteur, quand un traducteur sera trouvé. Mais c'est ce qui n'a pas eu lieu et je commence à craindre de ne pas réussir à vous en procurer un, du moins un qui ait une notoriété personnelle, ce que j'aurais voulu. Vous avez vu comment nous avons échoué auprès de M. de Loménie, malgré la bonne opinion qu'il a du talent de l'auteur. À ma demande, M. de Loménie avait bien voulu faire des démarches auprès d'une dame qui a une assez grande réputation en France comme traductrice de livres anglais, Mme Belloc[2]. Cette dame, après avoir lu le livre, a écrit une lettre que vient de me transmettre M. de Loménie. Il en résulte que l'ouvrage paraît très intéressant à Mme B., mais qu'elle ne veut pas attacher son nom à la publication d'un livre qui lui paraît très accusateur contre la maison d'Orléans, à laquelle elle est attachée[3].

En rapprochant ce que dit cette dame de ce que j'entends dire de votre livre de plusieurs autres côtés[4], je conçois qu'il soulève assez vivement les passions de tous ceux qui ont été liés à la dernière famille régnante et, ce qui est plus fâcheux, de tout l'ancien parti libéral, soit

1. Dans les lettres auxquelles Tocqueville fait allusion, Normanby exprimait son intention, à la suite des observations de Loménie, de modifier le texte de son ouvrage, dans une nouvelle édition anglaise aussi bien que dans la traduction française à venir. Il voulait atténuer la sévérité de ses propos sur Guizot. Le 10 décembre, Normanby informa Tocqueville qu'il espérait lui envoyer, le lendemain ou le surlendemain, un exemplaire corrigé et relié, afin que, si Loménie trouvait un traducteur, celui-ci pût se mettre au travail tout de suite.

2. Mme Louise Belloc, née Swanton (1796-1881), était la fille d'un officier irlandais. Elle épousa en 1823 le peintre Hilaire Belloc (1786-1866), qui dirigea pendant quarante ans l'École de dessin à Paris (plus tard l'École des arts décoratifs). Connue pour ses traductions en français d'ouvrages anglais, elle était aussi l'auteur de contes pour enfants.

3. Il y a aux Archives Tocqueville une lettre de Mme Belloc, sans doute adressée à Loménie, du 15 décembre dans laquelle elle notifiait son refus de traduire l'ouvrage de Normanby, blâmant ce dernier de l'avoir écrit : « Lord Normanby se fait une étrange illusion quand il croit s'être placé au point de vue français pour juger les événements, et son ouvrage prouve une fois de plus combien de choses resteront toujours en France lettre close pour un étranger, même le mieux informé, et ayant mission d'observer. Il n'en sera pas moins lu, et ayant mis en jeu tant de gens vivants, il est probable qu'il y aura réponse et réfutation de ce qu'il avance dès que son livre sera traduit. Je vous remercie d'avoir pensé à moi pour ce travail, mais mon objection subsiste d'autant plus forte que vous avez plutôt adouci qu'exagéré les attaques contre le roi et la famille d'Orléans, sans parler de tous les acteurs secondaires de ce triste drame. »

4. Voir les lettres de Circourt à Tocqueville des 20 décembre 1857 et 7 janvier 1858 où il est question des réactions au livre de Normanby, *O.C.*, T. XVIII, p. 435-436, 443-444. Voir aussi la lettre indignée de Reeve à Tocqueville du 21 janvier 1857, où il était question de la part que Tocqueville avait prise à cette affaire, et la lettre du 24 décembre où Tocqueville se disculpait auprès de ce dernier, *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 249-251.

anciens ministériels, soit ancienne opposition, qui le considèrent comme contraire au système de gouvernement qu'ils regrettent et favorable au système actuel qu'ils détestent, non pas favorable d'une façon directe, il est vrai, mais d'une façon indirecte. Pensez, mylord, que l'année 1848 n'est point encore pour nous de *l'histoire.* Les passions qui s'y rattachent sont conjurées, mais ne sont pas éteintes, il s'en faut de beaucoup, malgré l'apparence. En racontant les événements de cette année-là, quelques précautions qu'un étranger puisse prendre, il faut qu'il s'attende à rencontrer ces passions et non pas un jugement impartial. Je raisonne de tout ceci en aveugle puisque je n'ai pas encore lu votre livre. Mais je juge les causes par les effets. Il me paraît donc vraisemblable que vous trouverez difficilement un traducteur (non anonyme) parmi ceux qui regrettent les institutions libres quelqu'imparfaites qu'elles soient et sont fort ennemis du régime actuel, quelqu'habile qu'il puisse être. Or, ces personnes-là forment malheureusement la presque[1] totalité de ceux qui ont une notoriété dans les lettres. Le parti du gouvernement serait ce me semble celui qui vous donnerait le plus aisément un bon traducteur, et si vous avez quelques amis de ce côté-là, vous feriez bien de les mettre en œuvre. Je continuerai, nonobstant, à agir de mon côté. J'ai écrit de nouveau à Paris dans ce but, et d'ici à huit jours, j'espère vous faire savoir si définitivement je puis quelque chose ou ne puis rien. Croyez que j'ai le désir le plus sincère et le plus vif de vous être utile ou agréable dans cette circonstance, mais je vous dis les obstacles que je rencontre. Mon absence de Paris les rend encore plus difficiles à vaincre. Il est évident, du reste, que le livre fait du bruit ; par conséquent, il est impossible qu'un éditeur ne se présente pas. Mais un traducteur éminent sera difficile à trouver.

Présentez mes hommages à lady Normanby, et croyez à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Mulgrave Archives PP/213. Lettre inédite.

1. Mot peu lisible.

143. À LORD NORMANBY

Tocqueville, ce 24 janvier 1858

Aussitôt après avoir reçu votre lettre du 11 courant[1], mon cher lord, je me suis hâté d'écrire à M. de Loménie. J'ai reçu aujourd'hui sa réponse[2]. L'exemplaire destiné au traducteur a été remis le 20 de ce mois à l'Ambassade d'Angleterre pour être donné à M. Stuart[3]. J'imagine qu'en ce moment cet exemplaire est dans vos mains.

J'ai été bien heureux que vous ayez pu faire de votre côté un arrangement relatif à la traduction, car je commençais à désespérer d'y parvenir. Lorsque je vous ai écrit pour la dernière fois[4], j'avais lieu de penser que la dernière affaire dont m'avait parlé M. de Loménie allait enfin réussir. Mais elle a échoué, ainsi que le constate une lettre qui m'a été transmise[5]. Je ne saurais vous dire combien j'ai été contrarié de ne pouvoir vous rendre dans cette circonstance le petit service que vous attendiez de moi. Je m'y suis employé de mon mieux, je vous assure, et je ne sais ce que j'aurais pu faire de plus, s'il se fût agi de moi-même.

Un de mes amis, qui quitte Paris dans quelques jours et vient me voir, s'est chargé de m'apporter l'exemplaire que vous m'aviez donné. Je vais enfin pouvoir juger par moi-même un livre qui ne m'est encore connu que par des rapports contradictoires et qui excite si vivement ma curio-

1. Depuis la lettre de Tocqueville à Normanby du 21 décembre 1857, celui-ci lui avait écrit à plusieurs reprises. Dans une lettre du 22 décembre, il laissait à Tocqueville (ou à Loménie le cas échéant) toute latitude pour modifier le texte en y apportant les adoucissements convenables pour les lecteurs français. Il donnait également à Tocqueville toute liberté, s'il le jugeait bon, de diminuer la place que Normanby lui accordait comme témoin, comme source d'information, ou comme ami. La lettre du 29 décembre est une réponse à la dernière lettre de Tocqueville (n° 142), et elle montre l'incompréhension de Normanby devant l'hostilité soulevée par son ouvrage dans l'ancienne opposition, dont il avait partagé les opinions. Son ouvrage devait tenir compte de l'ignorance du public anglais à l'égard de la situation intérieure de la France. À cet effet, afin de respecter la vérité aussi bien que de rendre justice à la nation française, il avait voulu démontrer à quel point le ministère Guizot, gardé trop longtemps par le roi, s'était discrédité aux yeux de la nation quoique cette démonstration ne fût pas nécessaire pour des lecteurs français. Quant aux opinions qu'il avait émises sur le roi, il se déclarait prêt à s'entendre avec le traducteur sur des modifications qui les adouciraient. Le 11 janvier 1858, il s'excusa auprès de Tocqueville de lui avoir imposé la tâche de trouver un traducteur, mais il ne s'était pas attendu à tant de difficultés. Il avait alors trouvé lui-même un traducteur, et il voulait épargner à Tocqueville des ennuis supplémentaires.

2. Cette lettre de Loménie n'a pas été trouvée aux Archives Tocqueville.

3. Il s'agit de William Stuart (1824-1896), diplomate de carrière, attaché à l'ambassade de Paris de 1845 à février 1858.

4. Normanby écrivit une dernière fois à Tocqueville le 22 janvier 1858. Il ressort de cette lettre que Tocqueville lui avait écrit le 6 janvier (cette lettre n'a pas été retrouvée). Dans cette lettre, Tocqueville lui aurait conseillé de trouver un traducteur sans aucune attache partisane en France.

5. Il y a une lettre sans date aux Archives Tocqueville d'une certaine vicomtesse Peyronnet, sans doute envoyée à Loménie, concernant des démarches infructueuses auprès de plusieurs maisons d'édition : « M. de Wailly s'est adressé à Perrotin, qui ne veut pas de traduction, à Hachette, qui ne veut pas de politique, et à Garnier en dernier lieu, qui ne veut pas du livre ! Il prétend que cela n'offre pas d'intérêt. » Elle engageait Loménie à renoncer à d'autres tentatives, et à persuader Tocqueville d'en faire autant.

sité. Je vous manderai sincèrement ce que j'en pense si cela peut vous intéresser.

Veuillez, mylord, offrir mes respectueux hommages à lady Normanby et croire à tous mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Mulgrave Archives PP/217. Lettre inédite.

144. À SIR JAMES STEPHEN

Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 14 février 1858

Monsieur [1],

Un de mes amis vient de me prêter vos deux volumes *Lectures sur l'histoire de France (troisième édition* [2]). Vous ne trouverez pas mauvais, je pense, que je vous exprime tout le plaisir que j'ai trouvé en vous lisant. Je ne sais s'il m'est jamais arrivé de trouver dans un livre étranger une connaissance aussi détaillée des divers documents de notre histoire et une compréhension plus riche de nos idées, de nos lois et de nos mœurs. J'ai, de plus, admiré la liberté d'esprit qui, vous élevant au-dessus des préjugés de nation, vous permet d'apprécier ce qu'il peut y avoir eu de bon et de grand dans un autre pays, sans cesser de vous montrer ardemment attaché au vôtre.

J'avoue, pourtant, que je ne suis pas absolument d'accord avec vous sur tous les faits ni sur toutes les doctrines. Je me permettrais, entre autres, de remarquer qu'après avoir combattu avec tant de force et de raison ce que vous appelez l'école fataliste [3], vous vous en rapprochez un peu vous-même en attachant, à la fin de votre ouvrage, une importance

1. Sir James Stephen (1789-1859) fit ses études à Cambridge à partir de 1806, et fut inscrit au barreau en 1811. Il passa la majeure partie de sa carrière au ministère des Colonies, d'abord en tant qu'avocat (1813-1822, 1825-1834), puis comme sous-secrétaire adjoint (1834-1836), et comme sous-secrétaire (1833-1847). Il eut la réputation méritée de posséder une grande connaissance du droit constitutionnel, et d'être en même temps un administrateur prompt et décisif, et il fut de fait le chef de l'empire colonial britannique. Malade, il se démit de ses fonctions après la mort de son fils aîné en 1847. L'économiste N.W. Senior était l'un de ses amis les plus intimes. En 1849, on le nomma *regius professor*, professeur d'histoire moderne (fondation royale) à l'université de Cambridge.

2. La première édition de cet ouvrage, *Lectures on the History of France*, parut en 1852. C'était un recueil des cours que Stephen avait faits à Cambridge pendant l'été 1850 et l'été 1851. La troisième édition avec de nombreuses additions parut en 1857 à Londres. La série de vingt-huit cours embrassait la période depuis la décadence et la chute de la Province gallo-romaine jusqu'à la monarchie absolue de Louis XIV.

3. Dans son premier cours, intitulé *On certain (so-called) philosophies of history* (« Sur certaines philosophies soi-disant historiques »), Stephen rejetait la philosophie fataliste de Thiers, ainsi que la philosophie positive de Comte, Mill et Grote.

si décisive à une question de race et en expliquant principalement les libertés politiques de l'Angleterre par le fait que le sang allemand coule dans les veines des Anglais[1]. J'aurais beaucoup d'objections, assez fortes ce me semble, à opposer à cette manière de raisonner. Mais j'aime bien mieux passer aux nombreuses opinions qui nous sont communes et m'en féliciter[2].

J'ai passé six semaines l'été dernier en Angleterre. Si, alors, j'avais lu votre livre, je me serais certainement rendu à Cambridge, quelque pressé par le temps que je fusse, pour faire connaissance avec vous. J'espère, Monsieur, que cette occasion manquée se retrouvera bientôt. De votre côté, si vous voyagez quelques fois en France, n'oubliez pas que j'aurais grand plaisir à vous y recevoir chez moi. Mme de Tocqueville, qui est anglaise, serait charmée de rencontrer un compatriote aussi distingué[3]. La terre d'où je vous écris est située à quinze milles, à

1. Il s'agit du vingt-septième cours *The Growth of the French and English monarchies compared* (« Le développement de la monarchie de France comparé à celui de la monarchie anglaise »), T. II, p. 496 et suiv. Selon Stephen, les conquérants germaniques avaient pourchassé les populations celtes au pays de Galles et en Bretagne. La langue germanique s'était substituée à la langue celtique, et les lois, ainsi que les institutions, témoignaient de cette même origine germanique. La France était plutôt gallo-romaine, selon Stephen. Quand il s'agissait d'expliquer la durée en Angleterre du gouvernement et des institutions libres, sa réponse était catégorique : « L'Angleterre est, comme elle l'a toujours été, germanique ; parce que les libertés nationales en sont le fruit spontané et légitime de son caractère national, de ce caractère respectueux, grave, persévérant et confiant que les ancêtres anglo-saxons nous ont transmis, et qu'il nous reste maintenant à faire passer à nos descendants les plus lointains » (T. II, p. 526). Pour Tocqueville, au contraire, la monarchie de France et celle d'Angleterre, qui se ressemblaient pourtant au point de départ, avaient différé de plus en plus au cours des siècles à cause des pouvoirs dont disposaient les monarques français de lever arbitrairement des impôts sans le concours des états généraux. Voir *L'Ancien Régime et la Révolution*, livre II, chapitre X, « Comment la destruction de la liberté politique et la séparation des classes ont causé presque toutes les maladies dont l'Ancien Régime est mort » (*O.C.*, T. II, vol. 1, p. 159-167).

2. Il y avait une identité de vues chez Tocqueville et Stephen sur le danger qu'encourait l'aristocratie à être exempte de l'impôt. Voir, dans l'ouvrage de Stephen, le vingt-sixième cours *On the condition of each of the Three Estates under the Absolute Monarchy* (« Sur la condition de chacun des trois états sous la monarchie absolue »), T. II, p. 408-495. La plupart des cours de Stephen n'allaient pas plus loin que le règne de Louis XIV. Dans les cours nos XVIII-XX, pourtant, *On the power of the Pen in France* (« Sur la puissance des écrivains en France »), T. II, p. 69-194, Stephen traitait aussi du XVIIIe siècle en des termes proches de ceux de Tocqueville dans les deux premiers chapitres du livre III de *L'Ancien Régime*, « Comment, vers le milieu du dix-huitième siècle, les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays, et des effets qui en résultèrent », et « Comment l'irréligion avait pu devenir une passion générale et dominante chez les Français du dix-huitième siècle, et quelle sorte d'influence cela eut sur le caractère de la Révolution » (*O.C.*, T. II, vol. 1, p. 193-208).

3. Il était évident, d'après la longue lettre que Stephen écrivit à Tocqueville le 7 mars 1858 (Archives Tocqueville), que la lettre de celui-ci lui avait fait le plus grand plaisir. Il acceptait très volontiers l'invitation que Tocqueville lui faisait de venir le voir, soit à Paris, soit en Normandie, et espérait passer par Paris au cours de la première quinzaine du mois d'avril. Stephen s'étonnait que son ouvrage fût connu en France et il n'avait pas osé espérer qu'un historien français voulût bien regarder un historien étranger comme un collègue. Il n'était pas surpris que Tocqueville eût trouvé des erreurs dans un ouvrage où il s'agissait de recherches d'une très grande étendue. En même temps, il regrettait la différence doctrinale entre Tocqueville et lui et voulait tenter de persuader Tocqueville de changer d'avis. Si Stephen s'opposait bien à l'école fataliste, il reconnaissait l'existence de facteurs qui exerçaient sur l'homme une influence puissante bien que résistible. La race était l'un des plus indiscutables. La diversité humaine amenait avec elle l'inégalité : sur ce point, les idées de Stephen ne pouvaient être du goût de Tocqueville. (Voir *O.C.*, T. IX, p. 201-204, p. 265-284, pour les vives discussions entre Tocqueville et Arthur de Gobineau, sur l'ouvrage de ce dernier *Essai sur l'inégalité des races humaines*, 4 vol., Paris, 1853-1855.)

peu près, de la ville de Cherbourg. Je l'habite pendant tout le temps que je ne passe pas à Paris, c'est-à-dire pendant huit à neuf mois chaque année. Si un séjour dans un coin reculé de la France, au milieu de notre population rurale que les étrangers connaissent si peu, pouvait vous intéresser, je répète que notre hospitalité vous est très cordialement offerte.

J'ai vu dans un paragraphe fort obligeant pour moi que vous avez joint à votre troisième édition [1] que vous n'avez pas lu mon dernier livre. Je vous en envoie un exemplaire que je vous prie d'accepter.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Church of Ireland. Representative Church Body Library. Stephen Collection, RCBL Ms. 253/2/76. Publication dans *O.C.In.*, T. II, p. 430-432 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 430-432. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 422-423.

145. À LORD HATHERTON

Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 6 mars 1858

Il y a longtemps, mylord, que j'ai le désir de vous écrire pour savoir de vos nouvelles et que je suis empêché de le faire par la crainte de vous déranger inutilement. Votre lettre a donc été reçue avec beaucoup de plaisir et de reconnaissance [2].

Je vous remercie beaucoup de l'offre que vous me faites de m'envoyer le dernier numéro de l'*Edinburgh Review*. Je reçois depuis quelque temps cette revue. Reeve me fait l'amitié de me l'envoyer régulièrement [3] et je la lis souvent avec grand profit. L'article dont vous me parlez m'avait fort frappé et je suis un peu fier d'avoir jugé comme vous qu'on ne pouvait rien dire de plus instructif sur les affaires de

1. La préface que Stephen avait ajoutée à la troisième édition était ainsi conçue : « D'après l'article sur l'ouvrage de M. de Tocqueville *L'Ancien Régime et la Révolution*, paru dans le dernier numéro de la *Edinburgh Review*, n'ayant pas moi-même encore eu l'occasion de consulter cet ouvrage, je viens d'apprendre que M. de Tocqueville y traitait du même sujet de recherche que celui auquel j'ai consacré une partie du cours n° XXVI, dans le volume suivants : "Sur la condition de chacun des trois états sous la monarchie absolue". Je crois donc être à même de pouvoir affirmer avoir fait ce cours dans cette université au mois de mai 1854, c'est-à-dire, plus de deux ans avant la parution du livre de M. de Tocqueville. Je ne voudrais nullement que l'on me soupçonne de le lui avoir emprunté sans le remercier, ni même d'avoir hasardé la moindre différence d'opinion avec un auteur si éminent et une autorité si élevée, sans étudier avec soin le bien-fondé de la moindre contradiction qui pût exister entre nous. »

2. La lettre de Hatherton à Tocqueville du 20 février 1858 se trouve aux Archives Tocqueville.

3. Pour cette gracieuseté de la part de Reeve, voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 198.

l'Inde[1]. J'en avais été si[2] content, que j'avais envoyé le numéro qui le contient à mon ami M. de Beaumont[3] qui, comme moi, continue à s'intéresser vivement à toutes[4] ce qui regarde l'Angleterre et qui, ainsi que moi aussi, a déjà quelques notions sur l'histoire et la constitution de votre grand empire asiatique.

Une des opinions exprimées par Reeve dans cet article a fait naître chez moi un doute que j'ai exprimé à l'auteur[5]. Reeve conseille de favoriser l'établissement d'une population européenne aux Indes, dans l'espérance d'amener par ce moyen un rapprochement entre les deux races et de favoriser le développement d'une civilisation chrétienne[6]. Je crains que ce moyen ne fût pas fort efficace. J'ai toujours vu, du moins, le contraire se produire. Une race inférieure par sa constitution ou par son éducation peut bien supporter le *gouvernement* d'une race supérieure. Elle ne ressent que les bons effets de cette supériorité et, si ce gouvernement est habile, elle peut le préférer à celui même de ses princes ; mais le voisinage d'un particulier plus civilisé,

1. Dans cet article, « Prospects of the Indian Empire », *Edinburgh Review*, janvier 1858 (T. CVIII, n° CCXVII, p. 1-50), Reeve énumérait les éléments qui étaient à même d'entraver le succès d'une domination anglaise de l'Inde : une vaste étendue de territoire, une population de 180 millions (dont 130 millions étaient sujets britanniques). À quoi s'ajoutaient d'autres problèmes d'ordre financier et administratif : l'excédent des dépenses sur les recettes, et le peu de moyens militaires et civils dont les Anglais disposaient. Compte tenu des événements récents, une réduction des effectifs militaires anglais n'était pas de mise. Reeve prévoyait au contraire la nécessité d'envoyer tous les ans quinze mille soldats d'Angleterre en Inde. Il était difficile aux Anglais d'avoir confiance en l'armée indigène, et les princes leur étaient hostiles, bien qu'ils ne se fussent pas soulevés pendant la révolte. Par ailleurs, l'administration de l'Inde devait partir du principe fondamental selon lequel le pays devait subvenir à ses propres frais, sans sacrifices excessifs de la part de l'Angleterre. Il fallait donc répandre l'éducation, malgré les risques possibles d'une telle politique, et développer les ressources de l'Inde. Reeve préconisait donc des travaux publics (canaux, routes, chemins de fer), un commerce amélioré et un code de lois pour assurer la tolérance religieuse. Il voulait également voir une réforme des institutions, un ministre des Affaires indiennes, membre du cabinet, assisté d'un conseil de spécialistes, un gouverneur général muni de larges pouvoirs, mais non soumis au Parlement. Moyennant ces réformes, Reeve s'attendait à voir fleurir dans ce pays la paix, la liberté, et le christianisme.

Rappelons que le 27 novembre 1857 (lettre 141), Tocqueville avait consacré une bonne partie de la lettre qu'il écrivait à Hatherton aux affaires de l'Inde. Dans sa lettre à Tocqueville (20 février), Hatherton, se souvenant sans doute de l'intérêt que Tocqueville portait à ce sujet, écrivit à celui-ci pour lui recommander l'*Edinburgh Review* de janvier 1858 et, en particulier, l'article de Reeve. Selon Hatherton, cet article renfermait plus d'informations utiles sur la question que tout ce qu'il avait lu jusque-là.

2. *frappé* : barré.

3. Voir la lettre de Tocqueville à Beaumont du 27 février 1858, *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 545.

4. *Sic* ; *les affaires de* : barré.

5. Dans la lettre de Tocqueville à Reeve du 30 janvier 1858. Reeve lui répondit le 4 février. Pour ces deux lettres, voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 252-258.

6. Selon Tocqueville, la possession de l'Algérie était d'une très haute importance pour la France, en tant que signe extérieur de la puissance française aussi bien que pour la possession territoriale en elle-même (voir *O.C.*, T. III, vol. 1, p. 213-281). Tocqueville avait visité l'Algérie en 1841 et en 1846 (voir *ibid.*, p. 209-212, et *O.C.*, T. V, vol. 2, p. 191-218), et il fut à plusieurs reprises rapporteur des commissions chargées d'examiner les affaires de l'Algérie (1847 et 1849). Il distinguait deux méthodes pour dominer un pays conquis, soit le gouverner comme les Anglais l'avaient fait jusque-là en Inde, soit le coloniser. Il préconisait, afin de renforcer la domination française de l'Algérie, une colonisation européenne, tout en reconnaissant que celle-ci suscitait inévitablement la résistance des indigènes. Ici, à la lumière de son expérience algérienne, il semble déconseiller à l'Angleterre une colonisation européenne en Inde.

plus riche, plus influent, plus habile que lui ne peut manquer d'être un objet de haine ou d'envie à l'indigène d'une race inférieure. Le gouvernement étranger ne blesse que ses sentiments nationaux qui sont faibles ; le colon étranger blesse ou semble blesser de mille manières les intérêts particuliers qui sont chers à tous les hommes. On croit toujours qu'il abuse de la supériorité de ses lumières, de sa fortune ou de son crédit pour faire de bonnes affaires et de s'enrichir aux dépens de ses voisins ; et de toutes ces petites haines particulières la haine nationale s'accroît infiniment. Je ne doute pas qu'en Algérie les Arabes et les Kabyles ne soient plus irrités de la présence de nos colons que de celle de nos soldats. Le grand but à poursuivre dans l'Inde, comme dit Reeve, est bien de répandre dans ce pays les bienfaits de la civilisation chrétienne. C'est l'œuvre du gouvernement plutôt que des particuliers. Que le gouvernement tende de plus en plus à appliquer dans l'Inde les principes généraux qui rendent l'Europe riche et éclairée, il fera sentir peu à peu aux Indous les avantages de notre civilisation et les en rapprochera. Le contact d'une population européenne ne fera, je le crains, qu'accroître leurs préjugés et leurs répugnances.

Je devrais, en ce moment, être à Paris. Mon intention était de m'y rendre dans les premiers jours de mars et j'y ai réellement à faire. Mais j'ai si grand-peine à m'arracher à ma vie actuelle que je prolongerai encore, je crois, mon séjour ici jusqu'à la fin du mois. Les jours sont déjà longs ; les ouvriers peuvent travailler beaucoup et bien. J'ai beaucoup d'ouvrages à faire exécuter ; des arbres à planter, du gazon à semer ; ces petits soins ont plus d'attrait pour moi que le bruit de la grande ville. Un jour en me promenant avec vous à Teddesley vous m'avez montré une plante fourragère qui, disiez-vous, avait de grands avantages, notamment celui de donner un grand nombre de *regains*, c'est-à-dire de pouvoir se faucher souvent pour la nourriture des bestiaux. Il me semble qu'il n'y avait pas longtemps que vous l'aviez introduite. J'ai oublié. Je ne pense pas que ce soit *the italian rye-grass* que je connais bien. Si votre mémoire est plus présente que la mienne, je vous prie de me dire de quelle plante il s'agissait[1].

Nos agriculteurs français commencent à trouver que le prix du blé est trop bas — 18 francs l'hectolitre. On pense généralement en France que 30 francs est un prix rémunérateur pour celui qui produit sans être trop élevé pour celui qui consomme. Le prix des bestiaux et des chevaux se soutient, ce qui suffit pour que ce pays-ci, qui est un pays de pâture en grande partie, ne se plaigne point. Ce sont les affaires industrielles qui chez nous sont partout en souffrance. La crise a été infiniment moins vive en France qu'en Angleterre. Mais nous ne nous relevons point et,

1. Sur l'ivraie italienne (*lolium italicum*), voir lettre 132, p. 261, n. 3. Dans sa lettre du 20 février 1858, Hatherton ne répondit pas à la question de Tocqueville.

depuis 1848, on n'a pas vu dans ce pays une stagnation plus complète des manufactures[1].

Adieu, mylord, si ce n'est pas un trop grand ennui pour vous de correspondre quelquefois avec moi, vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir. Car, malgré que notre connaissance soit récente, je ne sais comment il se fait qu'il me semble que nous sommes déjà de vieux amis. Vous savez qu'un jour vous devez me mettre à même de vous faire voir comment on cultive mal en Normandie. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de lady Hatherton et croyez à mon sincère attachement.

A. DE TOCQUEVILLE

P.-S. : J'aimerais fort à voir fonctionner la nouvelle machine à vapeur dont vous me parlez[2]. Il faut attendre pour cela que le chemin de fer de Paris à Cherbourg qui se termine ait amené l'établissement de paquebots de Cherbourg en Angleterre[3]. Alors, il me suffira de quelques jours pour faire une petite visite aux Anglais de mes amis et pour revenir chez moi. Je commence à ne plus faire volontiers les longs voyages et les longues absences et, pourtant, ma curiosité et mon goût me portent souvent à vouloir traverser la Manche.

Staffordshire Record Office. Hatherton Correspondence, 4830 PP 24. Publication partielle dans *O.C.In.*, t. II, p. 432-434 et dans l'édition Beaumont, t. VI, p. 432-434. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, t. II, p. 424-426.

1. Rappelons que Tocqueville lui-même avait des obligations dans deux compagnies de chemins de fer américains, et qu'il éprouva des craintes sérieuses quant à la sécurité de ces placements (voir ses lettres à Beaumont des 19 octobre, 16 novembre et 6 décembre 1857 et du 2 janvier 1858, *O.C.*, T. VIII, vol. 1, p. 506-507, 513, 521-522 et 529). Cette inquiétude put le rendre pessimiste au sujet de la situation économique en France. Comme il l'admit lui-même, la crise eut moins de conséquences en France qu'en Grande-Bretagne, malgré les pertes subies par la Banque de France. En 1857, la balance des paiements de la France accusait un déficit de 8 millions de francs, mais en 1858, il y eut de nouveau un excédent de 323 millions de francs. Par contre, la Grande-Bretagne eut un déficit de 40,4 millions de livres en 1857, et de 23,8 millions en 1858. (Voir B.R. Mitchell (ed.), *International Historical Statistics Europe 1750-1993*, Londres et Basingstoke, 1998.)

2. Hatherton avait annoncé à Tocqueville qu'il possédait un nouveau cultivateur à vapeur, dont le treuil était intégré dans la machine, ce qui lui semblait une amélioration véritable. Il l'utilisait pour déblayer la terre rapidement, et il en espérait bien des économies.

3. Le chemin de fer de Paris à Cherbourg fut inauguré le 4 août 1858 par le train qui y amena l'Empereur et l'Impératrice.

146. À RICHARD MONCKTON MILNES

Paris, ce 28 avril 1858

Mon cher Milnes,

Je trouve très bon que vous ayez un fils, mais très mauvais que vous ne m'en ayez fait part[1]. Nous sommes déjà de très vieux amis et un événement aussi considérable pour vous ne devait pas se passer sans que j'en fusse averti par vous-même. Après avoir ainsi grondé, je vous félicite de tout mon cœur ainsi que Mme Milnes[2], à laquelle je vous prie d'offrir l'hommage de mon respect.

Senior qui vous portera cette lettre m'a promis de venir me voir à Tocqueville dans les derniers jours d'août ou les premiers de septembre[3]. Vous devriez bien vous arranger pour venir avec lui ou en même temps que lui. Vous seriez un homme très aimable et en conséquence, on vous pardonnerait votre long silence. La perfection serait que Mme Milnes voulût bien vous accompagner afin de juger la différence qui se rencontre entre un beau château d'Angleterre et une petite gentilhommière normande. Vous savez quelle satisfaction elle causerait à Mme de Tocqueville et à moi.

Je ne vous dirai rien de plus aujourd'hui. Le porteur de ma lettre vous apporte toutes les *conversations* de Paris. Cela vaut mieux que ce que peut écrire un bénédictin comme moi qui ne vis qu'avec les vieux livres.

Je quitte Paris, d'ailleurs, avant lui. Après-demain je reprends avec grande joie le chemin de mes prairies et si vous me répondez jamais, c'est là qu'il faut le faire. Mille et mille amitiés et ne nous oubliez plus.

A. DE TOCQUEVILLE

P.-S. : Veuillez, je vous prie, me rappeler au souvenir de lord et lady Palmerston[4].

T.C.L.C. Houghton Collection, 25 207. Lettre inédite en français. Traduction anglaise dans T. Wemyss-Reid, *Monckton Milnes*, 2 vol., Londres, 1890, t. II, p. 26-27.

1. Le fils de Milnes, Robert Offley Ashburton Crewe Milnes, naquit le 1er janvier 1858. Il devint deuxième baron Houghton à la mort de son père en 1885 ; il fut promu comte de Crewe en 1895, puis comte de Madeley et marquis de Crewe en 1911. Il occupa plusieurs postes ministériels de 1905 à 1916, et fut ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris de 1922 à 1928. Il mourut le 20 juin 1945.

2. Milnes avait épousé Annabel Hungerford Crewe, fille du second comte de Crewe, le 31 juillet 1851. Elle mourut le 24 février 1874.

3. Senior ne rendit pas la visite promise en Normandie. Au début de juillet 1858, il annonça à Tocqueville sa décision de partir pour les États-Unis à la fin du mois. En fait, l'état de sa santé le conduisit à renoncer à ce projet. Voir ses lettres à Tocqueville des 5 juillet et 2 août 1858 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 213-214, 217-218).

4. Milnes, membre de la Chambre des communes dès 1837, appartint tout d'abord au parti conservateur, mais il passa au parti libéral en 1846, par dépit à l'égard de Peel. Il était au mieux avec Palmerston, et c'est grâce à celui-ci qu'il fut élevé à la pairie en 1863. (Voir James Pope-Hennessy, *op. cit.*, T. II, p. 171-173.)

147. À RICHARD MONCKTON MILNES

Tocqueville, ce 22 juillet 1858

Votre lettre, cher Milnes, me cause le plus grand plaisir. Ne doutez pas que vous ne soyez reçu chez nous comme doit l'être un ancien et bon ami, c'est-à-dire avec affection et cordialité[1]. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'aurai grande satisfaction à faire connaissance avec le neveu de lord John Russell[2] dont vous me parlez sans me dire son nom. Je vous charge de l'assurer de la part de Mme de Tocqueville et de [la] mienne que nous serons charmés de le recevoir.

J'espère que vous trouverez ici d'anciennes connaissances, M. et Mme de Beaumont, Lanjuinais et peut-être quelques autres amis[3]. Vous voudrez bien excuser si vous n'êtes pas [logés] aussi commodément que je le voudrais. Ma maison sera plus pleine que l'ordinaire et peut-être le confort s'en ressentira un peu. Mais je compte sur votre amitié et sur l'indulgence de votre ami pour nous venir en aide. Vous voulez, nous dites-vous, rester en rade jusqu'à la fin de la revue[4]. J'espère, du moins, que dès que celle-ci aura eu lieu, vous vous hâterez de vous rendre ici. N'oubliez pas que nous dînons à 6 heures. Quel que soit, du reste, le moment que vous choisissez, ainsi que votre compagnon, vous trouverez vos appartements prêts et bon visage d'hôtes. Je compte que vous nous resterez quelques jours. Je suis sûr que nous passerons notre temps fort agréablement.

Je ne vous offre pas de vous rencontrer à Cherbourg ni de vous y faciliter la vue des fêtes. D'abord, vous n'avez pas besoin de moi pour cela ;

1. Cette lettre de Milnes n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville ; de toute évidence, Milnes acceptait l'invitation de rendre visite à Tocqueville pendant l'été 1858. Rappelons que Milnes connaissait Tocqueville depuis 1840, qu'il lui avait rendu visite en Normandie en 1845, et que les deux hommes se rencontraient souvent à Paris.

2. Arthur Russell (1825-1892) avait servi en tant que secrétaire de son oncle, lord John Russell, de 1849 à 1854. Il fut député de Tavistock de 1857 à 1885. Son père, lord William Russell (1790-1846), avait eu une carrière de militaire, puis de diplomate. Sa mère, Elizabeth Anne Russell (1792-1874), connue pour son intelligence et pour sa connaissance des langues anciennes et modernes, tenait l'un des derniers grands salons de Londres, où Milnes était un habitué. Elle semble avoir eu l'occasion de rencontrer Tocqueville et sa femme à Paris, si l'on en juge d'après une lettre qu'elle leur écrivit, et par deux lettres écrites par son fils, qui se trouvent aux Archives Tocqueville.

3. Gustave de Beaumont et sa femme firent effectivement un séjour au château de Tocqueville du 1er au 11 août 1858. Jean-Charles, baron de Rivet (1800-1872), ami personnel et politique de Tocqueville, vint également avec sa femme faire une visite. Seul, Victor Lanjuinais n'assista pas à cette réunion d'amis. Voir lettres à Beaumont du (10) juillet 1858, *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 584-586, à Ampère, du 30 août 1858, *O.C.*, T. XI, p. 407-409 et à Reeve du 13 août 1858, T. VI, vol. 1, p. 269-271.

4. L'Empereur et l'Impératrice arrivèrent par le train le 4 août pour inaugurer la ligne du chemin de fer Paris-Cherbourg. La reine Victoria, avec une escorte de quatre vaisseaux de ligne et trois frégates, vint par mer à Cherbourg ce même jour accompagnée du prince Albert, et y resta jusqu'au 6. Après son départ, Napoléon III passa en revue la flotte. Le 7, il y eut l'immersion du bassin Napoléon III, puis le lancement de la *Ville-de-Nantes* et, le soir même, la ville de Cherbourg offrit un bal à l'Empereur et à l'Impératrice à l'Hôtel de Ville. Le lendemain, 8 août, l'Empereur inaugura une statue de Napoléon Ier avant de partir par mer pour Brest.

et, en second lieu, je ne suis pas précisément un homme de *la cour*. Je ne crois même pas que j'aille à Cherbourg pendant que l'Empereur y sera, sinon pour apercevoir du haut d'un vieux château [1] qui appartient à ma famille dans la baie la revue navale dont je suis réellement curieux. Je ne vais point monter sur nos vaisseaux bien que de là, aussi, le spectacle doive être beau, afin d'éviter également la rencontre dont je vous parlais plus haut. À vrai dire, il n'y a qu'une seule majesté à laquelle je serais heureux de pouvoir rendre des hommages et témoigner mon respect, c'est la vôtre.

À bientôt, cher Milnes, la petite réunion que vous m'annoncez nous cause une vraie joie. Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de Mme Milnes ; exprimez-lui nos regrets de ne point la voir avec vous et recevez mille amitiés.

A. DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25 205. Lettre inédite.

148. À MRS. HARRIET GROTE

Tocqueville, 23 juillet 1858

Chère Madame Grote,

J'ai reçu votre lettre du 5 [2], et j'aurais dû y répondre sur-le-champ. Je ne l'ai pas fait par toutes sortes de mauvaises raisons, parmi lesquelles ne se place point, je vous l'assure, l'indifférence. J'avais même été très vivement préoccupé de vous, quelque temps avant de recevoir votre lettre, à ce point que j'avais écrit à Senior pour savoir où vous étiez et comment vous vous portiez [3]. J'étais inquiet de vous savoir seule en pays étranger, menant la vie que vous m'aviez écrite d'une façon pittoresque, et habitant, par l'horrible chaleur qu'il faisait alors, les mauvaises auberges françaises. Senior m'avait mandé que vous alliez très bien et m'avait donné votre adresse. Vous voyez que j'étais bien loin de ne pas penser à vous. Ce qui m'a empêché depuis quelque temps d'écrire à mes amis est un certain malaise de corps et, par suite, d'esprit dont il m'est très difficile de sortir. Ma santé m'a un moment très alarmé. Il y a un mois j'ai un peu craché le sang. Huit ans

1. Il s'agit du château de Tourlaville qui appartenait alors à Édouard de Tocqueville (1800-1874), frère d'Alexis.

2. Cette lettre de Mrs. Grote n'a pas été retrouvée.

3. Il y a une lettre de Tocqueville à Senior, celle du 30 juin 1858, qui correspondait à l'indication donnée ici (voir *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 212-213). Tocqueville s'y enquérait de la santé de Senior, et donnait à celui-ci des détails inquiétants sur la sienne, les mêmes qu'il confiait ici à Mrs. Grote. Aucune mention n'était pourtant faite de celle-ci, ni dans cette lettre (qui pourrait bien ne pas être intégrale), ni dans la réponse de Senior du 5 juillet 1858 (voir *ibid.*, p. 213-214).

auparavant une terrible maladie avait commencé de la même manière. J'ai pensé que j'en étais repris. Ma femme l'a cru plus encore que moi. Elle a envoyé en toute hâte chercher mon frère, qui habite près de Cherbourg, et un médecin. L'accident n'a pas eu de suite. Mais depuis ce temps-là je n'ai plus été le même homme[1]. Aujourd'hui encore je n'ai pas repris mon assiette. Il m'a paru inutile de parler à d'autres que les amis très intimes de cet accident. Ainsi veuillez garder pour vous ce que je vous en raconte. À ce mal physique se joint, en ce moment, un sentiment que je n'avoue non plus qu'à mes plus intimes amis : l'ennui insupportable que me cause le voisinage des pompes impériales.

Tout ce pays est en l'air[2]. Je n'entends parler que de ce que fera l'Empereur ; son nom est corné à mes oreilles du matin au soir, et m'importune, en quelque lieu que j'aille et avec quelque personne que je parle. Rien de plus simple, du reste, que cette passion locale que fait naître un événement si considérable pour tout notre pays, que l'achèvement de notre port et l'ouverture de notre chemin de fer. J'aurais pris part moi-même de bien bon cœur à cette satisfaction commune si les circonstances eussent été différentes. Mais voir cet homme hériter seul de la reconnaissance qu'inspirent d'immenses travaux qu'il n'a ni entrepris ni conduits[3], cela me gâte si bien la joie publique que j'aurais profité assurément de cette circonstance pour aller à Paris ou ailleurs[4] si je n'avais craint qu'on ne vît dans ce déplacement contraire à mes habitudes une sorte de fuite ou au moins un témoignage de bouderie et de mauvaise humeur impuissants. C'est une satis-

1. La santé de Tocqueville se dégradait en fait d'une manière prononcée depuis le mois de février 1858 au moins. (Voir ses lettres à Corcelle du 14 février, à Beaumont du 27 février et du 8 avril 1858, *O.C.*, T. XV, vol. 2, p. 216 ; *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 542, 561.)

2. Le 28 juillet, Tocqueville utilisa la même phrase pour qualifier l'enthousiasme de la région normande quand il écrivit à son neveu Hubert de Tocqueville (*O.C.*, T. XIV, p. 349). Voir aussi sa lettre à Circourt du 19 juillet 1858 (*O.C.*, T. XVIII, p. 485). À en juger par l'un des journaux de la région, *Le Phare de la Manche*, l'enthousiasme aurait commencé en août 1857 (voir lettre 139, p. 276, n. 3), au moment de la visite de la reine d'Angleterre. Dès janvier 1858, il fut question dans ce journal des travaux à faire, de dates possibles pour les cérémonies d'ouverture. À partir d'avril ces renseignements parurent à un rythme croissant, et de plus en plus nombreux jusqu'aux fêtes elles-mêmes du 4 au 8 août. Voir pourtant la lettre de Tocqueville du 4 août 1858 à Jean-Jacques Ampère sur le caractère contraint de l'enthousiasme populaire (*O.C.*, T. XI, p. 407).

3. L'amertume politique de Tocqueville le rend assez peu équitable pour le second Empire. Le creusement du bassin Napoléon III, inauguré le 7 août 1858, avait commencé effectivement en 1836, sous la monarchie de Juillet qui dépensa, de 1832 à 1848, 49 123 695 francs. À la fin du second Empire, le montant total des dépenses consacrées depuis l'origine au port de Cherbourg s'élevait à 72 700 871 francs.

4. Le 21 mai 1858, Tocqueville écrivit à Beaumont à propos des fêtes de Cherbourg : « Pendant que toutes ces belles choses se préparent, je médite en tapinois de m'échapper et de m'en aller à Paris pendant une quinzaine de jours pour *affaire très urgente*. Vous comprenez que ma principale affaire serait d'éviter l'ennui que me cause ce voisinage des fêtes officielles. Il y aurait une sorte de bouderie ridicule à ne point aller à Cherbourg pour cette occasion, si j'étais dans le pays, et toutes sortes de gênes et de situations délicates si j'y allais » (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 569-570). Malgré l'invitation de Beaumont à venir passer cette période chez lui, Tocqueville décida de rester en Normandie durant cette époque, sans doute à cause de sa santé : « Affronter la canicule à Paris, dans une année qui annonce devoir être si chaude, cela n'eût pas été sensé. J'y renonce donc » (lettre du 17 juin 1858, *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 776-777).

faction que je ne veux pas donner à mes adversaires. Je reste donc. Je fais fort bonne contenance. Mais vous pouvez croire que le fond de ma pensée n'a pas précisément couleur de rose : ceci pour vous seule. Ajoutez à cela que je suis inondé d'hôtes[1] ; non pas seulement quelques bons amis avec lesquels on peut mettre en commun ses secrètes pensées, mais de purs curieux qui prennent ma maison comme une auberge placée à portée d'un beau spectacle, et s'invitent eux-mêmes. Nous sommes encore mal organisés pour recevoir un si grand monde, et de plus, assez mal portants, pour qu'une si nombreuse société nous fatigue beaucoup. Mais restant dans le pays je ne puis fermer ma porte. Un sujet de contrariété que je ressens plus vivement encore est l'arrivée et le séjour de la reine d'Angleterre et du prince Albert dans mon pays et si près de moi[2]. Dans d'autres circonstances j'aurais cherché à faire parvenir au prince Albert, qui m'a toujours témoigné spontanément tant de bontés en Angleterre, quelques signes de mon respect. Mais cette fois je ne puis imaginer comment je pourrais m'y prendre pour cela. Il m'eût été très agréable aussi de témoigner d'une façon quelconque que, parmi toutes les majestés qui vont se réunir à Cherbourg, il n'y [en] a qu'une, celle qui représente un peuple libre, pour laquelle j'aie des hommages que je ne veux pas offrir aux autres. Vous voyez, très chère Madame Grote, qu'il ne faut pas vous reprocher de me parler longuement de vous ; car voilà cinq pages au moins qui ne sont consacrées qu'à vous dire ce qui m'arrive, mes sentiments, mes pensées. Mais à qui pourrais-je mieux parler à cœur ouvert qu'à vous, qui m'avez toujours montré une amitié si véritable et dont les opinions sympathisent si bien avec les miennes ? J'ai bien du regret de ne pouvoir aller m'asseoir à côté de M. Grote[3] à l'Institut. J'aimerais fort à le voir en ce lieu-là. J'ai le plaisir d'avoir été un des premiers à signaler, dans un discours public, les admirables travaux de votre mari[4]. J'avais déjà alors une très haute idée de son livre ;

1. Tocqueville semble se plaindre ici des hôtes en perspective. Voir sa lettre du 9 septembre 1858 à son neveu Hubert de Tocqueville où il en énumérait la majeure partie (*O.C.*, T. XIV, p. 350-351).

2. La reine Victoria et le prince Albert devaient venir par mer à Cherbourg le 4 août 1857, et repartir en Angleterre le 6. Rappelons que, pendant le séjour que Tocqueville fit en Angleterre, le prince, désireux de le rencontrer, l'avait reçu en audience le 29 juin 1857. Voir à ce sujet la lettre 118 de cette édition, celle de Reeve à Tocqueville du lundi matin (29 juin 1857), lettre 133 du tome VI, vol. 1, p. 227, et l'appendice du même volume, p. 353.

3. Sur George Grote, voir lettres 36, p. 95, n. 3 et 51, p. 117. Le 6 février 1858, Grote avait été élu correspondant de la section *Histoire* de l'Académie des sciences morales et politiques.

4. Pour les notes que Tocqueville avait prises sur l'ouvrage de Grote, *A History of Greece*, 12 vol., Londres, 1846-1856, voir les *Mélanges* de Tocqueville, *O.C.*, T. XVI, p. 569-571, qui portent essentiellement sur les tomes II et III. Tocqueville y trouvait un grand intérêt, comme il l'écrivait à Beaumont le 23 mars 1858 : « On est étonné [...] de reconnaître nos idées, nos passions, nos institutions, nos mœurs, dans ces sociétés qui paraissent si éloignées et si différentes. Ce qu'il y a de fondamental, de permanent, de pareil dans toute l'humanité, quel que soit le temps, saute aux yeux et, dans l'humanité en général, ce que nous tenons de la civilisation grecque paraît bien plus grand que je ne supposais. Je ne crois pas qu'il y ait une seule des opinions qui ait agité notre esprit qui n'ait été exposée et débutée déjà par ces gens qui semblent, au premier abord, nous ressembler si peu. L'ouvrage de Grote, malgré ses défauts, restera » (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 553-554).

moins haute cependant que celle que j'en ai conçue depuis, en l'étudiant de plus près[1].

Archives Tocqueville. D'après une copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 449-450 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 449-450. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 441-442.

149. À HORACE HAMMOND

Tocqueville, 31 juillet 1858

Cher Monsieur Hammond,

Tout bien considéré, je vous prie de vouloir bien me permettre de ne point accepter la bienveillante invitation que vous m'avez faite pour le jour où les escadres seront réunies[2]. Un jour où vous aurez tant d'affaires et peut-être tant de compatriotes à recevoir, je ne veux point vous donner l'embarras et surtout à Mlles Hammond l'ennui de faire les honneurs de chez vous à une famille française que vous ne connaissez point. J'ai pu, d'ailleurs, *vérifier* de nouveau que du haut de la tour de Tourlaville, nous pourrons jouir d'une vue complète des flottes. L'éloignement ne dérobe que les détails et dans un pareil tableau, c'est l'ensemble seul qu'il importe de bien saisir. C'est donc là que nous nous rendrons, M. et Mme de Beaumont et moi[3]. Nous reviendrons dîner ici. Je souhaiterais seulement savoir le plus tôt possible le jour et, autant que

---

Dans une lettre du 23 janvier 1848, Sarah Austin écrivait à Mrs. Grote que la veille (donc le 22) à l'Académie des sciences morales et politiques, Tocqueville et Cousin avaient loué tour à tour l'ouvrage de Grote et que Tocqueville avait terminé en proposant que l'on mît le nom de l'historien sur la liste des candidats susceptibles d'être nommés membres honoraires (voir H. Grote, *The Personal Life of George Grote*, Londres, 1973, p. 183-184). D'après les séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, le 22 janvier 1848, ce fut l'historien américain George Bancroft (1800-1891) qui fut élu correspondant pour la section d'histoire avec seize voix contre une seule voix à Grote. Celui-ci fut élu en février 1858 comme associé étranger.

1. Bien que le 25 février 1859 Tocqueville, qui était alors à Cannes, eût annoncé à Reeve son intention d'écrire à Mrs. Grote (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 280), la correspondance entre Tocqueville et les Grote prit fin avec cette lettre et la réponse que Mrs. Grote envoya à Tocqueville de Saint-Germain-en-Laye le 25 juillet 1858. Elle lui écrivait que, n'ayant pas reçu de prompte réponse à sa lettre, ses craintes quant à la santé de Tocqueville avaient augmenté et attribuait les maux de Tocqueville pour partie au désagrément que lui avait causé le voyage impérial en Normandie. Elle minimisait l'importance du soutien apporté par les Anglais à l'Empereur en expliquant que d'après Reeve il fallait interpréter la visite de la reine d'Angleterre comme un simple geste de politesse. Elle donnait ensuite des nouvelles de la visite de Guizot en Angleterre, et terminait sa lettre en invitant Tocqueville à lui rendre visite à Paris ainsi qu'à son mari qui, pour sa part, avait été très content de sa réception de juillet 1858 à l'Académie des sciences morales et politiques.

2. La lettre de Hammond dans laquelle il invitait Tocqueville à venir voir la revue n'a pas été retrouvée aux Archives Tocqueville.

3. En fait, les Rivet, aussi bien que les Beaumont, accompagnèrent Tocqueville à cette occasion. (Voir lettre 147, p. 293, n. 3.)

faire se pourrait, le moment de la journée qu'il faut choisir pour nous rendre à Tourlaville. Cela dépend, je pense, de ce que compte faire la reine d'Angleterre. Si j'en crois mes correspondants anglais, la reine ne veut donner à son voyage que l'apparence d'une visite de politesse, c'est-à-dire passer vingt-quatre heures seulement sur le rade de Cherbourg et s'en retourner[1]. Avez-vous quelques certitudes à cet égard ? Dès que vous saurez à quoi vous en tenir, je vous serais très obligé de me le faire savoir[2].

Mme de Tocqueville me charge spécialement d'enquérir si ses jeunes amies ne se sont pas enrhumées en revenant à Cherbourg l'autre soir.

Veuillez, je vous prie, offrir mes hommages respectueux à ces demoiselles et croire à mes sentiments de bien sincère amitié.

Archives Tocqueville. Copie manuscrite d'Antoine Rédier. Lettre inédite.

150. À RICHARD MONCKTON MILNES

Tocqueville, mardi matin
[le 3 août 1858]

Cher Milnes,

Je vous envoie ci-joint une lettre pour le principal loueur de voitures de Cherbourg. Je vous engage à vous adresser à lui le plus tôt possible, car il doit être difficile en ce moment de se procurer des moyens de transport. Vous savez que Tocqueville est à 15 milles de Cherbourg.

Comme la ville donne un grand bal samedi soir et que vous y serez, sans aucun doute, invité, je ne vous attends guère avant dimanche[3]. Mais vous n'en serez que mieux reçu le samedi, si vous vous présentez. Rappelez-vous que nous dînons à 6 h et que si vous arrivez plus tard, vous êtes fortement menacés de mourir de faim[4]. M. et Mme de Beaumont sont ici et se réjouissent, ainsi que nous, de vous revoir. À bientôt donc. Mille amitiés de cœur.

A. DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25 202. Lettre inédite.

1. Tocqueville fait état ici de la lettre de Mrs. Grote du 25 juillet 1858, qui lui transmettait l'information fournie par Reeve. (Voir lettre 148, p. 297, n. 1.)

2. La réponse de Hammond ne se trouve pas non plus aux Archives Tocqueville.

3. D'après une lettre de Milnes à sa femme du jeudi (5 août 1858) (Fonds Houghton, lettre non classée, T.C.L.C.), il s'attendait à débarquer à Cherbourg le lendemain soir, et il pensait aller soit à Tocqueville, soit dans la ville la plus proche. Il semblerait donc probable que ni Milnes ni Arthur Russell n'aient assisté à cette réception.

4. Dans une seconde lettre que Milnes écrivit à sa femme le mardi (10 août) l'horaire à Tocqueville prévoyait le déjeuner à 10 h 30, et le dîner à 6 h 30 du soir. On se promenait le matin à pied, l'après-midi en voiture. Le reste du temps les invités étaient libres de faire ce qui leur plaisait, et on se couchait à 10 h 30 le soir (Fonds Houghton, lettre non classée, T.C.L.C.).

151. À HORACE HAMMOND

Tocqueville, jeudi matin
[le 12 août 1858[1]]

Cher Monsieur Hammond,

Ma femme croit tellement à l'amitié de Mlles Hammond et à la vôtre qu'elle veut que, dès aujourd'hui, je vous dise qu'elle va mieux. Sa maladie s'est trouvée être une bronchite peu aiguë. Aujourd'hui, la fièvre est presque tombée et la malade se veut beaucoup mieux. Le médecin la condamne cependant à rester au lit quelques jours, ce qui est bien gênant, quand on a du monde. MM. Milnes et Russell s'en vont demain[2] ; mais, le jour même, arrive une de nos nièces avec trois enfants[3].

Présentez mes hommages à Mlles Hammond et croyez à mes sentiments de haute considération et d'amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Collection particulière. Lettre inédite.

152. À RICHARD MONCKTON MILNES

dimanche 15 [août 1858]

Mon cher Milnes,

Suivant le désir amical que vous m'avez exprimé, je vous donne des nouvelles de ma chère malade[4]. Son état est de plus en plus rassurant. Aujourd'hui, elle va commencer à se lever et à prendre quelque nourriture. J'espère dans quelques jours la voir entièrement guérie. Il lui restera seulement le regret de n'avoir pas plus joui de votre société et de celle de votre compagnon. Je conserve, pour ma part,

1. La date de cette lettre est confirmée par celle du 12 août 1858 à Beaumont, qui contient à peu près le même bulletin de santé (*O.C.*, VIII, vol. 3, p. 592-593).

2. D'après la lettre de Milnes du 10 août, celui-ci allait faire, avec Arthur Russell, un séjour au château de Canisy, près de Saint-Lô (Manche), chez l'agronome Hervé de Kergorlay (1803-1883). Celui-ci, qui s'était rallié à l'Empire, était membre du corps législatif depuis 1852.

3. Le 15 août 1858, Tocqueville écrivit à Corcelle que sa nièce Denise (1830-1889), son mari, Emmanuel de Blic (1820-1888) et leurs enfants étaient arrivés la veille à Tocqueville (*O.C.*, T. XV, vol. 2, p. 226).

4. Au moment du départ, selon toute probabilité, Milnes aurait exprimé à Tocqueville son désir d'être informé de la santé de Mme de Tocqueville.

un souvenir très agréable de votre passage [1]. J'ai été charmé de vous revoir chez moi et très satisfait de faire connaissance avec votre jeune ami. J'espère que l'un et l'autre vous n'oublierez pas le chemin de Tocqueville [2].

Croyez à tous mes sentiments de sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

T.C.L.C. Houghton Collection, 25 206. Lettre inédite.

153. À LORD HATHERTON

Tocqueville par Saint-Pierre-Église (Manche)
ce 1er septembre 1858

J'ai redemandé bien des fois de vos nouvelles depuis trois mois, mylord, et j'ai eu la satisfaction d'en recevoir de bonnes. Mais il me fâche d'être si longtemps sans communiquer directement avec vous et je veux que vous me permettiez de ne pas laisser interrompre tout à fait notre correspondance.

Vous me donniez dans votre dernière lettre des détails très intéressants sur votre agriculture et en même temps décourageants parce qu'ils montrent combien il est difficile d'introduire dans notre pays des méthodes aussi perfectionnées que les vôtres [3]. Si un jour, comme j'en ai le vif désir, vous m'accordez le plaisir de vous recevoir pendant une semaine ou deux chez moi je vous mettrai sous les yeux un tableau qui vous fera aussitôt comprendre la vérité de ce qui précède. Je crois que vous jugerez alors comme moi que notre principal effort doit encore se borner à améliorer les assolements, à obtenir qu'on fasse plus de bestiaux, qu'on ferme et surtout qu'on sarcle mieux les terres, qu'on perfectionne les races existantes par une meilleure nourriture, de meilleurs soins, des croisements intelli-

1. Pendant le séjour qu'il fit chez Tocqueville, il est évident que Milnes n'avait pas la moindre idée de la maladie de celui-ci. Dans la lettre du 10 août déjà citée à sa femme, Milnes écrivit : « Tocqueville se tient tout à fait à l'écart de la politique, et semble s'en trouver mieux. Je ne l'ai jamais vu en meilleure forme tant au physique qu'au moral. » Dans la lettre de condoléances qu'il écrivit à Mme de Tocqueville le 25 mai 1859, Milnes évoquait sa visite à Tocqueville du mois d'août 1858 : « Je me souviendrai toujours de la semaine que j'ai passée à Tocqueville, comme d'un mélange curieux de douleur et de joie. En vérité, je le croyais rétabli, et votre propre santé m'inquiétait beaucoup, si bien que, quand j'ai su peu de temps après qu'il était gravement malade, j'en étais non seulement affligé, mais stupéfait, et j'ai continué à espérer jusqu'à la fin… » (Archives Tocqueville).

2. C'est avec cette lettre de Tocqueville que la correspondance entre celui-ci et Milnes s'arrête. Voir pourtant les extraits de ses *Commonplace Books* au sujet de Tocqueville, p. 315.

3. Dans sa lettre à Tocqueville du 20 février, à laquelle celui-ci répondit le 6 mars 1858 (voir lettre 145), Hatherton faisait mention de sa nouvelle charrue à vapeur.

gents[1]. Quant à l'introduction de machines très perfectionnées, mais coûteuses, de procédés savants dont l'application exige un capital très considérable, un grand espace, une place d'ensemble, le temps n'est pas encore venu, je pense, de l'essayer. Vous avez une agriculture de capitalistes, nous avons encore une agriculture de paysans[2]. Tout ceci, du reste, pour être bien compris demanderait un séjour en France *à la campagne*. Ne puis-je au moins espérer que vous consentiriez à le faire l'an prochain ? Au mois de juillet et d'août la vie de Londres est déjà finie ou à peu près ; celle de la campagne est à peine commencée. C'est là le moment où une petite excursion dans notre Normandie vous gênerait le moins et nous arrangerait le plus. Promettez-nous, mylord, de nous accorder ce plaisir l'an prochain. Je crois que ce que je vous ferais voir ici en huit ou quinze jours vous apprendrait plus sur l'état agricole, social et politique même de la France que ce qu'on peut en savoir à Paris dans un an.

J'ai fait cette année sur mes prairies un grand usage du guano et j'en ai obtenu des résultats très satisfaisants par rapport au très petit espace que j'ai fait valoir. Nous ne connaissons pas en ce pays[3] l'usage du guano à *l'état liquide* et vous me feriez plaisir de m'indiquer de quelle façon[4] vous procédez pour en [*sic*] faire usage du guano de cette manière ; à quelle époque vous en faites usage et dans quelle proportion vous l'employez par acre[5] ? Enfin quel est chez vous le produit moyen d'un bon pré du *foin* par acre ? La réponse à toutes ces questions me sera d'une utilité pratique prochaine[6]. J'ai semé mon guano sur l'herbe cette année au mois d'avril.

Lorsque vous m'écrivîtes la dernière fois, mylord, vous espériez encore qu'il s'opérerait un rapprochement entre lord John Russell et lord Palmerston et vous alliez y travailler[7]. Je vois que vous y avez com-

1. Tocqueville avait déjà essayé lui-même de réaliser ce dernier objectif, en ce qui concernait la race porcine de son voisinage, en faisant importer en Normandie deux cochons de chez lord Radnor, à Coleshill (voir lettres 129, 130, et 134).

2. Sans aucun doute, Tocqueville admirait sincèrement la grande culture, telle qu'elle se pratiquait alors en Grande-Bretagne (voir lettre 123, p. 245, n. 5) mais il ne la croyait pas adaptée à un pays comme la France, où la répartition de la propriété foncière était moins inégale qu'en Angleterre, et où le droit de succession était strictement égalitaire. Voir à cet égard l'échange de vues entre Tocqueville et N.W. Senior en 1835 (*O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 67-71) et la lettre 7 de la présente édition.

3. Moment (*barré*).

4. Manière (*barré*).

5. *Acre* : cette mesure britannique équivaut plus ou moins à l'ancienne mesure française, *l'arpent*, soit 40,47 ares.

6. L'importation du guano péruvien en France, qui commença vers les années 1850, connut une croissance très rapide dans le nord de la France. Hatherton répondit le 8 septembre : « Quant à notre mode d'emploi du guano, son action est beaucoup plus efficace en solution, et il faudrait l'employer dès que la terre a été bien trempée par la pluie. Nous nous en servons actuellement à l'état liquide, car notre ferme est en général trop grande (pour faire autrement). La quantité que l'on utilise est d'un poids de trois cents livres environ, si la condition de la terre est bonne ; si elle est pauvre, on utilise fréquemment un poids de quatre ou de cinq cents livres » (Archives Tocqueville). C'est avec cette lettre que la correspondance entre les deux hommes prit fin.

7. Malgré cette observation de Tocqueville, il ne semble pas, d'après la lettre de Hatherton du 6 mars, que celui-ci ait eu l'intention d'effectuer un rapprochement entre Palmerston et lord John Russell. En fait le ministère de lord Derby subit une défaite le 31 mars 1859 à propos d'un projet de réforme électorale. Aux élections générales suivantes, les conservateurs furent encore minoritaires. Il y eut une quasi-réconciliation entre les deux hommes politiques le 6 juin, et quelques jours plus tard Palmerston forma son second ministère, avec Russell aux Affaires étrangères.

plètement échoué, si j'en juge par ce qui est arrivé depuis et par ce qu'on me mande des dispositions actuelles de lord John. Non seulement le ministère de lord Derby a duré, mais, contre toute attente, il s'est affermi, bien qu'il ne représente qu'une minorité dans le Parlement et qu'il ne vive que de l'appui que lui prêtent ses adversaires les plus naturels. Ce n'est pas la première fois, du reste, que cela se soit vu dans l'histoire des gouvernements parlementaires ; mais je pense que ces gouvernements ont toujours perdu quelque chose en honneur et en stabilité, toutes les fois qu'ils ont donné pendant longtemps ce spectacle.

Nous venons d'avoir à Cherbourg de belles fêtes, auxquelles, comme vous pouvez croire, je n'ai point assisté mais dont je me suis réjoui en pensant qu'elles éloignaient, au moins pour un temps, l'idée d'une rupture entre deux pays qui ne peuvent entrer en guerre sans agiter et désoler toute l'espèce humaine. Combien cette paix si désirable durera-t-elle ? C'est ce que personne ne peut prévoir, puisqu'elle dépend absolument de la pensée impénétrable et en même temps changeante d'un seul homme.

Ses fêtes de Cherbourg nous ont amené quelques Anglais[1] de nos amis que nous avons eu grand plaisir à voir. Je n'ai jamais espéré que vous choisissiez ce moment pour visiter notre pays. Car vous ne me paraissez pas homme à courir après les spectacles et les cérémonies. Vous avez mieux à faire.

Si vous me répondez d'ici à dix jours, mylord, veuillez, je vous prie, m'adresser votre lettre à Tocqueville. Dans dix jours, je quitte ces lieux-là pour aller passer quelque temps aux environs de Paris. Si vous m'écrivez après le 12 septembre soyez donc assez bon, je vous prie, pour m'envoyer la lettre *au Palais de l'Institut à Paris aux soins de M. Pingard secrétaire de l'Institut.*

Adieu, mylord ; offrez, je vous prie, les souvenirs de ma femme et mes hommages respectueux à lady Hatherton ; promettez-moi de nous traiter mieux l'an prochain que vous ne l'avez fait cette année, et de venir, avec lady Hatherton si cela est possible, nous voir l'été prochain. Surtout, croyez à tous mes sentiments de bien sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

Staffordshire Record Office. Hatherton Correspondence, 4830 PP 25. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 451-452 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 451-452. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 443-444.

1. Il s'agit de Milnes et d'Arthur Russell.

154. À SIR GEORGE CORNEWALL LEWIS

Tocqueville, 5 septembre 1858

Cher Monsieur Lewis,

M. Greg, qui vient de passer quelques jours chez moi[1], m'a donné de bonnes nouvelles de vous[2]. Mais cela ne me suffit pas. Je veux en avoir de vous-même, et savoir par vous comment se portent lady Thereza et ses enfants. Aussi bien je n'aime pas à rester un temps trop prolongé sans communiquer avec vous. C'est une bonne habitude que je tiens à ne pas perdre. Dites-moi donc sans trop tarder où vous êtes, vous et les vôtres, ce que vous faites et l'emploi que vous comptez donner aux loisirs qu'on vous laisse. Toutes ces choses m'intéressent véritablement.

J'imagine que vous n'avez pas été tenté de voir de près les fêtes de Cherbourg[3]. Si j'avais pu vous supposer cette intention, je vous aurais prié très instamment de vouloir bien, à cette occasion, accorder quelques jours à Tocqueville. Mais vous n'êtes point, que je sache, un amateur de fêtes et de spectacles ; et c'était d'ailleurs aux nouveaux plutôt qu'aux anciens ministres de la reine à lui faire escorte en cette circonstance. Je n'ai vu moi-même ces magnificences que du haut de mes rochers. Au point de vue de l'art, c'était réellement magnifique, un

1. Sur W.R. Greg, voir *supra*, lettres 77, 79 et 82, et *infra*, lettre 155.

2. Il y a aux Archives Tocqueville une lettre que Cornewall Lewis écrivit à Tocqueville le 7 mars 1858. C'était la réponse à une lettre que Tocqueville lui avait envoyée quelques jours auparavant pour lui exprimer sa sympathie à l'occasion de la chute du ministère Palmerston dont Lewis avait fait partie. La lettre de Tocqueville n'a pas été retrouvée. Lewis décrivait la tranquillité de la session parlementaire avant Noël 1857. Au cours des vacances parlementaires, cependant, Palmerston se rendit très impopulaire, en nommant dans son cabinet en décembre 1857 son ami le marquis de Clanricarde (1802-1875) comme garde du Petit Sceau. La nomination laissait croire que Palmerston ne voulait pas admettre dans son cabinet ceux que Lewis appelait discrètement « les principales notabilités exclues ». C'est-à-dire les peelistes : Gladstone, auquel Lewis avait succédé en tant que chancelier de l'Échiquier, sir James Graham (1792-1861), Sidney Herbert (1810-1861), qui, en février 1855, s'étaient démis du gouvernement, et lord John Russell, qui avait été ministre des Colonies de février à juin 1857. Lors de sa réunion en février 1858, la Chambre était donc mal disposée envers le gouvernement et le montra à l'occasion du projet du gouvernement qui visait à renforcer la législation contre les complots d'assassinat. Ce projet répondait aux accusations des Français qui accusaient l'Angleterre d'avoir toléré des comploteurs comme Orsini qui le 14 janvier avait tenté d'assassiner l'Empereur. L'opinion publique se souleva contre ce qui semblait une concession à l'attitude menaçante de la France, et l'amendement du radical Milner Gibson (1806-1884) donna aux peelistes et aux conservateurs l'occasion de mettre le ministère en minorité. Ne voulant pas renforcer l'hostilité populaire contre la France, les ministres démissionnèrent sur-le-champ. Lewis ne s'attendait pas néanmoins à voir un changement de politique sous un nouveau ministère, et se réjouissait notamment de l'adoption prochaine de la législation relative à l'Inde. Quant à ses travaux dont Tocqueville semble avoir voulu s'informer, Lewis préparait la suite de son article de la *Edinburgh Review* de janvier 1858 sur l'histoire anglaise ; il méditait une étude sur les relations internationales, surtout celles d'un pays avec ses colonies ; il avait déjà rassemblé les matériaux pour un ouvrage traitant des conceptions antiques sur l'état de l'âme après la mort.

3. Voir lettre 148, p. 295, n. 4. En fait, Lewis écrivit dans sa réponse du 8 septembre qu'on lui avait offert une place dans un yacht à destination de Cherbourg. Il avait cru comprendre que Tocqueville serait à Paris pendant les fêtes, et par conséquent la seule motivation à même de l'inciter à visiter la Normandie n'existait plus (Archives Tocqueville).

superbe spectacle. Ces deux grandes flottes ramassées dans un petit espace, toutes couvertes de leurs pavillons et retentissantes de leur formidable artillerie, donnaient une grande idée de la puissance de l'homme, au moins de sa puissance destructive. Cette vue me suggérait une définition de notre espèce qui n'est point encore admise par les naturalistes. Il me semble qu'on pourrait assez convenablement classer l'homme dans l'échelle des êtres, en disant que c'est l'animal de la création qui est le mieux doué pour travailler à la destruction de ses semblables. Malgré l'aspect guerrier de cette entrevue de l'Empereur et de la reine, je la crois favorable au maintien de la paix, et à ce point de vue je m'en réjouis. Mais je crains que la défiance entre les nations ne soit incurable. J'en ai chaque jour la preuve, et je m'étonne en voyant deux peuples qui semblent s'embrasser si étroitement et qui pourtant appliquent si bien le principe de La Rochefoucauld, qu'il faut toujours vivre avec ses amis comme si on devait devenir leur ennemi[1]. Le moindre souffle enflammerait en France des passions anti-anglaises.

Il est impossible d'ailleurs de remuer incessamment tous les souvenirs du premier Empire sans réveiller les préjugés funestes dont il a été le représentant. Le ministère de lord Derby non seulement dure, mais il semble, contre toute attente, se *fonder,* au moins pour un certain temps. Ce spectacle est triste, non seulement pour les amis de l'ancien cabinet, mais pour les étrangers eux-mêmes qui n'ont pas cessé de s'intéresser aux institutions représentatives. Il y a quelque chose qui blesse l'honneur de ces institutions dans le spectacle d'un parti qui s'affermit et qui ne s'y soutient qu'en acceptant la tutelle de ses adversaires les plus fondamentaux. Chez un peuple aussi impressionnable et aussi irrespectueux que le nôtre, un spectacle pareil en se prolongeant n'eût pas manqué d'engendrer une sorte de dégoût des institutions et des hommes politiques, dont une révolution finirait par sortir. Celle de 1848 est née de quelque chose de fort analogue. Quand la nation a cru voir/comprendre[2] (à tort selon moi) que le régime représentatif n'était qu'un jeu, où quelques hommes se disputaient le pouvoir au nom de principes qu'ils mettaient en avant pour couvrir leurs ambitions particulières, elle s'est émue à l'idée qu'on l'avait prise pour dupe ; et avec cette *furia francese* que connaît le monde, au lieu de mettre de côté les hommes, elle a brisé les institutions[3]. Grâce à Dieu, votre peuple est plus rassis. Le régime constitutionnel n'est pas pour lui une acquisition récente. Il s'est mêlé à toutes les idées et à toutes les mœurs. Il n'a assurément rien à craindre. Néanmoins, il n'y a pas de lois si bien établies qui ne souffrent pas à la longue par le mauvais usage qu'en font ceux qui les pratiquent. Il est sage de ne pas l'oublier

1. Voir plutôt les *Sentences* de Publius Syrus (Ier siècle av. J.-C.) : « *Ita amicum habeas, posse ut facile fieri hunc inimicum putes.* »

2. *Sic.*

3. Pour l'histoire électorale de la France telle que Tocqueville la concevait, voir lettre 79 de la présente édition.

et de ne point agir comme ces hommes robustes qui ruinent leur constitution, comptant trop sur sa force. Ce qui arrive du reste me paraît résulter mieux encore des passions ambitieuses des hommes que de l'apaisement des partis. C'est parce qu'on est très près les uns des autres qu'on peut ainsi changer de place sans trop de scandale. Mais pourquoi les partis ont-ils disparu en Angleterre ? Voilà une question dont la solution ne me paraît pas encore claire et que j'aimerais à voir approfondir par un esprit pénétrant et libre de passion comme le vôtre. On cite à cette occasion l'exemple de l'Amérique, mais cet exemple ne me paraît pas absolument applicable[1]. Le système ultra-démocratique a tellement triomphé chez les Américains, qu'il est comme impossible de le pousser plus loin, et il a pour lui une majorité si écrasante et si bien armée par la législation que la lutte contre elle serait une folie. Il y a infiniment plus de partisans de l'aristocratie et même de la monarchie aux États-Unis qu'on ne le suppose. Je crois qu'au fond la plus grande partie des riches penche maintenant vers ces opinions. Mais la lutte étant absolument impossible, ils se résignent et se taisent. Souvent même ils joignent leur acclamation à celle de la foule. Les démocrates restent seuls sur la scène et il leur est très difficile de trouver un sujet de législation sur lequel ils diffèrent profondément. Mais l'Angleterre, heureusement pour elle, est encore un pays de pondération. Les classes s'y font contrepoids, l'élément démocratique subsiste et reste puissant bien que le gouvernement appartienne à l'aristocratie, quoique les luttes vives entre ces grands éléments des sociétés humaines soient en ce moment suspendues, je le veux bien. Mais la *matière* des grands partis continue à exister[2], tandis qu'on aurait peine, aujourd'hui, à la découvrir en Amérique, en dehors de la question de l'esclavage. Quelle que soit la cause de cette énervation et de cette confusion des partis qui se remarquent en Angleterre, et quelle que doive être sa durée, il me semble qu'elle ne peut manquer d'avoir une conséquence que je tiens pour certaine. Elle poussera de plus en plus le Parlement à prendre dans sa main la direction des affaires étrangères, et fera souvent des questions de dehors des questions de cabinet[3]. La politique étrangère est un terrain mobile qui convient merveilleusement à la rencontre d'hommes d'État qui ne veulent pas être du même avis et qui cependant veulent échapper aux liens habituels d'un parti. Sur ce terrain-là on peut se diviser, se rapprocher, se combattre ou se soutenir suivant les combinaisons journalières de l'ambition. L'Angleterre gagnera-t-elle à transporter sur ce théâtre l'activité de sa vie parlementaire ? Je me permets d'en douter.

1. Sur la situation des partis politiques aux États-Unis, voir l'analyse de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 2e partie, chapitre II, « Des partis aux États-Unis » (*O.C.*, T. I, vol. 1, p. 178-184).

2. Voir *infra*, lettre 155.

3. Pour l'opinion très décidée de Tocqueville quant à la supériorité d'une aristocratie sur une démocratie pour diriger la politique étrangère, voir *O.C.*, T. I, vol. 1, p. 238-239.

Je vous écris d'un lieu que je vais quitter dans huit jours. Je compte, vers le 15 de ce mois, aller passer trois semaines à Paris. Si vous ne me répondez pas sur-le-champ, veuillez m'adresser votre lettre à Paris.

Rappelez-moi, je vous prie, de la manière la plus amicale, au souvenir de lady Thereza et à celui de Mlle Lister, et croyez à mes bien sincères amitiés.

Archives Tocqueville. D'après une copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication partielle dans *O.C.In.*, T. II, p. 452-454 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 452-454. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 444-445.

155. À WILLIAM RATHBONE GREG

Tocqueville, 1er octobre 1858

Mon cher Monsieur,

Vous m'avez envoyé deux exemplaires du *National Review* que j'ai lus [1]. Parmi les deux articles qui sont écrits par vous dans ce recueil, il y en a un surtout qui m'a assez frappé pour que je sente le désir de vous en entretenir. Cela me sera une occasion de vous remercier de votre envoi et de vous demander de vos nouvelles.

L'article dont je parle est celui qui traite de l'état des partis en Angleterre [2]. Cet article est assurément très remarquable, autant que le phénomène politique qu'il cherche à expliquer. La peinture que vous faites de tous les inconvénients qui résultent de la destruction des grands partis est d'une vérité saisissante. J'ai vu pendant quinze ans le spectacle que vous peignez, et je puis vous attester qu'il n'y a pas un tableau plus exact

1. La *National Review* avait été fondée en juillet 1855, afin de renforcer l'influence unitarienne sur la pensée publique en Angleterre. Le dernier numéro parut au mois de novembre 1864.

2. L'article auquel Tocqueville fait allusion, « The State of Parties », parut en juillet 1858 (n° XIII, p. 220-240). Greg y analysait la situation politique créée par le *Reform Bill* de 1832 au cours des vingt-cinq années suivantes. Auparavant, la Chambre des communes s'était divisée en deux partis politiques, dont la discipline était largement acceptée. Depuis 1832 cependant, la victoire des réformateurs ainsi que la défaite des conservateurs avaient réduit cette division. L'électorat et les députés tendaient à juger par eux-mêmes les questions politiques sans subir l'ancienne discipline. La force des partis traditionnels était réduite, et un tiers-parti puissant s'établissait qui, bien que minoritaire, était à même de dicter la politique aux deux autres. Ce tiers-parti, en l'occurrence le parti radical, exerçait une influence disproportionnée avec sa force numérique, et le gouvernement s'en trouvait affaibli. L'intérêt personnel, voire égoïste, jouait un rôle néfaste dans les milieux politiques, et Greg citait à l'appui de son argument l'opinion de Tocqueville lui-même sur le caractère mesquin des petits partis politiques (*De la démocratie en Amérique, O.C.*, T. I, vol. 1, p. 179). Greg était partisan d'un choix apolitique des ministres selon leur capacité administrative, sans se masquer la difficulté de former de cette façon un ministère suffisamment uni pour être efficace ni le risque d'une usurpation de l'exécutif par la Chambre des communes. Pour Greg, la plupart des grandes questions politiques étaient résolues. Il ne restait pour véritable enjeu politique que le débat entre ceux qui voulaient infléchir la constitution dans un sens démocratique et ceux qui voulaient se contenter de la perfectionner. Greg s'attendait donc à voir se former un grand parti conservateur et un parti plus petit de démocrates.

que le vôtre de la maladie politique dont vous décrivez les symptômes. C'est la vue prolongée de ce monde parlementaire, n'obéissant plus à des doctrines fixes et marchant au hasard suivant que l'intérêt individuel et les intrigues des hommes de parti le poussaient, c'est cette vue prolongée, dis-je, qui a fait croire à une partie de la nation française que les institutions représentatives étaient établies pour l'avantage particulier de quelques gens d'esprit et non pour le profit général du pays. À tous les inconvénients que vous indiquez, je me permettrai seulement d'ajouter celui-ci, que vous n'avez pas mis, ce me semble, en lumière, et qui cependant n'est pas des moindres.

Lorsqu'il n'y a plus de grands partis, bien liés par des intérêts et des passions communes, la politique étrangère ne manque presque jamais de devenir l'élément principal de l'activité parlementaire. Le cabinet n'a plus, à vrai dire, la direction des choses du dehors. Cette direction tombe dans les mains des chambres. La cause en est évidente : le terrain de la politique étrangère est essentiellement mobile ; il se prête à toutes sortes de manœuvres parlementaires. On y rencontre sans cesse de grandes questions capables de passionner la nation, et à propos desquelles les hommes politiques peuvent se séparer, se rapprocher, se combattre, s'unir, suivant que l'intérêt ou la passion du moment les y porte. Je regarde comme un axiome que dans le pays libre où il n'existe pas de grands partis, la principale direction des affaires étrangères cessera d'appartenir aux ministres pour être prise par les assemblées. Or, je regarde un tel état de chose comme contraire à la dignité et à la sûreté des nations. Les affaires étrangères ont, plus que toutes les autres, besoin d'être traitées par un petit nombre d'hommes, *avec suite*, en secret. En cette matière, les assemblées doivent ne se réserver que le contrôle, et éviter autant que possible de prendre en leurs mains l'action. C'est cependant ce qui arrive inévitablement, si la politique étrangère devient le champ principal dans lequel les questions du cabinet se résolvent.

Je trouve que vous avez indiqué avec une rare sagacité à quelles conditions il peut exister de grands partis, bien disciplinés dans un pays libre. Il faut, comme vous le dites, que chacun d'eux soit le représentant de l'un des deux grands principes qui divisent éternellement les sociétés humaines, et que, pour abréger, on peut désigner sous le nom d'aristocratie et de démocratie. Je suis porté à croire comme vous qu'on ne reverra de grands partis organisés en Angleterre, que quand le parlement arrivera à être nettement divisé sur la question de savoir s'il faut continuer à maintenir le gouvernement dans les mains du petit nombre ou le mettre dans les mains de la foule, et de substituer à l'idée de la garantie que donnent un grand intérêt de conservation et la sagesse supérieure des hautes classes le pur dogme de la souveraineté numérique du peuple ; quand il s'agira non seulement de savoir où est la loi, mais où est réellement le droit. Mais je me permettrai de penser qu'un tel événement ne peut être amené par une résolution préconçue de la

part des hommes politiques, et ne saurait naître que de circonstances et de faits nouveaux. Ces circonstances et ces faits se produiront-ils en Angleterre ? sont-ils déjà en partie produits ? Je ne me hasarderais à dire ce que je pense sur ce point qu'avec beaucoup de timidité et d'hésitation ; car qui peut se flatter de connaître un pays étranger ? Les habitants du pays sont souvent placés trop près des détails pour apercevoir les idées d'ensemble ; mais les étrangers sont toujours placés trop loin pour apercevoir certains faits de détails qui modifient cependant les faits les plus généraux.

Paris, 22 octobre 1858

P.-S. : J'ai commencé cette lettre il y a trois semaines. Il me semblait que j'en avais encore très long à vous dire ; mais je suis tombé malade. Je suis venu à Paris me faire traiter. Je vais mieux, mais suis encore très souffrant et prêt à partir pour le Midi, où les médecins m'envoient pour l'hiver. J'en reste donc là de ma lettre. Je vous demande pardon de l'avoir gardée si longtemps dans mes mains. Peut-être un jour pourrai-je reprendre le sujet. Si vous me répondez, veuillez le faire à Cannes, département du Var. Croyez à tous mes sentiments d'estime et d'amitié. Ma femme se rappelle à votre souvenir[1].

Archives Tocqueville. D'après une copie manuscrite de Gustave de Beaumont. Publication légèrement modifiée dans *O.C.In.*, T. II, p. 454-458 et dans l'édition Beaumont, T. VI, p. 454-458. Traduction anglaise dans *M.L.R.*, T. II, p. 445-447.

156. À HORACE HAMMOND

Cannes, ce 8 mars 1859

Cher Monsieur Hammond,

Vous m'avez écrit une lettre très intéressante et bien aimable le 22 janvier dernier[2]. J'espère que mon long silence ne vous a pas paru extraordinaire et que vous avez su les causes qui l'ont amené. Quand votre lettre m'est parvenue, j'étais dans mon lit dans le plus triste et le plus cruel état qui se puisse imaginer. On m'a lu votre lettre, car je ne pouvais la lire moi-même. Depuis, il s'est fait heureusement une révolution dans ma santé et une révolution bienfaisante (chose rare), et je commence, suivant les apparences, à marcher vers la guérison. Mais ces affections des bronches sont sujettes, comme vous le savez peut-être, à toutes sortes de bizarreries et de retours et je crains toujours que

1. Quoique cette lettre soit la dernière connue de Tocqueville à Greg, ce dernier fit allusion dans sa lettre à Tocqueville du 27 janvier 1859 à une lettre datée de décembre 1858.
2. La lettre de Hammond n'a pas été retrouvée.

quelque accident impossible à prévoir ne me fasse perdre une partie du grand terrain que je viens de gagner[1]. Pardon de vous parler si longtemps de moi. Vous y verrez du moins la preuve que je crois à votre amitié.

Quoique je vive dans une solitude profonde, qui, pour être volontaire, n'en est pas plus agréable, je n'ai pas perdu la curiosité que m'inspirent les choses de ce monde et je conserve d'excellents correspondants qui me tiennent au courant de ce qui se passe[2]. Nous avons été à deux doigts d'une guerre avec l'Autriche, laquelle, dans ma conviction, eût bientôt dégénéré en guerre générale, ce qui eût été le plus grand des malheurs. Mais, comme je l'avais toujours prévu[3], après s'être approché du précipice et y avoir mis presque le pied, on a senti sa tête se tourner et l'on s'est rejeté en arrière. Si vous vous rappelez nos conversations et mes jugements sur l'homme, vous comprendrez que ce résultat n'a rien qui me surprenne. S'il ne me surprend pas, il me fait grand plaisir ; car, après tout, l'aventure dans laquelle il allait s'engager et où ma conviction est qu'*il se serait infailliblement perdu* eût pu amener la ruine de la France[4] et je ne sacrifierai jamais mon pays à la haine si vive que je porte au despotisme. Je crois, du reste, que ceci eût été une terrible leçon pour la nation et que tous les gens, qui ne sont occupés qu'à gagner de l'argent et qui trouvaient si douce la domination d'un maître qui les laissait satisfaire sans peur leurs appétits, que ces gens-là, dis-je, ont compris que faire dépendre tous ces intérêts qui leur sont si chers du caprice d'un seul homme était aussi une condition fort inquiétante. J'aurais voulu voir comment un intelligent, comme M. Le Maître[5], par exemple, prenait la chose et la figure qu'il faisait.

Ma femme se plaint un peu de ne pas avoir de nouvelles de ses jeunes amies, auxquelles elle pense et dont elle parle très souvent. Véritablement, elle leur est maternellement attachée. Mais toute son affection ne peut la porter à *écrire*. Car il y a des années qu'elle n'a pas été plus souffrante que depuis son arrivée à Cannes[6].

1. Tocqueville mourut à Cannes le 16 avril 1859.

2. Voir à ce propos les dix-sept lettres adressées à Tocqueville par Adolphe de Circourt du 8 novembre 1858 jusqu'au 15 avril 1859 (*O.C.*, T. XVIII, p. 502-550).

3. C'est au cours de la rencontre secrète de juillet 1858 entre Napoléon III et le Premier ministre sarde, Cavour (1810-1861), qu'avait été établi le pacte franco-sarde. L'alliance des deux pays ne fut signée que le 19 janvier 1859. Après l'ultimatum du 19 avril adressé par l'Autriche à la Sardaigne et contrairement aux prophéties de Tocqueville, la guerre devait éclater le 3 mai. Voir Lynn M. Case, *French Opinion on War and Diplomacy during the second Empire*, réimpression, New York, 1984, p. 51-68, chapitre 3, « An Italian War in the Making ».

4. En fait, après les victoires de Magenta (du 4 juin), et de Solferino (du 24) contre l'Autriche, ce fut pour une grande part la mobilisation des forces de la Confédération rhénane sous l'influence de la Prusse qui amena Napoléon III à conclure l'armistice de Villafranca avec l'empereur François-Joseph, le 11 juillet, à la grande déception des Sardes.

5. Il s'agit sans doute de Prosper Lemaître (1801-1863), receveur particulier des Finances à Cherbourg à partir de 1846.

6. Sur l'état de santé de Mme de Tocqueville pendant le séjour à Cannes, voir les lettres de Tocqueville à Beaumont des 7 et 24 décembre 1858, des 15 février et 4 mars 1859 (*O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 609-610, 611, 615-616).

Adieu cher Monsieur Hammond, rappelez-moi au souvenir de ces demoiselles et croyez à ma sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE

J'espère que vous voudrez bien me rappeler aussi au souvenir de M. le sous-préfet[1], pour lequel vous savez que j'ai une amitié véritable.

Archives Tocqueville. Copie manuscrite d'Antoine Rédier. Lettre inédite.

1. Louis-Émilien Durègne de Lauraguet (1815-1860), sous-préfet de Valognes de 1849 à 1851 et de Cherbourg de septembre 1851 à juillet 1859.

APPENDICES

I. PAGES RETROUVÉES DE TOCQUEVILLE.

II. EXTRAITS DES *COMMONPLACE BOOKS* DE RICHARD MONCKTON MILNES.

III. DIX LETTRES INÉDITES DE HENRY REEVE À TOCQUEVILLE DE 1836 À 1849.

I. Pages retrouvées de Tocqueville [1]

Le monde politique [2] a été jusqu'à présent, ce me semble, essentiellement aristocratique. C'est dans ce cercle que se sont agités les deux grands partis qui se retrouvent dans toutes les sociétés libres, l'un plus favorable au pouvoir, l'autre à la liberté, celui-ci se voulant rester immobile, celui-là voulant améliorer ; le premier désirant restreindre les droits politiques, le second les étendre. Aujourd'hui, comme vous le dites, toutes les questions qui divisent les partis, c'est-à-dire tous les abus qui pouvaient être détruits sans porter une atteinte visible et profonde aux principes mêmes du gouvernement aristocratique ayant été aboli ; ce qu'aucun des deux grands partis ne veut faire, le sujet même de la lutte manque et il arrive ce que nous voyons. Je ne saurai croire que cet état cesse parce que certains hommes politiques [3] se disent qu'il faut y mettre un terme. Que whigs et tories ne fassent plus qu'un parti contre ceux qui, comme les radicaux, menacent les principes mêmes du gouvernement et veulent déclasser [4] le pouvoir, je suis convaincu que cela n'arrivera qu'au moment où réellement ceux-là paraîtront à craindre. Jusque-là, on ne fera que chercher dans les évolutions parlementaires à s'en aider et on les grandira au lieu de les combattre. Tant que le grand parti aristocratique qui mena le monde politique en Angleterre ne se croira pas en péril, il continuera à se diviser en mille petites factions comme cela arrive inévitablement à tout parti qui n'est point tenu en haleine par la crainte de ses adversaires. Le jour, au contraire, où les radicaux, ou quel que soit le nom que prennent ceux qui veulent changer le principe actuel de la constitution, viendraient à augmenter en nombre, en talents, en influence et être favorisés par les circonstances, le jour où les classes commerciales et industrielles voudront prendre une part plus directe et plus prépondérante au maniement des affaires, de ce jour-là au contraire on verra se former, se discipliner, agir comme un seul homme les deux grands partis dont vous parlez. On n'aura pas besoin de prouver

1. Ce fragment a été retrouvé aux Archives Tocqueville par André Jardin qui en a établi le texte et ses variantes et l'a daté des années 1840. Tocqueville analyse ici la situation politique en Angleterre telle que la chute de Peel l'avait créée au lendemain de l'avènement de la législation libre-échangiste.

Tocqueville s'intéressa toujours à la portée des systèmes électoraux, et il y a une ressemblance entre le contenu du fragment et deux lettres que Tocqueville écrivit à W.R. Greg en 1853 et 1858 (voir la présente édition, lettres n[os] 79 et 155).

2. Variante : *la société anglaise.*
3. Variante : *les chefs de parti.*
4. Variante : *déplacer.*

qu'il est bon qu'ils se forment, ils se formeront d'eux-mêmes et spontanément. Mais jusqu'à ce moment qui me paraît devoir venir un jour, mais j'ignore quel jour, jusqu'à ce moment-là, vous continuerez à avoir[1], si je ne me trompe, des intrigues parlementaires, des coups soudains de majorité, une administration vacillante et une diplomatie d'assemblée. Il en sera chez vous comme il en est depuis longtemps en Amérique par des causes différentes. Là, c'est l'élément aristocratique qui est tellement vaincu et réduit qu'il ne peut faire peur à personne, ni avoir l'idée de lutter contre personne. Les démocrates étant seuls maîtres, n'ayant plus d'adversaires naturels et permanents devant eux et ayant résolu toutes les questions importantes qui les avaient divisés, le monde politique est livré à la mobilité et aux petites passions, rendues encore plus mobiles par la nature de l'élément démocratique qui les compose seul.

1. Variante : *aurez*.

II. Extraits des *Commonplace Books* de Richard Monckton Milnes

Note préliminaire

Les Commonplace Books *de Richard Monckton Milnes (plus tard lord Houghton) sont des albums où il transcrivit pendant des années tout ce qui l'intéressait sur la politique, la littérature, les coutumes, les personnes et quelquefois sur les tours linguistiques. Ces albums contiennent des citations tirées de ses lectures, ainsi que des réflexions faites par lui-même et par quelques-uns de ses contemporains.*

Milnes rencontra Tocqueville à Paris au cours de sa visite de décembre 1840 à janvier 1841. Il le rencontra de nouveau à Paris pendant ses visites de 1843, 1848, 1849 et 1856, et il séjourna chez Tocqueville en 1845 et en 1858. Il eut donc bien des occasions de recueillir de vive voix les observations de celui-ci.

On a extrait des Commonplace Books *les citations tirées des ouvrages de Tocqueville, les réflexions de celui-ci qu'il a recueillies, ainsi que les opinions diverses exprimées sur Tocqueville. Il y a également des anecdotes racontées par celui-ci.*

La source de ces fragments n'est indiquée que lorsqu'il ne s'agit pas d'un texte de Milnes ou de Tocqueville.

Les fragments publiés ici avaient été rédigés en anglais pour la plupart. Il y a pourtant des mots et des phrases en français que Milnes avait laissés sans les traduire dans le texte anglais et qui sont mis ici en italiques.

Les Commonplace Books *sont inédits ; ce qui concerne Tocqueville cependant a été publié en grande partie dans l'ouvrage de James Pope-Hennessy,* op. cit.

Extraits du Commonplace Book *(1840-1841)*

L'égalité des conditions et l'adoucissement des mœurs sont des faits corrélatifs. Il n'y a de sympathies réelles qu'entre gens semblables, et dans les siècles aristocratiques on ne voit ses semblables que dans les membres de sa caste. Il en était ainsi des hommes du peuple, dès que le lien féodal venait à se briser ; ces mêmes siècles, qui ont vu tant de dévouements héroïques de la part des vassaux pour leurs seigneurs, ont été témoins de cruautés inouïes exercées de temps en temps par les basses classes sur les hautes. Quand les rangs sont presque égaux, tous les hommes ayant à peu près la même manière de penser et de sentir, chacun d'eux peut juger en un moment des sensations de tous les autres : il jette un coup d'œil sur lui-même, cela lui suffit : en vain s'agira-t-il d'étrangers ou d'ennemis, l'imagination le met aussitôt à leur place : elle mêle quelque chose de personnel à sa

pitié et le fait souffrir lui-même tandis qu'on déchire le corps de son semblable. Les hommes ne sont pas désintéressés, mais ils sont doux... Il est facile de découvrir que le sort de ces infortunés [1] inspire peu de pitié à leurs maîtres, et qu'ils voient dans l'ombrage non seulement un fait dont ils profitent, mais encore un mal qui ne les touche guère. Ainsi, le même homme qui est plein d'humanité pour ses semblables, quand ceux-ci sont en même temps ses égaux, devient insensible à leurs douleurs dès que l'égalité cesse [2].

Pages 37-38

Le même effort qui fait sortir violemment un homme d'une erreur commune l'entraîne presque toujours hors de la raison... c'est ce qui explique pourquoi dans les révolutions les plus nécessaires et les plus saintes, il se rencontre si peu de révolutionnaires modérés et honnêtes [3].

Page 39

Il n'y a point d'hommes qui tiennent autant à leur condition que ceux-là. Ils trouveraient la vie sans saveur, si on les délivrait des soins qui les tourmentent, et ils se montrent plus attachés à leurs soucis que les peuples aristocratiques à leurs plaisirs [4].

Page 39

La trahison de vassal fut condamnée par l'opinion avec une rigueur extraordinaire : on créa un nom particulièrement pour elle, on l'appela félonie [5].

Pages 40-41

On ne lutte point avec avantage contre l'esprit de son siècle et de son pays ; et un homme quelque puissant qu'on le suppose fait difficilement partager à ses contemporains des sentiments et des idées que l'ensemble de leurs désirs et de leurs sentiments repousse... Ce n'est pas qu'ils lui résistent d'une manière ouverte à l'aide de combinaisons savantes ou même par un dessein prémédité de résister : ils ne le combattent point avec énergie, ils lui applaudissent même quelquefois, mais ils ne le suivent point. À sa fougue ils opposent en secret leur inertie ; à ses instincts révolutionnaires leurs intérêts conservateurs ; leurs goûts casaniers à ses passions aventureuses, leur bon sens aux écarts de son génie, à sa poésie leur prose. Il les soulève un moment avec mille efforts et bientôt ils lui échappent et comme entraînés par leur propre poids, ils retombent. Il s'épuise à vouloir animer cette foule indifférente et distraite, et il se voit enfin réduit à l'impuissance, non qu'il soit vaincu, mais parce qu'il est seul [6].

Page 238

Je ne crains pas de dire que la plupart des maximes qu'on a coutume d'appeler démocratiques en France seraient proscrites par la démocratie des États-Unis. En Amérique on a des idées et des passions démocratiques, en Europe nous avons des passions et des idées révolutionnaires [7].

Page 238

Montalembert a une idée fixe mais il la change tous les jours.

1. Il s'agit des esclaves aux États-Unis.
2. Extraits de la *Démocratie en Amérique*, II, 3e partie, chapitre Ier (voir *O.C.*, T. I, vol. 2, p. 171-175).
3. *Ibid.*, chapitre XI (voir *O.C.*, T. I, vol. 2, p. 215).
4. *Ibid.*, chapitre XV (voir *O.C.*, T. I, vol. 2, p. 230).
5. *Ibid.*, chapitre XVIII (voir *O.C.*, T. I, vol. 2, p. 241).
6. *Ibid.*, chapitre XXI (voir *O.C.*, T. I, vol. 2, p. 261-262).
7. *Ibid.* (voir *O.C.*, T. I, vol. 2, p. 263).

Page 239

M. Guizot marche vers le succès avec une impudence effrayante.
M. Guizot me fait toujours l'effet d'un mauvais prêtre.

Page 252

T.C.L.C. Houghton Collection G3.

Extraits du Commonplace Book *(1842-1843)*

Tocqueville and Beaumont are so united that they are called Messrs. Tocquemont and Beauville [1].

Page 201

Le roi gouverne par la peur, non qu'il [en] inspire pour lui, mais qu'il [en] fait naître aux autres.

Page 362

No other society has ever made such an advance of revenue as France has in the last ten years — 200 million francs, and that without direct taxation [2].

Page 363

T.C.L.C. Houghton Collection G5.

Extraits du Commonplace Book *(1843-1844)*

Traduction anglaise de *De la démocratie en Amérique*, 3e partie, chapitre 6, O.C., T. I, vol. 2, p. 195, lignes 23-32.

Page 318

T.C.L.C. Houghton Collection G6.

Extraits du Commonplace Book *(1844-1845)*

M. [de] Rosambo as "*Président du Grand' Chambre du Parlement*" hearing the text of the protest made by the *Grand'Chambre* against the *Assemblée Constituante* hiding it under a plank and two years after the confidential servant who had assisted him betraying the secret. All the members arrested and brought to the revolutionary tribunal, after the first avowed his signature, answered "*de même*", the form with which they voted in the *Grand'Chambre* and were all executed together fifteen to twenty of them [3].

M. and Mme de Tocqueville, the day they got out of prison after Robespierre's death taking a fiacre and riding all the day about Paris, to *feel* their liberty.

Aunt of Tocqueville angry with him because he would not give her son a préfecture. "If M. de Malesherbes, my father, were to rise from his grave, he would indeed be surprised at this refusal." "Ah, Madame, he would be much more surprised to see Pierre Corbière a minister [4]."

1. Sur la société « tocmont », voir *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 506.
2. Le rendement des impôts en France passa de 990 millions de francs en 1833 à 1 270 millions en 1843. (Voir B.R. Mitchell, *International historical Statistics Europe 1750-1993*, Londres et Basingstoke, 1998, p. 826.)
3. Voir à ce sujet la partie des *Mémoires* d'Hervé de Tocqueville, publiée par son fils Édouard dans *Le Contemporain, Revue d'Économie chrétienne*, de janvier 1861. Rosambo fut guillotiné le 20 avril 1794.
4. Dans cette anecdote, il ne s'agit pas d'Alexis de Tocqueville, mais de son père Hervé, et de la tante de celui-ci, Mme de Montboissier (1758-1827) qui eut vingt filles. Il s'agit ici sans doute d'un gendre. Quant au ministre, il ne s'appelait point Pierre, mais Jacques-Joseph-Guillaume Corbière (1767-1853), collègue et ami de Joseph de Villèle (1773-1854). Il fut ministre sans portefeuille (et président du Conseil de l'Instruction publique) dans le second cabinet Richelieu (1820-1821) puis ministre de l'Intérieur du cabinet Villèle (1821-1827). Hervé de Tocqueville eut une carrière continue de préfet de 1815 à 1827 et eut avec Corbière des différends.

Page 17

Tocqueville's astonishment at seeing her (Mlle Rachel [1]) come into M. Duchâtel's [2] to dinner.

A ballet is either the most ridiculous or most delightful of performances ; it will bear no mediocrity.

Page 56

Un prêtre marié chez nous a quelque chose d'affreux même pour un incrédule. Ça avait beaucoup à faire avec la réputation de M. de Talleyrand [3].

The clergy in Canada seemed to me too anxious to rule over the people, and at the same time too much attracted to English interests to sympathise with their flocks. I do not think their influence at all secure [4].

Page 57

Tocqueville was the first member of the Academy who did not introduce a eulogy of the king into his speech [5] — this being the invariable custom : he had to present it to the king in a gold cover, as is usual. He expected to be ill received, especially because he had defeated M. Vatout [6], a personal friend of the king, who had lately lost his mistress (a married sister of Mme Grandin's) and whom the king had promised, to console him, to get into the Academy ; but was *accueilli* very favourably : Guizot voted for Tocqueville against the king's man.

Page 105

It is singular that the Christian religion in France only began to revive after the anti-religious Revolution of July and that the Restoration all but destroyed it.

1. Rachel, nom de théâtre d'Élisa Félix (1821-1858), la plus grande tragédienne de son époque. Elle eut plusieurs liaisons avec le prince de Joinville pendant la monarchie de Juillet, et plus tard avec Louis Napoléon et le prince Napoléon. C'est ce qui explique sans doute l'étonnement de Tocqueville ; voir pourtant *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 284.

2. Charles-Marie-Tanneguy, comte Duchâtel (1803-1867), député à partir de 1833, et ministre à plusieurs reprises. Il garda le portefeuille de l'Intérieur de 1840 à 1848, sous l'égide de Guizot. Ce fut donc Duchâtel qui fut en grande partie responsable de la corruption électorale dont Tocqueville se plaignit pendant la monarchie de Juillet. Voir, sur Duchâtel, l'observation acerbe de Senior, *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 284.

3. Talleyrand (1754-1838) fut ministre des Affaires étrangères sous le Directoire, le Consulat et sous l'Empire. Ce fut Napoléon qui l'obligea à épouser sa maîtresse, Mme Grand (voir à ce propos *Mémoires de Madame de Rémusat 1802-1808*, 3 vol., Paris, 1880, T. II, p. 174-180).

4. Les observations de Tocqueville sur le clergé catholique au Canada dans ses notes de voyage sont en général bien plus positives que celle-ci. Voir pourtant *O.C.*, T. V, vol. 1, p. 216 et p. 218 où Tocqueville remarqua le ressentiment du pays quant à l'imposition de la dîme par le clergé et la loyauté de celui-ci envers le roi d'Angleterre.

5. Pour le texte de discours de réception prononcé par Tocqueville à l'Académie française le 21 avril 1842, voir *O.C.*, T. XVI, p. 251-269. Il ne contient effectivement aucun éloge du roi Louis-Philippe.

6. Jean Vatout fut nommé en 1822 bibliothécaire du duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, dont il devint l'ami personnel. Vatout fut élu finalement le 6 janvier 1848 ; la révolution de février empêcha sa réception, et il mourut en exil.

Page 189

It is most remarkable how homogenous France had become before the Revolution. One common literature, the general submission of the higher classes to the tone of the court, the absence of a genuine aristocracy, had all forced the different provinces into one national body in a great degree [1].

Page 199

Napoléon a beaucoup moins innové qu'on ne le suppose et qu'on ne le répète en matière d'administration. Presque toute notre organisation administrative est l'œuvre de l'Assemblée constituante ; c'est elle qui a posé tous les principes sur lesquels elle repose encore ; c'est sa main qui a formé, délimité et armé presque tous les pouvoirs dont notre administration se compose, et qui les a placés dans la position relative qu'ils occupent. Napoléon n'a fait que conserver ou que rétablir le système que l'Assemblée constituante avait fondé. Il l'a amélioré et complété dans certaines parties, mais il en a surtout changé profondément l'esprit. Partout où l'Assemblée constituante avait mis un conseil exécutif, Napoléon n'a placé qu'un seul agent dépendant et responsable. Partout où elle avait donné pour origine aux procès d'élection, il a donné le choix du prince pour soustraire plus efficacement encore du contrôle des citoyens, il a rendu ses moindres agents inviolables en défendant de les citer devant le tribunal.

Pages 199-200

Napoléon aimait les avis pourvu que ceux qui les lui donnaient fussent dans sa main : c'est ainsi qu'à côté du maire il mit le conseil municipal, à côté du préfet le conseil général, à côté de l'Empereur le Conseil d'État. Il est inutile de dire qu'aucune de ces assemblées ne fut élective.

Page 200

Tocqueville's antipathy to flowers — they always appearing to him as something nasty. If near them having a shuddering a feeling as near some reptile, if they touched him, shrinking as from touching a caterpillar, feeling it impossible even to kiss a woman he saw with a rose leaf in her mouth. Disliking even flowers in a bonnet, though artificial, and not disliking the smell of flowers in the air, if he did not see them [2].

Page 250

If all the ministers followed M. Duchâtel's example of giving not a single place except to a partisan of government, I think all opposition would at once be split up and vanish into air.

Mme de Tocqueville, page 344

Le gouvernement français ne fait pas acheter les inventions, il n'a de l'argent que pour acheter les hommes.

Mme de Tocqueville, page 344

The agricultural and rural parts of France are much more independent of the government than those near the towns : a farmer with his 200 francs a year of taxes is difficult to buy.

1. Ces citations sont tirées du rapport de Tocqueville fait à l'Académie des sciences morales et politiques le 19 juillet 1845 sur les deux premiers volumes de l'ouvrage de L.A. Macarel, *Cours de droit administratif*, qui parut en 1844 ; les deux derniers volumes furent publiés en 1846 (voir *O.C.*, T. XVI, p. 185-198).

2. La plupart des allusions à Tocqueville sont classées dans les *Commonplace Books* sous la rubrique *Political* (politique) ou, lors du séjour de Milnes au château de Tocqueville en 1845, sous la rubrique *Normandy*. Celle-ci se trouve pourtant sous celle de *Characteristics*.

M. de Tocqueville[1]*, page 344*

The Norman farmer never invests his savings but hoards them till he has enough to buy a bit of land which sells enormously dear.

Tocqueville getting into much disfavour with the clergy for speaking of them in the Chamber as having "*plus de zèle que des lumières*[2]".

Page 344

All parties in France were glad to get on the ground of religious difference, because it compromised no one with any party and enabled men to get popularity, without offending power.

Pages 344-345

Messrs. Marie, Teste, Philippe Dupin and other lawyers, who had great reputations at the bar, have had great difficulty in getting the ear of the Chamber and have rarely succeeded[3].

The speakers of the *Constituante* would not be listened to for a moment now. We are every day less rhetorical and require a more practical character in public speaking.

We can no more talk fairly of *Algérie* than you can of Ireland.

I believe that when Louis-Philippe comes to be known to posterity, by his memoirs and letters, a large mass of which will come to light, it will be found that the full task he has achieved was a very easy one and that his great art has been to evoke and make use of all the mean and vicious parts of the national character, as Napoleon did of all the spirited and chivalrous.

Thiers has a glass of wine sometimes brought to him in the tribune, which no one else permits himself.

Page 345

The *rôle* of *préfet* in France is a very noble one for any man who refuses to mix himself up with the elections and politics of the day. By making good use of his *conseil général*[4] which is a kind of Parliament to him, he may change the character of a whole province.

1. Il s'agit ici sans doute d'une opinion du père de Tocqueville, car, pour désigner Alexis de Tocqueville lui-même, Milnes ne met généralement que le nom de famille.
2. Voir le discours de Tocqueville du 17 janvier 1844 dans la discussion de l'adresse, *O.C.*, T. III, vol. 2, p. 491.
3. Les carrières de ces hommes de loi ne se ressemblent guère. Simon-Philippe Dupin (1795-1846), le cadet des trois frères, ne fit que passer à la Chambre des députés, car, élu en 1830, il n'y resta même pas un an avant de retourner à sa carrière d'avocat. Alexandre-Thomas Marie (1795-1870), bien que député de 1842 à 1848, eut un rôle plus en vue hors de la Chambre, en prenant la défense de républicains accusés d'avoir comploté contre la monarchie de Juillet. Pendant la seconde République, il fut ministre des Travaux publics dans le gouvernement provisoire, et fut ainsi responsable des ateliers nationaux. Il ne fut pas réélu à la Législative, et reprit sa carrière antérieure. Quant à J.-B. Teste (1780-1852), il commença sa carrière à Liège pendant la Restauration et ne revint en France qu'après la révolution de 1830. Il fut deux fois ministre, garde des Sceaux (1839-1840) et ministre des Travaux publics (1840-1843). En 1847, il fut condamné pour corruption.
4. Tocqueville accordait beaucoup d'importance aux travaux des conseils généraux de départements (voir *O.C.*, T. VIII, vol. 3, p. 57). Il fut lui-même membre du conseil général de la Manche de 1842 à 1852 et en démissionna pour ne pas avoir à prêter serment à Louis Napoléon.

Louis-Philippe's great amusement in confusing and questioning his own ministers — saying he found out that M. Dufaure did not know where the Persian Gulph [sic] was.

No one ever wears the *ordre de Juillet*[1] now, at least alone — it would amount to saying "*voilà un dupé*" — "*voilà un homme qui a été mis dedans*". It sometimes is worn as an edge to the new ribbon.

In the election commission of 1834, the government denied the right of the commission to summon witnesses, but allowed certain functionaries to offer and give evidence, but only as a concession. Indeed it is especially stipulated in the *Charte* that the *Chambre* shall not have the power to summon persons to its bar[2].

Page 346

The government would not wish to turn me out but their agents must try to do it ; it is a part of duty and a point of honour with all agents to assist their superiors and thus no man is safe from them, however moderate.

Page 347

Je crois qu'à tout prendre la forme prépondérante de la constitution d'un peuple et pour ainsi dire son principe vital réside surtout dans ses institutions administratives ; ce sont les premières qui, à la longue, façonnent toujours les mœurs publiques que les institutions politiques ne font qu'exprimer. Si les uns avaient une tendance différente des autres, je ne doute pas que ce serait les premières qui finiraient par entraîner le corps social[3]. Cependant les hommes qui écrivent sur la politique et ceux qui écrivent sur l'administration ont jusqu'à présent travaillé à part. Il ne s'est encore rencontré personne qui se plaçât assez haut pour voir à la fois ces deux mondes voisins mais distincts et pour rechercher ce qui pourrait les mettre en harmonie... ne perdons jamais de vue que si notre système administratif a été conçu pour la liberté, il a été complété par le despotisme : comment concilier l'extrême centralisation qu'il consacre avec la réalité et la moralité du gouvernement représentatif ? C'est le grand problème du temps... J'ai eu l'occasion de traiter mille fois ce sujet avec les hommes les plus éclairés de l'Amérique et de l'Angleterre, et j'affirme à l'Académie que je n'en ai pas rencontré un *seul* qui voulût adopter pour son pays notre système administratif en le prenant dans son entier et avec les empreintes que lui a laissées la puissante main de Napoléon, ni qui ne pensât qu'un tel système pût à la longue demeurer compatible avec la liberté... Les besoins de la monarchie et le maintien nécessaire de la centralisation, avec l'esprit et les règles du gouvernement représentatif, c'est là un sujet qui attend encore un livre[4].

Pages 347-348

Nothing can be more critically *dénigrant* than the *Chambre*. I was much annoyed

1. Il s'agit de la médaille de Juillet, distribuée à ceux que leurs efforts en faveur de la révolution de 1830 en avaient rendus dignes. La croix de Juillet ne fut décernée en principe qu'à ceux susceptibles de perdre la vie, en cas d'échec de cette révolution.
2. « Art. 45 — Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit : la loi interdit d'en apporter en personne et à la barre. »
3. Milnes semble avoir apprécié tout particulièrement le rapport de Tocqueville sur l'ouvrage de Macarel (voir *supra*, p. 319, n. 1), puisqu'il en fit des extraits additionnels. Les sept premières lignes de l'extrait de Milnes sont en quelque sorte un abrégé du second paragraphe du rapport (voir *O.C.*, T. XVI, p. 186, lignes 10-23).
4. Pour la source des autres extraits voir *O.C.*, T. XVI, p. 188-190, et p. 196-198.

by their bursting into a roar of laughter when, instead of saying "*la Chambre va vite*", I said, "*la Chambre a hâte*[1]".

Page 348

I wonder that every political writer in England does not see how insoluble is the question of Ireland and does not make up his mind to leave it to time and the modifications of the moment to do all they can[2].

There is a stoicism about Sir R. Peel I find really great.

I am sure it must be most annoying to Guizot to think how his figure in posterity will be completely overshadowed by that of Louis-Philippe and that he will never stand alone.

Royer-Collard[3] told me that he was sent by the king to make terms with Danton, who said, "*c'est trop tard — nous le détrônerons et nous le tuerons*[4]".

M. de Malesherbes (Tocqueville's grandfather) stumbling on leaving the prison for the scaffold and saying, "*c'est un mauvais augure, si ça arrivait à un Romain, il retournerait chez lui*". M. de Canneval (one of the regicides) saying to Tocqueville, "*la mort de Malesherbes a défloré la Révolution*".

Page 349

When the political crime was once placed on a level with the social offence, the woman was no more inviolable than the man and suffered as a murderess or female thief would.

Political ideas seized the popular mind much more by their simplicity than their truth : a saying may be too firmly true to go down with the people.

Page 350

Tocqueville having an elector who could not write taught to *draw* 'Tocvil' before the ballot.

Page 351

There are two distinct men in M. Thiers — the one coarse, clever, imprudent, *gamin*, the other cunning, *réfléchi*, with taste for art and with a tact and nicety quite marvellous.

Pages 351-352

The English and Americans have always been the worst slave-masters, from regarding themselves as of a totally distinct and elevated race ; the Spaniard, however cruel, thought himself more like his slave by nature than the others can do.

1. Pour cet incident, voir le discours du 24 juin 1843 sur la création d'un fonds de subvention des collèges communaux (*O.C.*, T. III, vol. 2, p. 650 ; voir également *ibid.*, p. 648).

2. Voir sur l'Irlande la lettre du 28 août 1835 de Tocqueville à lord Radnor (lettre n° 5 de la présente édition). On pourrait consulter aussi les deux articles qui parurent dans *Le Commerce* des 2 et 20 octobre 1844 (*O.C.*, T. III, vol. 2, p. 472-478).

3. Pierre-Paul Royer-Collard (1763-1845), philosophe et homme politique qui joua un rôle considérable pendant la Restauration. Il s'opposa à la politique des ultraroyalistes et au ministère Polignac. Il fit la connaissance de Tocqueville après la publication de *De la démocratie en Amérique* en 1835. Pour leur correspondance, voir *O.C.*, T. XI.

4. Une version plus étendue de cette anecdote se trouve dans *O.C.*, T. VI, vol. 2, p. 412.

I do not know one of the present *noblesse* who would not think it a very wicked act to leave the eldest son much more than the rest. It is a very frequent custom to divide landed property into so many portions and then for the children to cast lots for it and this is never disputed.

Le roi est doux et brave — ce sont deux vertus qu'on ne peut pas lui contester.

The king showing why he had the best of his ministers, holding out his fingers, '*vous êtes tout*' — holding out his thumb, '*moi, je reste un*'. He is always crying and besting his heart like a drum, which first gave me a dislike to him — how he tried to hum the Marseillaise !

Page 352

A good farmer pays his labourers ten pounds per annum, and provides everything for them but their clothes. One wealthy farmer near Tocqueville who has 20 in his house gives them meat four times a week. The farmers hoard their money in an old stocking — till they can buy land. They have no trust in any other investment.

The *colombière* was a sign of feudality in this part of France : the pigeons were game and belonged to the *seigneur*, tho' they lived on the tenants' corn : all the pigeon holts (including the one at Tocqueville altho' M. de Tocqueville had *given* away all his pigeons to the people long before) were burnt in the Revolution. At Tocqueville's election, the ultra-democrats raised against him the cry '*point de pigeon* [1]'.

Tocqueville's tenants pay 7 000 francs, another 4 000 francs of rent but live in the simplest way.

Page 355

The Tocquevilles and the mayors [2] have the only seats in the church with doors.

When Tocqueville's grandmother lived at the *château* there was no carriage road of any kind — she went about in a litter : the peasantry having a horror of the road and still telling of the harm it has done us.

Page 356

Tocqueville knowing there is a splendid set of Sèvres buried in his garden during the Revolution but not the spot.

Page 358

Tocqueville building up his house with the proceeds of his book. '*C'est la première fois que la démocratie a servi à bâtir des châteaux.* '

Tocqueville's proper name is Clérel de Tocqueville. The second name has generally absorbed the first. In families like his, when the father was *vicomte*, the sons were called *chevaliers* till they married when they took the title of *comte* with the father's christian name. Tocqueville always refused to take any title — saying it had become an absurdity.

1. Tocqueville avait déjà éprouvé des manifestations de cette hostilité à la noblesse en novembre 1837, quand il échoua aux élections parlementaires (voir à ce sujet sa lettre à Beaumont du 12 novembre 1837, *O.C.*, T. VIII, vol. 1, p. 262).

2. Lecture douteuse. Sur le banc dans l'église, privilège de la famille Tocqueville, et pour l'hostilité des paysans à cette marque de distinction, voir lettre de janvier 1839 à Clamorgam, *Correspondance locale*, T. X, p. 106-107.

Page 360

Thiers is a capital man of business, will get up anything in no time. You find out perhaps that he is totally ignorant of many parts of the subject, but in the meantime he has won the game. Guizot, on the contrary, has no talent for business. It is a mere nuisance to him.

A political fiasco like the Revolution of July is most discouraging and demoralising to any nation.

Page 361

M. [de] Lamartine tire le plus de choses de son esprit avec la moindre peine de tous les hommes que j'aie jamais connus [1].

It is difficult to comprehend the depth and unselfish earnestness of the loyal feeling of France in the old time ; the king was to them their country, their home, their property, everything. I have never seen anything like it except the way some old French Canadian nuns spoke of George IV [2].

I live in continued dread lest we should become *l'Empire* ; I see that kind of policy an object of admiration and ambition to so many men [3].

The Restoration was never so popular and so safe as after the Spanish intervention and the taking of Algiers [4].

Page 362

It was a great mistake of Chateaubriand's, to draw his valley of the Mississippi with the colours of South America : instead of going to the prurient vegetation of the Brasils, why did he not represent what no poet has ever yet done the forests of the North, which he had seen with Niagara in the midst of them. Those infinite solitudes, without verdure, without flowers, without birds, without sound, without sun, where a cold shade is on the body and a solemn horror on the soul, where you know that however far you *go*, there the forest will *go* with you [5].

1. Dès son entrée à la Chambre des députés, Lamartine s'était créé une réputation considérable d'orateur. Le 18 août 1842, Tocqueville fut bien placé pour se rendre compte des talents de celui-ci pendant la discussion du projet de loi sur la régence, car le discours de Lamartine en faveur de la régence de la duchesse d'Orléans fut très impressionnant. Tocqueville, qui prit la parole après une réponse à Lamartine faite par Guizot, ne fut guère satisfait de ses propres efforts. Le 19 août, il écrivit à sa femme : « J'ai fait hier de nouveau l'expérience que je manque absolument du talent qui dans ce gouvernement est tout, du talent d'improviser » (*O.C.*, T. XIV, p. 471). Sur les rapports méfiants des deux hommes, voir A. Jardin, *op. cit.*, p. 286-287, et *O.C.*, T. VIII, vol. 1, p. 509-511.

2. Sur cette « idolâtrie de la royauté » qui existait en France pendant l'Ancien Régime, voir la lettre de Tocqueville du 6 mai 1857 (lettre n° 114 de la présente édition).

3. Cette observation démontre l'inquiétude de Tocqueville quant à la stabilité de la monarchie de Juillet bien avant la chute de Louis-Philippe en 1848. Rappelons d'ailleurs que, de 1830 à 1848, on pratique sous ce régime une politique qui, tout en reconnaissant la légende napoléonienne, n'en réprime pas moins les coups avortés de 1836 et 1840 du prétendant bonapartiste, Louis Napoléon.

4. Il s'agit d'une part de l'expédition militaire en Espagne de 1823, dont le succès renforça le gouvernement de la Restauration, malgré l'opposition des libéraux, et malgré la répression sanglante qu'exerça le roi d'Espagne, Ferdinand VII, en faveur duquel l'expédition française avait été menée. Quant à la campagne d'Alger de juin-juillet 1830, on l'entreprit d'une part pour mettre fin à la piraterie encouragée par le dey d'Alger, et de l'autre pour prendre une revanche sur les insultes adressées à la France par celui-ci. On peut s'étonner que Tocqueville parle de la popularité de la Restauration au moment où le régime allait tomber. Rappelons toutefois que, pour Tocqueville, tout gouvernement soucieux de la grandeur du pays devait être à même de faire la guerre, le cas échéant. Voir en particulier son discours du 30 novembre 1840 (*O.C.*, T. III, vol. 2, p. 288-301). Voir aussi, sur la portée des deux expéditions, G. de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, Paris, 1963, p. 191 et p. 439-440.

5. Tocqueville a décrit lui-même les forêts de l'Amérique du Nord dans « Voyage au lac Onéida », et « Quinze jours dans le désert » (*O.C.*, T. V, vol. 1, p. 336-387).

You can distinguish almost every French writer even on scientific subjects by his *style* — it is always part of the man.

Une femme littéraire, c'est une eunuque femelle.

Page 363

The French language in the sixteenth century deprived itself of all the diminutives in which old French was so rich and has now no mode of expressing them.

Les *Provinciales* ont toutes les fautes d'exagération et de caricature qui appartiennent à un pamphlet.

Curious lingo spoken in Canada. Tocqueville's hearing a witness told in court, "*allez dans la boîte*[1]".

Page 364

L'Empire était une débauche de génie[2].

Page 365

L'orgueil, le péché mignon de tous les clergés.

Il n'est pas de ce diapason-là.

Page 366

T.C.L.C. Houghton Collection G7.

Extraits du Commonplace Book *(1845-1846)*

Je déteste Messieurs les « istes » économistes, Tocquevillistes, etc.

Tocqueville — c'est l'homme le plus envieux, bilieux, odieux de la Chambre[3].

Thiers, page 148

M. [de] Lamartine s'est grisé de la vérité à manière de faire peur, et votre ami Tocqueville de même.

Thiers, page 149

T.C.L.C. Houghton Collection G8.

Extraits du Commonplace Book *(1848-1849)*

Tocqueville et ses amis croient de [sic] faire un monde avec des idées, ce qui me paraît comme les femmes qui voulaient le faire avec des épingles.

Guizot, page 18

La révolution de Juillet était purement un fait, et quand un fait est aboli, il [n']en reste absolument rien.

1. La phrase que Tocqueville avait entendue était « Entrez dans la boîte » (*ibid.*, p. 213).
2. Milnes mit cette phrase et les deux suivantes sous la rubrique *Words and Places* (« Les mots et les lieux »).
3. On peut comparer ce jugement sévère de Thiers sur le caractère de Tocqueville avec cette observation plus sympathique de Rémusat : « La pâleur livide de son teint annonça de bonne heure des maux organiques, et le faisait soupçonner par les malveillants d'être bilieux, envieux, et tout ce qui s'ensuit. Il n'en était rien ; il n'était qu'un peu défiant, souvent souffrant, souvent découragé de lui-même » (Rémusat, *op. cit.*, T. IV, p. 45). Voir aussi (*ibid.*, p. 181) la réaction courroucée de Thiers au discours prophétique de Tocqueville du 27 janvier 1848.

Page 66

T.C.L.C. Houghton Collection G10.

Extraits du Commonplace Book *(1857-1860)*

Le pape Pie IX[1] est un de ces braves gens qui ont fait agiter le monde et à [*sic*] faire tuer des hommes — c'est un véritable Louis XVI.

The President read to the Council his letter to Edgar Ney[2]: I approved of its sentiments, though not of its form and besides was glad to see the President compromise himself with the majority of the Assembly on this point. I handed it to Falloux[3], who was so taken aback that he made no objection, though he afterwards opposed it violently as it went round. It was however the immediate cause of our fall, the President wishing to show his independence after being beat on it.

Page 223

The President said to me one day in his garden, "*Ah ! pour le Pape ! On violente un pape toujours quand on le désire*". I would have been forced to recall Corcelle[4] had I remained in office. He was sincerely liberal, but would not hear of forcing the Pope to do what he disliked.

Page 224

Tocqueville saying he never could stand the enormous difference between M. Guizot's principles and practice[5].

1. Giovanni Maria Mastai Ferretti (1792-1878), évêque d'Imola en 1832, nommé cardinal en 1840, fut élu pape en 1846, et prit le nom de Pie IX. Connu pour ses sympathies libérales, il entreprit une politique de réformes au début de son pontificat. Dépassé bientôt par les événements révolutionnaires en Italie, il dut, le 14 mars 1848, accorder, bien malgré lui, une constitution aux États pontificaux. Son allocution du 29 avril 1848, où il blâmait l'action du *Risorgimento* et se refusait à déclarer la guerre contre l'Autriche, lui fit perdre toute la popularité dont il avait joui jusqu'alors. Son Premier ministre Pellegrino Rossi (1787-1848) fut assassiné le 15 novembre et, le 24 novembre, le pape se réfugia à Gaète. La proclamation de la République romaine se fit, et l'autorité pontificale ne fut restaurée qu'avec l'aide de l'armée française, après la défaite de la République le 30 juin. Ce fut à ce moment que Tocqueville, nommé ministre des Affaires étrangères le 2 juin 1849, dut essayer de négocier avec le pape qui, devenu d'une grande intransigeance, fut tout à fait sourd à toute proposition de réforme et à toute idée d'amnistie réelle.

2. Le pape ayant reçu de l'armée française un appui décisif pour restaurer l'autorité pontificale, le gouvernement français put croire, à bon droit, que l'on écouterait ses avis quant aux réformes à introduire. Ce ne fut pas le cas. Aussi Louis Napoléon exprima-t-il son mécontentement dans une lettre qu'il envoya le 12 août, sans avertir ses ministres, au lieutenant-colonel Edgar Ney, son aide de camp, qui était alors à Rome. Dans cette lettre, le président critiquait la politique non libérale du pape et réclamait une amnistie générale, une sécularisation de l'administration, et l'adoption du code Napoléon. Cette lettre dut être transmise par Ney au général Rostolan, chef de l'armée française à Rome. (Pour le texte de la lettre, voir *O.C.*, T. XV, vol. 1, p. 361-362.)

3. Alfred de Falloux (1811-1886) fut ministre de l'Instruction publique dans les deux cabinets Barrot. Légitimiste, il y représente les intérêts catholiques. Dans ses *Mémoires*, Falloux explique que, malgré ses réserves, il décida de ne pas s'opposer à la lettre du président qui représentait l'opinion de la majorité du cabinet ; d'une part, la lettre était déjà partie, de l'autre, Louis Napoléon ainsi que tous les membres du cabinet promirent de ne jamais la publier. En fait, elle parut le 7 septembre au *Moniteur* (voir A. de Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, 2 vol., Paris, 1886, T. I, p. 531-532).

4. Tocqueville fut très mécontent de la manière dont le pape et les cardinaux réagirent aux demandes selon lui légitimes du gouvernement français alors que Corcelle, ambassadeur nommé par Tocqueville auprès du pape, jugeait les concessions du pontife déjà considérables. Pour se rendre compte du différend qui grandissait entre les deux amis, de juin à la fin d'octobre 1849, voir *O.C.*, T. XV, vol. 1.

5. Cette observation de Tocqueville, qui date de 1858, démontre que son hostilité envers Guizot ne s'était pas atténuée depuis 1848.

Louis Napoleon seemed incapable of transacting the slightest business straightforwardly. He would conspire about the smallest matters ; if he desired his government to do one thing, he set himself about seeming to do something else.

Page 236

Louis Napoleon's visit to Ham and his speech there took us all in. We received him in the Council with real "*effusion*". His declaration against conspirators and traitors was so spontaneous and his self-condemnation so touching that we were quite affected[1].

Tocqueville asking Mérimée, "*mais comment pouvez-vous devenir le sénateur d'un tel gouvernement ?*" "*C'est vrai ce que vous dites du gouvernement, mais le lys est encore pire*[2]."

Page 237

When Napoleon was at Fontainebleau in 1814, Marmont and two other generals came to treat with Alexander to put Napoleon 2nd on the throne. Four *hommes d'État* including Talleyrand, and Duc Pasquier came at the same time to plead for the Bourbons. They arrived in the evening and were placed in opposite rooms opening into a central one (in the Hôtel de Talleyrand). Alexander had each deputation before him three times, telling each what the other said and getting their answers and arguments. The Emperor then remained the whole night walking up and down the room and looking out on the balcony. Very early in the morning came the news that there was an evident movement in part of the army to separate itself from the rest and leave its hostile position. This was done by the subordinate commanders of Marmont's division, without his knowledge. The Emperor said, "*le ciel a décidé, je déclare pour les Bourbons*[3]".

(Raconté à Tocqueville par Pasquier), page 238

T.C.L.C. Houghton Collection G14.

1. Louis Napoléon se rendit à Ham le 22 juillet 1849. Au cours de cette visite il y eut un *Te Deum* d'actions de grâce, et plus tard le prince-président fit visiter à son entourage son ancien logement. Plus tard, à un repas préparé pour les autorités civiles, le maire de Ham porta un toast au président de la République qui fit la réponse suivante :

« Monsieur le Maire,

« Je suis profondément ému de la réception affectueuse que je reçois de vos concitoyens ; mais, croyez-le, si je suis venu à Ham, ce n'est pas par orgueil, c'est par reconnaissance. J'avais à cœur de remercier les habitants de cette ville et des environs de toutes les marques de sympathie qu'ils n'ont cessé de me donner pendant mes malheurs.

« Aujourd'hui qu'élu par la France entière, je suis devenu le chef légitime de cette grande nation, je ne saurais me glorifier d'une captivité qui avait pour cause l'attaque contre un gouvernement régulier. Quand on a vu combien les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la terrible responsabilité d'un changement. Je ne me plains donc pas d'avoir expié ici, par un emprisonnement de six années, ma témérité contre les lois de ma patrie ; et c'est avec bonheur que, dans les lieux mêmes où j'ai souffert, je vous propose un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés, malgré leurs convictions, à respecter les institutions de leur pays » (*Le Moniteur*, 24 juillet 1849).

2. Sur Mérimée et son soutien au régime impérial, voir lettre 36, p. 94, n. 2, de la présente édition. Il fut reçu membre du Sénat le 3 mars 1854. L'allusion au « lys » fait référence au drapeau des Bourbons, la fleur de lys.

3. Pour un compte rendu plus détaillé de toutes ces négociations, voir G. de Bertier de Sauvigny, *op. cit.*, chapitre II, « La Force des choses », surtout p. 35-41.

III. Dix lettres inédites de Henry Reeve à Tocqueville de 1836 à 1849

De ces dix lettres que Henry Reeve écrivit à Tocqueville en 1836, puis en 1849, la première provient de la Beinecke Library, et toutes les autres se trouvent aux Archives Tocqueville (Dossier 104).

Ces lettres auraient dû trouver leur place dans les O.C., *T. VI, vol. 1, où on a publié non seulement les lettres de Tocqueville à Reeve et à John Stuart Mill, mais aussi les réponses de ces derniers à Tocqueville.*

Plutôt que d'inclure ces lettres dans le texte principal, il a semblé moins déroutant de les garder ensemble, en essayant de les situer par rapport aux lettres déjà publiées dans la première partie de la Correspondance anglaise.

1. HENRY REEVE À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Londres, ce 29 mars 1836

Depuis mon retour à Londres, mon cher ami — si j'ose vous adresser ce nom que je ne saurais écrire sans un petit frémissement du respect que tout traducteur doit à son original — depuis mon retour à Londres je n'ai pas eu le temps d'approfondir autant que je l'aurais voulu le système de nos paroisses envisagées dans leur ensemble[1]. Je veux cependant vous envoyer ce que j'ai pu apprendre sur l'administration de ces petites démocraties à Londres ; et je dois vous prévenir qu'il se trouve de certaines différences dans les paroisses et les villes qui tiennent à des *local acts*[2] dont il me suffit de souligner l'existence.

1. Dans une lettre aujourd'hui perdue, Tocqueville aurait demandé à Reeve des renseignements sur les institutions locales en Angleterre (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 29).

2. Les *local acts* sont une législation d'ordre privé que l'on votait conformément aux intérêts des individus ou des groupes de personnes (soit un corps municipal, soit les habitants d'une ville ou d'une paroisse). Ce genre de législation émanait toujours d'une pétition des intéressés que l'on présentait à la Chambre des communes et qui était examinée par une commission parlementaire. (Voir John Prest, *Parliament, Permissive Legislation and Ratepayers' Democracies in the Nineteenth Century*, Oxford, 1990.)

Les soins principaux de l'administration paroissiale se portent sur les *pauvres*, l'*église*, l'*éclairage des rues*, le maintien des *routes* et la question des biens de la paroisse. Vous savez que la nouvelle loi sur les pauvres a introduit quelques modifications importantes et que la complète décentralisation a cessé d'exister dans la direction et la distribution de la charité publique. Cependant le *poor['s r]ate* est resté dans la première line[1] des contributions communales ; chaque paroisse nourrit ses pauvres[2] ; et chaque paroissien qui est porté sur la liste des contribuables jouit d'un vote dans le *vestry*, qui est une réunion publique de tous les citoyens de la commune[3].

The poor law... a établi une espèce de double et même de triple vote en faveur des plus imposés à la taxe des pauvres, pour tout ce qui concerne l'administration de cette partie. Mais du reste, on peut la regarder désormais comme en quelque sorte séparée des véritables affaires paroissiales. Diverses contributions se prélèvent sur les habitants de la paroisse qu'ils votent eux-mêmes dans le *vestry*. Il est à remarquer que comme la paroisse est une division purement ecclésiastique, il n'y est pas tenu compte des différences d'opinion religieuse, et que les dissidents payent le *Church rate* comme les membres de l'Église anglicane. Ils jouissent en revanche des mêmes droits que ces derniers dans l'administration des affaires de l'Église. Les *fire fighters rate*[4] se votent de la même manière. Dans chaque paroisse il y a un *surveyor of the roads*[5] élu et rétribué par les paroissiens qui rend compte des dépenses avec les *churchwardens* et autres fonctionnaires (élus annuellement et non rétribués) aux contribuables, deux fois ou dans certaines localités une seule fois par an. On nomme aussi dans le *vestry* des commissions spéciales chargées de veiller à l'exécution de certains travaux ou à l'administration de certaines parties. Malgré ce contrôle populaire, qui existe de tout temps, les abus sont grands et nombreux. Par exemple, dans la paroisse de St. Andrews Holborn, au centre de Londres, on prélève un assez fort *church rate*, tous les ans, quoique cette paroisse jouisse des revenus provenant d'une terre qui vaut 1 300 £ sterling par an, revenus qui sont spécialement affectés au maintien de l'église. Dans la même paroisse on paie 30 £ sterling pour le blanchissage des surplis du curé[6].

1. Lecture douteuse : *ligne* ?

2. Le *Poor Law Amendment Act* de 1834 (voir à ce sujet l'introduction de Hugh Brogan à la *Correspondance anglaise, O.C.*, T. VI, vol. 2) enleva à la paroisse la responsabilité du soin des pauvres, exception faite de la levée des taxes, et centralisa l'assistance sociale en créant une commission centrale qui nommait des commissaires et des inspecteurs, dont le rôle était de la tenir au courant de ce qui se passait au niveau inférieur. Après cet *Act* la paroisse se vit successivement privée de tous ses pouvoirs. Cette situation ne fut modifiée qu'en 1894 où l'on créa des conseils de paroisse (*Parish Councils Act*). Les *vestries* — ou assemblées paroissiales — métropolitains de Londres hors la cité échappèrent à ce dépérissement. Ils connurent un changement de rôle, ainsi qu'un agrandissement considérable de leurs pouvoirs en l'absence de municipalités. Partiellement remaniés en 1855, ils furent transformés en 1900 en conseils municipaux métropolitains (*Metropolitan Borough Councils*).

3. Il y avait deux sortes de *vestry* : l'*open vestry* qui correspond à la définition donnée par Reeve et qui est alors le seul élément vraiment démocratique des institutions anglaises. Le *close* ou *select vestry*, sorte de comité permanent qui se recrutait par cooptation. La législation de 1818-1819 avait conféré aux contribuables les plus imposés une représentation élargie (*General Vestries Act* 1818, *Select Vestries Act* 1819). Les *Hobhouse Acts* d'octobre 1831 réformèrent le *close vestry* en accordant le droit de vote à tous les contribuables, mais seuls les plus imposés étaient éligibles. Cette nouvelle législation ne pouvait toutefois s'appliquer sans un vote favorable exprimé par au moins deux tiers des électeurs. (Voir S. et B. Webb, *English Local Government from the Revolution to the Municipal Corporations Act : the Parish and the County*, Londres, New York et Bombay, 1906.)

4. Une partie de ce mot est illisible, il semblerait qu'il s'agisse pourtant de l'éclairage public.

5. L'agent voyer. En 1835, le *General Highways Act* mit les routes, mais non point les péages sous l'égide des *vestries*. Ceux composés de plus de 5 000 contribuables eurent le droit d'élire un comité de direction, qui fut autorisé à nommer cet officier. (Voir S. et B. Webb, *English Local Government : the Story of the King's Highway*, Londres, New York, Calcutta et Bombay, 1913.)

6. Le contrôle populaire n'était pas un rempart efficace. Dans les paroisses soi-disant démocratiques l'influence d'un chef politique corrompu pouvait être toute-puissante, tandis que le *close vestry*, malgré sa nature oligarchique, pouvait opérer très efficacement. Notons également que St. Andrews Holborn fut un ci-devant *close vestry*.

Comme l'administration des *parish rates* est essentiellement démocratique, je dois vous dire deux mots du *county rate* qui est tout à fait aristocratique et monarchique. C'est la seule contribution qui ne soit… [1] le peuple ou par ses représentants. Vous savez que la Couronne nomme les lords-lieutenants des comtés à vie et que ce sont, par conséquent, des espèces de préfets. Les lords-lieutenants [2] nomment à leur tour les magistrats non rétribués qui forment ce qu'on appelle *the commission of the peace.* Outre les fonctions de juges de paix dont ils sont chargés, ces personnages se réunissent quatre fois par an en *quarter sessions* et là ils votent entre eux le *county rate* qui est destiné comme les centimes facultatifs votés par les Conseils généraux en France à pourvoir aux frais des prisons, des hospices, des moyens de communications, etc.

L'occasion par laquelle je vous envoie ce griffonnage ne me permet pas de vous expédier votre *Evidence* ; mais je m'en occuperai sans délai. Mon papier ne s'étendra pas assez pour vous répéter toutes les questions qu'on m'a faites sur vos occupations et votre position actuelle ; mais quand vous reviendrez nous voir vous verrez qu'une impression comme celle que vous avez laissée ne s'efface pas chez nous. Ma mère et ma tante vous font surtout leurs amitiés. Je vous prie de me rappeler au souvenir bienveillant de Mme de Tocqueville et de Beaumont. Ecrivez-moi quand vous le pourrez à Hampstead et veuillez m'envoyer la seconde édition de votre système [pénitentiaire].

Tout à vous

H. Reeve

Yale Tocqueville Mss. C.V.a. Copie Bonnel. Lettre inédite.

2. HENRY REEVE À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Council Office, Whitehall

16 juin 1849

Mon cher Ministre,

Je suis infiniment touché de l'aimable empressement que vous avez mis à répondre à ma petite lettre au milieu des plus graves préoccupations [3]. Je n'ai pas tardé à transmettre vos observations à M. Guizot, et je vous en remercie d'avance en son nom [4].

Sans que vous le trouviez le moins du monde nécessaire de me répondre [5] je prendrai la liberté de vous écrire quand il se présentera quelque circonstance que je croirai pouvoir vous être utile.

1. Illisible : *votée par* ?

2. À partir de 1689, il y eut à la tête de chaque comté un membre de la haute noblesse, le *lord-lieutenant,* que le roi nommait également au poste civil de *custos rotulorum* (gardien des registres). Celui-ci nommait les juges de paix et tous les autres fonctionnaires, sauf les *coroners* qui, eux, étaient élus par les propriétaires fonciers (*freeholders*) du comté. Aux assises trimestrielles, on procédait aux jugements civils, et on votait également le *county rate.* La plupart des fonctions du comté n'étaient pas rétribuées. Il s'agissait donc d'obligations que le gouvernement essayait de faire accepter. (Voir S. et B. Webb, *English Local Government from the Revolution to the Municipal Corporation Act : the Parish and the County, op. cit.,* livre II, p. 283-318.)

3. Dans une lettre qui n'a pas été retrouvée, Reeve écrivait à Tocqueville à l'occasion de sa nomination comme ministre des Affaires étrangères.

4. Rappelons que Tocqueville s'était opposé à la politique de Guizot pendant les dernières années de la monarchie de Juillet, et que Reeve était lié à l'un comme à l'autre. Pour l'observation de Tocqueville sur Guizot, voir la lettre nº 49 du 15 juin 1849 (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 99-100).

5. *Sic.*

Une des premières questions que vous serez appelé à décider est cette malencontreuse affaire de la Plata. Je m'y intéresse, d'abord parce que j'ai été un des partisans de l'intervention [1], sur des renseignements à peu près aussi faux que ceux qui ont porté le général Oudinot à Rome [2], et ensuite parce que Southern [3] est un de mes amis intimes.

J'imagine que l'« Alecto » vous a apporté ces jours-ci le projet de traité de M. de Le Prédour [4], puisque je reçois par la même voie de grands détails sur cette affaire. Je serai curieux d'en savoir votre opinion, mais sans vouloir la préjuger, je vous soumets ce qu'on m'écrit à ce sujet. Il paraît que l'amiral Le Prédour est un homme fort sensé — Southern l'est aussi — et malgré les fortes préoccupations que j'ai encore contre Rosas et le gouvernement argentin, il faut convenir que ces deux hommes rendent de singuliers hommages à la franchise et la loyauté de ce singulier personnage. Faut-il croire que ce barbare est assez fin pour s'être complètement joué de nous ? Je l'ignore : mais on est peut-être tenu en de pareilles circonstances à soumettre son jugement à celui des agents sur les lieux. Southern est habile — il a agi activement en faveur de l'agent français, et lui a prêté un secours utile. Les instructions de Bastide [5] étaient peu complètes, on en a fait quelque chose de pratique et d'utile. Enfin il faut choisir entre le traité qu'on nous propose, ou un état de choses humiliant et désastreux, ou enfin une guerre active que personne ne veut faire.

Southern est parti d'ici sans pouvoir et sans instructions. Sa politique s'est faite sur les lieux, et il paraît que le Foreign Office en est content. Du reste S. n'y est pas très aimé, parce qu'il est l'ami de L. Clarendon.

Voilà quelques détails que je vous livre au hasard.

Je vous félicite de tout mon cœur du résultat du 13 juin [6]. Nous croyons ici que vous en êtes au moment le plus favorable pour le rétablissement du gouvernement qu'on ait eu depuis février. La Montagne prise d'un coup de filet est d'un bonheur inouï et j'espère que la justice sévira avec toute sa force sur le parti des gueux.

1. Il s'agit des différends survenus entre la France et l'Angleterre d'une part, et la République d'Argentine de l'autre, alors gouvernée par Juan Manuel de Rosas (1793-1877), qui exerça des pouvoirs dictatoriaux de 1835 à 1852. Rosas refusait de reconnaître l'indépendance de l'Uruguay et du Paraguay qui pour lui n'étaient rien d'autre que des dépendances de l'Argentine. Ses interventions répétées dans les affaires de l'Uruguay provoquèrent dès 1837 un conflit avec la France qui s'inquiéta pour ses nationaux en Uruguay, pour ses alliés à Montevideo et pour ses intérêts commerciaux. En 1844, Guizot et lord Aberdeen se mirent d'accord sur la nécessité de faire un blocus franco-anglais du Río de la Plata, pour la protection de leurs citoyens, leurs alliés et leur commerce. La tentative ne porta aucun fruit. Les Anglais songèrent à se retirer en 1847 et les Français dès 1848. Chacune de ses deux puissances négocia séparément avec Rosas.

2. Nicolas Charles Victor Oudinot, duc de Reggio (1791-1863), commanda les troupes françaises de l'expédition qui prit Rome en juin 1849.

3. Henry Southern (1793-1853), diplomate et journaliste. En 1833, il accompagna le futur lord Clarendon en Espagne en tant que secrétaire privé. Plus tard, on le nomma secrétaire de légation à Lisbonne. Ministre de Grande-Bretagne auprès de la fédération argentine, il eut la tâche de négocier avec Rosas. L'accommodement aboutit au traité du 12 janvier 1849. Il mourut à Rio de Janeiro.

4. Sur l'amiral Le Prédour, voir lettre 583, p. 126, n. 4. Il avait négocié un projet d'accord avec Rosas le 14 avril 1849, et avec l'allié de celui-ci, Manuel Oribe, le 15 mai. Pour l'analyse que fit Beaumont des propositions Le Prédour à l'intention de Tocqueville, voir *O.C.*, VIII, vol. 2, p. 153-162.

5. Jules Bastide (1800-1879) fut secrétaire général au ministère des Affaires étrangères auprès de Lamartine en février 1848. Il devint ministre des Affaires étrangères le 11 mai 1848, et garda ce portefeuille pendant le gouvernement de Cavaignac de juin 1848 jusqu'à l'arrivée de Louis Napoléon à la présidence de la République le 10 décembre.

6. Le 11 juin 1849, Ledru-Rollin demande la condamnation du président de la République pour avoir outrepassé ses pouvoirs dans l'affaire de Rome. Le 12, la demande en fut repoussée. Le 13 juin, on essaya de susciter l'insurrection de la population contre le gouvernement. La tentative échoua, Ledru-Rollin et ses associés furent arrêtés et condamnés. L'affaire consolida la cause de l'ordre, et le prestige du président en fut accru. (Voir le récit que fit Tocqueville de cet épisode dans ses *Souvenirs*, *O.C.*, T. XII, p. 213-218.)

L'expédition de Rome fait un tort immense dans l'esprit public de ce pays-ci à la politique française. On la juge peut-être trop sévèrement mais enfin on la condamne comme un fait monstrueux — c'est le mot dont on se sert. Mais qu'y faire ? Les événements ont tourné tellement à rebours que cette lutte a contribué plus que toute autre chose à rendre le pape odieux à Rome.

Nous sommes surpris de l'hésitation de l'Empereur Nicolas à entrer en campagne [1], et l'on en est à douter d'abord de sa résolution et ensuite du succès.

Tout à vous de cœur

H. R.

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

3. HENRY REEVE À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Council Chamber, Whitehall

3 juillet 1849

Mon cher Ministre,

Je ne suis pas de ceux qui ont manifesté une irritation aveugle à propos de l'expédition de Rome [2]. Je comprends parfaitement qu'on a été entraîné à faire à peu près le contraire de ce qu'on voulait faire, et qu'un prompt succès aurait eu de tous autres résultats que ce malheureux siège. D'ailleurs j'abhorre le parti mazzinien qui est le véritable fléau de l'Italie. Tout cela je l'avais déjà fait valoir auprès de lord John, en lui parlant de votre première lettre. Mais le monde juge les choses plus en gros, et d'après les résultats matériels. Qu'auriez-vous dit si, pendant que vous étiez membres de l'opposition, un pareil acte avait été commencé sans vous et *malgré vous* par l'Autriche ou même par l'Angleterre ? Je n'exagère pas quand je dis que la France y aurait vu un cas de guerre. La France avait accepté la conférence de Gaète [3] ; elle y parut, elle y exerçait une légitime influence ; et cependant dans le moment décisif on a agi sans la conférence, sans le pape, et sans avis formel à l'Europe. C'est là ce qui a principalement blessé les hommes politiques modérés de ce pays-ci, et plusieurs de ceux qui auraient appuyé une intervention concertée en faveur du pape repoussent une agression isolée qui a conduit en Italie une armée française de 40 000 hommes, sans qu'il soit possible de prévoir par quelle porte elle en sortira.

Personnellement j'ai vivement soutenu ici que vous étiez hors de cause, puisque l'expédition s'était faite sans vous, et vous n'avez adopté qu'une solida-

1. Après la déclaration d'indépendance proclamée par la diète hongroise le 14 avril, l'Autriche fit appel au tsar Nicolas afin de réprimer la révolution hongroise. Le 13 août, l'Autriche, avec l'appui russe, réussit à vaincre les Hongrois à Vilagos.

2. Dans sa lettre du 30 juin 1849, Tocqueville se plaignait de l'irritation que l'expédition de Rome avait provoquée en Angleterre (voir *O.C.*, VI, vol. 1, lettre 50, p. 101-102).

3. Le 23 mars 1849, l'armée piémontaise du roi Charles-Albert fut battue à Novare par les forces autrichiennes. Cette victoire donna à l'Autriche une position dominante au nord de l'Italie. Sur l'initiative de la France qui redoutait cette prépondérance autrichienne, une conférence eut lieu à Gaète, où se réunirent des représentants des puissances catholiques, la France, l'Autriche, l'Espagne et Naples sous la présidence du cardinal Antonelli. Une expédition autrichienne ou napolitaine à Rome semblait imminente. Ce fut donc avec l'assentiment de l'Assemblée nationale du 16 avril qu'on envoya à Rome sous le commandement d'Oudinot une armée de 9 000 soldats environ. Sur le rôle de Tocqueville dans l'affaire de Rome à partir du 2 juin 1849, voir Françoise Mélonio, « Tocqueville et la restauration du pouvoir temporel du pape (juin-octobre 1849) », dans *Revue historique*, n° 549, T. 271, janvier-mars 1984, p. 109-123.

rité partielle des conséquences. Mais les faits n'en sont pas moins très graves, et je crois qu'il y a peu d'exemples d'événements pareils qui aient suscité aussi peu d'opposition sérieuse. Quelques paroles dans le parlement et quelques articles de journaux sont de l'artillerie bien légère, et ils ne font qu'exprimer assez faiblement l'opinion de la société.

Dans cette question romaine vous trouveriez fort singulier les idées qui fermentent dans l'esprit anglais : elles portent toutes un certain caractère apocalyptique ; les grandes écoles prophétiques sont en lutte. Les interprétations des livres mystiques pullulent, et le sort de Babylone et l'Antéchrist préoccupe jusqu'aux curés de villages. Les plus modérés croient que nous sommes arrivés à la grande apostasie de Rome que le cardinal Bellarmine[1] avait lui-même annoncée ; d'autres se livrent au triomphe de l'esprit anti-papal. Heureusement ces sortes de discussions font verser plus d'encre que de sang, et quoique nous parlions beaucoup nous n'agissons pas.

Je suis fort aise que vous ayez rappelé le général Oudinot[2], qui a fait preuve d'une rare incapacité.

Tout à vous de cœur

H. Reeve

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

4. HENRY REEVE À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Council Office, Whitehall

5 juillet 1849

Mon cher Ministre,

Je venais de faire partir ma dernière lettre, lorsque j'appris par M. Herbet[3] l'extrême bienveillance que vous lui avez témoignée par sa nomination au poste important de consul général de Barcelone.

M. Guizot m'a particulièrement chargé de vous dire combien il est sensible à votre bonté et touché de la manière dont vous avez bien voulu vous exprimer sur son compte. « J'en suis, dit-il, très touché et point surpris. » Vous m'encouragez si bien dans mon rôle de solliciteur que je vous rappellerai encore que M. de Rabaudy[4] mérite votre juste faveur, et qu'il vous la payera par un retour de bons services, lorsque vous aurez l'occasion de le faire rentrer dans le service de l'État. Je comprends que cela est plus difficile, puisqu'il est essentiellement propre à servir dans ce pays-ci. Enfin quoique je n'ai[5] été qu'un moyen de communication dans cette affaire, veuillez croire que j'attache un grand prix à cette nouvelle preuve de votre amitié.

1. Saint Roberto Bellarmino (1542-1621), canonisé en 1931, théologien et polémiste célèbre, fut le défenseur des pouvoirs du souverain pontife. Il inventa la théorie de la puissance indirecte du pape dans le domaine temporel. Pour lui, l'État n'avait point d'existence indépendante de l'Église.

2. Oudinot fut remplacé le 23 août 1849 par le général Louis de Rostolan (1791-1862), alors gouverneur français de Rome.

3. Cette nomination d'Herbet n'eut pas lieu sans problème pourtant, comme le montre un document du dossier 106 des Archives Tocqueville et daté du 1er août 1849. Le gouvernement espagnol demandait des explications, car il avait introduit une règle selon laquelle il ne pouvait y avoir de consul général qu'à Madrid, règle dont la teneur n'avait pas été notifiée à la France. La réponse française expliquait que le consul général à Barcelone avait les mêmes attributions que son prédécesseur, c'est-à-dire en Catalogne uniquement.

4. Il n'a pas été possible d'identifier ce personnage.

5. *Sic.*

Vous voilà donc à Rome. Qu'y ferez-vous ? C'est la question universelle de l'Europe. Tout dépend de la conduite que vous allez tenir. Je dis *tout*, car jusqu'à présent la politique de la France dans cette expédition a été une politique d'isolement, dangereuse pour tout le monde, et si elle devait persister dans une... [1] aussi écartée de celle des autres puissances, elle se trouverait dans une position analogue à celle de la Russie vis-à-vis de la Porte après le traité d'Unkiar-Skelessi [2], et malgré la bonne volonté du gouvernement anglais on finirait par détacher de la France tous les esprits dans ce pays-ci. De toutes les questions qui ont surgi depuis février celle de Rome nous expose le plus à un dissentiment, d'autant plus que vous avez devant vous un cas de guerre possible avec l'Autriche.

Beaucoup de gens ici croient que l'expédition de Rome n'a été qu'un prétexte pour la France de faire passer une armée de 40 000 hommes en Italie, et qu'aujourd'hui, maîtresse de Rome, elle voudra dominer dans le midi de cette péninsule comme l'Autriche domine au nord, même au prix d'une rupture avec Naples. J'ai osé prendre sur moi de nier cette hypothèse, qui serait complètement opposé à toutes vos convictions personnelles et à la politique dont vous avez tracé le programme. Mais je crois devoir vous exposer l'existence de ce sentiment de malaise, qu'il serait bon de pouvoir dissiper d'une manière efficace. Tenez pour certain que l'Angleterre, qui a vu d'assez mauvais œil toute l'expédition de Rome, ne se prêtera jamais à en faire découler des conséquences hostiles à l'indépendance de l'Italie, qui peut être menacée de Paris autant que de Vienne, et je suis convaincu que nos relations d'amitié survivraient difficilement aux démarches que vos adversaires vous font le tort de croire probables. Pour ma part je n'y crois pas, mais je vous signale le danger de ce côté de la Manche.

Mais je ne veux plus occuper vos moments précieux.

Mille amitiés. À vous de cœur.

H. Reeve

M. A. de Tocqueville

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

5. HENRY REEVE À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Council Chamber, Whitehall

6 juillet 1849

Mon cher Ministre,

La lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire hier [3] et qu'on m'apporte à l'instant répond en tous points aux questions que je vous faisais hier. J'en ai déjà tiré parti en la communiquant à lord Brougham qui avait annoncé une

1. Mot illisible : *ligne* ?

2. Le traité d'Unkiar-Skelessi fut signé le 8 juillet 1833 entre l'Empire ottoman et la Russie, venue au secours du sultan lorsque les Égyptiens envahirent l'Anatolie. Le traité prévoyait une alliance défensive et secrète de huit ans. Le sultan s'engageait à interdire l'accès des détroits à tous les navires étrangers, faisant de la mer Noire une rade énorme dont seule la Russie pouvait bénéficier. Ce traité fut annulé par la convention de Londres du 13 juillet 1841, signé entre l'Empire ottoman, l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche et la France et qui interdisait les détroits à tout navire étranger exception faite de ceux de l'Empire ottoman.

3. Il s'agit de la lettre très ferme que Tocqueville adressa à Reeve le 5 juillet 1849 (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 103-105).

nouvelle attaque pour lundi en huit et vos arguments ont produit de l'effet sur son esprit. Il est évident que nous ne pourrons pas être plus autrichiens que Radetzky[1], mais si l'Autriche ne s'offusque pas, c'est qu'elle tire un certain avantage de votre agression. Cela lui a permis d'occuper la Romagne, et même cela nous ferme la bouche sur l'intervention russe en Hongrie[2]. À notre point de vue anglais ces interventions isolées et indéfinies nous paraissent d'autant plus dangereuses que l'une sert de prétexte aux autres.

Mais ce qui est capital dans votre lettre c'est que vous posez d'une manière nette le but de l'expédition, ce qu'on n'avait guère fait jusqu'à présent[3]. J'en ai donné connaissance à lord Lansdowne, et je tâcherai d'opérer sur l'esprit de lord Aberdeen.

La presse présente plus de difficultés parce qu'elle se meut par des ressorts plus vulgaires et qu'elle s'est un peu trop avancée sous l'influence de son hostilité contre lord Palmerston. On a jugé l'occasion très belle pour lui faire une niche, et en attaquant l'expédition on lui reproche l'assentiment assez froid qu'il y a donné. De l'autre côté on n'a de sympathie ni avec le gouvernement du pape ni avec celui de la République romaine. Tout dépend de la conduite et du langage que vous allez tenir et pour peu qu'ils soient modérés et dans l'esprit de votre lettre nous sortirons de cet embarras et vous commencerez votre administration par un beau succès.

Il est plaisant que vous soyez cent fois[4] avec l'Autriche que nous ne le sommes. Mais cela se conçoit.

Montherot m'a dit qu'il vous a envoyé le rapport sur la Traite. Il est dans le *Times* aujourd'hui[5].

Tout à vous de cœur

H. Reeve

M. A. de Tocqueville

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

1. Johann Joseph comte Radetzky von Radetz (1766-1858) prit part à toutes les hostilités franco-autrichiennes de 1792 à 1815. Il fut commandant en chef de la Lombardie de 1831 à 1848. Il quitta Milan le 18 mars 1848 à la suite d'un soulèvement dans cette ville. Il écrasa les forces piémontaises de Charles-Albert le 22 juillet 1848 à Custoza (et celles-ci durent quitter Milan et la Lombardie) et le 23 mars 1849 à Novare. Radetzky fut gouverneur de la Lombardie jusqu'en 1857.

2. Voir p. 332, n. 1.

3. Dans sa lettre de la veille, Tocqueville s'étonnait que l'opinion anglaise éclairée n'eût pas préféré voir la France, plutôt que d'autres puissances, faire la besogne en Italie. Quant aux intentions de son pays, Tocqueville s'exprima sans ambages : « Nous n'y allons que dans deux buts parfaitement clairs et avouables surtout à des Anglais : 1° empêcher que l'influence toute-puissante que l'Autriche exerce sur le nord de l'Italie ne s'étende sur l'Italie entière et que tout équilibre ne soit rompu de ce côté ; 2° sauver les États romains et l'Italie entière du retour inévitable de l'Ancien Régime et de la Restauration non des puissances légitimes, mais des abus de ces vieux et mauvais gouvernements. Nous n'avons jamais eu d'autres objets et nous n'en aurons jamais d'autres, le rétablissement du pape, fait dans ces conditions, est tout ce que nous avons voulu » (*O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 104).

4. *Sic.* Il y a sans doute un mot omis : *mieux* ?

5. Montherot était alors chargé d'affaires à l'ambassade de France en Angleterre. Il s'agit d'un court rapport sur la traite (*Second Report on the Slave Trade*), qui parut dans le *Times* du 6 juillet 1849. Les conclusions du rapport étaient pessimistes quant à la suppression de la traite. Le rapport affirmait que l'Angleterre seule ne pouvait ni faire face à ce problème, ni conseiller le maintien du système actuel de répression de la traite. Il valait donc mieux songer à d'autres méthodes pacifiques telles l'amélioration du sort et l'éducation des indigènes grâce aux missions religieuses tout particulièrement.

6. HENRY REEVE À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Council Office, Whitehall
14 juillet 1849

Mon cher Ministre,

Lord Brougham avait eu l'intention, comme je crois vous l'avoir dit, de faire une attaque directe contre l'expédition française à Rome, et Stanley était revenu à Londres pour y concourir. Je suis parvenu par le moyen de votre dernière lettre à amortir le coup et la discussion prendra un caractère plus général, hostile plutôt à la politique générale du gouvernement à l'étranger qu'à celle de la France. Du reste, ne vous imaginez pas qu'il y ait ici la moindre hostilité contre la France en son gouvernement ; il n'y a qu'un certain malaise toutes les fois que la paix semble tant soit peu menacée.

J'ai dîné hier avec les Granville [1] pour y faire la connaissance de M. Drouyn de Lhuys [2]. Je vous avouerai que j'ai été fort agréablement surpris par ses manières et sa personne, car je l'avais confondu avec un autre membre du dernier cabinet. Il me paraît fort propre à réussir dans la société de Londres — et il entend même suffisamment l'anglais, sans avoir été dans ce pays. Bref, l'impression a été favorable. Si par hasard il vous arrivait de parler de moi à M. Didot [3], je vous prierais de ne lui rien dire de l'influence que j'ai quelquefois le moyen d'exercer sur la presse, mais simplement que je serais disposé à lui être utile si l'occasion se présente.

Je vous envoie sous pli la notice que Brougham [4] a donnée pour vendredi prochain. Il embrasse tout le champ de la politique étrangère, et il paraît que la bataille sera chaude. Il est vrai que les moyens de défense du côté du ministère sont bien faibles, attendu qu'à l'exception de Minto [5] et de Eddisbury [6], ils sont tous de l'opinion de leurs adversaires.

Ne seriez-vous pas porté à nous provoquer de nouveau à faire quelque acte de

1. George Levenson-Gower, deuxième comte Granville (1815-1891) ; libéral et libre-échangiste, pair en 1846, trésorier-payeur de l'Échiquier en octobre 1851. Le mois de décembre suivant, on le nomma ministre des Affaires étrangères, à la suite du coup d'État du 2 décembre et du renvoi de Palmerston.

2. Édouard Drouyn de Lhuys (1805-1881), député pendant la monarchie de Juillet, et membre de la Constituante en 1848. Il précéda Tocqueville comme ministre des Affaires étrangères dans le premier cabinet de Barrot (du 20 décembre 1848), et il fut ambassadeur de France à Londres pendant le ministère de Tocqueville. Plus tard, il fut ministre des Affaires étrangères par trois fois : en 1851, de 1852 à 1855 et de 1862 à 1866.

3. Il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'Ambroise-Firmin Didot (1790-1876) ou de son frère Hyacinthe (1794-1880) ni à quelle affaire il fait allusion.

4. La notice de Brougham pour le débat du 20 juillet fut ainsi conçue :
« The Lord Brougham and Vaux — to move, to resolve
« 1. That it is the right and was the duty of the Government to require and to obtain from Foreign Powers satisfactory explanations of their recent movements in the Italian States, which tend to unsettle the existing distribution of territory, and to endanger the general Peace.
« 2. That it is inconsistent with the general interests and duty of this country to interfere in the concerns of Foreign Nations as between their Governments and their subjects.
« 3. That this House regrets to observe in the conduct of the Government particularly as shown by the papers laid before Parliament, a want of friendly feeling towards allies to whom we are bound by Treaty and by mutual acts of Goodwill » (*Hansard*, 3e série, T. CVII, col. 643).

5. Sur lord Minto, voir lettre 10, p. 59, n. 1 de la présente édition.

6. Edward John Stanley (1802-1869), que l'on avait élevé à la pairie le 12 mai 1848 comme premier baron Eddisbury de Winnington. Il ne fut pas membre du cabinet à proprement parler, mais il fut membre du gouvernement. En tant que sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères de 1846 à 1852 dans le ministère de Russell, il dut remplacer en quelque sorte le ministre, Palmerston, qui n'avait pas le droit de participer aux débats de la chambre haute.

vigueur, de concert avec vous et avec la Russie, pour terminer cette triste guerre du Danemark [1] ? Ce serait un véritable service à la Prusse et à l'Europe entière ; et il y a longtemps qu'on aurait dû agir.

Tout à vous de cœur

H. Reeve

M. Guizot retourne au Val Richer mercredi prochain — mais il ne se rend pas à Paris.

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

7. HENRY REEVE À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Council Office, Whitehall

21 juillet 1849

Mon cher Ministre,

J'ai rarement assisté à une plus grande discussion que celle d'hier soir [2], ou plutôt de cette nuit — car elle a duré onze heures entières, et nous n'en sommes sortis qu'à quatre heures et demie ce matin. Votre lettre est arrivée très à propos. Je l'ai communiquée à lord Lansdowne, qui témoigne toujours la plus grande confiance en tout ce que vous avez dit et fait depuis votre arrivée au pouvoir, et lord Carlisle [3] a rendu une partie de vos paroles dans son discours. Je crois que vous n'aurez pas à vous plaindre de ce qui s'est dit de part et d'autre sur l'affaire de Rome. On a rendu un hommage éclatant à la conduite du général Oudinot dans une entreprise fort délicate. On a été d'accord sur la nécessité et la convenance de la restauration du pape, comme d'un grand intérêt européen. On n'a point discuté ni défini les conditions libérales dont on veut entourer le Souverain Pontife, et l'on a agréé les assurances données en votre nom que la France entendait se retirer des États du pape dès qu'elle pourrait le faire avec honneur. Des deux côtés de la Chambre, l'esprit de tout le monde envers la France et envers le gouvernement français a été on ne peut plus amical ; et l'on a parfaitement senti que ce serait un triste service à nos intérêts communs que de vous affaiblir.

Comme je vous l'avais annoncé, le but de cette discussion et des résolutions proposées par lord Brougham [4] n'était nullement d'attaquer la politique fran-

1. Reeve fait ici allusion à l'affaire des duchés de Schleswig et d'Holstein, qui étaient unis au Danemark depuis le XV^e siècle. Cette affaire dans laquelle les nationalismes prussien et danois, les intérêts dynastiques et la politique furent mêlés d'une manière inextricable provoqua trois guerres : celle de 1848 à 1850 où les deux provinces se soulevèrent contre les Danois, et où les Prussiens vinrent au secours des révoltés ; la deuxième guerre de février 1864 où l'Autriche et la Prusse déclarèrent la guerre au Danemark qui fut vaincu et dut céder les duchés aux vainqueurs. Ceux-ci ne surent pas se mettre d'accord sur l'attribution des dépouilles de la guerre. La guerre austro-prussienne en fut la conséquence. Après la défaite de l'Autriche à Sadowa du 3 juillet 1866, le traité de Prague rendit les duchés à la Prusse.

2. Pour le débat du 20 juillet 1849 à la Chambre des lords, on pourra consulter *Hansard*, 3^e série, T. CVII, 9 juillet au 1^er août, col. 616-726.

3. George Frederick Howard, septième comte de Carlisle (1802-1864), occupait alors la position de commissaire principal des bois et forêts dans le cabinet Russell.

4. Les démarches de Reeve auprès de Brougham avaient été fructueuses (voir *Hansard*, *op. cit.*, col. 616-643). Dans son discours sur les affaires de l'Italie, les critiques de Brougham furent dirigées beaucoup plus contre la politique de Palmerston que contre celle du gouvernement français. Sa seule observation défavorable à l'encontre de la politique française concernait le désir évident de cette dernière d'agir seule dans cette affaire. Il loua la conduite de l'armée française et de son chef pour avoir su épargner les monuments de l'Antiquité et les trésors artistiques et pour avoir évité une grande effusion de sang.

çaise. Elles étaient uniquement dirigées contre la politique de lord Palmerston, et particulièrement celle qu'il a suivie en Sicile et en Piémont. Malgré les preuves accablantes de ses rapports intimes avec les insurgés siciliens, et le soupçon peut-être fondé qu'il a encouragé la guerre contre l'Autriche, le ministère a échappé à une condamnation formelle par une majorité de 12 voix [1].

Vous êtes à nos yeux mille fois plus conservateurs en matière de relations étrangères que Palmerston. Vous redoutez l'esprit révolutionnaire parce que vous le connaissez — vous l'avez vu sur les barricades de juin — votre premier devoir est de lui résister, au-dehors comme en France. Le parti libéral ou whig avancé en Angleterre n'a ni cette expérience ni ces justes craintes. Il jette ses torches en l'air pour s'amuser, et pousse la bonhomie libérale jusqu'à une certaine indulgence pour les Mazzini, et les Mierosławski [2]. Il en résulte que les agents anglais à l'étranger sont souvent fort dangereux et ne savent en vérité le mal qu'ils font, parce que nous en sommes séparés nous-mêmes par le camp retranché du principe aristocratique. C'est l'excès de confiance ou de sûreté qui nous rend téméraires ; c'est la grandeur du péril qui rendra tout homme d'État en France sage, pacifique et modéré, dès qu'il sera responsable de l'avenir de son pays et de l'Europe.

Pour dire un mot d'autre chose je crains pour vous l'attitude de Thiers, autant qu'on peut en juger d'ici. Il a l'air de se rapprocher du pouvoir. J'en serais très fâché par plusieurs raisons, et surtout parce que je le crois incompatible avec vous.

Tout à vous de cœur

HENRY REEVE

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

8. HENRY REEVE À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Novar House, Evanton, Ross-shire
21 septembre 1849

Mon cher Ministre,

Il m'arrive jusqu'au fond de ma retraite dans les Highlands où je ne rêve que [de] la chasse à l'ombre des forêts — il m'arrive, dis-je, un bruit [3] qu'une expédition de 4 000 hommes, avec de l'artillerie, qui doivent être commandés par le général Romain Desfossés [4], se prépare, et que la destination de cette expédition, c'est Montevideo.

1. Le gouvernement eut une majorité de 108 contre 96.

2. De toute évidence, Reeve redoutait l'influence que des révolutionnaires tels que Mazzini (1805-1872), le triumvir de la république romaine, et Ludwik Mierosławski, révolutionnaire polonais (1814-1878), étaient à même d'exercer sur des hommes politiques anglais inexpérimentés en matière de révolution.

3. Cette lettre doit se placer avant celle de Tocqueville du 30 septembre qui répond aux inquiétudes de Reeve (voir *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 107-108).

4. Il s'agit en fait non du général, mais de l'amiral Romain Desfossés (1798-1864).
La question d'une colonisation possible de Montevideo, préconisée par Thiers, était très délicate étant donné les réserves de l'Angleterre. Le 3 juillet 1849, Palmerston expliqua à Normanby que si la France faisait la paix avec Rosas, il n'y aurait aucune objection à une émigration des Français à Montevideo. Le gouvernement britannique n'aurait pas les mêmes sentiments à cet égard tant que la paix ne serait pas faite (F.O. 146.367, Palmerston à Normanby n° 311, le 3 juillet 1849).

J'avoue que si ce bruit est fondé il y a là quelque chose d'assez grave. Sans partager le moins du monde le goût que quelques-uns de mes compatriotes professent pour la politique de Rosas, et même avec le désir sincère de voir établir avant tout l'indépendance de Montevideo, il est certain que l'expérience de ces dernières années est peu encourageante pour de pareilles entreprises. Je me souviens très bien de toutes les phases des déceptions par lesquelles M. Guizot et lord Aberdeen ont passé, et de la meilleure foi du monde. Aujourd'hui le cas est encore plus difficile pour vous. Vous n'aurez plus le concours de l'Angleterre dans ces eaux — vous auriez incessamment sa rivalité. Vous auriez tous les inconvénients sans les avantages d'une dépendance coloniale difficile à défendre. Car enfin là-bas nous ne sommes pas les plus forts — 4 000 hommes n'y feront rien, si ce n'est de prolonger indéfiniment l'état de guerre dans un pays qu'on veut protéger et que l'on ruine. Vos secours en argent servent principalement à enrichir un tas d'aventuriers ramassés de tous les pays, et nous sommes arrivés à la conviction que rien n'est plus funeste que de s'avancer dans la voie qui nous a si peu réussi depuis six ou sept ans.

Je vous demande la permission de vous soumettre ces observations parce que l'amitié que j'ai pour notre ministre à Buenos Ayres me fait un devoir de vous faire connaître les vues que je tiens principalement de lui. M. de Le Prédour vous aura dit que Southern a travaillé de concert avec lui avec une grande franchise, et il serait à regretter qu'une divergence de conduite éclatât sur ce point entre les deux cabinets.

Si vous avez un moment pour me donner un brin de réponse, ayez la bonté de me l'adresser comme à l'ordinaire au *Council Office, Whitehall.*

Je serai incessamment de retour à Londres.

Mille compliments affectueux à Mme de Tocqueville.

Tout à vous de cœur

H. Reeve

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

9. HENRY REEVE À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Council Office, Whitehall
4 octobre 1849

Mon cher Ministre,

Je vous remercie de tout mon cœur de votre dernière lettre confidentielle [1] qui a complètement dissipé l'impression mal fondée qui m'était parvenue au fond de l'Écosse. Je regrette seulement que mon absence de Londres a laissé prendre pied à ces bruits momentanément ; depuis mon retour j'ai fait ce que j'ai pu pour les rectifier. Plût à Dieu, mon cher ami, que nous n'eussions rien de plus urgent à faire dans ce monde que de châtier les impertinences de Rosas, que j'aime aussi peu que vous, et en temps ordinaire nous ne demanderions pas mieux que d'être de la partie comme cela s'est fait en 1843. Mais il y a comme vous le dites trop de choses graves sur le monde, et Buenos Ayres n'est pas bon à toucher ni pour vous ni pour nous. La campagne de Whitelocke et le traité de l'amiral Mackau [2] sont des souvenirs peu attrayants pour nos deux pays.

1. Il s'agit de la lettre du 30 septembre 1849, n° 53, *O.C.*, VI, vol. 1, p. 107-108.

2. En 1807, le général anglais John Whitelocke (1757-1833) avait mené une campagne désastreuse à Buenos Ayres. En 1840 l'amiral de Mackau (1788-1855) avait passé un accord avec Rosas pour faire respecter les droits des nationaux français. Rosas viola aussitôt cet accord.

Les Américains sont bien peu reconnaissants envers vous, et il serait étrange qu'après avoir parfaitement étudié leurs institutions, vous fussiez le ministre appelé à leur faire une déclaration de guerre [1]. Si notre ami Circourt [2] avait été là, cela ne serait pas arrivé : mais enfin l'affaire doit être de nature à admettre la médiation d'une tierce puissance — celle du roi des Belges, par exemple. La nôtre serait mauvaise parce que des deux côtés on se méfie un peu de nous et de nos penchants, et que d'ailleurs nous n'avons pas de ministre à Washington.

Mais enfin la grosse affaire du jour est ce qui se passe en Turquie [3]. Ici l'on est assez mal disposé envers la Russie depuis le commencement de son intervention en Hongrie, et cette étincelle a mis le feu aux poudres. Palmerston serait ravi de se venger de tous les affronts qu'il s'est attirés de Pétersbourg et de Vienne, et cette fois il a derrière lui la nation anglaise qui est toute prête à agir en Orient. Par conséquent le voilà prêt à monter son grand cheval de bataille. La question importante est de savoir quelle conduite vous allez tenir et jusqu'où vous irez, de concert avec nous. Je ne me dissimule pas que vous avez des raisons pour éviter la guerre, qui nous toucheraient moins, attendu qu'il en pourrait résulter des complications avec l'Autriche en Italie, et que d'ailleurs le parti conservateur en France est peu hostile à cette heure à la Russie. J'imagine que le président est peu disposé à se brouiller avec le nord de l'Europe, et surtout avec l'Empereur Nicolas. J'ajoute que la France n'a pas toujours attaché autant d'importance et de confiance que nous à l'indépendance et à l'intégrité de l'Empire ottoman [4]. D'où je conclus que dans le cas d'une guerre de la Russie contre la Porte vous seriez moins pressés que nous de prendre fait et cause pour la Turquie. Voilà mon doute — je prends la liberté de vous l'exposer en toute franchise, sans y attacher beaucoup d'importance, car il m'est personnel. Si, comme je l'espère, je me trompe, veuillez me le dire en deux mots. Cela serait important, car c'est surtout de l'action décidée et unie de la France et de l'Angleterre qu'on peut attendre une reculade de la part de l'Empereur de Russie. Il reculera dès qu'il nous verra bien d'accord et prêts à tout : c'est là du moins l'appréciation de son caractère et de sa politique que je tiens de ceux qui les ont le mieux étudiés.

Ici, rien n'a produit un mouvement national aussi prononcé vers la guerre que les dernières menaces adressées à la Turquie par le prince Radziwill [5]. Cela est frappant, et je suis convaincu que la France ne restera pas en arrière d'un sentiment dicté par une noble sympathie pour l'indépendance turque et pour le droit des gens.

Je resterai pour le moment à Londres.

Tout à vous de cœur

H. Reeve

M. le Ministre des Affaires étrangères

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

1. Sur cette affaire, d'ailleurs sans suites, voir *O.C.*, T. VIII, vol. 2, p. 181 et p. 202, et la lettre 62 de la présente édition.

2. Sur Circourt, ami commun de Reeve et de Tocqueville, voir lettres 80, p. 162, n. 2 et 97, p. 194, n. 3 de la présente édition.

3. Pour la résolution de l'affaire des réfugiés hongrois et polonais, voir le récit de Tocqueville dans ses *Souvenirs*, *O.C.*, T. XII, p. 255-263.

4. Allusion à la crise de 1840.

5. Prince Léon Radziwill (1808-1885), aide de camp de Nicolas I^er^, qui apporta au sultan une lettre autographe menaçante du tsar dans laquelle il demandait qu'on lui livrât les Polonais qui avaient servi contre les Russes.

10. HENRY REEVE À ALEXIS DE TOCQUEVILLE

16 Chester Square
7 novembre 1849

Mon cher ami,

Je ne vous ferai pas de condoléances sur ce qui vient de se passer[1]. Le terrain actuel est trop glissant et trop mouvant pour qu'on s'y arrête sérieusement. Mais vous avez rendu quelques services à votre pays, qui en attend bien d'autres de vos talents et de votre cœur lorsque l'occasion se présentera de nouveau, et vous avez considérablement grandi votre nom par le maniement digne et noble des affaires, dans une situation qui rendait toute politique un peu vaste et stable chose impossible. Voilà l'impression pure et simple que votre passage au pouvoir a produit[2] sur nous à l'étranger, il vous laisse tout l'avenir — et c'est beaucoup dans le temps actuel.

J'avoue que je comprends plus difficilement ce qui a pu porter le président à se séparer de vous. Vos relations lui étaient nécessairement agréables, et votre dignité personnelle couvrait largement ce qui manque à la sienne. Doit-on craindre que cette manie de se défaire des âmes les plus indépendantes et les plus honnêtes (ce qui est du reste assez napoléonien) indique des projets auxquels les anciens ministres étaient incapables de s'associer[3] ?

Lord Lansdowne se rend à Paris aujourd'hui même. Il y sera demain. Vous le trouverez à l'hôtel Meurice. Il regrettera profondément de ne plus rencontrer en vous le ministre des Affaires étrangères : mais il n'en attachera pas moins de prix à votre conversation. Du reste son voyage est une pure affaire de curiosité, sans but politique, et inspiré uniquement par le désir de voir de ses yeux comment s'agitent les républiques.

Je ne me souviens pas d'avoir assisté à un moment plus obscur dans la politique de la France et du monde : mais enfin c'est au chef de l'État de jouer, et nous en verrons les suites assez tôt.

Vous serez bien aimable de m'écrire quelques brins — mais j'espère avoir l'occasion de causer à fond avec vous avant la fin de l'hiver.

Mille compliments affectueux à Mme de Tocqueville.

Votre tout dévoué

H. R.

Monsieur
Monsieur Alexis de Tocqueville
Rue Castellane
Paris
Cachets de la poste :
Angl. Calais nov. 49
7 nov. 1849

Archives Tocqueville. Lettre inédite.

1. Le 31 octobre 1849, dans un message présidentiel, Louis Napoléon déclara que la communauté de vues entre lui-même et ses ministres n'existait plus et que le cabinet n'avait pas « suffisamment maintenu l'ordre au-dedans et la dignité de la France au-dehors ». Les ministres démissionnèrent aussitôt.

2. *Sic.*

3. La réponse de Tocqueville le 15 novembre fut catégorique : « Le président a voulu gouverner seul, et n'avoir dans ses ministres que des agents et des créatures », *O.C.*, T. VI, vol. 1, p. 109.

INDEX

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

établi par Françoise Mélonio *

Abd el-Kader : *101, 172.*
Aberdeen (comte d') : 9, 74, *74, 144, 154, 177, 242, 331,* 335, 339..
Achilli (Giacinto) : 125, *125, 128,* 138.
Albermale (comte d') : *127.*
Albert (prince) : 21, *276,* 277, *293,* 296, *296.*
Alcibiade : *135.*
Alexandre : 153, *231,* 327.
Alexandre le Grand : 208, *208.*
Ampère : *161, 162, 271,* 272, *278, 293, 295.*
Anacharsis le Scythe : *164.*
Anbinder Tyler : *244.*
Angle (Paul M.) : *244.*
Antonelli (Jean-Jacques) : *332.*
Arago (Emmanuel) : *156.*
Arago (Étienne) : *156.*
Argyle (George-Douglas Campbell, duc d') : *241.*
Argyle (duchesse d') : 241, *241.*
Aristote : *95, 208.*
Artaxerxès Mnemon : *146.*
Ashburton (lady) : *105.*
Ashburton (lord) : *100.*
Ashton (Rosemary) : *67.*
Aubertot Marie : *138.*
Aumale (duc d') : *116, 172.*
Austin (John) : *49,* 50, 128.
Austin (Sarah) : 49, 86, 88, *88,* 104, *104,* 127, 228, *228, 297.*
Aymler : *201.*

Babbage (Charles) : 124, *124,* 128, *128, 129.*
Baillie-Hamilton (Thomas) : *66.*
Bain (A.) : *95.*
Baird (John D.) : *167.*
Baker (Keith Michael) : *156.*
Balfour (Robert) : *79.*
Bancroft (George) : *297.*
Barbier : *237.*
Baring (Francis Thornhill) : 140.
Baring (Francis) : *140.*
Barrot (Odilon) : 61, *61, 62, 63, 88, 89, 115, 120, 121, 126, 134, 181, 188, 209, 269, 326, 336.*
Bastide (Jules) : 331, *331.*
Baude (Jean-Jacques) : *181.*
Baum : 208.
Basdevant-Gaudemetá : *39.*
Beaconsfield (comte de) : *72.*
Beaumarchais : 271.
Beaumont (Gustave de) : 7, 25, *27, 38, 40, 43, 45, 48, 90, 114,* 117, *117, 119, 124, 129, 130, 134,* 137, *143, 145, 152, 155, 158, 159, 160, 161, 162, 164,* 165, *165, 168, 174, 176, 184, 185, 189, 202, 218, 234, 240, 250, 260, 263, 264, 267, 276,* 289, *289, 291,* 293, *293, 295, 296,* 297, 298, *299, 309,* 317, *323,* 330, *331.*
Beaumont (Jules de) : *137.*
Beaumont (Mme de) : 293, 297, 298.
Beaumont (les) : 168, *297.*
Bedeau (Général) : *218.*
Belam : *239.*
Belay (L.) : *39.*
Bellam (Elizabeth) : 37, *37.*
Bellanger (C.) : *156.*

* Les nombres en italiques renvoient aux notes.

Bellarmino (Saint Roberto) : 333, *333.*
Belloc Hilaire : *283.*
Belloc (Louise) : 25, *25,* 283, *283.*
Bercé (F.) : *94.*
Berry (duc de) : *40.*
Berryer (Pierre-Antoine) : 59, *59,* 60, *60, 71,* 74, *188.*
Bertier de Savigny (G. de) : *217, 324, 327.*
Billault : *76.*
Birch (Mary-Anne) : *102.*
Blake (R.) : *72, 91.*
Blanc Louis : *218, 225.*
Blic (Denise de) : *299.*
Blic (Emmanuel de) : *299.*
Blot (S.) : *224.*
Boissy d'Anglas (François-Antoine) : 225, *225.*
Bonaparte (Louis) : *219.*
Bonaparte (Louis-Napoléon) : 12, 13, *13,* 18, 19, *24,* 26, 27, 29, *61, 115, 116, 117, 134, 139,* 147, *147, 151,* 159, *159, 167, 172, 178, 188,* 217, *217, 218, 219, 224, 231, 293, 295, 309, 318, 320, 324, 326,* 327, *327, 331, 341.*
Bonaparte (Napoléon) : 38, 39, *83, 178,* 188, 203, *208,* 213, *225, 228, 293, 318,* 319, 321, 326, 327.
Bonaparte (Napoléon-Joseph-Charles-Paul, Prince Jérôme) : 177, *177, 178, 318.*
Bourbon (François de) : *24.*
Bouverie (Edward) : 150.
Bouverie (Elizabeth Anne) : 79, *79.*
Brandis (Christian August) : *189.*
Braudel (F.) : *79.*
Brétignères de Courteilles : *102.*
Bridgen Roy : *262.*
Brienne (Étienne-Charles de) : 272, *272.*
Brogan Hugh : *244, 329.*
Broglie (duc de) : *89.*
Brooks (Preston) : *280.*
Brougham (Henry Peter, lord) : 10, 26, 28, *28,* 68, *68,* 69, *69,* 70, *70,* 71, 72, 73, 74, 75, *75,* 76, 77, 334, 336, *336,* 337, *337.*
Brown (George) : *51, 188.*
Bruat (Amiral) : *188.*
Buckingham (James Silk) : 92, *92.*
Buckle : *72.*
Bugeaud : *101, 104.*
Bullen (Roger) : *24.*
Buller (Charles) : *59,* 105, *105, 106.*
Bulwer (Henry Lytton) : 130, *130, 131.*
Bunsen : 187, *187, 188.*
Burke : 203, *203.*
Bury (J.-P.-T.) : *88, 147.*

Caird (James) : *245.*
Cambronne (général) : *59.*
Campbell (John) : *85.*
Canneval (de) : 322.
Canning (George) : 76, *77, 107.*
Cannon (John) : *204.*
Canrobert : *188.*
Capel (lord) : *235, 237.*
Careless (J.-M.-S.) : *56.*
Carey Lucius (vicomte Falkland) : *235.*
Carlisle (George Frederick Howard, lord) : 337, *337.*
Carmarthen (marquis de) : *250.*
Carné : *89.*
Case (Lynn M.) : *309.*
Cavaignac (Godefroy) : *116.*
Cavaignac (Louis-Eugène, général) : 11, 116, *116.*
Cavaignac : *172, 331.*
Cavour : *217, 309.*
Chadwick (Edwin) : *111.*
Chambolle (François-Adolphe) : *90.*
Champagne (comte de) : 148, 149, *149,* 150.
Champagne-Bouzet (Charles-Gabriel de) : *148.*
Champagne-Bouzet (Henri de) : *148.*
Champollion : *278.*
Changarnier : *218.*
Channing (William Ellery) : *263,* 264, *264,* 265, *265.*
Chapman (R. A.) : *193.*
Charlemont (Anne Bermingham, lady) : 243, *243.*
Charlemont (Francis William Caulfeild, lord) : 243, *243.*
Charles-Albert : *332, 335.*
Charles Ier : *201, 235, 237.*
Charles II : *204, 235.*
Charles X : 41, *230.*
Charnay (Jean-Paul) : *156.*
Charpentier : 270.
Charras : *218.*
Chateaubriand : *92, 217,* 324.
Chateaubriand (Louis-Geoffrey de) : *148.*
Chinard (G.) : 54.
Christian (Karl Josias, baron von Bunsen) : 163, *163.*
Circourt (Adolphe de) : 14, *144, 162, 172, 179,* 194, *194, 228, 281, 283, 295, 309,* 340, *340.*

Circourt (Mme de) : *162.*
Clamorgan (P.) : *158, 323.*
Clanricarde (marquis de) : *303.*
Clarendon : 21.
Clarendon (George William Frederic Villiers, lord) : *162, 228, 232, 235,* 242, *247,* 250, 259, *259,* 267, *267,* 276, 331, *331.*
Clarendon (Edward Hyde, comte de) : *235.*
Clarendon (Ier comte de) : *169.*
Clarke (L.) : *96.*
Clay : *118.*
Clayton (John M.) : *131.*
Clérel (Bernard-Bonaventure) : *183.*
Clérel de Tocqueville : 323.
Clérel (Georges-René) : *183.*
Clérel (Georges-Richard-Charles) : *183.*
Clérel (Guillaume) : *183.*
Clive de Plassey (Robert, baron) : 275, *275.*
Cobden (Richard) : *95.*
Cochin (A.) : *156.*
Colquhoun (Daniel) : 257, *257, 258.*
Combalot (abbé) : *89.*
Combarel de Leyval (Louis-Désiré de) : *90,* 138, *138.*
Combarel de Leyval (Mme de) : 138.
Comte (Auguste) : *67, 286.*
Constant (Benjamin) : 13, *13.*
Corbière (Jacques-Joseph-Guillaume) : 317, *317.*
Corcelle (Francisque Tircuy de) : 65, *65, 90, 100, 125, 161, 234, 237, 295, 299,* 326, *326.*
Corcelle (Mme de) : 100.
Corne (Hyacinthe-Marie-Augustin) : *90.*
Cottrell (P. L.) : *282.*
Cousin (Victor) : 17, *67,* 89, *89,* 90, *90, 297.*
Cowley (lord) : *189.*
Cowper (William) : *167.*
Craig (Gérald M.) : *56.*
Crewe (Annabel Hungerford) : *138, 292.*
Crewe (comte de) : *138, 292.*
Croker (J. W.) : *247.*
Cyrus le jeune : *146.*
Cyvoct (Amélie) : *278.*

Dalhousie (marquis de) : *206.*
Dalling (baron) : *130.*
Dante : 227, *227.*
Danton : 203, 322.
Davison (D.) : *171.*
Debelle (général) : *59.*
Delacour (Édouard-Gesmer) : *129,* 130, *130.*
Derathé (Robert) : *213.*
Derby : 16.
Derby (lord) : *301,* 302, 304.
Derby-Disraeli (cabinet) : 16, 27, *27.*
Desfossés (Romain) : 338, *338.*
Dharma (Kumar) : *275.*
Diderot : *204.*
Didot : 336, *336.*
Disraeli (Benjamin) : 10, 16, 72, *72, 73,* 91, *91, 92, 166.*
Drouyn de Lhuys (Edward) : *125, 126,* 127, *127, 186,* 336, *336.*
Drescher (Seymour) : 15, *15, 281.*
Dubois (Abbé J.-A.) : *274.*
Duchâtel (Charles-Marie-Tanneguy, comte) : *78, 278,* 318, *318,* 319.
Dufaure (Jules) : *104, 126, 161,* 321.
Dumon (Pierre-Sylvain) : *101.*
Dumont : 101.
Dupanloup (Mgr) : *188.*
Dupin (aîné) : *89.*
Dupin (Simon Philippe) : 320, *320.*
Duprat (Catherine) : *102.*
Durègne de Lauraguet (Louis-Emilien) : *310.*
Durham (lord) : *105.*
Durham (Ier comte de) : *176.*
Duverger (T.) : *191, 223.*
Duvergier : *93, 106.*
Duvergier de Hauranne : 61.
Dwight (Edward) : *242.*
Dwight (Ellen) : *242.*

Eardley (Eardley Culling, lord) : *128,* 132, *132,* 133, *205.*
Easthope (lady) : *151, 160.*
Eastlake (lady) : *96, 122,* 150, *151, 161, 174.*
Eaubonne (Gabriel-Joseph d') : *237.*
Edwards (H. E.) : *271.*
Ehni : 172, *172.*
Elgin (lady) : 176, *176.*
Elgin (lord) : *176.*
Eliot (George) : *67.*
Ellenborough (lord) : *243.*
Elliot (Thomas Frederick) : *104.*
Ellis (Carteret John Williams) : 80, *80, 112.*
Ellis (Harriet) : *80.*
Ellis (lady) : 150.
Ellis Jane (lady) : 112, 121.
Escosura (Patricio de la) : *130, 131.*

Ésope : 164, *164.*
Estancelin : *76.*
Eugénie (impératrice) : *219.*
Evans (Herbert Norman) : 43, *43.*

Falloux (Alfred de) : *120, 122, 126,* 326, *326.*
Faucher (Léon) : 63, *63, 134.*
Félix (Elisa, dit Mlle Rachel) : *318.*
Ferdinand II : *144,* 217, *217.*
Ferdinand VII : *217, 230, 239, 324.*
Ferguson (Robert) : *245.*
Ferreti (Giovanni Maria Mastai, pape Pie IX) : *326.*
Fichte (J. G.) : *228.*
Fitzgerald (Vesey) : *46.*
Forestcue (George K.) : *247.*
Forestcue (W.) : *103.*
Fortoul (Hippolyte) : *188, 190.*
François-Joseph : *309.*
Fréderic II : *228.*
Freehling (William H.) : *244.*
Furet (François) : *156.*

Gallatin : *51.*
Garnett (Richard) : *247.*
Garnier : *285.*
Gash (Norman) : *106.*
Gasparin (Agénor de) : *132.*
Gerbi (Antonello) : *244.*
George III : 204, *204.*
George IV : 324.
Gibson (Milner) : *303.*
Gibson (Ralph) : *83.*
Gladstone : *28, 144, 180, 189, 303.*
Glaziou (Yves) : *213.*
Gobineau (Arthur de) : *126,* 133, *287.*
Gœthe : *87.*
Gordon (George Hamilton) : *74.*
Grafton (duc de) : 204, *204.*
Graham (James) : 8, *303.*
Grand (Mme) : *318.*
Grandin (Mme) : 318.
Granville (George Levenson-Gower, comte) : 336, *336.*
Greenaway (J. R) : *193.*
Greg (W.R.) : 12, 14, 16, 17, 19, 28, *118,* 151, *151, 152,* 153, *153, 154, 160,* 164, *164, 165, 199, 245,* 303, *303,* 306, *306, 308, 313.*
Gréville (Charles) : 9, *105.*
Grey : *68, 106.*
Grillet de Serry (Jules) : 101, *101.*
Grote (George) : *59,* 95, *95, 96, 99,* 117, *117,* 135, *135,* 146, *146,* 153, 163, *163, 167,* 169, 178, 193, *199,* 208, *208, 215,* 219, 223, 231, 235, 238, 240, *286,* 296, *296, 297.*
Grote (Harriet) : 7, 13, *13, 15,* 17, 18, *18,* 19, 20, *20, 28, 59,* 95, *95, 96,* 99, *99,* 101, *117,* 119, *122,* 134, *134,* 144, 145, 150, 151, *151,* 152, *153,* 161, *161,* 164, 166, *166,* 167, *168,* 169, 173, 176, 178, 181, 184, *184,* 185, *185,* 187, 206, *207,* 209, 215, *215,* 216, *218,* 219, 223, *223,* 225, *225,* 229, *230,* 231, *231,* 232, *232, 234,* 238, *239,* 294, *294,* 296, *297, 298.*
Grote (les) : 21, 22, *167, 216, 247.*
Guilbert (Aristide) : *229.*
Guiral (P.) : *88.*
Guizot : 9, 11, 24, *24,* 25, *25,* 26, 27, *27,* 58, *58, 59, 61,* 67, *69,* 76, *76,* 77, *79, 89, 92, 94,* 101, *104, 107, 154,* 231, *231,* 269, *269,* 271, *271,* 278, *278,* 279, *283, 285, 297,* 317, 318, *318,* 322, 324, *324,* 325, 326, *326,* 330, *330, 331,* 333, 337, 339.
Guizot (Henriette) : *278.*
Guizot (Mlles) : 278.
Guizot (Pauline) : *278.*

Habsbourg (Charles) : *217.*
Habsbourg (Marie-Thérèse de) : *217.*
Hachette : *285.*
Haddington (comte de) : 66, *66,* 67, 97.
Hailes (D.) : *250.*
Halévy : *156.*
Hall (Basil) : *10,* 50, *50, 51, 52, 53,* 54, *54.*
Hammond (Horace Edward) : *8,* 29, 211, *211,* 229, *229,* 255, *255,* 297, *297, 298,* 299, 308, *308,* 310.
Hammond (Mlle) : 229, 255, 297, 298.
Harris (P. R.) : *247.*
Hatherton (lady) : 246, 260, 261, 262, 282, 291, 302.
Hatherton (lord) : 13, *13,* 18, 21, 23, 25, *28,* 245, *245, 246, 247,* 260, *260, 261, 262,* 280, *281, 282,* 288, *288, 289, 290, 291,* 300, *300, 301.*
Havelock (Henry) : *260.*
Hellerstein (Erna Olagson) : *52.*
Helsinger (Elizabeth K.) : *52.*
Helvetius (Claude Adrien) : 204, *204.*
Herbert (Sidney) : *303.*
Herbet : 333, *333.*
Herr (Richard) : 19, *19.*
Hippolyte : *163.*
Hobbes : *213.*
Holland (Ellen Julia) : 263, *263, 264, 265.*

Holland (Robert) : *263*, 265.
Houghton (lord) : *59*, 97, *105*.
Howard : *24*.
Hussey (Ambrose) : *85*.
Hutchinson (Ross) : *213*.

Isabelle II d'Espagne : *24*.

Jackson (Donald Dale) : *244*.
Jardin (André) : *86*, *90*, *133*, *173*, *190*, *205*, *261*, *313*, *324*.
Jimerson (Randall C.) : *244*.
John (lord) : 332.
Johnson (Douglas) : *58*, *154*.
Joinville (prince de) : *318*.
Junius : 204, *204*.

Kay-Shuttelworth (James) : *80*.
Kaye (John) : *280*.
Keer (A.P.) : 30, 33.
Kelly (George-Armtrong) : 13.
Kent (Sherman) : *155*.
Keppel (George Thomas) : 127, *127*.
Keppel (Mme) : 128.
Kergolay (Hervé de) : *143*, *299*.
Kerrison (Emily Harriet) : *241*.
Kisselef (Paul Dimitrievitch de) : *231*.
Kirkpatrick de Closeburn (William) : *219*.
Klustine (Anastasie de) : *194*.
Knachel (Philip A.) : *236*.
Knight-Bruce (James Lewis) : 7, *114*, *149*.
Kynmound (Gilbert Elliot-Murray) : *59*.

La Fayette : *65*, 100.
La Fontaine : 161, *161*.
La Rochefoucauld : 304.
Labrousse (E.) : *79*.
Lacordaire (J.-B. Henri) : *42*.
Laffitte (Jacques) : *40*, *61*.
Lamartine (de) : 87, *87*, *102*, 324, *324*, 325, *331*.
Lamartine (Mme de) : 102, *103*.
Lambton (John George) : *55*.
Lambton (Mary Louisa) : *176*.
Lamoricière (Christophe-Léon-Louis Juchault de, général) : 172, *172*, 179, *179*, *218*.
Langlois : *83*.
Lanjuinais (Jean-Denis) : *137*.
Lanjuinais (Victor-Ambroise) : 137, *137*, 293, *293*.
Lansdowne (lady) : 45.
Lansdowne (lord) : 8, 44, *44*, 45, 54, *54*, *100*, 128, 137, 187, *199*, 335, 337, 341.
Lansoy : 99.
Lartin (P.) : *224*.
Lasteyrie du Saillant (Mélanie) : *65*, *100*.
Laughton (J.-K.) : 55, *133*.
Le Flô : *218*.
Le Goff (Jacques) : *83*.
Le Marois (Jules-Polydor) : *158*.
Le Nôtre (André) : 239, *239*.
Le Peletier de Rosambo : *86*.
Le Prédour (Fortuné-Joseph) : 126, *126*, 127, 331, *331*, 339.
Ledru-Rollin : *331*.
Leflon (J.) : *40*.
Lemaître (Prosper) : 309, *309*.
Lemouzin-Lamothe (R.) : *40*.
Lenoir : *100*.
Lenormand (Charles) : 25, 278, *278*.
Lenormand (Joséphine) : *278*.
Léon (P.) : *94*.
Leveson-Grower (Elizabeth) : *241*.
Lévy (Calmann) : *269*.
Lévy (Michel) : *199*, 268, *268*, 269, *269*, 270, 271, *271*, 279, 285, *285*.
Lewes (George Henry) : 67.
Lewin : *95*.
Lewis (George Cornewall) : 15, *15*, 16, 20, *20*, 21, 23, *28*, 151, *169*, 169, 170, *170*, 171, *171*, 172, *172*, 178, 179, 180, *180*, 189, *189*, *190*, 192, *193*, *199*, *200*, 201, 202, *202*, *203*, *204*, 209, *209*, 210, 211, 212, *213*, *214*, *215*, 219, *219*, 221, 222, 226, *228*, 231, *232*, 238, *242*, *259*, 260, *274*, 276, *276*, 303, *303*.
Lewis (G. F) : *215*.
Lewis (Samuel) : *19*.
Lewis (Thereza, lady) : 18, *18*, 22, 23, 180, 193, *193*, 200, *200*, *202*, 208, 211, 215, 222, 231, 232, *232*, 235, *235*, *236*, 259, *259*, 273, *273*, *276*, 303, 306.
Lewis : *137*.
Lewis (Thomas Frankland) : *189*.
Lherbette : *278*.
Lidell (Maria) : *107*.
Lieber : *51*.
Lister : 211.
Lister (Alice) : *170*, *171*, 178, 193, *193*, 211, 222, 306.
Lister (Alice Béatrice) : 169, *169*.
Lister (Maria Thereza) : *169*.
Lister (Maria Thereza, lady) : *169*.
Lister (Thomas) : *235*.
Lister (Thomas Henry) : *169*.
Lister (Thomas Villiers) : *169*, *200*.

Littleton (Edward John) : *245.*
Logouet : 246, *255.*
Loménie (Louis de) : 25, *25, 270,* 277, *277,* 278, *278,* 279, *279,* 283, *283,* 285, *285.*
Loménie (Louis-Léonard) : *271,* 272, *272.*
Loménie (Mme de) : 278.
Loménie de Brienne (Etienne-Charles de) : *272.*
Louis XIII : 239.
Louis XIV : 213, *213,* 239, *286, 287.*
Louis XV : 180, *206, 213.*
Louis XVI : *38, 206,* 237, 272, 326.
Louis XVIII : *225, 230.*
Louis-Philippe : *24,* 25, *59, 60,* 104, *107,* 147, *155, 180, 278, 318,* 320, 321, 322, *324.*
Louise-Fernande (infante) : *24.*
Louvery (A., Mme) : *128.*
Lucas : *56.*
Lukacs (John) : *14.*
Lyell (Charles) : 136, *136.*
Lyons (amiral) : *188.*

Macarel : *319, 321.*
Macaulay (Thomas Babington) : *240,* 243, *243.*
Mackau (amiral de) : 339, *339.*
Mackenzie (William Lyon) : *55.*
Mahomet : 87.
Malesherbes (de) : 317, 322.
Marie (Alexandre-Thomas) : 320, *320.*
Marie-Antoinette : *38.*
Marivaux : *231.*
Marmont : 327.
Massa-Gille (G.) : *187.*
Mazzini : 338, *338.*
Méhémet-Ali : *68.*
Melbourne (lord) : 9, *59, 68, 107, 140, 242.*
Mélonio (Françoise) : *201, 332.*
Melrose of Tyninghame : *66.*
Mentchikov (prince) : *163.*
Mérimée (Prosper) : 94, *94, 227,* 327, *327.*
Merivale (Herman) : 7.
Messner (F.) : *39.*
Michelet : *89.*
Michelot (J.-C.) : *224.*
Mierolawski (Ludwik) : 338, *338.*
Mignet : *187.*
Mill (James) : *95.*
Mill (JohnStuart) : 10, 20, *20, 63, 67, 75, 130, 199,* 223, *224, 286,* 328.
Milnes (George Edward) : *103.*
Milnes (Mme) : 139, *143,* 245, 292, 294.
Milnes (Richard Monckton) : 7, 9, *10,* 12, 13, *27, 28,* 59, *59,* 60, *60,* 61, *61,* 62, 63, *63,* 64, 65, 81, *81,* 84, 86, *87, 88, 92,* 93, *93, 95,* 98, *98,* 99, 100, *101,* 102, *102, 105,* 112, 113, *113,* 122, *122,* 123, *132,* 133, *133,* 138, *138,* 143, *143,* 144, *144,* 169, 194, *194,* 195, *199, 237,* 241, *242,* 245, 292, *292,* 293, *293,* 294, 298, *298,* 299, *299, 300, 302,* 315, *319, 320, 321, 325.*
Milnes (Robert Offley Ashburton Crewe) : *282.*
Minka (F. E.) : *67.*
Minto (lord) : *58,* 59, *59, 63, 104,* 336, *336.*
Mirabeau : 203.
Mitchell (B. R) : *215, 291, 317.*
Molé : *61.*
Molière : *181.*
Mollier (J.-Y.) : *268, 271.*
Moneypenny : *72.*
Monod (Frédéric) : *132.*
Montalembert : *89, 206,* 316.
Montalivet (Camille de) : *94.*
Montboissier (Mme de) : *317.*
Montijo (Eugénie, comtesse de) : *151, 219.*
Montmorency (Mathieu de) : *217.*
Montpensier (duc de) : 24.
Morel E. : *94.*
Morenas (H. Douglas de) : *272.*
Mottley (George) : *59, 66.*
Mottley (Henry Bayles) : 8, 58, *58, 59,* 65, *65,* 66, *96,* 98.
Mottley (James Charles) : *66.*
Mottley (Joseph Martin) : 8, *8,* 21, 96, *96,* 97, *97,* 98, 257, 257.
Mottley (Mary) : 8, 37, *37, 49, 52.*
Mottley (Samuel) : *66.*
Mottley (Thomas Martin) : *66, 257.*
Moyle (Jeremy) : *244.*
Mulgrave (comte de) : *107.*

Naples (Roi de) : 14, 144, 217.
Narvaez (général) : *130.*
Newton (Isaac) : *62.*
Newton (Sarah) : *62.*
Ney (maréchal) : *59,* 326, *326.*
Niboyet (Eugénie) : *102.*
Nicolas Ier : *163, 167,* 332, *332,* 340, *340.*
Niebuhr (B.-G.) : *172,* 214, 228.
Nightingale (Florence) : *177.*

Noailles (duc de) : *188.*
Normanby (lady) : *107,* 127, 272, 284, 286.
Normanby (lord) : 7, 12, 24, 25, *25,* 26, 27, 107, *107, 108,* 120, *120,* 121, *121,* 125, *125,* 126, *126, 127,* 128, *128,* 132, *132,* 268, *268,* 269, *269, 270,* 271, *271,* 277, *277, 278, 279,* 283, *283,* 285, *285, 338.*
Northbrook (baron) : *140.*

O'Connell (Daniel) : *46, 107.*
O'Ferrall (Fergus) : *46.*
Ollivier (Émile) : *112.*
Orglandes (Clémentine-Adélaïde d') : *148.*
Orglandes (Henriette-Félicité Zélie) : *148.*
Oribe (Manuel) : *126, 331.*
Orléans (duchesse d') : *324.*
Orsini : 27, *27, 303.*
Oudinot (Nicolas Charles Victor, duc de Reggio) : *122,* 331, *331, 332,* 333, *333.*

Pacha (Omar) : *163.*
Palmerston (lady) : 292.
Palmerston (lord) : 8, 9, *9,* 12, 13, 24, *24, 27, 44, 59, 61, 68, 100, 106, 107, 120, 121, 122,* 125, *125,* 127, *127, 130, 144, 151, 169, 177, 180, 242, 281,* 292, *292,* 301, *301, 303,* 335, *336,* 338, *338,* 340.
Panizzi (Anthony) : 21, 227, *227,* 247, *247.*
Panth (Dandhu) : *260.*
Papineau (Louis-Joseph) : *55.*
Pasquier (duc) : 327.
Peel (Robert) : 8, *9, 59,* 65, *65,* 66, *66, 72, 73, 74, 79, 81, 91,* 97, 98, *105,* 106, *106, 166, 240, 292, 313,* 322.
Penhoën (Barchou de) : *274.*
Pélissier : *188.*
Perier (Casimir) : *40, 61.*
Perrotin : *285.*
Petty-Fitzmaurice (Henry, fils cadet) : *44.*
Petty-Fitzmaurice (William Thomas, fils aîné) : *54.*
Peyronnet (vicomtesse) : *285.*
Philippe de Macédoine : 153, *153, 163.*
Philipps (Constantine Henry) : *107.*
Philipps (Thomas Jodrell Philipps Jodrell) : *115.*
Philipps : 115, 116.
Phillimore (John George) : 15, 114, *114,* 115, *115,* 117, 149, 206, *206.*
Phillimore (Rosalind Margaret) : 114, *114,* 115, *115,* 136, 148, *149,* 166, *166,* 174, *174, 175,* 205.
Pie IX : *125,* 326, *326.*
Pierce (Franklin) : *214.*
Pingard : 302.
Pinkney (David H.) : *79.*
Pitt (William) : 180, *180.*
Platon : *95.*
Pleydell-Bouverie (Anne) : *79,.*
Pleydell-Bouverie (Edward) : 8, *69, 84, 85,* 112, *121, 248,* 266.
Pleydell-Bouverie (Mary) : *248,* 266.
Plichon (Charles-Ignace) : 112, *112.*
Polignac : *322.*
Ponsard (François) : *181.*
Pontefract : *81.*
Pope-Hennessy (James) : *59, 60, 144,* 145, *194, 292,* 315.
Porter (George Richardson) : 7.
Poussin (Guillaume-Tell) : 131, *131.*
Prest (John) : *328.*

Quélen (Mgr de) : *40.*
Quinet (Edgard) : *89.*
Quinette : *89.*

Rabaudy (de) : 333.
Radetzky von Radetz (Johann-Joseph, comte) : 335, *335.*
Radnor (lady) : 58, 69, 85, 150.
Radnor (lord) : 7, 8, *8,* 9, 11, 21, 22, 38, *38,* 45, *45,* 58, *58,* 68, *69,* 78, *78,* 79, *83,* 84, *84,* 85, *92,* 111, *111, 112,* 120, *120, 121,* 149, *149,* 199, *199, 243, 246, 247,* 248, *248, 249,* 256, *256,* 257, *257,* 258, *258, 262,* 265, *266, 301, 322.*
Radnor (Jane) : *112, 121.*
Radnor (Mary) : 257, 268.
Radziwill (Léon, prince) : 340, *340.*
Raglan (lord) : *188.*
Ranke (Leopold von) : *228.*
Ravensworth (baron) : *107.*
Récamier (Mme de) : *278.*
Redier (Antoine) : 8, *211.*
Reeve (Henry) : 8, *8,* 9, 10, 12, *121,* 13, *13,* 17, 19, *19,* 22, 23, 24, *24,* 25, 26, 27, *27, 28, 29, 31, 49,* 55, *55,* 57, *57, 63, 66,* 67, *75, 88,* 104, *104, 105,* 133, *133,* 162, *162, 163,* 164, *164,* 169, 178, *178, 179,* 182, *182,* 183, 185, *200,* 208, 211, *211,* 212, *212,* 215, *215,* 216, *216, 217, 229,* 230, *230,* 235, *242, 245, 248, 250, 283,* 288, *288,* 289, *289,* 290, *293, 296, 297,*

298, 328, *328*, *329*, 330, *330*, 332, 333, 334, *334*, 336, 337, *337*, 338, *338*, 339, 340, *340*, 341.
Reeve (Mme) : 57.
Reid (T. Wemyss) : *60*, 134.
Rémond (René) : *40*, *83*.
Rémusat (Charles de) : 9, *9*, *89*, *106*, *180*, *219*, *263*, *271*, *325*.
Richelieu : *317*.
Rigby (Elizabeth) : *96*.
Rives (William) : 131, *131*.
Rivet : *161*.
Rivet (Jean-Charles, baron de) : *293*.
Rivet (les) : *297*.
Robertson (G.) : *95*.
Robespierre : 203, 317.
Rosambo (de) : 317, *317*.
Rosas (Juan Manuel de) : *126*, 331, *331*, *338*, 339, *339*.
Rose (Hugh) : *281*.
Ross (Janet) : *50*.
Rossi (Pellegrino) : *326*.
Rostolan (Louis de) : *326*, *333*.
Rousseau : 213.
Royer-Collard (Pierre-Paul) : 322, *322*.
Russell (Arthur) : 293, *298*, 299, *299*, *302*.
Russell (Elizabeth Anne) : *293*.
Russell (John, lord) : *59*, *105*, *106*, *107*, *140*, *144*, *177*, *186*, 293, *293*, 301, *301*, 302, *303*, *336*, *337*.
Russell (William) : *293*.
Ryskamp (Charles) : *167*.

Sacy (Sylvestre de) : *188*.
Sainsbury (William Noël) : 267, *267*.
Saint-John Mildmay (Anne Judith) : *58*.
Saint-John Mildmay (Henry) : *58*.
Saint-Marc Girardin : *89*.
Salvandy : *89*.
Saxe-Cobourg (Albert, prince de) : *242*.
Saxe-Cobourg (Leopold de) : *24*.
Schlosser (Friedrich Christoph) : 171, *171*.
Schosler : *213*.
Schwarzenberg (Felix de, prince) : 129, *129*.
Scutari : *177*, *194*.
Seidel (K.-J.) : *161*.
Seidman (Laurence I.) : *244*.
Senior (Nassau William) : *16*, *17*, 20, 22, 23, *23*, 24, 25, *25*, 28, *28*, *29*, *44*, *69*, *107*, 111, *111*, *115*, *118*, 134, *134*, *136*, *137*, 144, 152, *152*, 153, *153*, *163*, 169, 178, *178*, *179*, *180*, *181*, 182, *182*, 184, *184*, 185, *185*, 186, *186*, *187*, *199*, *207*, *217*, *231*, 233, 235, *241*, *242*, *243*, *245*, *260*, *273*, *274*, *281*, *286*, *292*, 294, *294*, *301*, *318*.
Seymour (George) : *248*.
Seymour (William) : *235*.
Shah (Bahadur) : *276*.
Simon (G.-A.) : *183*.
Smith (David L.) : *201*.
Socrate : *135*.
Sotomayor (duc de) : *130*.
Soult : *89*, *278*.
Southern (Henry) : 331, *331*, 339.
Staël (Mme de) : *54*.
Stanhope (lady) : 160, *240*, 241, 249.
Stanhope (lord) : 240, *240*, *241*, *243*, 249, *249*, 250.
Stanley (Edward Henry) : *243*, 336, *336*.
Stephen (James) : *19*, 286, *286*, *287*, *288*.
Strattford de Redcliffe (lord) : *164*.
Stuart (William) : 285, *285*.
Sumner (Charles) : *59*, *261*, 280, *280*.
Sutherland (duc de) : *241*.
Syrus (Publius) : *304*.

Tacite : 204, *204*.
Talaru (Louis-Justin, marquis de) : *239*.
Talleyrand : 181, *181*, 318, *318*, 327.
Temperley (H.) : *77*.
Teste (J.-B.) : 320, *320*.
Thereza (lady) : 170, 171, *171*, 172.
Thierry (Augustin) : *174*, *175*.
Thiers (Élise) : 100, *100*.
Thiers (Louis-Adolphe) : *61*, *78*, 88, *88*, *89*, *100*, 101, *106*, *107*, 146, *146*, 147, *147*, 203, *203*, *286*, 322, 325, *325*, 338, *338*.
Thiry (Paul-Henri, baron d'Holbach) : 204, *204*.
Ticknor (George) : *242*.
Tocqueville (Édouard de) : *64*, 85, *199*, *294*, *317*.
Tocqueville (Édouard de, Mme) : *43*.
Tocqueville (Émilie de) : *200*.
Tocqueville (Hervé de, comte de) : *174*, *200*, *206*, *317*, 320, *320*.
Tocqueville (Hippolyte de) : *100*, *200*, *246*.
Tocqueville (Hubert de) *295*, *296*.
Tocqueville (Marie de) : 49, *59*, *61*, 64, 87, 88, 96, 98, *98*, 99, 100, 107, *108*,

112, *112*, 114, 121, 124, 128, *128*, 129, *129*, 133, *134*, 136, 140, 143, 146, 149, *170*, 180, *199*, 200, 205, 211, *211*, 229, 256, *260*, 261, 263, *273*, 287, 292, 293, 298, *299*, *300*, *309*, 317, 319, 330, 339, 341.
Tracy (Antoine-César-Victor de, comte Destutt de) : 62, *62*.
Tracy (Mme de) : 62.
Trotter (Coutts) : *127*.
Trotter (Susan) : *127*.
Tuckerman (Joseph) : 264, *264*.
Tudesq (André-Jean) : *155*, *157*.
Twisleton (Edward) : *242*.
Twisleton (Ellen) : *242*.

Varnhagen von Ense (Klaus August) : *143*.
Vatout (Jean) : 318, *318*.
Vaugeois (Denis) : *56*.
Vaughan : *251*.
Vaux (lord) : *68*.
Vernillet (F.) : *237*.
Victoria : *24*, *144*, *205*, *242*, *293*, *296*.
Villèle (Joseph de) : *317*.
Villemain (Abel-Franÿois) : *89*.
Villiers (George) : *169*.
Villiers (George William Frederick, comte de Clarendon) : *242*.
Vitet (Ludovic) : *94*.
Voltaire : 20, *171*, *181*, 203, *203*, 213, *213*, 214, 220, *220*, 221, 226, *226*.
Von Thun-Hohenstein (Leon) : 57, *57*.

Wailly (de) : *285*.
Waldeck-Rousseau (René) : *115*.
Walewski : *27*, *144*, *186*.
Wallon (amendement) : *112*.
Warburton (Bartholomew Elliot George) : 88, *88*.
Webb (S. et B.) : *329*.
Wellington (lord) : *46*, *179*.
Whitelocke (John) : 339, *339*.
Wilde (James Plaisted) : *248*.
Williams-Wynn (Charles Watkin) : *143*.
Williams-Wynn (Charlotte) : 143, *143*, 144, *144*.
Witt (Conrad de) : *278*.
Witt (Cornélis de) : *278*.
Wood (Charles) : 21, *248*, *257*.
Wyndham (Wadham) : *85*.

Xénophon : *146*.

Young : *232*.

TABLE DES DESTINATAIRES

I. Tocqueville pendant la monarchie de Juillet

1. À Mrs. Elizabeth Belam, [4/5 September 1833] 37
2. À lord Radnor, [le 3] mai 1835 38
3. À Herbert Norman Evans [22 mai 1835] 43
4. À lord Lansdowne, 21 août 1835 44
5. À lord Radnor, 28 août 1835 45
6. À Mrs. Sarah Austin, 26 November 1835 49
7. Au capitaine Basil Hall, 19 juin 1836 50
8. À lord Lansdowne, 27 août 1836 54
9. À Henry Reeve, 3 janvier 1838 55
10. À lord Radnor, 2 mai 1840 58
11. À Richard Monckton Milnes, 18 décembre 1840 59
12. À Richard Monckton Milnes [18 décembre 1840] 61
13. À Richard Monckton Milnes [20 décembre 1840] 62
14. À Richard Monckton Milnes [23 décembre 1840] 62
15. À Richard Monckton Milnes [29 décembre 1840] 63
16. À Richard Monckton Milnes [2 ou 9 janvier 1841] 64
17. À Richard Monckton Milnes, 13 janvier 1841 64
18. À Richard Monckton Milnes [16 janvier 1841] 65
19. À sir Robert Peel, 27 janvier 1842 65
20. Sir Robert Peel à Alexis de Tocqueville, February 10 1842 67
21. À George Henry Lewes [29 avril-mai ? 1842] 67
22. À lord Radnor, 8 février 1843 68
23. À lord Brougham, 9 février 1843 70
24. À Benjamin Disraeli, 9 février 1843 72
25. Lord Brougham à Alexis de Tocqueville, 14th February 1843 73
26. À lord Brougham [19 février 1843] 75
27. À lord Radnor, 5 novembre 1843 78
28. À Carteret Ellis, 6 décembre 1843 80
29. À Richard Monckton Milnes, 12 décembre 1843 81
30. À lord Radnor, 29 décembre 1843 84
31. À Mrs. Sarah Austin, 20 mars 1844 86
32. À Richard Monckton Milnes, 29 mai 1844 86

33. [À Mrs. Sarah Austin ?], 9 juillet [18]44 88
34. À Benjamin Disraeli, 30 juillet 1844 91
35. À James Silk Buckingham, 11 novembre 1844 92
36. À Richard Monckton Milnes, 14 avril 1845 93
37. À sir Robert Peel, 18 mai 1845 96
38. Sir Robert Peel à Alexis de Tocqueville, 22 May [1845] 97
39. Marie de Tocqueville à Richard Monckton Milnes, [août-septembre] 1845 98
40. Marie de Tocqueville à Richard Monckton Milnes, 14 septembre 1845 99
41. Marie de Tocqueville à Richard Monckton Milnes, October 12th [décembre] 1845 100
42. À Richard Monckton Milnes, 4 avril 1846 102
43. À Mrs. Sarah Austin [7 avril 1846] 104
44. À Charles Buller, 21 juin 1846 105
45. À lord Normanby [mi-janvier-février 1847] 107
46. À [?], 23 septembre 1847 108

II. Tocqueville pendant la seconde République

47. À lord Radnor, 26 mai 1848 111
48. À Richard Monckton Milnes, 21 juin 1848 112
49. À John George Phillimore, 3 décembre 1848 114
50. À Mrs. Rosalind Margaret Phillimore, 30 décembre 1848 115
51. À George Grote, 27 février 1849 117
52. À lord Normanby, 4 juin 1849 120
53. À lord Radnor, 7 juin 1849 120
54. À lord Normanby, 16 juillet 1849 121
55. À Richard Monckton Milnes, 18 août 1849 122
56. À Charles Babbage, 18 et [22 août] 1849 124
57. À lord Normanby, 23 août 1849 125
58. À lord Normanby, 12 septembre 1849 126
59. À Mrs. Sarah Austin, 23 septembre 1849 127
60. Marie de Tocqueville à Charles Babbage [28 September 1849] 128
61. À lord Normanby [7 octobre 1849] 129
62. À Henry Lytton Bulwer, 16 octobre 1849 130
63. À sir Culling Eardley, 28 octobre 1849 132
64. À Henry Reeve [27 mars ? 1850] 133
65. À Richard Monckton Milnes, 13 avril 1850 133
66. À Mrs. Harriet Grote, [25] juin 1850 134
67. À Mrs. Rosalind Margaret Phillimore, 31 décembre 1850 136
68. À [?], 20 mai 1851 137
69. À Richard Monckton Milnes, 2 juillet 1851 138
70. À Richard Monckton Milnes, 22 juillet 1851 138
71. À sir Francis Thornhill Baring, 28 juillet 1851 140

III. Les années de retraite : la préparation de *L'Ancien Régime et la Révolution*

72. À Richard Monckton Milnes, 9 février 1852 143
73. À Mrs. Harriet Grote, 3 avril 1852 145
74. À Mrs. Rosalind Margaret Phillimore, 20 juin 1852 148
75. À lord Radnor, 26 juin 1852 149
76. À Mrs. Harriet Grote, 5 février 1853 150
77. À William Rathbone Greg, 23 mai 1853 151
78. À Mrs. Harriet Grote, 23 mai 1853 152
79. À William Rathbone Greg, 27 juillet 1853 153
80. À Mrs. Harriet Grote, 22 novembre 1853 161
81. À Mrs. Harriet Grote, décembre 1853 164
82. À William Rathbone Greg, 16 avril 1854 164
83. À Mrs. Rosalind Margaret Phillimore, 1er mai 1854 166
84. À Mrs. Harriet Grote, 11 mai 1854 167
85. À George Cornewall Lewis, 19 septembre 1854 169
86. À George Cornewall Lewis, 9 octobre 1854 171
87. À Mrs. Harriet Grote, 21 novembre 1854 173
88. À Mrs. Rosalind Margaret Phillimore, 30 novembre 1854 174
89. À Mrs. Harriet Grote, 7 janvier 1855 176
90. À George Cornewall Lewis, 1er février 1855 179
91. À Mrs. Harriet Grote, 4 février 1855 181
92. À Mrs. Harriet Grote, 21 février 1855 184
93. À Mrs. Harriet Grote, 31 mars 1855 185
94. À Mrs. Harriet Grote, 17 mai 1855 187
95. À sir George Cornewall Lewis, 18 novembre 1855 189
96. À Richard Monckton Milnes [24 mars 1856] 194
97. À Richard Monckton Milnes [26 mars 1856] 194
98. À Richard Monckton Milnes [28 mars 1856] 195

IV. Les années de retraite : la publication de *L'Ancien Régime et la Révolution* et le séjour en Angleterre

99. À lord Radnor, 22 juin 1856 199
100. À lady Thereza Lewis, 12 juillet 1856 200
101. Sir G. Cornewall Lewis à Alexis de Tocqueville, 30 juillet 1856 202
102. À Mrs. Rosalind Margaret Phillimore, 8 août 1856 205
103. À Mrs. Harriet Grote, 10 août 1856 206
104. À sir George Cornewall Lewis, 13 août 1856 209
105. À Horace Hammond [24] août [1856] 211
106. Sir George Cornewall Lewis à Alexis de Tocqueville, 3 September 1856 212
107. À Mrs. Harriet Grote, 1er octobre 1856 215
108. À sir George Cornewall Lewis, 6 octobre 1856 219
109. À Mrs. Harriet Grote, 30 octobre 1856 223
110. Sir George Cornewall Lewis à Alexis de Tocqueville, 3 November 1856 226
111. À Horace Hammond, 18 novembre 1856 229
112. À Mrs. Harriet Grote, 28 décembre 1856 229
113. À Mrs. Harriet Grote, 31 janvier 1857 232

114. À lady Thereza Lewis, 6 mai 1857 235
115. À Mrs. Harriet Grote, 31 mai 1857 238
116. À lord Stanhope [21 juin 1857] 240
117. À la duchesse d'Argyle [25 juin 1857] 241
118. À lord Clarendon, 28 juin 1857 242
119. À Mrs. Ellen Twisleton [24] 1er juillet 1857 242
120. À lord et lady Charlemont [2 juillet 1857] 243
121. Un petit déjeuner avec Tocqueville, 6 juillet 1857 243
122. À Richard Monckton Milnes [9 juillet 1857] 245
123. À lord Hatherton, 15 juillet [1857] 245
124. À sir Anthony Panizzi, 17 juillet 1857 247
125. À lord Radnor, 19 juillet 1857 248
126. À lady Stanhope, 19 juillet 1857 249
127. À lord Clarendon, 21 juillet 1857 250

V. Les années de retraite : Tocqueville à Cannes

128. À Horace Hammond, 25 [juillet 1857] 255
129. À lord Radnor, 31 juillet 1857 256
130. À Daniel Colquhoun, 31 juillet 1857 257
131. À lady Thereza Lewis, 5 août 1857 259
132. À lord Hatherton, 7 août 1857 260
133. À Mrs. Ellen Julia Holland, 9 août 1857 263
134. À lord Radnor, 19 août 1857 265
135. À W. Noel Sainsbury [19 août 1857] 267
136. À lord Normanby, 16 septembre 1857 268
137. À lord Normanby, 1er octobre 1857 269
138. À lord Normanby, 15 octobre 1857 271
139. À lady Thereza Lewis, 18 octobre 1857 273
140. À lord Normanby, 25 novembre 1857 277
141. À lord Hatherton, 27 novembre 1857 280
142. À lord Normanby, 21 décembre 1857 283
143. À lord Normanby, 24 janvier 1858 285
144. À sir James Stephen, 14 février 1858 286
145. À lord Hatherton, 6 mars 1858 288
146. À Richard Monckton Milnes, 28 avril 1858 292
147. À Richard Monckton Milnes, 22 juillet 1858 293
148. À Mrs. Harriet Grote, 23 juillet 1858 294
149. À Horace Hammond, 31 juillet 1858 297
150. À Richard Monckton Milnes [3 août 1858] 298
151. À Horace Hammond [12 août 1858] 299
152. À Richard Monckton Milnes, 15 [août 1858] 299
153. À lord Hatherton, 1er septembre 1858 300
154. À sir George Cornewall Lewis, 5 septembre 1858 303
155. À William Rathbone Greg, 1er octobre 1858 306
156. À Horace Hammond, 8 mars 1859 308

Introduction 7
Note sur le texte 31
Avertissement 32
Sigles et abréviations 34

I. Tocqueville pendant la monarchie de Juillet (septembre 1833-septembre 1847) 35
II. Tocqueville pendant la seconde République (mai 1848-juillet 1851) 109
III. Les années de retraite : la préparation de *L'Ancien Régime et la Révolution* (février 1852-mars 1856) 141
IV. Les années de retraite : la publication de *L'Ancien Régime et la Révolution* et le séjour en Angleterre (juin 1856-juillet 1857) 197
V. Les années de retraite : Tocqueville à Cannes (juillet 1857-mars 1859) 253

Appendices

I. Pages retrouvées de Tocqueville 313
II. Extraits des *Commonplace Books* de Richard Monckton Milnes 315
III. Dix lettres inédites de Henry Reeve à Tocqueville de 1836 à 1849 328

Index des noms de personnes 343
Table des destinataires 355

Achevé d'imprimer
par l'Imprimerie Floch
à Mayenne, le 13 janvier 2003.
Dépôt légal : janvier 2003.
Numéro d'imprimeur : 52464.

ISBN 2-07-076356-0 / Imprimé en France.

5726

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ŒUVRES COMPLÈTES

TOME VI

Correspondance anglaise

★ ★ ★

L'Angleterre a été, selon Tocqueville, sa seconde patrie intellectuelle. Marié à une Anglaise, il a entretenu des relations suivies avec les élites d'outre-Manche, dont témoignent les cent cinquante-cinq lettres rassemblées ici, qui complètent deux volumes précédemment parus.

Tocqueville avait avec les aristocrates anglais une connivence sociale mais l'Angleterre ne lui inspirait qu'une admiration mêlée. Il s'indignait de la domination qu'elle exerçait en Irlande et surtout redoutait pour la France sa prééminence maritime, sa force commerciale et son influence en Orient. Des dissentiments parfois violents l'opposèrent aux hommes politiques anglais dans les années 1840. Et si, au moment de la guerre de Crimée, il se félicita de l'alliance franco-anglaise, c'est en s'attristant de l'estime de nos alliés pour Napoléon III.

Cette correspondance montre la clairvoyance du jugement de Tocqueville en matière de politique internationale et permet de saisir ce qu'a apporté à sa pensée la comparaison constante de la France avec l'Angleterre.

9 782070 763566

03-I A 76356 ISBN 2-07-076356-0

28,50 €